This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 3433 06934604 1

Digitized by Google

DPV
Société
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE RAMBOUILLET

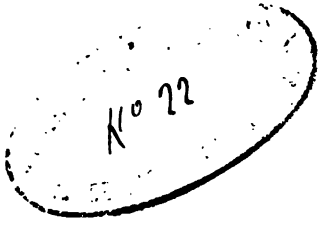

DPV

Digitized by Google

N. B. — **La Société archéologique de Rambouillet laisse à chacun des auteurs la responsabilité de ses assertions.**

Digitized by Google

MÉMOIRES

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS

PAR LA SOCIÈTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE RAMBOUILLET

5

TOME CINQUIÈME

1879-1880

RAMBOUILLET

LIBRAIRIE DE RAYNAL, RUE NATIONALE, N° 39

1881

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

9752664A

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B 1938 L

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE RAMBOUILLET

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1881

MM.

LAUGIER, Sous-Préfet de l'arrondissement de Rambouillet, *Président d'honneur.*

A. MOUTIÉ, *Président.*

HEUDE-LÉPINE, *Vice-Président.*

A. DE DION, *Secrétaire.*

P. SIMONARD, *Secrétaire-adjoint et Trésorier.*

Dr FOURNIER, *Archiviste.*

MEMBRES TITULAIRES.

MM.

1. MOUTIÉ (Auguste), ✻, officier de l'Instruction publique, correspondant du ministère de l'Instruction publique, etc., etc., à Rambouillet (1er décembre 1836).
2. HEUDE-LÉPINE, officier de l'Instruction publique, à Montfort-l'Amaury (7 avril 1841).
3. DION (Adolphe de), correspondant du ministère de l'Instruction publique, etc., à Montfort-l'Amaury (11 janvier 1859).
4. MORIZE, propriétaire, à Luynes (Indre-et-Loire (8 octobre 1861).
5. FOURNIER (Édouard), docteur en médecine, à Rambouillet (17 janvier 1865).
6. ANQUEZ, ✻, inspecteur de l'Université, à Paris, rue de la Michodière, 4 (13 octobre 1868).
7. BELLET (Émile), percepteur des contributions directes, à Asnières (*idem*).
8. BRAULT, maire de Montfort-l'Amaury (12 janvier 1869).
9. CHASLES (Jules-Amilcar, juge au Tribunal civil de Rambouillet (*idem*).
10. GUYOT (Joseph), propriétaire, au château de Dourdan (*idem*).
11. HUARD (Adrien), avocat à la Cour, rue de la Victoire, 76, à Paris (*idem*).

Digitized by Google

12. MAUQUEST DE LA MOTTE (Constant), ✻, ancien maire de Rambouillet (*idem*).
13. RICHARD (Maurice), ancien ministre, au château de Millemont (Seine-et-Oise) (*idem*).
14. CAZALIS, ✻, docteur en médecine, rue Taitbout, 12, à Paris (*idem*).
15. VOGUÉ (le marquis Melchior de), C. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Fabert, 2, à Paris (*idem*).
16. BOURBON, sculpteur, boulevard Péreire, 178, à Paris, (*idem*).
17. MUNSTER (Louis-Henri-Nicolas), O. ✻, au château de Chevincourt, commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (*idem*).
18. POUPINEL (Paul), avocat à Paris, rue de Saintonge, 64 (*idem*).
19. POUPINEL (Jules), avocat, conseiller général, à Saint-Arnoult (*idem*).
20. BORDIER, notaire, à Montfort-l'Amaury (10 octobre 1871).
21. ROUGÉ (Arthur, comte de), au château du Tremblay (Seine-et-Oise) (8 octobre 1872).
22. AGLANTIER, propriétaire, à Garancières (14 janvier 1873).
23. HASARD, propriétaire, à Montfort-l'Amaury (*idem*).
24. LECHENETIER (l'abbé), aumônier de l'École de Grignon (Seine-et-Oise) (13 janvier 1874).
25. BOUDIER (Abel), architecte, à Paris, rue d'Assas, 16 (*idem*).
26. RÉAUX (Émile), officier d'Académie, à Paris, Grand-Hôtel-du-Louvre (*idem*).
27. NEUVILLE (Julien de la), à Chenevières, commune de Jouars (Seine-et-Oise) (*idem*).
28. BOUTRAY (baron de), à Galluis (12 octobre 1875).
29. MICHEL, propriétaire, à Montfort-l'Amaury (*idem*).
30. BARBIER D'AUCOURT, (comte) ✻, aux Mesnuls (*idem*).
31. GAUTHIER (l'abbé), curé de Saint-Cyr-l'École (*idem*).
32. P. MARQUÈS DI BRAGA, auditeur au Conseil d'État, à Chevreuse (11 janvier 1876).
33. MORILLON (Philéas-Louis-Adolphe), rue Marie-Louise, n° 9, à Paris (10 octobre 1876).
34. EGRET (Eugène), employé des ponts et chaussées, rue des Bourdonnais, n° 33, à Versailles (*idem*).
35. JOLY (Charles), architecte du palais de Rambouillet (8 janvier 1878).

Digitized by Google

36. FROMESSENT DE CHINOT (comte de), à Chenevières, commune de Jouars (Seine-et-Oise) (*idem*).
37. LOISEL (l'abbé), curé à Chaumontel (Seine-et-Oise) (*idem*).
38. PETIT (Henri), à Levallois-Perret (Seine), rue des Arts, 48 (8 octobre 1878).
39. HABERT (Gustave), à Paris, rue de Berlin, 9 (*idem*).
40. MACAIRE (l'abbé), curé de Saint-Martin, à Étampes (*idem*).
41. MARÉCHAL (l'abbé), curé de Montfort-l'Amaury (*idem*).
42. HERVEY DE SAINT-DENYS (marquis d'), membre de l'Institut, rue du Bac, n° 126, à Paris.
43. GRASSOREILLE, archiviste de l'Allier, à Moulins (14 octobre 1879).
44. BONHOMME, instituteur à Andelu (*idem*).
45. REIFFENBERG (baron de), à Milon-la-Chapelle (Seine-et-Oise) (*idem*).
46. COUART-LUYS, archiviste de la préfecture, à Beauvais (13 janvier 1880).
47. LEVASSORT, fils, à Neauphle-le-Château (*idem*).
48. LAUGIER, sous-préfet, à Rambouillet (13 juillet 1880).
49. FROTIER, ✻, receveur des finances, à Rambouillet (*idem*).
50. SIMONARD (Paul), chevalier de l'ordre royal du Cambodge, percepteur des contributions directes, à Rambouillet (*idem*).
51. ALLAIN-LE-CANU (Jules), à Galluis-la-Queue (*idem*).
52. BARTHÉLÉMY, boulevard Malesherbes, 40, à Paris (13 octobre 1880).
53. JAUD (Jules), propriétaire, à Marly-le-Roi (*idem*).
54. SARDOU (Victorien), de l'Académie française, rue de Clichy, 77, à Paris (12 janvier 1881).
55. GALARD (marquis de), 64, boulevard de Latour-Maubourg, à Paris (12 avril 1881).
56. VIDECOQ (Eugène), rue du Vieux-Versailles, 9, à Versailles (*idem*.
57. PANOUZE (vicomte de la), château de Thoiry (Seine-et-Oise) (*idem*).

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

1. NOAILLES (duc de), membre de l'Académie française, au château de Maintenon (Eure-et-Loir) (12 janvier 1869).

Digitized by Google

2. NUGENT (comte de), au château des Mesnuls (Seine-et-Oise) (13 avril 1869).
3. BRETEUIL (Joseph, comte de), au château de Breteuil, commune de Choisel (Seine-et-Oise) (13 juillet 1869).

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

1. MAQUET (Adrien), officier d'académie, à Marly-le-Roi.
2. MONNIER, architecte des travaux de la ville de Paris.
3. MARQUIS, rue des Saints-Pères, 61, à Paris.
4. MERLET (Lucien), ✻, archiviste d'Eure-et-Loir, officier d'académie.
5. MOUGENOT, à Nancy.
6. REY (Emmanuel), membre de la Société géographique de Paris.
7. MILLET, à la Manufacture de porcelaine de Sèvres.
8. SALAIN (Patrice), officier d'académie, à Neuilly (Seine).
9. GUÉGAN DE LILLE, officier d'académie, à Saint-Germain-en-Laye.
10. DUBOIS (Alexandre), ✻, agent-voyer en chef du département de Seine-et-Oise, à Versailles.
11. HERBETTE, instituteur, à Torfou (Seine-et-Oise).
12. VITRY (l'abbé), curé de Limours.
13. BOURGEOIS (l'abbé), à Royaucourt (Oise).

SOCIÉTÉS SAVANTES

AUXQUELLES LA SOCIÉTÉ ADRESSE SES PUBLICATIONS.

Aisne. — Société académique de Laon.

Société académique de Saint-Quentin.

Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.

Société archéologique de Château-Thierry.

Aube. — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.

Alpes-Maritimes. — Société archéologique des Alpes-Maritimes, à Nice.

Calvados. — Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.

Charente. — Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.

Cher. — Société des Antiquaires du Centre, à Bourges.

Côte-d'or. — Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.

Digitized by Google

Côtes-du-Nord. — Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.

Eure-et-Loir. — Société archéologique du département d'Eure-et-Loir, à Chartres.

Société dunoise, à Châteaudun.

Finistère. — Société archéologique du Finistère, à Quimper.

Gard. — Académie du Gard, à Nîmes.

Gironde. — Société archéologique de Bordeaux.

Haute-Garonne. — Société archéologique du midi de la France, à Toulouse.

Haute-Marne. — Société archéologique de Langres.

Haute-Vienne. — Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.

Ille-et-Vilaine. — Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, à Rennes.

Indre-et-Loire. — Société archéologique de Touraine, à Tours.

Loir-et-Cher. — Société archéologique du Vendômois.

Loire-Inférieure. — Société archéologique de Nantes.

Loiret. — Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.

Maine-et-Loire. — Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.

Manche. — Société académique de Cherbourg.

Marne. — Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Meuse. — Société philomatique de Verdun.

Morbihan. — Société polimathique du Morbihan, à Vannes.

Nièvre. — Société nivernaise des lettres, sciences et arts, à Nevers.

Nord. — Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

Oise. — Société archéologique de l'Oise, à Beauvais.

Société archéologique de Compiègne.

Société archéologique de Senlis.

Pas-de-Calais. — Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

Saône-et-Loire. — Société archéologique de Châlons-sur-Saône.

Société Éduenne d'Autun.

Savoie. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, à Chambéry.

Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne, à Saint-Jean-de-Maurienne.

Digitized by Google

Seine (PARIS). — Ministère de l'instruction publique.

Académie des inscriptions et belles-lettres.

Société de l'histoire de France.

Société des Antiquaires de France, palais du Louvre.

Société de numismatique et d'archéologie.

Société phlilotechnique.

Bibliothèque de l'École des Chartes.

Seine-Inférieure. — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

Seine-et-Marne. — Société archéologique de Seine-et-Marne, à Melun.

Seine-et-Oise. — Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise, à Versailles.

Somme. — Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Tarn. — Société littéraire et scientifique de Castres.

Tarn-et-Garonne. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

Var. — Société d'études scientifiques de Draguignan.

Société des sciences, belles-lettres et arts du Var, à Toulon.

Vaucluse. — Société archéologique d'Apt.

Vienne. — Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

Yonne. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.

Société archéologique de Sens.

Algérie. — Société historique algérienne, à Alger.

Société archéologique, à Constantine.

Étrangers. — Smithsonian institution, Washington (États-Unis).

Université royale de Norvége, à Christiana.

Librairie Assher et C^e^, à Berlin.

Digitized by Google

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

La Société archéologique de Rambouillet ayant obtenu l'une des récompenses attribuées par le Ministère de l'Instruction publique aux sociétés savantes, nous ne croyons pas pouvoir mieux commencer ce V^e^ volume de ses *Mémoires et Documents*, qu'en reproduisant ici l'extrait du rapport fait à ce sujet par M. Hippeau, secrétaire de la section historique, et lu à la Sorbonne le samedi 19 avril 1879.

« ..... Établie dans un chef-lieu d'arrondissement, la Société archéologique de Rambouillet ne comptait, lors de sa fondation en 1836, que sept membres titulaires, obligés de suppléer au nombre par l'intensité de leurs efforts. Ayant heureusement à leur portée de précieuses archives, celles du domaine de Rambouillet, dont l'accès leur fut ouvert, ils y trouvèrent en grande quantité des documents jusqu'alors inconnus, sur les communes ayant fait partie de ce vaste domaine. Parmi les titres féodaux mis à leur disposition, ils furent heureux de découvrir une liasse contenant un certain nombre de chartes originales relatives à un prieuré de l'ordre de Grammont, dont l'existence et même le nom étaient depuis longtemps complétement oubliés.

« Ce n'est pas sans être profondément touché que l'on suit pendant les premières années de son existence une Société des plus modestes, dont les travaux consistèrent presque uniquement d'abord à réunir et à classer des matériaux dont quelques-uns avaient une réelle importance, mais que l'exiguité de ses

Digitized by Google

ressources ne lui permettait pas de publier elle-même. Elle parvint cependant à faire insérer dans le journal de la localité des notices isolées sur la remarquable cloche de l'église de Dourdan, sur l'église abbatiale de Clairefontaine, sur les églises romanes de Sonchamp, de Saint-Arnoult, de Rochefort-en-Yvelines.

« Des fouilles pratiquées à propos de la découverte de tombeaux dans un cimetière mérovingien furent habilement dirigées par l'infatigable et savant érudit qui devait être depuis l'âme de la Société, M. Auguste Moutié. Ce fut alors que l'intervention d'un illustre protecteur des arts et des sciences, M. le duc de Luynes, lui fit prendre un essor inespéré. Le duc de Luynes commença par faire mettre sous presse un ouvrage considérable de M. Auguste Moutié, le *Recueil des chartes et des pièces relatives au prieuré de Notre-Dame des Moulineaux et à la châtellenie de Poigny*. Là ne se bornèrent pas ses libéralités : par ses soins, deux membres de la Société purent éditer avec le plus grand luxe le cartulaire de la célèbre abbaye des Vaux-de-Cernay, transcrit d'après les titres originaux conservés aux archives de Seine-et-Oise. L'ouvrage formait trois forts volumes in-4°, enrichis de notes, d'éclaircissements, de recherches épigraphiques et sigillographiques suivis d'un atlas de cartes, de plans et de sceaux gravés avec le plus grand soin d'après les originaux (1856-1857-1858).

« Cette magnifique publication fut suivie de celle du cartulaire de Notre-Dame de la Roche, d'après l'original conservé à la Bibliothèque nationale, avec un atlas de trente planches gravées et lithographiées représentant ce qui reste de cette abbaye, avec sa sigillographie et son épigraphie. La part prise par le duc de Luynes à ces divers travaux fut considérable. Il se proposait de faire plus encore : il avait fait transcrire non-seulement dans les archives des diverses contrées de la France, mais encore dans la Sicile, tous les documents relatifs aux anciens seigneurs de Chevreuse, dont sa famille porte le nom.

« Des milliers de pièces furent ainsi recueillies et il confia le

Digitized by Google

soin de les mettre en œuvre et de les publier à la Société archéologique de Rambouillet. Parti lui-même pour l'Italie, afin de s'y livrer personnellement aux plus actives recherches, il se faisait souvent rendre compte du point où en était le travail. L'ouvrage allait être expédié pour le château de Dampierre, que le duc avait, comme on sait, fait décorer par les peintres les plus célèbres de l'époque, lorsque les membres de la Société qu'il avait si généreusement prise sous son patronage, apprirent qu'il venait de succomber sur la terre étrangère, au moment même où ils attendaient son retour en France.

« Consternée d'abord par le coup terrible dont elle était inopinément frappée, la Société s'arma de courage et s'inspirant de l'esprit qui avait animé son protecteur, elle se remit à l'œuvre, et faisant appel à toutes les intelligences, à tous les esprits éclairés de l'arrondissement, elle parvint à tripler en peu de temps le nombre de ses adhérents.

« Dans le cours de l'année 1878, elle a fait paraître un volume renfermant deux cartulaires des prieurés de Saint-Thomas d'Epernon et de Notre-Dame de Maintenon, membres de la célèbre abbaye de Marmoutier, accompagnés, comme les précédents cartulaires, de notes et d'éclaircissements. Ces deux cartulaires, dus à MM. Moutié et de Dion, sont composés d'après les pièces originales des archives départementales d'Eure-et-Loir. Le volume se termine par une petite étude sur un conflit de juridiction au quatorzième siècle, puis par une description critique des beaux vitraux de la Renaissance qui décorent l'église de Montfort-l'Amaury.

« Mais la plus importante des pubications entreprises par la Société depuis la mort du duc de Luynes est le grand travail sur Chevreuse, ses châtelains, ses barons et ses ducs, dont la rédaction avait été confiée à M. Auguste Moutié. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, à laquelle cet ouvrage fut soumis, lui décerna, en 1871, la première médaille d'or au concours des antiquités nationales.

« Heureuse d'un suffrage dont tout le monde savant apprécie

Digitized by Google

la valeur, la Société n'hésita pas à entreprendre la publication de cette savante histoire et la mena à bonne fin, grâce aux concours de plusieurs généreux donateurs.

« L'ouvrage formait deux forts volumes in-8°, accompagnés de planches et de sceaux photolithographiés. Malheureusement, la Société fut obligée de renoncer à la publication d'un splendide atlas composé de 30 planches gravées avec le plus grand soin, et même à celle de l'importante collection de preuves et de pièces justificatives qui eussent formé un cartulaire des plus importants et des plus précieux pour l'histoire locale.

« Ne désespérons pas de voir un jour la Société, dont les persévérants efforts sont si dignes d'être encouragés, en état de donner à cette importante publication le complément qu'aurait désiré pour elle celui qui en avait conçu le plan.

« Si les bienfaits d'un protecteur éclairé ont ajouté quelque lustre aux travaux de la Société archéologique de Rambouillet, reconnaissons qu'elle s'est montrée digne d'un pareil Mécène. En 1874, le Comité des travaux historiques a été heureux d'obtenir de M. le ministre de l'instruction publique la croix de la Légion d'honneur pour le plus actif et le plus laborieux de ses membres, M. Auguste Moutié.

« C'était la légitime récompense de toute une vie de travail, de toute une existence d'autant plus digne d'intérêt et de respect, que l'auteur avait, comme l'illustre Augustin Thierry, payé l'excès du travail par la perte de la vue. N'est-il pas de toute justice, Messieurs, que la haute distinction accordée au soldat qui s'est illustré sur le champ de bataille soit décernée aux hommes qui travaillent, souffrent et quelquefois succombent sur cet autre champ d'honneur qui s'appelle la science? »

(Extrait du *Journal officiel* du 23 avril 1879.)

Digitized by Google

DU GUESCLIN COMTE DE MONTFORT

Note lue par **Ad. de Dion** à la séance du 8 avril 1879.

La possession temporaire du comté de Montfort-l'Amaury par le connétable Bertrand du Guesclin a laissé peu de traces dans l'histoire et est même restée ignorée de la plupart de ses biographes. Elle est assez importante pour notre histoire locale pour lui consacrer quelques pages dans les mémoires de la Société, et faire connaître les circonstances qui amenèrent Charles V, d'abord à lui donner ce comté, puis à le lui reprendre peu après.

On sait que Béatrix, héritière du comté de Montfort-l'Amaury, avait épousé, en 1265, Robert IV, comte de Dreux; que, restée veuve en 1282, elle en jouit jusqu'à sa mort en 1315, le laissant à une de ses filles, Iolande, alors veuve d'Arthur, duc de Bretagne. Jean, fils d'Arthur et d'Iolande, devint comte de Montfort, en 1322, tandis que son frère aîné, Jean III, fils d'Arthur et de Marie de Limoges, était duc de Bretagne depuis 1312. Celui-ci étant mort sans enfants, en 1341, Jean de Montfort se porta son successeur. Mais comme son compétiteur Charles de Blois, avait pour lui le roi de France, il se jeta de dépit dans l'alliance anglaise. La Bretagne fut ravagée pendant vingt-quatre ans par la lutte acharnée des deux prétendants, jusqu'à la mort de Charles de Blois et au traité de Guérande (11 avril 1365). Jean IV, fils de Jean de Montfort, fit hommage au roi Charles V, le 13 décembre 1365. Mais de cette longue lutte il lui était resté une haine sourde contre le roi de France. Voulant profiter des embarras que causait à Charles V la guerre

Digitized by Google

contre l'Angleterre, tout en protestant de sa fidélité, il se lia par un traité aux ennemis de la France, et au printemps de 1373 une flotte anglaise entra inopinément dans le port de Saint-Malo.

Outré de cette perfidie, Charles V mit d'abord en sa main le comté de Montfort; puis, résolu à porter tous ses efforts vers la Bretagne, il désigna comme chef de l'expédition son nouveau connétable, Bertrand du Guesclin. Ce fut alors que pour l'attacher plus étroitement à cette entreprise, il lui donna le comté de Montfort, blessant ainsi personnellement le duc de Bretagne en disposant de son domaine patrimonial. Il faut cependant remarquer une clause singulièrement restrictive dans cette donation. Au cas où le roi serait amené à rendre le comté de Montfort au duc, le connétable n'aurait droit à aucun dédommagement. Ce domaine était donc sequestré plutôt que confisqué, et du Guesclin en avait la jouissance temporaire plutôt que la propriété.

Quoique nous n'ayons trouvé jusqu'à présent aucun acte dans lequel il soit fait mention de l'administration du comté de Montfort par du Guesclin, il est à croire qu'il en perçut les revenus pendant ces quatre années, et qu'il confia la garde des châteaux à quelques-uns de ses compagnons d'armes.

Lorsqu'au bout d'environ quatre ans on commença à parler de la paix entre la France et la Bretagne, la restitution du comté de Montfort devint inévitable. Mais le connétable était trop en faveur pour que l'on tînt compte de la clause restrictive. On lui alloua pour dédommagement une somme de 15,000 francs d'or. La valeur intrinsèque du franc d'or frappé par Charles V est de 13 francs 09 centimes; cette somme vaudrait donc actuellement au poids de l'or 196,350 francs, soit près de 200,000 francs. Si l'on admet que le pouvoir de l'argent était alors décuple de ce qu'il est aujourd'hui, ce serait une valeur de 2 millions de francs.

Les deux actes originaux de la donation et de la rétrocession du comté de Montfort à du Guesclin sont conservés aux archives

Digitized by Google

nationales, cousus ensemble sous la cote J. 173, n° 14. Comme nous croyons qu'ils n'ont pas encore été publiés, nous allons les reproduire en supprimant seulement les formules finales qui ne fournissent aucun détail utile.

Don du comté de Montfort au connétable du Guesclin.
Avril 1373.

Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, savoir faisons à tous présents et à venir que comme pour ce que Jehan, duc de Bretagne et conte de Montfort, lequel est notre vassal et homme lige, tant à cause de la duché de Bretaigne, laquelle est de notre fief, ressort et souveraineté, et tenue de nous en hommage et pairie, comme de la conté de Montfort, a été et est rebelle et désobéissant de nous et de notre couronne, et a recepté, recueilli et fait venir en la duché de Bretaigne les Anglois, nos ennemis, et encore les y tient pour grever et domagier nos subgiez et obéissans, en venant contre sondit hommage et la foy, loyauté et sairement que il doit à nous et à notre couronne; nous, par considération des grans, notables et très proufitables services que notre amé et féal connétable, Bertrans du Guesclin, conte de Longueville, nous a fait à l'onneur et prospérité de nous et de notre couronne et de tout le bien public, et fait chascun jour à très grande diligence et travail, et espérons qu'il face au temps à venir, nous lui avons donné et octroyé, et de notre grace spéciale, certaine science et autorité royale et pleine puissance, donnons et octroyons par ces présentes, et à ses hoirs et successeurs, à héritaige perpetuel, ladite conté de Montfort avec toutes ses appartenances et appendances, tout le chastel et ville de Montfort, comme les autres chasteaux, forteresses, villes, paroisses, manoirs, bois, rivières, moulins, estangs, pescheries, garennes, pasturages, praéries, cens, rentes, revenus, hommes, hommages, fiez, arrière fiez, noblesse, justice et seignorie, haute, moyenne et basse, mère et mixte, impère, et quelconques autres choses en quelque valeur et estime qu'elles soient et comment qu'elles soient dites, nommées et

Digitized by Google

appelées, appartenans et appendans à ladite conté; retenu et reéservé à nous et à nos successeurs rois èz choses dessus dites la foi, hommage, ressort et souveraineté tant seulement. A avoir et posséder par notre dit connétable et ses successeurs, et par ceux qui de lui auront cause perpetuellement et à toujours comme leur propre héritage..... Pourvu toutevois que si ledit duc venoit à notre obéissance, comme il doit et est tenu, et par ce ou par traité ou autrement, ladite conté lui estoit rendue, notredit connétable, ne ses hoirs ou successeurs, ne nous en puisse pour ce demander, ne nous ne nos successeurs en soions tenus d'en faire récompensation aucune..... Si donnons en mandement aux baillis de Rouen, de Gisors et de Chartres, au prévost de Paris, et à tous nos autres justiciers et officiers, de mettre notredit connétable en possession et saisine de ladite conté et de tous les chasteaux, forteresses, villes, fiez, noblesses et seignories, etc., etc.

Donné à Paris, l'an de grace mil trois cens soixante et trèze et de notre règne le dixième, au mois d'avril après Pasques.

Rétrocession du comté de Montfort, 16 février 1377.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Hugues Aubriot, chevalier, garde de la prévosté de Paris, savoir faisons que pardevant Nicolas Le Mère et Julien de Saint-Omer, clercs jurés du roi en son chastelet de Paris, fut personnellement établi noble et puissant seigneur Bertrand du Guesclin, comte de Longueville, connétable de France, et afferma par vérité que comme naguères le roi notre sire lui eust donné pour lui, ses hoirs et successeurs la conté de Montfort, avec ses appartenances et dépendances en quelconques choses qu'elles fussent, pour certaines causes et considérations, si comme èz lettres du roi notre sire faites sur ledit don, peut plus à plain apparoir; et depuis ledit roi notre seigneur lui eust fait dire qu'il voulait ladite conté mettre en son domaine; et pour ce ledit monseigneur connétable, inclinant à ce et voulant accomplir la volonté et plaisir du roi, de son bon gré et certaine science,

Digitized by Google

ladite conté de Montfort, ses appartenances et dépendances, délaisse et transporte audit roi notre seigneur, etc.

Ledit transport fait pour le prix de quinze mille francs d'or que le roi lui a fait bailler en une fois, dont ledit monseigneur connétable se tient pour bien content, etc.

Ce fut passé et accordé l'an de grace mil CCC LX et seize, le dimanche seizième jour de février.

L'original en parchemin est signé N. Le Mère et J. de Saint-Omer; il est scellé de deux sceaux. Celui de la prévôté de Paris sur cire verte est décrit dans l'*Inventaire des sceaux des archives nationales*, sous le numéro 4462. Celui de du Guesclin, sur cire rouge, est décrit au même inventaire sous le numéro 199, d'après l'empreinte de la présente charte. C'est un signet rond, de 33 millimètres de diamètre, sur lequel est un écu penché chargé d'un aigle, timbré d'un heaume cimé d'une tête d'aigle et qui est supporté par deux griffons. Il ne reste de la légende que les lettres ... DI : DE : GUESCLINO COMITIS..... Il serait intéressant de retrouver une empreinte plus complète, pour savoir si du Guesclin a eu un signet comme comte de Montfort.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

ÉCOLES DE MONTFORT-L'AMAURY

Par Adolphe De DION, secrétaire de la Société

M. Monget, inspecteur de l'instruction primaire dans l'arrondissement de Rambouillet, comprenant tout l'intérêt qu'il y aurait pour chaque école à avoir quelques données sur son existence antérieure, avait prescrit en 1877 à tous les instituteurs d'essayer une monographie de leur école. Ces notices, accompagnées des plans des communes, des dessins et des plans des écoles et de divers renseignements statistiques, furent reliés en six volumes, un par canton, et figurèrent à l'exposition universelle de 1878. Elles fixèrent assez l'attention du jury d'examen pour qu'il attribuât à l'inspecteur et aux instituteurs de l'arrondissement une des principales récompenses collectives accordées à l'instruction primaire à l'occasion de cette Exposition.

Mon concours ayant été réclamé pour la rédaction de la notice sur l'école de Montfort par l'instituteur, M. Cadot, je pus lui fournir des documents curieux, récoltés depuis longtemps aux Archives nationales. A notre séance d'octobre 1878, je soumis ces notes, augmentées par de nouvelles recherches, à la Société qui jugea que, l'attention se portant en ce moment d'une manière toute spéciale sur l'instruction primaire, cette notice pouvait être choisie pour être lue en son nom au prochain congrès des Sociétés savantes. Cette lecture a été faite, en effet,

Digitized by Google

à la Sorbonne, le 19 avril 1879, au moment où M. le Ministre de l'Instruction publique assistait à la séance.

Cette notice paraît aujourd'hui dans nos mémoires, augmentée de quelques détails d'un intérêt purement local, et de pièces justificatives qui avaient dû être sacrifiées dans une lecture publique d'une durée très-limitée.

Le château de Montfort fut fondé, comme l'on sait, au commencement du onzième siècle par Amaury, favori des rois Robert et Henri Ier, et chargé par eux de l'administration du district de l'Iveline, lequel devint par la suite le comté de Montfort. Au château il ajouta une petite ville et commença la construction de deux églises. Elles furent terminées par son fils, Simon Ier, qui, en 1072 et du consentement du roi Philippe Ier, en donna le patronage à l'abbaye royale de Saint-Magloire de Paris. C'est dans les archives de cette abbaye que nous trouverons les premiers documents sur les écoles de Montfort.

Les plus anciens sont six brevets d'institution accordés par l'abbé Louis de Montfort (1) et par son successeur, Gautier, aux directeurs des écoles grammaticales de Montfort. On ne connaissait alors que la grammaire latine, et la langue française ne s'apprenait que par l'usage; école grammaticale veut donc dire école latine, et, jusqu'à notre temps, les classes de quatrième et de troisième portaient le nom de classes de grammaire. L'école de Montfort est quelquefois nommée collége, et on s'y préparait en effet aux cours de l'Université de Paris, comme nous le verrons plus loin.

Dans la première de ces nominations, datée du 1er septembre 1298, l'abbé Louis désigne Maître Renaud de la Forêt pour gouverner personnellement les écoles de grammaire de Montfort pendant trois ans, à partir de la Saint-Jean-Baptiste de l'année suivante. Cette fête se trouvait ainsi le commencement de l'année scolaire (2).

(1) Cet abbé n'appartenait pas à la famille des seigneurs de Montfort.

(2) Universis presentes litteras inspecturis, Ludovicus, permissione

Digitized by Google

En septembre 1301, l'abbé Gautier, successeur de Louis de Montfort, renouvelle, mais pour un an seulement, les pouvoirs de Maître Renaud de la Forêt, qu'il qualifie de clerc du roi, et en lui laissant la liberté de se faire remplacer par un maître capable (1).

En janvier 1303, il lui accorde une nouvelle prolongation d'un an, toujours à compter du 24 juin suivant (2). Au mois de décembre de la même année, l'abbé Gautier, confie pour le courant de 1304, les écoles de Montfort aux soins personnels de Maître Thomas le Boucher de Saint-Arnoul (3). Celui-ci est continué dans ses fonctions par lettres du lundi après la Quasimodo 1305. Enfin, en 1306, elles lui sont confiées de nouveau

divina Beati Maglorii Parisiensis abbas, salutem. Noverint universi quod nos, intuitu caritatis, damus et concedimus magistro Raginaldo de Forestâ scolas nostras grammaticales de Monteforti ab eo personaliter gubernandas a festo Beati Johannis Baptiste proximo usque ad tres annos continuos et completos. In cujus rei testimonium presentibus litteris sigillum nostrum duximus apponandum, anno Domini M° CC° nonagesimo octavo, die lune in festo Sanctorum Lupi et Egidii. (*Petit cartulaire de Saint-Magloire*, *Arch. nat.*, LL. 168, fol. 105.)

(1) Noverint universi quod nos Galterus, Dei gratia Sancti Maglorii abbas, concedimus discreto viro magistro Raginaldo de Foresta, serenissimi principis domini regis Francie clerico, scolas nostras grammaticales de Monteforti, tradendas cuicunque rectori, idoneo tamen, de quo sibi videbitur expedire, a nativitate Beati Johannis Baptiste proximo usque ad annum revolutum. Sperantes in Domino quod per hec et alia nobis et ordini nostro honoris in posterum provenire debeat incrementum. In cujus rei testimonium presentibus litteris sigillum nostrum est appensum, anno Domini, M° CCC° primo, die mercurii post festum Beati Mathei apostoli. (*Arch. nat.*, LL. 168, fol. 105.)

(2) *Cartulaire*, LL. 172, fol. 448.

(3) Universis presentes litteras inspecturis, frater Galterus, humilis abbas Sancti Maglorii Parisiensis, salutem in Domino. Noverint universi quod nos, intuitu caritatis, damus et concedimus magistro Thome Carnificis de Sancto Arnulfo scolas nostras grammaticales de Monteforti, ab eodem personaliter gubernandas a festo Beati Johannis Baptiste proxime venturo ad annum duntaxat revolutum. In cujus rei memoriam presentibus litteris sigillum nostrum duximus apponandum, anno Domini M° CCC° tertio, die lune post nativitatem Domini. (*Arch. nat.*, *Cartulaire*, LL. 168, fol. 107.)

Digitized by Google

pour deux ans, à la prière de la comtesse de Montfort qui était alors Béatrix, fille du comte Jean, et veuve, depuis le 14 novembre 1282, de Robert IV, comte de Dreux (1).

On voit que ces écoles avaient une certaine importance, puisque un clerc du roi ne dédaignait pas d'en solliciter la direction en s'appuyant sur le crédit de la comtesse de Montfort. On peut remarquer aussi que les abbés de Saint-Magloire étaient fort jaloux de leur droit de nomination, puisqu'ils exigeaient que les pouvoirs des directeurs fussent renouvelés presque chaque année.

Les documents nous font ensuite défaut pendant plus d'un siècle, mais ceux que nous retrouvons sur la fin du quinzième siècle nous montrent que les écoles avaient conservé la même organisation. Une enquête faite en 1512, et dont nous donnerons plus loin des extraits, nous fait connaître les noms d'une vingtaine de maîtres d'école ayant enseigné à Montfort à la fin du quinzième siècle et dans les premières années du seizième.

1. Le premier, Frère Nicole Gilles, religieux de Saint-Magloire, dut enseigner vers 1470, ayant eu pour écolier Denis Butté, sergent au bailliage de Montfort, qui, d'après sa déposition, était né en 1462 et avait fréquenté dix ans les écoles de Montfort. Nous retrouvons Frère Nicole Gilles, prieur de Saint-Laurent de Montfort, ayant le 6 août 1478 un procès avec l'administrateur de la maladrerie de Montfort (2) ; puis, le 29 juin 1487, déléguant Jean Le Gallais, chambrier de Saint-

(1) Universis presentes litteras inspecturis, frater Galterus permissione divino Beati Maglorii Parisiensis abbas, salutem in Domino sempiternam. Noveritis nos, intuitu caritatis ac nobilissime domine comitisse Montisfortis precamiaum interventu, concessisse magistro Thome de Sancto Arnulfo, clerico, scolas nostras de Monteforti ab eodem personaliter gubernandas a festo Beati Johannis Baptiste proxime venturo usque ad duos annos continuos et completos. In cujus rei testimonium presentibus litteris sigillum nostrum duximus apponandum. Datum anno Domini M° CCC° sexto, die dominica que cantatur *Jubilate*. (LL. 168, fol. 107.)

(2) *Arch. nat.*, S. 1154.

Digitized by Google

Magloire, pour faire à sa place le service divin, le jour patronal, dans l'église paroissiale de Saint-Pierre (1).

2. Son successeur, vers 1470, fut Frère Jean Féret, religieux de la même abbaye et prieur de Chalifer, au diocèse de Meaux.

3. Jean du Quesnay, qui lui succède, se rattache peut-être à la famille de l'économiste Quesnay, connue dans le pays depuis le seizième siècle.

4. Les écoles sont ensuite tenues pendant plusieurs années par un écolier de Normandie, nommé Jean. C'était, comme ceux que nous allons voir, un jeune clerc se préparant à passer ses examens de licence ou de doctorat.

5. 6. En 1484, nous trouvons deux prêtres, Jean Lair et Jean Marteau.

7. En 1490, Jean Varenne en est titulaire et prend comme suppléants les deux frères Guillaume et Ives Crotté, ce dernier âgé de vingt-trois ans.

8. 9. En 1493, ils deviennent titulaires par la concession de l'abbé de Saint-Magloire.

10. Les mêmes, se rendant à Paris en 1499, prennent pour suppléant Pierre Crosson. En 1501, Ives Crotté revient tenir l'école de Montfort.

11. 12. En 1505, Ives Crotté cède son droit à deux jeunes prêtres, nés à Montfort et élevés dans son école, Jean Jourdain et Jean Hatereau, dit Guillou.

13. En 1506, Louis Gentil, natif de Garancières et alors âgé de vingt-quatre ans, est pendant quatorze mois le suppléant de Jean Hatereau.

14. Richard Chardin, de la Touraine.

15. 16. En 1509, l'abbé de Saint-Magloire nomme recteurs des écoles de Montfort Thomas de Pitres, bachelier ès-arts, et Jean du Mesnil, natif de Montfort et alors âgé de vingt et un ans. Ce dernier renonça bientôt à sa nomination, ayant obtenu

(1) *Arch. nat.*, S. 1154.

Digitized by Google

le poste analogue, mais plus important, de maître des enfants de grammaire de la Sainte-Chapelle du Palais.

17. Si tous les maîtres de nos écoles recevaient l'investiture de l'abbé de Saint-Magloire, ils pouvaient cependant se choisir des suppléants et désigner leurs successeurs. Il en résultait une certaine confusion, et Thomas de Pitres, resté seul après la démission de Jean du Mesnil, se trouva en présence de plusieurs compétiteurs. L'un d'eux, Pierre de Champroux, précepteur des enfants de Guillaume de Bergerac, lieutenant général du bailli de Montfort, obtint de son protecteur une sentence du 25 avril 1509, défendant à tout autre qu'à lui, sur peine de 20 livres d'amende, de tenir école à Montfort. Mais, huit jours après, dès le 2 mai, Thomas de Pitres, soutenu du prieur de Saint-Laurent et de l'abbé de Saint-Magloire, obtenait du Parlement de Paris des lettres de commission d'appel ôtant la connaissance de la cause au lieutenant du bailliage de Montfort, *à cause de la suspicion de partialité dudit de Bergerac.* Dans ces lettres, il est dit au nom du roi « qu'à notre amé et féal conseiller et « chapelain, l'abbé de Saint-Magloire de Paris, à cause de sadite « abbaye, compète et appartient de pourvoir d'un maître et « recteur pour montrer, enseigner et endoctriner les enfans « venant aux escoles de ladite ville de Montfort (1). »

18. A Pierre de Champroux succède un nouveau prétendant, Jean Le Maître. Le 2 mars 1511, l'abbé de Saint-Magloire obtint une commission du prévôt de Paris, à l'effet d'assigner Jean Le Maître pour voir dire qu'il lui soit fait défense et à tous autres de troubler Messieurs de Saint-Magloire aux droits qu'ils ont sur les escoles de la ville et faubourgs de Montfort (2).

19. Cependant Jean Jourdain, vicaire de la paroisse de Montfort, qui avait été en 1505 recteur des écoles de cette ville, s'était cru en droit, le 12 juillet 1510, de céder tous les droits qu'il avait à cet emploi à Jean Turgis, naguères écolier en

(1) Original en parchemin, *Arch. nat.*, L. 605.
(2) Original en parchemin, *Arch. nat.*, L. 605.

Digitized by Google

l'Université de Paris, en ajoutant toutefois la clause : sauf l'agrément de l'abbé de Saint-Magloire (1). Cet agrément fut refusé, et comme Jean Turgis persistait à tenir école, il fut assigné par l'abbé par-devant la prévôté de Paris. Le 31 décembre 1511, Jacques de Couligny, chevalier, seigneur de Châtillon-sur-Loing et de Dannemarie en Puisaye, conseiller, chambellan du roi et garde de la prévôté de Paris, ordonna une enquête qui fut confiée le 26 février suivant à Simon de Machault, examinateur au Châtelet de Paris. Assignation fut donnée aux témoins pour le jeudi 4 mars, à une heure de relevée, en l'hôtel dudit Simon de Machault et en présence des procureurs des parties.

Voici quelques extraits de cette enquête, dont nous avons déjà tiré la liste des maîtres d'école de Montfort de 1470 à 1509 (2) :

De la part desdis de Saint-Magloire furent produits à témoins : Discrète personne messire Jehan Garreau, prestre vicaire et habitué en l'église monseigneur Saint-Jacques de l'Ospital à Paris, agé de trente-six ou environ... lequel témoin après serment solennel par lui fait de déposer vérité, la main mise au piz (sur la poitrine), en parole de prestre, a dit qu'il est natif de la Millière, distant de Montfort-l'Amaury d'un quart de lieue (trois quarts de lieue), auquel lieu de Montfort il a dès son jeune age fréquenté les escoles bien longtemps, jusqu'il alla demourer ez colléges à Paris, où il fut deux à trois ans, puis s'en alla demourer audit lieu de Montfort, où il se seroit depuis tenu et résidé jusqu'à sept ans a, ou environ, qu'il est résident en celle-ci de Paris. Et par ce moien dit que dès son age de discrétion il a vu tenir les escoles de la ville et banlieue de Montfort par les personnes ci-nommées. Premièrement, par messire Jehan Marteau et messire Jehan Lair; depuis par Me Guillaume Crocté; depuis par Me Ives Crocté; depuis par

(1) Original en parchemin, *Arch. nat.*, L. 605.

(2) Cahier grand in-4o de dix feuillets de parchemin. *Arch. nat.*, L. 605.

Digitized by Google

Me Jehan Hactereau et Me Jehan Jourdain ensemblement; depuis par Me Louis Gentil; et encore depuis par Me Richard de la Touraine. A tous lesquels il a oy dire et réciter par infinies fois qu'ils tenoient ces escoles par don et octroi de l'abbé de Saint-Magloire à Paris. Même dit avoir vu en la possession de plusieurs d'iceulx maîtres les lettres de don et octroi desdites escoles. Et ainsi qu'il est commun et notoire en ladite ville qu'audit abbé de Saint-Magloire a toujours competté commettre aux escoles de cette ville, et pour tel temps que bon lui semble, pour montrer les enfans et escoliers de ladite ville et banlieue en toutes sciences utiles et raisonnables; et d'icelui droit avoir toujours joui et usé ledit abbé sans contredit et empeschement, excepté icelui pour raison duquel le présent procès est intenté.

A requis salaire, taxé audit déposant 3 sols tournois.

Messire Louis Gentil, prestre, demeurant à Niaufle-le-Chasteau, agé de trente ans ou environ... a déposé par son serment qu'il est natif de Garencières, près Montfort, et qu'il y a environ six ans un nommé Jehan Hattereau, prestre, qui pour lors tenoit les escoles de Montfort du don et octroi de l'abbé de Saint-Magloire, avoit sous lui auxdites escoles lui déposant pour montrer et enseigner les enfans; et tint lesdites escoles environ quatorze mois paisiblement et sans contredit. Qu'il a veu tenir lesdites escoles dans son jeune age par Me Guillaume Crocté et Me Ivon Crocté, son frère, ensemblement; depuis par Me Jehan Hatercau et Me Jehan Jourdain; depuis Me Richard de la Touraine et depuis par Me Pierre de Champroux. Par tous lesquels il a oy dire qu'il tenoit lesdites escoles par don de l'abbé de Saint-Magloire, etc.

Taxé audit déposant qui a exposé être venu exprès dudit lieu de Néaufle, en quoi faisant a vaqué et vaquera trois jours à pieds, 20 sols.

Me Jehan du Mesnil, maître des enfants de grammaire de la Sainte-Chapelle à Paris, agé de vingt-quatre ans..... a dit qu'il est natif de ladite ville de Montfort où il a toujours fait sa résidence, excepté depuis neuf à dix ans qu'il est demourant à

Digitized by Google

Paris. Il dit que tout le temps qu'il a résidé à Montfort et qu'il a eu l'age de discrétion, il a toujours vu que l'abbé de Saint-Magloire et ceux qui ont cause de lui ont toujours joui et usé entr'autres droits, de donner et commettre aux escoles de la ville de Montfort telle personne et pour tel temps que bon lui semble, pour montrer les enfans et escoliers en toutes sciences raisonnables et prouffitables. Mêmement dit qu'il y a deux à trois ans, ledit abbé donna à lui déposant et à un nommé Me Thomas de Pitres lesdites escoles, et depuis lui délaissa sa part; au moien de quoi ledit de Pitres en a toujours joui. Pareillement que au temps de son jeune âge un nommé Me Guillaume Crocté et Me Ives Crocté, son frère, etc.

Messire Ives Crocté, prestre, résidant en l'hostel de messire Jean Briçonnet, conseiller du roi, âgé de quarante-cinq ans..... dit par son serment qu'il y a vingt et un ans ou environ, un nommé Me Jehan Varenne donna le droit qu'il avoit des escoles de Montfort à lui déposant et à Me Guillaume Crocté, son frère, et dès lors leur fut dit par icelui Varenne qu'il tenoit lesdites escoles de l'abbé de Saint-Magloire, lesquelles escoles ledit déposant et son frère tinrent l'espace de trois ans sous le nom dudit Varenne, puis se tirèrent vers l'abbé de Saint-Magloire, duquel ils impétrèrent au nom dudit Me Guillaume Crocté le don et octroi desdites escoles, et en joi paisiblement l'espace de six à sept ans que ledit déposant vint demourer aux escoles à Paris, où il résida environ deux ans pendant lesquels lui et son frère commirent auxdites escoles un nommé Me Pierre Crosson, et iceux deux ans finis lui déposant retourna à Montfort, où il tint encore les escoles par l'espace de trois ou quatre ans, jusqu'à ce que lui et son susdit frère cédèrent leur droit à Mes Jehan Jourdain et Jehan Happereau (Hattereau).

Me Jehan Hactereau, dit Guillou, prestre, demourant à Montfort, agé de trente-six ans..... dit qu'il est natif dudit lieu de Montfort où il a demouré tout son temps comme encore demoure, excepté que en sa jeunesse il a été demourant par aucunes années en ceste ville de Paris..... et mesme qu'il a vu

Digitized by Google

tenir les dites escoles à Me Guillaume Crocté et à Me Ives Crocté par bien longtemps, l'un après l'autre comme ensemblement, au moien du don qu'ils en avoient dudit abbé. Depuis ledit déposant et Me Jehan Jourdain tinrent ensemble lesdites escoles et pour ce faire eurent unes lettres de don dudit abbé, qui leur fut baillée par feu Me Erard Cousin, lors procureur et receveur de ladite abbaye.

Taxé audit déposant qui a affermé estre venu exprès de cheval de Montfort à Paris, 18 sols tournois.

Denis Buté, sergent royal au bailliage de Montfort, âgé de cinquante ans..... dit par son serment qu'il est natif de Néaufle-le-Viels proche Montfort; auquel lieu de Montfort dès son enfance alla demourer et depuis a continuellement demouré; et fut aux escoles dudit lieu l'espace de dix ans sous feus frères Nicole Gilles et Jehan Féret, religieux de l'abbaye de Saint-Magloire, et Jehan du Quesnay, lesquels en icelui temps tenoient lesdites escoles du don de l'abbé de Saint-Magloire; et depuis a vu tenir lesdites escoles par un bien longtemps par un escolier qui estoit du pays de Normandie, du nom duquel il ne se peut récorder; depuis par Me Chardin de la Touraine, etc., etc.

Taxé audit déposant qui a requis salaire et affermé estre venu de cheval dudit lieu de Montfort à Paris pour déposer, 20 sols.

Thibaut Gapaillard, laboureur, demourant audit Montfort, agé de soixante ans ou environ..... a dit que dès quarante-deux ans a ou environ (1470), il est continuellement demourant audit lieu; auquel temps de quarante-deux ans a feu frère Jehan Féret, religieux de Saint-Magloire et prieur de Chalifer, tenoit et tint par longtemps lesdites escoles sous le nom et l'adveu de l'abbé de Saint-Magloire; et depuis a vu tenir lesdites escoles par un nommé Jehan qui étoit natif du pays de Normandie, par Me Jehan Le Lair, prêtre, etc.

Taxé audit déposant qui a requis salaire et affermé estre venu dudit Montfort à pied pour déposer, 12 sols tournois.

L'original est signé Machault et de Brézolles.

Comme conséquence de cette enquête, le 26 juin 1512, Jean

Digitized by Google

Turgis ayant déclaré en l'audience de la prévôté de Paris qu'il « ne vouloit plus persévérer audit procès, ains se désistoit et « accordoit les demandes et requeste desdis de Saint-Magloire « leus estre faites et adjugées, » une sentence définitive de ce tribunal maintint iceux de Saint-Magloire en la possession desdites escoles (1).

Dans le relevé fait en 1504 des cens dus par les maisons de la ville de Montfort, la seconde maison à partir de la porte Bardoul, appartenant à Michault de Pitres, est nommée l'ancien collége de Montfort.

Malgré la sentence du 26 juin 1512, les écoles de Montfort ne dépendaient plus à la fin du seizième siècle de l'abbé de Saint-Magloire. Le choix des régents appartenait alors au maire et aux échevins de la ville. Ce changement devait résulter de ce que l'abbaye de Saint-Magloire avait été réunie à l'évêché de Paris, et que le prieuré Saint-Laurent de Montfort était donné à ferme à des receveurs. Le droit sur les écoles se trouva de fait abandonné aux autorités locales, plus directement intéressées. Nous ne pouvons dire quand et comment s'opéra ce changement.

Une sentence du bailliage de Montfort, du 13 novembre 1587, nous fournit des détails précis sur l'organisation de l'instruction primaire à cette époque. Nul autre que le régent nommé par la municipalité ne pouvait tenir école publique ; mais le curé, les ecclésiastiques et autres personnes capables pouvaient avoir chez eux quelques pensionnaires, à la condition de les conduire deux fois par jour à la principale école, et de payer la rétribution scolaire fixée par un arrêt précédent. Le taux de cette rétribution ne nous est pas connu, mais la sentence évalue le total de son produit au double d'un traitement de quatre écus et demi par mois, ce qui ferait 324 livres tournois pour l'année. En admettant 108 enfants, ce serait un écu par tête et 5 sous par mois, taux fort vraisemblable. Mais tous ne payaient pas cette rétribution, car la gratuité de l'enseignement est formel-

(1) Original en parchemin, *Arch. nat.*, L. 605,

Digitized by Google

lement stipulée en faveur des enfants pauvres admis sur une liste dressée par le maire et les échevins. Nous ne pouvons calculer le salaire du principal régent, mais celui des sous-maîtres est fixé par l'arrêt à 7 livres par mois pour l'abécédaire, et 4 écus et demi, ou 13 livres et demi pour le maître d'écriture. En consultant les tableaux de la valeur des monnaies à cette époque, on voit que ces sommes répondent, en poids d'argent, à 21 francs et 42 francs, mais le pouvoir de la monnaie était alors beaucoup supérieur à ce qu'il est aujourd'hui.

Du vendredi treizième jour de novembre 1587,

Entre messire Esmes Perrot, maître ès-arts et principal régent des escoles de Montfort-l'Amaulry, appelant de certaines sentences contre lui données par le prévost dudit Montfort, ou son lieutenant, et demandeur sur requeste à fin de règlement, d'une part;

Et Me Jacob Leblanc, escrivain, et Me Jacques Arnault, intimés; les maire et eschevins de ladite ville de Montfort et lesdis Leblanc et Arnault, indivisément défendeurs, d'autre part;

Vu les pièces et procédures desdites parties; la sentence donnée par ledit prévost de Montfort le 12 juillet 1585, contenant ample règlement fait entr'icelles; autre sentence dudit prévost, du 1er février l'an 1586, par laquelle exécutant ladite sentence de règlement, il aurait ordonné que Jacob Leblanc, escrivain, demeurerait sous et à l'aide dudit Perrot pour enseigner l'art d'escripture; auquel ledit Perrot seroit tenu bailler quatre escus et demi par mois, et audit Arnault sept livres tournois, ainsi qu'il est plus à plain contenu par ladite sentence et autre du 11 mars 1586. Desquelles sentences ledit Perrot se serait porté pour appelant, et son appel reçu devant nous au moyen de deux lettres royaulx par lui obtenues en la chancellerie du roi notre sire, à Paris, le 5 avril et le 2 juillet 1586; appointement de nous donné le 15 septembre sur la requeste dudit Perrot à nous présentée le 5 juillet 1587, suivant laquelle il auroit appelé les maire et échevins de Montfort et lesdis Leblanc et Arnault par deux exploits de Chevalier, sergent à

Digitized by Google

Montfort, du 22 juillet et 3 août audit an; les défaux obtenus par ledit Perrot contre les maire et échevins, avec la requeste concluant et l'appointement par nous donné le 11e d'aoust passé;

Il est dit, faisant droit, tant sur les appellations interjetées, que demandes respectivement proposées;

Que les règlements donnés, tant le 12 juillet 1585, et samedi 1er février que 11 mars 1586, seront tenus et gardés. Et ce fesant, le principal régent et précepteur pour enseigner les lettres humaines en cette ville de Montfort, tenir escoles à l'aide de messire Jacob Leblanc, escrivain, et Jacques Arnault, pour enseigner et instruire les enfans. Lesquels Leblanc et Arnault ledit régent sera tenu stipendier par chacun mois, savoir ledit Leblanc de 4 escus et demi, et ledit Arnault de 7 livres tournois, à prendre sur la masse des profits provenant de l'éducation et enseignement des enfans dudit Montfort et des environs. Pourront lesdis Leblanc et Arnault tenir pensionnaires et en tirer les profits et émoluemens que les parens leur voudront bailler. Seront tenus à huit heures du matin aller en la principale escole et y conduire leurs pensionnaires; et y demeureront jusqu'à l'heure de onze heures et pendant ce temps enseigneront, ledit Leblanc tous les enfans en l'art d'escripture qui s'offriront à lui pour être enseignés, et ledit Arnault tous les ABCdaires. Le semblable sera par eux observé depuis deux heures après midi jusqu'à cinq heures. Et aussi avons enjoint audit principal régent de se comporter modestement avec lesdis Leblanc et Arnault, et leur remontrer gracieusement.

En cas de défaulx à ce que dessus, et où ils défaudront aller à la principale escole, seront mulctables, savoir ledit Leblanc de 6 sols parisis par jour, et ledit Arnault de 4, que le principal régent sera tenu de leur piquer et rabattre en fin de mois, qui lui accroistra le profit en cas que pendant leur absence il face bien et duement la charge, tant envers ses escoliers, qu'envers ceux desdis Leblanc et Arnault, et les tienne en modestie; sinon en cas de légitime absence et maladie, qu'ils seront tenus nous certifier, apportant le seing dudit principal régent pour

Digitized by Google

tirer de nous congé d'aller aux champs vacquer à leurs affaires. Pareillement sera tenu le principal régent faire actuelle résidence sur ses escoliers, les bien instruire et enseigner ; et ou il s'absentera d'eux par espace de temps, demeurera mulctable de la somme de 2 escus, qui lui sera rabatue sur ses gages par les maire et échevins de ladite ville, voyans et certifians lesdis Leblanc et Arnault, auxquels nous avons enjoint, sur peine de privation de leurs charges, d'en avertir incontinent lesdis maire et échevins et receveur desdis deniers pour y être pourvu. En cas d'absence de huit (jours) sera privé de sa charge et en sa place mis autre capable pour icelle exercer.

Seront tenus ledit principal régent, Leblanc et Arnault conduire les enfans au divin service en l'église de Montfort aux festes et vigiles; y assisteront ordinairement et prendront garde chacun pour soi, et le principal régent sur le tout, que leurs escoliers ne commettent aucune insolence, ains se comportent modestement ; les conduire en salut et processions en rang de deux à deux. Sur pareille peine que dessus enjoint au principal régent y tenir bien exactement la main, à ce que n'en ayons aucune plainte, et voyons devant nos yeux aucune insolence.

Et quant aux profits et émoluemens des mois des enfans et escoliers de la ville, seront baillés audit principal régent afin qu'il puisse satisfaire audis Leblanc et Arnault et à la taxe qui leur est faite. Et demeurera la taxe (laquelle seront tenus payer lesdis enfans par mois) portée par ladite sentence du 21 juillet 1585.

Et les défenses y contenues à toutes personnes de la ville et des faubourgs de faire profession et de tenir escoles et enseigner enfans, sur peine qui y est contenue, seront gardées et observées. Avons néamoin permis à messire Claude Auzeray, maître ès-arts et curé de cette ville de Montfort, de tenir en sa maison tel nombre de pensionnaires qu'il avisera bon être ; comme de semblable pourront faire toutes personnes ecclésiastiques et autres capables de ce faire, qui seront toutefois, tenus envoyer leurdis pensionnaires à la principale escole à huit

Digitized by Google

heures du matin pour y être jusqu'à dix heures, attendant unze, et de trois heures à cinq ; et payeront iceulx pensionnaires audit principal régent le salaire par mois qui est arbitré en lesdites sentences.

Aura néamoins ledit Leblanc option d'accepter l'offre portée par ladite sentence de prendre ou la moitié des profits provenant de l'érudition de toute la jeunesse, ou lesdis quatre escus et demi. Et peut aller enseigner l'art d'escripture èz maisons de cette ville à heures extraordinaires ; enseigner aux petites filles en sa maison ou autre part, et en tirer tel profit qu'il avisera, qui lui demeurera à lui seul sans en rien rapporter audit principal régent ; comme aussi ledit Arnault en son instruction d'A. B. C.

Enjoignons aux susdis principal régent, Leblanc et Arnault d'enseigner les pauvres gratuitement, ainsi qu'il est voulu par ladite sentence. Lesquels pauvres leur seront présentés par les maire et échevins de cette ville, et leur porteront un billet signé de nous à ce qu'il n'en advienne confusion.

Et nous rapportera ledit principal régent, de trois mois en trois mois certificat de sa main comme il a gardé et observé, et fait garder et observer par lesdis Leblanc et Arnault, escoliers et autres personnes qui y ont intérêt, le règlement ci-dessus porté par lesdites sentence et jugement du prévost de Montfort, sur peine d'amende arbitraire.

Les parties pour le règlement de la cause d'appel et de tout ce qui en est ensuivi, mises pour les dépens hors de cour et de procès attendu la qualité desdites parties.

Et en tant que touche la production faite par ledit Perrot contre lesdis maire et échevins, avant de juger définitivement, ordonnons que le procès leur sera communiqué pour y bailler contredit ; pour, ce fait, et réunis par-devant nous, y faire droit par notre sentence et jugement.

L'original provenant des minutes du greffe du bailliage de Montfort est signé Pierre de Goussainville, Le Pelletier, Guillard et Rafron. A la suite se lit cette mention : sans dépens.

Digitized by Google

Vingt ans plus tard, une lutte s'établit entre le principal régent du collége de Montfort et des pensions particulières. On verra par l'arrêt qui suit que l'instruction était alors florissante à Montfort, et qu'elle comprenait les éléments du latin; si l'on n'allait pas plus loin, c'était la faute du maître chargé d'enseigner les plus promus en la langue latine. On remarquera aussi que la gratuité est assurée aux enfants pauvres non-seulement dans les écoles publiques, mais encore dans les écoles particulières.

Du 23 février 1609. Entre messire Hierosme Guyart et Ypolite Loisel, prestres habitués de l'église monseigneur Saint-Pierre de Montfort, appelant du prévost dudit lieu, ou son lieutenant, d'une part;

Et maître Michel Lescoufley, précepteur régent au collége dudit Montfort, intimé, d'autre part;

Vu la requeste présentée au prévost de Montfort par ledit Lescoufley, en fin de laquelle est la demande des maire, échevins et procureur sindic de cette ville de Montfort, et les défenses faites par ledit prévost à tous gens d'église et autres de tenir aucuns enfants pour les instruire en leurs maisons, sinon audit Lescoufley, et aux habitans de mener leurs enfans pour être instruits ailleurs et par autre que ledit Lescoufley et aide qu'il sera tenu prendre pour lui aider, à peine de 24 livres d'amende; sinon pour les gens d'église il leur est permis de prendre si bon leur semble chacun jusqu'au nombre de six enfans; l'ordonnance et sentence publiée au prône de l'église de Montfort en date du trentième jour d'aoust l'an 1608, signifiée ausdis Guyart et Loisel, par exploit de Jean Lefer ? sergent..... l'acte expédié en ladite prévôté sur l'appel desdis Guyart et Loisel du 12 septembre 1608.....

Copie d'une sentence de règlement donnée par nous entre Me Esmé Perrot, maître ès-arts, principal régent des escoles de Montfort, et Mes Jacob Leblanc escrivain, et Jacques Arnault, en date du 13 nov. 1589 (Acte donné ci-devant), etc.

Il est dit que messire Simon de Quentin, prestre, et ledit

Digitized by Google

Lescoufley, suivant la nomination faite par l'assemblée générale des principaux officiers et habitans, tiendront les escoles publiques de cette ville de Montfort pour enseigner les enfans, ledit Quentin les plus promeus en la langue latine et ledit Lescoufley les moins avancés en icelle et autres qui se présenteront pour apprendre à lire et à écrire. A laquelle fin sera interpellé ledit de Quentin s'il veut continuer ladite affaire et s'y rendre assidu et diligent; sinon à son défaut y sera pourvu à la diligence des maire et échevins de ladite ville. Recevra ledit Lescoufley les gages et droits attribués tant par nos règlements que ordonnances.

Il est fait défense à toute autre personne de tenir escoles séparées en leur logis, excepté lesdis Guyart et Loisel qui pourront et leur avons permis tenir, savoir ledit Guyart jusqu'au nombre de dix petits enfans abécédaires non ayant encore atteint l'âge de neuf à dix ans, et ledit Loisel seûlement huit, aussi abécédaires; et aussi trois ou quatre pensionnaires sans qu'ils en puissent tenir un plus grand nombre sur peine d'amende arbitraire.

A toutes les parties est enjoint de montrer les pauvres gratuitement, qui ne seront compris au nombre susdit, dont ils nous bailleront certificat de mois en mois pour éviter la fraude et abus qui s'y pourraient commettre.

Seront tenus contenir leurs escoliers en toute modestie à l'église au service divin et qu'il n'en arrive aucun scandale; apprendre aux plus idoines et capables les vêpres et antiennes.

Le tout sans déroger au règlement que nous avons fait pour Me Jacob Leblanc en l'art d'escriture.

Pour le surplus et dépens sont les présentes parties mises hors de cour et de procès sans dépens.

Signé, P. DE GOUSSAINVILLE.

Nous n'avons vu jusqu'ici aucune école publique pour les filles qui recevaient leur instruction de leurs parents ou de maîtres particuliers, comme Jacob Leblanc. Les signatures de

Digitized by Google

femmes du peuple, assez fréquentes dans les minutes des tabellions du seizième et du dix-septième siècle, permettent de croire l'instruction élémentaire assez répandue parmi elles. Pour les classes aisées, nous citerons les signatures si nettes et si fermes des religieuses de Haute-Bruyère, qui semblent appartenir à un autre siècle que les écritures capricieuses qui remplissent les registres de la fin du seizième siècle où on les rencontre. Mais le prieuré de Haute-Bruyère, à une lieue et demie de Montfort, ne pouvait recevoir que quelques pensionnaires riches. La fondation, à Montfort, d'un couvent de la congrégation de Notre-Dame vint combler cette lacune au milieu du dix-septième siècle.

Voici un extrait des lettres patentes d'établissement de 1649 :

Louis, par la grace de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous, présents et à venir, salut. La réputation que les religieuses de la congrégation Notre-Dame se sont acquise par leur piété et par le charitable soin qu'elles ont d'instruire les jeunes filles, a donné sujet au sieur évêque de Chartres de permettre à celles de cet ordre du couvent de Nancy de se réfugier en notre ville de Montfort-l'Amaury et d'y vivre selon leur institut. Leur zèle augmenta l'inclination que l'on avait pour elles; les habitans de cette ville connurent qu'elles y étoient utiles pour le bien du public; et ledit sieur évêque consentit qu'elles s'y établissent et fissent batir un monastère. Dans l'intention de seconder les bons désirs de nos sujets..... de l'avis de la reine régente, notre très-chère dame et mère..... nous avons accordé aux religieuses de la congrégation Notre-Dame de s'établir dans notre ville de Montfort, d'y édifier un monastère en tel lieu qu'elles auront acquis, pour y instruire et former les jeunes filles en la pratique de la vertu selon leur institut; de fonder leur couvent pour y vivre en perpétuelle clôture sous la juridiction de l'évêque de Chartres; de recevoir tels legs et donations qui leur ont été et pourront être donnés, etc.

Donné à Paris au mois de septembre l'an 1649 et de notre

Digitized by Google

règne le septième. Signé : Louis, et sur le replis : Pour le roi, la reine régente, sa mère, présente, Guénégaud.

Collationné à l'original présenté par les dames religieuses de la congrégation Notre-Dame de Montfort-l'Amaury, par nous, conseiller du roi, subdélégué de l'intendant de Paris, le 4 septembre 1727.

Percheron.

(*Arch. nat.* Carton O, 647.)

Le même carton renferme des demandes de secours adressées en 1775 et 1776 par sœur Michelle Boré, supérieure du couvent de Montfort, au cardinal de Luynes, archevêque de Sens, président de la commission des réguliers chargée de la surveillance des communautés religieuses. A ces demandes sont joints des états du personnel de la maison, de ses revenus et de ses charges, dont voici quelques extraits :

Le couvent comptait seize religieuses de chœur dont la plus âgée avait 79 ans, la plus jeune 29; deux novices de 22 et 24 ans; huit sœurs converses; six grandes pensionnaires ou dames en chambre, et quatorze pensionnaires de classe; quatre domestiques et un jardinier. En tout 51 personnes.

Les biens fonds du couvent étaient : la ferme de la Bâte, près Maule, louée 1,600 livres; 38 arpents de terre à Thoiry, loués 400 livres; 22 arpents et demi à Méré, loués 330 livres; 9 arpents 28 perches de mauvaise terre à Condé, loués 50 livres. Les autres terres et les prés se trouvaient à Montfort, Basoches, le Tremblay, Auteuil, la Musse, etc. Leur total était d'environ 350 arpents, et le total des fermages 4,100 livres. Il faut y ajouter le jardin du couvent, de 2 arpents, dont le revenu est évalué 300 livres; 3 arpents et demi de pré rapportant 110 livres; 5 quartiers de vieille vigne en deux pièces, l'une à Méré, l'autre à Galluis, lesquelles n'ont produit depuis huit ans qu'en 1772 quatre muids de vin, et en 1775 cinq muids, ce qui fait année commune 150 livres. Le bénéfice de la basse-cour est de 100 livres.

Digitized by Google

Les rentes sur l'hôtel de ville de Paris se montent à 5,151 l. 17 s. 6 d. 50 livres de rente sur la terre de Groussay ont été léguées par Mme Forcadel le 7 juin 1738. Quinze autres rentes forment un total de 297 livres. Huit religieuses ont des rentes viagères se montant à 630 livres.

Six grandes pensionnaires, qui se fournissent de bois, chandelle et blanchissage, payent 350 livres; quatorze pensionnaires de classe payent 250 livres chacune.

« Quant au produit des ouvrages il est peu considérable. « Celles qui sont en état de rendre service sont surchargées « à cause des infirmités de plusieurs religieuses et sœurs. « L'office de chœur qui est le bréviaire romain, l'instruction « des pensionnaires, celle des externes dans trois classes, les « charges de la lingerie et de l'infirmerie occupent presque tout « le temps et n'en laissent que très-peu pour l'ouvrage. »

Le total du revenu est de 16,489 livres.

L'évaluation des charges annuelles est de 2,515 livres, dont: 100 livres pour les censives dues aux seigneurs; 126 pour les décimes; 600 livres pour les honoraires du chapelain; 110 livres pour ceux du médecin; 600 livres pour les réparations du monastère, de la ferme de Maule et de deux petites maisons louées, etc.

Les dépenses pour la nourriture sont évaluées 16,289 livres. 115 à 120 setiers de blé qui ont valu depuis longtemps 37, 38 et 42 livres le setier, valent 4,600 livres. Il en reste bien 10 au moulin pour la mouture, et 17 sont employés à une aumône fondée de 50 l. de pain par semaine. 9,000 livres de viande à 6 sous et demi et 7 sous la livre, ce qui fait trois livres et demie de viande par semaine pour chaque personne, total 3,000 livres. 12 muids de vin à 100 et 110 livres; 12 muids de cidre à 20 livres, plus 80 livres pour les entrées du vin et du cidre. 4 minots et demi de sel coûtent 270 livres; on emploie 250 livres d'huile à manger à 20 sous, 100 livres de castonade à 15 sous, 100 livres de sucre à 20 sous. On brûle 40 cordes de bois à 30 livres, sans compter une livre pour droits d'entrée, etc., etc.

Digitized by Google

Depuis huit ans les charges ont excédé les revenus de 2,000 livres par an et plus, à cause du renchérissement des choses nécessaires à la vie et de la stérilité des vignes. Aussi le couvent doit 4,000 livres au boucher, 1,800 livres au marchand de bois, etc.; en tout 16,960 livres.

D'après une note jointe à la demande d'un secours faite par le couvent de Montfort, il aurait perdu 2,300 livres de rente par le système. Il s'agit des opérations insensées de Law qui, en 1720, avaient jeté un tel trouble dans la circulation monétaire que beaucoup furent ruinés sans avoir pris part aux spéculations fiévreuses de cette époque.

Nous trouvons une autre mention des classes gratuites dans l'état des bâtiments du couvent : « Derrière l'aile au levant « est un batiment où sont les classes pour les petites externes « que les religieuses sont obligées d'instruire par leur qua- « trième vœu. »

Un dénombrement de 1781 indique dans le couvent seize religieuses, sept sœurs, dix-huit pensionnaires et trois tourières. Peu après le couvent fut détruit par la Révolution. L'église et la plus grande partie des bâtiments ont été démolis, et le reste forme une maison bourgeoise.

Outre les classes gratuites du couvent de Notre-Dame, il y en avait une autre pour les filles à l'Hôtel-Dieu de Montfort, fondée par Mlle Marthe Dupuits, née en 1640 et morte le 18 juillet 1721. Voici le texte de cette libéralité dans son testament en date du 25 décembre 1709.

« Pour la plus grande gloire de Dieu, je, Marie-Marthe « Dupuits, âgée de soixante-neuf ans..... Je donne à l'Hôtel- « Dieu de Montfort-l'Amaury, pour aider à la fondation d'une « ou plusieurs sœurs de charité pour le service des malades et « l'instruction des pauvres filles, tous mes meubles et immeu- « bles à la réserve des legs ci-après énoncés, à la condition que « ladite sœur de charité dira et fera dire tous les jours une « prière pour le repos de mon âme par les enfants qu'elle ins- « truira, et me nommera par mon nom en la leur faisant dire;

Digitized by Google

« et si la fondation ne pouvait pas subvenir à l'entretien et « qu'elle cessât d'être, je donne le tout aux pauvres malades de « la paroisse. »

La commune de Montfort jouit encore d'une rente de 112 fr. 50 c. provenant de ce legs.

Nous avons vu par l'acte de 1609 que l'enseignement était alors donné gratuitement à tous les garçons pauvres. Cette situation heureuse ne dura pas longtemps et fut sans doute détruite par la misère que causèrent les troubles de la Fronde. Nous trouvons à la fin de ce siècle et au milieu du suivant des libéralités particulières ayant pour but d'assurer l'instruction gratuite des pauvres.

La première est un legs de 40 livres de rente fait en 1664 par la demoiselle Renée Bouju à la fabrique de l'église de Montfort, pour l'entretien d'un précepteur ecclésiastique depuis la Toussaint jusqu'à la Saint-Jean. La fabrique en fut mise en possession par acte de la prévôté de Montfort du 1er avril 1666. Au siècle suivant, cette rente figure dans les comptes de la fabrique au nombre des revenus chargés de fondations qui formaient la part du curé (Papiers de la fabrique).

Par son testament du 18 octobre 1744, M. de Salle du Auvais, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de grenadiers, demeurant place Normande, à Montfort, lègue 50 livres de rente pour le maître d'école ou pour le prêtre qui voudra bien se charger de l'éducation des pauvres de la paroisse (Minutes de Me Brault, notaire). Nous ne savons si ce legs a jamais eu son effet.

Dans son testament du 1er septembre 1745, M. Louis-Henri Dorieu disait : « Je lègue pour tenir l'école des pauvres en- « fants et l'habitation de leur maître une maison à moi appar- « tenant à la Moutière, vis-à-vis la fontaine et le lavoir (1). »

(1) Cette maison, qui date du seizième siècle, existe encore et porte le no 14. L'étage supérieur est en encorbellement avec deux fenêtres geminées. Des réparations récentes lui ont enlevé presque tout son cachet.

Digitized by Google

Cette maison, qui paraît avoir servi d'école dès le vivant de M. Dorieu, conserva sa destination jusqu'à la Révolution.

Cependant M. Dorieu ne s'en tint pas à cette première libéralité et, deux ans après, il fit à la fabrique une magnifique donation dont elle ne jouit que jusqu'à la Révolution, à l'époque de laquelle elle fut confisquée. Voici un extrait de cet acte qui est du 1er décembre 1747 :

Par-devant les conseillers notaires du roi soussignés, à Paris, fut présent messire Louis-Henri Dorieu, chevalier de Saint-Lazarre, demeurant depuis plusieurs années à Montfort, rue de la Minotte (1). Lequel pour contribuer à la célébration du service divin et éducation de la pauvre jeunesse de Montfort, a, sous le bon plaisir de M. l'évêque de Chartres, donné à la fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre de Montfort, ce acceptant pour elle messire Vallou de Boisroger, bachelier en théologie, curé de ladite ville, administrateur de l'Hôtel-Dieu et de la Charité des pauvres de ladite ville; Jean de Folleville, curé de Méré; Noël-Antoine Barat et Antoine Vincent, prêtres, vicaires de la paroisse de Montfort; Me Jacques Delamotte, prêtre, sacristain de ladite paroisse; Me Pierre Delatouche, prêtre, maître d'école des pauvres de la ville; Louis Cornillon, marchand épicier, Jacques Gilbert, maître boulanger, et François Piquet, maître tonnelier, marguilliers de ladite fabrique; messire François-René Coustol, maire perpétuel de la ville de Montfort; Louis Delaisse, lieutenant du premier chirurgien du roi, Louis Olivier, marchand drapier, Antoine Barbot, marchand, Philippe Robert, procureur au bailliage, Simon Grostête, notaire royal, Jean Cornillon, marchand, Pierre Oudart, menuisier, Jean Lhermitte, tonnelier, et Ambroise Dubreuil, cordonnier, tous anciens marguilliers de ladite œuvre; 3,696 livres 2 sous 5 deniers de rente en douze parties, huit sur les gabelles, dont la première de 625 livres, la seconde, etc.; à lui appartenantes de la succession de Claude-Henri Dorieu, son père, le 9 août 1731, et de son frère unique, Jean Dorieu,

(1) Dans la maison appartenant aujourd'hui à M. Le Pippre.

Digitized by Google

et quatre parties sur le clergé, la première de 56 livres 8 sous, etc., à lui données le 7 septembre 1724 par Marguerite Desplaces, veuve de Jean Dorieu, écuyer, seigneur du Lieutel, et demoiselle Anne Desplaces, fille majeure.

A jouir par ladite fabrique de la propriété dès aujourd'hui, et des arrérages du jour de son décès, de la manière suivante :

ART. 1er. Il sera donné en deux paiements 400 l. à M. le curé, 300 l. au vicaire de la paroisse, 500 l. à chacun des trois prêtres habitués ou sous-vicaires, 200 l. au sacristain de l'église, 300 l. à la fabrique, 96 l. 2 s. 6 deniers à la confrérie du S.-Sacrement nouvellement établie en cette paroisse; *400 livres à un maître d'école pour instruire cinquante enfans de cette ville, leur apprendre à lire, écrire, l'arithmétique et leur faire le cathéchisme;* 500 l. au trésorier de ladite fondation, des autres revenus fixes et casuels de la fabrique, de ceux de l'Hôtel-Dieu et de ceux de la Charité des dames de la ville. Ledit receveur employera en dépense ce qu'il lui aura coûté pour faire les recouvrements et faux frais, et chaque donataire supportera sur ce qu'il touchera les frais légitimes. Cette nomination du receveur étant très-nécessaire pour remédier aux abus qui se sont commis jusqu'à présent dans les recettes et dans les redditions de compte.

ART. 3. Tous les ecclésiastiques dotés par les présentes..... confesseront, cathéchiseront, prêcheront, montreront à chanter aux enfans de chœur et assisteront les malades, suivant leurs talents, sans pouvoir s'en exempter sous quelque prétexte que ce soit.

ART. 4. Le curé, le lieutenant général, le maire et le procureur du roi, nommeront un prêtre, ou s'il ne se trouve pas de prêtre capable un laïc pour maître d'école. Il suivra les règlements touchant les écoliers qui s'observent à présent, et tous ceux que Messieurs les nominateurs pourront lui donner. Il fera dire à ses écoliers un *de profundis* à la fin de chaque classe à l'intention des fondateurs de son école, lors de leur décès. Il assistera le dimanche et fêtes à tous les offices, et s'il est prêtre il fera à son tour diacre et sous-diacre. Il ne pourra exiger des

Digitized by Google

cinquante pauvres que douze sous par an pour les chauffer en hiver. Ce sera le curé qui choisira les cinquante pauvres écoliers.

Art. 5. Au moyen de cette donation la maison rue de la Minotte, acquise par le sieur Dorieu de Jean Genty, tailleur d'habits, demeurera quitte de 30 livres de rente dont elle était chargée pour un maître d'école des pauvres.

Les articles suivants règlent la manière de rendre les comptes et fondent un service dans l'octave de la fête des Morts.

Art. 11. Si au jour de la grande Fête-Dieu il ne se trouvait personne d'un état convenable pour porter les cordons du dais, les marguilliers choisiront quatre enfans de douze à quinze ans qu'ils feront revêtir en aube pour tenir lesdis cordons.

Art. 12. Il sera placé d'ici à six mois dans la sacristie un marbre blanc sur lequel sera gravé en grosses lettres noires bien visibles : « Tous messieurs les ecclésiastiques qui offriront « en cette église le saint sacrifice de la messe sont priés et « obligés de prier Dieu dans le *Memento* de leur messe pour « M. Louis-Henri Dorieu leur fondateur. » Pareille pierre sera posée au-dessus de l'œuvre, sur laquelle sera ajouté après le décès dudit sieur : « Tous messieurs les habitans de « Montfort sont suppliés se ressouvenir dans leurs prières de « ce pauvre pécheur. »

Art. 13. Il est fait réserve après la mort de M. Dorieu d'une rente viagère de mille livres, et tant qu'elle subsistera le trésorier payera 300 livres à M. le curé, 150 au vicaire, 100 à chacun des sous-vicaires, 100 au sacristain, 300 au maître d'école, 100 à la fabrique et 46 livres 2 sous 6 d. à la confrérie du Saint-Sacrement.

Art. 14. Toute contestation sera réglée par Mgr l'évêque de Chartres, etc.

Art. 15. En cas de non soumission à l'évêque, la présente donation sera transportée *ipso facto* au couvent de Notre-Dame de cette ville, etc.

L'article 16 prononce une amende de 300 livres pour le trésorier par chaque année de retard dans la reddition de ses comptes, etc., etc.

Digitized by Google

Dans une assemblée du 27 décembre suivant, M. Dorieu nomma trésorier M. René Coustol, maire de la ville; mais comme le donateur ne mourut que onze ans plus tard et que la fabrique n'entra en jouissance de la donation qu'en 1761, nous allons auparavant parler d'une autre fondation.

M. Pierre Gohard, curé de Montfort, se dit âgé de trente ans dans un acte du 16 mars 1717. Il était donc né en 1687. Nous croyons retrouver sa mère dans Marguerite Gerbé, qui le 3 mai 1707 est dite veuve de Guillaume Gohard, procureur au bailliage de Montfort, que d'autres titres nomment en 1673 et 1674. M. Gohard était encore curé de Montfort en 1729, mais en 1741 il était devenu grand vicaire du diocèse de Noyon. La lettre suivante, écrite à son successeur dans la cure de Montfort, montre combien il s'intéressait aux écoles de notre ville.

Noyon, 12 juin 1741.

N'imputez pas, Monsieur, à négligence mon retardement à répondre à l'honneur de votre dernière lettre. Je la recevois dans le moment où arrivant d'une longue et pénible visite dans laquelle j'ai parcouru les deux tiers de ce diocèse. Le zèle avec lequel on y pourvoit à l'instruction de la jeunesse, qui a presque dans chaque paroisse un maître et une maîtresse d'école, anime celui que j'ai toujours eu pour les pauvres garçons de Montfort qui manquent d'un secours si essentiel que je préfère beaucoup à celui de leur nourriture. Je suis fort aise que vous songiez à le rendre stable par une fondation, mais il est difficile de l'assurer. Feu M. Lemaire m'a flatté pendant trois ou quatre ans d'en faire une moins considérable, mais qui a échoué avec lui. Il n'est pas aisé de trouver des fonds suffisants pour une pareille œuvre. En attendant que la Providence vous les procure, vous pouvez compter que je contribuerai à l'entretien du maître que vous choisirez, et que durant un an à compter du jour où il entrera en exercice, je payerai sur le pied ordinaire l'écolage de dix pauvres. Vous avez encore une fondation de dix écus pour cette œuvre qu'on lui peut appliquer et dont tout le monde vous instruira.

Digitized by Google

A l'occasion de fondations, trouvez bon que, sans vous faire de reproches que vous ne méritez pas, je marque combien je suis piqué du peu de justice que l'on rend à feu Mlle Duménil qui en a fait une considérable dans cette église, qui demeure sans exécution. J'en ai écrit à M. de Sainte-Palaye et je ne lui dissimule pas que ceux qui voudroient devenir fondateurs à Montfort sont extrêmement refroidis par cet exemple.

Votre très-humble et obéissant serviteur,

GOHARD, *archidiacre*,
Vicaire général de Noyon (1).

Nous venons de voir que la fondation d'une école gratuite que M. Gohard désirait sans trop l'espérer, fut réalisée quelques années après par la générosité de M. Dorieu. L'ancien curé de Montfort résolut alors d'employer à l'encouragement de l'étude du latin, nécessaire pour le recrutement du clergé, ce qu'il destinait à l'instruction élémentaire. Il légua à la fabrique une partie de ses biens, pour la moitié de la rente à en provenir être distribuée aux pauvres par les mains des dames de charité, et l'autre moitié être employée par le curé et les deux premiers marguilliers à l'entretien perpétuel d'un maître qui enseignera aux enfants pauvres la grammaire latine.

Ce legs produisit une rente de 438 livres dont le titre fut remis au trésorier des dames de charité, à charge de payer tous les ans 219 livres au maître désigné par la fabrique (2). Par délibération du 20 février 1752, le bureau des marguilliers nomma M. Hargenvilliers pour tenir le premier, moyennant cette rente de 219 livres, l'école fondée par M. Gohard. Il devra tenir sa classe deux fois par jour et deux heures chaque fois, et montrer à six enfants le latin, le catéchisme, le plain-

(1) Original aux *Archives de la fabrique de Montfort*.

(2) Les maîtres d'école ont joui de la rente léguée par M. Gohard jusqu'à la Révolution. En 1781, elle fut payée à M. Daméme, et en 1788 à M. Courtois. Les deux tiers du capital furent alors remboursés en assignats sans valeur, et elle se trouva réduite au tiers consolidé. Le Bureau de bienfaisance la possède encore et l'applique toute entière aux besoins des pauvres.

Digitized by Google

chant, la note et les cérémonies, et les conduire deux à deux à l'église. C'était donc une espèce de maîtrise et une préparation aux études ecclésiastiques (1).

Cependant M. Dorieu mourut le 24 juin 1758. M. de Lamoignon de Monrevaux et les autres héritiers refusèrent de reconnaître la validité de la fondation faite par le défunt. Il fallut plaider, d'abord au Châtelet, puis au Parlement et enfin aux Requêtes du Palais. Ce ne fut que le 16 juillet 1761 que cette Cour donna gain de cause à la fabrique et condamna les héritiers de M. Dorieu aux dépens. Mais, dit le registre que je copie, comme il serait impossible à la fabrique de retirer les frais d'un président à mortier et d'un maître des requêtes qui, pour en éviter le payement, se mettaient en devoir d'appeler de la sentence, il a paru plus prudent de payer les frais. Ils se montaient à 768 livres et furent répartis entre les parties prenantes. Mme Dorieu, pour trois ans de sa pension viagère de 1,000 livres, reçut 2,969 livres 9 sous 6 deniers; M. Vallon de Boisroger, curé, reçut 817 livres 16 sous; M. Philbert, vicaire, 408 livres 18 sous; chacun des autres prêtres habitués, Balthazard Petit, Jacques Legrand et Pierre-Paul Boillet, 1,090 livres; le prêtre sacristain, Jacques Delamotte, 272 livres 12 sous. Quant au maître d'école, Pierre de la Touche, craignant à cause du procès de ne rien recevoir, il avait abandonné la place le 16 septembre 1759. Il ne reçut que 465 livres, laissant libre une somme de 352 livres. M. Coustol, le trésorier, eut pour sa part 1,363 livres.

Mme Dorieu vivait encore en 1781. Après elle le maître d'école eut la totalité des 400 livres, mais pas pour longtemps, car cette fondation fut confisquée à la Révolution avec le reste des biens de l'église.

Outre les écoles publiques, il existait à Montfort des pensions privées. En 1781, M. Delabrosse en tenait une dans une maison au bas de la rue du Four, et M. Duhamel une autre dans le haut de la même rue. Cette dernière paraît avoir eu une assez bonne réputation.

(1) Archives de la fabrique et du Bureau de bienfaisance.

Digitized by Google

L'histoire des écoles de Montfort à l'époque moderne sort un peu du domaine d'une société archéologique. D'ailleurs la liste des instituteurs qui se sont succédés, les migrations de l'école d'une maison à l'autre et des vacances forcées, faute d'un local pour la classe, n'ont pas un intérêt assez général et nous entraîneraient dans trop de détails. Pour résumer cette histoire pendant le dix-neuvième siècle, on peut la partager en trois périodes.

Pendant le premier tiers du siècle, au sortir des désastres de la Révolution, tout est laissé à l'initiative privée. Le maître tient la classe chez lui et ne reçoit les indigents que lorsqu'une âme charitable paye pour eux. Si en 1821 le comité cantonal de l'instruction primaire adresse au conseil municipal de Montfort une demande de subvention en faveur de l'école mutuelle du sieur Choisne, il lui est répondu le 15 mai : « Le Conseil, « attendu que ses ressources ne lui permettent pas de se « livrer à toute sa sollicitude, regrette amèrement de ne pou- « voir encore pourvoir à l'instruction de la jeunesse indi- « gente de cette ville. »

Pendant le second tiers de ce siècle, l'initiative privée et des lois plus favorables remédient à cette négligence. Claude-François-Jean Dulieu, ancien officier d'artillerie, décédé le 3 février 1832, laisse une somme de 4,000 francs à placer sur l'État, et dont le revenu doit être employé *à payer un instituteur primaire pour l'instruction des enfants indigents de cette ville.* La même année, Marie-Marguerite Soubrillard, veuve de M. Antoine-Sébastien Barbot, laisse 400 francs à l'Etablissement de bienfaisance de Montfort, *à charge de procurer l'éducation primaire à un ou plusieurs enfants pauvres de la ville.* Le Bureau de bienfaisance remet chaque année à la ville la rente de 19 francs provenant de ce legs. Pendant longtemps ces deux rentes furent le seul argent consacré par la ville à l'instruction primaire.

Dès 1828, quelques citoyens zélés avaient jeté les bases d'une association de bienfaisance pour l'amélioration de l'instruction primaire dans le canton de Montfort. Cette Société prit corps

Digitized by Google

en 1831, et pendant deux ans paya la rétribution scolaire d'un grand nombre d'enfants indigents. Lorsque la loi du 28 juin 1833 eut mis cette rétribution à la charge des communes, la Société donna à ses protégés les fournitures scolaires qui leur manquaient et encouragea l'enseignement par des distributions de prix annuelles. Plus tard, elle rétribua et surveilla avec une sollicitude constante de nombreux cours d'adultes. Elle essaya aussi, mais avec peu de succès, de propager les salles d'asile.

Le troisième tiers du siècle, dans lequel nous sommes entrés depuis une douzaine d'années, paraît vouloir se distinguer par un essort tout particulier donné à l'instruction populaire. Notre ville n'est pas restée en arrière de ce mouvement et a reconstruit ses écoles au prix de grands sacrifices; puis, pour suivre le courant du jour, elle a décidé la gratuité absolue de l'instruction. Les instituteurs du canton, aidés de souscriptions, se sont formé une bibliothèque pédagogique, et des bibliothèques scolaires s'organisent de toutes parts. Le département entrant dans la voie suivie par la Société cantonale, a organisé dans chaque canton des concours qui s'étendent et prennent chaque année une nouvelle importance. Les examens pour les certificats d'études primaires sont très-suivis. Pourvu que de nouvelles révolutions ne viennent pas bouleverser le pays, pourvu que les passions politiques ne remplacent pas la liberté par la tyrannie, tout présage une heureuse expansion de l'instruction primaire.

Mais il ne faut pas que le succès du temps présent nous rende injustes pour les efforts faits dans les siècles passés. Les écoles de Montfort ne datent pas d'hier; probablement contemporaines de la fondation de la ville, elles ont eu des jours glorieux et des époques d'abandon. Tâchons de faire mieux que nos devanciers, mais sans mépriser ce qu'ils ont fait. Calomnier le passé est un triste moyen de glorifier le présent.

Digitized by Google

PUBLICATION DE LA PAIX D'ARRAS

Faite à Montfort le 20 avril 1445

Peu d'époques furent plus désastreuses pour la France que le commencement du quinzième siècle, et les malheurs de la guerre dont nous avons été témoins ne peuvent nous en donner qu'une faible idée.

Le règne de Charles V avait été très-laborieux et rempli de misère malgré la sagesse du souverain, le courage de ses généraux et l'intelligence de ses ministres. Mais lorsque son fils, le malheureux Charles VI, eut perdu la raison, le pouvoir tomba entre les mains des princes du sang dont l'ambition et l'avarice mirent le désordre partout. La guerre civile éclata à la suite de l'assassinat du duc d'Orléans par le duc de Bourgogne, le 23 novembre 1407. Paris tomba sous la domination des Cabochiens, et il n'y eut pas de province qui ne fut ravagée par les deux factions des Armagnacs et des Bourguignons. La défaite de ce parti à Paris et la crainte d'une invasion du roi d'Angleterre força cependant les princes à se rapprocher. Au mois d'octobre 1444, la paix d'Arras fut conclue entre Charles VI et le duc de Bourgogne, et après plusieurs ratifications elle fut enfin publiée le 2 février 1445.

Mais le désordre avait été si grand qu'il ne put s'apaiser que peu à peu; tant de meurtres et de ravages avaient accumulé des haines qu'il fallait contenir et calmer. Des délégués spéciaux durent parcourir les provinces pour faire reconnaître la paix, l'imposer à tous ceux qui restaient en armes et la faire jurer par tous. Le carton J. 948 des Archives nationales renferme une collection de parchemins scellés relatifs à la publi-

Digitized by Google

cation de cette paix, parmi lesquels une liasse de 77 pièces relatives à la publication de cette paix à Montfort. Toutes ces pièces sont des cédules individuelles par lesquelles les nobles, gens d'église et bourgeois du comté de Montfort jurent d'observer la paix publiée au nom du roi. On ne peut y chercher aucun détail historique. Tout l'intérêt réside dans les noms des personnes qui donnent ces promesses, dans leurs signatures et dans leurs sceaux mis au bas de l'acte. Cet intérêt a paru assez vif pour que cette liasse soit déposée au musée des Archives nationales comme un spécimen de l'écriture et de l'orthographe du temps. Le volume consacré à la description de ce musée donne le texte de l'adhésion de Jean Rousseau, seigneur de Mareil. C'est une des plus irrégulières comme écriture et comme orthographe, et qui ne peut pas plus être donnée comme modèle que les arrêtés de tel maire de campagne de nos environs.

Parmi les parchemins renfermés dans le carton J. 948, l'adhésion des habitants de Saint-Quentin est datée du 28 mars 1415 (nouveau style, n° 2); celle des habitants de Châtillon-sur-Loing, du 4 avril (n° 3). Les manants et habitants d'Auxerre font le même serment le 7 avril (n° 8); ceux de Pithiviers-le-Chatel, le 23 avril (n° 7); ceux de Beaune en Gatinais, le 8 mai (n° 5). Une mission fut envoyéee beaucoup plus tard dans le Gévaudan (n° 6), et les habitants de la Voulte ne donnèrent leur adhésion que le 21 août (n° 10).

Par lettres du 13 mars 1415, le roi avait commis Robert le Maistre, escuier d'escurie du roi, bailli de Gisors et des anciens ressorts d'icelui bailliage, pour publier cette paix dans la circonscription qu'il administrait. Du 6 au 9 avril, il se trouvait à Vernon lors de la *Cohue* ou assemblée générale. Après la publication de la paix, il reçut de 74 personnes, nobles, gens d'église ou bourgeois un parchemin signé et scellé sur simple queue, constatant leur serment d'observer cette paix. Ces 74 serments, cotés 32 à 105, forment une liasse dans le carton J. 948.

Digitized by Google

Une seconde liasse de 77 cédules, numérotées 106 à 182, dont nous allons donner des extraits, a été formée des serments prêtés par les nobles, gens d'église et bourgeois du comté de Montfort. Ils sont datés des 20 et 21 avril 1415 et offrent, comme nous l'avons dit, une grande variété d'écritures et d'orthographes, mais une rédaction presque identique. Plusieurs sont fort difficiles à lire. Les parchemins ont 15 à 20 centimètres de long sur 8 à 10 de haut. Dans le bas on a détaché une languette du parchemin pour y apposer un petit sceau ou signet, ordinairement en cire verte, rarement en cire rouge, dont quelques-uns sont très-bien conservés, d'autres ne présentent plus qu'un faible débris.

Les numéros 106 à 132 appartiennent au clergé. Les petits sceaux en ogive et sur cire verte se ressemblent beaucoup et offrent en général la représentation du patron de la paroisse.

106. Jean Courancez, prestre, curé d'Escrones, au diocèse de Chartres.

107. Jean Sachien, chapelain de Saint-Martin de...

108. Jean Le Miglier, curé de Saint-Germain de Hanches.

109. Pierre du Marchais, curé de Droue et de la Madeleine d'Espernon.

110. Jean de la Porte, curé de Saint-Pierre d'Espernon et chapelain de Crèches.

111. Jean Labbé, curé de Abluis.

112. Jean Guyot, curé de Allainville.

113. Jean Landri, chapelain de Hatonville.

114. Frère Miles Fourquet, prieur de Saint-Arnoul.

115. Michel Boillart, curé de Saint-Arnoul-en-Iveline.

116. Giles Houdemer, curé de Saint-Lubin de Rambouillet.

117. Frère Ferrant de Montreuil, prieur de Houdeac.

117 *bis*. Jacques Certain, curé de Hodent.

118. Frère Vincent, abbé de Notre-Dame de Grandchamp.

119. Jean Lecomte, curé de Galluis et chapelain de Montfort.

120. Frère Julien Le Roy, prieur de Notre-Dame de Haute-Bruyère.

Digitized by Google

121. Jean le Ferpier, prieur de Thoiri.

122. Jean de Gourecet, chapelain d'Elleville.

123. Jean de la Haye, curé de Flexanville.

124. Jean Guillemoust, curé de Besconcelles (Orgerus).

125. Jean de la Motte, curé d'Auteuil.

126. Jean Goulatte, curé de Notre-Dame d'Autouillet.

127. Olivier Damel, curé de Bouhoust.

128. Simon Le Sueur, chapelain de Basoches.

129. Robert Chivignot, curé de Saint-Rémi-l'Oneuré, desoubs Haulte-Bruyère.

130. Pierre Le Conte, chapelain de la ville et paroisse de Méry.

131. Jean Fleury, chapelain de la paroisse de Baine, au diocèse de Chartres, en la conté de Montfort.

132. Edouard Maréchal, curé de Grosrouvre et chapelain de Montfort.

133. Loup ? ou Louys ? Lestendart, chevalier, seigneur de Hanches et receveur ? d'Espernon.

134. Jean du Chasteau, escuier.

135. Pierre Prévosteau, bailli de Breteucourt.

136. Lyonet Le Maire, prévost de Bréteucourt pour le conte de la Marche.

137. Guillaume de Chaudejorre, écuier, demeurant à Groslu, en la chatellenie de Breteucourt.

Sur son sceau un écu parti : au premier un fer de lance, au second.....

138. Germain ? de Garancières, écuier.

139. Guillaume Regnier ? écuier, demeurant à Garancières.

140. Thibaut de Thisy, escuier, demeurant à Alainville-en-Beauce, en la justice de Bréteucourt.

141. Jean de Rancomiet, escuier, demeurant à la Brière ?

142. .....

143. Guillaume de Lamayre, prieur de Saint-Martin de Bréteucourt.

144. Jean Le Maire, escuier, demeurant à Bréteucourt.

Digitized by Google

145. Roger de Sabrevois, escuier, demeurant à Thiouville.

146. Guillaume de Feranville, escuier.

147. Jean de Havelu, escuier.

148. Aubellet de Saulx, escuier, seigneur dudit Saulx, en la conté de Montfort.

Sceau en cire verte à l'écu chevronné.

149. Guillaume Bequet ? escuier, demeurant à Oreval, en la haute justice de la Forest de Richebourg.

150. Robinet du Buat, escuier, demeurant à Autouillet.

151. Jean Buyet, escuier, demeurant à Thoiry.

152. Philippot Balu, escuier, demeurant à Thoiry.

153. Jean de Montouser, escuier, demeurant à Elleville.

154. Jean de Hargeville et Pierre de Hargeville, escuiers, frères, demeurant en la conté de Montfort.

Ecriture très-personnelle; sceau en cire verte.

155. Henry de Sabrevois, escuier, demeurant à Garancières, en la comté de Montfort.

156. Arnoul Babauchaye ? écuier, demeurant à Chevaumort ? en la conté de Montfort.

157. Sachent tous que Jehan Rouceau, esquier, segneur de Maruel en partie, ay au jour dui XXI[e] jour davril lan mil CCCC et XV après Pasques, juré observer la pais, etc.

158. Huguelin Tonnoy, escuier, demeurant à la Queue.

159. A tous ceux qui ces présentes lettres verront Jehan Guignesoye ? licentié en lois, bachelier en décrêt, bailli de la conté de Montfort et des anciens ressorts d'icelle conté, salut. Savoir faisons que aujourdhui XXI[e] jour d'avril l'an mil CCCC et XV après Pasques, à Montfort-l'Amaury, nous avons veu et oi, lues mot à mot, certaines lettres royaulx scellées en lacs de soie et cire vert, données en date le second jour de febvrier dernier passé, faisant mention de la paix naguères ordonnée par le roi, nostre sire en son royaume et entre ses sujets; et après avoir fait serment sur notre foi et sur la croix et saints évangiles de Dieu, ez mains de noble homme, Robert le Maistre, écuier d'écurie du roy nostre sire, son bailli de Gisors et des

Digitized by Google

anciens ressorts d'icelui baillage, commis par lettres royaulx données en date du 13e jour de mars dernier passé, que bien et loyaument nous tendrons et garderons, ferons tenir et garder ladite pais et toutes les choses déclarées èz dites lettres royaulx. En tesmoin de ce nous avons fait sceller ces dites lettres de nostre scel l'an et le jour dessus dis.

Fragment de sceau en cire verte. Pierre gravée représentant une tête d'homme. (Voir *Inventaire des sceaux*, n° 2332.)

160. Saichent tuit que je Joret Layr, receveur général de la conté de Montfort pour très-haut et puissant prince monseigneur le duc de Bretaigne, conte dudit Montfort, j'ai aujourdhui, etc.

Sceau en cire rouge. Pierre gravée représentant saint Michel terrassant le démon. (Voir *Inventaire des sceaux*, n° 5404.)

161. Jamet le Baicle, chastelain hérédital de Montfort et procureur de la conté dudit Montfort pour monseigneur le duc de Bretaigne.

162. Saichent tuit que je Michiel Le Conte, prévost de Montfort-l'Amaury, etc.

163. Gui Clacelier, bourgeois, demeurant à Montfort.

164. Jean de la Porte, demeurant à Sonchamp.

165. Noel Gillet, demeurant à Montfort. Signe Gillez.

166. Sachent tous que je Jehan de Karmin, demeurant à Richebourc, en la conté de Montfort-l'Amaury.

Sceau en cire rouge. Ecu portant deux écus ? en chef et un trèfle en pointe.

167. Sachent tous que je Estienne Guyart, procureur ? du roi nostre sire, sur le fait des aides et grenier à sel de Montfort-l'Amaulry, et tabellion audit lieu ai aujourdhui, etc. En témoin de ce j'ai scellé ces lettres de mon scel.

Fragment de sceau en cire rouge.

168. Jean Boulehart, escuier, demeurant à Epernon.

169. Denis Edouart, lieutenant du bailli d'Epernon..... témoin mon seing signe manuel cy mis et le scel de Pierre Mallevie.

Digitized by Google

Le sceau de Pierre Mallevie présente un écu à une fasce accompagnée de deux merlettes en chef et d'une étoile en pointe.

170. Jehan de Sèvres, escuier, panetier du roi, seigneur de Marvilliers, en la chastellenie de Rochefort.

171. Miles ? Le Paige, prévost d'Espernon.

172. Simon Boschart, demeurant à Baigne (Beynes) ? huissier de salle du conseil du roi.

173. Sachent tuit que je frère Adam de la Chesnée, prieur du prieuré Mgr Saint-Laurens assis en la ville de Montfort, ai aujourdhui XX^e^ jour d'avril, l'an mil IIII^c^ et quinze après Pasques, à Montfort-l'Amaury, vu et oi certaines lettres royaulx, etc..... En tesmoin j'ai scellé ces lettres de mon scel duquel je use.

Sceau en cire verte, représentant un saint en pied peu distinct.

174. Jehan Le Merre, prieur de Saint-Martin en Vuquessin, ai aujourd'hui à Montfort-l'Amaulry, etc.

Sceau en cire verte. La légende de saint-Martin. (Voir *Inventaire des sceaux*, n° 9502.)

175. Pierre Dupré, curé de Garancières..... témoin le sceau de ladite cure cy mis le jour dessus dit.

Sceau ogival en cire verte, représentant un saint debout.

176. Simon Douin, curé des Essarts-le-Roi, met le sceau de sa cure qui représente un évêque.

177. Jacquet de Praelle (Presles), demeurant à Aubeville, en la chastellenie de Bréteucourt.

Sceau armorial : trois hermines ? surmontées de trois étoiles ? L'*Inventaire des sceaux*, n° 3297, dit six coquilles, mais avec un point de doute.

178. Thibaut de Mareul, escuier, demeurant audit lieu de Mareul, en la conté de Montfort (Mareil-le-Guyon).

Sceau armorial en cire rouge, de 20 millimètres. Six besans 3, 2, 1, surmontés d'une fasce vivrée. (Voir *Inventaire des sceaux*, n° 2702.)

Digitized by Google

179. Je Pierre Mallevie, escuier, demeurant à Espernon.

Sceau armorial en cire rouge. Ecu chargé d'une fasce accompagnée de deux merlettes en chef et d'une étoile à six rais en pointe.

180. Sachent tuit que je Robin Boullart, demeurant à Rochefort, en la conté de Montfort.

181. Je Jehan Duret, prévost de Rochefort, ai aujourdhui, etc.

Sceau en cire rouge. Ecu barré chargé d'une bande.

182. Sachent tous que je Thomas Fourquante, prévost d'Abluis pour monsieur de la Marche, ai aujourdhui, etc.

Cette collection de cédules fait passer en revue, sinon toutes, au moins la plus grande partie des personnes notables du comté de Montfort, en 1415. Nous nous sommes d'autant plus facilement décidé à publier cette liste que les documents pour l'histoire de notre pays au commencement du quatorzième siècle sont assez rares.

Digitized by Google

NOBILIAIRE ET ARMORIAL

DU COMTÉ DE MONTFORT-L'AMAURY

LISTE des Familles nobles et bourgeoises qui ont possédé des fiefs ou occupé des charges dans ce comté et ses châtellenies de Bréteucourt, Epernon, Gambais, Houdan, Neauphle-le-Château, Rochefort-en-Iveline et Saint-Léger-en-Iveline.

Par Adrien MAQUET

Officier d'académie, membre de la Société archéologique de Rambouillet et de la Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise

Et Adolphe De DION

Secrétaire de la Société archéologique de Rambouillet

PRÉFACE

Le *Nobiliaire de Montfort*, par le temps où nous vivons, peut bien paraître hors de saison, puisque une partie de la noblesse elle-même semble avoir oublié le blason, qui est pourtant la marque exclusive du rang et de la noblesse.

Beaucoup de ces fils des preux chevaliers faisant abstraction de cette distinction, en sont venus à remplacer par des monogrammes le blason que leurs pères ont porté à travers les siècles, et presque toujours si glorieusement pour leurs noms et pour la patrie.

Et cependant outre le prestige qui malgré tout demeure encore attaché à l'ancienne noblesse, combien de beautés cachées renferme l'explication des armoiries, combien de faits historiques s'y trouvent révélés, et que de découvertes y demeurent encore attachées, en songeant qu'avec le blason, l'on peut découvrir le nom des familles et des personnages auxquels il est attribué, et les services rendus et récompensés par le don des armoiries.

Digitized by Google

Ce sont ces motifs qui m'ont déterminé à faire ces recherches de noms de familles et d'armoiries relatives à l'ancien bailliage et comté de Montfort, et l'amour que je porte à mon pays natal m'a dirigé et soutenu dans cet aride travail.

Notre collègue, M. de Dion, a pris une grande part à ces recherches, et il a bien voulu associer son nom à cet ouvrage.

Les Cartulaires et autres ouvrages de M. Moutié, notre Président, m'ont aussi été d'un grand secours. Je me suis surtout appliqué à puiser mes descriptions de blasons aux sources les plus autorisées et qui sont indiquées à chaque article.

Un ouvrage de ce genre ne peut être complet, car en s'adonnant à l'étude et aux recherches, l'on découvre toujours de nouveaux faits. Cette première partie sera donc peut-être suivie d'un supplément.

J'espère que cet ouvrage sera de quelque utilité pour les chercheurs, les généalogistes et les héraldistes; et s'il en est ainsi, le but que je me suis proposé sera entièrement atteint.

Marly-le-Roi, 10 juillet 1879.

ADRIEN MAQUET.

Au moment d'envoyer à l'imprimeur son *Nobiliaire du comté de Montfort*, M. Maquet m'a communiqué sa copie, me priant d'y faire toutes les additions que je pourrais. Pour justifier cette confiance, après avoir utilisé diverses notes et en particulier le rôle de l'arrière-ban du comté en 1635, j'ai dépouillé les registres de l'état civil de Montfort qui sont à peu près complets depuis 1577, et j'ai fait des recherches dans les minutes du seizième siècle que M. Robert Brault, notaire à Montfort, a mis obligeamment à ma disposition. La masse des documents rassemblés nous imposait la plus grande concision, et pour l'obtenir, au risque de paraître aride, nous avons dû recourir à de nombreuses abréviations dont on trouvera ci-après le tableau. Il a fallu de même supprimer un grand nombre de renvois aux sources et indiquer celles-ci d'une manière très-

Digitized by Google

sommaire. Ainsi il est entendu que les dates de naissance et de mort des habitants de Montfort sont tirées des registres de l'état civil, sans qu'il soit besoin de le dire à chaque ligne.

J'aurais aimé à joindre ici quelques réflexions sur les familles bourgeoises qui figurent en grand nombre dans ce *Nobiliaire*, sur les limites flottantes entre la bourgeoisie et la noblesse, sur la facilité de passer de l'une à l'autre, mais aussi sur la difficulté de se maintenir au rang supérieur ; sur la rapide disparition des familles riches et sur la persistance des familles d'ouvriers. Mais j'ai dû renoncer à présenter au lecteur une étude trop incomplète.

Les familles qui ont possédé le comté de Montfort méritaient une place à part dans ce *Nobiliaire*. On trouvera en tête non leur généalogie, mais une notice sur leurs sceaux et leurs armoiries. Cet essai de sigillographie montfortoise est principalement tiré de trois sources. D'abord des documents sur ce sujet rassemblés de longue date par M. Moutié, et dont une partie sera donnée d'après ses publications antérieures et particulièrement d'après le Cartulaire de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, et l'autre d'après de beaux moulages qu'il a bien voulu me communiquer. La seconde source est l'Inventaire des sceaux des Archives nationales, dont la publication par M. Douët-d'Arcq a donné une nouvelle vie aux études sigillographiques. Enfin, j'ai trouvé dans les manuscrits de Gaignières les dessins d'un grand nombre de sceaux, dessins d'autant plus précieux que les originaux sont disparus.

Comme le prévoit M. Maquet, il restera beaucoup à ajouter et peut-être à corriger dans notre *Nobiliaire*. Mais c'est le sort des travaux de ce genre que l'on ne publierait jamais, si l'on attendait qu'ils fussent complets et parfaits.

Montfort, 2 décembre 1879.

A. DE DION.

Digitized by Google

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS.

I, II, III, IV.	Renvois aux quatre premiers volumes des Mémoires de la Société.
P. Ans.	Histoire des grands officiers de la couronne, par le P. Anselme.
Arch. de S.-et-O.	Archives du département de Seine-et-Oise.
Arch. de la Nobl.	Archives de la Noblesse, par Lainé, 11 vol.
Arm. gén.	Armorial général, par d'Hozier.
Aveu d'Ep.	Aveu de la châtellenie d'Epernon en 1497. Manuscrit aux Archives d'Eure-et-Loir.
B. et baill.	Bailliage.
Blanchard.	Les Présidents du Parlement de Paris, par F. Blanchard.
C.	Comte et comté.
Chev.	Chevalier.
Coll. Filassier.	Collection de titres de M. Filassier, à Maule.
Cons.	Conseiller.
Dubuisson.	Armorial de l'Ile-de-France, par Dubuisson.
E.	Ecuyer.
Epit. de P.	Epitaphier de Paris. Manuscrit en 7 vol., à la Bibliothèque de l'Arsenal.
Et. civ.	Registres de l'état civil.
Grandm.	Dictionnaire héraldique, de Grandmaison.
Greffe de M.	Minutes du greffe du bailliage de Montfort.
Inv. des sc.	Inventaire des sceaux des Archives nationales, par M. Douët d'Arcq.
Lainé de Mond.	Manuscrits de Lainé, prieur de Mondonville, à la Bibliothèque nationale.
M. et Mft.	Montfort-l'Amaury.
P. I. à XVI.	Recueil d'hommages originaux, aux Archives nationales.
Proc.	Procureur.
Rietstap.	Dictionnaire héraldique, par Rietstap.
S. et Seign.	Seigneur; Sr. Sieur.
Script. feod.	Scriptum feodorum de Monteforti. Manuscrit à M. Brault, à Montfort.
Tabell. de M.	Minutes du tabellionné de Montfort, Garancières, Thoiry, etc.
Titres de prop.	Titres particuliers de propriété.
V. de C.	Cartulaire de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, par MM. Merlet et Moutié.

Digitized by Google

SCEAUX ET ARMOIRIES

DES COMTES DE MONTFORT-L'AMAURY

I. — Seigneurs et comtes de la famille des Amaury.

SIMON III.

Le premier seigneur de Montfort dont nous ayons le sceau est Simon, dit le Chauve, premier du nom comme comte d'Evreux, mais troisième comme seigneur de Montfort. Il succéda vers 1140 à son frère Amaury, dit le Jeune, et mourut en 1181. Vassal à la fois du roi de France et du duc de Normandie, roi d'Angleterre, il fut, comme son père, tiraillé entre ces deux mouvances. En 1159, il prit, comme il en avait le droit, le parti du roi d'Angleterre; mais il commit une forfaiture contre son hommage, lorsqu'au lieu de remettre ses forteresses françaises entre les mains du roi de France, jusqu'à la fin de la guerre, comme l'exigeait la coutume féodale, il en ouvrit les portes aux troupes anglaises. Maître de Montfort, d'Epernon et de Rochefort, Henri II put pousser ses incursions jusqu'au centre du royaume et imposer la paix à Louis VII. Dans le traité de mai 1160, il fut stipulé que le comte d'Evreux rentrerait comme auparavant dans l'hommage du roi de France, et que celui-ci lui rendrait les droits qu'il avait sur la forêt Iveline et la garde du château royal de Saint-Léger.

Ce récit fera mieux saisir pourquoi Simon avait deux sceaux égaux se servant mutuellement de contre-sceau. Un siècle auparavant, Guillaume le Conquérant s'était fait graver deux sceaux d'égale dimension. Sur l'un il est représenté à cheval portant sa bannière, avec cette légende : *Hoc Normannorum Willelmum nosce patronum.* Sur l'autre il est assis sur son trône, et la légende continue : *Hoc Anglis regem signo fatearis*

Digitized by Google

eumdem (1). A son imitation, ses successeurs eurent toujours deux sceaux, l'un au type de majesté, comme rois d'Angleterre, l'autre au type équestre, comme ducs de Normandie. Par suite de cette tradition, la reine Elisabeth et la reine Anne furent représentées à cheval au revers de leurs sceaux. Louis VII avait aussi, comme duc d'Aquitaine, un sceau équestre qui servait de contre-sceau au sceau royal (Inv. des sceaux, n° 36). Quelques hauts barons suivirent cet exemple comme les ducs de Bretagne et les comtes de Toulouse (Inv. des sc., 531, 533, 741 à 745). Le beau-frère du comte d'Evreux, Galeran, comte de Meulan, est représenté sur une face de son sceau, à cheval, l'épée haute, et, sur l'autre, la lance en arrêt; une légende le nomme Galeran, comte de Meulan, l'autre, Galeran, comte de Winchester (*Ibid.*, 745).

Les sceaux de Simon le Chauve nous ont été conservés par deux dessins de Gaignières (Extraits de Marmoutier, I, 256, et II, 118). Les Archives nationales en possèdent un fragment décrit n° 902 de l'Inventaire; enfin, M. Chassant les a décrits d'après un vidimus de 1450, dans sa *Paléographie des Chartes*. Ils sont de dimension presque royale, 90 millimètres de diamètre. Sur l'un, le comte est représenté galopant à gauche, couvert d'un bouclier bordé sur lequel est une figure que l'on peut prendre pour un soleil ou un rais d'escarboucle. Il tient en arrêt une lance ornée d'une petite bannière pointue. Sa tête est couverte d'un capuchon de mailles et son corps d'une tunique semblable. La queue du cheval est tressée. Un grénetis limite le champ dans lequel se trouve une fleur de lis placée sous le cheval. La légende est en magnifiques caractères, † SIGILLVM : SIMONIS : COMITIS : EBROICARVM.

L'autre sceau présente un cavalier galopant à droite, mais tête nue, sans armes, vêtu d'une longue tunique à manches courtes et sonnant d'une longue trompe de chasse. Un chien

(1) A ce sceau connait Guillaume, le chef des Normands; à cet autre avoue qu'il est roi des Anglais. (*Inv. des sceaux des Arch. nat.*, n° 9998.)

Digitized by Google

courant avec un collier est sous le cheval. Légende : † SIGILLVM : SIMONIS : COMITIS : MONTE : FORTIS.

Nous retrouverons plus d'une fois dans la famille des Montfort ce type du chasseur, en souvenir de leur titre primitif de gruyers ou forestiers de l'Iveline. La qualification de comte de Montfort prise sur ce sceau est assez singulière, Simon prenant dans le corps de l'acte celle de comte d'Evreux. Nous verrons que Simon IV, son fils, si connu dans l'histoire sous le nom de comte de Montfort, se dit d'abord *seigneur* de Montfort, puis, après 1204, comte de Leicestre et *seigneur* de Montfort; enfin, qu'après 1209, il se qualifie duc de Narbonne, comte de Toulouse et de Leicestre, vicomte de Béziers et de Carcassonne, et *seigneur* de Montfort.

Simon III fut marié deux fois. Sa première femme, Mahaut, morte avant 1168, était parente du comte de Champagne. Son sceau qui n'offre point d'armoiries est décrit par M. Douët-d'Arcq, sous le n° 203 et page 57 des Eléments de sigillographie qui précèdent cet inventaire. Elle est vêtue d'une robe collante dont les manches traînent à terre.

Amicie de Leicestre fut sa seconde femme. Elle se remaria à Guillaume des Barres. Veuve de nouveau, elle hérita en 1204 du comté de Leicestre. Son sceau, dont Gaignières nous a conservé le dessin d'après des originaux de 1206 et 1208, est ogival, de 80 mm. de haut; il la représente en long manteau, ayant une coiffure carrée à mentonnière. De la main droite, elle tient une fleur, et la gauche est posée sur l'agraffe du manteau. Derrière elle est une colonnette portant une arcade doublement trilobée. Derrière la colonne sont trois quintefeuilles. Devant la comtesse, une plante grimpante à laquelle est suspendu un écu au lion rampant. Légende : SIGILL · AMICIE · COMITISSE · LEICESTRIE · E. MONTIS FORTIS · DE · La barre qui surmonte ce dernier mot indique qu'il est l'abréviation de DOMINE. Sceau d'Amicie, comtesse de Leicestre et dame de Montfort.

Gaignières donne en même temps un contre-sceau rond de

Digitized by Google

40 mm., portant sur un écu triangulaire une tête d'agneau, et autour la légende SECRETVM · MEVM. La tête d'agneau peut paraître la restitution arbitraire d'un dessin confus et effacé. Dans un autre endroit, le même Gaignières met sur l'écu de ce contre-sceau un lion. On lit de plus dans un inventaire des titres de l'abbaye de Grandchamp, à la suite d'un acte d'Amicie de 1208 : « Ledit acte scellé de son sceau de cire verte où il y « a d'un coté impression d'une femme avec de l'écriture et de « l'autre un lion, pendant sur lacs de soie et couvert d'une « toile ancienne.

SIMON IV.

Le premier sceau de Simon IV dut lui servir du vivant de son père. Gaignières en a pris le dessin sur le sceau d'un acte sans date dans lequel *Simon, Rupifortensis dominus,* fait exécuter un accord conclu devant son père entre Haimeri Sans-Nappes et le prieur de Bréteucourt. Or, nous avons cet accord fait devant Simon, comte d'Evreux, et c'est un des actes auxquels pendait du temps de Gaignières le sceau décrit plus haut (1). Sur ce sceau, un cavalier en costume civil galope en sonnant de la trompe; un chien court sous le cheval. Légende : † SIGILLVM · SIMONIS · DOMINI · RUPE · FORTIS.

A la mort de son père, en 1181, Simon, devenu seigneur de Montfort, se fit faire un nouveau sceau dont il se servit en 1195 et 1196. Il est encore au type de chasseur et a 65 millimètres de diamètre. Mais s'il sonne de la trompe, c'est le casque en tête et couvert d'un immense bouclier sur lequel est un lion rampant, contourné et à la queue fourchée. La pointe de l'épée dans le fourreau passe sous le ventre du cheval. Deux lévriers sont sous le cheval. Des rinceaux derrière, une plante à deux fleurs (deux roses ?) devant figurent la forêt. Légende : SIGILLVM · SIMONIS · DE · MONTEFORTI. La première et la troisième S sont retournées (Inv. des sceaux, n° 707). M. de Wailly a publié ce sceau dans le *Trésor de glyptique,* et M. Bordier (Hist. de

(1) Extraits de Marmoutiers, I, 118.

Digitized by Google

France, I, 334) en a donné le dessin. Ce sceau est d'un faible relief et d'un mauvais dessin. Sans compter les fautes de la légende, les jambes de l'homme et celles du cheval sont ridiculement petites, le cou d'un des chiens s'allonge démesurément, etc.

Dégoûté de se servir d'un sceau aussi médiocre, Simon s'adressa à un graveur de talent qui lui en fit un fort remarquable. C'est celui décrit par M. Douët-d'Arcq sous le n° 708, et qu'il attribue à tort à Simon, comte de Leicestre, fils de Simon IV. Celui-ci était à peine né ou fort jeune quand son père s'en servait en 1200, 1208, 1211, 1215 et 1216. Nous verrons plus loin qu'il eut un sceau au type du chasseur, mais fort différent. M. Moutié a décrit le troisième sceau de Simon IV dans le Cartulaire des Vaux-de-Cernay (I, 187), et c'est d'après un beau moulage que je tiens de lui que je vais le décrire. Il a 80 mm. de diamètre. Simon, la tête nue, sans armes, vêtu d'une longue tunique, galope à gauche en sonnant de la trompe; une tige de rosier se trouve derrière le cavalier, et un chien en quête est placé sous le cheval. Je ne vois pas sur mon empreinte la laisse avec laquelle, d'après une description de la collection Moreau, ce chien serait attaché à l'arçon de la selle. La légende est : SIGILL : SIMONIS : DE : MONTEFORTI. Elle se termine par une molette à huit pointes. Ce sceau est remarquable par le puissant relief et le mouvement bien compris du cavalier, ainsi que par la bonne distribution de l'ensemble. La tête et le corps de l'homme avec la tête du cheval sont d'un bon dessin; les jambes de l'un et de l'autre sont médiocres.

Le contre-sceau, sans légende, a 35 mm.; il porte un écu aux angles arrondis chargé d'un lion rampant, contourné, et dont la queue est fourchée. Ce contre-sceau est quelquefois accompagné de l'empreinte de deux pierres antiques dont M. Demay a fait la description sous les numéros 211 et 212 de la notice sur les pierres gravées servant de sceau, qu'il a placée en tête de l Inventaire des sceaux de l'Artois.

Lorsque Simon IV se crut assuré de la possession du comté

Digitized by Google

de Toulouse, il se fit graver un sceau au type de majesté des anciens comtes. Il y est représenté assis sur un banc et tenant sa large épée posée en travers sur ses genoux. Il est comme eux tête nue et couvert d'un long vêtement qui tombe jusqu'aux pieds, mais laisse sortir les bras nus par des ouvertures latérales. La main gauche supportait un objet qui a disparu, mais qui pouvait être un petit monument, comme dans les sceaux de Raimond VI et de Raimond VII. Seulement, dans le champ, le croissant et l'étoile sont remplacés par une croix patée.

Une croix est aussi brodée sur le côté droit de la poitrine, signe distinctif de cette croisade. Ce détail est omis dans la description de l'Inventaire des sceaux, n° 747. Les Archives nationales n'en possèdent au reste qu'un fragment. Il renferme la tête qui est d'un fort relief et d'un beau caractère, la poitrine, une partie de l'épée, et de la légende le mot CARↃASS (le second C renversé). Gaignières donne d'après un acte pour Fontevrault du 15 septembre 1216, un autre fragment où manquent la tête, le bras gauche et la légende. Il y joint le contre-sceau dont l'écu portait un lion et qu'entourait la légende : CONT · SIGILL · SIMONIS · COMITIS · MOTIS FOR. *Contra sigillum Simonis comitis Montisfortis.* Le contre-sceau joint au sceau des archives au bas de l'acte du 17 avril 1217, porte aussi un lion à la queue fourchée formant presque deux queues, mais la légende diffère : ..... ✝ SYMO..... NI.

Les armoiries d'Alix de Montmorency, femme de Simon IV, sont bien connues. Le dessin de son sceau au bas d'un acte d'octobre 1220 nous a été conservé par Gaignières. Elle y est représentée debout, en manteau et avec la coiffure carrée. Des plantes grimpent dans le champ, et derrière elle, vers le bas, sont deux chiens de chasse l'un sur l'autre. De la légende, il ne reste que le nom de *Montfort*. Le contre-sceau rond, sans légende, porte un écu au lion rampant. Sur le sceau de la même, en 1217, Gaignières dit qu'il y a trois lions rampants, le long de la comtesse, en pal. Cette description sommaire supposerait un autre sceau.

Digitized by Google

AMAURY V.

Amaury V, que quelques généalogistes nomment Amaury VII, en comptant les comtes d'Evreux qui ne furent pas seigneurs de Montfort, avait du vivant de son père un sceau dont il se servit quelques jours après la mort de celui-ci, en juin 1218, pour confirmer un don fait par sa mère, Alix de Montmorency, à l'abbaye du Val. Gaignières nous a conservé le dessin de ce sceau armorial, de 72 mill., et qui porte un écu au lion rampant dont la queue est fourchée. De la légende, il ne restait que le mot : *sigillum.* Le contre-sceau rond, sans légende, et portant sur un écu un lion contourné, ressemble à ceux déjà décrits.

Devenu comte de Toulouse, il se fit faire un sceau presque pareil au dernier type adopté par son père. Les Archives nationales ont une empreinte incomplète, que l'on peut restituer en partie à l'aide du sceau de Simon IV (Inv. des sc., n° 748). La légende manque. Le contre-sceau, de 37 mm., est d'un faible relief. L'écu est chargé d'un lion à la queue fourchée, et pour la première fois les deux parties de la queue sont croisées en sautoir. Légende : ..MLEVCESDNSMONTFO.. Ce doit être la suite de la légende qui se trouvait sur la face, et il faut lire : *comes Leucestrie, dominus Montisfortis.*

M. Moutié (Cartul. des Veaux-de-Cernay, I, 256.) cite un sceau équestre d'Amaury qui diffère légèrement de ceux qui vont suivre, et employé par lui en 1222. Il suppose qu'il servait aux actes relatifs à la seigneurie de Montfort, et que la légende perdue ne devait contenir que le titre de seigneur de Montfort.

Lorsqu'Amaury, en 1223, céda au roi de France toutes ses prétentions sur le Languedoc, il lui fallut, renonçant à de beaux rêves, briser le sceau de majesté de comte de Toulouse. Comme dédommagement, ses domaines héréditaires furent érigés en comté de Montfort. Un nouveau sceau lui devenait nécessaire. Il a 80 mill. de diamètre; le comte y galope à droite, brandissant son épée, portant un casque à timbre plat et couvert de

Digitized by Google

son bouclier sur lequel figure un lion; deux autres lions, mais contournés, sont brodés sur le caparaçon du cheval. L'épée, le casque et les pieds du cheval empiètent sur la légende, où on lit : † SIGILL : AMALRICI : COMITIS : MONTIS : FORTIS. Sur le contre-sceau, sans légende, une ligne saillante indique la forme d'un écu triangulaire et entoure un lion rampant à la queue fourchée. Le plus bel exemplaire de ce sceau est celui qui scelle une charte donnée par lui en mai 1226 à l'abbaye des Vaux-de-Cernay. Il a été décrit par M. Moutié et gravé dans la planche V de l'atlas du Cartulaire de cette abbaye. M. de Wailly en décrit un autre exemplaire, appendu à la déclaration des barons de France contre Pierre Mauclerc, en juin 1230. (Inv., 710.)

Ici se place un monument d'un genre différent, mais d'autant plus précieux qu'il nous donne les émaux du blason des Montfort. C'est un vitrail de la cathédrale de Chartres donné par Amaury. Il y est représenté comme dans un sceau, à cheval et la lance en arrêt. Son bouclier est de gueules, au lion d'argent, et à sa lance est fixée sa bannière émanchée d'argent et de gueules (1). Il est assez fréquent, lorsque les armes de la bannière diffèrent de celles de l'écu, que celle-ci reproduise les armes primitives de la famille. Nous croyons qu'il en est ainsi dans le cas présent, et nous aurons à revenir sur ce point (2).

Une des conditions du traité de 1223 avait été d'assurer à Amaury la survivance de la charge de connétable possédée par son oncle, Mathieu de Montmorency. Il entra en fonctions en 1230, et ce fut l'occasion de se faire graver un cinquième sceau (Inv. des sc., n° 711.) Ce sceau ressemble beaucoup au précédent, avec lequel on pourrait le confondre à première vue.

(1) C'est-à-dire que trois longs triangles de soie rouge fixés à la lance sont remplis par des triangles de soie blanche posés en sens inverse.

(2) On peut rapprocher de cette bannière celle de Galeran de Meulan, en 1069, trouvée plus tard dans la châsse de saint Nicaise, et qui était un carré composé d'un échiquier de seize morceaux de soie alternativement rouges et blancs; deux cordons indiquaient qu'elle avait été attachée à la hampe d'une lance.

Digitized by Google

Il lui est cependant bien supérieur; le cheval, mieux lancé, porte la tête plus haute; la jambe du cavalier, trop petite dans le premier, prend une meilleure proportion et se porte en avant. La légende d'ailleurs est toute autre : † ....AM.... COMITIS MONTISFORTIS FRANCIE CONSTABVLARII. Le contre-sceau rond, de 32 mill., n'a pas de légende et porte dans son champ un lion contourné à la queue fourchée. M. Moutié a décrit ce sceau (Cartul. des Vaux-de-Cernay, I, 346.)

Il n'est pas facile de supposer quel motif put porter Amaury à abandonner presque de suite le sceau que nous venons de décrire pour en employer, dès 1234 et jusqu'à sa mort, un sixième fort semblable aux précédents (Inv. des sc., n° 712). Quoique l'exemplaire des Archives nationales soit fort mutilé, on peut y constater un nouveau progrès, surtout dans le mouvement du bras et dans celui de la jambe. La légende, qui manque à l'exemplaire des Archives et à celui décrit par M. Moutié (Vaux-de-Cernay, I, 346), est donnée par Gaignières : † AMAVRIC : COMES : MOTIS : FORTIS : FRACIE : COSTABVLARIVS. Le contre-sceau rond, de 38 mill., a son champ traversé par un pal émanché accosté de deux fleurs de lis. Ce pal peut être regardé comme la bannière portée par Amaury dans le vitrail de Chartres, qui aurait été détachée de sa lance. La légende se compose du seul mot VERITAS. Il faut l'interpréter par cette pensée que le contre-sceau constate la vérité du sceau. Une commune du nord de la France a été plus explicite en gravant sur son contre-sceau : *Sine me non crede sigillo.* Sans moi défie-toi du sceau.

JEAN.

Nous n'avons du comte Jean qu'un petit nombre d'actes, étant parti pour la croisade peu de mois après sa majorité et y ayant trouvé la mort. Pour distinguer à première vue son sceau de celui de son père, il se fit représenter galopant à gauche, en brandissant son épée. Ce changement força l'artiste à le présenter de dos et couvert en grande partie par le bouclier; de

Digitized by Google

plus, peut-être pour respecter la vérité, il lui a donné des formes plus ramassées que celles que prêtent à Amaury les sceaux que nous venons de décrire. C'est encore un beau sceau plein de mouvement et d'un fort relief. Un lion figure sur le bouclier et deux autres sur le caparaçon. Légende : S : IOHIS : COMITIS : MONTIS : FORTIS. Le contre-sceau rond, de 37 mill., présente la bannière émanchée en fasce, déjà signalée au contre-sceau de son père ; mais ici elle est attachée latéralement à une lance posée en pal, et accostée de deux lions tous deux tournés à gauche selon leur position ordinaire. Ce contre-sceau n'a pas de légende.

Un vitrail de la cathédrale de Chartres nous montre Jean dans la même attitude et le même costume que son père, la couleur du cheval est seule changée. Il porte comme lui un écu de gueules au lion d'argent, et sa bannière est émanchée de gueules et d'argent.

Le sceau de Jeanne de Châteaudun, femme de Jean de Montfort, a été gravé dans l'atlas du Cartulaire des Vaux-de-Cernay. Voici la description de M. Moutié : Grand sceau de forme ogivale, en cire verte, sur lacs de soie verte, rouge et jaune. La comtesse y est représentée debout, avec un manteau doublé d'hermine, tenant de la main droite une fleur de lis, et la gauche sur la poitrine, avec cette légende : † S IOHANNE DE CASTRIDVNO COMITISSE MONTISFORTIS. Contre-sceau rond, portant un écu burelé de douze pièces. Légende : † SVB CLEPEO PATRIS LATET SECTA MEA. *Sub clipeo patris latent secreta mea.* Le bouclier de mon père protège mes secrets (1).

Après la mort de Jean de Montfort, Jeanne de Châteaudun se remaria à Jean de Brienne, dit d'Acre, fils du roi de Jérusalem

(1) M. Moutié avait déjà décrit ce sceau dans une notice sur le sceau inédit de la reine Blanche de Castille, publiée dans la *Revue archéologique*, 12e année. Il y cite le sceau de Marguerite, dame de Sablé, dont la légende au contresceau est : DESOV LESCV MON PERE SVNT MI SECRE.

Digitized by Google

et bouteiller de France. Comme il eut, de 1251 à 1265, le bail du comté de Montfort pendant la minorité de Béatrix, fille et unique héritière du comte Jean, on peut le mettre au nombre des comtes de Montfort. Dans son sceau équestre, il portait une aigle sur son bouclier, et, au contre-sceau, un écu au lion rampant sur un champ semé de billettes ; surmonté d'une fleur de lis et accosté d'une aigle et d'un château (Inv. des sc., 275). Les armes de la famille de Brienne sont d'azur semé de billettes d'or, au lion d'or brochant.

II. — Branches et personnages divers de la famille de Montfort.

Avant de passer aux comtes de Montfort de la famille de Dreux, il nous faut voir rapidement les sceaux d'un certain nombre de membres de la famille de Montfort. Presque tous ont possédé des fiefs dans le comté et nous les retrouverions plus loin ; mais cette étude serait tronquée si nous ne rapprochions pas leurs sceaux de ceux que nous venons de décrire.

GUILLAUME DE MONTFORT, évêque de Paris.

La description du plus ancien nous est donnée par D. Grenier, d'après un acte des archives de Saint-Quentin de Beauvais, de 1097, copié par lui pour la collection Moreau de la Bibliothèque nationale. Le prélat assis, sans mitre et les cheveux courts, tient une crosse de la main droite, et de la gauche un livre posé sur la poitrine. Légende : † WILLELMVS. DEI. GRATIA. PARISIEN. EPISC.

BERTRADE DE MONTFORT, reine de France.

D. Brial a fait, sans pouvoir conclure, une longue dissertation pour savoir si la fameuse Bertrade de Montfort avait été sur la fin de la vie de Philippe Ier reconnue reine. La question est tranchée par le sceau suivant, copié par Gaignières au bas

Digitized by Google

d'un acte de 1115 donné par le comte d'Anjou, fils de Bertrade, et du consentement de Louis VI que rien n'obligeait plus à ménager sa marâtre. Ce sceau, en cire blanche, sur lacs de cuir, avait 80 mill. de haut sur 48 de large. Bertrade, plus maigre qu'une statue du onzième siècle, est vêtue d'une robe à larges manches; elle porte une couronne à trois fleurons, et ses cheveux tombent sur ses épaules; de la main droite, elle tient une fleur, et sur la gauche se pose un oiseau. Légende : SIGILLVM : BERTRADE : DEI : GRATIA : FRANCORVM : REGINE. La légende se termine par une étoile (Extraits de Marmoutier, IV, 113).

Agnès de Montfort, comtesse de Meulan. Nous ne ferons qu'indiquer ses deux sceaux, décrits dans l'Inventaire de M. Douët-d'Arcq, sous les numéros 717 et 718.

AMAURY IV, comte d'Evreux.

Le fils aîné de Simon le Chauve, Amaury, troisième du nom, comte d'Evreux, ne peut figurer dans les seigneurs de Montfort qui appartenait à son frère, Simon IV. Il mourut à la croisade, en 1190, laissant de Mabile de Glocestre un fils en bas âge, Amaury IV, que les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont confondu avec lui, en donnant pour seconde femme à Amaury III sa belle-fille, Mélissende de Gournai. En 1200, Philippe-Auguste, s'étant fait céder Evreux par le roi d'Angleterre, exigea que le jeune Amaury lui abandonnât tous ses droits sur le comté d'Evreux, le roi Jean devant le dédommager en lui assurant le comté de Glocestre, héritage de sa mère. Cette cession fut faite par deux actes successifs, dont les originaux scellés se trouvent aux Archives nationales. Dans le premier, Amaury, comte de Glocestre, sur l'ordre du roi Jean qui lui a fourni un dédommagement, cède au roi de France la ville et le comté d'Evreux. Cet acte donné au Goulet, en présence d'évêques et de seigneurs des deux nations, est muni d'un sceau de cire verte sur lacs de soie rouge. Ce sceau n'a que 63 mill. Le comte y galope à droite, l'épée haute, vêtu de mailles, ayant un casque

Digitized by Google

SCEAU DE BERTRADE DE MONTFORT.

Digitized by Google

Digitized by Google

pointu à nasal, et dont un lambrequin pend par derrière; son bouclier est bordé et orné d'un rais d'escarboucle; une fleur de lis est placée sous le cheval, comme dans le sceau de son grand-père, Simon le Chauve. Le travail de la gravure est médiocre. Légende : SIGILLVM · AMARICI · COMITIS · EBROICENSIS.

Après avoir servi à sceller cette pièce, ce sceau dut certainement être brisé publiquement en présence des témoins mentionnés, car Amaury ne pouvait plus s'en servir ni même le garder, sans revendiquer ce qu'il venait de céder. Peu de temps après, en présence de témoins en partie nouveaux, sans donner de date pour ne pas contredire celle de la première pièce, il renouvela cette cession et la scella de son sceau, où il prend le titre de comte de Glocestre. Ce sceau (Inv. des sc., n° 10138), de 72 mill. de diamètre, ne présente qu'un grand écu en toupie chargé de deux émanches et demi. Légende : † SIGILLVM ALMARICI COMITIS GLOVERNIE. Le contre-sceau, de 40 mill., porte le même écu et la légende : † SECRETVM · A · COMITIS GLOVERNIE.

On a pris cet écu émanché pour les armes du comté de Glocestre; mais à cette époque les armoiries étaient toutes personnelles. Guillaume, comte de Glocestre, prédécesseur d'Amaury, portait un lion léopardé, et en 1259, Richard de Clare, comte de Glocestre, avait trois chevrons sur son écu. Forcé de renoncer au comté d'Evreux et aux armoiries qui eussent pu le rappeler, Amaury reprit naturellement les armoiries de sa famille, et le choix qu'il fit de l'émanché, au lieu du lion, donnerait à penser que c'était la bannière primitive de ses ancêtres. Nous allons la retrouver dans les sceaux d'une troisième branche.

GUI, seigneur de Bréteucourt.

Gui, troisième fils de Simon III, eut pour sa part la châtellenie de Breteucourt, démembrement de la châtellenie de Rochefort. Il prend le titre de seigneur de Bréteucourt, en 1202, dans une confirmation d'un don fait au prieuré Saint-Martin de Bréteu-

Digitized by Google

court par Jean d'Auneau. Son sceau, dont Gaignières nous a conservé le dessin (Marmoutier, II, 122.), a 65 mill. Armé de toutes pièces, l'épée haute, il y galope à droite, portant sur son bouclier un lion brisé d'un lambel. Légende : † SIGILL : GVIDONIS : DE : MONTE : FORTI. Le contre-sceau a 40 mill. Sur un écu aux angles arrondis rampe un lion brisé d'un lambel à sept pendants, et dont la queue est fourchée mais non passée en sautoir. Légende : SIGILL : GVIDON : DE : MOTE : FORTI.

Gui se servait en 1223 et 1226 d'un sceau de 75 mill., le représentant à cheval, galopant du même côté et couvert du même bouclier, mais portant au lieu de l'épée la lance dont la bannière est émanchée. La légende est la même, sauf que le mot *sigillum* y est gravé en entier. Au contre-sceau, de 35 mill., sans légende, le lion, dont la queue fourchée n'est pas passée en sautoir, paraît brocher sur un lambel à quatre longs pendants, plutôt que le lambel ne broche sur lui. Les Archives nationales ne possèdent qu'un fragment de ce sceau, apposé en 1226, par Gui, à la cession de la ville de Saint-Antonin au roi (Inv. des sc., n° 709). Il permet de juger de son relief prononcé et de sa bonne exécution, mais pour la légende il faut recourir aux dessins de Gaignières (Marmoutier, II, 120, et Extraits de Saint-Jean-en-Vallée, p. 21).Ce dernier dessin offre une variante importante : la bannière, au lieu d'être émanchée, porte un lion rampant. Comme elle manque au fragment des Archives nationales, on ne peut trancher la question.

PHILIPPE I, seigneur de Bréteucourt.

Quoique Philippe de Montfort, fils de Gui, ait été seigneur de Castres, de la Ferté-Alais et de Tyr en Palestine, nous ne connaissons que son sceau, comme seigneur de Bréteucourt, à une charte pour le prieuré de ce lieu, de juillet 1230. Il y galope à gauche, la lance en arrêt, et couvert de son bouclier chargé d'un lion brisé d'un lambel à quatre pendants. Le pennon de sa lance est chargé de trois émanches. Le cheval est couvert tout

Digitized by Google

entier d'un caparaçon, sur lequel le lion brisé d'un lambel est brodé deux fois. Légende : † SIGILLVM : PHILIPPI : DE : MONTE : FORTI. Le contre-sceau, de 32 mill., sans légende, représente un cavalier en costume de chasse galopant à droite en sonnant de la trompe; un chien court sous le cheval, et un arbre derrière représente la forêt.

PHILIPPE II.

J'attribue à Philippe, fils du seigneur de Bréteucourt que nous venons de voir, le sceau décrit sous le n° 2909 de l'Inventaire. Il est armorial; l'écu chevronné est brisé d'un lambel. En 1238 son père vivait encore, et ce seraient les armes de sa femme, Jeanne de Lévis, qu'il aurait porté comme seigneur de Lombers.

JEAN, seigneur de Bréteucourt.

Jean, fils de Philippe, fut comte de Squillace, au royaume de Naples. Son sceau, attaché à des chartes de 1273 et 1274, n'a que 45 mill. (Inv., n° 2907.) Fort semblable, sauf les dimensions beaucoup moindres, à celui de Philippe Ier, il représente un cavalier galopant à gauche, couvert d'un bouclier au lion brisé d'un lambel, lequel se trouve reproduit sur la housse du cheval, et tenant en arrêt sa lance dont la bannière est émanchée. Légende : † S : IOHAN : DE : MONTFORT : CHEVALIER. Le fragment des Archives provenant des archives de Tours doit être le même que celui que Gaignières a copié lorsqu'il était entier au bas d'une charte pour le prieuré de Bréteucourt. Le contre-sceau, de 28 mill., porte un petit chasseur qui sonne de la trompe et dont le cheval marche à gauche. SIGILLVM : SECRETVM.

Marguerite de Beaumont, femme du comte de Squillace, avait en 1290 un sceau ogival de 65 mill. Elle y était représentée debout, en manteau vairé, coiffure en voile, tenant à la main un rameau fleuri. A dextre, un écu au lion de Montfort; à senestre, l'écu gironné de Beaumont-sur-Oise. Légende : S ·

Digitized by Google

MARGARIT · DE · BELLOMOTE · VXOR · DNI · IOHIS · DE MOTE FORTI · MILITIS. Sceau de Marguerite de Beaumont, femme de Jean de Montfort, chevalier. Au contre-sceau, un écu gironné de douze pièces, SECRETVM MEUM (Inv. des sc., n° 2908). Castres, érigé en comté, et Bréteucourt passèrent à Eléonore de Montfort, comtesse de Castres et Vendôme, que nous retrouverons au mot Vendôme.

GUI, comte de Bigorre.

Simon IV avait marié son second fils, Gui, avec l'héritière du comté de Bigorre. Du vivant de son père, il avait un sceau armorial de forte dimension qui se trouve à une charte déjà mentionnée, en faveur de l'abbaye du Val-Notre-Dame, datée de juin 1218, après la mort de Simon. L'écu, allongé et aux angles arrondis, porte sept fleurs de lis, 3, 3 et 1. De la légende il ne reste que le nom de Montfort. Le contre-sceau, sans légende, dont l'écu porte un lion contourné, paraît être le même que celui de son frère Amaury que nous donne le même acte.

SIMON, comte de Leicestre.

Le quatrième fils de Simon IV eut pour partage les biens de sa grand'mère en Angleterre, et rendit fameux le nom de comte de Leicestre. Son sceau, appendu à la ratification du traité de paix entre Saint-Louis et Henri III d'Angleterre, a 75 mill. (Inv. des sc., n°s 10,162.) Le comte, tête nue, vêtu d'une légère tunique, y galope à gauche en sonnant de la trompe. Il y est représenté démesurément long et maigre. Le cheval, lancé à fond de train, est mieux proportionné et d'un bon mouvement; son harnachement peu distinct le fait paraître nu. Un chien court au travers des plantes qui garnissent le terrain; un tronc d'arbre passe derrière le cheval et se termine par deux touffes. Légende : † SIGILLVM · SYMONIS · DE · MONTE · FORTI. Le contre-sceau porte un lion rampant à la queue fourchée. S · SYMONIS · DE · MONTE · FORTI.

Digitized by Google

Pierre de Montfort, fils du comte de Leicestre, tué avec son père à Eversham en 1265, scelle une confirmation de la paix de 1259 avec un sceau armorial (Inv. des sc., 10,169). Un écu à angles aigus porte un bandé de six pièces. Une quintefeuille est placée au-dessus de l'écu et deux fleurs de lis sur les côtés. † SIGILL PETRI DE MVNTFORT. La légende est terminée par une molette à huit pointes.

Un signet du même, employé en 1263, est ovale, de 20 mill. sur 16. Une pierre gravée, de 13 mill. sur 9, représente une tête de jeune femme de profil à droite. Légende : † S · PETRI . DE MONTE FORTI. (Inv., 10,170.)

De Simon de Montfort, dit le Jeune, autre fils du comte de Leicestre, nous avons un contre-sceau armorial en forme d'écu, aux angles arrondis, chargé d'un autre écu allongé, aux angles aigus, sur lequel est un lion à queue fourchée d'une magnifique exécution.

Légende : SECRETVM SIMONIS DE MONTEFORTI...

Il reste la place de plusieurs lettres à la fin de la légende. (Inv. des sc., 10,171.)

III. — Comtes de Montfort, de la famille de Dreux.

ROBERT IV et BÉATRIX.

Béatrix, fille unique de Jean, comte de Montfort, épousa encore fort jeune, en 1265, Robert IV, comte de Dreux. Nous allons décrire leurs sceaux d'après les numéros 730 et 731 de l'Inventaire des Archives. Robert galope à droite, l'épée haute, couvert d'un bouclier à l'échiqueté de Dreux (or et azur). La housse qui enveloppe son cheval est également échiquetée. Légende : S · ROBERTI · COMITIS · DROCAR · E · MONTIS-FORTIS · DNI · SCI · WALERICI. Sceau de Robert, comte de Dreux et de Montfort, et seigneur de Saint-Valéry. Le contre-sceau, à l'écu échiqueté de Dreux, porte pour légende : CLAVIS SIGILLI ROBTI COMITIS DROCAR. Clé du sceau de Robert, comte de Dreux. M. Robert Charles a publié une fort bonne

Digitized by Google

gravure de ce sceau dans son *Histoire de Saint-Guingalais.* Il nous a gracieusement autorisé à faire faire pour le présent travail un tirage à part de ce beau bois et de celui du sceau de Béatrix de Montfort.

Robert mort en novembre 1282, Béatrix lui survécut plus de vingt ans. Sur son sceau elle se présente debout, vue de face, avec une coiffure carrée et un manteau vairé; elle tient une fleur à la main. Légende : S. BEATRICIS COMITISSE DROCAR · ET MOTISFORTIS DNE S VALERICI. Le contre-sceau porte l'écu échiqueté de Dreux et la légende : S . B . COMITISSE . MONTISFORT.

Plusieurs pièces du chartrier de l'abbaye de Neaufle-le-Vieux, de 1291 à 1303, conservées aux archives du château de Galluis, nous ont fourni le sceau de la châtellenie de Montfort sous Béatrix. Il a 38 mill. et porte un écu parti de l'échiqueté de Dreux et du lion de Montfort. Légende : ...LA CHASTELERIE DE MONTFORT...

IOLANDE DE DREUX et ARTHUR DE BRETAGNE.

Ce sont encore les archives du château de Galluis qui nous fourniront le sceau inédit de Iolande de Dreux, reine d'Ecosse, duchesse de Bretagne et comtesse de Montfort. Il est en cire verte, et pend par des lacs de parchemin à un acte de mai 1313 en faveur de l'abbaye de Neaufle. Ce sceau, fort mutilé, avait 70 mill. de haut sur 50 de large. Sur la face, Iolande est debout, en manteau vairé; sa robe, sans ceinture, est ornée du lion d'Ecosse. Le champ du sceau est échiqueté. On ne peut lire de la légende que ... IOL.... GRA · REGINE. Le revers, de la même dimension que la face, porte sur un écu le lion rampant, entouré d'un double trescheur fleurdelisé. (Ce sont les armes d'Ecosse : Or, au lion de gueules entouré d'un double trescheur fleurdelisé et contre-fleurdelisé de gueules.) Il ne reste de la légende que LL · IOLEND ..... CO....., où je crois qu'il faut lire : *Sigillum Iolandis Dei gratia Scotie regine.* Il est fort probable que ce sceau, qui ne porte ni les armes d'Artus de

Digitized by Google

Bretagne, son second mari, ni celles de Montfort, est celui qu'elle se fit faire à son premier mariage avec Alexandre III, roi d'Ecosse.

Outre ce grand sceau, Iolande en avait un autre propre à la châtellenie de Montfort que, dès le 17 avril 1313, Nicolas de Bardelle, garde du scel de la chastellerie de Montfort-l'Almarri, appose à la vente du Bois-Nivard, faite à l'abbaye de Neaufle par Simon de la Queue, « sauf le droit Madame, duchesse « de Bretaigne et contesse de Montfort. » Sur ce sceau, de 48 mill., l'écu est renfermé dans une rosace à huit lobes. Une fleur de lis se trouve dans le lobe supérieur, et des trèfles dans ceux des côtés. Cet écu est parti d'un échiqueté à la bordure avec un canton d'hermines, et au second quartier d'un lion rampant. (Dreux-Bretagne : Echiqueté or et azur à la bordure de gueules, au canton d'hermines; et Montfort : Gueules au lion rampant d'argent.) Légende : S · CASTELANIE · MONTIS-FORTIS. Le contre-sceau a 24 mill. et présente le même écu, beaucoup plus petit, avec la légende CONTRA SIGILLVM. Au bas des lacs qui supportent ce sceau est un petit signet de 14 mill. Il porte un petit écu où l'on distingue d'un côté un lion, de l'autre un échiqueté. Légende : IEHAN LA .. N. Guillaume, dit La Bonne, est le nom du notaire qui a reçu l'acte. Nous ne pensons pas que le signet dont il se sert et qui porte le nom de Jean Labonne, ou Laborne, reproduise des armoiries personnelles, et nous croyons y voir les armes de Montfort et de Dreux. Il ne se serait servi de ce signet, après son père Jean, que comme notaire de la châtellenie.

L'Inventaire des sceaux des Archives donne (nos 540, 541.) deux sceaux d'Arthur, duc de Bretagne, mari de Iolande; mais comme aucun d'eux ne porte le titre de comte de Montfort, nous nous contenterons de les indiquer.

JEANNE DE FLANDRE.

Sous le numéro 545 et à la date de 1341, nous trouvons le sceau de Jeanne de Flandre, duchesse de Bretagne, comtesse de

Digitized by Google

Richemond et de Montfort, et vicomtesse de Limoges, femme de Jean de Montfort. La duchesse est debout dans une niche gothique; à dextre, se trouve un écu d'hermines à la bordure chargée de six lionceaux; à senestre, l'écu au lion de Montfort. + S : IEHANNE : DE : FLADRES : ET : DE (LIMOGES) COTESSE : DE : MONTF(ORT).

JEAN IV.

Le numéro 546 nous donne le sceau de Jean IV, duc de Bretagne, fils de Jean de Montfort et de Jeanne de Flandre, appendu à un acte de 1391. Il est de grande dimension, 93 mill. Sur un fond ouvragé de rinceaux, le duc galope à droite, l'épée haute; son bouclier, sa cotte d'armes et la housse qui enveloppe le cheval sont ornés d'hermines. Deux longues cornes se dressent sur son casque, et entre elles est une chimère. Une autre chimère surmonte la tête du cheval. Légende : SIGILLV : IOHANNIS : (DVCIS BRITANIE : COM)ITIS : MONTISFORTIS : ET : R(ICHE)MONDIE. Le contre-sceau, de 35 mill., représente saint Michel terrassant le démon et portant l'écu d'hermines. Légende : COTS · IOHIS · DVCIS · BRITANIE · COIT · MOTISFORT · E · RICHEMONDIE. Contre-sceau de Jean, duc de Bretagne, comte de Montfort et de Richemond.

Antérieurement à un acte de 1369 il s'était servi d'un petit sceau de 42 mill., portant dans une rosace l'écu d'hermines avec la légende : S. JOHIS. DUCIS. BRITANIE. COMITIS. MONTISFORTIS. (Inv. des sceaux, 547.)

DUGUESCLIN.

Nous avons dit, au commencement de ce volume, comment le connétable de France, Bertrand du Guesclin, fut pendant trois ans comte de Montfort, à la suite de la confiscation faite sur le duc de Bretagne. Son troisième sceau, décrit sous le numéro 99, ayant une légende incomplète, nous ne pouvons dire s'il y prenait le titre de comte de Montfort.

Digitized by Google

SCEAU DE BÉATRIX, COMTESSE DE MONTFORT

Dessiné par M. Bouet, pour la notice de M. l'abbé Robert Charles sur le prieuré de Saint-Guingalois de Château-du-Loir, d'après un moulage des Archives nationales, nº 731.

Mamers — Imp G. Fleury & A Dangin.

Digitized by Google

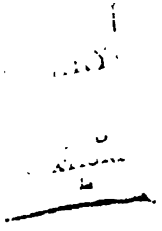

Digitized by Google

THE
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

SCEAU DE ROBERT IV, COMTE DE DREUX ET DE MONTFORT

Dessiné par M. Bouet, pour la notice de M. l'abbé Robert Charles sur le prieuré de Saint-Guingalois de Château-du-Loir, d'après un moulage des Archives nationales, n° 730.

Digitized by Google

JEAN V, duc de Bretagne.

Les Archives nationales possèdent le fragment d'un sceau apposé en 1417 à un acte par Guillaume de Gressey, bourgeois de Montfort-l'Amaulry et garde des sceaux aux contrats de la conté dudit lieu de Montfort. On y reconnaît un écu semé d'hermines. (Inv. 4,573.)

Parmi les autres sceaux de Jean V, un seul (n° 554) a conservé dans la légende le nom de Montfort. Il est attaché à un acte de 1425. Il a 50 mill. L'écu, qui porte dix hermines, est timbré d'un heaume à cornes cimé d'un lion.

FRANÇOIS I, duc de Bretagne.

Avant d'être duc de Bretagne, François, fils de Jean V, portait, comme tous les aînés de la maison de Bretagne, le titre de comte de Montfort. Il le prend dans un acte du 15 septembre 1427, mais la légende effacée du sceau ne permet pas de l'y constater. L'écu d'hermines y est brisé d'un lambel; il est penché, timbré d'un heaume à volets surmonté d'un chapeau à l'antique surmonté d'une hermine. (Inv. des sc., 557.)

FRANÇOIS II.

François II avait en 1475 un sceau équestre dont la légende est détruite sur l'exemplaire des Archives; mais le contre-sceau est entier. On y voit l'écu d'hermines, penché, timbré d'un heaume à cornes, cimé d'un lion et supporté de deux autres. Légende : S : PARVUM : FRANCISCI : DUCIS : BRITANIE : COMITIS : MOTISFORTIS : ET : RICHEMODIE. (Inv. des sc., 559.)

ANNE DE BRETAGNE.

La duchesse Anne est représentée sur son sceau assise dans un fauteuil à bras et à haut dossier; elle tient une épée nue dans sa main. Le champ est semé d'hermines. La légende, dont les mots sont séparés par des feuillages, est : S. ANNA DEI GRATIA BRITANIE DUCISSA. Au contre-sceau, de 50 mill., l'écu

Digitized by Google

de Bretagne est surmonté d'une couronne ducale et supporté par deux lions. Légende : S ; ANNE : DUCISSE : BRITANIE : COMITISSE : MONTISFORTIS : RICHEMONDIE (*Inv. des sc., 560.*)

IV. — Comtes de Montfort par engagement.

ANDRÉ DE FOIX.

A la mort, en 1524, de Claude de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, le comté de Montfort fut réuni à la couronne, et peu après donné par engagement temporaire à André de Foix, comte de Lesparre, qui mourut après 1540. Il avait épousé Françoise du Bouchet de Sainte-Gemme qui lui survécut. Ses armes sont sculptées dans l'escalier du château de Montfort, réparé à la fin du quinzième siècle, sur la porte de la principale salle aujourd'hui détruite. Les deux lions de Bigorre sont posés sur un écartelé de Foix et de Béarn. Cet écu doit se blasoner : Ecartelé aux 1 et 4, d'or à trois pals de gueules, qui est Foix ; aux 2 et 3, d'or à deux vaches de gueules passantes l'une sur l'autre, accornées, colletées et clarinées d'azur, qui est Béarn ; sur le tout, d'or à deux lions de gueules passant l'un sur l'autre, qui est Bigorre. D'autres auteurs mettent sur l'écartelé de Foix et de Béarn : d'azur au lion d'or, qui est Lesparre.

FRANÇOIS DE BOURBON.

A la mort d'André de Foix, François Ier donna le comté de Montfort à François de Bourbon, comte de Saint-Pol, fait duc d'Estouteville en 1534, à la suite de son mariage avec Adrienne d'Estouteville. Il mourut en septembre 1545, laissant un fils mineur du même nom mort à douze ans, le 4 octobre 1546. Sa fille Marie lui succéda, sous la tutelle d'Adrienne d'Estouteville. Mais, par suite de nouveaux arrangements, Henri II reprit le comté de Montfort pour le donner à sa femme, Catherine de Médicis. Les armoiries de François de Bourbon étaient un écartelé de Bourbon : Azur à trois fleurs de lis d'or à la cotice

Digitized by Google

de gueule brochante; et de Luxembourg : Argent au lion de gueules, armé et couronné d'or, lampassé d'azur, la queue fourchée, nouée et passée en sautoir; ce lion chargé sur l'épaule d'une croisette d'or. (P. Ans.) Les armes de la famille d'Estouteville sont : burelé d'argent et de gueules de 8 pièces, au lion de sable brochant.

CATHERINE DE MÉDICIS.

Catherine de Médicis, reine de France, fut comtesse de Montfort, suivant les hommages originaux qui lui furent rendus, du 5 juillet 1561 au 8 février 1567. (P. XVII, nos 121 et suivants.)

Catherine portait un écu parti de France et de ses armes qui sont un écartelé : I et IV quartiers; Médicis : Or à cinq boules de gueules, 2, 2, 1, surmontées d'un tourteau d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or, au II et III contrécartelé La Tour-d'Auvergne : Azur, semé de fleurs de lis d'or, à la tour d'argent brochante et d'Auvergne : Or, au gonfanon de gueules frangé de sinople. Sur le tout des quartiers II et III. Boulogne: Or, à trois tourteaux de gueules (Inv. des sc., 174.).

HENRI III.

Avant de devenir roi de France, Henri III fut duc d'Anjou et comte de Montfort. Son sceau, en 1568, le représentait à cheval sur un champ semé de fleurs de lis. La légende est illisible. Sur le contre-sceau, l'écu d'Anjou moderne (trois fleurs de lis d'or sur champ d'azur, à la bordure de gueules) était couronné et entouré du collier de Saint-Michel. Légende : HENRY · FILZ · ET · FRERE · DE · ROY · DE · FRANCE · DVC · DANIOV. (Inv. des sc., no 343.)

FRANÇOIS, duc d'Alençon.

Le duc d'Alençon, quatrième fils de Henri II, reçut, lorsque son frère devint roi de France en 1574, le comté de Montfort et le titre de duc d'Anjou. Son sceau équestre avait son champ semé de fleurs de lis, et la housse du cheval était brodée de

Digitized by Google

soleils. De la légende il ne reste que : ..... FRANCE · DVC · DA(NIOV). Au contre-sceau, sans légende, l'écu d'Anjou-moderne est couronné et entouré du collier de Saint-Michel. (Inv., n° 344.) Il mourut sans alliance le 10 juin 1584.

JEAN-LOUIS DE NOGARET, duc d'Épernon.

Le comté de Montfort fut ensuite donné par Henri III, en 1587, à Jean-Louis de Nogaret et de la Valette, duc d'Epernon, colonel général de l'infanterie française, mort en 1642. Il portait parti de Nogaret : Argent au noyer arraché de sinople; et de l'Isle-Jourdain : Gueules à la croix cléchée, vidée et pommetée d'or; et sur ce parti un chef de gueules à la croix potencée d'argent.

BERNARD DE NOGARET.

Le comté de Montfort, avec le duché d'Epernon, fut le partage de son second fils, Bernard, mort en 1661. D'après l'armorial des chevaliers du Saint-Esprit, il portait les armes de son père sur un grand écartelé. I. Contrécartelé 1 et 4; Castille : Gueules à la tour d'argent; 2 et 3 parti, Léon : Argent au lion de gueules; et Aragon : Or à quatre pals de gueules. II. parti, 1. Navarre : Gueules aux chaînes d'or posées en croix, en sautoir et en orle; 2. Contrécartelé en sautoir Aragon et Aragon-Sicile : Argent à l'aigle éployée de sable. III. parti de Saxe : burelé or et sable au crancelin de sinople brochant en bande; et Bordeaux-Puy-Paulin : Or plein. IV. Parti au 1er écartelé De la Pole : Azur à la fasce d'or accompagnée de trois têtes de lion d'or; et Suffolk-Candale : Azur à la bande d'argent chargée de trois vols de sable; au second du parti : contrécartelé Foix : Or à trois pals de gueules; et Béarn : Or à deux vaches de gueules passantes l'une sur l'autre, accornées et clarinées d'azur.

MARIE DE ROHAN.

M. Moutié a raconté dans son *Histoire de Chevreuse* (III, 521) comment Bernard de Nogaret vendit ses droits à l'engagement du comté de Montfort à Marie de Rohan, veuve de Claude de

Digitized by Google

Lorraine, duc de Chevreuse; comment elle entra en possession en 1661; et comment, le 1er mai 1663, elle céda presque tous ses biens à son fils du premier mariage, Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, moyennant une pension viagère de dix mille livres. Celui-ci, le 9 septembre suivant, fit une cession semblable à son fils, Charles-Honoré, marquis d'Albert, qui jouit du comté de Montfort par engagement jusqu'en 1691. Les armes des Rohan sont bien connues : gueules à neuf macles d'or.

V. — Famille d'Albert de Luynes.

Nous renvoyons également à l'ouvrage de M. Moutié, pour l'échange fait avec le roi d'une partie du duché de Chevreuse pour le comté de Montfort.

Le dernier comte de Montfort était en 1789, Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, prince de Neufchâtel, de Vualengin en Suisse, et d'Orange, comte de Tours, de Dunois et de Montfort-l'Amaury, marquis de Saissac, vicomte de Tours et de Châteaudun, baron de Dampierre, de Houdan, Marchenoir, Fréteval, Lucheux, Bonnétable, Château-du-Loir, Rochecorbon, Semblançay, Saint-Michel-sur-Loire, Cinq-Mars-la-Pile, Castelnau, Britenoux, Colmondolt-Espalion, châtelain d'Ayraines, Beauguerne, Bonneuil, le War-de-Mangor, Souceyrac, Sescles, Andigny, les Ecluses, Crapé, Chiché, Chausseray, l'Ournay, la Roche-de-Luzay, les Grand et Petit-Saussac, des Iles-Bernadingues, seigneur de Cernay-la-Ville et de la Maison-Forte, brigadier et maréchal de camp des armées du roi, mestre de camp des dragons de France. (Ed. de Barthélemy et de la Roque. — Catalogue des gentilshommes de l'Ile-de-France en 1789.)

Armes : Ecartelé aux 1er et 4e : d'or, au lion de gueules, qui est d'Albert; aux 2e et 3e : d'azur, à deux louves affrontées d'argent, qui est de Luynes. Sur le tout de gueules à la masse d'armes d'or, clouée d'argent; coupé en chef, d'argent, au gonfanon de gueules, frangé de sinople.

Support : deux lions. Couronne de duc.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOBILIAIRE

DU COMTÈ DE MONTFORT

ABRA DE RACONIS (d'). — CHARLES-FRANÇOIS, né selon Tallemant des Réaux vers 1580 à Perdreauville, en la châtellenie de Gambais, était en 1635 prédicateur ordinaire du roi et de la reine, et fut en cette qualité exempté de la taxe de l'arrière-ban pour ses terres de Perdreauville et du Bas-Bossart. Nommé en 1639 évêque de Lavaur, il mourut le 26 juillet 1646. — ELISABETH, veuve de Raoul de Salnault, d'abord taxée à 50 l. pour sa part dans la terre de Perdreauville en fut déchargée, son mari étant mort six mois auparavant au service du roi.

En 1630 et 1632, MARIE-MARGUERITE était femme de Charles de Barthomier, E, S. de Feucherolles.

1700. VÉRONIQUE, veuve d'Etienne Vialart, S. d'Orvilliers, portait écartelé : Azur à six besans d'or, 3, 2, 1 ; et azur à la gerbe couchée d'or. (*Arm. gén.*)

ACARIE. Orléanais. Azur, chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'or. (P. Anselme.)

1573. JACQUES, S. de Marolles, en la châtellenie d'Epernon. (*Arch. d'E.-et-L.*, B, 110.) — 1647. ELISABETH, femme de Charles du Hougrain, S. du Moustier.

CHARLES, S. de Crézanne et du Bourdet, était inhumé à Saint-André-des-Arts, à Paris, avec sa femme, Françoise du Puy du Coudray, morte en 1552. Il portait : Or, au lion d'azur ; et elle : Azur à trois quintefeuilles d'argent. (*Epitaphier de Paris.*)

ADAINVILLE (d'), en la châtellenie de Gambais. Avant 1200, GAUTIER fait un don à l'abbaye de Granchamp.

Digitized by Google

ADONVILLE (d'). Azur à six annelets d'or, 3, 2, 1. *Rietstap.* Adonville, commune de Denonville, canton d'Auneau (E.-et-L.)

1113-1126. GEOFROY, (*Cart. de S.-Jean-en-Vallée*). — 1469. GILLES E., S. de la Bâte près Epernon, marié à la fille de Pierre Mallevie, dame d'un fief à Epernon (*Titres de prop.*); le même, marié à Jeanne, fille de P. de Ligneris et de Jeanne Turin, dont Jacques, prêtre, et Jean, S. d'Adonville et du Loreau, près Epernon, épouse Marie d'Hermeray (*Lainé, de M.*) — 1499. Les héritiers de Gilles, vassaux d'Epernon; — JEAN, S. du Loreau et de la Bâte, 1580, 1534 (*Arch. d'E.-et-L.*); — JEAN, le Jeune, tient un fief à Epernon, 1556 (*Cout. de M.*); — CHARLES, S. de la Bâte, 1563 (*Titres de prop.*); — LOUIS, S. du Colombier, et Marg. de la Vigne, sa femme; — NICOLAS, S. du Colombier et de Raizeux.

AGOULANT et ANGOULANT.—Juin 1230. SIMON, chevalier, fait un don à l'abbaye d'Abbecourt. (*Arch. de S.-et-O.*) — Vers 1230, le même et HUGUES tiennent un fief du S. des Mesnuls (*Script. feod. de Monteforti*). — 9 mars 1283. EUSTACHE fait hommage à la comtesse de Montfort pour sa maison d'Auteuil (I, 297). — 1338. JEAN, S. de Saint-Aubin et de Coupeville; vers 1343, sa fille mariée à P. de Mesalan; — 1367. ROBERT; — 5 juillet 1392. JEAN, S. de Tressancourt, fait hommage pour Coupeville au S. du Tremblay; — 1456. Fief des hoirs, JEAN AGOULANT, à Cressey.

AIGREVILLE (d'), ou de GRÉVILLE, EGREVILLE. — Palé d'argent et de gueules de six pièces (*Arm.* de Gilles Bouvier).

JEAN épousa la fille aînée de Gui II, de Chevreuse, châtelain de Neaufle; 14 avril 1339 est dit châtelain de N. — 8 février 1346, JEAN, son fils, fait hommage au roi pour cette châtellenie (*Arch. de S.-et-O.* E, 3428); épouse Jeanne Boudart; veuve de lui, elle est tutrice de leur fils JEAN les 5 mars 1373 et 16 juillet 1385; le 13 avril 1391, elle est remariée à Clément Le Tenant, et CATHERINE, sa fille, mariée à Guill. de Boisménard, devient dame de Neaufle, avec son mari, d'abord, puis veuve,

Digitized by Google

de 1402 à 1420. — De JACQUES, chevalier, mentionné en 1391, vint JEAN qui éleva des prétentions sur la succession de Neaufle, et que le duc de Bretagne désintéressa, le 20 juillet 1454, par une somme de 300 écus d'or. (V. t. III, p. 221.)

ALÈGRE (d'). Gueules à la tour d'argent accostée de six fleurs de lis d'or posées en pal.

MARIE, fille de CHRISTOPHE, S. de Saint-Just, et d'Antoinette du Prat, épousa : 1° Hiéronyme d'Arcona; 2° Jean de Sabrevois, chevalier, baron de Becthomas, Saulx et Richebourg, dont elle était veuve le 20 août 1608; 3° 15 nov. 1608, Philippe de Béthune, S. de Charost, dont elle n'eut point d'enfants (*Arch. de S.-et-O.* E, 3670.)

ALIGRE ou HALIGRE. Famille originaire de Chartres, Burelé or et azur de 10 pièces; chef azur à 3 soleils rangés d'or. (d'Hozier.) Bandé gueules et argent de 6 pièces; au chef d'argent chargé de 3 soleils de gueules. (M. Merlet.)

Nous ne trouvons dans les notes de M. Merlet et celles de M. Lefèvre (*Canton de Courville*, I, 311) à réclamer pour le comté de Montfort que JEAN, S. de la Chapelle-d'Aunainville, 1624-1630, par son mariage avec Marie de Raimbert, et ETIENNE qui prend la même qualité de 1652 à 1675.

Une autre branche occupa des fonctions assez modestes à Montfort. Un d'HALIGRE était prévôt de Montfort en 1527; — 11 oct. 1535, ROCH, lieut. particulier du bailliage de Neaufle-le-Château; — 1556. MILES, contrôleur en l'élection de M., office qu'il céda moyennant 1,500 l., le 5 janv. 1576, à André Blanchouin; il était alors seigneur de la Mormaire et de Hauterive; — 30 juin 1564. MICHEL fait hommage au roi pour le fief de la Mandreuse, relevant de M. à cause de Jeanne Allego, sa femme (P. XV, 304. — Voir les *Poésies* de Rabet, t. I, 266, 268.); — 22 oct. 1609. MICHEL, sergent au bailliage de M.; — 29 nov. 1659. JEAN, sergent royal à Rochefort. (*Titres du bailliage de Montfort.*)

ALLAINVILLE (d'). — 1325. ANDRÉE, mère de Renaut de

Digitized by Google

Villeneuve, S. de Bonnelles, donne quittance d'une rente de 25 livres à sa bru, Agnès de la Forêt (*Arch. de S.-et-O.* E, 723).

ALLEGO DE SOBREMONT. — 1404. JEAN, propriétaire à Méré (*S.* 1154). — 1504. Maître JACQUES, propriétaire à Mft, et JEAN, marié à la fille d'Etienne Regnier et de Guillemette Baderan (*Cens de* 1504). — 28 mai 1530. JEAN, E, licencié en droit, S. de Boucaulx, achète à Jacques Morhier la Mandreuse à Grosrouvre (*Titres de prop.*) — 1544. SALOMON (S. 1154). — 1556. JEAN, E, S. des Boiteaux, Motte et la Mandreuse (I, 311). Jadis lieutenant général au comté de Montfort, le devint du Dunois, mourut avant 1576 et fut inhumé à Châteaudun avec Marguerite du Chastel, sa femme. — ANTOINE, leur fils (I, 266). — Leur fille JEANNE porte la Mandreuse à Miles Haligre (I, 311). — En 1576, SUZANNE, sœur de Jeanne, était veuve de François Guibert, lieutenant général au bailliage de Montfort.

Une famille de Sobremont ou Subrament portait : Azur à 3 flèches attachées en cœur et posées l'une en pal, les autres en sautoir la pointe en bas, le tout d'or (Saint-Allais, *Dict. de la noblesse*).

ALLONVILLE (d). Famille du pays chartrain. Argent à deux fasces de sable (*Arm. gén.*)

Janv. 1600 et 18 avril 1606. EZÉCHIAS, E, S. des Pintières, et sa femme Sara, fille de Jean de Gallot, S. des Pintières, et de Louise de Furet, cèdent leurs droits sur Cernay à Marie de Gallot, sœur de Sara, et à son mari, Jean de Refuge (*Greffe du bailliage de M.*) — 1602. LOUIS, S. de Recoin ; — 1601. LOUIS, E, S. d'Adainville, marié à Françoise de Crémainville, veuve de Christophe de Maillard, S. du Breuil ; 20 octobre 1609, la même, veuve. — 1602. PHILIPPE, E, S. du Breuil et d'Adainville.— 26 sept. 1674 et 9 janv. 1675. ANTOINE, S. de l'Hacquin, taxé à 40 l. comme inhabile à suivre l'arrière-ban. — 1698. CHARLES, S. de Réclainville, fait enregistrer ses armes comme noble du comté de Montfort. — 30 déc. 1785. LOUIS-NIC., S. de Claquin, achète la Bâte près Epernon qui reste à son fils Charles-Sulpice. — 1789. Marie Chauvin, sa veuve,

Digitized by Google

convoquée aux élections des États-Généraux, ainsi que PHILIPPE, E., S. du Breuil et Allainville au comté de M.

ALVIMARRE (d'). Azur au chevron d'or accompagné de trois molettes d'or.

1588. MARIE, femme d'Antoine Guignard. — 22 février 1610. ANTOINE, S. du quart du Coudray-Hellouin à Adainville, et du Buisson-Brion à la Boissière, par acquisition de Jean de Bongars, E., S. de la Varenne; — LOUIS, archer de la garde du feu duc d'Alençon, S. de la moitié du Coudray. (*Arch. nat. Francs fiefs du comté de M.*)

AMBILLOU (d'). — MICHEL, prieur de Saint-Thomas d'Epernon, 1620 à 1627 (IV, 134.)

AMBOISE (d'). Palé d'or et de gueules de six pièces.

1304 à 1351. PIERRE devint seigneur de Chevreuse par son mariage avec Jeanne, fille d'Anseau de Chevreuse. — INGERGER ou GEORGES, son fils, lui succéda. Comme seigneurs de Chevreuse, ils possédèrent dans le comté de Montfort, outre quelques propriétés, la mouvance de la châtellenie de Septeuil et des fiefs de Boissy-sans-Avoir et du Bois-Nivard. (Voir la description du sceau d'Ingerger, t. IV, p. 91.)

AMELOT (d'). — Azur, trois cœurs d'or, accompagnés en chef d'un soleil d'or (P. Ans.)

1331. PERRINET, vassal de Simon de la Queue. (*Cart.* de R. Mignon.) — 1674 à 1884, MARGUERITE, fille de JACQUES et de Cath. de Creil, veuve de Guill. Briçonnet, S. d'Auteuil, jouit de la terre de Millemont. (*Tabell.* de Garancières.)

AMYOT. — JACQUES, docteur de Sorbonne, prieur de Saint-Laurent de Montfort, 1657 et 1672.

AMICI. — 1294. PIERRE, clerc, exécuteur testamentaire de Simon Briseteste de Grosrouvre, porte sur son sceau une tête d'homme d'un relief prononcé, avec la légende : *Sigillum Petri Amici.* (Arch. du château de Galluis.)

AMIEL. Fief près d'Epernon. — On trouve parmi les vassaux

Digitized by Google

du comté de Montfort, vers 1230, ROBERT, SIMON, RENAUD et GUÉRIN (d'). — En 1283, GUÉRIN fait hommage à Béatrix de M. On trouve ce nom écrit de Amulio, de Amolio, de Amelio. — 1203. ROBERTUS DE AMELIO (IV, 15). Aujourd'hui Ameil.

ANCEAULME. — 1556. MICHEL, vicaire de Montfort. — 18 oct. 1611, mariage de LOUIS, prévot provincial des maréchaux à M., depuis cons. du roi, S. du Breuil et de Garancières en partie, avec Marie, fille de Pierre de Goussainville, lieutenant général du bailliage; neuf enfants, dont Louis, Pierre et Jacques. — 6 nov. 1620. MARIE, fille de GUIARD, épouse Pierre de Goussainville, comme son père lieutenant général du bailliage. — 27 fév. 1637. LOUIS, avocat, et en 1647 E., S. du Breuil, cons. du roi, prévôt provincial à M., épouse Mad. Gouel, dont huit enfants. L'aîné, Louis, mourut en 1663, E., S. du Breuil et mousquetaire du roi. — En 1656, le curateur des enfants mineurs de LOUIS et sa veuve, Madelaine Gouel, remariée à Claude Chatellier, receveur des tailles, plaident contre sa mère, Marie de Goussainville, son frère, Pierre, E., S. du Breuil, cons. du roi, prévôt provincial à Mft., et son autre frère, Jacques, S. de la Panneterie, lieutenant au régiment de Normandie. — PIERRE paraît être mort le dernier de sa famille, le 20 avril 1697. (*Et. civil.*)

ANDIGNIER (d'). — 9 mars 1690. MARIE, veuve d'André Piquin, vend à Fr. Briçonnet les fiefs de Presles et Brichanteau à Garancières. (*Tabellioné* de Prunay-le-Temple.)

ANDREZEL (d'). — 1230. AUBERT, vassal de Montf., pour Béconcelles à Orgerus. (I, 344.)

Une famille de ce nom porte : Or au lion de gueules, brisé d'un bâton d'hermines en bande; une autre : sable à trois chevrons brisés d'or. (*Rietstap.*)

ANDRIEU (d'). — Vers 1673, MARIE, fille de Jean, S. de la Houssaie et d'Etiennette Margas, épouse Louis de Bourges. — 1706. J.-B., E., S. de la Houssaie, mineur, et seul héritier de son père. (*Greffe de Montf.*)

Digitized by Google

ANDRY. — 18 août 1577. Baptême de Noël, fils de GUILL. — 1583 et 1586. Baptêmes de Nicolas et de Pierre, fils de SIMON et de Jeanne de Pitres. — 1598. NIC., procureur à Neaufle. — 1603. SIMON, huissier-audiencier à Montfort. — 1602. GILLES, proc. au bailliage de M. + 1er oct. 1631. — 1611. PIERRE, tabellion, marié à Jeanne Le Maire.—1650. Noble homme NOEL, cons. du roi, assesseur en la maréchaussée de Montfort; il eut de Marg. Compagnon, entre autres enfants : Noël, jésuite, mort à Montf. en 1724, et Françoise, mariée le 6 fév. 1663 à Jean Le Boistel, et morte le 20 mai 1684. — 1692 et 1710. JOSEPH, vicaire de Montf. et curé de Mareil en 1718 (*Et. civil.*)

ANGENNES (d'). Cette famille, originaire du Maine, a possédé un grand nombre de fiefs et seigneuries au bailliage et comté de Montfort dès la fin du quatorzième siècle.

Vers 1384, RENAUD acquit de Guillaume Bernier, la terre et seigneurie de Rambouillet, en échange de celle de Buzenval dans la châtellenie de Rueil. — En 1454, JEAN est qualifié seigneur des Essarts et de Rambouillet. — JEAN II, chevalier, seigneur de Rambouillet, gouverneur de Mantes et écuyer d'honneur du roi Charles VII, mourut en 1474. — JEAN III paraît comme vassal de Madame Marie de Luxembourg, dame d'Epernon, pour la seigneurie de Rambouillet, en 1497.

Cette famille, très-nombreuse, a formé plusieurs branches, dont les principales furent celles des seigneurs de Maintenon, de la Loupe, de Poigny et d'Auffargis.

En 1556, messire JACQUES D'ANGENNES est qualifié : chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur châtelain des Essarts, de Rambouillet, de Poigny, du Perray, de Vieille-Eglise, des Bréviaires, de Besnières-l'Epinay, de Briquesac, la Vallée-Allez, de Montmort, de Biennouvienne, les Feuillardeaux, les Vaulx-Joyeux, Malassis, Baudricourt, le Châtelier, Orcemont et autres lieux. Il épousa Elisabeth Cottereau, dame de Maintenon, qui lui donna neuf fils et deux filles, et portait en ses armoiries : d'argent, à trois lézards de sable, 2 et 1.

Digitized by Google

— Nicolas, le quatrième de ses fils, épousa Julienne d'Arquenay (1), fut seigneur de Rambouillet, vidame du Mans, gouverneur de Metz et du pays messin. Il eut de son mariage Charles qui continua la branche des seigneurs d'Arquenay et de Rambouillet, éteinte en la personne de Julie-Louise, mariée le 13 juillet 1645 à Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier. — Louis, fils de Jacques et d'Elisabeth Cottereau, était en 1581, baron de Meslay, seigneur de Maintenon et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. — Jean, huitième fils de Jacques et d'Elisabeth Cottereau, fut seigneur de Poigny et de Boisorceau, chevalier des ordres du roi. De Madeleine Thierry, fille de François, seigneur de Boisorceau, il eut plusieurs enfants. Sa postérité finit en la personne de Charles, marquis de Poigny, colonel du régiment Royal-Marine, brigadier des armées du roi, tué à Malplaquet, le 11 septembre 1709, âgé de trente ans, sans postérité de Henriette-Madeleine Desmarets.—Philippe, neuvième fils de Jacques et d'Elisabeth Cottereau, fut seigneur d'Auffargis et gouverneur du Maine. Sa postérité finit en la personne de Charles, comte de Rochefort, mort le 2 août 1640, de blessures reçues au siège d'Arras.

Les armes d'Angennes pleines sont : de sable au sautoir d'argent.

D'Angennes-Maintenon : de sable au sautoir d'argent; au lambel de gueules de 3 pièces, en chef.

D'Angennes, seigneurs et marquis de Poigny : de sable au sautoir d'argent, à la bordure du même.

Supports : deux sauvages, ceints et couronnés de lierre, armés de massues. (*Bibl. nat. Armorial* de Chevillard.)

ANGERVILLIERS. Fief important de la châtellenie de Montlhéry. — Pierre (d') porte : argent à la fasce de gueules; Philippe : or, à 3 annelets de sable. (*Arm. du quatorzième siècle*, publié par M. Douët-d'Arcq.)

V. 1230, Hugues, vassal de Rochefort; — Guill. Evrard,

(1) Les armes d'Arquenay sont : de gueules à deux fasces d'hermines, accompagnées en chef de trois besants d'argent.

Digitized by Google

homme-lige de la châtellenie de Rochefort, et JEAN, vassal de celle d'Epernon. (I, 298.)

ANNEMONT (d'). — 1519. GUILL., S. de la Bretèche aux Bordes, en la châtellenie de Rochefort, à cause de sa femme, Marguerite de la Villeneuve. (*Arch. de S.-et-O.* E, 741.)

ARCHER (l'). Famille qui a laissé son nom à un moulin de la commune de Saint-Léger-en-Iveline.—1249, AMAURY, vassal de St-Léger; PIERRE et JEAN, vassaux de Gambais(I, 293).—1323. JEAN, E., tient le moulin de Chienchiant de la dame de Chateron. — 1326. Pierre de Condé hérite de ce moulin à la mort de son neveu, PERRINET. (*Cart.* de R. Mignon.) — 3 fév. 1393. ALAIN a une rente de trois setiers de blé sur le moulin de St-Léger. — 1396. Le duc de Bretagne achète cette rente à J. GALLOT. (*Arch. de Nantes.*) — 29 juillet 1411. PERRIN L'ARCHIER tient fief à Villeneuve-sous-Maurepas. (*Cart.* de R. Mignon.)

ARDENAY (d'). — 1556. Le Sieur d'. S. de Boissets en partie. (I, 312.)

ARMAGNAC (d'). — Le 15 sept. 1436, à Châtellerault, BERNART, comte de la Marche, de Perdriac et de Castres, fait hommage au roi de la seigneurie de Bretecourt. (P. VIII, 113.) Son sceau porte un écu écartelé Armagnac : Argent au lion de gueules; et Rodez : Gueules au léopard lionné d'or; un lambel à trois pendants sur le tout. L'écu penché, timbré d'un heaume couronné, cimé d'un panache, et supporté par deux sirènes. (*Inv. des sceaux*, n° 855.) — En 1458, JEAN, comte de la Marche, achète à Marie de Bourbon, D. de Breteucourt, pour 20,000 écus d'or, tous ses droits sur cette châtellenie et d'autres possessions. (P. Ans.) — 11 avril 1455. THIBAUT, dit de Termes, E., construit un monlin à tan à Epernon. — 1479. Le fief qui fut messire J. de la Marche à St-Germain-de-Morainville.

ARNOUL. Gueules à sept losanges d'argent, 3, 3, 1. (*Rietstap.*) —4 nov. 1564. JEAN, bourgeois de Paris, S. d'Auteuil et Boissy-sans-Avoir. (P. XVIII, 269.)

ARTIE (d'). — Mai 1224. THIBAUT, chevalier, porte trois

Digitized by Google

bandes avec un canton et un lambel à sept pendants brochant sur le tout. (Voir son sceau et sa famille, IV, 148.)

16 janv. 1327. PERENELLE et ses enfants, Jean, écuyer, Marg. et Alix; — Fév. 1329. JEAN, E., vend à Jean Mignon son manoir de Villeneuve-sous-Maurepas, mouvant moitié de J. Balu, S. de la Hunière, moitié de Tassin de Montmort. (*Cart.* de R. Mignon.)

ARTICLE (d'). Azur, à trois colombes d'argent, les deux du chef affrontées. (*Arm gén.*)

17 janvier 1671. Mariage de noble homme MICHEL, avocat au parlement, fils de n. h. MICHEL, avocat au parlement, et d'Elisabeth Le Camus, avec Angélique, fille de n. h. Gabriel le Breton et d'Anne Grandet. Sa femme mourut en 1686, laissant six enfants mineurs, dont : 1° EUSTACHE-JEAN, né 1671, cons. du roi, lieut. particulier au bailliage de Mft. + 1746; ELISABETH, née 1678, mariée 1710 à Jacques Le Clerc, E., gendarme de la garde; et MICHEL-GABRIEL, né 1682, qui suit. MICHEL était en 1681 cons. du roi, lieut. des Eaux et Forêts de Mft, Mantes, Meulan et Neaufle-le-Châtel; 1700, il fit enregistrer ses armes, et mourut président de l'élection de Mft, le 16 déc. 1709.

MICHEL-GABRIEL, son fils, fut gentilhomme du duc d'Orléans; de Marie Labbé, morte veuve le 15 oct. 1765, il eut : EUSTACHE, E., mousquetaire du roi, chev. de St-Louis, capitaine de cavalerie, marié deux fois, et mort sans enfants, le 19 mai 1778; JACQUES, chanoine de Saint-Quentin, + 1754; JEANNE, mariée en 1749 à Louis Frémiot; GASPARD, E. S. du Quesnay, épouse, 1753, Elisabeth Augéard; enfin J.-B., sieur de Cailly, mort sans enfants en 1767.

ARTOIRE. — 1249. Le sire de la Ruistoire, vassal de Saint-Léger. — 9 mars 1283. GILLES et SIMON de la Ritouère, vassaux de la comtesse de M. (I, 105, 295.)

ARTUS. — 1634. LOUIS, chev. de l'ordre, maître d'hôtel du roi, S. de Rozay et de Voisins. — 1676. FRANÇ., S. de Voisins (*Greffe du b. de M.*)

Digitized by Google

Artus : Azur, à onze rocs d'échiquier d'or, 3, 3, 3, 2, senestrés d'un lion d'or. (*Rietstap.*)

AUBERVILLIERS. De gueules, au loup d'or. (*Rietstap.*)

Fief de Robert de Haubervilliers à Plaisir, que tient en 1404 Jacques de Montmort. (*Arch. de Nantes*, E, 90.)

AUBERY DE VASTAN. Or, à cinq trangles de gueules (P. Ans.)

1770. J.-B.-Louis, S. de Thoiry et de Marcq, par son mariage avec Angélique-Claude de Marescot qui en était veuve en 1789. (*Titres de prop.*)

AUBEUF (d'). Argent, trois fasces de sable acc. de 4 roses de gueules, 2 et 2. (*Rietstap.*)

1345. Guill., S. de Septeuil, à cause de sa femme, N. du Perray ; 1373, fait hommage de cette châtellenie à Amaury de Maintenon. (*Cart.* de R. Mignon.) — 1449. Cath. d'Aubœuf, D. de Septeuil.

AUBRY. — Guill., E., S. de la Fontaine au comté de Montfort, porte : gueules au croissant d'or acc. de trois trèfles d'argent, 2 et 1 (*Arm.* de Dubuisson) ; — 1556. Guill., S. de la Fontaine (I, 312) ; — 1672. Maximilien.

AUCOURT (d'). — 1373. Jean, vassal de Septeuil (*Cart.* de R. Mignon).

AUDIGER. — 2 août 1541. Richard, avocat au parl., fait homm. au roi pour St-Aubin au comté de Montfort (P. VII, 274) ; — 1544. Le même ; — 1556. André, avocat du roi au bailliage de M. (I, 347). — 3 oct. 1577. Jean, lieutenant gén. du duché de Chevreuse, tuteur de Richart, Pierre, Ambroise, Marie, Louise et Fleurdelis, enfants mineurs d'André, avocat à Montfort, et d'Antoinette Amyet, et Catherine, femme de Nicolas Barré, sœur desdits mineurs. — 4 déc. 1596 et 16 octobre 1600. Ambroise, veuve de Nic. Poignant, et Fleurdelis, femme de Gilles de Champigny. — 1600. Pierre, marchand à Montfort.

AUFRAY, en Beauvaisis. Argent, bande d'azur et huit merlettes de gueules (Lainé).

Digitized by Google

3 sept 1412. Simon Aufroy, S. d'un fief à Coignières, par sa femme, Jeanne de l'Estans (II, 510). — 1525. Bertrand, S. du Rocher, près Epernon (*Arch. d'E.-et-L.*, B, 97).

AUGER DE CHALONGES. Un écu vairé se trouve au bas d'un dessin au château de Galluis.

1556. Perette Le Coigneux, veuve de Jean, dame de Mittainville (I, 318); — 1494. Fleurdelis, veuve de Pierre de Grandrue (I, 329); — 1741. Jean-Zacharie Auger de Chalonges, maître des comptes, S. de Galluis (*Titres de prop.*)

AUMALE (d'). — V. CASTILLE.

AUMONT (d'). — Louise, veuve de François de Rouville, fit hommage le 5 mai 1551, pour Villiers-Cul-de-Sac en la châtellenie de Neaufle, au comté de Montfort-l'Amaury. (P. XV, n° 283.)

Armes : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes du même, en orle (P. Anselme).

AUNAY-SOUS-AUNEAU (d'). — 1080. Gautier, S. de Verville (IV, 132); — 1118, 1131, 1141. Gontier de Auneto et de Alneto, vassal des comtes de Chartres; — 1128. Gautierus de Alneto et Gonherius de Morvilla; — 1202. Galeran fait un don à Gouillons dans le fief de Guill. Chenard et de Milon, C. de Bar et S. du Puiset qui le nomme son parent. Galeran a pour femme Agathe, pour fils Guill., et pour frères Renaud, Philippe et Etienne (*Cart. de St-Martin-des-Champs*); — 1227 et 1228. Philippe, S. de Moutiers-en-Beauce (*Cart. de N.-D. de Chartres*); — 1230. Gautier, vassal de Rochefort.

AUNEAU (d'). Or, à cinq cotices de gueules (*Armorial* de Gilles Bouvier, en 1420). Sceaux de 1260 et 1273 portant un écu à trois et cinq bandes (*Inv. des sc.*, n°s 1244 et 1246).

Le château d'Auncau relevait de Chartres, mais le fief de la Vieille-Cour était mouvant de Rochefort, et une grande partie des biens de cette famille se trouvait dans le comté de Montfort (I, 310). Le premier seigneur, Joscelin, est dit fils puiné de Gui, S. de Galardon, dans une charte pour Bonneval, du

Digitized by Google

7 juin 1118. — Vers 1120, Hugues donne au prieuré de Basainville la dîme de Maulette, *Mallia Camerille*. — Joscelin, ou un fils du même nom, figure comme vassal du comte de Chartres, de 1139 à 1166. Dans un échange avec le prieuré de St-Martin-des-Champs, il nomme sa femme Tesceline et ses fils Gui, Joscelin, Geofroy, Jean, Guillaume et Thibaut. — 1184. Gui était S. d'Auneau, et nomme son frère Joscelin et sa mère Tesline. On le trouve en 1202 avec Isabelle, son épouse, et en 1210 comme frère aîné de Geofroy et de Guillaume. — 1202. Jean était S. de Verville par son mariage avec la fille de Geofroy de Dénonville; — 1210. Thibaut fait un don à l'abbaye de Saint-Rémi-des-Landes sur la grange de Voise; — 1212. Geofroy était chanoine de Chartres. — Vers 1230, Clémence, D. d'Auneau, pour son fils Gui est vassale de Rochefort (I, 310). — Gui. S. d', 1244, fonde en 1250, à Bonneval, l'anniversaire de sa femme Hélissende; 1260, portait cinq cotices sur son sceau. — Déc. 1269. Feu Thibaut, S. d'Auneau; — 1290 et 1292. Gui, S. d'Auneau; — Marguerite, fille d'un autre Gui, S. d'Auneau, et de Marg. de Pontchevron, était mariée dès 1367 à Bureau, sire de la Rivière, dont elle était veuve le 23 juin 1401, qu'elle fit hommage au roi pour les biens de ses enfants mineurs (P. XVII, 372).

AUNOY (d'). Or, au chef de gueules.

1556. Jean d'Alnois ou d'Aunois, S. de Thoiry.

Il y a tant de seigneurs d'Aunay, Aunoy, Aunet, Launay et Launoy, qu'il est à peu près impossible de distinguer les familles auxquelles ils appartiennent. On en trouvera d'autres au mot LAUNAY.

AUPONTEL (d') ou DU PONTEL. — 1166-1173. Hugues (*Vaux-de-Cernay*, p. 37); — 1366 Guillemot, vasseur d'un fief à Vicq, en la châtellenie de Neaufle. — 1479. Jean, S. du fief du Bastard de Villiers (*Coll. Filassier*).

AUTEUIL. Commune du canton de Montfort. — Sans date : Théon et Barthélemi, S. (d'), frères. — 1255. Pierre, chevalier, porte sur son sceau six billettes 3, 2, 1 (*Vaux-de-Cernay*).

Digitized by Google

— L'*Inventaire des sceaux* des Archives donne ceux de NIVELON en 1229 : écu avec un chef et un lambel; de GUI, chevalier, en 1233, et de PHILIPPE, chr, en 1265 : Hermines à deux fasces et trois besans rangés en chef. Ce doivent être d'autres familles. — 1268. NICOLAS (*Titres* de l'abbaye de Neaufle-le-Vieux). — 9 mars 1283. SIMON assure sa maison à la comtesse de Montfort, et GUILL. lui fait hommage pour Malassise (I, 297). — 1328 et 1335. JEAN, E., S. d'un fief à Villeneuve-sous-Maurepas à cause de sa femme. — 1340. Les hoirs J. d'. — 1343. JEHANNIN, E., à Villeneuve (*Cart.* de R. Mignon).

AUVERGNE (d'). Or, fasce de gueules chargée de trois coquilles d'or et acc. de six merlettes de sable 3, 3 (*Rietstap.*)

1556. CLAUDE, bourgeois de Paris, S. de Bussy, au comté de M. (I, 312); — 1556. THIBAUT, prévôt de St-Léger (I, 349). — 1545 et 1576. ANDRÉ, grenetier du grenier à sel de M. (*Arch. nat.*, S, 1154). — 1600. Noble femme Jeanne Buisson, veuve d'ANDRÉ. — 1576. RENÉ et Madeleine Le Maire, sa femme. — 19 déc. 1577. THIBAUT, garde de la prévôté de M., marié à Marie Moreau; — JEANNE, épouse de J. Le Pelletier, lieutenant particulier au bailliage de M. (*Tabell. de M.*)

AUVILLIERS (d'). D'argent à deux chevrons de gueules accompagnés de trois têtes de loup de sable. (*Rietstap.*)

1230. SIMON et NIC., vassaux d'Epernon.

AUVRAY. — 1230. ETIENNE possède un fief à Hanches; — 1623 et 1647. Noble homme NOEL, avocat au parl., prévôt royal de Méré; — 1647 et 1658. ROBERT, proc. au bailliage de M., prévôt royal de St-Léger; — 1671. GIRAULT possède la moitié de la Vignette, près M.; — 1701. MARG., femme de P. Malfilatre, receveur de la terrre d'Orgerus (*Arch. nat.*, S, 1153 et 1154).

AUVRAY, S. de la Gondinière, à Villepreux en la châtellenie de Neaufle, portait : de gueules à la fasce accompagnée en chef de deux roses et en pointe de deux lions léopardés et affrontés, le tout d'or (Dubuisson).

Digitized by Google

AUX ENFANS. — 1327. GUIART, S. de Chienchiant, pour Perrinet, son neveu (*Cart.* de R. Mignon).

AVANT. — 1283. PIERRE assure à la comtesse de M. sa maison de Méré (I, 297); — 1287. PIERRE, dit AVANT DE MÉRÉ, amortit le don de Guérin de Chênerogneux (*Titres* de l'abbaye de Neaufle-le-Vieux).

BACHELIER, seigneurs de la Breteschelle à Plaisir, en la châtellenie de Neaufle. Azur, à la croix engrelée d'or, cantonnée de quatre paons rouants et affrontés d'argent. Supports : 1° un paon au naturel faisant la roue derrière l'écu, pendu par un ruban à son cou et l'entourant de ses ailes abaissées; 2° deux griffons d'or. Devise : *Proprios ostentat honores* (Vulson de la Colombière).

1334. PIERRE possède une terre à Galluis (*Titres* de l'abbaye de Neaufle). — 1576 et 1577. GILLES, E., S. de la Brèche, et Louise Gapaillard, sa femme, demeurant au Bois-Dieu, paroisse des Mesnuls. — 1698. CLAUDE, E., S. des Marais, et son frère NICOLAS, chanoine de Reims, vendent à P. Mesnard le fief Mignon, à Galluis (*Titres de prop.*) — 14 mars 1690. SIMON, S. de Beaubourg, veuf de Madelaine de Broé, réclame pour ses enfants un cinquième de l'héritage de Bon-André de Broé. Ce cinquième fut la ferme de la Couperie, à Beynes, partagée, le 22 mai 1696, entre J.-B., S. de Beaubourg, BONNE, mariée à Noël de Brulart, marquis de Rouvres, MADEL., et ANGÉLIQUE, religieuse. — 4 mai 1708. J.-B., S. de Beaubourg, et Charlotte Varice de Vallière, son épouse, vendent la Couperie au sieur Aubert, marquis de Tourny (Note de M. Brochet). — 17 juillet 1742. Mariage de J.-B. LE BACHELIER, E., S. des Vigneries et de la Retourne, chev. de Saint-Louis, brigadier général de la garde, âgé de 65 ans, et veuf d'Anne Dubois, avec Marie-Marg. Le Boistel, âgée de 35 ans; il mourut le 30 août 1747, et elle le 22 avril 1776 (*Et. civil de M.*)

BACLET. — 1605. Dlle SUZANNE, veuve d'Alphonse Frédy, S. du Moulinet.

Digitized by Google

BADERAN. Une maison de la rue Parisis, à Montfort, a porté les noms de fief Baderan, Moisan ou d'Allones.

1504. Le fief Moisen à Etienne Regnier, à cause de GUILLEMETTE BADERAN. — 17 janv. 1510-1511. Le fief J. d'Allones est donné à l'église de Montfort par GUILLEMETTE, fille de feu PIERRE, et veuve de Simon Brochard (*Titres* de l'église).

BADIÈRES (de). — 1497. Les hoirs PHILIBERT, vassaux de J. Morhier, à Vacheresses-les-Hautes (*Aveu* d'Epernon).

BADIN. — 1693. LOUIS, S. de la Chapelle-sous-Orgerus.

BAGOT. — Juill. 1255. SIMON, chev., S. d'Hédeval, près Maurepas. — Mars 1283. Censive de SIMON BAGOT, à Maurepas. (*Titres* de l'abbaye de Neaufle-le-Vieux.) — Nov. 1323. GUILL., chev., S. de Pontchartrain. — 1367. Le fief GUILLOT BAGOT de Pontchartrain, mouvant de la Grange-du-Bois, en la châtellenie de Neaufle.

BAHYNEL, BAYNEL. — 2 janv. 1557. MATHURIN, fils de NIC., sergent fieffé de la châtellenie de Saint-Léger-en-Iveline, rend aveu au roi pour la sergenterie de la prévôté de Méré. (*Tabell. de M.*) — 15 nov. 1557. Réception de son hommage (P. XVI, 296). — 1er juin 1576. JEAN, tuteur des enfants de Guyon Fizelier.

LE BAICLE. Gueules, à trois macles d'argent. Devise : *Sine macula macla* (*Rietstap.*)

1415. JEHANNET, châtelain hérédital de Montfort et procureur de la conté (J. 948, *Arch. nat.*)

BAILLON (de). Gueules, à la tête de léopard d'or embaillonnée de trois annelets entrelacés d'or (*Preuves de Malte*).

19 mars 1516. MICHEL, vicomte de Caudebec, fait hommage au roi pour le fief de Hollande mouvant de St-Léger-en-Iveline (P. VII, 242). — 16 sept. 1527. ANTOINE, E., fait homm. au roi pour les Bordes et la Goutière, en la châtellenie de Neaufle. — 1535. ANT., E., S. de Coignières, fait homm. au roi pour le fief de Clément le Tenant, en la châtellenie de Neaufle (*Coll. Filassier*).

Digitized by Google

BAILLY (de). — 1253. Adelina, veuve de Gaston; Guill., leur fils; — 1289. Pierre; — 1365. Harchier; — 1612. Pierre, curé de Boissy.

BAJOUE. — 1603. Catherine de Lailly, veuve de Louis, bourgeois de Montfort; — 1607. Louis, greffier du bailliage de Montfort, héritier de son oncle du même nom, avec Cath. de Lailly, sa veuve; — 1623. Louis, greffier du bailliage (*Greffe du b. de M.*)

BALLANVILLE (de). — 24 juin 1407. Jeanne fait homm. au S. de Neaufle pour le fief de la Goutière.

BALLUE (DE LA). Argent, au chevron de sable, acc. de trois têtes de lion de gueules.

Nicolas, S. de Noisy-le-Sec, les Clayes, Fontenay-en-France, Villepreux, des Porcherons, de Gouaix et autres lieux par acquisition, clerc des comptes en 1466, puis maître des comptes en 1467, mort en 1506. — Marié en 1467 à Philippe Bureau, il eut entre autres enfants Jehan, l'aîné, S. de Villepreux en la châtellenie de Neaufle, et autres lieux, chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, puis curé de Saint-Eustache, et grand archidiacre d'Angers et de Souvigny en l'église de Clermont en Auvergne, sieur de Villepreux dès 1517, mort en 1528. — Marie, sœur du précédent, avait épousé Guillaume de la Villeneufve, S. de Noisy et Bailly-en-Cruye en partie, et de l'Hébergerie, près Villepreux; elle mourut en 1516. — Jehan II Balue le jeune, frère du précédent, S. de Villepreux par résignation de son frère dès 1520 et d'autres lieux, fut maître-d'hôtel du roi et de la reine de Navarre, écuyer tranchant du dauphin, et lieutenant au gouvernement de Paris en 1525; marié à Marie Malingre, il eut entre autres enfants Claude Balue, S. de Villepreux, mort le 15 mai 1570, laissant de Marthe de Rhisnel, sa femme, Claude II Balue, S. de Villepreux, mort le 27 janvier 1576, n'ayant pas encore onze ans.

Le fameux cardinal La Balue était frère de Nicolas, S. de Villepreux (*Familles de Paris*, Mss de la bibl. de l'Arsenal).

Digitized by Google

BALSAC D'ENTRAGUES (de). Azur, à trois flanchis d'argent; chef d'or, à trois flanchis rangés d'azur (P. Ans.)

1555. THOMAS, héritier de Jeanne de Graville, sa tante, fait homm. au roi pour St-Clair, Gometz-le-Châtel et Châtres. (P. VII, 141, *Arch. nat.*)

BALU. Famille du Thimerais. Argent, chevron de gueules, acc. de trois merlettes de sable (Lainé, *Arch. de la Noblesse*, III). Argent, chevron de gueules brisé et trois merlettes de sable (M. Merlet). JEAN DE BALU porte d'argent au chevron et trois merlettes sable (*Armorial* du temps de Charles VII).

27 mai 1330. PIERRE, chev., S. de la Hunière-sous-Maurepas, à cause de dame Jaqueline du Bois, sa femme, fille de Simon du Bois, S. de la Hunière, et de Marie du Bois qui était veuve en 1318 et 1323, et tutrice de sa fille mineure. — 16 novembre 1336. JEAN, fils de Pierre et de Jaqueline, S. de la Hunière sous la tutelle de Guiot du Mesnil; 1341 et 25 mai 1343, le même, sous la tutelle de Jean Gouffier. — 1350, 1362, 1365. JEAN, S. de la Balivière à Châteauneuf, du Bois-sous-Bleury; 12 déc. 1371, vend la Hunière à Pierre de Chevreuse. — 4 mai 1389. Colette, veuve de Huguet de Sabrevois et femme de J. BALU, tient des cens à Garancières qui ont conservé le nom de fief Balu. — 1401. JEAN, S. de la Salle, demi les champs, par son mariage avec Guillemette de Menou. — 1415. JEAN, S. du Bois-sous-Bleury, épouse Marie d'Esclimont qui lui apporte un fief à Prunay-sous-Ablis (M. Merlet). — 1415. PHILIPPOT, E., demeurant à Thoiry (J. 948). — 1430. JEAN, S. de la Balivière et du Bois-sous-Bleury, épouse Johanelle la Gaudine, fille de Jean? Gaudin, S. de Bandeville et la Chapelle-d'Aunainville, au comté de Montfort, dont : JEAN, S. de la Balivière, le Bois et Bandeville, et GUILLAUME, S. de la Chapelle-d'Aunainville de 1469 à 1478, et après son frère, en 1478, S. du Bois-sous-Bleury (M. Merlet; Lainé, de M., etc).

BANDEVILLE (de). Hameau de Saint-Cyr-sous-Dourdan.

1230. RAOUL, S. de St-Cyr, vassal de Rochefort; ADAM et

Digitized by Google

GAUTIER, de même. — 1315. GAUTIER de Bandeville-en-Hurepoix porte sur son sceau un écu fascé de six pièces (*Inv. des sceaux*, 1277). — Vers 1400, J. vend au prieur de Bréteucourt un fief à Perray-sous-Ablis qu'il partageait avec Amelot de St-Lubin (*Titres de Marmoutier*). — 1556. Le fief de Villiers-les-Aoudets appartient à la veuve et aux héritiers de FRANÇOIS (I, 312). — 1635. Le président SÉVIN est seigneur de Bandeville (Arrière-ban).

BAR (de). Ecus à deux bars adossés séparés par une croisette (*Inv. des sceaux*, n° 9924).

23 mai 1468. Ce sceau appartient à NICOLE, commandeur de Prunay-le-Temple, auquel la seigneurie de Prunay est adjugée par décret.

BARAN (de). — 30 juin 1697. MADELEINE, veuve de Gui Hautemps, bailli de Rambouillet.

BARAT (de). Argent, à l'anille de sable (*Rietstap.*)

1603 et 1604. JACQUES, E., S. de Favières en partie (*Greffe du baill. de Mft*).

BARBIER (LE). — 1323. PIERRE, vassal du Tremblay. — 1411. Fief qui fut à PIERRE, à Coignières (*Cart.* de R. Mignon). — 6 août 1478. Noble homme J., administrateur de la maladrerie de Mft (*Arch. nat.*, S. 1154). — 1504. Maisons à Mft qui furent à J., receveur de la reine (Anne de Bretagne), et sont à Louis de la Haye (Cens de 1504).

Une famille de ce nom, seigneurs de Neauphlette, portait : d'argent à trois mains dextres apaumées de sable 2 et 1 (d'Hozier).

BARDELLE (de). Hameau de la commune de Vicq, au passage de la voie romaine de Beauvais à Orléans par Meulan et Montfort. Les comtes de Montfort y avaient un prévôt (IV, 15). — 1293. GUILL., le fils madame Ligart; — 1311. JEAN; — Avril 1313. NICOLAS, garde du scel aux contrats de la châtellenie de Mft. — 1397. Terre à Galluis qui fut MICHEL, puis

Digitized by Google

P. Maquerel, et est maintenant à l'abbaye (*Titres* de l'abb. de Neaufle-le-Vieux). — Voir CHARDONNAY.

BAREAU. Azur, trois sceptres d'or mis en barre, une bande de gueules brochant.

1530. PIERRE, licencié en lois, cons. du roi et bailli de Neaufle-le-Chastel (*Coll. Filassier*).

BARRE (de la), d'Etampes. Argent, chevron de gueules, acc. de trois molettes de sable.

1556. DENISE, fille de Jean, vicomte d'Etampes, femme de Jean d'Estouteville; FRANÇOIS, chev., l'un des cent gentilh. de la chambre, S. de Groslu, au comté de M. (I, 312, 320.) — 1635. ANTOINE, S. de Groslieu.

BARRÉ, de Montfort. Gueules, à trois bandes d'or; chef d'argent chargé de trois hures de sable (*Arm.* de Magny).

25 juill. 1287. PIERRE, dit BARRÉ, de Méré, E. (*Titres* de l'abbaye de Neaufle.) — 1556. SIMON, proc. au siége royal de Neaufle. — 1578. NIC., gruier des Eaux et Forêts de Neaufle. — 1583. SIMON, sergent, et JACQUES, praticien en cour laye, au même siége. — 1583. NIC., notaire royal au comté de M. (*Coll. Filassier*).

BARRES (des). Une famille de ce nom du Gâtinais portait au treizième siècle une croix ancrée (*Inv. des sceaux*, nos 1292, 1293, 3684).

JACQUES épousa Jeanne, fille aînée de Michel d'Estouteville et de Marie de Rocheguyon, D. de Rochefort et d'Auneau. — LOUIS dit le BARROIS, S. des Barres, fit homm. au roi le 10 déc. 1516 pour un sixième d'Auneau en la châtellenie de Rochefort, et le 4 mai 1522 pour toute la part de sa mère, Jeanne d'Estouteville, dans les châtellenies de Rochefort et d'Auneau (P. XVI, 267).

BART DE VILLEDO (du). — 26 nov. 1731 Mariage à Mft, de JOSEPH, E., S. de Clichy, avec Marguerite le Bigre de la Porte.

BARTHOMIER. Azur, chevron d'or, acc. de deux roses d'ar-

Digitized by Google

gent et d'un trèfle d'or. JACQUES, bailli de Mft, écartelait de Ganay : Argent, à la fasce de gueules chargée de trois roses et de deux coquilles d'or (Blanchard).

1492. PIERRE, S. de la Haie, Buc à Grignon, Olivet, Dannemarie, Olainville, etc. (I, 312.) — 1499 et 1518. PIERRE, son fils, clerc de la chambre des comptes. — 21 mai 1535. JEAN, cons. du roi, S. de St-Martin-d'Elleville, bailli de Mft, S. de Thillay-le-Gaudin, par son mariage avec Geneviève Brachet, fille de François, S. de Marigny et le Thillay, et de Françoise Ruzé. — 1556. Le même, S. d'Olivet, Nigelles, Pontéan, la Perruche, Dannemarie, Olainville; et son fils aîné, JEAN, cons. au parl. — 1561. JACQUES, frère de JEAN, est bailli de Mft après lui; banni 5 nov. 1562, revient 1564 et meurt à trente ans, nov. 1565 (I, 261). — 1567. JEAN, fils de JEAN, et P., S. de Cressay, son frère. — 31 janv. 1602. JEAN, E., S. d'Olivet, Recoin, Feucherolles et Tessé. — 1635. Le même fournit un remplaçant pour le service de l'arrière-ban. — 1627. CHARLES, E., S. de Feucherolles, enseigne au régiment de Picardie; capitaine en 1635. — 18 avril 1630. Baptême de JEANNE, fille de CHARLES, E , S. de Feucherolles, et de Marie d'Abra de Raconis; marraine, SARA de B., femme de Louis de Viellart, S. de la Villévêque. — 1674. CH. de B., S. d'Olainville et Dannemarie, taxé à 40 l. comme inhabile à suivre l'arrière-ban. — 1697. FR. de B., gentilhomme de l'arrière-ban. — 1718. NICOLAS, chanoine de Chartres. — 8 nov. 1719. NIC. de B., S. du Bois-Lépicier, fils de feu EPIPHANE et de Marie de Vuognes, reçu chevalier de St-Lazare (*Revue nob.* 1873, 116). — 29 nov. 1719. Mariage du même avec Marguerite, fille de J.-B. Le Boistel, E., lieutenant d'épée au bailliage de Mft, et de Marie Le Pelletier de Montmort. Il mourut en 1729; sa veuve vivait en 1756. (*Titres de l'église.*)

BARVILLE (de). — 1789. Marie-Marg. de Maussé, dame de Souplainville, veuve de FR.-LOUIS. (*Etats gén.*)

BASAINVILLE (de). — 1230. J., S. de Behoust en partie. — 1283. ROBERT, vassal de Montfort (I, 295).

975266A
Digitized by Google

BASEMONT (de). Cette famille qui tire son nom de Basemont, près Meulan, vint dans le comté par le mariage d'honorable homme PIERRE, mort avant 1576, avec Martine Truchon, sœur de Jean Truchon, premier président au parlement du Dauphiné. En 1582, Martine voyant que son âge « la rend « doresnavant impuissante de pouvoir plus porter et soutenir « le soin du ménage, voulant se retirer à repos, et nourrir la « paix entre ses enfans, nonobstant les retenues par elle faites « au partage du 9 avril 1580, accorde que dès maintenant « Nicolas, Guillaume et Denis de Basemont, et encore Michelle « de Basemont, leur sœur, femme de Nicole Dieudonné, élu à « Montfort, enfans dudit défunt et d'elle, appréhendent la totale « jouissance des maisons et héritages..... retenu l'usufruit de « la maison et ferme de Chennevières. » — Leur fils aîné, LOUIS, S. de St-Jeulain, secrétaire du duc d'Anjou, comte de Montfort, devint en 1579 S. de Chennevières en partie, par héritage de son oncle, J. Truchon. — En 1576 et 1577, noble h. NICOLE est lieutenant de la compagnie du duc d'Anjou. — 1576. Hon. h. GUILL. — 26 sept. 1602. Les héritiers de DENIS sont : noble homme messire MARC, cons. du roi, présid. en la chambre des comptes du Dauphiné; Nicole-Dieudonné, élu à Mft; FLEURDELIS, femme de P. Le Maire, greffier de la prévôté provinciale de Mft, et les mineurs MARG. et NICOLE LES BASEMONT. — 1601. CARICLÉA, mariée à J. Morineau, prévôt de M., morte 9 janv. 1642. — MARIE, femme de J. de St-Amand. — 17 fév. 1632. Mort de MICHELLE, femme de J. Driet.

Rietstap donne comme armoiries de la famille de Basemont en Dauphiné : Azur, à deux serpents entortillés d'or; au chef de gueules chargé d'une colombe d'argent, membrée d'or. Devise : *Prudens simplicitas*. Ce sont les armes et la devise de la famille Truchon, telles que les donne la curieuse médaille de plomb du président Truchon, publiée par M. G. Vallier. Il est possible que la famille de Basemont ait adopté ces armes et cette devise.

BASIN. — 3 avril 1691. M., S. de la Bâte et seigneur

Digitized by Google

dominant du fief d'Epainville, à Sonchamp. (*Titres de prop.*)

BASTONNEAU. Azur, au chevron d'or, accompagné de deux quintefeuilles d'or en chef et d'un bâton noueux d'argent en pointe (*Rietstap*).

1600. Demoiselle Louise, veuve de noble homme Guill. Bureau, cons. du roi.

BATE (de la). — 1177. Renaud, chevalier. — 1230. Renaud, vassal de Simon de Hanches et d'Amaury de Maintenon dans la châtellenie d'Epernon. — 1244. Jean de la Bate, près Epernon, porte sur son sceau un écu écartelé de pleins (Gaignières *Extr. de Marmoutiers*).

BAUDRICOURT (de). — 1497. Robert, vassal de Jean de Chambines, à Orfin, en la châtellenie d'Epernon.

BAUME (de la) le Blanc, de la Vallière. Armes : coupé d'or sur gueules, au léopard lionné coupé de sable sur argent et brochant sur le coupé. (P. Anselme.)

Louis-César de la Baume le Blanc, duc de la Vallière, pair et grand fauconnier de France, chevalier des ordres du roi, brigadier des armées de Sa Majesté, bailli et capitaine des chasses de la capitainerie du Louvre, S. de Montainville au bailliage et élection de Montfort. — Marie-Julienne-Françoise de Crussol, duchesse d'Uzès et de la Vallière, dame de Montainville. (E. Réaux, *Hist. de Maule*, p. 289.)

BAUTRU (de). — Armand, S. de Nogent-le-Roi et prieur commandataire de Saint-Thomas d'Epernon, en 1651. (*Cartul. d'Epernon*, p. 124.)

Armes : Azur, au chevron accompagné de deux roses en chef et d'une tête de loup en pointe, le tout d'argent. (*Rietstap.*)

BAVEUX (le), S. de Garancières-en-Drouais. Gueules, à trois chevrons d'argent (Gilles Bouvier, 1420).

Jean était au quinzième siècle seigneur de Savonnières en la châtellenie d'Epernon, et de Groussay, près Rambouillet, en la châtellenie de Saint-Léger (*Aveu d'Epernon* en 1497).

BAZAINCOURT (de). — Adrienne, veuve de Nicolas de Chardon, dame de la Tour-de-Richebourg, en 1556 (I, 313).

Digitized by Google

BAZANIER (de). — 1604. ANT., E. S. de la Leuze et du Petit-Bourdonné. — 1605. GUI, E., S. de Flins; — 1635. Le même, taxé à 25 l. pour l'arrière-ban du comté de Mft, quoique n'y possédant aucun fief. — 1652. ETIENNETTE, femme de François de Méray, E., S. de Jouy à Goupillières. — 1664. La même, veuve. — 1672. FRANÇOIS, E. (*Tabell. de Goupillières.*)

BEAUCHAMP (de). — 1648. LOUIS, fils de LOUIS, bourgeois de Paris, et de Jeanne Lustin. — 1698. CLAUDE, chev., S. de la Perruche et du Coudray, au comté de Mft, fait enregistrer ses armes : Azur, à trois fasces d'or; chef de gueules chargée d'une étoile d'argent accostée à dextre d'une bande d'or et à senestre d'une fleur de lis d'or. (*Arm. gén.*) — 1731 et 1738. Dlle PHILIPPE, femme de P. de Launay. (*Tabell. de M.*)

BEAUCHÊNE (de). — 1286. JEAN LE MÈRE, de Biauchesne, E., S. de Chienchiant; — 1327. MARTIN, propriétaire du même moulin (*Cart.* de R. Mignon).

BEAUCLERC. — 1582. Le sieur de BEAUCLERC, contrôleur du duc d'Anjou, comte de M. (*Tabell. de M.*)

BEAUFORT (de). Sinople, à deux lévriers d'argent colletés d'or, l'un sur l'autre. (P. Ans.)

30 août 1703. MARTIN, procureur en la chambre des comptes; — 1724. Le même, maître des comptes; — 1729, 1730. Le même, baron de St-André, S. du Breuil, à Garancières (*Tabell. de Prunay-le-Temple*).

BEAUHARNAIS (de). Argent, à la fasce de sable et trois merlettes de sable rangées en chef.

ANNE, D. de Pontchartrain, fille de François, S. de Miramion, et d'Anne Bourdineau, apporte cette terre à Paul Phelippeau, mort 1621, et elle 1653 (I, 364).

BEAULIEU (de). — 1635. La seigneurie de Richebourg appartenant au sieur de BEAULIEU, baron de Bethomas, est taxée pour l'arrière-ban à 500 l., lui exempt à cause de son infirmité. — 1689. Le marquis de BEAULIEU, S. de Saulx et de Richebourg. — 1693. Ses enfants, taxés pour l'arrière-ban à payer 500 l. à cause de ces fiefs. (*Greffe du baill. de M.*)

Digitized by Google

BEAUMONT (de). Echiqueté or et gueules au lambel d'azur.

1267. Guillaume, S. de Pacy, reçoit la terre des Bréviaires de Robert, comte de Dreux et de Montfort. Il n'eut qu'une fille, Isabelle, mariée à Gui VIII de Laval qui lui avait succédé en 1272 (*Arch.* du domaine de Rambouillet.

BEAUNE, BEAULNE (de). Gueules, au chevron d'argent acc. de trois besans d'or (P. Ans.)

1389. Marg., femme de Renaud de Languedoue (Lainé de Mond.) — 1556. Dlle Claude, dame ordinaire de la reine, dame de Septeuil (I, 313). — 1563. Jehan, chev., S. de la Tour-d'Aigre et de Villiers, maître d'hôtel de la reine-mère et gouverneur du comté de Montfort pour le roi et la reine sa mère, comtesse usufruitière (*Coll. Filassier*). — 1578. M. de Baune, évêque de Mende (de 1568 à 1583), S. de la Grange-du-Bois, près des Mesnuls (*Titres de prop.*)

BEAUTERNE. Hameau de Boutigny (E.-et-L.)

1253. Défunt Simon, fils de feu Euphémie *de Bosternis*. — 25 juill. 1258. Pierre, E., vassal à Adainville d'Eudes de Montpinçon (*Arh. de S.-et-O. Titres* de l'abb. de Grandchamp).

BEAUVILLIERS (de). Fascé argent et sinople (P. Ans.)

1339. Garnier, S. de Beauvoir, près Bonneval, et de Saint-Léger des Aubées, au comté de Mft, ajoute un lambel sur son écu. — Son fils Jean, vivant 1337 et 1372, eut : 1° Jeanne, dame de Saint-Léger des Aubées, Beauvoir, le Tronchay, etc., femme en 1381 et 1382 de Oudart de la Roche-Bernard; veuve 1383; remariée à Fouques de Marcilly, veuf de Guillemette d'Ivry; veuve en 1403, elle mourut 1412; 2° Catherine, épouse Oudart de Cloyes en Dunois; 1400, laisse sa part de St-Léger des Aubées à sa sœur (P. Ans. IV, 687).

BEAUVOIR (de). Azur à la bande et sept billettes d'or, 4 et 3.

1424. Claude, maréchal de France, seigneur d'Epernon et Breteucourt par donation du roi d'Angleterre.

BEC DE VARDES (du). Fuselé argent et gueules.

Françoise, D. du Plessis-Marly, fille de Charles, S. de Boury

Digitized by Google

et de Vardes, et de Madeleine de Beauvilliers, épousa Jacques de Mornay; elle laissa cette terre, qui prit le nom du Plessis-Mornay, à son second fils, Philippe, né 1549, mort 1623, dit le Pape des Huguenots (Moréri).

BECCART. — 1230. La veuve de PHILIPPE fait homm. au C. de Montfort pour sa maison (probablement située à Grosrouvre); elle doit pour son fief un mois de garde au château de Montfort. — 1292. PHILIPPE, clerc, seigneur d'un fief à Galluis; sur son sceau, en cire verte, un écu portant un sautoir chargé de losanges évidés et cantonné de quatre aiglettes. — Déc. 1301. Le même, frère de Peronelle, dite de Grosrouvre, veuve de Simon Brisetête, chevalier. — Oct. 1293. BECART, chevalier, et Alesis, son épouse, de Mareil-sur-Maudre (*Titres* de l'abb. de Neaufle-le-Vieux).

BÉCHEREL. — 1283. PIERRE fait homm. à la comtesse de M. pour sa maison de Vic. — 1341. ROBERT, E., tient un arrière-fief à Bardelle (II, 507). — 1479. Les hoirs ROBERT tiennent un fief à Millemont (*Arch. de S.-et-O.*)

BÉCONCELLES (de). — Vers 1230, LAURENT est vassal d'Aubert d'Andrezel, S. de Béconcelles (*Script. feod. de Mfli.*)

BÉDÉ DES FOUGERARDS. — CÉSAR-GASPARD, écuyer, seigneur de la Pinelle, ci-devant lieutenant général des chasses de la forêt de Serquigny, en 1697, fit enregistrer ses armes, comme étant noble du comté de Montfort, en exécution de la loi par-devant les commissaires de d'Hozier, généalogiste de France.

Armes : d'azur, à la licorne d'or, passante, accompagnée d'une croix d'argent au canton dextre de la pointe de l'écu. (*Arm. gén.*)

BEDONVILLE (de). — N., sieur, seigneur de Montpinçon, la Michaudière et la Bouillère, au comté de Montfort, en 1693. (*Arch. de S.-et-O. Baill. de Montfort*).

BÈGUE (le). — PIERRE Le Bègue de Vilaines, seigneur d'une censive à Bardelle, en la paroisse de Vicq, en 1388.

Digitized by Google

Armes : Gironné d'argent et de sable ; au franc-quartier écartelé aux 1er et 4e de gueules à la tour d'argent qui est de Castille, et aux 2e et 3e d'argent, au lion de gueules qui est de Léon.

Cri : *Vilaines Dieu aye!*

BEL (le). — 1556. Nicolas, receveur du comté de Montfort, S. en partie de Maison-Rouge à Méré (I, 343). — 1577. Nic., avocat au bailliage, et Marie Dieudonné sa femme. — 1581. Richard, contrôleur du domaine de Montfort.

BELIN (de). Or, à la croix pattée de gueules.

1695. Gédéon, E., S. du Bas-Breuil à Garancières, et Anne de Gravelle, sa femme (*Greffe du b. de M.*)

BELLANGER (de). — 1610. Fief de Richart à Marcq, en la châtellenie de Beine, appartient à Jean de la Fontaine (*Arch. nat.*, P. 778).

BELLAY (du). Argent, à la bande fuselée de gueules, acc. de six fleurs de lis d'azur (P. Ans. et Blanchard).

1283. Jean, vassal de Rochefort. — 1519. Phil., veuf de Marie de la Motte, dont Franç. et Phil., mineurs. — 20 novembre 1525. Gui, E., S. d'Aunis, fait hommage au roi pour les trois quarts de la seigneurie de Mareil-le-Guyon, à cause de Jeanne de Carmonne, sa femme, fille de Christophe et de Hélène de Saveuse; l'autre quart à Arnauld Lhuillier, cons. au parl. (P. VII, 248, 250.) — 4 sept. 1528. Hommage au roi par Hélène de Saveuse pour un huitième de Mareil, Gaudemaine, etc. (P. VII, 252.) — 1532. Florent, E., l'un des cent gentilsh. de la maison du roi, S. en partie de Mareil-le-Guyon, le Pontel et le Houlet, par héritage de Jeanne de Carmonne, sa mère (P. XV, 287). — 1556. François, tuteur de Jeanne de la Motte, D. de Longchêne (I, 344). — 1556. Nic., S. de Flexanville en partie. — 1549 et 1551. Philippe, femme de Louis de Bergerac. — 24 déc. 1569. Annette Ligny, veuve de Florent. — 13 fév. 1576. Location pour 1,200 l. du revenu de Mareil-le-Guyon, par Thibaut de Mailly, chev., gentilh. de la chambre,

Digitized by Google

S. de Longvilliers, au nom de FRANÇOISE, son épouse ; comme procureur de Marie de Halluin, veuve d'Adrien de la Fin, chev.. et comme tuteur de JACQUES, FRANÇOISE et MARIE, enfants mineurs de FLORENT *(Tabell. de Mft)*. — 27 nov. 1582. JACQUES, E., S. de Mareil-le-Guyon, sous la tutelle de Thibaut de Maillé *(Ibid.)*

BELLEFONTAINE. — 1693. Le sieur (de) taxé à 6 l. pour l'arrière-ban, à cause de son fief de la Maladrerie de St-Barthélemy de Neaufle (*Greffe du baill. de M.*)

BELLEFOSSE. — 1658. Le sieur (de), marié à Marguerite de Roncerolles, fille de Jacques de Roncerolles, S. de Tessé. (*Cout. de Mft.*)

BELLENGREVILLE (de). Azur à la croix et quatre molettes d'or.

JOACHIM, fils de MELCHIOR, d'une famille du Vimeu, et d'Antoinette Le Vasseur, S. de Neuville, Gambais, Cloches, Boutigny, Abandant, Mons, Bouvaincourt, etc. ; 1586, mestre de camp du régiment de Cambrai ; 1589, gouverneur de Meulan ; 1597, conseiller d'État ; 1598, gouverneur d'Ardres jusqu'en 1613 ; 1604, prévôt de l'hôtel du roi, ou grand prévôt de France. Epousa : 1° Claude de Maricourt (coupé argent et azur à trois merlettes de l'un en l'autre), dont le tombeau subsiste encore avec le sien dans l'église de Gambais ; se remarie à Marie de la Noue (Argent, à trois fasces ondées d'azur) qui, restée veuve sans enfants, se remaria à Pons de Lauzières-Thémines, maréchal de France. Donna ses biens aux enfants de son cousin ANTOINE, S. du Fresnoy, par don de 1615 et testament du 25 mars 1619 ; 1620. Reçu chevalier du Saint-Esprit (Moréri, *Supp.* de 1749). — Le 8 oct. 1620, le roi engage au S^r^ de Bellengreville la châtellenie de Gambais, dont Anne de Bray, veuve du S^r^ de Grandrue, était auparavant engagiste depuis 1582 (*Arch. nat.*, P. 1457). A sa mort, elle fit retour au roi qui l'engagea de nouveau, le 10 mars 1625, à Aloph Ruault, S. de Thiembrune. — JEAN, héritier du grand prévôt, était

Digitized by Google

en 1631 possesseur du fief de Claquin à Boutigny; marié en 1623 à Claude de Mailly-Clinchamp, il mourut 1678. Nous ne voyons pas que ses enfants ayent rien conservé dans le comté de Montfort.

BELLIÈVRE (de). Azur, à la fasce d'or et trois trèfles d'or. (P. Ans.)

POMPONNE, né 1529, surintendant des finances en 1575, chancelier de France de 1599 à 1605, mort 1607. Le 3 juin 1582, le duc d'Anjou, comte de Montfort, lui céda son droit de rachat de la terre de Neaufle-le-Château, engagée l'année précédente pour 13,000 l. à Franç. de Meneau, et qui lui fut transportée le 28 sept. suivant (*Arch. de S.-et-O.*) Il avait épousé Marie, fille de Jean Prunier, S. de Grignon, et de Jeanne de Renouard, dont il eut trois fils et onze filles. — Son fils aîné, NICOLAS, président au parlement et S. de Grignon et de Neaufle, épousa Cl. Brulart, mourut en 1650. Comme il ne possédait Neaufle que par engagement, sur l'offre faite par M. le Boutillier de Rancé, d'une surenchère de 1,200 livres sur le prix d'engagement, il dut à l'adjudication du 11 août 1641 ajouter 42,000 livres au prix payé par son père, et, sur une nouvelle surenchère, ajouter encore l'année suivante 9,636 livres. — Son fils aîné, POMPONNE, avait épousé Marie, fille de Claude de Bullion, surintendant des finances, à la mort duquel, en 1640, elle était devenue dame de la Grange-du-Bois. POMPONNE mourut en 1653, sans postérité, laissant Grignon à son frère PIERRE, abbé de St-Vincent de Metz (Moréri).

BELLOY (du). Argent, à quatre bandes de gueules (P. Ans.)

1338. JACQUES, clerc du roi, S. de Poigny. — 1556. NIC., S. de Flexanville (I, 344).

BÉNIÈRES (de). — Vers 1176, GILBERT, vassal de Bréteucourt (*Titres* de Marmoutier).

BENOIST. — 1674. PIERRE, E., cons. du roi. — 1710. PIERRE, officier de la bouche du roi. — 1675. GEORGES, écuyer de bouche du roi, et Jeanne de la Chastre, sa femme, morte 9 janv. 1706.

Digitized by Google

— 23 mai 1717, mort à Paris, et 26 mai, inhumation à Mft de GEORGES, contrôleur ordinaire de la bouche et du gobelet de Sa Majesté. — 1706 et 1708. MARIE-JEANNE, femme de Fr. de Chardonnay, S. de Bardelle. — 1704. CATHERINE, femme de Gabriel Gautier, cons. du roi, proc. au b. de M. (*Etat civil* de Mft.)

BEQUET. Or, lion g. et bordure dentelée g. (*Rietstap*).

1415. GUILLAUME, E., demeurant à Orval, en la haute justice de la Forêt de Richebourg, jure la paix d'Arras (Voir p.). — 13 nov. 1730. Inh. à Mft de CATH., veuve de Claude de Tortillière.

BÉRENGER. — Vers 1230, AIMERI possède un fief à Prouais, en la châtellenie d'Epernon (*Script. feod.*)

BÉRAULT. — PIERRE, S. de Richebourg en 1700, fait enregistrer ses armes : Azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois oiseaux d'or tenant en leur bec des rameaux de sinople (*Arm. gén.*)

BERGERAC et BERGERAT (de). — 29 nov. 1466, NICOLAS, au nom de GUILLAUME et de Marie de Boutervilliers, sa femme, vend le bois d'Hangest à Jean Le Clerc, S. du Tremblay. — 1492. GUILL., son fils, S. de Launay-Roguerin, à cause de Jeanne de Grandrue, sa femme (*Arch.* du Tremblay) ; 27 mars 1497, lieutenant général du comté de Montfort, est chargé d'une enquête criminelle par le parlement (*Arch.* de la Loire-Inf.) 1509, abuse de sa position pour donner le titre de recteur des écoles de Montfort à Pierre de Champroux, précepteur de deux de ses enfants (Voir p.) ; 2 juill. 1514, achète les Essartons à Guillaume et Thomas Petit. Il était en même temps S. de Ragonant, en la châtellenie de Chevreuse (I, 328). — 1540. Jeanne de Grandrue, sa veuve, fait hommage de Launay-Roguerin. — De 1542 à 1552, Pierre Le Clerc achète ce fief partagé en sept parts : LOUIS DE BERGERAC, marié à Philippe du Bellay, NICOLAS, ANTOINE, curé de Saint-Rémy-l'Honoré, JEANNE, enfin FLEURDELIS, mariée à Gabriel de Lailly (*Arch.* du Trem-

Digitized by Google

blay). — En 1744, MARGUERITE était femme de Jacques le Pelletier des Essarts.

BÉRILLON (de). — 1764 à 1782. MARIE-FRANÇOISE, veuve de Jacques-Charles d'Heu de Sainte-Rheuse, commissaire des guerres, D. de Mittainville (*Arch.* de S.-et-O. E. 833).

BERNARD. — 27 avril 1600. BÉNIGNE, cons. du roi, fait homm. au roi pour les Essartons, Chêne-Rogneux et Chantereine au comté de Montfort (P. XV, 307); achète les Menuls à M. de Combault ou à ses filles pour 60,000 livres; 1615, essaye en vain de faire ériger les Menuls en paroisse; 1626, meurt sans enfants d'Anne Courtin qui lui survit. — Son frère, lieutenant général au bailliage de Chalon-sur-Saône lui succède; 1635. A l'occasion de l'arrière-ban, il est taxé à 300 l. pour sa terre des Menuls et les fiefs des Essartons, Chantereine, Chêne-Rogneux et la Grange-des-Bois aux Bréviaires; 1637, vend le tout à M. Courtin (*Titres de prop.*)

BERNARDIN (de).—DAVID, s. du Rozay, près St-Hilarion, est un des gentilshommes qui servirent en l'arrière-ban de 1635.

BERNIER. — 1361. JEAN, prévôt de Paris, portait : Argent, à la bande d'azur chargée de trois croix d'argent et accompagnée de deux cotices de gueules (*Arm.* de Godefroy et le Féron).

1368. JEAN, chevalier, cons. et maître des requêtes de l'hôtel du roi, S. de Rambouillet. — 1384. GUILLAUME, son fils, échange cette châtellenie avec Renaud d'Angennes.

BEROUT. — 1276. PIERRE, de Garancières en Beauce, porte trois chevrons sur son sceau (*Extraits* de Gaignières).

BERQUIN (de). — 1506. GUILLAUME, S. du fief de Grandrue à Launay-Roguerin (*Coll.* Filassier).

BERRUYER. Azur, à trois coupes couvertes d'or. Devise : *Meliora sequentur* (P. Ans.)

1343. JEAN (le). — 1360. HUGUES BÉRUIER, vassal de Girard Champelin, à Bécherel. — 1365. HUGUES, le Jeune, et Guillemette, sa femme, achètent la terre du Tremblay à Robert

Digitized by Google

Mignon. — 1375. Michel Mignon, fils de Robert, en opère le retrait lignager (*Arch.* du Tremblay). — 1518. Jean, S. d'Auteuil au comté de M. — 1528. Perette Perdrier, sa veuve, fait homm. de la moitié d'Auteuil et de Boissy-sans-Avoir.

BERTIN. — 1641. Charles, E., gentilh. de la vénerie du roi, demeurant aux Prés, paroisse de Boissy-sans-Avoir. — 14 mars 1679. Fr.-Henri, S. de Grisoles, demeurant à la Haye-Froger, et Hélène Philippes, son épouse (*Tabell.* d'Autouillet).

BERTRAND. — 1230. Robert, S. de la Noue et du Ménil-Blondel, à Méré (*Script. feod. de Monteforti*).

BESANÇON (de). Or, à la tête de Maure de sable tortillée d'argent, acc. de trois trèfles de sinople (P. Ans.)

1565. Louis, E., cons. au parlement, S. d'Orvilliers au comté de Montfort. Sa femme, Geneviève Sanguin, portait : Azur, à la bande d'argent, acc. en chef de trois glands d'or et en pointe de deux pattes de griffon d'or. — Charlotte, fille de Louis, cons. au parl., et de Marie Potier, née 1526, épouse 1547 Charles de Lamoignon, S. de Baville, dont elle eut vingt enfants, et mourut 1594 (Moréri). — 1611. Louis, E., sieur de Montplaisir, et Louise de Morant, sa femme (*Minutes* du baill. de Montfort).

BESSET (de). Azur, au chevron d'argent acc. de trois étoiles d'or, le tout surmonté d'une devise d'argent.

1392. Agnès la Chenarde, veuve de Philippot, écuier. — 1604. Julien, E., S. de Cloches (*Greffe* du bailliage de Mft). — 1703. Charles, E., S. de la Chapelle.

BESSON. — 1479. Jean, E., tient un fief à Tiverval.

BETHEMONT (de). — 1367. Perrot, tient un fief à Grignon (*Coll.* de M. Filassier).

BÉTHUNE (de). Argent, à la fasce de gueules. Bourrelet d'argent et de gueules. Cimier, un paon issant d'azur semé de fleurs de lis d'or, entre un vol banneret d'argent, l'aile dextre chargée d'une barre de gueules, et la senestre d'une bande de

Digitized by Google

gueules ; lambrequins à l'intérieur d'azur semé de fleurs de lis d'or, à l'extérieur de gueules. Tenans : deux sauvages de carnation, armés de massues, ceints et couronnés de lierre sur une terrasse au naturel (*Rietstap.*)

1693. Le marquis de BÉTHUNE taxé à 500 livres pour l'arrière-ban du comté de Montfort, à cause de sa châtellenie de Gazeran dont le revenu est évalué à 4,000 l. (*Greffe* du baill. de M.) — 5 sept. 1708. Le marquis de BÉTHUNE vend au C. de Toulouse la châtellenie de Gazeran avec les fiefs des Rôtis, Batonceeau, le Breuil, Hédevilliers, la Bretonnière et le Buissonnet, le tout mouvant de la châtellenie de Saint-Léger. (P. Ans. V, 311.)

BEYNES (de). — BRIANDE épousa Gui de Montfort, S. de Gometz; Philippe, leur fils, et Pétronille, leur fille, vivaient en 1231 (P. Ans). — 1377. JEAN, chevalier, grand'maître de l'ordre de St-Lazare (Moréri).

BICHOT (de), en Normandie. Azur, chevron d'or acc. d'un soleil d'or à dextre, d'un croissant d'argent à senestre et d'une biche d'argent en pointe [Armes parlantes] (*Rietstap.*)

1556. MICHEL, S. du Bois-de-Fourches, en la châtellenie d'Epernon. — 1573. Ses enfants mineurs (I, 315, 328).

BIGNET. — 26 sept. 1504. MARIE, veuve de Simon de Richebourg, fait hommage au roi pour Jean, son fils, de la seigneurie de la Forêt-de-Civry (P. VII, 179). — 18 mars 1610. JACQUES, procureur au bailliage de Montfort, S. en partie du fief Thorel à Houdan (*Francs-fiefs* du comté de Mft).

BIGNON. — 1600 et 1602. BERNARD, grenetier du grenier à sel de M. — 1er déc. 1627, son héritage partagé entre ses enfants : noble h. ANTOINE, cons. et élu pour le roi à M.; ADAM, avocat pour le roi à Houdan; PIERRE, tabellion à M., et les enfants de P. Le Maire, greffier des Eaux et Forêts de M., comme représentant feue CATHERINE, leur mère. — 27 juillet 1663, inhumation de Renée du Port, veuve de noble homme ANT., cons. et élu pour le roi à M. — 11 mai 1648, mariage

Digitized by Google

de PIERRE, procureur au baill., avec Marie, fille de P. Le Maire et de Marg. Marin; 1659. Le même, E., S. de Jouy, cons., notaire et secrétaire du roi et de ses finances.—1686. ALEXANDRE, E., S. de Jouy, clerc tonsuré du dioc. de Chartres (*Tabell.* d'Auteuil et de M. *Etat civil*).

BIGNON, en Anjou : Azur, à la croix de calvaire d'argent posée sur une terrasse de sinople, d'où sort un cep de vigne de sinople accolé à la croix, le tout cantonné de quatre flammes d'argent (*Rietstap.*)

BIGOT (Le). Trois chevrons (Voir le sceau, IV, 91).

Vers 1335, PIERRE, chevalier, fait hommage de Chadon au S. de Chevreuse; 1339, avec Peronelle de Chadon, sa femme, amortit une dîme à Epernon (III, 341). — 1612. JEANNE, veuve de Gabriel Le Breton.

BIGRE DE LA PORTE (Le). Azur, à deux serpents adossés en pal et entrelacés en double sautoir, cantonnés de quatre abeilles d'argent les têtes appointées. Les bigres étant des ouvriers employés à recueillir les essaims d'abeilles sauvages, ce sont des armes parlantes. Dans une enquête faite sous Philippe-Auguste, on constate le droit d'un seigneur d'avoir trois bigres dans une forêt royale.

1652 et 1657. GEOFROY, receveur du prieuré et de la seigneurie de Villepreux, mort 6 juillet 1681. — 1677. NOEL, receveur de Villepreux, et en 1683 de Port-Royal. — 1690. CLAUDE-GEOFROY, greffier et tabellion de Villepreux en la châtellenie de Neaufle; de Marie Simoneau, il eut deux filles. — 1660, 1690. CLAUDE, receveur de Villepreux, puis cons. et procureur du roi en l'élection et grenier à sel de Mft (*Etat civil* de Villepreux). Il mourut 26 janvier 1704, laissant de Françoise Plomet : 1° ANTOINE, marié le 7 avril 1698 à Françoise de Castagnet du Prey; est qualifié en 1724 et 1738, noble homme ANTOINE LE BIGRE, S. de la Porte, valet de chambre du roi; il mourut le 26 avril 1764, à 71 ans; 2° CATHERINE, morte le 5 juin 1710, à 47 ans, veuve de Claude de Pitres, bourgeois de

Digitized by Google

Mft; 3° MARIE-ANNE, mariée à Ant. Nadet; et ARCHAMBAUDE-FRANÇOISE, veuve du Sr Raffy, se remarie 28 nov. 1731, avec Jos. Villedo, E., S. de Clichy (*Etat civil* de M.)

BILLET. — Nov. 1323. Le fief aux BILLET, à Marguerite de Mareil, femme de Geofroy de Chennevières. — 1327 à 1344. JEAN, E., S. de Mareil en partie. — 1345. Son fils PIERRE lui succède et vivait 1365. — 1411. PIERRE tient de Louis des Mousseaux un fief au Val-de-Basoches (*Cart.* de R. Mignon).

BINANVILLE (de). — 1324. Le fief de Bailly-en-Haut, qui était à feu P. de BINANVILLE. — 1366. Le même fief, à GUILLAUME (*Coll.* Filassier). — M. de BINANVILLE vend le fief de l'Artoire à René Duval qui le revend en 1714 au comte de Toulouse (*Arch.* de Ramb.)

BINEY. — 17 avril et 27 nov. 1576. Noble h. GEORGES, lieutenant de la prévôté provinciale de Montfort, et Barbe Michault, sa femme (*Tabell.* de M.) — 6 août 1615. Inhum. de la veuve de GEORGES, lieut. de la maréchaussée. — 1635. Les fiefs de Balu et Rueperdue à Meulsan, qui furent à FLEURENT, E., sont taxés à 25 l. pour l'arrière-ban, et depuis est comparue Dlle Françoise du Bost, veuve de LOUIS DE BINEY, qui a remontré qu'ALEXANDRE, son fils, sert en la compagnie des chevau-légers du maréchal de Chatillon, et est déchargée de la taxe. — 1697. ALEXANDRE, E., S. des Mazzis, demeurant à Meulsent. — 1700. Dlle FRANÇOISE, vend à Claude Robert, cons. du roi, les fiefs de Balu, Moneuil, Rueperdue et des Mazzis, mouvants d'Orvilliers (*Tabell.* d'Elleville).

BIOT. (de). — GUILLAUME, épouse Louise de Garrot, dame de Blainvilliers aux Mesnuls. — ZACHÉE, leur fils, S. du Fresne et de Blainvilliers, lieutenant à la garde de M. Fouquet, à la citadelle de Pignerol. — 1683. NICOLAS, S. du Fresne, archidiacre de Comminges, devient S. de Blainvilliers par legs de son frère, et réunit la part de Dlle NICOLE, leur sœur. — 14 mars 1715. Il lègue cette terre à Joseph de Formanoir, S. de St-Mars (*Titres de propr.*)

Digitized by Google

BIZET. — 1603. Eloi, veuf avec enfants d'Aliénor du Pont, héritière de feu Claude des Landes, E. — 1605. Eloi, S. de la Bissonière (*Tabell.* de M.) — 1635. Le sieur de la Bissonière possède le fief des Nos à la Hauteville.

BLACHÉ, BLASCHER, LE BLASCHER. — 29 juin 1487. Jean Blaché, l'un des curés de Montfort (*Arch. nat.*, S. 1153). — 1504. Une maison à Montfort, qui fut à feu J. Blascher, prêtre ; une autre, à J. Blascher, curé de Galluis. — 23 mars 1511. Michel Blaché, procureur du comté de M. — 4 juin 1576. Mariage d'André Le Blascher, praticien en cour laye, fils de feu Jean et de feue Andrée Aligre, avec Jeanne Vincent, fille de feu Jacques et de Jeanne de Carmonne; messire Denis Le Blascher, son frère. — 1582. Fleury Le Blascher, E., gentilh. de la fauconnerie du roi, demeurant à Dammartin, près Mantes (*Tabell.* de M.)

BLANCFOSSÉ (de). — 1398. Jean, possède une terre au Lieutel (*Titres* de l'abb. de Neaufle).

BLANCHARD, en Normandie. Azur, au chevron d'or surmonté d'une croix d'or et acc. en pointe de trois molettes d'or, 2 et 1 (*Rietstap.*)

25 juin 1492. Charles, licencié en lois, fait hommage au roi, à cause de Catherine Le Moine, sa femme, pour la seigneurie de Mittainville, mouvant du châtel de Saint-Léger-en-Iveline. (P. VII, 218.) — 1701. Thomas, E., S. de Garancières et de Dhuison, marié à Jeanne-Elis. de la Barre, et en 1719, trésorier de France en la généralité de Caen.

BLANCHOUIN. — 5 janvier 1576. André paie 1,500 livres à Miles Haligre, pour la résignation faite en sa faveur de l'office de contrôleur du roi à Montfort. — 8 nov. 1577. Le même. (*Tabell.* de M.)

BLANCVILLAIN. — 2 mai 1400. Guillaume, procureur de la conté de Mft et garde des sceaux de ladite conté (*Papier velu* de Chevreuse, fol. 115). — 2 août 1400. Le même tient en fief

Digitized by Google

du seigneur du Tremblay la place du moulin de Chienchiant. — 20 sept. 1407. Guill., lieut. du gruyer de la forêt Iveline (*Titres* de l'abb. de Neaufle). — 1411. Les hoirs feu Guill. possèdent Chienchiant (*Cart.* de R. Mignon).

Une famille Blancvillain, en Normandie, portait : Azur, au chevron d'or surmonté d'un croissant d'or et accomp. de trois fers de lance d'argent.

BLARU. Le S. de Blaru porte un aigle de gueules (*Armorial* du temps de Charles VII).

Au XV^e^ siècle, Blaru passe à la famille de Tilly (V. ce mot).

BLONDEL. — 1230. Fief de Blondel à Méré. — 1553 et 1556. André Blondel, S. de Rocquencourt (P. III, 126 et 157); — Blondel, S. de Rocquencourt, chev., mort 7 nov. 1557. Argent, à la fasce d'azur, acc. de trois chardons d'azur tigés de sinople. Anne de la Rue, sa femme : Argent, à trois fasces de gueules. (*Epit. de Paris. Eglise des Filles pénitentes.*)
26 mai 1679, Jacques, officier du feu duc d'Orléans, demeurant au Ménil Obton (*Tabell.* de Mft); — 3 fév. 1671, le même épouse Marguerite, fille de feu Claude Percheron et de Marie Le Pelletier; — 13 août 1708, mort à 35 ans de Marie-Anne de Goussainville, femme de Jacques Blondel, greffier en l'élection; — 18 février 1712, baptême de Louise, fille de Jacques Blondel, procureur en l'élection, et de Suzanne de Prémont (*Etat civil* de M.)

BLOTTEAU (du). — 1613. Abel du Blotteau, E., sieur de Roussel, plaide contre sa femme, Louise Langlois (*Minutes* du baill. de M.)

Une famille de Normandie de ce nom : Sable, au chevron d'or chargé de trois roses de sable et surmonté d'une jumelle d'or (*Rietstap.*)

BLUTTÉ. — 1504. Michel Blutté, procureur à Montfort, y possède plusieurs maisons (*Cens de 1504*). — 1506. Pierre, maître de l'Hôtel-Dieu de Neaufle-le-Château (*Coll.* Filassier). — 1506. Denis, S. du fief de Robert de Vic et de moitié de

Digitized by Google

St-Aubin, achète à Mathurin Falaise le fief de Thibault de Neaufle qu'il revend, 15 nov. 1511, à Pierre Le Clerc, S. du Tremblay ; — le même, S. du fief Estaux qui fut à Guill. et Clément le Tenant, en la chât. de Neaufle ; — Michel et ses cohéritiers revendent ce fief à Antoine Baillart qui en fait hommage le 11 sept. 1535 (*Ibid.*) — 1616. Etienne Blutté, S. de fiefs à Neaufle-le-Vieux et Villiers-Cul-de-Sac.— 1673. Laurent, garde du haras du roi, à St-Léger. — 31 mai 1667, Anne, fille de Claude Blutté, garde du haras du roi à St-Léger, épouse Jean Le Noir, procureur au bailliage de M.

BŒUF (Le). — 1615. Tannegui, E., S. de la Tuilerie (*Greffe de M.*)

Une famille de Bretagne de ce nom : Sable, à la rencontre de bœuf d'or, acc. de huit molettes d'or en orle (*Rietstap.*)

BOIS (du). — 1230. Dans les vassaux de la châtellenie d'Epernon, on trouve : Gautier, Guérin, Gui, Jean, Pierre et Simon du Bois; Amaury du Bois-des-Fourches.—Déc. 1243. Jean du Bois ; 1247. le même, Eufémie, sa femme, et Jean, son fils, font un don au prieuré de Maintenon ; sur son sceau, un arbre desséché fort grossier (IV, 157). — 1277. Pierre *dou Bouais*, chevalier, porte sur son sceau un lion rampant, et son frère Guill., un arbre desséché ou un créquier (IV, 74).—1283. Pierre du Bois tient un fief aux Pintières, en la châtellenie d'Epernon.

Nov. 1226. Garin du Bois, chev., S. de la dîme de Bleury ; — 1249. Mathieu du Bois, S. de la même dîme, porte un écu à la bordure engrélée (Gaignières). — 1318. Marie, veuve de Simon du Bois, S. de la Hunière, dont Jacqueline épouse Pierre Balu, dont Jean Balu, dit l'hoir du Bois en 1343, S. de la Hunière et du Bois-sous-Bleury (*Cart.* de R. Mignon).

1342. Guillaume du Bois, S. de Pontchartrain ; dont Marie, dame de Pontchartrain, mariée en 1374 à Etienne de la Grange; veuve en 1389 ; dame de la Grange et de Pontchartrain en 1411 (*Cart.* de R. Mignon).

1556. Claude du Bois, huissier, sergent à cheval, S. du

Digitized by Google

Tartre, à Aunay-sous-Auneau (*Cout. de M.*) — 5 fév. 1584. Jacques du Bois, E, S. de Ronumangis à Garancières. — 1600. Etienne du Bois, E, S. du Rozay (*Tabell. de M.*) — 1693. Les enfants du S. du Bois payent comme taxe d'arrière-ban 150 l. pour le fief de Gault-en-Beauce, dont le bail est de 600 livres.

BOIS-CAMUS (de). — 30 sept. 1609. François, cons. à la chambre des comptes, S. d'Auteuil (P. VII, 275).

BOISLÈVE. — 1556. La veuve et les héritiers de François de, S. du Petit-Loreau et l'Orme-Coupé (*Cout. de M.*) — 1635. Le fief de la Droue-Neuve et de l'Orme-Coupé, près Epernon, appartenant à Louis de B., E, qui servira à l'arrière-ban; Louis de B., E, S. de la Tourneuve, a fait remontrer qu'Alexandre, son fils aîné, est enseigne d'une compagnie au régiment du marquis de Sainte-Croix, et est en conséquence déchargé. — 1693. Charles de B., taxé à 10 l. pour l'arrière-ban du comté de Montfort.

BOIS-LE-ROI. — Gile du Bois-le-Roi, clerc, garde du scel de la chastellenie de Mft, de 1286 à 1296 (*Vaux-de-Cernay*, *178*, et *Titres* de l'abbaye de Neaufle).

BOISMENARD (de). Or, à l'aigle de sable, couronnée de pourpre, becquée et membrée de gueules (*Arm.* de J. Boisseau).

1391. Guillaume de Boismenard, châtelain de Neaufle par son mariage avec Catherine d'Aigreville. — 1445. Jeanne et son mari, Renaud de Pruellay, vendent la châtellenie de Neaufle au duc de Bretagne (T. III, p. 223).

BOISSIÈRE-EN-IVELINE (la). — 1105. Godefroi de la; — 1124. Payen de la, vassal d'Amaury III de Montfort; — 1230. Guill. et Renaud de la (*Script. feod. de Mfti*).

BOISTEL (Le), de Chantignonville, Ambrières et Launay : Azur, à la bande d'or chargée de trois merlettes de sable et accostée de deux lions d'or (*Arm. gén.*) — 1734. Léonard Le Boistel de Chantignonville, curé-prieur de Dourdan : Azur, à la bande d'argent chargée de deux merlettes de sable et accompagnée de deux lions d'or (*Ibid.*) — Pierre Le Boistel, S.

Digitized by Google

d'Ecuiry : Azur, à la bande d'argent chargée de trois merlettes de sable et accompagnée de deux lions d'or passants (*Arm. gén.*) — 1762. Empreinte du cachet de Jos.-Claude le Boistel : Azur, à la bande d'or chargée d'une épée dont l'émail ne se peut distinguer. Dans un mémoire qui veut donner à la famille une origine artésienne, on cite la tombe d'Alelme Boistel, 57e abbé de St-Bertin à St-Omer, en 1365, natif de Boulogne, où l'on voit son écu de gueules chargé de trois coquilles d'argent, au chef d'argent chargé d'un lion passant de gueules. On y donne pour armes de la famille : Azur, au cœur de gueules percé de deux flèches d'or et accompagné de trois étoiles d'or rangées en chef.

1556. Robert Le Boistel, marguillier de l'église d'Orfin (*Cout. de Mft*). — 1607. P. Le Boistel, marchand, demeurant à Ablis, fait homm. à Henri Hurault, C. de Cheverni, S. de Bréteucourt, pour trente minots de terre labourable à Blévis, sur le grand chemin de Chartres, tant pour lui que pour son frère Richard et sa sœur Jeanne, comme héritiers de leurs parents, Richard Le Boistel et Jeanne Cailleau (*Titres de fam.*) De Anne Houy, il eut huit fils et une fille : 1° Richard, lieutenant général de Dourdan, marié : 1° en 1642, à Jacqueline Guyot, dont un fils mort sans enfants, et une fille mariée à M. de Lescornay ; d'un second mariage vint Léonard, lieut. gén. au baill. de Dourdan, et autres enfants ; 2° Claude, dont deux religieux et Mme de Villevert ; 3° Pierre, S. de la Bistrade, premier commis de M. de Louvois, et père de M. Le Boistel d'Ambrières, de l'abbé de St-Benoît et de Mme Méraut ; 4° Simon, greffier à Bréteucourt, puis receveur du grenier à sel à Mft, marié à Geneviève Trouillart, dont le Boistel de Carignan, commissaire des guerres au Quesnoy, Le Boistel de Romainville, comm. de l'artillerie à Strasbourg, Mme de Couvrelle et la femme de M. de Faulconier, grand bailli de Dunkerque ; 5° Anne, mariée : 1° à Richard Brebier, 2° à M. Poulletier ; 6° Le Boistel, prieur de Chalais en Poitou, mort 6 mars 1688 ; 7° Martin Le Boistel de Clairenval, trésorier de la marine à Dunkerque, dont trois filles :

Digitized by Google

8° Jean, qui se fixe à Montfort (Voir plus loin); 9° Denis, S. de Chantignonville et Allainville, intendant des fortifications de la ville et citadelle de Dunkerque, vivant 1674 et 1695, dont un fils, cons. au parlement, mort 1706 sans enfants, et Mme de Beaussan, + 1691, en odeur de sainteté.

4 fév. 1663, Jean Le Boistel, de la paroisse d'Ablis, cons. du roi, contrôleur ord. des guerres, se marie à Mft avec Françoise, fille de noble h. Noël Andry, cons. du roi, assesseur de la maréchaussée, et de Marguerite Compagnon; 2 août 1679, reçoit un brevet de cons. du roi portant anoblissement (*Parch. orig.*) De son mariage : J.-B.-Noël et Ant.-Hyacinthe, Elisabeth, mariée à M. Bourdon de la Croix, Françoise, femme de M. de Granménil, et Marguerite, mariée 1689 à Etienne Camelin, E., S. de Longey. Il mourut en 1698.

1° 27 nov. 1690, Noël-J.-B. Le Boistel, E., S. de Launay, épouse Marie, fille de Claude le Pelletier de Montmort et de Marg. Géhenaut. En 1694, avocat au parlement; 1709, lieut. général d'épée au baill. de Mft; meurt 16 avril 1721, à 57 ans. Il laisse entre autres enfants : Jos.-Claude, né 1696, receveur des tailles en 1721, cons. du roi, lieut. général au baill. de Mft en 1725; il épouse, 15 mai 1725, Marg.-Louise, fille d'Amédée Percheron, subdélégué de l'intendant, et d'Antoinette Marcadé. De 1746 à 1765, tient les assises de la maîtrise des Eaux et Forêts de Mft (*Registres originaux*). Il mourut, 21 fév. 1769, S. de l'Ile-Robert et lieutenant du roi de la ville de Montfort. Sa veuve mourut 6 janv. 1784. Sa sœur Marguerite, mariée à seize ans, en 1728, à Nicolas de Barthomier, E., S. du Bois-Lépicier, demeura veuve l'année suivante et mourut en 1775. Il laissa un fils, J.-B.-Antoine, né 1730, lieutenant du roi après son père, marié le 3 avril 1779 à Cath.-Anne-Louise Maugis; seigneur en 1779, par acquisition de P. de Chardonnay, des fiefs de Bardelle, la Place, la Cour-au-Gruyer et le Vivier; maire de Montfort en 1792; et mort à Mft, le dernier de sa famille, le 21 mai 1811.

2° Phil.-Ant.-Hyacinthe, né 1679, marié à Marguerite Pel-

Digitized by Google

luche et mort le 7 janv. 1764. Ses enfants meurent jeunes, sauf Marguerite, mariée à 35 ans, en 1742, à J.-B. Le Bachelier des Vigueries, âgé de 65 ans. Il mourut en 1747 et elle le 22 avril 1776 (*Titres de fam.; Etat civil, etc.*)

BONELLES et BONELLE. Une famille de ce nom dans l'Ile-de-France portait : Gueules, au chevron accompagné de deux étoiles et d'un croissant, le tout d'or (Grandmaison).

1659 et 1664. Louis de Bonelle, E., sieur de Fontenelle et Flexanville en partie, et Marie Desméré ou de Méré, sa femme; 1666. Supplie humblement M. le bailli de Montfort Louis de Bonelles, écuier, sieur de Fontenelle et de Flexanville en partie, tant en son nom, que pour Dlle Marguerite de Lemerey, sa femme, Dlle Marie-Anne de Bonelles, sa fille, Dlle Françoise de Bonelles sa sœur, et Françoise Braquette, sa servante. Et vous remontre que les sieurs de Fresnoy et de la Taille, ses ennemis capitaux, sont ce jour d'hui, sur les dix heures, venus en son logis avec plusieurs valets armés de fusils et de pistolets pour maltraiter ledit suppliant. Lesquels ont rompu deux portes dudit logis... ont poursuivi la demoiselle sa fille, disant : « Il faut que je te tue, tu es la fille de Fontenelle, » laquelle s'est réfugiée dans le fournil dont ils ont essayé de briser la porte... ont maltraité la servante... ont pris la femme dudit suppliant à la gorge, lui disant : Tu es une bougresse, etc. Ce considéré vous plaire lui permettre de faire informer et de faire visiter ladite Braquette par chirurgiens jurés, etc. La visite du chirurgien constate que la servante a sur le fessier gauche une contusion de la grandeur de quatre doigts, qui ne l'empêche pourtant pas de vaquer à ses occupations (*Minutes* du baill. de Mft).

14 mai 1695. Louis de Bonelle, E., S. des Mares, Meuvan, Féranville et partie de Flexanville (fils du précédent), sommé de faire le service de l'arrière-ban, déclare ne pouvoir se mettre en équipage à cause des poursuites de ses créanciers, et demande qu'il lui soit donné par autorité de justice un sursis pour les payer, ce qui lui est accordé (*Ibid.*) — 1er août 1700. Françoise le Masson, veuve de Louis de Bonelle, E., demeurant

Digitized by Google

à Féranville, plaide contre Louis de Bonelle Saint-Georges et Madelaine-Louise de B., enfants du défunt (*Tabell.* de Thoiry).

BONGARS DE ROQUIGNY. A la fin du seizième siècle, Jean de Bongars, E., S. de Varenne, cède à Antoine d'Alvimarre le quart du Coudray-Hellouin à Adainville, et le quart du Buisson-Bréon à la Boissière (*Arch. nat. Francs fiefs du comté de Mft*). — 1783. Jean-Michel-David de Bongars de Roquiny et Cécile Bouchut marient leur fille Elisabeth à Gui Lancelot, vicomte de Turpin-Crissé (*Etat-civil de M.*) — 1789. Le même, qualifié chevalier, fait partie de la noblesse du comté de Mft; inhumé à Mft, 21 sept. 1792.

Une famille de ce nom, en Normandie, portait : Azur, à deux mouchetures d'hermines accompagnées de deux têtes de lion affrontées en chef d'or et de trois molettes d'or rangées en pointe (Grandmaison).

BONIEN. — Jean de Bonien, S. de Claquin à la Charmoie, en la châtellenie de Gambais; — 15 nov. 1502, Guyonne de Moustiers, sa veuve, fait hommage de ce fief au roi. — 1556. Jean Bonien, E., S. de Claquin à la Hauteville, en la châtellenie de Gambais (*Cout. de Mft*).

Une famille de ce nom portait : Or, au chevron de sable accompagné de trois feuilles de chêne de sinople.

BONNELLES. Commune du canton de Dourdan. — Mars 1227, Robert de B. et Alix, sa femme, engagent une dîme au prieuré de ce lieu, dépendant de St-Martin-des-Champs (*Orig. Arch. nat.*, L. 875). — Vers 1230, Simon et Gautier de B. sont vassaux d'Epernon (*Scriptum feodorum*). — Avril et mai 1230, et juin 1232. Odeline, veuve de Thomas de B, chevalier, tient un fief à Dampierre d'Adam de Gaseran (*Cartul.* de Trappes et de Dampierre; *Arch. nat.*, LL. 1169). Pour les autres seigneurs de Bonnelles, voir BULLION et VILLENEUVE.

BORDEAUX. — 1564. Jean de Bordeaux, cons. du roi, son procureur au baill. de Chartres. — 1642. Antoine de Bordeaux, E., cons. du roi, maître des requêtes de son hôtel, seigneur

Digitized by Google

engagiste de la seigneurie de Gambais. — 1651. Le duc de Bouillon reçoit Gambais du roi en dédommageant Ant. de Bordeaux; 1660, celui-ci en devient propriétaire. — 1670, Gambais est à J.-B. Vallot (P. Ans. IV, 505). — 1706. Charles Bordeaux, lieutenant de la prévôté de Gambais. — 31 mai 1706. François de B., E., S. du Val-Beaupré, ancien capitaine de dragons, dem. à Gambais, et Marie Hervieu, sa femme, héritière de son père Claude Hervieu, prévôt de Gambais (*Tabell.* Prunay-le-Temple). — 12 juin 1732, inhumation à Montfort de Charles de Bordeaux, officier de la vénerie du roi, âgé de 66 ans.

BORDES (Les). — 1173. Philippe des Bordes, vassal de Neaufle (*Cartul.* des Vaux-de-Cernay, 37, 45). — Août 1225, Cécile de Voisins, veuve de Hugues des Bordes. — Vers 1230, Alexandre des Bordes, vassal de la châtellenie de Rochefort (*Scriptum feodorum*). — 1321. Jean des Bordes, moine de Cernay. — 1339. Georget des Bourdes, vassal du Tremblay (*Cart.* de R. Mignon). — 1456. Fief Georget des Bordes, à Cressay. — 16 avril 1603. Julien des Bordes, E., S. de Cloches (*Greffe* du bailliage de Mft).

BOSC (du). — 1607 et 1608. François du Bosc, E., S. de Pampou. — 1635. Le fief de Pampou, près Septeuil, appartient pour moitié au S. Pitan, peintre à Paris, et aux autres créanciers du sieur de Pampou. — 1635. Françoise du Bosc, veuve de Louis de Biney, S. de Balu et Rueperdue (*Arrière-ban de 1635*).

BOSQUET (du). — 23 déc. 1605. Charles du Bosquet, voier pour le roi à Mft, marié à Isabelle du Muret (*Etat-civil de M.*)

BOSSU (le). — 1497. Pasquier le Bossu, S. de Houx en partie (*Aveu* de la chât. d'Epernon).

BOSSUET. Azur, à trois roues d'or.

1656 à 1675. François Bossuet, secrétaire du conseil d'Etat, direction et finances, baron de Marly-le-Châtel, S. de Bailly et Noisy-en-Cruye, en la châtellenie de Neaufle.

Digitized by Google

BOUCHARD. — xv^e^ siècle. Le fief de Fresnoy-sous-Montfort, qui fut à Jean Bouchard (*Livre velu* de Chevreuse). — 9 mars 1721, inhumation à Mft de Claude Bouchard, huissier de l'hôtel du roi.

BOUCHET (du). Argent, à deux fasces de sable (P. Ans.)

31 juillet 1549. Françoise du Bochet, épouse de M. François de la Trémoille, C. de Bénon, baron de Brandois, S. de l'Ile-de-Ré, par avant veuve du sieur d'Asparot (André de Foix, comte de Lesparre), exécutant le vouloir dudit défunt... a fondé dans l'église de Saint-Pierre de Montfort huit chapelains (Titres de l'église). Demeurée de nouveau veuve en 1555, sans enfants, elle rendit hommage au roi pour le fief de Hollande, au comté de Mft (P. XV, 295). Elle était fille de Charles du Bouchet, S. de Puigreffier, et de Madeleine de Fontsèque (P. Ans.)

BOUCONVILLIERS. — Mai 1224. *Theobaldus de Artia, miles, dominus de Pratis* (Pré, près Nogent), porte sur son sceau trois bandes, un canton et un lambel brochant. Légende : S : TEOBALDI : DE : BOCONVILLER (IV, 148).

BOUDARD. Croix ancrée cantonnée de quatre annelets. (Moréri).

Par lettres du 29 juillet 1357, le roi Jean, prisonnier à Londres, donne à Guériot Haubergeon, son valet tranchant, la châtellenie de Longchamp en la forêt de Lyons, vacante par la mort de Jean Boudart (*Bibl.* de l'Ec. des chartes, t. XVI, p. 43). — 6 juillet 1383, Jeanne Boudard, dame de Neaufle, reçoit le relief du fief de Launay-Roguerin (*Cartul.* de R. Mignon). — Jeanne Boudard, mariée à Pierre de Rouville, mort en 1415, dont vinrent les seigneurs de Villiers-Cul-de-Sac, en la châtellenie de Neaufle (Moréri, Ant. Rouville). — 1413. Boudard, pannetier du roi.

BOUDET. — 1628. Noble h. Pierre Boudet, S. de Grouteau à Elleville (*Greffe* du baill. de M.)

BOUGIVAL. Armes : une croix.

1249. La grange Robert de Bougival aux Brévières (les par-

Digitized by Google

ties de la terre de Montfort). — 1367. Robert de Bougival tient un fief à la Bretèche, près Neaufle.

BOUGRE (le). — 1398. Perrin le Bougre, l'aîné, seigneur d'un fief à Cressey, en la châtellenie de Neaufle. — 1456. Le même fief, à Gillet le Bougre (*Arch. de S.-et-O.; Titres* de la châtellenie de Neaufle).

BOUJU, en Normandie. Or, à trois chevrons d'azur, ou or, à la fasce d'azur accompagnée en chef de deux molettes de gueules (*Rietstap.*)

15 janv. 1606. Daniel Bouju, E., S. de Landes et de Montbaule, et Guill., son frère, E., S. de Boissy, sont cités devant le bailli de Mft pour voies de fait de guet-apensé contre Nic. de Pitres, sergent royal au bailliage (*Greffe* du bailliage de M.) — 21 août 1620. Théofraste Bouju, aumônier du roi, S. de Beaulnet? et de la Maisonrouge, achète deux arpents de terre à Galluis (*Tabell. de M.*) — 1635. Le fief de Maisonrouge, à Méré, appartenant à Daniel Bouju, E., S. de Monterbaut, taxé à 25 l. pour l'arrière-ban. — 1641. Le même, marié à Renée de Vigny. — 22 juillet 1649. Le même, se trouvant en l'hôtellerie du Chapeau-Rouge, à Montfort, emprunte 300 l. pour ses nécessités. — 1664. D^lle^ Renée Bouju laisse à la fabrique de l'église de Montfort 40 l. de rente pour l'entretien d'un précepteur ecclésiastique depuis la Toussaint jusqu'à la Saint-Jean (Titres de l'église).

BOULEHART. Gueules, au lion d'or armé, lampassé et couronné de sable (Lainé, *Arch. de la Nobl.*)

Nov. 1245. La veuve d'Arnoul, dit Boulart d'Epernon, paye 60 sous d'amende au prieur de St-Thomas d'Epernon pour avoir vendu du vin dans sa maison sans payer le forage (IV, 41). — 1297. Simon, dit Boulehart, sire de Gaseran (*Vaux-de-Cernay*, II, 957). — 1346. Monseigneur Philippe de Boulehart, sire de Gazeran (IV, 96). — 1367. M^e^ Boulehart de Gaseran, vassal de Neaufle-le-Château. — 1415. Jean Boulehart, écuier, demeurant à Epernon; Robin Boulart, demeurant à Rochefort,

Digitized by Google

en la conté de Montfort (*Arch. nat.*, J. 948). — 1497. Guillaume Boullehart, E., S. de Chatillon, en la paroisse St-Martin-de-Nigelles (*Aveu d'Epernon*). — 1515. Antoine de Boulehart et Jeanne Havart, sa femme (Duchesne, t. LIV, p. 674); Jean Boulehart, marié à Marie de Brichanteau, dont Louis, Guillaume, Jacques, Jean et Charles. — 1554. Partage de la succession de Louis entre Guill., Jacques, Jean et Charles, ces deux derniers sous la tutelle de leur mère. — 1556. Le fief du Chêne partagé entre Philippe de Boulehart et Marie de Brichanteau, veuve de Jean (*Coutume de Mft*). — 1570. Mort de Cath. de Boulehart, femme de Jacques du Mansel (I, 263). — 1573. Jacques, S. de Houx (*Arch. d'E.-et-L.* B.110)—1586. Jacques, S. du Chêne, du Plateau, de Houx et de la Vallée-Jaunet, laisse pour héritiers : Jean, E.; Daniel; Marguerite, femme de J. de Gallot, S. de Bouglainval; et Etiennette, femme de Robert de Gillin, S. de Boisguille (Duchesne); Jean de Gallot fut seigneur du Chêne. — Guillaume Boulehart, S. du Chêne, Brichanteau et la Vallée-Johannet en partie, épousa Geneviève de la Guesle, fille de Jean, président au parlement, et de Marie Poyet, fille de Pierre Poyet, S. du Loreau, près Epernon, et de Bonne Turin (Moréri la nomme à tort Gen. Poiret). Il en eut deux filles : 1° Marie, mariée en 1592 à Adrien du Bois-des-Cours, dont Gédéon, S. du Chêne-Brichanteau (Lainé, *Arch. de la nobl.*) 2° Isabelle, mariée 8 sept. 1596, à Edme de Prunelé.

BOULIN. Azur, au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent mal ordonnées en chef (une en chef, les autres en flancs), et en pointe d'un lis de jardin d'argent, tigé et feuillé de même (*Armorial* des chevaliers du Saint-Esprit).

Cette famille posséda de 1651 à 1738 la seigneurie de Bailly-en-Cruye, en la châtellenie de Neaufle. Pierre Boulin, conseiller-secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, trésorier général du marc d'or des ordres du roi, était seigneur de Bailly en 1652. — Bernardin Boulin, né 5 août 1644, fut d'abord prieur commandataire du prieuré d'Arnicourt en Champagne, et chanoine de Coutances; il se

Digitized by Google

maria ensuite le 22 nov. 1679, avec Madeleine Jousset, sœur de J.-Pierre Jousset, cons. du roi, auditeur en sa chambre des comptes. Il était seigneur de Bailly-en-Cruye, et avait de plus le fief des Moulineaux au Val-de-Galie, qu'il vendit le 21 mars 1693 à Louis Phelippeaux, C. de Pontchartrain. Il mourut à 74 ans, le 10 août 1718, laissant : 1° Antoine-Nicolas, E., né 22 août 1691 ; 2° Marie, née 11 sept. 1680 ; 3° Claude, né 15 août 1681 ; 4° Suzanne-Madeleine, née 7 février 1688 ; 5° Marie-Anne, née 11 sept. 1692, qui depuis a fait profession en l'abbaye de Fontaines-les-Nonains, ordre de Fontevrault. (*Titres de famille* et *Arm.* des chevaliers du St-Esprit).

BOULON. — 1635. Le fief de Boullon, à présent nommé Bullion, appartient au sieur de Bullion (Taxe de l'arrière-ban). Une première famille posséda ce fief au treizième siècle. On trouve un Nicolas de Boulon, S. de Longchêne en 1204, et vers 1230, Gui, Simon et Nicolas de Boulon, vassaux de la châtellenie de Rochefort (*Scriptum feodorum de Monteforti*).

BOURBON. Outre François de Bourbon-Saint-Pol, comte de Vendôme, que nous avons vu pourvu du comté de Montfort en 1537, les membres suivants de cette famille ont possédé des fiefs dans le comté :

Marie de Bourbon, née 1386, devint en 1390 dame de Bréteucourt par la donation de sa mère Catherine de Vendôme. Elle fut aussi dame de Cruvalle en Albigeois. Elle épousa secrètement, ou par force, Jean de Benne ou de Beine, chevalier, S. de Croix, que Charles VII fit noyer. En 1458, âgée de 72 ans, et enfermée au château de Cruvalle, elle céda tous ses droits pour 20,000 écus d'or à Jean d'Armagnac, comte de la Marche (P. Ans.) Elle portait l'écu de France brisé d'une bande de gueules chargée de trois lionceaux d'argent (P. Ans.)

1500 à 1510. Louis de Bourbon-Vendôme, évêque d'Avranches, prieur de St-Thomas d'Epernon (IV, n° 154). Armes : Azur, à trois fleurs de lis d'or au bâton de gueules en bande à la bordure de même (P. Ans).

Digitized by Google

1556. Charles, cardinal de Bourbon, abbé de Saint-Denis, S. de Boissy-sans-Avoir. De France, au bâton de gueules péri en bande.

1586. Françoise de Bourbon, duchesse-douairière de Bouillon, vend la seigneurie de Chêne-Rogneux à M. de Combault, S. des Menus (*Titres de propr.*)

Louis-Alexandre, comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, marquis de Rambouillet en 1706; en 1711 Rambouillet fut érigé en duché avec les châtellenies des Essarts, de Poigny, du Fargis, de Gaseran et de Saint-Léger, avec onze paroisses et soixante-quinze fiefs. Ce démembrement fut le dernier coup porté à l'importance du comté de Montfort. En 1783, le duc de Penthièvre, son fils, vendit Rambouillet au roi Louis XVI. Armes : De France, à la cotice de gueules périe en barre.

1741. Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, fils du duc du Maine, fut seigneur de Septeuil (I, 344). Armes : De France, à la cotice de gueules périe en abyme en barre.

Louise de Bourbon-Maison-Blanche, fille non reconnue de Louis XIV, fut mariée à Bernard de Prés, S. de la Queue, lieutenant du roi en la province de Flandre, dont Thimothée et Alexandre, nés en 1706 et 1707 (*Etat civil de M.*)

BOURDIN. — 1398. Robin Bourdin, bourgeois de Mft, garde du scel aux contrats de ladite conté (*Titres* de l'abbaye de Neaufle). — 1578. Claude, procureur du roi au parlement, et garde du scel du comté de Mft (*Titres Le Boistel*). — 1685. Madeleine, femme de Jean Rafron (*Etat civil de M.*)

BOURDON. — 14 oct. 1654. Pierre Bourdon de la Borde, chirurgien, marié à Jeanne de Pitres; 20 mai 1693, inhumation à 85 ans de Jeanne de Pitres, veuve de P. Bourdon, sieur de la Borde (*Etat civil de M.*)

BOURDONNÉ. — 1249. La dame de Bourdonné, vassale de Gambais. Fief aux Menus de Raoul de Bordeni.—1635. Maximilien de Bourdonné était colonel d'un régiment dans lequel

Digitized by Google

servaient plusieurs gentilshommes du comté, entre autres le seigneur de Vilette et de Fervaches, son beau-frère (Rôle de l'arrière-ban). Il avait épousé Catherine de Garrault, dont il eut un fils du même nom qui, en 1700, fit enregistrer ses armes comme noble du comté de Montfort : Azur, à trois chevrons abaissés d'or, surmontés de trois pigeons d'argent et accompagné d'une étoile d'argent en pointe (*Arm. gén.*) Il était alors écuyer et S. de Champigny. Le 14 juin 1709, il se dit chevalier, S. de Champigny et du Buisson-sous-Sorel, colonel d'infanterie et chevalier de St-Louis, lors de son mariage avec Marie-Anne Le Pelletier de Montmort qui mourut à 33 ans, le 18 octobre suivant (*Etat civil de M.*)

BOURET DE SENNEVILLE. — Nov. 1700. Noble h. Jean Bouret, S. de Senneville, marié à Jeanne Petit, fille de Christophe, marie sa fille unique, Catherine Bouret, à Guill. Le Noir, E., S. de Hargeville, maire perpétuel de la ville de Mantes. (*Tabell.* d'Elleville).

BOURGES (de). — 1497. Jean Bourges, S. d'Hermeray en partie (*Aveu d'Epernon*). — 1556. Pierre de Bourges, prévôt de Montfort-l'Amaury (*Cout. de Mft*). — 1627. Pierre et Charles, héritiers d'une maison achetée par leur sœur Marie (*Arch. nat.*, S. 1154). — 3 sept. 1706. Charles-Phil. de Bourges, E., S. de Héberville, et Louis E., S. de la Biraille, fils de Louis, S. de la Biraille? vivant en 1673, et de Marie d'Andrieu. (*Tabell.* de Prunay-le-Temple).

Jean de Bourges, échevin de Paris en 1635, portait : Azur, à la fasce accompagnée de deux croissants en chef et d'une serre d'aigle en pointe, le tout d'or. Et Claude de Bourges, échevin de Paris en 1643 : Azur, au chevron d'or accompagné de trois lis d'argent tigés de sinople (*Borel d'Hauterive*).

BOURGET (du). Azur, au chevron d'or accompagné de trois molettes d'argent (*Rietstap.*)

Vers 1530, Catherine du Bourget, femme de Raoul d'Ecorchevel. — 1566. Pierre, fils de Raoul et de Catherine, hérite

Digitized by Google

du quart de la seigneurie du Breuil à Garancières, dont la moitié vient de son père, la moitié de sa mère (P. XVII, 260).

BOURGNEUF (du). — Vers 1230, Ansel et Philippe du Bourgneuf, vassaux de la châtellenie de Rochefort.—1283. Marie, vassale de Rochefort.

BOURJON. — 2 juillet 1788, baptême d'Elisabeth, fille de Claude-Fr. Bourjon, E., sieur de Groussay, cons. du roi en la chambre des comptes, et de Marie-Louise Guelle. La marraine est Louise Séelant, veuve de Fr.-Zacharie Bourjon, aïeule de l'enfant. — 24 oct. 1788. Inhumation de Claude-Fr. Bourjon, E., S. de Groussay, âgé de 45 ans (*Etat civil de M.*)

Une famille de Bourjon, anoblie, en 1659, portait : Azur, à deux épées d'argent garnies d'or en sautoir, accompagnées d'un croissant en chef et de deux étoiles en flanc d'or.

BOURRELIER (Le). — Thibaut le Bourrelier, S. en 1556 du fief des Andrains à Aunay-sous-Auneau (*Coutume de Mft*).

Une famille de ce nom portait : Azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois trèfles d'argent 2 et 1. Devise : *Loyal et gai.* (*Rietstap.*)

BOUTEILLIER (Le). — Joseph Le B., E., sieur de Montainville en l'élection et bailliage de Mft, fait en 1197 enregistrer ses armes : Azur, à sept chevrons d'argent; au cerf de sable passant et brochant (*Arm. gén.*)

BOUTEILLIER DE SENLIS (Le). Ecartelé or et gueules.

1668. Jean, S. de Moncy et de Vineuil, et de Gazeran en la châtellenie d'Epernon, à cause d'Elisabeth de Prunelay, sa femme. Leur fille Marie porta ces seigneuries en dot à Henri-Auguste d'Orléans, marquis de Rothelin (Moréri).

BOUTERVILLIERS (de). Famille d'ancienne chevalerie qui tire son nom de Boutervilliers, près d'Etampes. — En 1192, Jean de B. est témoin d'un acte pour l'abbaye de Morigny (*Cartul. orig.; Bibl. nat., Mss. lat.*, 5648). — Nov. 1197. Le même cède à l'abbaye des Vaux-de-Cernay ses droits sur un pressoir à Etampes (*Cart.* des Vaux-de-C., 126). — Mars 1242,

Digitized by Google

Jean de B., chevalier, confirme une vente faite à l'abbaye de Morigny. — M. Douet-d'Arcq donne, n° 1535 de l'*Inventaire*, le sceau de Simon de B., chevalier en juin 1248. Son écu est burelé, brisé d'une étoile au canton dextre du chef. Légende : S. SIMONIS · DE · BOTENVILER. — Ancel de B. porte sur son sceau un écu burelé au lambel à quatre pendants (Gaignières, *Marmoutier*, II, 127). — 1271 et 1274. Simon. Son sceau, conservé aux archives d'E.-et-L., fonds du chapitre, présente un écu burelé, brisé d'une chausse-trappe au franc canton (Vaux-de-Cernay, II, 90). — Parmi les chevaliers de l'ost de Foix en 1272, on lit : *Guillelmus de Boterviller, miles, debet servitium per quadraginta diebus ad usus et consuetudines castellanie Stamparum* (Brussel, I, 165). — Nov. 1286. Guillaume de Boutervillier, chevalier, et Ysabel de B., fame jadis mon seigneur Symon de Chevreuse, chevalier, confirment les dons faits à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux par Guérin de Chêne-Rogneux. Le sceau de Guill. qui subsiste seul est globuleux, de 32 mill. de diamètre. Il présente un écu burelé et la légende S. GVILL · DE · BOTENVILLIER · MILIT. (*Arch.* du château de Galluis). — En janvier 1287, Simon des Essartons, chevalier, confirme les mêmes dons. — En avril 1309-1310, Jean de Boutervilliers, chevalier, sires des Essartons, rappelle l'amortissement donné par feu messires Simon des Essartons, jadis chevalier, monseigneur mon père. Son sceau, de 22 mill., présente un écu burelé, brisé d'un lion brochant sur le premier canton (*Ibid.*); le même, en 1306, cède à Geofroy de Vitry une rente à Grignon pour des cens à la Millière (*Cart.* de R. Mignon); 1341. Le même, S. des Essartons. — 1343. Simon de B., S. des Essartons. — 18 nov. 1354. Don à l'abbaye des Vaux-de-Cernay par Jean de Hellenvilliers et Perenelle de Boutervillier, sa femme, dont le sceau est ainsi décrit (*Cart.* des V.-de-C., II, 90) : Ecu mi-parti d'Hellenvilliers, une fasce accompagnée de trois aigles et d'un burelé. Cet écu est encadré dans une étoile à six pointes formée par la superposition de deux triangles équilatéraux; la légende a disparu.

Digitized by Google

En 1344, Robin et Philippe de Boutervilliers avaient des biens près de Châteaufort. (*Livre velu* de Chevreuse.) — 1367. Les ayants cause de Jean de B. sont vassaux de la châtellenie de Neaufle pour terres à Vuideville, à Chennevières et à Fontenay (*Arch.* de S.-et-O.) — 1410. Jean de B., chevalier, tient un fief à la Boissière de Breuillet, mouvant de Chevreuse (*Livre velu*). — 1466. Marie de Boutervilliers, mariée à Guillaume de Bergerac. — Marie de B., fille de Nicolas, S. des Essartons, mariée à Pierre Havard, E., S. de Rouillé (Duchesne, t. LVIII). — 17 janvier 1487. Thomas de B., E., gruier des forêts de Montfort et de St-Léger (*Arch. nat.*, S. 1153). — 2 juillet 1514. Guillaume et Thomas Petit vendent à Guill. de Bergerac le fief des Essartons ; leur père l'avait acquis de Jean Etienne qui le tenait de Blanchet de Boutervilliers (*Titres de propr.*) — 1536. Pierre de B., E., des Vauxrousseaux à Grosrouvre, porte : Or, au lion de gueules. Marié à Catherine de Fontaines, il en eut Claudine, mariée à Charles de Vion, mort en 1622 (Lainé, *Arch. de la nobl.*, t. VI. Art. Vion). — 1579, Sidonie et Claudine de Boutervilliers, vendent à Christophe de Refuge, S. des Menuls, leur fief de Vaux à Grosrouvre, mouvant de l'abbaye de Neaufle-le-Vieux (*Titres de propr.*)

BOUTIGNY (de). — 1105. Payen de Boutigny-sur-Obton, *de Butigniaco*, est un des témoins de la fondation du prieuré de Houdan par Amaury, fils de Simon de Montfort. — Décembre 1218. Erembert de Boutigny, chevalier, Isabelle, sa femme, Gaston, Robert et Barthélemy, ses fils, donnent à l'abbaye de Grandchamp cinq arpents de terre à la Ronce, dans le fief de Germond de Mareil. — 1228. Confirmation de ce don par Simon de la Ronce, fils d'Erembert de Boutigny. — Sept. 1232. Barthélemy de B., chevalier, Marguerite, sa femme, Isabelle, sa mère, dame de Saint-Prest. — Mai 1235. Simon de la Ronce et Sébille, son épouse. — 1226. Hugues de Boutigny, chevalier, fait un don à l'abbaye d'Abbecourt sur le moulin d'Haignou à Maule. Le *Cartulaire* des Vaux-de-Cernay cite des dons faits

Digitized by Google

à Berchères-la-Maingot par Haimery et Erembert de *Boceniaco* en 1223, et plus loin Erembert et Robin de *Botegniaco*.

BOUTIN. — 1586. Charles Boutin, procureur, demeurant à Rambouillet. — 1590. Maître Jacques Boutin, avocat à Mft. — 1604. Le même, marié à Claude Rabet. — 1611. Noble et discrète personne Christophe Boutin, conseiller et aumônier ord. du roi, S. de Beaulieu et la Maison-Rouge. — 1613 et 1632. Roberde Boutin, femme de noble h. Claude Marin, S. de la Brosse. — 9 oct. 1641, la même veuve. — 1779 et 1789. Charles-Robert Boutin, cons. d'État, S. de Herces, au comté de Mft. (*Etat civil* et *Tabell. de Mft*).

Boutin, en Orléanais : Azur, à deux épées d'argent garnies d'or, passées en sautoir et cantonnées de quatre étoiles d'or. (*Rietstap.*)

BOUTRY DU POMMERET (de). François de Boutry, E., S. du Pommeret, fourrier ord. des logis du roi, fait enregistrer ses armes en 1698, comme faisant partie de la noblesse du comté de Montfort : Azur, au chevron d'argent chargé de cinq croisettes fleuronnées au pied fiché de sable, accompagné de trois massacres de cerf d'or (*Arm. gén.*)

5 juin 1679. René-Franç. de B., E., S. du P., fourrier ord. de la maison du roi, fils de défunt Charles de B. du P., E., gentilhomme de la vénerie du roi, et de défunte Françoise Desforges, de la paroisse de Guainville, épouse Geneviève, fille de honorable h. Nic. Deshayes, marchand, et de Marie Chédehoux, de la paroisse de Montfort ; 13 juin 1684, il se remarie avec Catherine, fille de noble. h. Jacques Thourette et de Jeanne Le Breton ; parmi une dizaine d'enfants : Gabriel, né, en 1685, qui suit, François, Nicolas ; Françoise, qui était femme en 1721 de Jean Collet, cons. du roi, maire de Houdan ; Charlotte, mariée 17 février 1716 à Fr.-Alexandre Le Pelletier ; Geneviève, femme en 1741 de Louis-Alex. Pernay de Grosbois, etc. Il mourut le 12 juin 1698, à 47 ans ; sa veuve vivait encore en 1721. — 1733. Gabriel de B. du P., et Nicolas, dit Malassis, son frère, sont poursuivis pour avoir chassé dans les bois du

Digitized by Google

seigneur de Maulette. — 1742. René-Fr., né 1710, probablement fils de Gabriel, était marié à Claude Thourette, dont : de 1742 à 1749. Alexandre, Augustin, Geneviève et Bernardine. Il fut maire de Montfort et mourut 24 nov. 1785; sa seconde femme, Marie Blanchet, mourut le 20 nov. 1790, à 91 ans. — 1755. Charles B. du P., E., capitaine de mineurs, et Sophie Guibourg, sa femme; 1777. Sophie, leur fille, mariée à J. Souillard. — 1785. Françoise de B. du P., femme de Théodore de la Rivière, S. de la Choletière et Mondonville. — 1785. Charles-Augustin, né 1742, fils de René-François et de Claude Thourette meurt en 1818 et est inscrit, ainsi que sa femme, morte en 1803, au nombre des bienfaiteurs du bureau de bienfaisance de Montfort.

BOUVENEL. — Onzième siècle. *Paganus Bougnevellus*, et Raoul, son frère, témoins à Maintenon d'une charte pour l'abbaye de Coulomb (*Extraits* de Duchesne; *Coll.* Baluze, t. 38). — Vers 1230. Robert Bouvenel, vassal de Montfort; Pierre, vassal d'Hugues Sans-Avoir, pour Bouclainville (*Script. feod. de Monteforti*). — 1236. Guill. Bouvenel, chevalier; 1259, le même fonde l'anniversaire de son fils Hugues (*Titres* du prieuré de Maule). — 9 mars 1283, Robin Bouvenel assure à la comtesse de Montfort son manoir de Bouclainville.

BRAGELONNE (de). Gueules, à la fasce d'argent chargée d'une coquille de sable et accompagnée de trois molettes d'or (P. Ans.)

10 oc. 1681. Christophe de Bragelongne, chev., S. d'Engerville, cons. au parl., tuteur de Marie-Michelle, fille de lui et de feue Marie Chanlatte, fait hommage à Marguerite Amelot, D. de Millemont, pour les fiefs de Behoust, Breuil et Garancières en partie, achetés par lui pour sa fille, le 18 août dernier, à Françoise de Hargeville. — 1687, 1696, 1698. La même, sous l'autorité de son père. — 5 mai 1703, la même, mariée à Pierre Camus de Pontcarré (*Tabell.* de Garancières et de Prunay).

BRANDON (de). Azur, à l'aigle d'argent, accompagnée de quatre brandons d'or enflammés de gueules.

Digitized by Google

1640. Philibert de Brandon, qui fut évêque de Périgueux de 1646 à 1653, achète à Edme de la Châtre, Morville, Hanches et les Loreaux (*Titres de propr.*)

BRAY (de). — Jean de Bray, fils de Jean, possède un fief près du pont de Saint-Aubin, en la châtellenie de Neaufle (*Coll.* Filassier). — Anne de Bray, veuve du sieur de Grandrue, achète en 1582, à Jean Griffon, les droits qu'il avait comme seigneur engagiste sur la châtellenie de Gambais. A sa mort, le roi engage de nouveau cette châtellenie, le 8 oct. 1620, au sieur de Bellengreville (*Arch. nat.*, P. 1457).

Une famille de ce nom portait : Azur, deux flèches en sautoir, accostées de deux demi-vols, le tout d'argent. (*Rietstap.*) J. Bray, échevin de Paris en 1556 : Gueules au chevron d'or rempli de gueules, chargé de trois croix patées d'or et accompagné de trois roses d'argent (Borel d'Hauterive).

BRÉBANT. — 1497. Jacques Thibaut, tient à Roussigny, près Serqueuse, un fief qui fut à Philippe de Brébant. (*Aveu* d'Epernon).

Pierre de Brébant, dit Clignet, amiral de France, mort vers 1430, portait : Fascé argent et sable de huit pièces, à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or brochant (P. Ans.) Brébant, prévôt de Paris en 1415 : Argent, à trois merlettes de sable (Borel d'Hauterive).

BREBIER. Azur, à trois brebis paissantes d'argent (*Epitaph.* de Paris, t. VII).

1687. Jacques Brebier, S. de Mareil-le-Guyon (*Titres* de l'abbaye de Neaufle). 1694. Le même, maître des comptes; Marie Florimonde, sa fille. 4 nov. 1702, le même fait hommage au S. du Tremblay pour Chienchiant et Montphelippes à Basoches (*Arch.* du château du Tremblay).

BRÉGET DE LA MOISSIÈRE. — 1712. Geneviève Raimonde, fille de M. Bréget de la Moissière et de Geneviève Saulnier, et femme de M. Joseph de Formanoir de St-Mars. — 16 janv. 1756. La même, veuve, est inhumée à Montfort.

Digitized by Google

Bréget. Argent, fasce gueules chargée de trois roses argent et acc. de trois mains dextres apaumées de gueules (*Rietstap*).

BRÉHAN (de). — 1608. Nicole, veuve de Jacques de Suard, E., S. d'Aubeville au comté de Montfort. — 1697. Marie de Bréham, femme de Paul-Alexandre Petau, cons. du roi au parlement, commissaire aux requêtes du palais, portait : Gueules, à sept macles d'or, 3, 3 et 1 (*Arm. gén.*)

BRENCOURT (de). — 7 mai 1368, Girard de Tournebu, chev., et sa femme Jeanne de Brencourt, dame de Rambouillet par héritage de son père et de sa mère, vendent cette terre à Jean Bernier (M. Moutié, *Notice* sur Rambouillet, p. 7).

BRETON (Le). — 1710. Gabriel le Breton, cons. du roi, élu en l'élection de Mft : Azur, à trois colombes d'argent, celles du chef affrontées (*Arm. gén.*) — 1697. Le Breton de la Doineterie, S. de Neaufle-le-Vieil en partie : comme dessus, mais en cœur un écu d'azur bordé de sable, chargé de deux fleurs de lis d'or; au chef d'or chargé d'un lion issant de gueules (*Arm. gén.*)

1600. Jean le Breton, procureur au baill. royal de Rochefort, laisse pour héritiers : Michelle Petit, sa veuve; Melchior; Marie, mariée à Melchior Girard; et Guillemette. — 1600, 1604 et 1608. Nicole le Breton, veuve en secondes noces de Jacques de Suard, E., S. d'Aubeville, plaide contre Jean le Breton. — 30 mars 1612. Jeanne Bigot, veuve de Gabriel le Breton. — 1616. Jean le Breton, grenetier au grenier à sel de Mft, et Catherine Marinet ? sa femme. — 1616. Denis, lieutenant en la maréchaussée de Mft, et Arthuse de la Place, sa femme; 1635. Le même, S. du fief Goret à Grosrouvre et de la partie de la Queue qui vient des Bureau, élu pour le roi à Mft. — 11 juillet 1640. Inhumation du même, cons. et élu à Mft. — 1641. Remplacé par son fils Jean le Breton, cons. du roi, grenetier du grenier à sel, S. de la Queue en partie. De Jeanne Dassier il eut dix enfants, parmi lesquels : J.-Jacques, né 1758, qui suit; Jeanne, née 1738, mariée 15 oct. 1657 à Jacques Thourette, E., morte à 81 ans, 17 octobre 1719; Elisabeth,

Digitized by Google

née 1645, épouse : 1° 10 nov. 1670, Jean Gendron; 2° Robert Heu, S. de la Crosnière, médecin des cent Suisses; morte 28 août 1719; Anne, née 1656, épouse 14 oct. 1687 Charles Soulaigre des Fossés, et meurt 4 juillet 1728.

11 fév. 1658, baptême de François, fils de François le Breton, cons. du roi, receveur au grenier à sel de Mft, et de Françoise Mahéas. La marraine est Jeanne le Breton, femme de Fr. Jaullain, chef de la panneterie du roi. — 1677. Geneviève Mahéas, veuve de Fr. le Breton, S. de Galluis.

Gabriel le Breton, S. de Brichanteau, en 1671 cons. du roi, assesseur et premier élu en l'élection de Mft, marié à Anne Grandet, dont sept enfants, parmi lesquels : Cath.-Angélique, née 1645, mariée 17 janv. 1671 à Michel d'Article et morte 12 juin 1686; Gabriel, qui suit; une autre Catherine-Angélique, née en 1663, mariée le 9 janvier 1689 à Simon de Cuvilliers, et morte le 30 déc. 1694. Gabriel le Breton mourut 20 fév. 1676 et fut remplacé par son fils du même nom, né 1650, cons. du roi, élu en l'élection de Montfort, mort 16 janv. 1627; marié à Catherine de Vougny, dont Jean-Gabriel, né 1694, trésorier de la marine à Dunkerque, mort sans alliance en 1637.

1678. Jean-Jacques le Breton, S. de la Queue, cons. du roi, son procureur au baill. de Mft, fils de Jean et de Jeanne Dassier, né 1658, mort 11 mai 1718, marié 15 fév. 1678 à Jeanne, fille de Noël Morineau et de Catherine Guignard, dont : Denis, qui suit, et Jeanne-Claude, née 1680, mariée 14 déc. 1701 à Achille-Robert Guibourg, morte 7 nov. 1714. — 1697. Le Breton de Châteauroux part avec l'arrière-ban. — 1697. Le Breton de la Doineterie, S. de Neaufle-le-Vieil en partie, fait enregistrer ses armes. — 1677. Hiérome le Breton, sacristain de l'abbaye de Neaufle-le-Vieux. — 1691. Nicolas le Breton, prieur de Janville.

1718. Denis le Breton, fils de J.-Jacques, marié à Françoise Grageon, morte veuve 1767, dont entre autres : Denis, né 17 août 1731; en 1779, E., cons. du roi, lieutenant général du

Digitized by Google

baill. royal de Mft, bailli du baill. ducal de Chevreuse-Montfort, mort à Montfort 16 mars 1814. — 1771. Marguerite le Breton, femme de Louis-Philippe de la Martellière, dont les héritiers possèdent encore la ferme de la Queue.

BRÉZÉ (de). Azur, à l'écu d'argent, à l'orle d'or, accompagné de huit croisettes d'or, trois en chef, deux en flancs, trois en pointe (L. Merlet, *Abbaye de Coulomb*).

1556. Etienne de Brézé, abbé commendataire de Coulombs, comparait à la rédaction de la *Coutume* de Montfort, à cause des seigneuries de la Noue, à Grosrouvre, et de Houdreville, près Gas, appartenant à son abbaye.

BRICHANTEAU. Azur, à six besans d'argent. Cette famille, dont le P. Anselme a donné la généalogie dans son VII^e^ volume des *Grands officiers de la couronne*, a possédé plusieurs fiefs dans le comté de Montfort.

1497. Belot de Brichantel, S. de Ponthéan en la châtellenie d'Epernon. — 1507. Thomas de Brichanteau, S. de Boissy-sans-Avoir et d'une partie du Bois-Nivard. 1514, lui et sa femme Jaquette, auparavant veuve de P. Le Maire, possèdent une maison à Mft. — 1556. Marie de Brichanteau, veuve de Jean Boulehart, dame du Chêne en partie *(Cout. de Mft)*. — 1635. Le sieur de Beauvois-Nangis (Alphonse de Brichanteau) possède le fief d'Ozainville, près Bourdonné (Rôle de l'arrière-ban).

BRIÇONNET. Azur, à la bande componnée d'or et de gueules de six pièces, le premier compon de gueules chargé d'une étoile d'or; une étoile d'or au chef senestre de l'écu. Devise : *Ditat servata fides* (P. Ans. et *Inv. des sceaux*, n° 4453).

1518. Jean Briçonnet fait hommage au roi pour la seigneurie d'Auteuil (P. VII, 244). Il mourut abbé de Blanchecouronne en 1538. Son neveu François, troisième fils de Guill., S. de Glatigny, et de Claude, dame de Lévêville, épousa Jeanne, fille de François Tavel, podestat de Milan (Ecartelé: 1 4. Sable à trois aigles d'or; 2 3, gueules au sautoir d'or et à la roue de

Digitized by Google

huit rais d'or brochante sur le sautoir. Cimier : trois plumes d'autruche). François, son fils, S. de Lévêville, épousa Marie Le Lièvre, dame du Chesnay (Azur, chevron et trois massacres de cerf d'or), fille de Jacques et de Jeanne de Thou. Il mourut en 1610, laissant François, S. de Lévêville et d'Auteuil, qui épousa Anne des Landes, dame de Magnanville, fille de Guillaume et de Bonne de Vitry. Il mourut 1631, laissant Guillaume, S. de Lévêville, Auteuil et Quincampoix, cons. au parlement 1635, puis président au grand conseil, mort 3 février 1674. De Marguerite Amelot (Azur, trois cœurs d'or, accompagnés d'un soleil d'or en chef), il eut François, qui suit, et J.-B., S. de Magnanville. Marg. Amelot mourut le 23 février 1684.

François Briçonnet, comte d'Auteuil, marquis de Rozay, S. de Millemont, Garancières, Boissy-sans-Avoir et Thoiry en partie, de Villette et St-Suplex, président de la troisième chambre des requêtes, mort 14 février 1705; épousa Geneviève Courtin, dame de Rozay (Azur, à trois croissants d'or). Leur fils Guillaume, aussi président des requêtes, + 31 janv. 1713, avait épousé, 1697, Charlotte Croizet (Azur, à la fasce d'or surmontée de trois croisettes potencées d'or et accompagnée d'une canette d'argent en pointe), dont : François-Guillaume, C. d'Auteuil, S. d'Autouillet, Garancières, Millemont, Andelu et Vilarceaux, aussi président de la troisième chambre en 1727. Sa première femme, Cécile Moufle de Champigny, mourut sans enfants en 1728 (Azur, lion d'or accompagné de trois ciboires d'or). Il se remaria le 13 sept. 1728 à Elisabeth, fille de P.-Charles Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville (Azur, au lion d'or, au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules) (Moréri et *Arch.* de S.-et-O.)

1603. La dame Brissonnet, veuve d'Etienne Le Tonnelier de Breteuil, S. du Mas-Chambellan. — 1623. Marie Briçonnet, abbesse de St-Rémy-des-Landes (*Arch.* de S.-et-O.)

BRIDOU. — 1660. Déclaration à l'abbé de Neaufle par Pierre

Digitized by Google

Bridou, E., S. censier dans le village de Galluis (*Titres* de l'abbaye de Neaufle). — 1710. P. Bridou, E., doyen des trente-six gentilshommes ordinaires de la chambre du roi, marguillier honoraire de l'église St-Pierre de Mft. Il mourut le 17 déc. 1722, à 82 ans. De Madeleine Macqueron, il eut Pierre-Denis, né 1766, qui suit, et Marie, née 1765, mariée à Jacques Le Clerc, E., gentilhomme de M^me^ de Montpensier; morte veuve à 74 ans, le 26 août 1739. — Pierre-Denis Bridou, E., sieur de Mignon, gentilhomme servant ordinaire du roi, se dit d'autres fois : sieur du fief Mignon à Galluis, ou seigneur censif et patron de l'école dans le village de Galluis. On lui doit en effet une fondation importante en faveur de cette école. De Marie-Louise-Aimée de Noircourt, femme de chambre de la feue reine d'Espagne, il eut huit enfants, tous morts jeunes, sauf deux : Madeleine, née 1696, mariée 1° à 47 ans, en 1742, à Eustache-Jean d'Article, âgé de 65 ans et mort 1746 ; 2°10 f. 1755, à 59 ans, à Paul Le Lorrain, E., âgé de 31 ans. Elle mourut 18 juillet 1762. Louis-Joseph, né 24 déc. 1703, était en 1731 abbé commendataire de l'abbaye de Selle; se dit en 1732 et 1746 E., S. de Belleville. Il assiste le 23 déc. 1746 à l'inhumation, à Montfort, de son père, mort à l'âge de 80 ans (*Titres* du château de Galluis).

BRISETÊTE. — Simon, chevalier, S. de Brise-Tête à Grosrouvre, au comté et bailliage de Montfort en 1294. Or, au lion naissant de gueules, au chef d'argent (*Armorial* de J. Boisseau). On peut peut-être réclamer pour cette famille un sceau armorial que M. Douet-d'Arcq attribue à la Flandre. Jean, dit Brisetête, chevalier, portait en 1286 un plein sous un chef chargé d'un lion issant. Légende : S · IOH · BRIZETESTE · DE · SAND · MILITIS (*Inv. des sceaux*, n° 1580). — Mai 1291. Simon de Grosrouvre, dit Brisetête, chevalier, et Péronelle, sa femme, sœur de Philippe Beccart, clerc, achètent à Pierre Eschalas de Montreuil un manoir à Boissy-sans-Avoir et 88 arpents de bois au Bois-Nivard. — 1294. Pétronille de Grosrouvre, veuve de

Digitized by Google

Simon Brisetête, chev., fonde un anniversaire pour lui dans l'abbaye de Neaufle (*Arch.* du château de Galluis).

BRIZARD, BRISSART. Fascé azur et argent; chaque fasce d'azur chargée d'une aigle d'or entre deux lions d'or enclos dans des cercles d'argent; neuf hermines, 4, 3, 2, sur les fasces d'argent.

1617, 6 avril, baptême de François, fils de noble h. Hiérôme Brissart, procureur pour le roi aux Eaux et Forêts de Mft, et de Jeanne Le Jars. Hiérôme B. meurt le 22 juillet 1621. — 1620. Marguerite Guesdon, veuve de Pierre B., procureur pour le roi à Meulan. — 1628. Marguerite B., femme de Nicolas-Philippe, proc. pour le roi aux Eaux et Forêts de Mft. — 1635, le sieur Brizard, cons. au parlement, achète à François Faulchet le fief de la Chêne à Plaisir. — 1639. Marguerite B., femme de Robert Barbot, proc. aux Eaux et Forêts de Mft. — 1665. La même meurt veuve. — 1708. Jean-Pierre Brissart, S. de la Concie, officier du gobelet de Madame, et Jeanne, femme d'Antoine Moreau, commis aux aides.

BROCHART. 1511. Guillemette, fille de feu P. Baderan, veuve de Simon Brochart, donne à l'église de Mft la maison de J. d'Allonne, ou fief Baderan (*Titres* de l'église).

BROÉ (de). Dauphiné. Coupe: 1. Or à trois trèfles sinople. 2. Azur à l'étoile d'or; une fasce de gueules brochant sur le coupé (*Rietstap.*) 14 mars 1690. Partage de la succession d'Eléonore Le Maistre, veuve de Bon-André de Broé, entre : 1° Augustin de Broé, chevalier; 2° Bon-François de Broé, S. de la Guette; 3° Esprit Caban, S. de Villarmont, époux d'Eléonore de Broé; 4° Simon Bachelier, pour ses enfants, veuf de Madelaine de Broé; 5° Bon-André de Broé, S. de la Chaussaye. Le cinquième lot se compose de la ferme de la Couperie à Beynes (*Note* de M. Brochet d'Epône).

BROSSET. — 1503 et 1523. Jean Brosset, licencié en lois, avocat au parlement, bailli de Montfort. — 1535. Jean Brosset,

Digitized by Google

avocat au parl., fils de Jean, fait hommage au roi pour partie de la seigneurie d'Orgerus (P. VII, 265). — 1544. Catherine de Haultbois, veuve de noble h. Jean Brosset, avocat au parl., bailli de Mft (S. 1154).

Une famille de ce nom portait : Azur, à la bande d'argent chargée de trois roses de gueules (*Rietstap*).

BROUVILLE. — 1270 et 1275. Guillaume de Brouville, seigneur d'Orgerus au comté de Mft, par son mariage avec Béatrix des Orgerus. Sur son sceau, deux fasces, accompagnées de six coquilles, trois rangées en chef, 2 et 1 en pointe. S. GVIOT · DE · BERODIVILLE (Gaignières).

BRULART. Gueules à la bande d'or chargée d'une traînée de sable et de cinq barillets du même.

1595. Charles Brulart, fils de Pierre, seigneur de Crosne et de Genlis, et de Madeleine Chevalier, abbé de Neaufle-le-Vieux, prieur de Léon en Bretagne, cons. au parl. — 1631. Ambassadeur à Venise et à la diète de Ratisbonne; mort 1649, doyen des conseillers d'Etat. — Edouard, son neveu, fils de Louis, S. de Broussin, et de Madeleine Colbert de Villacerf, lui succéda dans l'abbaye de Neaufle et mourut en 1676. (Fisquet, *France pontificale*).

BRUN DE PALAISEAU (Le). Gueules, à trois chardons fleuris d'or (P. Ans.)

Oct. 1287. Jean Le Brun, chevalier, S. de Paleiseul, et Simonnet, son neveu, sont seigneurs dominants de Jean de Millemont pour le fief de Pissecoc au Lieutel. — 1362 et 1366. Adam Le Brun, S. de Palaiseau et de la Grange-du-Bois en la châtellenie de Neaufle. Guillaume de Harville, tué à Azincourt en 1415, épousa sa fille Jeanne, et devint ainsi S. de Palaiseau et la Grange-du-Bois (*Titres* de l'abb. de Neaufle).

BRUYÈRES. — 4 fév. 1344, Mathieu de Bruyères, chev., propriétaire à Gazeran (IV, 94). Or, lion de sable armé et lampassé de gueules.

Digitized by Google

BUAT (du). — 1372 et 1384. Jacques du Buat, chanoine de St-Paul et de St-Denis en France, donne sa maison du Buat au prieuré de Maule (*Titres* du prieuré de Maule). — 1415. Robinet du Buat, E., demeurant à Autouillet (*Arch. nat.*, J, 948). — 1628. Gilles du Buat, E., sieur de St-Denis-du-Tertre et de Flacourt (*Arch.* de S.-et-O., E, 2363).

Du Buat : Azur, à trois quintefeuilles d'or. Du Buat : Argent, à trois fasces de gueules (*Rietstap.*)

BUC-RICHARD (du). — 1697. Robert du Buc-Richard, S. de Lommoye, fait enregistrer ses armes comme étant noble du comté de Montfort. Argent, à la bande d'azur (*Arm. gén.*)

1604. Adrien de Soulas, E., S. du Buc-Richard, gruier et garde marteau de la forêt de Montfort. — 1657. Jean de Buc-Richard, chev., S. de Flexanville, héritier de Gédéon de B.-R., chev., S. de St-Germain et de la Mairie de Berchères. — 1693. Les enfants du sieur de B.-R. qui ne sont dans le service payent 60 livres pour le fief de Flexanville, à l'occasion de l'arrière-ban. — 1706 et 1707. Pierre de B.-R., chev., S. de Flexanville, héritier de son père Jean. — 1er mars 1726. François du B.-R., S. de Flexanville, laisse comme héritier de ses meubles et de ses propres maternels Gédéon-René de Sailly, S. de Pomereuil et de Saint-Cyr. — 8 juin et 15 nov. 1726. Jean-Fr.-Robert du B.-R., S. de Lommoye, et Marg. de Beaumets, sa femme, se portent héritiers de François du B.-R., S. de Flexanville, contre Nic. Janson, bourgeois de Paris, et Dlle Catherine Bruce, sa femme, fille de Perrine de la Groue, fille de Fr. de la Groue, S. de Huideville, oncle de Madeleine de la Groue, au jour de son décès femme de Gédéon du B.-R. — 1730 et 1748. J.-Fr.-Robert du B.-R., S. de Lommoye et de Flexanville (*Notes* de M. Brochet à Epône, et *Greffe* du baill. de Montfort).

BUDÉ. Argent, au chevron de gueules accompagné de trois grappes de raisin d'azur tigées et feuillées de sinople.

16 juillet 1496, Jean Budé fait hommage au roi pour Marly-

Digitized by Google

la-Ville, mouvant de Gonesse (P. I, 272).— 13 janv. 1558. Pierre de Saint-André fait hommage de Goupillières pour sa femme, Marg. Budé (P. III, 174). — 10 janv. 1563. Nouvel hommage du même après la mort de Jeanne de Vitry, mère de Marguerite. — 7 juill. 1565. A la mort de Marg. Budé, Antoine Budé fait homm. pour Marly-la-Ville, et Jacques de Paillard pour Goupillières que lui avait légué Jeanne de Vitry (P. III, 209, 210).

BUFFET. — 1576. Noble, h. Michel Buffet, avocat au parl., proc. général du roi et de Monseigneur frère du roi, au comté de Montfort (*Tabell.* de Mft).

BUISSON (du). — 1758 et 1760. Paul du Buisson, S. de Mondonville et de Chaises, en la paroisse de Raizeux. — 1759-1765. Paul-Augustin, S. de Mondonville-la-Jeulain et d'Hermeray en partie (*Arch.* de S.-et-O., E, 19 et 21).

BULLION. Azur, à trois fasces ondées d'argent; au lion d'or issant de la première fasce. Ces armes, écartelées de celle de Vincent : Argent, à la bande de gueules accompagnée de six coquilles de gueules (Eglise de Bullion).

On trouve dans Moréri une généalogie de cette famille qui nous permettra d'être plus brefs. Claude, originaire de Mâcon, épousa Claude Vincent, dont Jean qui se fixa dans le comté de Montfort par son mariage avec Charlotte de Lamoignon, et Pierre, S. de Réclainville, qui épousa Marie Hatte, fille d'Everte, S. de Nuisement, et dont la fille Louise épousa en 1640 Léonor de Rochechouart.

Claude, fils de Jean, fut marquis de Galardon, S. de Bonnelles, Eclimont, Montlouet et Longchêne; il fut surintendant des finances, garde des sceaux et président du parlement de Paris, mourut en 1640. Devenu seigneur de Boulon, près Bonnelles, il changea ce nom en celui de Bullion. D'Angélique Faure, épousée en 1612, il eut Noël, François et Claude qui vont suivre; Pierre, abbé de St-Faron de Meaux, mort en 1659; et Marie, mariée à Pomponne de Bellièvre, S. de Grignon. Le 31 juillet 1641, Angélique Faure et ses cinq enfants font hommage au

Digitized by Google

S. de Goupillières pour les fiefs de Carcassonne et de Féranville, et payent 1,700 livres pour droit de relief (*Tabell.* de Goupillières). En 1638, la terre de la Grange-du-Bois, près Neaufle, saisie sur les héritiers de P. de Harville fut adjugée à Claude de Bullion, et attribuée à sa mort à sa fille, M^me^ de Bellièvre, morte sans postérité 1649.

1° Noël, S. d'Esclimont, marquis de Galardon, mort 1670, eut de Charlotte de Prie : Armand, marquis de Galardon, mort sans alliance 1671 ; Alphonse, marquis de Fervacques, mort sans alliance 1690 ; Charles-Denis, S. de Bonnelles, de Bullion et d'Esclimont, marquis de Galardon, prévôt de Paris, mort 1721, eut de Marie-Anne Rouillé : Jean-Claude, marquis de Bonnelles, mort 1706 ; Anne-Jacques, marquis de Fervacques ; Charles, S. de Marli, mort 1699 ; Auguste-Léon, marquis de Bonnelles ; Gabriel-Jérôme, C. d'Esclimont, prévôt de Paris.

2° François, marquis de Montlouet, ne paraît pas avoir eu de propriétés dans le comté.

3° Claude, marquis d'Atilly, S. de Pamfou, Longchêne et Villiers-le-Mahieu ; 16 avril 1665, fait hommage pour la seigneurie de Carcassonne. Mort 1677, laissant de Perette Meusnier : Claude-Louis, marquis d'Atilly, S. de Launay ; François, marquis de Longchêne ; Joseph, marquis de Mézelan, S. de Launay, Villiers, Petitmont, Boulencourt, la Picardie et Féranville, en 1693, 1695 et 1749.

BUREAU. Azur, au chevron potencé et contre-potencé d'or, accompagné de trois pots d'or (*Epit.* de Paris).

Simon, bourgeois de Paris, fut père de Jean, baron de Montglat, maître de l'artillerie en 1439, trésorier de France, fait chevalier par Louis XI à son sacre 1461, chambellan du roi, maire de Bordeaux, S. de la Queue en la châtellenie de Neaufle. Jean mourut 2 juillet 1463, et son tombeau se voyait dans l'église de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. De Jeanne, ou Germaine Hesseux, ou Hesselin, il eut : Jean, évêque de Béziers, mort en 1490 ; Pierre, trésorier de France, mort sans

Digitized by Google

enfants; Simon, S. de Goix, mort sans enfants; Philippe, mariée à Nic. Balue, S. de Villepreux, frère du cardinal; et Isabelle, dame de Montglat, mariée à Geofroy Cœur, dont Germaine Cœur, dame de Montglat, mariée à Louis de Harlay. (Moréri.)

Jean eut un frère, Gaspard, qui fut maître de l'artillerie en 1449. On peut voir son petit-fils dans Pierre Bureau, E. avocat au parlement, qui était en 1529 bailli de Neaufle-le-Château, et la même année bailli de Mft, qui le 27 juin 1530 fait hommage au roi pour la seigneurie de la Queue (P. VII, 258). — Louise Bureau dame de St-Suplex, sans doute sa fille, épousa Simon de Machault. En 1561, la seigneurie de la Queue appartenait pour trois quarts à Marguerite Bureau, dame des Essartons, Chêne-Rogneux et Chanterêne, veuve de Monseigneur Charlot, et pour un quart à Guillemette de Machault, femme de Philippe de Flessoles qui en fit hommage au roi le 6 octobre 1561. (P. XV, 299.)

BUSCAT. — 17 juillet 1522, Charles de Buscat, fait hommage au roi pour partie de la forêt de Civry appartenant à Guillemette de Richebourg, sa femme (P. VII, 183). Un peu plus tard, à la mort de sa sœur Justine, Guillemette eut en plus un tiers de la même seigneurie (P. XV, 282). — 1584. Honneur, fille mineure de René de Busecat. (*Tabell.* de Garancières.) Busca : écartelé gueules à la bande d'or et gueules au lion d'or.

BUYET. — 1415. Jehan, E., demeurant à Thoiry (J. 948, *Arch. nat.*)

CACHELEU (de). Azur, à trois pattes de loup d'or posées en pal 2 et 1 (*Arm. gén.*)

Claude, S. de Houdan en 1700, avait épousé Françoise de Manneville, fille d'Etienne Joseph, gouverneur de Dieppe, et de Bonne-Angélique de Mornay. Elle portait : Sable, à l'aigle d'argent becquée et membrée de gueules (*Ibid.*)

Digitized by Google

CADOT (de). — 1693. André, E., demeurant à Prunay-le-Temple, et Anne, femme de Jacques Dupuis, E., S. du Mesnil, enfants et héritiers de Marie de Saubiac (*Tabell.* de Prunay-le-Temple). Cadot de Sebbeville : gueules à une hure de sable, allumée et défendue d'argent, couronnée d'or et acc. de trois roses d'or (*Rietstap*).

CADOU. — 1466 et 1468. Jean, licencié en lois, bailli d'Epernon (IV, 108, 109). — 1480. Le même, bailli de Rochefort (*Arch.* de S.-et-O., *Fonds* de Clairefontaine).

CAFARDET (de). — 1693. Louis de Cafardet taxé à 15 liv. pour l'arrière-ban du bailliage de Mft.

CAILLOT (de). Azur, deux épées d'argent garnies d'or, passées en sautoir, cantonnées en chef d'une caille d'or, en flancs de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant d'argent. (*Rietstap.*)

1593. Geofroy de Caillot, E., S. de Valmartin en la châtellenie de Neaufle (Lebœuf, VIII, 243).

CAMILLY (de). — 1205. Hugues de Camilly, fils de Nivard et de Pétronille, marié à Gila, et père de Gaston, Gervais et de Nivard (*Titres* du prieuré de Basainville).

CAMPIGNOLLES. — 29 juin 1413. Pierre des Prés fait hommage au châtelain de Neaufle-le-Château pour le fief de la Breteschelle à Plaisir, acquis de P. de Campignoles et de Marion, sa femme (*Arch.* de S.-et-O.)

CAMUS DE PONTCARRÉ (Le). Azur, à trois croissants d'argent et une étoile d'or en cœur (P. Ans.)

1671. Elisabeth Le Camus, mariée à Michel d'Article (*Etat civil* de M.) — 1705 et 1706. Pierre Camus, chev., S. de Pontcarré, marié à Michelle de Bragelonne, dame de Behout. — Catherine Camus, mariée à Louis du Thuilé (*Tabell.* de Prunay-le-Temple).

CANION (de). Fascé azur et argent, au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules sur le tout (P. Ans.)

Digitized by Google

1468. Jean achète Montabbé à Adam de Puisieux (*Inv. des titres de Chevreuse*). — 1523, 1525, 1530, 1556. Antoine, S. d'Orgerus et Tacoignières, marié à Antoinette de Landifay. (P. VI, 246, 259). — 1559. Gaspard, son fils aîné, fait hommage au roi pour Orgerus et Tacoignières. Il mourut peu après sans enfants, puisque sa sœur Jeanne porta Orgerus à Louis de la Fontaine (Moréri).

CANTELEU (de). — Jean de Canteleu, cons. au parl. en 1442: Gueules, au franc canton d'or, accompagné de deux maillets d'or (Blanchard). — Canteleu en Artois : Argent, à la fasce de gueules chargée d'une gerbe d'or.

1495. Françoise, dame de la moitié de Chennevières-sous-Neaufle. Antoine, baron de Chevreuse, possède le même fief. (Voir t. III.)

CANTIÈRES (de). Azur, à la croix engrelée d'argent (*Rietstap*.

1556. Pierre de Cantières, avocat au parl., proc. de Jeanne de Sabrevois, sa mère, dame en partie du Mesnil-sur-Obton en la châtell. de Houdan (*Cout. de M.*)

CARDONNE (de). Gueules, chevron d'or et trois chardons fleuris d'or (Duchesne, t. LIV).

1467. Claude, fille de François et nièce du vice-roi de Naples, mariée à Michel des Ligneris, S. de Morainville (Duchesne).

CARMONNE (de). Azur, à trois coquilles d'or, à la bordure de gueules engrelée (Blanchard).

Christophe, S. de Mareil-le-Guyon, proc. général au parl. de Paris en 1489; premier président au parl. de Dijon 1497; fait hom. au roi pour Mareil-le-Guyon le 13 mars 1498 (P. VII, 232); premier présid. au parl. de Paris 1503; mourut 10 février 1507. Epousa : 1° Radégonde de Nanterre, fille de Jean, morte sans enfants 9 août 1504 (Argent, à deux fasces ondées d'azur); 2° Hélène de Saveuse (Gueules, à la bande d'or, accompagnée de six billettes or), dont il eut une fille, Jeanne, qui porta Mareil-le-Guyon à Gui du Bellay.

Digitized by Google

CARON (de). — 1683. Etienne, E., S. de Valenciennes? Mezières et la Mandreuse à Grosrouvre, demeurant à Mezières, paroisse de Mondreville, tuteur des enfants de lui et de Marguerite de Chennevières (*Tabell. de M.*) 1706. Le même.

CARRÉ. — 21 déc. 1532. Martin, héritier de son père Etienne, fait hommage au roi pour le fief Thorel au faubourg de Houdan (P. XVI, 290).

CARUEL, de Méré. Argent à trois merlettes, sable, à la bordure gueules (de Magny). — 1693. Claude, S. de Méré, près Dreux, et par sa femme, Anne-Marie Vialart, S. de Herces et de la forêt de Civry.

CASTAGNET (de). — Cassagnet de Tilladet : azur à la bande (*Arm. des chevaliers du S.-Esprit*). —Michel de C. de Tilladet, évêque de Mâcon de 1676, mort 8 sept. 1731, était en 1711 prieur de St-Thomas d'Epernon (IV, 135).

1698. Antoine de Castagney du Prey, marié à Marie Boucher, était fils d'Antoine, valet de pied du roi, et de Marguerite Chapuiset. Il avait pour sœur Françoise, mariée le 7 avril 1698 à Antoine-Fr. Le Bigre de La Porte, et morte veuve à 82 ans, le 17 sept. 1748. — Le même jour fut inhumée sa sœur Jeanne, âgée de 83 ans. — 1723. Inh. de Marie Castagnet Dupré, fille âgée de 69 ans (*Etat civil de M.*)

Castanier : Azur, châtaignier de sinople, fruité d'or sur une terrasse de sinople; chef d'azur chargé d'un croissant entre deux étoiles d'argent (*Rietstap.*)

CASTILLE. Royaume. Gueules, à la tour d'or ajourée d'azur.

Ferrand ou Ferdinand, infant de Castille, fils puiné de saint Ferdinand, roi de Castille, et de Jeanne de Dammartin, comtesse de Ponthieu et d'Aumale, prend en 1261, dans une charte en faveur du prieuré St-Thomas d'Epernon, le titre d'héritier du Ponthieu (IV, 62). Il mourut avant sa mère. Il était seigneur d'Epernon par son mariage avec Laure de Montfort, fille du connétable Amaury. Le sceau de Laure existe en original aux

Digitized by Google

archives d'Eure-et-Loir, et Gaignières nous a conservé le dessin de celui de Ferrand qui manque à la collection des Archives nationales. Nous allons reproduire la description donnée t. IV, p. 64. Le seigneur d'Epernon est à cheval, l'épée haute et portant un bouclier fascé et bordé. Les armes, qui sont celles de Dammartin sont reproduites sur le caparaçon du cheval (Fascé argent et azur, à la bordure de gueules). Légende : S · FERRANDI · FILII · REGIS · YSPANIE · HEREDIS · PONTIVI · MILITIS. Le contre-sceau porte un château à trois tours et la légende : SIGILLVM · SECRETI · MEI. Le sceau de Laure, dit M. Moutié, est ogival. Une dame, en grand manteau et les cheveux noués d'un bandeau, tient une fleur de la main droite et porte un petit chien sur le bras gauche. A droite et à gauche sont deux écus tous deux chargés d'un lion. Légende : SIGILL. DOM... LORE. DE MONT... M. Moutié fait remarquer que dans l'original de la charte aux archives d'Eure-et-Loir, l'*U* initial est une lettre fort élégante que Gaignières et la collection Moreau ont exactement reproduite. Dans le vide de cette lettre sont deux écussons superposés : le premier fascé et bordé est celui du mari ; le second portant un lion et également bordé doit avoir été mis pour Laure de Montfort.

Jean Ier de Ponthieu, fils de Ferrand et de Laure, fut comte d'Aumale, baron de Montgommery, S. d'Epernon et de Noyelles. Dans un sceau dont le dessin nous a été conservé par Gaignières dans ses *Extraits* des titres du chapitre de Chartres, à l'année 1282, il est représenté galopant à droite, l'épée haute, coiffé d'un casque conique à grilles perpendiculaires, et portant un bouclier bandé et bordé (Ponthieu-Aumale : Bandé or et azur à la bordure de gueules). Légende : S : IEHAN : DE : PONTIS :... AVBEMALLE. Contre-sceau à l'écu triangulaire, bandé et bordé : S · IEHAN · D . PONTIS · C · DAVBEMAL. Il fut tué à la bataille de Courtray, le 11 juillet 1302. Il avait épousé Ide, Yende ou Iolande de Meulan, dame de Fontaine-Guérard, fille d'Amaury, S. de la Queue, et de Marguerite de Neubourg. Nous la trouvons nommée comtesse d'Aumale et

Digitized by Google

dame d'Epernon, conjointement avec Jean, son fils, en 1321 et 1327 (IV, 84, 85). Celui-ci avait épousé en 1320 Catherine d'Artois, morte en 1368, dont il eut deux filles : Blanche, comtesse d'Aumale, mariée en 1340 à Jean, comte d'Harcourt ; et Jeanne, dame d'Epernon, mariée à Jean VI, comte de Vendôme, et morte le 30 mai 1376 (Moréri). L'*Inventaire* des Archives nationales donne deux sceaux d'elle. Dans le premier, de 1345, un écu de forme octogone est parti d'un lion rampant brisé d'un écusson à l'épaule et d'un bandé à la bordure. Dans quatre des huit compartiments qui entourent cet écu sont autant de petits écussons. On n'en distingue bien qu'un qui est échiqueté. Légende : S · IEHANNE · DE · PONTIEV. Le second, de 1372, est aussi armorial. Au centre d'un encadrement gothique, un écu parti de Vendôme et de Ponthieu. Dans ce qui subsiste du champ, des animaux et un écusson échiqueté. Légende : S. IEHANNE · DE · PONTIEV · CONTESSE · DE · VENDOME.

CAVELIER. Argent, bande et six losanges d'azur (P. Ans.)

1700. Marie, femme d'Allart de Poitevin, S. du Pavillon ou du Breuil-Sans-Nappe, à Osmoy (*Tabell.* d'Elleville).

CENESME (de), en Bretagne : Or, au lion de gueules. (*Rietstap.*)

1415. Marc, bailli de Montfort.

CÉRIZY (de). — 1697. Le sieur de Cérizy, E., porte : Gueules, à dix annelets d'argent, 4. 3, 2, 1. (*Arm. gén.*)

24 avril 1482. Jean de Chérizy, bailli de Montfort (*Arch.* de S.-et-O. *Fonds* de Grandchamp). — 1496. Le même, nommé J. de Censy (*Ant. nat.* de Millin). — Le même, S. de Nigeon, près Paris, contrôleur de la maison d'Anne de Bretagne, épouse Jeanne de Pinago qui devenue veuve fait un don en 1512 au monastère de Chaillot (H. Cocheris, *Histoire du diocèse de Paris,* IV, 319). — 1512. Jean, son fils, S. de Nigeon, à Chaillot. — 23 mars 1511. Jean de Cérisy, l'aîné, lieut. du bailli de Montfort ; et autre Jean de Cérisy, E., S. de Garancières en Beauce, bailli du comté de Mft pour le roi (*Tabell. de M.*)

Digitized by Google

CERNAY. Un écu portant une fasce est sculpté sur l'église de Cernay-la-Ville (M. Moutié).

Le *Cartulaire* de l'abbaye des Vaux-de-Cernay renferme beaucoup de détails sur la famille des seigneurs de Cernay-la-Ville. Au milieu du douzième siècle, on trouve *Petrus de Sarnaio*, avec sa femme Payenne, ses fils Hurtaud, Foucher, Girard, Gui, Renaud, Raoul, et Simon et son frère Payen, S. d'Auffargis. — 1217. Eudes, chevalier, porte une fasce sur son sceau, dont la légende est : S. ODONIS · DE · SARNEIO. 1232. Le même, veuf de Mathilde. — 1216, 1223, 1229. Simon, chevalier, et Marie, son épouse. — 1244. Jean, E. — 1252 et 1255. Jean, chevalier, et Jeanne, son épouse. — 1285. Le prévôt de Paris compte en recette 50 l. de la dette de Jean de Cernay. — Jean, partant pour les pays lointains, nomme son procureur Jehannot, son fils, E. — 1291. Les mêmes. — 1292. Colin, fils de Jean. — 1283. Alix, veuve de Baudouin de Bourgneuf. — 1301, 1313, 1322. Jean de Cernay, chevalier, Mahaut, sa femme; Eudes, son frère. Le sceau de Mahaut gravé dans l'atlas des Vaux-de-Cernay entre deux écussons, l'un, à une fasce, pour son mari, et l'autre, pour elle, portant deux fasces accompagnées de huit merlettes en orle (Pl. IX, n° 9). — 1367. Jean, S. de Cernay, vassal de Neaufle. Au quinzième siècle, cette seigneurie passa dans la famille de Furet.

CHAILLOU ou CHALLOUE. — 1605. François, E., S. de Buc, près Grignon, en la châtellenie de Neaufle.

Une famille de ce nom portait : Azur, à la croix alésée d'argent cantonnée de quatre besans d'or (*Rietstap.*)

CHAISE (de la). — 1605. Jean, marié à Louise de la Madeleine. — 1635. Le fief du Petit-Mesnil, près St-Arnoul, appartient au sieur de la Chaize, bourgeois de Paris, et en cette qualité exempté de contribuer à l'arrière-ban.

CHALIGAUT. Azur, à trois cygnes d'argent (Duchesne, VI, 416; Lainé de Mond.)

Charles de Chaligaut, S. de Roy, épouse Charlotte de Chan-

Digitized by Google

teprime, dont Claude, S. de Crosnes, épouse Catherine de St-Benoit, dame de Bailly, dont Jeanne, dame de Crosnes, d'Etioles et de Bailly-en-Cruie au comté de Montfort, était en 1556 veuve de Jacques de Ligneris (I, 317).

CHAILLOT, CHAILLAU, CHALUEL. — 1367. Louis de Chaluel tient un fief à Plaisir. — 1381. Pierre de Chaillot, S. des Claies, marié à la sœur de Simon du Mesnil. — 1418. Pierre de Chaillau, premier écuier de cuisine du roi, fait hommage au S. de Neaufle pour Plaisir et le Bois-des-Claies (*Arch.* de S.-et-O. *Titres* de Neaufle).

CHALONGES. — 1635. Le fief Damvilliers et celui de St-Martin-de-Nigelles appartiennent au sieur de Chalonges, bourgeois de Paris, exempt (Rôle de l'arrière-ban). V. AUGER.

CHAMBINES (de). — Jean, tenait en 1497, de Marie de Luxembourg, dame d'Epernon, le manoir d'Orfin avec plessis clos à fossés, l'étang de la Bate, 99 arpens de bois, etc.; avec deux vavasseurs (*Aveu d'Epernon*).

CHAMBORT. — Jacques, S. d'un fief à Saulx-Marchais, en 1556 (*Cout. de Mft*).

Une famille de ce nom portait : Azur, à la fasce d'or surmontée de trois molettes d'argent (*Rietstap.*)

CHAMPELIN. — Vers 1230, Guillaume et Gervais sont vassaux de la châtellenie d'Epernon, et Guillaume tient Bécherel à St-Rémy en fief du S. du Tremblay et en arrière-fief de Montfort. — 1285. Gervais, E., et Jeanne, sa femme, vendent au chapitre de Chartres la dîme de Bleury. Son sceau porte sept annelets 3, 3, 1 et une barre brochante. — 1319, 1330. Jean, E., S. de Bécherel en la châtellenie de Mft; et Marguerite, sa sœur. — 1340, 1343. Girard, S. de Bécherel. — 1360, 1369. Girard, le Jeune. — 1400. Le fief de Becherel qui fut aux Champelins et qui est aux hoirs de Guill. Cudoé. — 1411. Le fief de Becherel qui fut aux Champelins et dont je n'ai pas d'homme (*Cart.* de R. Mignon).

Digitized by Google

CHAMPFLOUR. — 1650. Emmanuel, greffier et tabellion à Villepreux (*Etat civil*).

Une famille de ce nom : Azur, au vol d'argent en chef, une étoile d'or en cœur et une fleur des champs d'or tigée de sinople en pointe (*Rietstap*).

CHAMPGIRAULT (de). — 1556. François, E., S. d'un fief à Morainville en la châtellenie de Neaufle (*Cout. de Mft*). — Au milieu du quatorzième siècle, Marie de Champgirault épouse Jean de la Rainville, dont Jeanne épouse Florentin de Malefide, S. de Gaz (Lainé de Mond.) Champgirault : sable, à trois harengs d'argent mis en pal, 2 et 1.

CHAMPIGNOLES. — Nicolas, S. par moitié du fief de l'Etendart à la Breteschelle, à Plaisir. — 1376. Cette moitié à ses enfants mineurs (*Arch. de S.-et-O.*)

CHAMPIGNY (de). Azur, à la croix d'argent et une étoile d'argent au premier canton (*Rietstap.*)

1309. Guillemin, héritier de Guill. l'Huissier pour 15 livres sur le péage de Trappes et vassal de Chevreuse (*Livre velu de Chevreuse*). — 1595. Noble h. Jules, élu pour le roi à Mft, et Fleurdelis Audiger, sa femme. 1600. Le même, cons. et proc. du roi en l'élection de Mft. 1608. Le même, cons. du roi, président en l'élection; mort 8 nov. 1641. Parmi leurs nombreux enfants : Claude, proc. au bailliage en 1620, marié à Elisabeth Berthault, morte sans enfants en 1631, et lui 7 avril 1669; Madelaine, mariée 16 mars 1612 à Jacques Caillou; Marie, mariée 12 mai 1614 à P. Lion; Cécile, mariée 26 nov. 1618 à Gilbert de Goussainville.

CHAMPION. — 1330. Jean, propriétaire à Galluis (*Titres* de l'abb. de Neaufle). — 1396. Guillaume tient un arrière-fief à Grignon. — 1479. Innocent tient un fief à Tiverval. — 1617. Jean, procureur à Neaufle-le-Château, et Françoise Amaulry, sa femme.

CHAMPROND (de), en Beauce. Azur, au griffon d'or (Duchesne). Or, au griffon d'azur (P. Ans.)

Digitized by Google

Philippe épouse Félicie Dupont, dont Jean épouse Jeanne Chevalier (Azur, au héron d'argent); dont Jeanne épouse en 1470 René des Ligneris (Duchesne, t. LVIII, p. 138). — 1463. Michel, bailli d'Epernon (IV, 106). — 1556. Anne de Conan, veuve de Michel de Champrond, auditeur des comptes, S. de Hanches, la Tourneuve et Vinerville en la châtellenie d'Epernon (*Cout. de Mft*). — Etienne, dont Jean, cons. au parl., marié à Madeleine de Montmirail, fille de Thierry, S. de Chambourcy, et mort 15 déc. 1570. — 1635. Michel, président au parl. de Paris, partage le fief de Hanches avec le sieur de la Vallade, et celui de l'Orme-Coupé, près Epernon, avec M. de la Tourneuve (Louis de Boislève). *Rôle* de l'arrière-ban). — 1642. Comme seigneur de Houx, il dispute au S. du Bois-des-Fourches le titre de premier vassal de la baronnnie d'Epernon (*Arch. d'E.-et-L.*, B, 160). Il n'eut qu'une fille, Madeleine, mariée en 1622 à Phil. de la Trémouille, marquis de Royan, et morte en novembre 1644. Leur troisième fils, Paul-Augustin, né 1635, fut S. de Hanches et mourut 24 janv. 1688 (Moréri).

CHANDÉON DE LA VALETTE. Azur, au chevron d'or, accosté de trois étoiles d'argent. — 27 juin 1715. Charles-Benoît, E., maître d'hôtel de la duchesse de Berry. — 23 avril 1717. Charles Chandéon Benoist de la Valette, chev., gentilhomme de la maison du roi, épouse Geneviève, fille d'Augustin Thourette et de Marguerite-Claude Le Pelletier. — 23 mai 1717, assiste au convoi de son grand-père (maternel) ? Georges Benoist, cons. du roi, contrôleur de la bouche du roi. — 1736. Le même, gentilh. du roi, S. d'Auteuil en partie par héritage de Phil.-Ant. Le Boistel. — Mort à 59 ans, le 22 août 1752. — Enfants : P.-Baltazard, en 1721 maître d'hôtel de feu M^me^ la Dauphine (*Etat de la France, 1722*), chev. de la Valette, E., ingénieur du roi, mort 17 janv. 1761; Etienne; Georges-Baltazard, qui suit; Charles-François, né 1731; en 1761, dit chevalier de la Valette, cap. au régiment de Bourbonnais; 1774, lieut-colonel au régiment de Saintonge.

Georges-Baltazard, né 1727; 1752, E., cap. au régiment de

Digitized by Google

Bourbonnais. — 1763. Baptême de Françoise-Charlotte, fille du même et de Françoise Robert, fille d'Edme Robert de Tourneville, cons. du roi, et d'Anne-Françoise Lecomte. Elle fut mariée 1786, à Auguste, comte de Lambertie. — Georges, son fils, est mort à Mft le 23 février 1840.

CHANGY, CHANGÉ. — Vers 1120, *Paganus de Cangi* témoin d'un acte d'Amaury de Montfort, en faveur de l'abbaye de St-Jean-en-Vallée (Gaignières. *Bibl. nat.*, 5491, p. 90). A la même époque, *Paganus de Cangeto* témoin de la fondation du prieuré de Maintenon (IV, 138).— 1203. *Amauricus de Change* (IV, 15). — Vers 1230, *Hugo de Changiaco tenet de domino comite domum et terram de Change;* Guill.-Etienne, neveu de Gilles, et Nic., vassaux d'Epernon (*Scriptum feodorum*). — 1243. *Simon de Changeio* porte sur son écu trois barres. Légende : S. SIMONIS · DE · CAVGEIO (IV, 156).— 1323. Terres de Guiot de Changi au Pontel et à St-Rémy; 1330. Perrinet, son neveu, vend ces terres à J. Mignon (*Cart.* de R. Mignon). — 1313. Frère Simon de Changi, prévôt de l'abb. de Neaufle-le-Vieux; devient abbé en 1327; remplacé en 1333.

CHANTAULT. — 1556. Marie, D. du Rocher, Hattonville et Marolles en la châtellenie d'Epernon.

Une famille de ce nom : Gueules, à trois pals d'argent, au chef cousu d'azur, chargé d'une rose d'argent, accostée de deux étoiles d'or et soutenue d'une devise d'or (*Rietstap.*)

CHANTELOU. — Vers 1230, Hugues, S. de Poliempont et Faveroles (*Script. feod.*) — 1249. Renaud, vassal de Gambais (les parties de la terre de Mft).

CHANUT. — 1695 à 1742. Michel, abbé de Notre-Dame-de-la-Roche. Azur, au chêne au naturel sommé d'une fasce d'or; au chef d'azur chargé d'un tau d'or (*Arm. gén.*)

CHAPELLE (de la). — Vers 1168, Adam, Florie, son épouse, et Ermengarde, leur fille mariée à Hugues d'Etampes, et Guiburge de la Bate, sœur d'Adam, donnent à l'abbaye des Vaux-de-Cernay leur terre de Prouvellu (*Cart. des V.-de-C.*, 48, etc.)

Digitized by Google

— 1201. H. *de Capella*, Gila, son épouse, Robert, Emery, Odeline et Jaqueline, ses enfants, font un accord avec Guill., prieur d'Auneau (*Extraits de Bonneval*, par Gaignières). — Vers 1230. Philippe, Gilain et Jean, vassaux d'Epernon (*Script. feod.*) — 1237. Aubert et Béatrix, son épouse (*Cart.* de Morigny). — 1239. Guillaume, reçoit de Philippe de Montfort 35 arpens de terre près Bréteucourt, pour suivre pendant sept ans son fils aîné. (*Chartes* du prieuré de Bréteucourt). — 1282. Ostace ou Estace, femme de Guiart de Roussignon, porte sur son sceau trois losanges rangés. Légende : S. ATACE · DE · LA · CHAPELLE. Nommée en 1286 Eustachia (*Ibid.*) — 1305. Etienne, demeurant à Mft. — 1330. Pierre tient, à cause d'Endeline, sa femme, une terre à Basoches. — 1332. Aubert, receveur de Chevreuse (*Titres de Chevreuse*). — 1609. Le sieur de la Chapelle, tuteur du S. de La Queue (*Greffe du baill.*)

CHARBONNEL. — 1202. Philippe, vassal d'Epernon (IV, 13).

CHARDON (de). — 1556. Adrienne de Bazaincourt, veuve de Nic. de Chardon, dame de la Tour de Richebourg (I, 113).

CHARDONNAY (de). — 1698. Jérôme, S. de Bicherel : Gueules, au lion d'argent lampassé de sable (*Arm. gén.*) — 1700. François, S. de Bardelle : Argent, à deux chardons tigés de sinople, fleuris au naturel (*Arm. gén.*) Son fils, en 1706, porte sur son cachet deux écus sous une couronne de comte ; sur le premier, un lion ; sur le second, un chevron accompagné de deux chardons (*Empreinte*).

Oct. 1279. Thomas de Chardonnet, E., possède des terres au Lieutel ; 1317 et 1318, les mêmes terres à Guill. de Chardonnay, E., et à son fils Jean (*Titres* de l'abbaye de Neaufle). — 1530. Etiennette, femme de Gabriel du Hamel, S. de Basoches (*Tabell.* du Tremblay. — 1560. Bernard, S. de Bardelle ; Catherine de Chartres, sa veuve. — 1564 et 1576. Philippe, S. de Bicherel, et Jeanne de Jouan, sa femme (Voir leur postérité après la branche de Bardelle). — 1588. Marguerite, veuve de n. h. Gilbert de Pilloy, S. d'Adonville. — 1588 et 1592. Ge-

Digitized by Google

nevière de la Rochette, veuve de Charles, S. de Bardelle; 1601. La même, remariée à Jacques Dagas, E., S. de Villiers-en-Soret. Les enfants de Charles de Chardonnay furent : Jacques, qui suit; Marguerite, mariée à Charles de Vaultier, S. de Petitmont, morte en 1606, laissant des enfants mineurs; Artuse, femme en 1608 de J. Durant, E., S. de la Fontaine; et Anne, qui en 1635 possédait une partie du fief de Bicherel.

1600 et 1609. Jacques, E., S. de Bardelle. — 1620 et 1622, le même, S. de Bardelle, de la Place et du fief de Neaufle, et Marg. de Morteaux, sa femme. — 1647, le même — 1659. François, chevalier, S. de Vigny, Bardelle et la Place, vend à Fr. Briçonnet une partie du fief de Thuilé; 1660, fait hommage à l'abbé de Neaufle pour la Cour-au-Gruyer à Bardelle; 1671, marié à Anne Landois ou Landoy; 1688, il partage à ses enfants la succession de leur mère et la sienne; 1704, meurt à Montfort et est inhumé dans la chapelle de Bardelle. Leurs enfants furent : François, qui suit; Louis, qui était mort en 1714; Elisabeth, née vers 1661, morte fille à 87 ans en 1748, et qui était tante de Georges de Bardelle; Catherine, dite de Neuville, vivant 1699 et 1708; et Antoinette-Louise, née en 1668, mariée le 4 sept. 1704 à Antoine de Vaultier, S. de Petitmont, et inhumée à Mft en 1716. On peut leur donner pour sœur : Marie-Antoinette, fille en 1693, et veuve en 1708 de François Legay, S. de l'Ermitage.

17 oct. 1699. François, chevalier, S. de Bardelle, cap. de grenadiers au régiment de la Fare, fait hommage à l'abbé de Neaufle pour la Cour-au-Gruyer, Doulay et la Chapelle-de-Bardelle, héritage de sa mère Anne Landois, et pour partie de Bicherel achetée au sieur Hubert. — 1700. Il fait enregistrer ses armoiries. — 1705. Maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, il fait hommage au S. de Pontchartrain pour le fief de la Place. — 1714. Il achète pour 13,000 livres à sa sœur Antoinette-Louise, dame de Petitmont, sa part dans la terre de Bardelle et dans la succession de leur frère Louis. — 16 septembre 1727. Partage de sa succession et de celle de sa femme

Digitized by Google

Marie-Jeanne Benoist, entre : 1° François-Jean, en 1746 chev., S. de Bardelle, la Place, le Vivier et le Mesnil-Liessart. — 20 déc. 1747, sa succession est acceptée sous bénéfice d'inventaire par son frère P.-Georges; sa veuve, Marie de Laquain, et ses autres héritiers y ayant renoncé.

2° Marie-Françoise, née 1706; 3° Pierre-Georges, né 1708, dit le chevalier de Bardelle, lieutenant d'infanterie; en 1748, chev. de St-Louis, ancien capitaine au régiment du roi, S. de la Place; meurt 11 déc. 1772.

4° Charles-François, né 1709, chevalier, S. de Bardelle, chevalier de St-Louis, épouse Madeleine-Charlotte de Soulaigre, fille de feu Louis, S. des Fossés, et de feue Marguerite Massy, âgée de 24 ans et veuve de Charles-Louis-Thimothée de Prés, baron de la Queue. Il mourut 16 nov. 1759 laissant un fils, Charles-Pierre, né 1752, lieutenant de cavalerie, qui en 1779 vendit à J.-B.-Ant. Le Boistel Bardelle, la Place, la Cour-au-Gruyer et le Vivier, et mourut le 24 juillet 1782, laissant sa mère pour seule héritière.

Jérôme de Chardonnay, né vers 1561, paraît le fils de Philippe, S. de Bicherel, et de sa femme Jeanne de Jouan que nous avons vus en 1564 et 1576. En 1603, E., S. de Bicherel, premier gendarme de la compagnie du duc de Montpensier; en 1617, homme d'armes de la compagnie de la reine-mère, âgé de 54 ans; en 1635, âgé de 74 ans, a un fils au service. — 1656. Jérôme, S. de Bécherel et du Vivier, fils du précédent, marié à Madeleine de Chastellier, veuve en 1663, dont : Louis, S. de Bicherel; Henri, prêtre; Marguerite, mariée à Charles-François de Pontbréant; et Antoinette, dame de la Millière, mariée en 1681 à Claude Gabart, E., S. du Plessier.

Je ne sais à quelle branche rattacher l'abbé de Chardonnay, curé de Montfort en 1759, et Marie-Thérèse, née 1677, veuve de Charles Geslain, bourgeois de Paris, qui se retira à Montfort en 1737 et y meurt en 1757 à 80 ans (*Etat civil de M.*, *Papiers* de la famille Le Boistel, *Tabell. de Mft*, etc.)

Digitized by Google

CHARIVER (Le).— Janvier 1271. Simon, prévôt de Montfort (*Titres* de l'abb. de Neaufle).

CHARLY (de). — 1283. Jacqueline, tient en fief seize sous sur la prévôté de St-Léger (*Fiefs et aumônes du comté de Mft*).

CHARMOIE (de la). — Vers 1230, Simon, vassal d'Epernon (*Script. feod.*) — 1249. Simon et Pierre, vassaux de Gambais (Les parties de la terre de Mft). — 1350. Jean, E., S. d'un fief à Ergal. — 1497. Les ayants-cause de feu Simon possèdent les Granges à Hanches (*Aveu* d'Epernon).

CHARNAYE-MOLLARD (de la). Gueules, au pal dentelé d'argent.

1642 et 1647. Claude, chevalier, S. d'Ergal en la châtell. de Neaufle (*Homm. orig.*, n° 2908).

CHARNEZEL (de). — 1395 et 1404. Dimanchette, dame de Buc, près Grignon (*Arch.* de S.et-O.)

CHARRUAU et CHARREAU. — 1622. Sylvestre Charruau, E, S. de Moulin-Mézn, à Chavenay, en la châtellenie de Neauphle, prévôt de Montfort (*Etat civil de Villepreux.*) — 1608 et 1626. Anne-Philippe, femme de Jacques Rafron. — 21 nov. 1640. Pierre, S. de la Motte, épouse Hélène du Pré. — 1673. Noble h. Jean, huissier de la chambre du duc d'Orléans, marié à Elisabeth de Vougny, morte 21 nov. 1678 (*Etat civil de M.*)

CHARTRES. Argent, à deux fasces de sable ou de gueules.

1556. Francois et Louis, S. de Boessez en partie (*Cout. de Mft*). — 1564. Catherine, veuve de Bernard de Chardonnay. — Vers 1650, Louise, mariée à Louis d'Elbée, S. d'Epainville. — 1695. François-René de Chartres-Villeroy, S. de Villiers, près Neaufle (*Greffe du baill.*)

CHARTRES. Le chapitre de la cathédrale possédait les fiefs de Droué et d'Emancé dans la châtellenie d'Epernon. Azur, à la chemise de la Vierge d'argent (*Arm. gén.*)

CHASPON. — 1789. Eusèbe-Félix, chevalier, marquis de Verneuil, S. coperpétuel de la Celle, Champhoudry, Voise, Beaumoy et l'Erable. (*Etats gén. de 1789*).

Digitized by Google

CHASSEBRAS (de). — 1720. Madeleine, comtesse de la Celle (*Greffe de Mft*).

CHASTEL (du), CHASTEAU (du). — 1388. Guillaume du Chastel, bailli de la comté de Mft pour le duc de Bretagne (*Arch.* du château de Galluis). — 1415. Jean du Chasteau, E. de la comté de Montfort (J. 948).

Du Chastel : Fascé or et gueules de huit pièces, à la bordure contre-fascée des mêmes (Le Féron).

CHASTELLIER. — 25 août 1655. Noble h. Claude Chastellier, cons. du roi, receveur des tailles en l'élection de Mft. — 1672. A sa requête, un grand nombre de collecteurs des tailles dans les paroisses sont enfermés dans les prisons de Montfort comme responsables du non paiement de cet impôt, et n'obtiennent leur liberté après cinq, dix ou quarante jours de prison, qu'en fournissant caution pour cet arriéré et pour la dépense du géolage (*Tabell. de M.*) — 1675. S. de Breuilbourg ou du Breuil à Garancières. — 1683. Sa veuve, Madeleine Gouel, et leur fille, Madeleine Chastellier, veuve de Léonor de Maillard-Champagne, S. de la Boissière; 7 mai 1692, cette dernière se remarie à Phil. Desterlin, chevalier, S. de Sainte-Palais, dont la fille épousa M. Heude de Lépine (*Etat civil de Mft*).

CHAT (Le). Famille de la Beauce. Argent, à trois fasces de gueules accompagnées de sept merlettes de sable, 2, 2, 2, 1. (P. Ans.)

1635. Esprit Le Chat, E., S. de Lugny, taxé à 10 livres pour son fief de Chanteau à Villiers-les-Oudets (Rôle de l'arrière-ban).

CHATEAU-CHALONS. Argent, à la bande d'azur chargée de trois châteaux d'or. Devise : *Selon le lieu.* (*Rietstap.*)

1556. Anne, veuve de René de Marolles, dame de Longorme (*Cout. de M.*)

CHATEAUVIEUX. Gueules au château d'or (*Rietstap.*)

1635. Le sieur de, cons. d'Etat, possède le fief de Paray, en

Digitized by Google

Beauce, et celui de St-Lubin, au même lieu, du chef de sa femme, avec celui de Villiers-les-Ondets (Rôle de l'arrière-ban).

CHASTELAIN, CHATELAIN. — 1286. Nicolas et Pierre vendent Chienchiant à Guill. Cœurderoi (*Cart.* de R. Mignon). — 1708. Pierre, écuier de la bouche du roi. — 1725. Georges, contrôleur de la bouche du roi. — 1743. Sa veuve vend le Lieutel à Simon-Charles Cousin. — 1755. Pierre-Alexandre, capitaine de haut-bord, chev. de St-Louis. — 1768. Catherine de Chandéon de la Valette, sa veuve.

CHATERON. Hameau près Neaufle-le-Château. L'*Inventaire des sceaux* des Archives en fait une vicomté d'après un sceau de Hugues de Chateron en 1227, qui porte autour d'un écu écartelé la légende : S. HVGONIS. VICECOMITIS. DE. CHATERON. Gautier, frère de Hugues, brise d'un lion passant sur le premier quartier de l'écartelé : S. GAVTIER. DE. CHATERON. — En 1163, Gautier et Pierre de Chateron, vassaux de Neaufle (*Cart.* des Vaux-de-Cernay, 26, 38, 45).— 1206. Hugo de *Chateronio, miles,* et son frère Pierre, du consentement de leur seigneur Simon de Neaufle, vendent pour 30 livres à l'abbaye d'Abbecourt, leur dîme de Tiverval (*Arch.* de S.-et-O. *Fonds* d'Abbecourt). — 1233. Simon, vend une terre à l'abbaye de N.-D. de la Roche (*Cart.* de N.-D. de la Roche, p. 47). — Vers 1323, Hallée de Saint-Aubin, veuve de Philippot de Chateron. — Nov. 1323, Marguerite, dame de Chateron, veuve de P. Choisel, chev., S. du Tremblay, vend cette terre à Jean Mignon, du consentement de ses filles : Peronelle ; Jeanne, mariée à André de Vermoist, E.; et Marg., mariée à P. Requignart, E. — 1330. Guillaume de Chateron vend à Jean Mignon son manoir du Tremblay; le même ayant vendu à Jean Agoulant sa terre de St-Aubin, sa tante, Isabelle de Chateron, en opère le retrait lignager pour la céder au nouveau seigneur du Tremblay (*Cart.* de R. mignon).

CHATRE (de la). Gueules, à la croix ancrée de vair (P. Ans.)

Digitized by Google

1605. Henri, C. de Nancay, épouse Marie de la Guesle, fille de Jacques, S. du Loreau, proc. général au parlement, et de Marie de Rouville. — 1635. Le C. de Nancé est S. de Hanches en partie, Savonnières, près Epernon, le Marais, à Hanches, le Lorreau, le Bois-de-Fourches et le Jassis, à Houdreville (Arrière-ban). — 1640. Leur fils Edme, C. de Mancage, et son épouse, Anne de Cugnac, vendent Morville, Hanches et les Loreaux à Philibert Brandon, évêque de Périgueux (*Titres de prop.*)

On ignore s'il faut rattacher à cette famille la suivante : 1632. Catherine, femme de Gaspard Bourdon, secrétaire du roi. — 1637. Catherine, mariée à maître Emmanuel Grandet, élu à Montfort. — 1640. Noble h. Nicolas, cons. du roi, élu à Mft, marié à Elisabeth de Vougny, dont dix filles : Elisabeth, en 1685 religieuse de la congrégation N.-D. à Mft ; Françoise, mariée à n. h. Nicolas Chastelain, huissier de salle de M^me^ la Dauphine, et morte 24 nov. 1681 ; Anne-Gabrielle, mariée en 1673 à Armand de Folleville, receveur des tailles en l'élection de Montfort ; Jeanne, femme en 1688 et 1703 de Georges Benoist, E., contrôleur de la bouche du roi, morte 1708, à 65 ans, etc. (*Etat civil de Mft.*)

CHAUCIER (Le). — 1337 et 1344. Jean le Chaucier de Montfort, gendre à la Bedelle de Montfort, tient en fief de Jean Mignon le moulin de Chienchiant (*Cart.* de R. Mignon).

CHAUDEJORRE. — Vers 1230, Simon de Chaudejoste, vassal de Houdan (*Script. feod.*) — 1249. La dame de Chaudejoute, vassale de Gambais (les parties de la terre de Mft). — 1415. Guill. de Chaudejorre, E., demeurant à Groslu, en la châtellenie de Bréteucourt (J. 948).

CHAULNES DE BOUTIGNY (de). Azur, au chevron d'or accompagné de trois clous de la Passion d'argent (Lainé, *Arch. de la Nobl.*, t. I).

1731 et 1761. Georges-Phil.-Léon, chevalier, S. de Vézannes et Maisonforte, bailli royal de Mft, major des chevau-légers

Digitized by Google

de la garde du roi, chev. de St-Louis. — 1778. Jean-Hilaire, E., S. de Cloches et Boutigny, suppléé dans ses affaires à cause de ses infirmités par son fils J.-B., E., lieut. au régiment de Rohan-Soubise (*Greffe du baill.*) — 1789. Claude-Augustin, chevalier, S. de Cloches et Boutigny, et Charles-Hippolyte, S. du Bois-des-Prés et Montmucé (*Etats gén.*)

CHAUMONT DE LA GALAISIÈRE. Argent, au volcan au naturel. Devise : *Chau-mont.*

1774 à 1789. Ant.-Martin, marquis de la Galaisière, C. de Mareil-le-Guyon, chevalier, chancelier et garde des sceaux de Lorraine et de Barrois (*Arch.* de S.-et-O., E, 646).

CHAUSSÉE (de la). — Vers 1583, Gilette, dame d'Eclimont (*Arch.* d'E.-et-L.)

CHAUSSIN (du). — 1605. François, E., S. de la Rivière. — 1636. Une fille déclare au curé de Montfort que l'enfant qu'elle présente au baptême est du fait de Charles, E., S. de St-Agnan, demeurant à Courgent. — 1676. Louis, E., S. de Valbuisson, fait hommage au S. de Goupillières pour ses enfants, héritiers de leur mère, de la moitié de la dîme de Féranville (*Tabell.* de Goupillières).

CHEDDÉ. Famille de la bourgeoisie de Houdan. — 1622, Charles, greffier de la prévôté à Mft, épouse Marie de Goussainville, et son frère Nicolas épouse Catherine, fille de P. de Goussainville, lieut. général du comté (*Etat civil* de Mft).

CHEMIN (du) et DUCHEMIN. Fam. de la bourgeoisie de Mft. — 1700. Jean, cons. du roi, élu en l'élection de Mft, fait enregistrer ses armes : Azur, à la fasce d'argent chargée d'un croissant d'azur; deux étoiles d'or en chef et un lion d'or en pointe. — 1691. Charlotte, épouse Claude du Mesnil, cons. du roi, lieutenant civil à Mft (*Etat civil* de Villepreux).

CHENARD. — 1128. Haimeri, vassal du Puiset. — Vers 1190, Haimeri, fils de Phil., S. d'Hattonville. — Vers 1230, Amaury, vassal d'Epernon (*Script. feod.*) — 1225, 1241, 1252. Le même, dans des actes pour N.-D. de Chartres. — 1292. Guill. Che-

Digitized by Google

nard de Aufains porte sur son écu trois pots à une anse latérale et à trois pieds (Gaignières, *ibid.*) — 1353. Philippe, achète à P. de Richebourg l'hébergement de Louville. — 1392. Agnès la Chenarde, veuve de Philippot de Bessey, E. (Duchesne, t. LVI.)

CHÊNE-ROGNEUX. Hameau de Grosrouvre. — Déc. 1224. *Guerinus de Quercu Scabiosa et Emeniardis de Garluis uxor ejus.* — 1230, le même, vassal de Montfort. — 1270. Hugues, du consentement de Péronelle, sa femme, et de Jean, son fils, cède les cens qu'il avait à Montfort à son frère Guérin. — 1283, Guérin, clerc, donne tous ses biens à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux. — 1286, consentement de ses neveux, Jean et Pierre, de ses nièces, Isabelle, mariée à Guiot d'Herbeville, E., et Agnès, et de son neveu, Guill. de Vic, chevalier. — 1305. Jean du Chêne-Rogneux, E., porte sur son sceau un écu bandé. Légende : S. IEHAN · DE . CHESNE · ROIGN. (*Titres orig.* au château de Galluis.)

CHÊNEL DE LA HOUSSAYE. Azur, à trois croissants d'or (Cimetière de Galluis).

Joseph, commissaire ordonnateur des guerres, S. de Galluis, de la Houssaye et du Buisson à Grosrouvre. Geneviève-Auguste Clairet, sa femme, portait : Or, à la barre fuselée de sinople. — 1789. Le même, S. du château Chesnel à Galluis, la Houssaye, Brichanteau et le Buisson (*Etats gén.*)

CHENNEVIÈRES (de). Une famille de ce nom, vassale de Poissy, est souvent mentionnée dans le *Fonds* de l'abbaye d'Abbecourt, aux douzième et treizième siècles. — Vers 1230, Philippe, vassal de Montfort. — 1323. Geofroy, marié à Marguerite de Mareil qui tient du S. du Tremblay le fief aux Billet à Mareil-le-Guyon, le quart du moulin d'Arundel et des terres à Garancières (*Cart.* de R. Mignon). — 1367. Pierre, tient un fief à Plaisir. — 1653. René, S. de Chatelluis et la Mandreuse à Grosrouvre, réclame son droit de chauffage dans la forêt (*Greffe du baill.*) — 1683. Marguerite, femme d'Etienne Carron de Villerchesnes, E., S. de Mézières et la Mandreuse. —

Digitized by Google

1685. Charles-Laurent, E., cons. du roi, S. de Chatelluis et la Mormaire, président en l'élection de Paris ; avait acquis la Mormaire de Jacques Regnard, S. de la Noue, et en 1706 poursuivait la criée de la Noue. — 1688. Charles-Laurent, son fils. (*Tabell. de M.*)

CHERRÉ. Dubuisson donne pour armes au sieur Cherré, S. du Loreau et d'Houdreville : Argent, à trois trèfles de sable.

CHÉRON (de). — 1564. Gilles, S. de l'Adventure à Maulette, en la châtellenie de Houdan.

CHEVALIER. Jeanne, qui épousa au commencement du quatorzième siècle Jean de Champrond, portait : Azur, au héron d'argent (Duchesne). — 1290. Guérin et Simon possèdent des fiefs à Bardelle (*Cart.* de St-Magloire). — 1556. Marin, S. de Ronumangion ? (*Cout.* de M.) — 1576. Simon, acquiert par échange de P. de la Vallade et de Gabrielle de Prés, sa femme, le fief de Ronchamp. — 1600 et 1608. Marguerite, fille et héritière de Siméon, mariée à Jacob de Pontville (*Greffe* du baill. de M.) — 1659. Nicolas Le Chevalier, E., S. de Vaumontel et de Maisonrouge, écuier de la petite écurie (*Etat civil* de Montfort).

CHEVILLARD. — 1556. Jean, prêtre, S. de la Cour-des-Prés et du Coudray-Hellouin (*Cout.* de M.)

M. de Chevillard, auteur d'un *Armorial* manuscrit à la Bibliothèque nationale, se donne pour armes : Azur, à la gerbe d'or ; et pour devise : *Je rapporte fidèlement ce que je trouve.*

CHEVREUSE. Or, à la Croix de gueules cantonnée de quatre aiglettes d'azur.

Les seigneurs de la châtellenie de Chevreuse étaient vassaux du comté de Montfort, à cause de leur forteresse de la Ferté-Choisel et pour l'étang de Hautlevé, près Rambouillet. Ils y possédaient de plus la mouvance de la châtellenie de Septeuil et des fiefs de Boissy-sans-Avoir et du Bois-Nivard, ou au moins les seigneurs de Maintenon qui avaient cette mouvance la reportaient aux châtelains de Chevreuse. On peut voir, t. II

Digitized by Google

de nos *Mémoires*, p. 545, le détail de ces terres, et dans le troisième volume M. Moutié a amplement traité de la sigillographie de cette famille, et donné dans l'atlas qui y est joint la reproduction de plusieurs de leurs sceaux.

CHEVRIER. — 1528. Jacques, cons. au parl., S. par moitié de Noisy et Bailly-en-Cruie, porte pour armes : Azur, à trois têtes de licornes d'argent.

CHOART. Or au chevron brisé d'azur, acc. de 3 merlettes de sable (P. Ans.)

— 1693. Le sieur Choart taxé à 200 livres avec le S. Moufle, pour le fief de Breuil à la Hauteville (Rôle de l'arrière-ban).

CHOLON. — 1389. Pierre, dit Chauvigny, E., S., à cause de sa femme Agnès du Puy, du fief de Thuilé, à Garancières, près Montfort (*Titre de prop.*)

CHOMÈDE (de). — 1556. Jean, curé de Méré (*Cout. de M.*)

CHUPPIN. Or, au chevron d'azur surmonté d'un croissant de gueules, accompagné en chef de deux étoiles de gueules et en pointe d'un pin de sinople accosté de deux pommes de pin du même (*Rietstap.*) Pierre Chuppin, échevin de Paris en 1639 : Or, chevron d'azur surmonté d'une étoile d'azur, accompagné de deux croissants de gueules et d'un pin de sinople (Borel d'Hauterive, *Ann. de la nobl.*, 1845).

1410. Colin, garde des sceaux de la châtellenie de Neaufle. — 1411. Noël tient un fief à Coignière (*Livre velu* de Chevreuse). — Vers 1459, Claude, S. de Chennevières en partie. — 1479. Jean, fils aîné de Nicolas, tient de Mathurin de Harville le fief de Robert de Bougival à Millemont, consistant en 40 arpents de bois, etc. — 2 juillet 1482, Nicolas, marchand boucher, bourgeois de Neaufle et S. de Chennevières, fait hommage de ce fief au duc de Bretagne (*Coll.* Filassier). — 1525, le même, S. de Chennevières. — 1535. Jean, fils aîné de Nicolas, fait hommage pour Chennevières. — 1556. Jean, sergent royal à Neaufle. — 1584. J. Baynel, tuteur des enfants mineurs de Claude, S. de Chennevières. — 1603. Pierre, S.

Digitized by Google

de Chennevières, était mort en 1638 (*Ibid.*) — 1723. Françoise-Angélique, femme de François Moufle de Champigny (Moréri, *Suppl.* 1732; Art. Briçonnet).

CINTRAY (de). — 1378. Jean, fait la revue des troupes assiégeant Breteuil (Aug. Le Prevost, *Mém.* sur le dép. de l'Eure). — 1394. Jean, S. de Guéville et la Bretonnière, marié à Nicole, dame de Montorgueil, échange ce dernier fief avec Renaut d'Angennes (M. Moutié). — 1497. Renault, S. de Houx en partie (*Aveu* d'Epernon). — 1516 et 1518. Procès pour le fief de Raizeux entre Marguerite de Cintray, dame de Houx, et J. l'Etendart, S. de Hanches (*Arch.* d'Eure-et-Loir, B, 94).

CLAIREFONTAINE (Abbaye de). Azur, fontaine d'argent surmontée de trois étoiles d'or (*Arm. gén.*) Cette abbaye, située dans le comté de Montfort, possédait dans la châtellenie de St-Léger le fief de Corbet aux Brévières.

CLAMART (de). — 1367. Richard, vassal de Neaufle pour une terre à Chateron (*Arch.* de S.-et-O.)

CLAMORGAN (de). Argent, aigle à deux têtes éployée de sable à la bordure de gueules (Borel d'Hauterive, t. IV).

1556. Jean, E., S. de Favières en partie (*Cout.* de M.) — Pierre et Adrienne, femme de Richard Guerrier, réclament une part de l'héritage de Renard de David, S. de Perdreauville (*Greffe* du baill. de M.)

CLERC DU TREMBLAY (Le). Argent, chevron d'azur, acc. de trois roses de gueules (La Chénaie des Bois).

Les seigneurs du Tremblay de cette famille possédaient à St-Rémy-l'Honoré quelques petits fiefs mouvants de Montfort, le fief Le Clerc ou fief Mignon à Galluis, et le Tronchet à Bazoches; en 1577, Jean fait hommage de ces fiefs au seigneur de Neaufle-le-Château (*Arch.* du château du Tremblay).

CLERC DE BEAUCLERC (Le). — 1491. Alexandre, E., S. de Jumeauville. — 1693. Inhumation à Mft de Denis, chirurgien des officiers du haras, demeurant à Saint-Léger, âgé de 48 ans. — 1694. Noble h. Jacques Le Clerc, E., gentilhomme

Digitized by Google

de Mlle de Montpensier, marié à Marie Bridou ; il mourut 14 octobre 1692, à 25 ans, et elle en 1739, à 74 ans ; leur fille Madeleine épousa en 1715 Denis de Selle, S. du Auvais, et mourut en 1731. — 1786. Jacques, E., fils de feu Jacques Le Clerc, capitaine-exempt français des Cent-Suisses, et de défunte Marie, fille de Georges Benoist, contrôleur du gobelet du roi ; — 1710, le même, E., gendarme de la garde du roi, épouse Elisabeth, fille de défunt Michel d'Article et d'Angélique Le Breton. — 1748. Mariage de Jacques Le Clerc de Beauclerc, mousquetaire du roi, âgé de 28 ans, fils de Jacques et de défunte Elisabeth d'Article, avec Madeleine, fille de feu Nic. Mazeline, avocat au parl., et de feue Madel. Coustol ; sa sœur Gervaise épousa J.-B.-Gervais Nègre de Boisboutron, dont P.-Gervais, né 1781, père de Mme Heude-Lépine (*Etat civil* de M.)

CLÉRAMBAUT. — 1205. Jean de Clarembaut, clerc, donne à l'abbaye de Grandchamp douze arpents de terre situés à la Ronce, paroisse des Pintières (*Arch.* de S.-et-O.) — 20 octobre 1629. Sébastien, procureur à Trappes, épouse Elisabeth de Champigny. — 1692. Angélique, fille de défunt Jules de Clarambourst ; elle signe Clérambourst ; morte l'année suivante, à 20 ans (*Etat civil* de M.)

CLERGERIE (de la). Argent à 3 fasces de sable et à 4 cotices d'or brochantes (*Rietstap.*)

Etienne fait hom. au S. de Chevreuse pour un fief à Boissy-sans-Avoir. (*Livre velu* de Chevreuse).

CLERMONT. Gueules, semé de trèfles d'or à deux bars d'or adossés brochants (*Salle des Croisades*).

Simon, sire de Nesle, devint S. de Houdan par son mariage avec Alix, fille d'Amaury V, comte de Montfort, connétable. Il portait en 1246 sur son contre-sceau deux bars adossés (*Sceaux des Arch.*, n° 1850). Son fils Raoul, connétable de France, ajouta un semé de trèfles (*Ibid.*, 195).

CLERMONT-TONNERRE : Gueules, à deux clés d'argent en sautoir.

Digitized by Google

1769. Antoine, abbé commendataire de Clairefontaine.

CLÉRY (de). — 1544 et 1556. Noble h. Thomas, E., demeurant à Villarceaux, paroisse des Brévières, et Jaqueline de Guyencourt, sa femme (*Tabell.* du Tremblay). — 1607. Jean, E., S. de Frémainville (*Greffe* du baill.)

CLÈVES (de). — 1561. François, duc de Nevers, S. de Rochefort. Porte l'écu d'Alençon (Azur, à trois fleurs de lis d'or, à la bordure de gueules besantée d'argent) sur un écartelé. I. Mantoue : Argent à la croix patée de gueules, cantonnée de quatre aiglettes de sable, becquées et membrées de gueules; sur le tout du quartier un écu écartelé : Lombardie : Gueules, au lion d'or; et Gonzague : Or, à trois fasces de sable. II. et III. Coupé, le chef parti de trois traits, la pointe de deux. 1. Clèves : Gueules, au rais d'escarboucle d'or; 2. La Marck : Or, à la fasce échiquetée argent et gueules de deux traits; 3. Artois : Azur, à 3 fleurs de lis d'or, au lambel de 3 pièces de gueules, chaque pièce chargée de trois tours d'or; 4. Brabant : Sable, au lion d'or; 5. Nevers : Azur, semé de fleurs de lis d'or, à la bordure componnée de seize pièces argent et gueules; 6. Rethel : Gueules, à trois rateaux d'or l'un sur l'autre; 7. Albret-Orval : Ecartelé azur à trois fleurs de lis d'or et gueules à la bordure engrélée d'azur. IV. Parti de deux traits, coupé d'un. 1. Empire : Or, aigle à deux têtes de sable, membrée, armée et languée de gueules; 2. Jérusalem : Argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même; 3. Aragon : Or, à quatre pals de gueules; 4. Saxe : Fascé or et sable de huit pièces, au crancelin de sinople brochant; 5. Bar : Azur, semé de croisettes recroisetées au pied fiché d'or, à deux bars du même adossés et brochant; 6. Constantinople : Gueules, à l'aigle éployée d'or, couronnée du même. Sur le tout du quartier, Montferrat : Argent, au chef de gueules. Supports : deux cygnes accolés d'une couronne d'or (P. Ans.)

COART. — 1290 et 1293. Hémard, E., fils d'André, et ses

Digitized by Google

frères Guillaume, Perrot, Simon et Raoul possèdent des terres à Galluis (*Arch.* du château de Galluis). Le fief de la Couarde tire probablement son nom de cette famille.

COCHART. — 1497. Pierre, S. des Carneaux-de-Houx. (*Aveu* d'Epernon). Au dix-septième siècle, une famille de ce nom dans la bourgeoisie de Montfort. Une famille Cochart porte : Gueules, à trois fasces d'or (*Rietstap.*)

COCHEFILET. Gueules, à deux léopards d'argent (Lainé de Mond.) Argent, à deux ou trois léopards de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or (P. Ans.)

1450. Guillaume. — 1535. Jeanne de Hangest, veuve de Georges, S. de Vaucelas. — 1556. Jacques, S. de Vaucelas et autres fiefs à Ablis et à Garancières en Beauce (*Cout.* de M.) — 1567. Le même, S. de Vaucelas et Levainville, marié à Marie l'Arbaleste, fille de Gui, vicomte de Melun, et de Madel. Chevalier, dont Rachel, seconde femme le 18 mai 1592 de Maximilien de Béthune, duc de Sully, et morte à 93 ans en 1659 (P. Ans.) — Charles, C. de Vauvineux et Vaucelas, épouse Françoise Aubry, dont Charlotte, mariée le 2 déc. 1679, à Charles de Rohan, duc de Montbazon, S. de Rochefort; elle mourut à 62 ans, le 24 déc. 1719 (P. Ans., IV, 61).

COCHEREL, S. de Bourdonné au comté de Montfort : Gueules, à trois fasces d'or et trois chevrons brochants du même (*Arm. gén.*) Cocherel : Coupé, or à trois fasces de gueules et argent à trois chevrons de pourpre (*Rietstap.*)

1577. Jacques, E., S. des Granges et de Briis, gentilh. de Mgr frère du roi, achète un arpent de terre à Adainville. — 1586, le même, lieutenant en la maîtrise des Eaux et Forêts de Montfort (*Arch.* de S.-et-O.; *Fonds* de l'abbaye de Neaufle). — 1603. Charles, chevalier, S. du Clos, du Parc et de Bourdonné, bailli et gouverneur de Mft; — 1617, le même, âgé de 50 ans. — 1635. Son fils, du même nom, chevalier, S. du Parc, Adainville, Bourdonné et Goussainville, gouverneur et bailli du comté et bailliage de Mft-l'Am. pour le roi et Mgr le

Digitized by Google

comte de Montfort, duc d'Epernon, procède à la rédaction du rôle de l'arrière-ban et se présente lui-même en équipage, hommes et chevaux de service; 1648, 1654, etc. Le même, dans de nombreux actes. — 1608 et 1610. Elisabeth, veuve de Toussaint du Mansel. — 1630 et 1657. François, abbé de Grandchamp. — 1656. François, S. du Mesnillet, vend à René Briçonnet la moitié du fief de Thuilé (*Tabell.* de Prunay-le-Temple).

COIGNET. 1707. Julien-Denis, cons. au parl. de Paris, porte: Azur, à la gerbe d'or accostée de deux loups d'argent rampants et affrontés (*Arm. gén.*)

Avant 1580, François notaire et secrétaire du roi, S. de Pontchartrain, les Bordes, la Goutière-sous-Neaufle, la Maison-Neuve, l'Ailerie, du fief Le Tenant et de la Mairie de Plaisir en la châtellenie de Neaufle, eut de Catherine Rappouel : 1° François, E., S. de Pontchartrain et St-Aubin, qui fit hommage le 22 février 1583 pour lui et ses frères et sœurs dont les parts lui revinrent par achat ou héritage; 2° Raoul, S. de St-Aubin, secrétaire du roi, capitaine de cent carabins en 1617 et alors âgé de 56 ans; 3° Mathurin, qui était mort sans enfants en 1583; Marguerite, mariée à Baltazard de Flavigny, E., qui vendent leur part à leur frère le 22 août 1582; Marie, morte en 1583.

Le jeudi 9 mars 1581, le sieur de St-Léger, près Montfort (Jacques du Mansel), fut mené prisonnier en la conciergerie du palais, à la poursuite de M. Coignet de Pontchartrain, son voisin, se complaignant d'avoir été par lui en pleine halle dudit Montfort et un jour de marché attaché au poteau et battu cruellement d'étrivières, en haine de ce qu'il n'avait épousé la fille dudit St-Léger. Il demeura en prison trois ou quatre mois; et pour ce qu'il nia le fait, et ne s'en trouva preuve suffisante, et aussi qu'il fut d'accord avec sa partie qui se fit payer de ses étrivières, outre qu'il était gentilhomme de Monsieur, et parent ou allié de plusieurs du parlement, les prisons lui furent ouvertes (P. de l'Estoile, I, 314).

CŒURET. Argent, à trois cœurs de gueules (de Magny).

Digitized by Google

Jacques, S. de Valmartin en la châtell. de Neaufle, de 1498 à 1545; — 1548, Mathieu; — 1550, Mathurin; — 1572, Jacques (*Arch.* de S.-et-O. E, 1215 et s.)

CŒURDEROI. — Guillaume et Amélie, sa femme, achètent le moulin de Chienchiant à Nic. et P. Chastelain (*Cart.* de R. Mignon).

COIGNEUX (Le). — 1556. Perette, veuve de Jean Auger, proc. au parl., dame de Launay, à Mittainville, en la châtellenie de St-Léger (*Cout. de M.*) — Gabrielle, femme de J.-Fr. de Vion, mort 1685 (Lainé, *Arch. de la nobl.*, I). Une famille Le Coigneux porte : Azur, à trois porcs-épics d'or.

COINTE (Le). François, E., au comté de Montfort, porte : Gueules, à deux chevrons brisés d'argent (*Arm.* du temps de Charles VII).

Au quinzième siècle, Mathurine Le Cointe, veuve de Jean de la Motte, S. de Bullion (*Arch.* de Seine-et-Oise, E, 1102). — 1556. Henri, E., S. d'Aubeville, Houdebœuf et Cotereau en la châtellenie d'Epernon (*Cout. de M.*)

COLBERT. Or, à la couleuvre ondoyante d'azur en pal. Supports : deux licornes. Devise : *Perite et recte;* ou : *Servat et abstinet.*

1680. Louis-René-Edouard, comte de Maulévrier, S. de Villepreux en partie. — 1677 et 1680. Michel-François Colbert de Villacerf, abbé commendataire de Saint-Pierre de Neaufle-le-Vieux. Sceau plaqué. Ecu à la couleuvre, soutenu de deux licornes, sommé d'une couronne de marquis surmontée de la crosse et de la mitre (*Titres* le Boistel). — Charles-Maurice, abbé commendataire de Neaufle en 1685 et 1728 (*Ibid.*)

COLIGNY. Gueules, à l'aigle d'argent au vol abaissé, membrée, becquée et couronnée d'azur.

Odet, frère de l'amiral, né 1515, cardinal de Châtillon en 1533, archevêque de Toulouse, 1535-1553, puis évêque de Beauvais, abbé de St-Benigne de Dijon, de Ferrières, de St-Benoît-sur-Loire, comparaît par procureur à la rédaction de la

Digitized by Google

Coutume de Montfort, comme abbé de Grandchamp et des Vaux-de-Cernay. Depuis il se fit huguenot, se maria et mourut en 1571 (Moréri).

COLIN et COLLIN. — 1556. Denis, bourgeois de Mft, S. du Bois-l'Epicier en la châtellenie de Houdan (*Cout. de M.*) — 1577. Denis, vend au roi la ferme des Bois en la paroisse de Gambais. — 1586. Nicolas, fils d'Ives, fait homm. au roi pour la sergenterie de St-Léger-en-Iveline (P. XV, 306). — 1582. Raimond, S. de la Chaleterie, et Guillaume, S. Champféraud. — 1626. Claude Barbot, veuve de César. — 1694. P.-Claude, officier des haras du roi à St-Léger, épouse à Mft Marie Barrois, veuve de Nic. Marcille (*Etat civil*).

COLLET. — 1540. Guillaume, fait homm. au roi pour Perdreauville, mouvant de Houdan (P. VII, 273). — 1576. Noble h. Noël, S. de Saulgy et Paumier. — 1580? Ancien receveur des tailles au comté de Montfort, il vend le fief de Chatelluis à P. de Goussainville (*Francs fiefs* de Montfort. — 1626. Noël, garde du haras du roi à St-Léger. — 1683. Jeanne Répichon, veuve de Noël, receveur des tailles en l'élection de Mft, vend Montphelippes à Jean Le Clerc, S. du Tremblay (*Arch.* du château du Tremblay). — 30 août 1717, mariage de J. Collet, cons. du roi, maire perpétuel de Houdan, avec Françoise, fille de René Boutry, S. du Pommeret. — 1694 et 1698. Marguerite, femme de J.-B. Massy, cons. du roi, receveur des tailles à Montfort.

COMBAULT. Or, à trois merlettes de sable; chef de gueules chargé à dextre d'un écu d'or au lion de gueules, et à l'orle de huit coquilles d'azur (*Rietstap.*) Les seigneurs des Clayes : Or, à trois merlettes de sable (*Epitaphier* de Paris). Combault d'Arcières : Argent, à la levrette de sable (P. Ans.)

1575. Robert, chev. des ordres du roi, S. de Vasseulx en Champagne, achète à Charles de Refuge les terres des Menuls et de Groussay; — 1676. Fait hommage au S. de Montrosti du fief de Groussay. — 1586. Achète Chêne-Rogneux. — 1597. Erige

Digitized by Google

Blainvilliers en fief. — 1606. Revend les Menuls et leurs dépendances à M. Bernard (*Titres de propr.*)

Gilbert, S. des Clayes et du Pontel, secrétaire des finances, bailli de Montpensier, gouverneur d'Aigueperse, mourut à 80 ans en 1616, et fut inhumé dans le chœur de St-Eustache de Paris, au tombeau des Le Coq, avec son fils Charles, chev., S. des Clayes, mort en 1603, et sa femme Marie de Pajot, baronne de Maffliers, dame d'Auteuil et de Fercourt, morte 1632 (*Epit.* de Paris, I, 252).

1789. Louis-César de Combault, vicomte d'Auteuil, gentilh. du prince de Condé (*Etats gén.*)

COMPAGNON. — 1698. Jean Compaignon, officier du feu duc d'Orléans, fait enregistrer ses armes comme étant noble du comté de Montfort : Argent, au chêne terrassé de sinople, au sanglier de sable passant devant le fût de l'arbre (*Arm. gén.*)

1577. Honorable h. Nicolas, contrôleur du grenier à sel de Montfort, et Catherine Le Maire, sa femme. — 1587. Baptême d'Etienne, fils du même et d'Hélène Auvray. — 1608. Sa succession partagée entre ses trois fils : Nicolas, assesseur en la prévôté ; André, avocat au parl. ; et Jean. — 1602. Nicolas, tabellion royal à Mft. — 1603. Nicolas, assesseur en la prévôté, marié à Louise Gasset. — 6 janv. 1612, le même, épouse Jeanne de Philippes, veuve de Guill. de Villecors, S. de Sérizay de la paroisse de Prunay-sous-Ablis, dont Charles, né 1614 ; elle meurt 8 déc. 1616. — 1er août 1624, Nicolas se remarie à Jeanne Le Maire. — 21 nov. 1611, noble h. Jean, assesseur en la prévôté provinciale, épouse Anne, fille de P. de Goussainville, lieutenant général du comté, dont cinq enfants qui paraissent être morts jeunes. Anne étant morte 7 juill. 1627, il se remarie le 14 mai 1628 à Anne Percheron, morte 16 sept. 1630, dont Jean, né 31 déc. 1629. — 1663. Noble h. Jean, cons. du roi, son avocat au baill. de Mft. — 1666. Le même, valet de chambre du feu duc d'Orléans (+ 1660), épouse avec dispense pour la parenté, Catherine, fille de Nic. Percheron et de Cath. Le Maire. — 1686. Achète à Mft la maison des Bannières. —

Digitized by Google

1698, fait enregistrer ses armes. — 1706, demeure à Tacoignières et lègue ses meubles au curé de ce lieu (*Tabell.* de Prunay-le-Temple et de Mft ; *Etat civil*, etc.)

COMTE (Le), CONTE (Le). — 1697. Gabriel Le Conte, E., S. de Tisot, fait enregistrer ses armes comme étant de la noblesse du comté de Montfort : Azur, à trois barbeaux d'or rangés en pal, au chef cousu de gueules (*Arm. gén.*)

1346. Regnault, S. de la Millière en partie (*Titres* de l'abb. de Neaufle). — 1411, 1415, 1417. Michel, bourgeois de Mft et garde des sceaux de ladite comté. — 1456, les hoirs Regnault ont un fief à Cressay (*Coll.* Filassier). — François et Flaventine de Havart, sa femme, vendent une portion de la seigneurie de la Queue à P. Bureau qui en fait hommage au roi le 27 juin 1530 (P. VII, 258). — 1556. Pierre, lieutenant particulier du baill. de Mft (*Cout. de M.*) — Philippe, S. d'Aubeville ; sa veuve, Elisabeth Hurault, se remaria à J. Le Mohier, chev., dont elle était veuve en 1602.

CONAN (de). — 1556. Anne, dame de Hanches, la Tour-Neuve et Vinerville, veuve de Michel de Champrond (*Cout. de M.*)

CONFLANS (de). — 9 mars 1283. Robert fait hommage à Béatrix, comtesse de Montfort. — 1367. Jean, vassal de Neaufle *Arch.* de S.-et-O.)

CONQUEST. — 1689. Gilles, juge-voyer à Montfort (*Arch.* de S.-O. *Titres* de l'abbaye de Neaufle).

CONTREMORET (de). Ecartelé or et gueules (Duchesne, t. 55.)

Anne, fille de Jean et de Louise de la Porte, épouse : 1° Gui du Mesnil-Simon, à cause d'elle S. de Launay, Villiers-le-Mahieu, Autouillet, Buc et Grignon ; 2° après 1518, Guill. de la Villeneuve, S. de Bailly et Rennemoulin (I, 148).

CONTY (de). — 1635. Le sieur de Conty, S. du Mas-Chambellan (V. LE TONNELIER DE BRETEUIL).

COQ DE CORBEVILLE (Le). Azur, à trois coqs d'or crêtés, barbés et membrés de gueules.

Digitized by Google

Girard, S. d'Egrenay et de la Houssaye, cons. et maître d'hôtel du roi, meurt en 1540 laissant d'Etiennette de la Balue : 1° Antoine, S. d'Egrenay et de Corbeville au comté de Montfort, cons. au parl., + 1566; 2° Jean, chanoine de Paris, curé de St-Eustache, S. de Corbeville en 1556, + 1568; 3° Etiennette, mariée à Fr. Pajot, cons. au parl. — Charles, frère de Girard, S. de Corbeville, la Motte et Brigny mort en 1544, laissant de Madeleine Coictier, morte 1564, Charles, S. desdits lieux en 1574, et Louise, femme de Baptiste de Machault, cons. au parl. (*Epit. de Paris*, Moréri). — 4 janv. 1602, Jacques, fils de Thomas, fait homm. au roi pour Corbeville relevant de Montfort (P. XV, 310). — 1625. Jean, cons. au parl., S. de Corbeville, Elleville et les Porcherons à Paris; une note secrète sur les membres du parlement vers 1660, le définit ainsi : Dévot et scrupuleux, bon juge, lent à toute chose, parleur obstiné. Il avait épousé : 1° Anne de Broé, fille de Bonaventure-François, cons. au parl., et de Madeleine de Hacqueville, dont il eut J.-François, marié le 15 mai 1657 à Louise-Charlotte, + 1697, fille de P. Legoux, S. de la Berchère, prés. au parl. de Dijon, et de Louise Joly; Jean épousa : 2° la fille de Jacques Madelaine, cons. au parl. (Sandret, *Revue nob.*, I.) — 1657. Louise, femme de Léonor de Maillard-Champagne. — 1665. J.-François, S. de Corbeville, Elleville et Goupillières, reçoit de Claude de Bullion l'hommage du fief de Carcassonne, fait marquis de Goupillières en 1678, meurt en 1683. — Jean-Baptiste, fils de François, fait hommage au roi pour le marquisat de Goupillières le 15 mars 1698. — 1700. A la mort de sa femme, Marie Rolland, comme tuteur de sa fille Marie-Louise, il fait faire un curieux inventaire des meubles du château de Corbeville (*Tabell.* d'Elleville); elle épousa Alexis Lallemand de Maqueline, S. de Moyencourt, dont elle eut Alexis-Gabriel Lallemand-Le Coq, S. de Goupillières. — 1789. Le sieur Lallemand-Le Coq, S. de Goupillières (*Etats gén.*) — 5 août 1679, Paul, prieur-seigneur du prieuré de Basainville, est condamné par le bailli de Montfort à des dommages-intérêts pour avoir

Digitized by Google

maltraité les domestiques du curé d'Orgerus qui recueillaient la dîme des pois de ce lieu, adjugée à leur maître par sentence du 1er juillet 1679 (*Greffe du baill.*)

COQUEBORNE, COQUEBOURNE, COCKBORN. Argent, à trois coqs de gueules (*Rietstap.*)

1700. Charles-Louis, S. d'Orval, fait enregistrer ses armes : Gueules, à trois coqs d'or, au cœur d'argent en abîme (*Arm. gén.*) — 1697. Les armes de Louise de Richebourg, veuve d'Edme-Léonor de Coqueborne, S. de Villeneuve-au-Chemin, sont : Argent, à la bande de gueules (*Ibid.*) — 1556. Alexandre et sa sœur Catherine, mariée à P. de la Porte, partagent les fiefs d'Orval et du Petit-Bourdonné (*Cout. de Montfort*). — 1630. Claude, E., S. d'Orval, épouse Jeanne de Vion, fille de Denis, S. de Grosrouvre et des Pintières (Lainé, *Arch. de la nobl.*, VI.) — 1635. Jacques, E., S. d'Orval, est exempt de l'arrière-ban.

CORBREUSE. — 9 mars 1283. Geofroy, vassal de Rochefort, fait hommage à Béatrix, comtesse de Montfort.

CORNU. — 1648. Noble h. Antoine, S. de Garancières, secrétaire ordinaire de la reine, demeurant à Paris (*Tabell. de Mft*). — 1675. Sébastien, E., S. de St-Hilaire, garde du corps du roi, fils d'Antoine et de Dlle Claude Prévost, épouse Angélique, fille de Raoul Le Cornu, E., S. de la Villeneuve, et de Catherine de Goussainville (*Etat civil de Mft*) ; 1676. Le même, cornette de chevau-légers, au service du roi, mort 1713, à 66 ans.

CORNU (Le). — Au quatorzième siècle, Hervé, chevalier, tient un manoir à Chennevières, près Pontchartrain. — 1627. Raoul, E., S. de la Villeneuve et de Fossés-en-Brie ; 1628, le même, cons. du roi, receveur des tailles à Montfort ; 1630. Baptême de Bernard, fils de Raoul et de Cath. de Goussainville, marraine : Gabrielle Le Cornu, femme de Jacques Forest, avocat au conseil ; 1632, etc. Autres enfants morts jeunes ; 6 déc. 1639, inhumation de Cath. de Goussainville,

Digitized by Google

femme en dernières noces de Raoul de Villeneuve. — 1675. Angélique, fille de Raoul et de Catherine, épouse Sébastien Cornu, S. de St-Hilaire. — 1676. Séparée quant aux biens, elle demeure à Garancières ; 1681. Seule héritière de son père et de sa mère, elle demeure à Montfort (*Tabell. de M.*, etc.)

1632. Simon Le Cornu, cons. du roi, receveur particulier, au grenier à sel de Montfort, épouse une autre Catherine de Goussainville (*Etat civil*).

COSSART. Argent, à la bande bastillée de gueules et de sinople de l'un en l'autre, accompagnée de deux têtes de lion arrachées de sable (*Epit. de Paris*).

20 fév. 1519. Gabriel Cossart de Larrieu, chev., S. de Marly-le-Châtel et de Magny-l'Essart, reçoit à cause de cette dernière seigneurie l'hommage de François de la Motte, pour le fief de Boulon (depuis Bullion), au comté de Montfort (*Arch.* de S.-et-Oise, E, 741. Rouleau écrit sur cinq peaux cousues ensemble. Don fait aux Archives par M. Moutié, président de la Société arch. de Rambouillet). — Seizième siècle. Jean, E., S. de Valmartin ou Vaumartin, paroisse de la Bretesche au Val-de-Gally. — 1540. Antoinette Le Forestier, fille de Guill., S. de Nesle, près Pontoise en partie, sa veuve. — 1556. Marie, dame de Valmartin, mariée à Mathieu Cœuret, S. de Nesles (*Arch.* de S.-et-O., E, 1225, etc.) — 1577. Eustache, receveur des tailles à Montfort, marié à Cath. Richer, mort 15 mai 15.... et inhumé dans l'église St-Sauveur de Paris (*Epit. de Paris* avec ses armoiries). — 1627. Robert de Cossart, E., S. de la Renardière, demeurant à Flexanville, et D^lle^ Marie de Meillet, sa femme (*Tabell. de Mft*).

COSSÉ-BRISSAC (de). Sable, à trois fasces d'or dentelées par le bas. Supports : deux aigles ; devise : *Æquabo si faveas*.

1782. Hercule-Timoléon, duc de Brissac, gouverneur de Paris, comte de Maurepas et de Pontchartrain, par Adélaïde-Diane-Hortense-Délie Mancini de Nivernais, sa femme, massacré en 1793. — 1789. Hyacinthe-Hugues-Timoléon, brigadier

Digitized by Google

des armées, tuteur honoraire de Paul et de Charles, ses enfants mineurs, et d'Honoré d'Esterno, marié à Anne-Pétronille-Sophie de Cossé-Brissac, tous copropriétaires de Saulx-Richebourg et Favières, comparait à l'assemblée de la noblesse pour l'élection des États généraux.

COTEREAU. Argent, à trois lézards montants de sinople 2 et 1.

1504 et 1521. Jean, fils de Jean, S. de la Lussardière, et de Catherine de Launay, S. de Maintenon, surintendant des finances, épousa Marie de Thurin, dont il eut : Isabelle, dame de Maintenon, femme de Jacques d'Angennes, S. de Rambouillet; et Bonne, mariée à Guill. de Beaune, baron de Samblançay, vicomte de Tours.

COUDRAY (du). — Vers 1120, Raimbaud et Agnès, son épouse, donnent à l'abbaye de Tiron un arpent de terre à Ablis, derrière l'église St-Espoing, *S. Hispanus* (*Bibl. nationale*, Lat., 10 107). — 1162. Bouchard, S. de terres entre Cernay et les Molières (*Vaux-de-Cernay*, 406). — 1241. Godefroy, chev., S. de Craches (*Ibid.*) — Vers 1230, Bohun, vassal d'Epernon. — Oct. 1292. Guillaume, E., possède une censive à Grosrouvre (*Cart.* de St-Magloire). — 1317. Le fief Guinard de la Coudraie passe de la châtellenie de Saint-Léger dans celle de Rochefort (Partage du comté). — 1635. Le fief qui fut à Jean du Coudray, près la Concie.

COULDRIER (du). — 1635. François, S. de Guette à Bullion, convoqué pour l'arrière-ban, se fait remplacer par son fils aîné Mercure. Gilles, frère de François, comparaît en personne, à pied, son épée au côté. Il dit n'avoir moyen de fief ni de roture de se mettre en équipage, et requiert qu'il lui soit donné le moyen des deniers de l'arrière-ban; ce qui lui est accordé.

COUESMES (de). Or, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules.

1515. Marguerite, dame de Rambouillet, veuve de Charles

Digitized by Google

d'Angennes qu'elle avait épousé le 10 juillet 1491 et dont elle eut trois fils et quatre filles (M. Moutié, *Notice* sur Rambouillet).

COULOMBS (l'abbaye Notre-Dame de), près de Nogent-le-Roi, compte les seigneurs de Montfort parmi ses principaux bienfaiteurs. En 1556, elle possédait dans le comté les seigneuries de la Noue à Grosrouvre et de Houdreville près Epernon. Ses armes étaient : Azur, à trois colombes d'argent, à l'écu de France en cœur.

COURCELLES (de). — 1373. Jean, vassal de Septeuil (*Livre velu de Chevreuse*).

COURGENT (de). — Vers 1230, Nivard, vassal de Houdan (*Script. feod.*)

COURTALAIN (de). — 15 juin 1528. Louis, fait hommage au roi pour Launay-Bertin, près Montfort (P. VII, 231). Il était fils de Martin, S. de Moinville en Beauce et épousa en 1523 Louise de Lailly, fille de Guillaume et d'Antoinette de Tranchelion, devenue en 1511 la seconde femme de son père (Gaignières. *Bibl. nat., mss. lat.*, 5,185, p. 455).

COURTILLIER (Le). — 1360. Hugues et Simon, propriétaires à Becherel, dans le fief du S. du Tremblay (*Cart.* de R. Mignon). — 1400. Jean. — 1635. Gabriel, E., S. de Ste-Coulombe et de Garancières en partie, est au service militaire (Arrière-ban).

COURTIN. — 1700. Honoré, S. des Menuls : Azur, à la fasce ondée d'argent, acc. en chef d'un lion issant d'or et en pointe de trois trèfles d'or (*Revue nobiliaire*, I, 183). — Courtin de Rozay, azur, trois croissants d'or (*Rietstap.*)

1549. Pierre et Renée de Grace, sa femme, cèdent à Martin de Lailly leurs droits à la succession de Jeanne de Grandcrue à Launay-Roguerin (*Arch.* du château du Tremblay). — 1576 et 1621. Isabeau, veuve de Nic. Le Maire, bourgeois de Mft (*Etat civil*). — 1587. André Courtin, receveur général de l'évêque de Paris (S. 1155). — 1636. Honoré, maître des requêtes, et M^me^ de Barentin, son épouse, achètent les Menuls

Digitized by Google

et Chantereine à M. Bernard (*Titres de prop.*) — 1660. Le *Portrait* des membres du parlement dit de lui : Homme du monde agréable et railleur ; attaché à la cour ; considère ses amis plus que la justice. — 1674. Charles, S. des Menuls, taxé à 300 l. comme inhabile à servir dans l'arrière-ban. — 1706. Honoré, héritier de Charles, S. des Menuls (*Evaluat. du C. de Mft*). — 1722. Le même, maître des requêtes, ambassadeur en Angleterre (*Etat de la France, 1722*). — 20 février 1708 et 17 oct. 1723. Haute et p. dame Charlotte-Angélique Courtin, veuve de Charles Roques, chevalier, S. de Varangeville, ambassadeur à Venise, est marraine d'enfants à Montfort. Elle hérita de la terre des Menuls qu'elle transmit à sa fille, la maréchale de Villars.

COUSIN. — 1743. Charles achète le Lieutel à Galluis, à la veuve du sieur Châtelain ; 1759. Le même (*Arch.* de Seine-et-Oise, E. 716).

COUSTE. — 1278. Jean, dit Couste, E., possède des crûs à Mareil-sur-Mauldre (*Titres* de l'abb. de Neaufle).—1497. Jean de Coutes, vassal d'Epernon (*Aveu* d'Ep.) Une famille de ce nom porte : Or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules (*Rietstap.*)

COUSTOL. — 1728. Fr.-René, directeur des aides en l'élection de Mft, marié à Michelle Forne. Reçu 6 mai 1734, maire perpétuel de Mft ; mort à 73 ans, 2 décembre 1766, et sa veuve en 1778. — Son fils J.-Baptiste, né 1728, en 1766, E., valet de chambre du roi, marié à Madeleine Guillois (*Etat civil*).

CRAFFORT. — 1537. Nicole, S. de Néron, bailli d'Epernon (IV, 115). Gueules, à la fasce d'hermines, qui est Crawfort en Ecosse.

CRAMESNIL (de). — 1388. Guillaume, S. d'Aufargis, et Jeanne d'Yvetot, sa femme (*Vaux-de-Cernay*, 904).

CRAON. Losangé or et gueules. — Amaury III, mort 1332, épousa en secondes noces, après 1310, Béatrix de Rouci, fille de Jean IV et de Jeanne de Dreux, dame de Rochefort, qui lui

Digitized by Google

laissa un tiers de cette châtellenie, qui paraît avoir consisté dans la seigneurie des Essarts-le-Roi. Leur fils Pierre, S. de la Suze, Chantocé et des Essarts, mourut en 1376. Sa veuve, Catherine de Machecoul, se dit le 6 août 1377, dame de la Suze et des Essarts. — 1383. Jean, leur fils, fait hommage au roi pour un tiers de la châtellenie de Rochefort (P. XVI, 6). Le 19 nov. 1399, il reçoit l'hommage de Jean d'Angennes, S. de Rambouillet (*Arch.* du chât. de Ramb.) Il mourut en 1432, laissant une fille qui n'eut point d'enfants de Gui de Laval et de Charles d'Estouteville.

CRESSAY, à Neaufle-le-Vieux. — 1163. Galeran de Cresci, témoin d'une charte de Simon de Neaufle. — 1231. Pétronille de Cressi, femme de Simon d'Aunay, E. 1250, la même, remariée à Bouchard de Régoulant [Agoulant] (*Vaux-de-Cernay*, I, 37, 295, etc.) — 1273 et 1277. Hugues de, fait des dons à l'abbaye de Neaufle. — 1285. Jean, châtelain de Maurepas, donne à la même abbaye la mouvance des fiefs tenus à Cressay par Jean et Hugues de *Cressiaco* et Pierre Picard (*Cart.* de N.-D. de Paris, III, 74). — Juillet 1287. Hugues, Denis et Johannin de Cressi, escuiers, approuvent le don de terres à Galluis, fait à la même abbaye par Guérin de Chênerogneux. Le sceau de Denis reste seul. Il est globuleux, de 24 millimètres, et porte dans son champ une fleur de lis fleuronnée. Légende : + S. DIONISII · ARMIG · DE · CRESSI. (*Arch.* du château de Galluis).

CROISILLES (de). — 1323. Lubin, héritier de Martin de Beauchêne pour une part dans le moulin de Chienchiant à Basoches, la vend à J. Le Bedel de Montfort (*Cart.* de R. Mignon). — 1345. Jean, vassal de Septeuil (*Livre velu* de Chevreuse). — 1397. Jeanne, femme de Simon du Mesnil-Simon. — 1406 à 1412. André, bailli d'Aufargis, les Essarts, Poigny et Rambouillet (M. Moutié). — 1497. Le fief qui fut à Jean de Croisilles (*Aveu* d'Épernon).

CROISMARRE (de). Azur, au léopard d'or, armé et lam-

Digitized by Google

passé de gueules ; supports : deux sauvages; devise : *Omnes? fidentes* (*Rietstap.*)

1724. Le Père de Croismarre, jésuite, assiste à l'inhumation à Montfort, de son oncle Noël Andry, de la même compagnie (*Etat civil*). — 1779. Jacques-Francois, chev., ancien commandant de la petite écurie du roi, S. de Voisins, Rosay, St-Hilarion, fait arpenter la terre de Puitfondu, mouvante de Voisins, achetée par lui le 10 déc. 1754. — 1789. Le même et Jacques-René, son fils, chev., S. de la Grandemaison d'Hermeray, figurent à l'assemblée de la noblesse du comté de Mft.

CROIX (de), CROIX (de la). — 1372 et 1379. Renaud de Croix, S. de Perray-sous-Ablis (*Papiers* de M. Chenu, à Saint-Arnoul). — 1372. Jean de la Croix, bourgeois de Montfort, garde des sceaux de cette châtellenie. — 1598. Sébastien de la Croix, E., archer des gardes du corps du roi, et Suzanne Garnier, sa femme, demeurant à Autouillet; 1606, il partage avec Laurent et Damien Bonichon le fief Garnier ou de la Panneterie, à Autouillet (*Greffe du baill.*)

CROUY (de). Gueules, à trois croix fichées d'argent (Lainé, *Arch. de la Nobl.*, I).

1455 à 1470. Michel, S. de St-Piat, cherche à établir un péage sur l'Eure (*Arch. d'E.-et-L.*) — 1497. Le fief de la Rue de Maintenon, qui fut à J. de Croisilles, puis à Pierre de Crouy, bourgeois de Chartres, et est à Robinet de Mauterne (*Aveu* d'Epernon). — 1706. M. de Crouy, S. de la Bâte, près Epernon, cède au C. de Toulouse la mouvance du fief d'Epainville (*Erection* du duché de Ramb.)

CRUSSOL. Fascé or et sinople. — Charles, duc d'Uzès, S. de Rambouillet et de Bonnelles, par son mariage en 1664 avec Julie de Ste-Maure, fille du duc de Montausier, portait d'Uzès : Gueules, à trois bandes d'or, sur un écartelé. I et IV parti Crussol : Fascé or et sinople, et Lévis : Or, à trois chevrons de sable. II et III écartelé Gourdon de Genouillac : Azur, à trois étoiles d'or en pal; et Galliot : Or, à trois bandes de gueules

Digitized by Google

Supports : deux lions. — 1789. François-Emmanuel, duc d'Uzès, S. de Bonnelles, Bullion et les Bordes au comté de Montfort.

CUISY. Argent, à la tour de gueules accompagnée de trois croissants mal ordonnés de gueules (*Rietstap.*)

1739. Philippe, châtelain d'Orgerus. — 1764. Marie-Jeanne, femme de Gabriel Mengin, marquis de Bionval, dame d'Orgerus et Osmoy. — 1789. La même, veuve (*Arch.* de S.-et-O. E, 132).

CULDOÉ, CUDOÉ, CUL-D'OUE. Azur, à trois oies d'or chaperonnées de gueules.

1360. Jean, prévôt des marchands de Paris (*Cart.* de R. Mignon). — 1390. Charles, neveu de Michel Mignon. — 1400. Bicherel à St-Rémy-l'Honoré appartient aux héritiers de Guillaume Cudoé (*Ibid.*) — 1426. Charles suit le parti du Dauphin; sa maison rue de la Tonnellerie est confisquée et donnée en 1432 au maréchal de l'Ile-Adam (Longnon, *Paris pendant la domination anglaise*, 224). — 7 déc. 1458. Michel et Jean, fils de Charles, et Jean, fils de Jean, troisième fils de Charles, se partagent la succession de leur oncle Michel Mignon, notaire et secrétaire du roi, comprenant outre le Tremblay et la Hunière, des fiefs à Galluis et aux Menuls en la châtellenie de Montfort, et d'autres à St-Aubin et Bois-d'Arcy en la châtellenie de Neaufle. — Louis, général des finances, épouse Catherine de Vaudetard. — 1466. Jean donne le Tremblay à P. de Vaudetard. — 1471. Michel, fils de Charles, maître des comptes et prévôt des marchands, et Jeanne de l'Esclat, sa femme, vendent la Hunière à J. Le Clerc pour 200 écus d'or (*Arch.* du Tremblay).

CUVILLIERS. 1664. Baptême à Mft de Louis, fils de noble h. Jean, lieut. des gardes du roi en la prévôté de son hôtel, et grand prévôt de France, et de Françoise Bouchardeau. — 1689 et 1691. Simon, fourrier de Mme la Dauphine, marié à Angélique le Breton de Brichanteau, morte 30 décembre 1694, à 31 ans, dont Gabriel Cuvilliers de Brichanteau, né 1691;

Digitized by Google

Simonne, morte à 73 ans en 1762; Marie-Françoise, née 1693, mariée 1724 à Charles-Augustin Desterling de Sainte-Palais; Angélique, mariée 1724 à Jacques Gargouleau, morte veuve à 78 ans, en 1765 (*Etat civil de M.*)

DAFLON. — 1705. Joseph, receveur général du domaine de Mft, marié à Anne de Villert; 1710, le même, notaire royal à Mft (*Etat civil*).

DAGARD, DAGAS. Bretagne. Gueules à la molette d'argent au chef cousu d'azur, chargé d'une croix pommetée d'or.

18 mai 1564, Jacques Dagard, S. de Cavaillon, fait hommage au roi pour Nicole de Saint-Aubin, sa femme, de la moitié d'Abondant et de la Forêt, près Houdan, qu'il partage avec Jean de Mauger et Catherine de Guercy, sa femme (P. XVII, 200). — 1601 et 1602. Jacques Dagas, S. de Cavaillon et de Villiers-en-Soret, marié à Geneviève de la Rochette, veuve du sieur de Chardonnay, S. de Bardelle, achète à Louis de Fresnes le fief de la Place ou Hôtel de Bardelle, et paie 45 écus pour le relief de ce fief au receveur de la terre de Montfort (*Titres de prop.*)

DAGNY. — 1782. Le baron Dagny, S. de Millemont, Garancières, Auteuil et Autouillet.

DALENCÉ. — 1718 et 1720. Michel, S. de la Couarde, Moisan, Bernage, la Minotière et le Fouilleux à Grosrouvre. — 1725. Denis, S. de la Couarde et de Grosrouvre (*Registre* du baill. des Menuls).

DAMAS, DAMARS, DAMART. — 1403. Le fief d'Etienne de Damars, bourgeois de Paris, à Plaisir. — 1451. Feu Simon de Damart à Plaisir. — 1479. Simon de Damas à Plaisir. — 1497. Les hoirs de feu Jousset de Damas, vassaux d'Epernon. — 1634. Charlotte de Damas, fille de Jacques, S. des Tournelles, et de Jeanne de Piédefer, épouse de Pierre de Vion, S. de Grosrouvre; elle mourut en 1653 (Moréri).

DANCOURT (de). — 1286. Guillaume, S. de la dîme de

Digitized by Google

Vicq et de fiefs à Galluis (III, 214). — 1345. Girard, vassal de Septeuil (*Livre velu* de Chevreuse).

DANÈS. Azur, chevron et trois croix patées d'or ; devise : *Vérité et justice.*

1765. P.-Hilaire, chev., C. de Séris en Brie, baron de la Mothe, S. de la Mairie de Plaisir en la châtellenie de Neaufle. lieut. général au gouv. de Paris, gouverneur de St-Denis, duc romain, etc.

DANNEMARIE. — 1230. Pierre de, vassal de Houdan ; — 1249, la dame de, vassale de Gambais (*Pancarte de Mft*).

DARREAU. — Marie, fille de Claude, cons. du roi, contrôleur alternatif et triennal au grenier à sel de Mft, épouse Jean du Mesnil, procureur au bailliage (*Etat civil*).

DAVID DE PERDREAUVILLE. Azur, au chevron d'or acc. de deux étoiles d'or en chef et d'un croissant d'argent en pointe (*Arm. gén.*)

1598. Renard de Davy, E., S. de Perdreauville, demeurant à Villarceaux, et Catherine de Fresnes, sa femme (*Tabell.* de Thoiry). — 1601-1627. Jean, S. de Perdreauville et de Beaulieu (*Arch.* de S.-et-O. E, 2384) ; Jean fait homm. au comte de Maulévrier, S. de Bréval, pour le fief de l'Alleu à Hécourt, appartenant à sa femme Cath. Bataille (*Ibid.* E, 2350). — Marguerite, D. de P., dame d'Aigleville, veuve de Fr.-Henri de Sailly (E, 2280). — 1609. La succession de Renard de David, E., S. de Perdreauville, est disputée à Antoinette-Catherine de Fresnes, sa veuve, par Pierre et Hadrienne de Clamorgant (*Greffe du b. de M.*) — 1698. René de David, E., S. du fief Chevalier au comté de Mft, fait enregistrer ses armes. — 1774. Fr.-Gédéon, Madeleine et Charlotte de D. de P. demeurent à Nonancourt (E, 759).

DEBRACQUE. — 1733. Martin, marchand à Mantes, fils de feu Pierre et de Madeleine de Laval, se marie à Mft à Catherine Cheddé. — 1779. Il est nommé maire de Montfort (*Reg. municipal*).

Digitized by Google

DELAISSE. — 1707. Inhumation à Mft de Guillaume, procureur fiscal de Bourdonné, à 74 ans. — 1707. Baptême de Louis, fils de Louis, chirurgien, et de Madeleine Alain ; parrain, Pierre, fils d'Etienne Delaisse. — 1714. Louis, cons. du roi, premier échevin de Mft. — 1735. Suzanne, fille de Louis, chirurgien, et de Mad. Alain, épouse Claude du Mesnil, proc. au baill. — 20 mai 1763, inhumation de Louis, correspondant de l'Académie de chirurgie de Paris, âgé de 82 ans. — 2 juin 1766, mariage d'Etienne, capitaine de cavalerie, chev. de St-Louis, âgé de 50 ans, fils de feu Pierre et de Marie Lefébure, avec Henriette, fille de Claude du Mesnil, contrôleur du domaine de Mft, et de Suzanne Delaisse; Pierre, curé de Condé, et Nicolas, notaire à Rambouillet, frères du marié (*Etat civil de Mft*).

DENIET. — 27 juin 1651. Guillaume, fils de Léonard, capitaine des gardes du duc d'Epernon, de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, épouse à Mft Catherine, fille de Noël Morineau, E., S. de la Motte-Rambouillet, prévôt de Mft (*Etat civil*) (V. DOUGET).

DENISY. — 20 août 1320. Au mariage à Roontchamp-sous-Montfort de Bouchard, comte de Vendôme, avec Alix de Bretagne, Thibaut de Denisy figure comme parent du marié (Duchesne, *Hist. de Dreux*, 287). — 1325 et 1329. Sœur Marguerite de Denisy, prieure de Haute-Bruyère. — En 1273, Jean d'Auneau était S. de Denisy (V. AUNEAU).

DÉRY ou DHÉRY DE GRANDEMAISON. — 1750. Mort à Mft, à 70 ans, de François, capitaine d'infanterie; sa veuve, Marg. Laurent, est inhumée en 1780, à 87 ans.

DÉRIGNY. — 15 juin 1778. Charles-Louis, proc. au baill. de Mft, âgé de 26 ans, fils d'Etienne, directeur des affaires du roi, et de Françoise de Bonneval, épouse Rosalie de Manvien, dont trois filles (*Etat civil*).

DESCLÈVES. — 1637 et 1648. Noble h. Jean, cons. du roi, grenetier au grenier à sel de Mft, marié à Marie Gouel, dont

Digitized by Google

Nicole, Pierre et Jean. — 1639. Nicole, femme de n. h. Jean le Cerf, commissaire au Châtelet de Paris (*Etat civil de M.*)

DESMÈNES (de). — 1389. Richard, gruier de l'Iveline (S, 1153).

DESMÉRÉ, DE MÉRÉ, DE MÉRAY. — 1652. François, E., S. de Jouy, demeurant à Goupillières, et Etiennette de Basanier, sa femme ; 1664, la même, veuve avec ses filles mineures Françoise et Louise. — 1672. François, E., S. de Jouy à Goupillières. — 1659 et 1664. Marguerite, femme de Louis de Bonnelles, E., S. de Fontenelle. — 1671. Joachine, veuve en dernières noces de Louis de Saint-Vibert (*Tabell.* de Goupillières).

DESPRÉS DE BUSSY. Nivernais. Azur, au chevron d'or, acc. de trois roses d'argent. — 1789. Mariage de Charles-Louis, E., fils de Jacques et de Charlotte Hubert, avec Tarsille Vallon de Villeneuve; M^me^ de Bussy est morte veuve, sans enfants, vers 1853.

DESQUELS. — 1657. Charles, chevalier, S. de la Pinardière, fondé de pouvoir de Pierre, S. de Prunay-le-Temple, Fontaine-Houdebourg, le Val-St-Denis, etc. (*Greffe du baill.*)

DESROZIERS. — 1693. Le sieur Desroziers de la Touche est taxé pour l'arrière-ban du comté de Mft à 50 l., pour son fief du Grand Clos.

DESTERLIN, DISTIRLIN, DE STERLING, QUESTRELIN. Argent, à la bande dentelée de sable chargée de trois fermaux d'or (*Titres de famille*). Trois familles de Stirling en Ecosse portent d'argent à la bande engrélée d'azur chargée de trois fermaux d'or, avec des écartelés et des pièces accessoires (*Rietstap.*)

31 déc. 1571. Mariage d'Olivier Desterlin, E., S. du Bouchet, près Château-Landon (Yonne), fils de Jeanne de Montaigu, avec Catherine de Chastellus ; Etienne et Alexandre, ses frères. — 1604, mariage de Louis de Questrelin, E., S. de Saint-Palais et Prégilbert, fils aîné d'Olivier et de Cath. de Chastelleu, avec

Digitized by Google

Hilaire de Gauville. — 16 nov. 1633, mariage de François de Distirlin, E., fils de Louis et de feue Hilaire de Gauville, avec Edmée de Longueval; Philippe et Claude, ses frères. — 7 mai 1692, mariage de Philippe, fils de François, avec Madeleine de Chastellier, veuve de Léonor de Maillard, S. de la Boissière; ils se fixent à Mft où il meurt à 58 ans, 12 juin 1705, et elle à 73 ans, 1er mars 1733. — 16 mai 1724, mariage de Claude-Augustin, fils des précédents, chevalier, S. de Sainte-Palaye, avec Françoise, fille de Simon Cuvilliers.— 1769, meurt à 74 ans, laissant Ambroise, diacre, vivant 1778, et Marie-Aimée de Sterling, née 1736, mariée à Louis-André Heude, S. de Lépine, cons. du roi (*Etat civil* et *Titres de famille*).

DESVENTES. — 1700. Jean, assesseur de la prévôté de Houdan, fait enregistrer ses armes : Azur, lettres capitales I. D. entrelacées d'argent (*Arm. gén.*)

DHEU DE SAINTE-RHEUSE. — Marie de Bérillon, veuve de Charles-Jacques, dame de Mittainville (*Arch.* de S.-et-O., E, 833).

DIEUDONNÉ. — 1556. Guillaume, contrôleur du domaine de Mft, et Gilles, prévôt de Houdan (*Cout. de M.*)—1564. Jean, bailli de Houdan. — 1577. Pierre, licencié en lois, avocat au baill. de Mft, fils de feu Guillaume et de Sévérine Chevalier, épouse Isabelle Suatin;. Nicole, frère de son père; Marie, sa sœur, mariée à Nicolas Le Bel, avocat au b. de Mft; 1582, achète l'étang de Mft saisi en 1600 sur le curateur de sa succession vacante. — 1582. Nicolas, S. de Mont, marié à Michelle de Basemont, fille de Pierre. — 1611. Pierre, E., S. de la Chesnaye, et Catherine, veuve de Jacques Flutault. — 1613. Pierre, E., S. de la Chesnaye; Catherine, femme de Bernardin de la Doullée, proc. du roi à Houdan; Renée, femme de Louis Fournier, lieut. particulier au baill. de Mantes; et Françoise Louné, veuve de Jean, E., leur frère, plaident contre Marie Langlois, veuve de Jean Dieudonné. — 1620. Françoise de Cernay, veuve de Nicolas.— 1631 et 1657. Catherine, femme de Claude

Digitized by Google

Thourette, maître des requêtes. — 1657. Tannegui, E., S. de la Chesnaye (*Etat civil, Greffe du baill.*)

DINECHET, DINCHET. — 1611. Jean, S. de la Croix, et Edmée de Brézé, sa femme. — 1659. Jean, S. de la Noue (*Greffe du b. de Mft*).

DINTEVILLE. Sable, à deux léopards d'or l'un sur l'autre (*Arm.* des chev. du St-Esprit).

1535. Jean, S. de Grignon en la châtellenie de Neaufle, mort en 1552, avait épousé Gabrielle de Stainville (Or, à la croix ancrée de gueules). — 1607. Joachim, S. de Feugeroles, baron d'Emery, de Grignon, etc., chev. de l'ordre du roi, cons. d'Etat, lieut. gén. au gouvernement de Champagne, mort en 1607 (*Arm.* des chev. du St-Esprit.

DOINEL, DOYNEL. Famille de la bourgeoisie de Mft. — 1470 et 1478. Jean, lieutenant particulier du bailli de Mft. — 1576 et 1583. Jean, S. du Coudray. — 1592. Françoise, fille de Jean, mariée à Sébastien du Tartre ; 1627, la même veuve, hérite de son père (*Arch. nat.*, S. 1153).

Une famille Doynel de la Sausserie, en Normandie, portait : Argent, au chevron de gueules acc. de trois merlettes de sable (*Rietstap.*)

DORIEU. Azur, à la bande d'or chargée de trois molettes de gueules (*Arm. gén.*)

24 nov. 1629, M. Dorieu fait déclaration à St-Magloire pour terres à Ronchamp (S. 1154.) — 1690. Jean, E., S. du Lieutel. — 1693, est taxé à 60 livres pour l'arrière-ban ; sa veuve, Anne Desplaces, donne ses biens en 1724 à son neveu Louis-Henri, et meurt à 85 ans, 9 déc. 1725. — 1697, Claude-Henri, frère de Jean, S. du Lieutel, fait enregistrer ses armes et celles de sa femme, Anne de Gomont (Azur, chevron, deux trèfles et une rose d'or) ; il mourut 1731, laissant Louis-Henri, chevalier de St-Lazare, mort à Mft 17 juin 1758, laissant à l'église une fondation de 3,000 l. de rente qui fut disputée par son héritier, M. de Lamoignon de Monrevaux ; sa veuve, Louise Vallon, mourut en 1785, à 84 ans (*Titres* de l'église).

Digitized by Google

DOSSON. — 1407 à 1417. Colin, tabellion juré de la conté de Mft-l'Am. (*Coll.* Filassier).

DOUBLET. — 1323, 1330, 1334. Jean, garde du scel de la châtellenie de Mft (*Titres* de l'abbaye de Neaufle).

DOUGET. — Guillaume Douget ou de Donget, E., capitaine des gardes du duc d'Epernon, comte de Mft, qui est parrain d'un de ses enfants; eut de Catherine Morineau neuf enfants nés à Montfort; 1657, lieut. de robe courte; 1666, gentilhomme servant le roi; 1683 et 1689, cons. du roi, contrôleur des guerres. — 1653. Bernard, valet de chambre du roi, receveur général du duc d'Epernon, comte de Mft.— 1654. Marie, femme de Guill. de Maurer, premier président en l'élection d'Agen (*Etat civil*).

DOUTRE (de la). — 1477. Gilles, S. d'un fief à Auteuil mouvant de la Grange-du-Bois, qui en 1529 est aux hoirs Colin du Chesne (*Coll.* Filassier).

DRAC (du). Or, au dragon ailé de sinople, armé, lampassé et couronné de gueules (*Rietstap.*)

1556. Adrien, vicomte d'Ay, cons. aux parlements de Paris et de Bretagne, comparait à la rédaction de la *Coutume* du comté de Mft, comme S. de la Baste, St-Cyr et Foinard en la châtellenie de Rochefort. — 1573. Sa veuve, Charlotte Rapouel, fait hommage pour les fiefs de Bandeville et de la Chaise (P. VII, 396).

DREUX. Echiqueté or et azur à la bordure de gueules.

Outre les comtes de Montfort de cette famille, Guillaume, S. de Bray, Chilly et Longjumeau, possédait une maison à Mft, qu'il donna vers la fin du douzième siècle à l'abbaye de Grandchamp (*Arch.* de S.-et-O.) — 1415. Simon, chevalier, cons. du roi, S. de Brie-Essart en la châtellenie de St-Léger (Lainé de Mond.) Ce Simon fut bailli de Chartres et mourut en 1420, sans enfants de Jeanne de Vendôme.

DRIET. — 1617. Inhumation de Marie Truchon, veuve de

Digitized by Google

Nicolas. — 1632. Inhum. de Michelle de Basemont, femme de Jean. — 1640. Emé, proc. du roi en la maréchaussée de Mft, marié à Marguerite le Gentilhomme (*Etat civil de M.*)

DUANT. — 1343. Guillaume, bailli de Mft. — 1354. Pierre, prévôt de Mft, garde du scel de la châtellenie (*Titres* de l'église).

DUBEX. — Fin du seizième siècle, Louis, S. de St-Léger des Aubées, mariée à Claude Hérouard; Nicolas, épouse Gabrielle Abot; Lucrèce, mariée à César de Pussay, dont la fille Marie, héritière de ses oncles porte St-Léger à Pierre des Mazzis (*Arch.* de S.-et-O. E, 825, 826.)

DUBUISSON. — 1723. Gabriel, cons. et procureur du roi au grenier à sel de Mft (*Etat civil* de Villepreux).

DUCHEMIN. Famille bourgeoise de Mft. — 1630. Jean, notaire royal à Mft. — 1700. Jean, cons. du roi, élu en l'élection de Mft, fait enregistrer ses armes : Azur, à la fasce d'argent chargée d'un croissant d'azur et acc. de deux étoiles d'argent en chef et d'un lion d'argent en pointe (*Arm. gén.*) Il mourut à 81 ans, le 16 avril 1717; Pierre, notaire royal à Neaufle, était son frère.

DULIEU. Ecartelé 1 et 4 or au lion de gueules; 2 et 3 contre-écartelé : Or, à quatre pals de gueules et sable à la fasce d'or, acc. en chef d'un lion passant d'or, et en pointe de trois roses tigées d'or (*Arm. gén.*)

1692. François-Antoine, sieur de Chénereux et de la Tuilerie-sous-doyen des conseillers-maîtres en la chambre du roi, et l'un des quatre anciens secrétaires de Sa Majesté (*Evaluation* du comté de Mft; *Arch. nat.* P. 1239). — 1697. Antoine, maître ordinaire en la chambre des Comptes, fait enregistrer ses armes et celles de sa femme (Azur, croix d'argent et quatre étoiles d'or. — 1755. Jean, lieutenant réformé au régiment de Piémont. — 1790. Jean-François, chevalier de St-Louis, marié à D^lle^ Gobinard de la Marre (*Etat civil*).

DUPUIS. Pierre, de Montfort-l'Amaury, peintre de fruits et de fleurs, né en 1608, reçu de l'Académie de peinture en 1664,

Digitized by Google

mort en 1682. Il existe un beau portrait de lui peint par Mignard d'Avignon et admirablement gravé par Antoine Masson en 1663. Le dessin sur parchemin de Masson existe à notre musée des dessins. Ce même portrait a été gravé en manière noire par P. François, fils de Pierre, qui sur la planche prend le titre de *Minonta* (A. de Montaiglon, *Note* sur le livret de l'Exposition de 1673).

La famille Dupuis avait à Montfort une position très-modeste. Une autre du même nom était au quatorzième siècle alliée aux Mignon, S. du Tremblay. — 1327. Geoffroy, chanoine de St-Pierre du Mans, fils de Guiart, E., et de Dlle Jeanne de Montmort, donne 12 arpents de terre à l'abbaye de Haute-Bruyères (*Cart.* de R. Mignon). — 1497. Lancelot, S. de Coignières.

DURANT. — 1608, Jean, E., S. de la Fontaine, et Arthuse de Chardonnay, sa femme. — 1642. Noelle, femme de Daniel Duprey, S. de Larpentimort. — 1659. Georges, S. des Blasières, marié à Marguerite Chalumeau (*Greffe du baill.*)

DURET. — 1415. Jean, prévôt de Rochefort-en-Iveline (*Arch. nat.*, J, 948). Une famille de ce nom en l'Ile-de-France portait un chevronné argent et gueules de huit pièces (*Rietstap*)

DUTERTRE DE SANCÉ. — 1789. J.-B.-Hyacinthe Dutertre, marquis de Sancé, maréchal de camp, chev. de St-Louis, S. de Breuil, était maire de Montfort en 1803 et 1807.

DUVAL. — René, S. de l'Artoire et Malassis, vend ces fiefs au comte de Toulouse en 1714 (*Arch.* du château de Ramb.)

ECLIMONT, village de la commune de St-Symphorien (Eure-et-Loir). — Vers 1100, Jean d'Eclimont, témoin d'un acte de Hugues de Galardon pour l'abbaye de Bonneval. — 1230. Aubert, vassal de Rochefort, et Jean, vassal d'Auneau. — 1390. Renaut, E. — 1415. Marie, femme de Jean Balu, S. du Bois-sous-Bleuvy. — 1660. Marie Gouel, veuve de Jean d'Eclimont (*Greffe du baill.*)

ECORCHEVEL. — 1556. Raoul, S. du Breuil à Garancières,

Digitized by Google

et Cath. du Bourget, sa femme (*Cout. de Mft*). — 1566. Homm. à Cath. de Médicis par Pierre, leur fils, pour un quart de ce fief, la moitié venant de son père, l'autre de sa mère. — 1590. Hommage d'une partie de ce fief par Gentien Thomas, S. de la Courtillière, à cause de Nicole Ecorchevel, sa femme, héritière de son père Pierre (P. XVII, 260, 344).

ESCRONES. Gueules, à six annelets d'argent (*Arm.* du temps de Charles VII). — 1250. Sceau de Jean, gravé dans l'atlas du *Cartulaire* des Vaux-de-Cernay (Pl. V) : Un écu à six annelets, 3, 2, 1 ; légende : S. IOHANNIS · DE · ESCRONIS. — Sur les débris de la tombe de Simon, inhumé après 1318 aux Vaux-de-Cernay : Six annelets à la bande diminuée, brochant sur le tout (M. Moutié). — 1499. Tombe d'Adam, dans l'église d'Oisonville : Ecu à la bande vairée, acc. de six annelets en orle (*Mém.* de la Soc. arch. de Chartres, I, 10).

1207 et 1209. Garin, S. d'Ecrones près Galardon, vassal de Mft (IV, 17, 21) ; — 1218. Vassal de la châtellenie royale de Nogent-le-Roi, comme S. d'Ecrones, Noisement, Gascoville, la Castaigne en Beauce, Changé et la Motte-du-Bâtard. — 1229 et 1250. Jean, fait des dons à l'abb. des Vaux-de-Cernay ; — 1247, nomme sa femme Alice, ses frères Ansel, Joscelin, marié à Odeline, et Renaud, tous les trois chevaliers. — 1230. Ansel, vassal de Rochefort (*Script. feod.*) — A la fin du treizième siècle, Nicolas donne aux Vaux-de-Cernay la dîme de la Chapelle-d'Aunainville ; — 1317, le même. — 1318. Simon fait un don sur Bretonville à l'abbaye des Vaux-de-Cernay y est inhumé (Voir plus haut son écu). — 1319. Louise, mariée à Hugues de Ligneris (Duchesne, t. LVIII).

1301, 1302 et 1304. Garin, mentionné dans les *Tablettes* de cire des trésoriers royaux comme un des écuyers attachés aux enfants de Philippe le Bel (*Hist. de France*, XXII, 514, 540, 542). — 1323. Le même, chargé de la procuration de Robert, comte de Dreux (Duchesne, *Hist. de Dreux*) ; Garin ou Guérin eut Renaud, qui suit, et Ameline, dame d'Eclimont, qui épousa le S. de Blaru, dont Jeanne de Blaru épousa Macé de Trie, dont

Digitized by Google

Renaud, Jean et Marguerite, dame d'Eclimont, lesquels en 1424 réclament une part dans la succession de Marguerite d'Escrones. — Renaud, marié à Pernelle, fille de Baudouin, de Corbeil, dont : 1° Adam, qui suit; 2° Guiot, tige des S. de Boigneville; 3° Jeanne, mariée à Gallet de l'Etendart, S. de la Tourneuve et de Grenonvilliers (1364-1422), dont Guillaume, héritier en partie de Marguerite; 4° Diane ou Lucie, mariée à Guill. de Morainvilliers, chev., et veuve en 1400 (Lainé de Mond. VI, 394). — Adam, S. d'Ecrône et d'Oisonville, fait en 1371 hommage au S. de Maurepas pour la Hunière, et au S. de Chevreuse pour les Trous (*Livre velu* de Chevreuse); — mourut 31 mars 1409 et inhumé à Oisonville avec sa femme Agnès la Morhière, fille de Jean Le Morhier et de N. de St-Prest; elle porte sur son écu six coquilles, 2, 2, 2 (*Mém.* de la Société arch. de Chartres, I, 10). Leurs enfants furent : Adam, qui suit; Pierre; l'abbesse de N.-D. de Soissons; Marguerite, qui doit être la même que Dlle Tiphaine d'Ecrones, femme de Colard Gaillard, avec lequel 13 oct. 1414, elle fit hommage au S. de Maurepas pour la moitié gauche du château de la Hunière (1), un fief à Coignières, etc. En 1424, sa succession avait été partagée entre son frère Adam, son cousin Jean, S. de Boigneville, et Guill. l'Etendart; les enfants de Trie en réclament leur part (Duchesne, t. LIV, p. 674). — Adam, fils d'Adam, était en 1436 S. d'Oisonville et de Montlouet; marié à Jaqueline, fille de Renaud d'Angennes, S. de Rambouillet. — Charles d'Oisonville devait être son fils; il mourut sans enfants, laissant ses biens à sa veuve Bertranne de Richebourg, qui vendit en 1479 sa part de la Hunière et la mouvance du Tremblay à Nicolas, S. de Chevreuse (*Livre velu*).

Guiot, fils de Renaud et de Pernelle de Corbeil, épousa Marie, fille de Simon de Maintenon, S. de la Queue. On peut

(1) Ce château, situé près du village du Tremblay, formait un cercle de 70 mètres de diamètre. Un donjon rond était placé sur le bord de la circonférence, et il en partait un énorme mur percé d'une seule porte qui séparait le château en deux, et est la seule partie qui subsiste.

Digitized by Google

lui donner pour fils Guillaume, E., qui vendit à Pierre, S. de Chevreuse, de 1366 à 1393, deux livres de rente sur la prévôté de Chevreuse (*Livre velu*). — Jean, S. de Boigneville, fils de Guiot, fut en 1424 un des héritiers de Marguerite d'Ecrones; en 1453, il acheta à Jean de Mesalant, S. d'Yermenonville, une rente de six écus d'or sur cette seigneurie (Lainé de Mond., IV, p. 5). De Marguerite de Verdun, il eut Pierre, l'aîné, mort sans postérité; Pierre, le jeune, et Marguerite, mariée à P. de Havart, dont Jacques, Jean et Jeanne. Pierre eut de N. des Mazzis : Antoine qui, âgé de deux ans à la mort de son père, fut dépouillé par les Havart, et réclama le 7 nov. 1515 pour lui et sa sœur Catherine, mariée à Gilles de Hemery (Duchesne, t. LIV). — 19 janv. 1529. Antoine, fils d'Antoine, fait hommage au roi pour la seigneurie de Coudre au comté de Mft (P. VII, 254).

ELBÉE (d'). Argent, à trois fasces de gueules; supports : deux levrettes; devise : *Intincta semper sanguine nostro* (De Magny).

5 février 1500. Jean, S. de Petitmont, Caumont et Goussonville, archer des gardes du corps de Louis XII, épouse Madeleine de Gué-Renard, dont : Alexandre, qui suit; et Isaac, cap. d'infanterie, marié : 1° à Angélique Vion de Cotenville; 2° à Angélique Tessier; mort sans enfants. — 1526. Mariage d'Alexandre, S. de Caumont et de Gas en partie, avec Madeleine de Ramezay, dont : 1° François, E., S. de Caumont, épouse : 1° Françoise de Pinières, morte sans enfants; 2° Marie Le Clerc, dont François, marié : 1° 1625, à Charlotte du Mesnil, morte sans enfants; 2° 1642, Charlotte d'Autry, dont Claude, E., S. de Caumont, marié 1660 à Renée du Chesne, il n'eut pas d'enfants. — Louis, second fils d'Alexandre, S. de Gas en partie, 1551, épouse avant 1555 Madeleine Suhard, dont Jean, E., reconnu noble en 1586, et Louis; celui-ci épousa le 23 mai 1594 Jaqueline, fille de François de Pinceloup, S. du Jarrieux, et de Marguerite Viger, dont il eut François, qui suit; et Louis, mort sans enfants de Jeanne des Prés. — François,

Digitized by Google

marié 31 déc. 1639 à Louise, fille de Jacques Le Chat, E., S. d'Auton, dont il eut trois fils qui ont formé trois branches.

A.-Louis, S. d'Epainville, marié à Louise de Chartres, dont Alexandre, tué à Malplaquet 11 sept. 1709, eut de Marie-Anne, fille de Claude de Pontbréant, Alexandre marié à Angélique Le Lieur; dont Adrien, marié 15 nov. 1743, à Françoise Cretté, dont Charles, né 1746, Philippe et Elisabeth.

B.-Philippe, E., S. du Bois-Guiart, marié 1688 à Madeleine, fille de Claude de Pontbréant, fut père d'Isaac, chevalier, S. de la Sablonière, qui de Françoise Taffoureau, sa seconde femme, eut Pierre, marquis d'Elbée, né 1737, mort en 1809, marié en 1768 à Gabrielle de Buissy, dont Charles, né 1783, marié en 1815 à Hermance de Monti, dont deux filles.

C.-François, S. du Jarrieux, dont François, dont Antoine, dont trois fils jeunes en 1819.

On trouve en outre : de 1627 à 1660, Nicolas, S. d'Houdreville, près Epernon; 1651, Alexandre, E., S. de la Reverdié à Sonchamp. En 1693, sont taxés à l'arrière-ban : Charles, Charles d'Elbée de Bourdonné, Louis, François et Philippe; ces taxes, variant de 3 à 6 livres, indiquent des gentilshommes pauvres. 1749. Henri, E., S. de Pinceloup. Le général vendéen d'Elbée était d'une branche établie en Poitou (S. Allais, *Nobiliaire*, t. XVI).

EPINAY-SAINT-LUC (d'). Argent, au chevron d'azur chargé de onze besans d'or; cimier : une aigle au vol abaissé; supports : deux licornes.

1556. Jean d'Epinay, chev., gentilh. de la chambre, avait par son aïeule, Marie de la Rocheguyon, des droits sur Rochefort, Auneau, Aunay et Voise (*Cout. de M.*) Il mourut à 83 ans, en 1691 (Moréri).

ESCALOPIER (L'). Gueules, à la croix d'or cantonnée de quatre croissants d'or (*Rietstap.*)

1574. Robert, procureur au Châtelet, garde-scel aux contrats de la châtellenie de Villepreux (*Etat civil* de Villepreux). —

Digitized by Google

1605. Pierre, E., S. de Brunel, marié à Angélique Le Morhier (*Minutes* du greffe de Mft).

ESCARBLISSAC (d'). — 1715. Alexis, E., S. du Rivet, chev. de St-Louis, gendarme de la garde du roi, marié à Madeleine Marais, achète une maison près du château de Montfort. Il mourut 10 oct. 1733, ayant eu au moins six enfants morts jeunes, sauf Marie-Louise, née en 1712, mariée en 1752 à Denis de Selle, S. de Chimery; elle mourut veuve, sans enfants ni parents, en 1782 (*Etat civil*).

ESCHALAS. — 1291. Pierre, dit Eschalas de Montreuil, chevalier, et Jeanne de la Boissière, sa femme, vendent à Simon de Grosrouvre, dit Brisetête, leur maison de Boissy et 88 arpents au Bois-Nivard (*Titres* de l'abbaye de Neaufle-le-Vieux).

ESCUREL. — 1155. Hugues Esquirel (*Vaux-de-Cernay*, 13). — 1218. Henri Escurel, chevalier, et Lucianne, son épouse. — 1283. Pierre l'Escurel, sergent fieffé de la châtellenie de Montfort. — 1292. Pierre, dit Escurel, E, possède une censive au lieu dit Les Arpens à Grosrouvre. — 1504. La ruelle Escurel à Montfort.

ESTOUTEVILLE (d'). Burelé d'argent et de gueules de huit pièces, au lion de sable brochant.

21 janv. 1463. Michel, chevalier, fait homm. au roi, à cause de Marie de la Rocheguyon, sa femme, pour le tiers de la châtellenie de Rochefort et de la terre d'Auneau, pour le tiers de Trie, etc. (P. XVI, 110); ce tiers paraît consister principalement dans la châtellenie des Essarts; 1er juin 1466, il reçoit l'hommage de Jean d'Angennes, S. de Rambouillet; 15 juin 1473, Jean d'Angennes renouvelle son hommage à Bertin de Silly, autre copartageant (*Arch.* du château de Rambouillet). Le tiers de Rochefort et d'Auneau fut partagé entre trois des enfants de Michel : son fils Jacques, représenté en 1556 par sa petite-fille Adrienne, duchesse d'Estouteville; sa fille Jeanne, femme de Jacques des Barres; et Catherine, mariée à Henri d'Espinay.

Digitized by Google

Adrienne, fille de Jean III, mariée en 1534 à François de Bourbon, C. de St-Paul, devint avec lui comtesse de Montfort, et l'était en 1556 comme tutrice de sa fille Marie de Bourbon ; elle mourut en 1560, à 48 ans.

Nicolas ou Colart, S. de Torci, mort en 1416, fut seigneur de Beynes, probablement par son mariage avec Jeanne de Mauquenchy, dame de Blainville, fille de Jean, dit Mouton, maréchal de France, et de Jeanne Malet de Graville. Guillaume, son fils, fut S. de Beynes qu'il laissa à son quatrième fils, Robert. Mais le fief de Carcassonne dont relevait le quart de Beynes et qui était mouvant de Goupillières, fut donné en dot à Isabeau, dame de Beaumont, une des filles de Colart, mariée à Guillaume de Vendôme, vidame de Chartres, et, comme elle mourut sans enfants, il revint à son neveu Robert en 1464 (*Notes* de M. Brochet). Robert fut baron d'Ivry et seigneur de Saint-André en la Marche, par son mariage avec Ambroise, fille d'Ambroise de Loré et de Catherine de Marcilly, baronne d'Ivry. Il en fit homm. au roi le 16 sept. 1447 (P. XVI, 84). Il fut prévôt de Paris en 1446 et chambellan du roi, et mourut en 1479 (1). — Son fils Jacques fut prévôt de Paris après son père. De Gilette de Coëtivy, il eut : Charlotte, dame de Beynes, mariée à Charles de Luxembourg, C. de Brienne, et Marie, dame de Blainville, baronne d'Ivry, mariée à Gabriel d'Alègre puis à Jean de Pages.

Jeannet, frère de Colart, fut par sa femme S. de Villebon. Il était aussi S. du Mesnil-Simon qu'il laissa à un de ses fils, Colart, mort sans postérité. Blanchet, un autre de ses fils, épousa en premières noces Marguerite, fille de Robert de Vendôme et de Jeanne, vidamesse de Chartres, dont Jeanne, dame de Presles, Boutraux et Ménainville au comté de Montfort,

(1) On lui doit le curieux château de Beynes dans le fond de la vallée. Un château circulaire du quatorzième siècle, fortifié de sept à huit tours rondes, fut enveloppé d'une casemate voûtée avec onze tours en saillie dont les meurtrières pour l'artillerie sont au niveau du sol environnant. Un fossé de 30 mètres de large l'entoure et pouvait être inondé.

Digitized by Google

mariée à Gui de Beaumanoir, S. de Lavardin; elle mourut en 1520, laissant Presles et Ménainville à son neveu Jean qui en jouissait en 1556 (*Cout. de M/t*) et mourut en 1568, le dernier mâle de sa famille (Moréri). Nous ne savons s'il faut rapporter à cette famille Dlle Barbe de Touteville, qui en 1613 plaidait contre son mari, Georges Riu, S. de Longchêne (*Greffe du baill.*)

ETENDART. Guillaume Lestendart, qui portait le grand étendard de France à la bataille de Charles d'Anjou contre Mainfroi, portait : d'argent, au lion de sable armé et onglé de gueules (*Arm.* du temps de Charles VII). Jean, S. de Beynes, de 1330 à 1370 : Argent, au lion de sable la queue fourchée (Douet-d'Arcq, *Armorial* du quatorzième siècle). L'Etendart de Bully : Argent, lion de sable chargé à l'épaule d'un écu d'argent à trois fasces de gueules (Lainé, *Dict. de la nobl.*) L'Etendard de St-Léger : mêmes armes (*Rietstap.*)

De l'Etendart de Bully, en Normandie. Maison d'ancienne chevalerie remontant par filiation à Guillaume, dit de Baine, S. de Lincy en 1235. Angerville, au pays de Caux, fut érigé en baronnie en 1655, en faveur de Charles, mestre de camp de cavalerie. Bully en Bray fut érigé en marquisat en 1677, pour Jean et ses hoirs mâles et femelles (Lainé, *Dict. des origines de la Noblesse*).

Outre le Pont de l'Etendart à Beynes, on trouve des fiefs du même nom à Plaisir, à Flexanville, près Epernon et près Gambais; ce dernier fut détaché en 1249 de la châtellenie de Montfort pour être réuni à celle de Gambais (I, 293). Lainé, prieur de Mondonville, donne dans son IIIe volume, p. 259, une généalogie aussi confuse que difficile à déchiffrer de cette famille, qu'il fait descendre d'un cadet de la maison de Montfort. En voici un résumé qui sera complété et rectifié en quelques points par les notes qui suivront.

Robert de Baine, fils du troisième fils du comte de Montfort et de la fille du baron d'Ivry, suivit Simon de Montfort à la guerre contre les Albigeois; ses descendants portent encore en

Digitized by Google

Languedoc le nom de l'Estendart. Il épousa la fille du S. de Neaufle, dont il eut Pierre, qui prit le nom de l'Etendart, et Gallet, maréchal de France (?), qui épousa la fille du comte de Brie-Comte-Robert (?), dont il eut Jean, Guillaume, Jacques et Marie, femme du fils de la Rocheguyon. — Guillaume épousa la fille du S. de Marly et de Galardon en partie, dont Robert, qui suit; Marie, mariée au vidame de Chartres, père de Robert, vidame, qui épousa la fille de Colart d'Estouteville en 1382; la seconde fille épousa le S. d'Erménonville (Yerménonville) et de Montlouet; la troisième fut femme de Guillaume Le Morhier, S. de Villiers; et Péronelle épousa le S. de Gaudrezais-au-Perche, et en eut Me Guillaume Sans-Avoir. — Robert épousa la fille du S. de Marolles et en eut Gallet, qui suit; Guillemette, femme de Jean de Hargeville, S. des Prés au comté de Montfort; Jeanne, épouse de Jean de Chevreuse; Agnès, mariée à Ganluet de Galardon; et Pernelle, femme de Jean de Sabrevois. — Gallet vécut du temps de Charles V et Charles VI. Il fut seigneur de Beauchêne, St-Laurent au comté de Montfort, la Tourneuve, Grenonvilliers, Bois-des-Fourches et Erménonville en la châtellenie d'Epernon, de Heurteloup, près Meulan, de Bois-Richeux, près Nogent-le-Roi, et de Recoin en la châtellenie de Gambais. De Jeanne, fille de Regnault d'Escrones et de Pernelle, fille de Baudouin de Corbeil, il eut : Guillaume, pannetier du roi, S. d'Olivet et Flexanville au comté de Montfort en 1412. Celui-ci épousa Marguerite, fille de Jean de Châteaufort et de Jeanne de Laillier, et fut à cause d'elle S. de Châteaufort, la Chapelle-Milon et la Perruche. Il en eut Jean, S. de Flexanville et Heurteloup, capitaine de Honfleur. Jean, fils de Jean, fut S. de Flexanville et épousa Marie, fille d'Adrien de l'Hospital, dont vinrent Jaqueline, mariée à Roger de la Taille, et Françoise ou Tancrède, femme de Nicolas de Bullon.

1256. *Guillelmus dictus l'Estendart de Bena, miles*, vend à l'abbaye d'Abbecourt tout ce qu'il possède dans le moulin de Muiniaus ou du Pont (*Arch.* de S.-et-O.) — 1270. Il porte

Digitized by Google

l'étendart de France à la suite de Charles d'Anjou (*Arm.* du temps de Charles VII. — 1376. Le fief de la dame de Chateron, qui depuis fut à M. Galles Lestendart, appartient pour moitié aux enfants de Nic. de Champignoles (*Arch.* de S.-et-O.) — Jean, S. de Beine de 1330 à 1370, porte en ses armes d'argent au lion de sable (*Arm.* du quatorzième siècle). — 10 avril 1378. L'Etendart de Beine, Yon de Garancières et autres sont chargés par le roi du siége de Breteuil en Normandie. Jean l'Etendard fait montre pour deux chevaliers et vingt-quatre écuyers, et reçoit 80 francs d'or (A. Le Prévost, *Notes* sur le dép. de l'Eure). — 1389. Simon, à cause de sa femme, fait hommage à l'évêque de Chartres pour le moulin de Ponceaux, conjointement avec Hector de Chartres et le vidame de Chartres (Lainé de Mond. II). — Marie, épouse Jean de Chartres, S. d'Ons-en-Bray (Moréri). — 1411. Guillaume, E., tient un fief à Mons, près Houdan, de Simon Torel. — 1417. Guillaume, nommé capitaine de Meulan par le parti bourguignon, en est chassé puis rétabli en 1418 (*Coll.* Lévrier, tome III). — Robert, S. de Lincy et de Beauchesne, épouse Catherine, fille de Colard d'Estonteville, S. de Beynes, mort en 1416, et de Jeanne de Mauquenchy (Moréri). — 1354. Jean, S. de Hanches (*Cart.* de N.-D. de Chartres). — 1365. Il donne Morville au chapitre de St-Nicolas de Maintenon.—1478. Jean, fils de Jean, S. de Hanches et de Bois-Richeux. — 1497. Les ayants-cause de Louis, S. de Hanches. — 1516. Procès entre Jean, S. de Hanches, et Marguerite de Cintray, dame de Houx, pour le fief de Raizeux. — 1529. Louis, S. de Hanches et de Raizeux (*Arch.* d'E.-et-L. B, 94, 100, etc.) — 1484. Gaston, capitaine de Dreux, marié à Charlotte Le Bœuf, dame du Menil-Hardré (Duchesne, *Hist. de Dreux,* 195). — 19 octobre 1492. Jean, E., fait homm. au roi pour Cocheny ? à Flexanville, Thorigny-sous-Launay, Chantereine, entre Villiers et Boissy, un fief à Tessé qui fut à Jean Balu et depuis à Jean, père dudit Jean, et un fief à Garancières (P. VII, 220). — 17 juin 1551. Pierre de Villeneuve pour Marie l'Estendart, sa

Digitized by Google

femme, et Louise, sa sœur, font hommage au roi pour Cocheny à Flexanville, Tourigny et Chantereine au comté de Montfort (P. XVI, 284). Louise se maria depuis à Christophe de Langouge, S. de Ranfreville, dont Charles de Langouge, E., S. de Flexanville, vicomte de Blosseville, et Rachel, mariée à Guillaume de Barrois, S. de Coursavale en Caux; cette dernière reçut le 5 nov. 1598, pour sa part huitième dans la succession de sa mère, le fief de Chantereine (*Tabell.* de Thoiry).

ETIENNE. — Au quatorzième siècle, Jean achète les Essartons à Blanchet de Boutervilliers et les revend au sieur Petit (*Titres part.*) — 1656. Noble h. Jean, notaire et secrétaire du roi, S. du Mas-Chambellan en la châtellenie de St-Léger-en-Iveline, qu'il avait acheté en 1653 à René Le Maistre, chevalier, S. de la Millière, et à Françoise Le Tonnelier, son épouse. Il le laisse à son fils Guillaume, E., gentilh. ordinaire du duc d'Orléans. 1684. La terre du Mas est saisie sur sa veuve et rendue à ses enfants mineurs, François et Charles. 1697. Vendue en leur nom à leur parent Jean Estienne, S. de la Grandemaison. 10 déc. 1698, reprise par eux, elle est vendue à Henriette Marpon (*Arch.* du château de Rambouillet). — 1789. Alexandre, chev., S. d'Augny et de la Boulaie, noble du comté de Mft. (*Etats gén.*)

EVERARD. — Jean, receveur du comté de Montfort de 1325 à 1344.

EVREUX. — L'abbaye de St-Sauveur, à Evreux, possédait la seigneurie d'Orvilliers au comté de Mft.

Azur, semé de fleurs de lis d'or, à l'image de la sainte Trinité, brochante (*Arm. gén.*)

FALAISE. — 1506. Mathurin vend à Denis Blutté le fief de Thibaut de Neaufle (*Livre velu* de Chevreuse).

FARIN. Argent, à trois bombes de sable allumées de gueules (*Rietstap.*) 1620. D^lle^ Marie de Farin, veuve de Jean de Morand, E., S. du Coudray (*Tabell. de Mft.*)

FAULCETIER (Le). — Etienne, E., S. de la Jaulnière en

Digitized by Google

partie, en 1556. — 1565. Pierre fait hommage à Catherine de Médicis, comtesse de Montfort, pour partie de la Jaulnière relevant de Gambais (P. XVII, 268).

FAULCHET. — 1611. Archambaut, E., S. de Launay. — 1635. François, E., demeurant à Plaisir, quoiqu'ayant vendu au sieur Brizard le fief de la Chesne à Plaisir, servira à l'arrière-ban, mais avec un secours pécuniaire.

FAUR DE PIBRAC (du). Azur, à deux fasces d'or acc. de six besans d'argent 3 et 3 (*Rietstap.*)

François, prieur de Villepreux, mort le 12 août 1686, à 80 ans (*Etat civil* de Villepreux).

FAURE. — 1641 et 1658. Haute et P. dame Angélique Faure, veuve de Claude de Bullion, surintendant des finances, fait hommage au S. de Goupillières pour Carcassonne et Féranville (*Notes* de M. Brochet.)

FAUVILLE (de). — 1556. Pierre, abbé de Joyenval, comparaît en cette qualité à la *Coutume* du comté de Mft, comme S. d'Andelu et de la Malmaison en la châtellenie de St-Léger.

FAVIER. — 1610. Le sieur Favier, cons. au parlement, S. du fief de St-Benoît à Behoust (*Francs fiefs* du C. de M.)

FAVIÈRES (de). — 1250. Hugues; 1270. Gui, chevalier; 1273. Havise, fille de Gui, mariée à Pierre de Beauvoir, chev. (*Cartul.* des Vaux-de-Cernay, I, 713). Une famille de ce nom portait d'azur au pélican d'or (*Rietstap.*)

FERRIÈRES (de). Gueules, à l'écusson d'hermines et à l'orle de fers à cheval d'or.

Jean, S. de Maligny, fils de François et de Louise de Vendôme, dont M. Merlet a raconté les intrigues et les malheurs *Soc.* arch. de Chartres, VI, 1), devint en 1560 héritier de son cousin François de Vendôme, vidame de Chartres, S. de Chabannais, Meslay, Milly, etc. Comme il était poursuivi par le gouvernement et par ses créanciers, sa sœur Béraude, mariée à Jean de la Fin, E., S. de Beauvoir-la-Nocle, se porta héri-

Digitized by Google

tière à sa place, mais ne put sauver qu'une partie de ses biens de la confiscation. Le 26 mars 1560, avec son mari Jean de la Fin, S. de Plommières, elle fit hommage au roi pour le four à ban de Houdan, ou fief du Vidame (P. XV, 299). Réfugié en Angleterre, il fut dégradé de noblesse et exécuté en effigie. A la St-Barthélemy, 10 août 1572, il était revenu à Paris. Logé dans le faubourg St-Germain, il put monter à cheval avec dix hommes et gagner Montfort, puis Houdan et la Ferté-Vidame. Mais le sieur de St-Léger, Jacques du Mansel, s'étant mis à sa poursuite, le força à regagner l'Angleterre. Amnistié en 1576, il dut se sauver de nouveau devant ses créanciers, et périt misérablement captif d'un corsaire.

FERRY. — 1612. Françoise, fille de feu Jean, de la paroisse de Galluis, épouse Pierre Le Page. — 1621 et 1630. Noble h. Jean, secrétaire de la maison du roi, receveur des aides du comté de Mft, et Renée de Villeneuve, sa femme. — 1633. Le même, secrétaire ordinaire de la reine-mère (*Etat civil de M.*)

FERTÉ-ARNAUD (La). Deux lions passants l'un sur l'autre (Duchesne, t. LVIII). 1208. Guillaume du Puiset, dit de la Ferté : Gueules, à trois besans d'argent (Vitraux de Chartres). Ebrard de Villepreux, frère cadet de Guillaume : Ecu losangé, au chef chargé de sept besans, 3 et 4 (Gaign. *Marm.*, I, 434).

De cette famille était Ernaud ou Arnaud, le célèbre doyen du chapitre de Chartres sous saint Ives. En 1098 il consent, probablement comme allié, à une confirmation de Simon de Neaufle pour le prieuré de Basainville. 1101. Guillaume, neveu d'Ernaud, est témoin d'un acte du comte Etienne pour N.-D. de Chartres. — Entre 1116 et 1126, Guillaume partant pour Jérusalem, et son frère Hugues, prévôt du chapitre de Chartres, donnent à l'abbaye de St-Père l'église et la moitié de la dîme de Vic, près Montfort, du consentement d'Ernaud, fils de Guillaume, de leur oncle Ernaud, alors moine de cette abbaye, et de leur frère Gui, et avec l'approbation d'Amaury de Montfort, leur seigneur (*Cart. de St-Père*, II, 511). — 1108. Ernaud de la Ferté fait un don à l'abbaye de Coulomb du consentement de

Digitized by Google

son oncle Milon de Maurepas. — Hugues, neveu du doyen et prévôt du chapitre est nommé en 1107 et 1127 (*Cart. de Saint-Père*, 265, 413). — 1136, est nommé archevêque de Tours. — Entre 1136 et 1139, confirme les dons faits au prieuré de St-Nicolas de la Ferté par son frère Guillaume partant pour Jérusalem; puis par Ernaud, fils de Guillaume, mort peu après, dont la veuve Machaigne et la sœur Julienne approuvent les volontés; enfin par Hugues, second fils de Guillaume (*St-Père*, 611). Cette Julienne fut femme d'Ebrard du Puiset, S. de Villepreux, et transmit la seigneurie de la Ferté à son fils Ernaud qui en prit le nom et commença une seconde famille.

1169. Ernaud de la Ferté, S. de Villepreux, nomme sa femme Alix, nièce de Milon, archidiacre de Chartres, son fils Ernaud, marié à Albarée, son second fils Guillaume et sa fille Julienne. La légende de son sceau équestre est : *Sigillum Ernaudi de Villapetrosa.* — 1176-1178. Approuve un achat fait par les Templiers à Bardelle (*Arch. nat.* S. 5138, n° 1). — 1178, se trouve le jour de la Pentecôte à Marmoutier avec ses trois fils Ernaud, Guillaume et Hugues. Il s'y nomme *Harnadus, dominus de Feritate et de Villapiroram*, et la légende de son sceau est : ERNAVDUS · DE · LA FERTE (Gaign. *Marm.* I, 433). — 1198. Guillaume de la Ferté, S. de Villepreux; 1202 et 1211, marié à Constance de Châteaufort, veuve avec enfants de Gaston de Poissy, a deux fils, Guillaume et Ernaud. Il porte trois besans sur son écu, tandis que son frère Everard conserve le nom de Villepreux et porte un écu losangé au chef chargé de sept besans (*Ibid.* 434). Un vitrail de la cathédrale de Chartres représente Guillaume de la Ferté et son écu de gueules est chargé de trois besans d'argent. Hervé de la Ferté, Alix, son épouse, Pierre et Simon, ses fils (Gaign. t. CLXXXI, p. 190). Le *Scriptum feodorum de Monteforti* énumère les treize fiefs qu'il possédait dans la châtellenie de Montfort, et celui du Tronchay qu'il tenait dans la châtellenie de Rochefort de Clémence d'Auneau. — 1240. Pierre de la Ferté, chevalier, mari d'Eves, dame de Richebourg; — 1283, lui (ou un fils du même

Digitized by Google

nom) fait hommage à la comtesse Béatrix de Montfort sous le nom de Pierre de Richebourg (Voir ce mot pour ses successeurs).

1260 et 1277. Everard de Villepreux et Béatrix, son épouse. — 1292. Jean de Villepreux, fils de Robert, qui mourut sans enfants de Béatrix, fille de Gui Mauvoisin (Duchesne, *Hist de Dreux*). — En 1259, la femme de P. de Mésalant avait sa dot assise sur la grange de Villepreux (*Olim*). Elle n'eut qu'une fille, Philippe, mariée 1° à un Pierre de Marly dont Moréri ne parle pas; 2° à Jean de Vendôme, qui en 1310 se dit à cause d'elle S. de la Ferté et de Villepreux. C'est à tort que Duchesne la dit fille de la seconde femme de Pierre de Mésalant, Ameline ou Emmeline de Poissy, dame de l'Etang. (Voir VENDOME).

FESVIÈRES. — 1556. Joachim, E., S. de Morainville (*Cout. de Mft*). — 1635. Georges, taxé à 400 livres pour l'arrière-ban, à cause de ses terres de Morainville en Beauce, Presles et Ménainville, est ensuite exempté parce qu'il est au service.

Une famille de ce nom portait : Azur, au pélican d'or. (*Rietstap.*)

FEUCHEROLLES. — 1096. *Holduinus de Folceroles*, vassal de Septeuil. — 1556. Nicolas de Feugeroles, chev. de St-Jean, commandeur de Prunay-le-Temple (*Cout. de Mft*). Pour le dix-septième siècle (V. BARTHOMIER). Feugeroles : Argent, à la fougère à trois feuilles arrachée de pourpre (*Rietstap.*)

FEUCHIÈRES (de). — 1403. Geofroy, S. de la Chaine à Plaisir (*Arch.* de S.-et-O.)

FEUGÈRES. — 1497. Jean, S. d'Hermeray en partie (*Aveu* d'Epernon).

FEUGERAIS (de). — 1394. Etienne de Feugeray, un des témoins de la prise de possession du donjon de Houdan par les gens du duc de Bretagne (*Arch.* de la Loire-Inf.)—1454. Jean de Feugerais, cons. au parl. de Paris, fils puiné de Jean et de Cath. de la Beuvrière, dame de Néron, porte d'argent à trois feuilles de fougère de gueules, 2 et 1, et une rose de gueules en chef

Digitized by Google

pour brisure (Blanchard). — Vers 1550, Charles, S. de Vacheresse, marié à Anne de Ligneris, porte : Argent, à trois feuilles de fougère de gueules (Duchesne, t. LIV).

FILHOL, FILHOLI, FILLEUL (Le). — Gilbert Le Filleul, abbé de Neaufle-le-Vieux en 1522, résigna en 1526 en faveur de Pierre Le Filleul, archevêque d'Aix, né en 1438, lequel résigna à son tour en 1531 en faveur de son petit-neveu Gilbert, âgé de 13 ans; il mourut en 1541, âgé de 102 ans (Fisquet, *Gaule pontificale*). Gilbert II comparut en 1556 à la rédaction de la *Coutume* de Montfort.

Une famille de ce nom portait : Azur, à trois pattes de griffon d'or (*Rietstap.*)

FIN (de la). Argent, à trois fasces de sable et à la bordure engrélée de gueules.

17 avril 1559. Jean, S. de Plomières, fils de Jean, S. de Beauvoir et de Madeleine de Salins, dame de la Nocle, épouse Béraude de Ferrières, veuve de Dieudonné de Barats; 26 mars 1560, fait hommage pour elle du four à ban de Houdan (P. XV, 299). — 1576. Principal créancier de son beau-frère Jean de Ferrières, vidame de Chartres, il se fait nommer curateur de tous ses biens et le force à quitter la Ferté (M. Merlet, *Mém.* Soc. arch. de Chartres, VI, 7). — 1576. Marie de Haluin, veuve d'Adrien, chevalier, lieut. pour le roi à Mézières, dame en partie de Mareil-le-Guyon (*Tabell. de Mft*).

FITTE (de). — 1659. Pierre, curé de Sonchamp. — 1700. La dame de Fitte vend au comte de Toulouse la seigneurie de Poyers, mouvante de Galardon (P. Ans. V).

FLACOURT (de). — 1352. Pierre, S. de Grignon (*Arch.* d'E.-et-L. *Titres* de l'abb. de Neaufle). — 1394. Simon, un des témoins de la prise de possession du donjon de Houdan par les gens du duc de Bretagne (*Arch.* de la Loire-Inf.) — 1409. Simon fait homm. au roi pour sa terre relevant de Montchauvet (P. XVI, 26).

Digitized by Google

FLANDRE. Or, au lion de sable armé et lampassé de gueules.

Vers 1310, Gui, chevalier, S. de Houdan (*Cart.* de Saint-Antoine de Paris; *Archives nat.* LL, 1595, f. 78). Alix de Montfort, dame de Houdan, fille d'Amaury, épousa en 1242 Raoul de Clermont, S. de Nesle, qui fut régent du royaume en 1270, — dont Raoul, connétable de France, marié à Alix de Dreux ; — dont Alix de Clermont, vicomtesse de Châteaudun, dame de Houdan, épouse en 1291 Guillaume de Flandre, fils de Gui de Dampierre et de Mahaud de Béthune, S. de Tenremonde et Richebourg en Flandre;— dont Gui, S. de Richebourg et de Houdan; — dont Alix de Flandre, dame de Richebourg et de Houdan, mariée en 1330 à Jean de Luxembourg, C. de Ligny; — dont Marie de Luxembourg, dame de Houdan, mariée en 1346 à Henri de Joinville, C. de Vaudemont.

FLESCHE (de la). Claude, curé de Chavenay en la châtellenie de Neaufle, fait enregistrer ses armes en 1698 : Azur, au chevron d'or acc. en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une aigle éployée d'or (*Arm. gén.*)

FLESSELLES, FLEXELLES. — 6 oct. 1561. Philippe de Flessoles (Flesselles ?), cons. du roi, fait homm. au roi pour un quart du fief de la Queue tenu du château de Mft et appartenant à Guillemette de Machault, sa femme (P. XV, 299). — 1634. Jean de Flexelles, cons. du roi, président en la chambre des comptes, marié à Isabel des Landes. — 1656. Elisabeth des Landes, dame de Magnanville, Millemont, la Perruche et Rouville, veuve de Jean, président en la chambre des comptes, prend possession de Millemont (*Tabell.* de Goupillières; *Greffe* du baill. de M.) — 1789. Jean, dernier prévôt de Paris, portait : Azur, au lion d'argent, au chef d'or chargé de trois tourteaux de gueules (Borel d'Hauterive).

FLEURIAU, D'ARMÉNONVILLE. Azur, à l'épervier d'argent lonzé et grilleté du même, perché sur un bâton de gueules;

Digitized by Google

au chef d'or chargé de trois glands de sinople tigés et feuillés de même (*Arm. gén.*)

Joseph-J.-Baptiste, chevalier, marquis de Rambouillet, S. de Houx, Gas, Hanches et Morville, direct. général des finances 1701, ministre de la marine 1716, garde des sceaux 1722 à 1727, mort 27 nov. 1728, fait enregistrer ses armes en 1699. Jeanne Gilbert, sa femme, portait : Or, chevron de gueules cimé d'un oiseau du même, tenant en son bec un rameau de sinople et acc. en pointe d'un chien de sable sur une terrasse de sinople (*Arm. gén.*) 1696. Achète Morville. — 1703. Achète la Bâte, près Epernon, et la revend l'année suivante en gardant la directe féodale vendue plus tard au C. de Toulouse. 1706. Vend Rambouillet au C. de Toulouse. — Son fils Charles-J.-B, né 1686, comte de Morville, procureur gén. au grand conseil, ambassadeur en Hollande 1718, ministre de la marine 1722, puis des affaires étrangères 1723, disgracié 1727, mort 1732; reçu de l'Académie française 1723. Avait épousé Charlotte-Elis. de Vienne (Gueules, à l'aigle éployée d'or), dont Jeanne-Thérèse, dame de Morville, mariée le 19 juill. 1728 à Alexandre-Nic. de la Rochefoucault, marquis de Surgères (P. Ans. IV, 414). — 1708. Marie-Jeanne, sœur de Charles, épousa au château de Madrid Jean, marquis de Gassion (H. Cocheris, nouvelle éd. de l'*Hist. du dioc. de Paris*, IV, 303).

FLEURIGNY (de). — 1344. Jean, chev., fait homm. au S. de Chevreuse d'un hébergement à Bandeville, au terroir de Leudeville (*Livre velu*). — 1478. Philippe, S. de Septeuil.

Une famille de ce nom porte : Sinople au chef d'or, au lion de gueules brochant (*Rietstap.*)

FLEXANVILLE. — Nov. 1230. Hugues, chevalier, dont Nivelon de Tessé tient une dîme à Tessé (*Cart.* de St-Magloire). — 1230. Pierre, vassal de Montfort; Hugonet, vassal d'Aubert d'Andrezel, S. de Béconcelles au comté de Mft (*Script. feod. de Monteforti*).

FLORY ou FLOURY. Thibaut de, chevalier : Azur, au sau-

Digitized by Google

toir d'argent cantonné de quatre vairs du même (*Arm.* du quatorzième siècle publié par M. Douet-d'Arcq). — 1283. Jean, vassal de Rochefort.

FLUTAULT. — 1576. Ambroise, bourgeois de Houdan. — 1590 et 1594. Léonarde, femme de Gilbert de Goussainville. — 1590. Philippe, procureur aux Eaux et Forêts de Mft, marié à Marie Raffron, dont Pierre, en 1617 contrôleur au grenier à sel; Jacques; Philippe, en 1618 avocat au b. de Mft; Marie, en 1617 mariée à Ant. Le Maire, morte veuve en 1643; Marguerite; Catherine; et Jean. — 1656, maître Nicolas, cons. du roi, procureur enquesteur en la prévôté de Houdan (*Etat civil de Mft*).

FOLLEVILLE. — Jean, prévôt de Paris 1382, portait : Or, à dix losanges de gueules (Borel d'Hauterive); 1397, le même (*Titres* de l'abbaye de Neaufle). — 1664. Armand, receveur des aides en l'élection de Montfort, marié à Marie Joly, morte en 1672, dont plusieurs enfants; remarié 8 mars 1673 à Gabrielle, fille de n. h. Nicolas de la Chastre et d'Elisabeth de Vougny, dont plusieurs enfants; 1688, se dit sculpteur de la garde-robe du roi; était mort 1698, que sa fille Anne épousa Jacques Vente, S. de Grandménil, cons. du roi. — Jean, fils d'Armand, né 1677, en 1722 curé de Méré; 1750. A sa mort, vente d'un mobilier considérable. — 1690. Pierre, chirurgien, marié à Catherine Louestre, et mort 1694 (*Etat civil de M.*)

FONTAINE (de la), S. d'Esche et d'Orgerus. Bandé d'or échiqueté de gueules et d'azur (St-Allais, t. XVIII). Les mêmes. Ecartelé d'azur au lion de sable, et de gueules à la tour d'argent (P. Ans. IV, 375). Louis de St-Simon, reçu chevalier de Malte 1626, donne pour armes de sa mère : Losangé d'or et de gueules (Bibl. de l'Arsenal, *Mss.* 3676, p. 409).

1575 et 1576. Etienne, S. de Harchemont, marié à Louise de Hallot. — Louis, S. de Lesche, la Muette et Boubiers, épouse 3 juin 1572, Anne de St-Simon, veuve sans enfants de J. Perdrier. Elle se remaria la même année à Nicolas

Digitized by Google

Popillon, et en 1585 à Charles de Nollent, S. de St-Contest; veuve en 1597, elle testa 1601 (P. Ans. IV, 375). — Louis de St-Simon, frère d'Anne, épousa 28 avril 1594 Denise de la Fontaine, fille de Louis, S. de Lesche et Vaux-sous-Meulan, et de Jeanne de Canion, dame des Orgerus, dont Louis de Saint-Simon, reçu en 1626 chevalier de Malte (Bibl. de l'Ars., 3676). — 1602. René, E., S. des Orgerus (*Greffe* du bailliage). — 1611. Michelle et son mari René de Mailly vendent Mareil-le-Guyon à Charles de Meneau. — 1610. Jean, demeurant à Andelu, tient le fief de Durand de Basemont à Marc (*Francs fiefs* du comté). — 1635. Anne, chevalier, S. de la châtellenie d'Orgerus, lieutenant de chevau-légers; marié à Isabeau Boucher d'Orsay, il n'eut que Denise, fille d'honneur de la reine, mariée en 1643 à Louis de Mornay, marquis de Vilarceaux, mort à 72 ans en 1691 (Moréri).

FONTAINES (de). Argent, à la croix denchée de gueules (Lainé, *Arch. de la Nobl.*, t. VI).

Guillaume, S. de Mormoulin à Chavenay et de Chandon, épouse Louise de Gallot du Thuilay, dont Marie, dame de Chandon, mariée en 1535 et morte 1546. — 1556. Guillaume, E., S. de Chantignonville en partie (*Cout. de M.*) — 1577. Jean et Guillaume héritent avec J. de Gallot de la moitié de la Vignette aux Pintières, à la mort d'autre Jean et de Guillaume de Gallot, oncles de Jean (P. XVI, 404). — 1591. Etiennette Perinet, veuve de Jean et mère de François, S. de Jouy à Goupillières (M. Brochet). — 1601. Anne-Louis, S. de Jouy-lès-Goupillières. — Catherine épouse Pierre de Boutervilliers, dont Claude épouse Charles de Vion, mort en 1622 (Lainé).

FONTENAY-MAREUIL (de). 1650. Un tiers de la terre de Féranville est partagé entre M. de Fontenay-Mareuil et le marquis de la Viéville (M. Brochet.)

FONTENELLE. — 1366. La Fontenelle, trois fois vassale de Neaufle (*Arch.* de S.-et-O.) — 1375. Pierre de Fontenelle, bourgeois de Montfort, garde des sceaux de la châtellenie (*Cart.* de R. Mignon).

Digitized by Google

FORCADEL (de). Argent, semé de trèfles de sinople, au chevron d'or brochant (*Arm. gén.*)

Euverte, cont. de la maison du duc d'Orléans, épouse Cathe. Tancrède, dont Catherine mariée 1712 à J. de Bournel Thiembrone, baron de Mouchy. — Claude, commissaire aux saisies réelles, achète en 1678, aux héritiers de M. Renar, la terre de Groussay près Montfort, qu'il revend en 1692 au sieur Jourdan. En 1691, se dit chevalier, cons. du roi, contrôleur gén. au baill. de Mft, S. de Montisambert, Boissy, Archeville, Villedieu et Groussay, et fait enregistrer ses armes. — 1704. Sa veuve Anne-Marie Le Mercier fait saisir Groussay sur le S^r^ Jourdan. — Elle eut de longs procès avec la ville de Mft pour la possession de la chapelle de Groussay et de diverses parcelles de terre. En 1711, le 30 avril, fête de St-Eutrope, patron de la chapelle, le sieur Godefroy, son parent, en fit sortir le curé de Mft, lui arrachant des mains le livre des évangiles. Un arrêt du parlement du 17 oct. 1729 donna gain de cause à la dame Forcadel. A sa mort, en 1739, elle laissa au couvent de Mft une rente de 350 l. pour dire trois messes par semaine; la fabrique en jouit encore et les messes pour M. et M^me^ de Forcadel sont annoncées chaque semaine. Un autre legs de 7,000 l. à l'Hôtel-Dieu de Mft dut être refusé par les habitants comme chargé de conditions trop onéreuses (*Titres* de l'église; *Registres* municipaux, etc.)

FOREST. — 1695. Bernard, curé de Boutigny. — Marguerite, femme en 1595 de P. de Goussainville, lieut. gén. au baill. de Mft, morte veuve en 1618. — 1621. Isabelle, femme de Noël Auvray, avocat au baill. de Mft. — 1623. Catherine, femme de J. Auvray, maître des requêtes de la reine. — 1657. Bernard Forest, cons. du roi, bailli prévôtal à Montfort (*Etat civil*).

FORÊT (de la). — 1298 et 1302. Renaud, clerc du roi, directeur des écoles de Mft. — 1525. Agnès, femme de Renaud de Villeneuve, S. de Bonnelles.

Digitized by Google

FORMANOIR (de). — 1686. Eloi, S. de Corbeuil, veuf de Marg. Maureau. — 1699. Claude, E., S. de Fontenelle, cap. au régiment de Charolais, + à Mft à 33 ans, en 1703. — 1712. Joseph de Formanoir de St-Mars, E., chev. de St-Louis, cap. de grenadiers au rég. de Bugey, et Geneviève-Raimonde Brégel, sa femme, demeurent à Mft. — 1715. Nic. de Biot, S. de Fresnes, archidiacre de Comminges, lui laisse Blainvilliers aux Menuls (Le Formanoir de St-Mars, gouverneur de Pignerol gardien du *Masque de Fer*, était frère ou cousin de Joseph et avait été élevé par Zachée de Biot, S. de Blainvilliers). — Joseph mourut à 60 ans, à Mft, en 1732, laissant : 1° Claude-Jos., né 1712, mousquetaire de la garde, en 1742 S. de Blainvilliers et Palteau près Joigny, cap. de cavalerie; 1756, brigadier des armées du roi; 1771, vend Blainvilliers; 1784, marguillier de l'église de Mft; — 2° Louis, né 1713, cap. de cavalerie 1742; — 3° François, né 1716, en 1732 page de la duchesse du Maine, 1756, commissaire de l'artillerie, chev. de St-Louis; — 4° Geneviève, fille posthume (*Etat civil; Notes* de M. d'Aucourt).

Formanoir à Abbeville : Or fretté de gueules.

FOSSETIÈRE (de la). — 1576. Jeanne, femme de Louis de Manneville, S. de la Mormaire.

FOUCAULT (de). — 1676. Joseph, secrétaire du roi, dem. à Goupillières, fait hommage au S. de Goupillières pour le fief de Carcassonne, à lui légué par Nic. Croullé, cons. du roi, et fait offre pour le rachat féodal de 1,100 l., prix du fermage de la terre. — 1704. Jos. de Foucault, chev., marquis de Magny, intendant de Paris, vend cette terre à Urbain Aubert de Tourny (*Notes* de M. Brochet). — 1710. Marie Caillou, veuve de Michel Foucault, cons. du roi, receveur des tailles en l'élection de Mft, porte : Azur, au rocher d'argent (*Arm. gén.*)

FOUQUET DE CLOSNEUF. — 1675. Louis Fouquet, E., S. de Closneuf, capitaine de la garde suisse du duc d'Orléans, fils de Jean Fouquet, E., S. de Rosicote, exempt des gardes de la

Digitized by Google

reine, achète la charge de gentilh. servant du roi, marié à Jeanne Flouret de Forestel. — 1702. Vend le fief Balu et partie de celui de Thuilé. — 1711. Inhumé à Montfort à 72 ans. — 1719. Inhumation à Mft de son fils du même nom.

FOUR (du). — 1310 et 1324. Jean du Four, bailli de Mft.

FOURNIER. Azur, au héron d'argent empietté d'un sacre ou faucon d'or.

1231. Simon, dit Fournier, vend à St-Thomas d'Epernon les Brosses de Villeneuve (IV). — 1469. Eustache Fournier, bourgeois de Maule, S. de la dîme de Montainville. — Jacques Fournier, S. de Marc au seizième siècle, portait : Azur, au héron d'argent empietté d'un sacre d'or (St-Allais, *Dict. de la noblesse*, t. XVIII). — 10 mai 1553. Roger Fournier fait hommage au roi de la terre de Marc, héritée de Phelippe de Villeneuve, sa mère (P. VII, 289). — 1556. Il comparaît à la *Coutume* de Montfort comme S. de Marc et de Petitmont; était aussi S. de Maule, Mareil-sur-Maule, Jumeauville, Goussonville et Arnouville en la châtellenie de Poissy; — Jaqueline Fournier épousa Raoul Moreau, trésorier de l'épargne, dont Marie, mariée 1575 à Nic. de Harlay, baron de Maule. — 1613. Noble h. Gui Fournier, lieut. particulier au baill. de Mantes, marié à Renée Dieudonné.

FOURQUEUX. — 1303. Marie de Fourqueux, prieure de Hautebruière (*Tabell. de Mft*). — 1367. Guillaume, vassal de Neaufle; Agnès, sa sœur, tient un fief à la Bretèche. — 1479. Fief de la Chaine, à Plaisir, qui fut à Geofroy de Fourqueux (*Arch.* de S.-et-O.)

FOURS (de) ou FORS (de). Azur, à la croix dentelée d'or (*Rietstap.*)

1789. Ant.-Claude, C. de Fours, brigadier des armées, S. d'Hargeville (*Etats gén.*)

FRANC (Le). — 1200. Robert, donne à l'abbaye de Grandchamp un setier d'avoine sur sa terre du Pin (*Titres* de Grandchamp); 1230. Le même, vassal de J. de Vacheresses pour un

Digitized by Google

fief aux Pintières. — Maurice Le Franc, S. de Beauterne (*Script. feodorum de Spernone*).

FRANCINI. Azur, à la main gantelée d'argent mouvante du flanc senestre tenant une pomme de pin d'or, acc. de trois fleurs de lis d'or 2. 1. et d'une étoile d'or en chef; supports : deux griffons; couronne de comte (*Plan* de la seigneurie de Villepreux).

Cette famille a possédé au dix-septième siècle la seigneurie de Villepreux érigée en baronnie, puis en 1707 en comté pour François de Francini, prévôt général de l'Ile-de-France.

FRANQUEVILLE (de). — 1636. Louise et Anne, et la femme du sieur de Cerceaux possèdent le fief de St-Martin-de-Nigelles (*Rôle* de l'arrière-ban).

FRAVILLE ou FRANVILLE. — 1335. Jean, fait homm. à P. le Bigot pour un fief à Saumarchais relevant de Chadon (*Livre velu* de Chevreuse).

FRÉDY. Azur, à neuf coquilles d'or 3. 3. 2. 1.

1504. Maison d'Alfons Frédy à Mft. — 1544. Marie Blutté, veuve d'Alphonse. — Avant 1545, Alphonse, S. du Moulinet, vend une maison à Mft. — Oct. 1556. Alfons, l'aîné, avocat du roi en la maîtrise des Eaux et Forêts de Mf et prévôt provincial des maréchaux de France (*Cout. de Mft*). — 1557. Marguerite Soyer, veuve d'Alphonse Frédy, prévôt du roi à Montfort. — 1577. Leurs enfants mineurs sous la tutelle d'Alphonse le jeune, S. du Moulinet, frère du précédent. — Oct. 1556. Alphonse Frédy, le jeune, avocat pour le roi à Mft (*Coutume*); 1576, beau-frère d'André Le Blascher; 1577, tuteur des enfants de son frère. — 1584. Le même ou son fils du même nom, E., S. du Moulinet, cons. du roi, lieutenant du prévôt de la connétablie, et Catherine Richer, sa femme, veuve d'Eustache Cossart. — 1600 et 1605. Le même, marié à Suzanne Belot, veuve en 1605; leur fille Louise épouse en 1605 Ant. de St-Vivien, E., S. de Fleurey. — 1609. Jacques, S. de Lanroulé et des Vignettes. — 1676. François, E., S. du Moulinet. —

Digitized by Google

1693. Le sieur Frédy est taxé à l'arrière-ban à 20 l. pour son fief du Moulinet. — 1711. Philippe de Frédy, S. du Moulinet à Garencières.

1540. Claude Frédy, sergent royal à Mft; 1556, le même; 1583, le même, parrain de son petit-fils, fils de Georges sergent à Mft, et de Jaquette Leber. — 1586. Marie, fille des mêmes. — 1586. Baptême de Georges, fils d'Antoine Frédi et d'Antoinette Buisson. — 1602. Baptême de Claude, fils de Louis et de Fleurie, sa femme. — 1604. Jeanne, femme de René Olivier. — 1606, 1608. Jean de Frédy, S. du May; 1621, acquiert l'office de commissaire des tailles en l'élection de Mft.— 1617. Claude épouse Mathurin Bardé. — 1627. Gilles épouse Madeleine Rémy et meurt en 1632. — 1623 et 1641. Agnès Frédy, veuve d'Antoine Chaulchet (*Etat civil* et *Tabell. de M.*)

FRÉMIOT. Azur. à trois merlettes d'argent 2. 1. surmontées de trois étoiles d'or 2, 1; comble de gueules brochant sur les deux étoiles du chef (*Rietstap.*)

7 janv. 1749, mariage à Mft de J.-B.-Louis Frémiot, chev., S. de la Chaux, âgé de 32 ans, fils de Louis-Alphonse, chev., et de défunte Angélique Miget de la Planée, avec Marie-Jeanne d'Article, âgée de 32 ans, fille de Michel et de Marie-Jeanne Labbé.

FRÉNAYE (de la). — V. 1230, Gautier de *Fresneio*, S. de Frenaye, la Couperie et la Pissotte en la châtell. de Mft. — 1556. Artus de la Frenaye, E., S. de la Feuillée, près Épernon (*Cout. de Mft*).

FRÈRE-JEHAN. — 1389. Pierre, lieutenant du gruier de l'Iveline (S. 1153). — 1394. Le même, prévôt de Houdan (*Arch.* de la Loire-Inf.)

FRESNES. — 27 mars 1418, Pierre de Fresnes, E., dem. à Fresnes, paroisse de Meulan, donne à Gilles de Fresnes, valet de chambre du roi, le manoir de Bardelle et le Ménil-Liessart à Neaufle-le-Vieux. 23 janv. 1519-1520, consentement à cette donation par Jeanne de Fresnes, veuve de Denis de Neaufle

Digitized by Google

(*Papiers* Le Boistel). — 1594. Louis de Fresnes, E., S. de la Place, dem. à Andelu, et Jeanne de Vaultier, sa femme. — 1598. Le même, seul héritier à cause de sa femme, de Thomas de Vaultier, E., S. de la Cousture et de Petitmont en partie, cède ses biens à Pierre Troques, E. — 1600. Les mêmes. — 1603. Le même, veuf de sa femme, fille de Thomas de Vaultier S. de la Chapelle et tuteur de ses enfants. — 1598. Catherine, femme de Léonard de Davy, S. de Perdreauville; 1609, la même, veuve (*Tabell.* de Thoiry). — 1635. Le fief de Marolles, près Epernon, qui fut au sieur de Fresnes (*Rôle* de l'arr.-ban).

FRESNIÈRES (de). — 1556. Alexandre, S. de St-Hilarion, de Rossay et de Voisins en partie en la châtellenie d'Epernon (*Cout. de Mft*). Une famille du Châtelet de Fresnières : Gueules, à la fasce d'argent acc. de trois châtelets ou tours donjonnées d'or (Chevillard).

FRÉVILLE. — 1415. Guillaume, écuier de la conté de Mft (*Arch. nat.* J, 948).

FUMÉE. Azur, à deux fasces d'or acc. de six besans d'argent 3. 2. 1. (P. Ans.)

1556. Claude prieur de St-Nicolas d'Auneau (*Cout. de Mft*).

FURET. — 16 avril 1523. Hommage au roi pour la terre et seigneurie de Cernay-la-Ville, relevant de Neaufle au comté de Mft, par Tristan de Hingant, dit Furet (P. VII, 247). — 11 sept. 1546. Hommage du même fief par Raoul de Furet, héritier de son père Guillaume (P. XV, 279). — 12 août 1547. Hommage pour partie du même fief par J. de Gallot, E., et Louise du Furet, sa femme (P. XV, 281). — 1556. Raoul de Furet, E., S. de Cernay-la-Ville (*Cout. de Mft*); 1600, les trois filles de J. de Gallot et de Louise de Furet plaident contre Pierre de Furet, S. de Cernay (*Greffe du baill. de Mft*). — 1602. Plaintes du curé de Cernay des violences et menaces du même. — 1620. Françoise de Cernay, veuve de n. h. Nic.-Dieudonné et remariée au sieur de Ponville. — 1699. Cernay-la-Ville appartient aux héritiers de Pierre de Furet. —

Digitized by Google

1758. Amable de Cernay, fille mineure de Louis-Gaston Furet, S. de Cernay, pensionnaire à Mft, est marraine d'un enfant.

Furet de Guilly, en Bretagne : Sable, trois épées d'argent garnies d'or, celle du milieu surmontée d'un croissant d'or (*Rietstap.*)

Hingant, en Bretagne : Gueules, à la fasce acc. de sept billettes or (P. Ans.)

GAILLARD. — 1581. Gilles, avocat du roi à Mft.

GAILLON (de) : Gueules, à trois lions d'or (Douët-d'Arcq, *Arm.* du quatorzième siècle).

1479. Jean de Gaillon, chev., S. de Marc (*Coll.* Filassier.) — 5 mai 1495, mariage de Guillaume de Gaillon, E., baron de Marc, S. de Châtignonville, Chaumusson et Limours, avec Anne de Prunelay, fille de Guill. et de Cath. de Beauveau (Moréri). — 1529. Fief à Grignon qui fut Jean de Garancières, puis Guill. de Gaillon et maintenant le collège de Montaigu. — 1556. D^lle^ Suzanne de Gaillon, dame du Plessis-Marly en partie (*Cout. de Mft*). — 1600. Adam de Gaillon, E., S. de Valences, et Perette Dumesnil, sa femme.

GALARDON. — 1230. Hervé de Galardon possède des fiefs dans les châtellenies de Rochefort et d'Epernon. — 1497. Philippe possède un fief à Ouancé près Epernon (Voir sur cette famille une notice de M. Merlet. Soc. arch. d'E.-et-L. t. I.

GALAUP. — 1782. M. de Galaup, gouverneur des pages de Monsieur, fait faire par Gourlier, architecte, Chevillard, maçon à Rambouillet, etc., des travaux au pavillon de la Mare, paroisse des Bréviaires, et est poursuivi pour les payer (*Arch.* de S.-et-O. E, 987).

GALEMEL. — 1635. César de Galemel, E., S. de Linterne et de la Croix d'Allainville, convoqué pour l'arrière-ban, fait répondre qu'il est sur son partement pour aller servir en qualité d'enseigne, sous le sieur de Bonnelles, au régiment du sieur de St-Luc.

GALLIOT. — 1693. La veuve et les héritiers du sieur de

Digitized by Google

Galliot, commissaire à la cour des aides, sont taxés à 200 l. à cause de leur fief du Moulin-Robert, à l'occasion de l'arrière-ban.

GALLOT, en Beauce. Hermines, à trois chevrons de gueules (P. Ans.) Gallot de Favières, en Beauce : Argent, chevron de gueules acc. de deux chevrons diminués du même et de neuf tourteaux 2. 3. 3. 1. (*Rietstap.*)

1388. Feu Jean de Gallot, E., S. de Bouglainval en la châtellenie d'Epernon. — 1396. Jean et Jean les Gallot vendent au duc de Bretagne une rente de trois muids de grain sur le moulin l'Archet à St-Léger (*Arch.* de la Loire-Inf.)— 1406. Jean de Gallot, le jeune, S. de Bouglainval. — 1482. Amaury et Jean, E., châtelains de Bouglainval. — 1515. Jeanne Havart, veuve d'Amaury, S. de Bouglainval, et ses enfants Bernard et François (Duchesne, t. LVIII). — 12 août 1547, Jean de Gallot fait homm. au roi pour partie de Cernay-la-Ville app. à sa femme Louise de Furet (P. XV, 281); le même partage le Bourneuf de Cernay avec Raoul de Furet. — 25 février 1555, Jehan Gallot, E., fait homm. au roi pour le fief de la Vignette aux Pintières, comme héritier de ses frères Amaury et Guillaume (P. XVI, 291); 1556. Le même comparaît à la rédaction de la *Coutume* de Montfort comme seigneur de Bouglainval, les Pintières et Chantignonville en partie. Il n'eut que trois filles : Marie, mariée à Jean de Refuge, S. de la Raiguier ? Marguerite, femme de Jean de Lastrie ? et Sara, mariée à Ezéchias d'Allonville, S. des Pintières en 1605 à cause d'elle. Les trois sœurs plaidant alors contre P. de Furet, S. de Cernay, abandonnent tous leurs droits sur Cernay à Jean de Refuge et à sa femme. — Charles, E., S. de Bouglainval, frère de Jean, avait épousé Marguerite Barthomier, dont Jean, E., qui en 1575 rendit hommage au roi pour un quart des Pintières, par héritage de ses oncles Jean et Guillaume (P. XVI, 404); devint en 1578 S. de Bouglainval; 1586, il fait hommage de la terre du Chêne échue à sa femme, Marguerite de Boulehart, dans la succession de Jacques de Boulehart, S. du Chêne, du Plateau,

Digitized by Google

de Houx et de la Vallée-Jaunet; 1602, se dit S. de Bouglainval et du Chêne-Vieil; 1615, laisse deux fils : Charles, E., cons. au Châtelet et commissaire de l'artillerie, et Louis, S. de Tilly (Lainé de Mond.)

5 février 1556, Adrien Gallot, S. de Fontaine-la-Guyon, Lilette et le Hamel en Caux, fils d'Adrien, épouse Charlotte de St-Simon, morte 1573 sans enfants (Moréri).

GALLUIS. — 1224. Hermeniardis de Galluis, mariée à Guérin de Chêne-Rogneux; 1255, la même, veuve; Renaud, son neveu; Agnès, sa nièce (*Titres* de l'abbaye de Neaufle). — 1296. Jehannot de Galluis, dit Palialogre (*Ibid.*)

GALOPIN. — 1179. Raoul Galopin figure dans les *Cartulaires* des Moulineaux et des Vaux-de-Cernay. — 1229. Guill. Galopin de Bourdonné et son frère Jean donnent à l'abbaye de Grandchamp une hostise à Epernon, dont la moitié avait déjà été donnée par Amaury Galopin. — 1231 et 1248. Raoul Galopin de Chevreuse (*Vaux-de-Cernay*, 382 et 426). — 13 juin 1414, Perrine, fille de Colin Galopin et femme de Thevenin Hardouin, vend au prieuré de Bretheucourt le quart de la Mairie de Paray-sous-Ablis qu'elle possédait par héritage de son père (*Arch.* de S.-et-O.)

GAMBAIS. — 1196. Robert de Kambais. — Vers 1230, les héritiers de Guillaume de Gambais, vassaux de Houdan. — 1249. Renaud, vassal de Montfort. — 1366. Samson, vassal de Jean d'Egreville, S. de Neaufle (*Coll.* Filassier).— 1489. Renaud achète le fief de la Grange-du-Bois aux Menuls.

GARANCIÈRES. Le comté renfermait deux paroisses de ce nom, l'une près de Montfort, l'autre dans la Beauce. Des seigneurs de Garancières en Drouais et de Garancières en Evrecin ont de plus eu des biens dans nos environs, ce qui rend très-difficile de démêler ces quatre familles.

I. Au Garancières près Montfort doivent appartenir les personnages suivants : Vers la fin du onzième siècle, Hugues de Garancières, marié à Berthe, sœur de Pierre Ier, S. de Maule,

Digitized by Google

eut pour fils Eudes, qui d'Elisabeth eut Hugues et Simon (*Ord. Vital.*) — Avant 1156, Ansoult de Garancières avait donné à l'abbaye des Vaux-de-Cernay une terre à Plaisir dans le fief de Simon de Neaufle. — Vers 1230, Etienne, Ansold et Jean sont vassaux de la châtellenie de Montfort, et Etienne a de plus un fief dans celle de Rochefort (*Scriptum feodorum de Monteforti*). — 1238. Hugues était marié à la fille aînée de Pierre III, S. de Maule (E. Réaux, *Hist. de Maule*). — Vers 1390, Jean épouse Jeanne de Villiers, dame de Marc (Moréri).— 1479. Jean, S. de Garancières et d'un fief à Marc en la châtellenie de Neaufle (*Coll.* Filassier). — 1495. Jean de G., S. de Pavisson, vend un fief au Boulay de Gambais. — 1545. Jean de G., S. de Pavisson.

II. 1207. Guillaume, S. de Garancières en Beauce, oncle de Hugues de Prunay (*Cart.* de Bonneval, *Mss. lat.* 17124). — 1243. Jean de G. et son fils Guillaume vendent à l'abbaye de Clairefontaine 200 arpents de bois à Maubuisson dans le fief de Mathieu de Marly (*Arch.* de S.-et-O.) — 1230. Sevin de G., vassal de Rochefort. — 1248 et 1255. Philippe de G., chevalier (*Cartul.* de Morigny). — 1415. Germain de G., écuyer du comté de Mft (J, 948). — 1452. Marie de G., dame de Macy et du Puiset.

III. Garancières en Evrecin : Gueules, à trois chevrons d'or (*Arm.* du quatorzième siècle). — Sept. 1247, Pierre de G., chev. S. de Médan, et Isabelle, son épouse; il porte trois chevrons dont celui du haut est écimé (*Cart.* N.-D. du Val). — 1347. Ives, S. de Garancières et de Maule. — 1366. Hommage au roi par Yon de G., S. de Maule (*Mss. Fonds St-Magl.*, p. 48). — 1378. Commande le siége de Breteuil avec Gui le Baveux et autres; il meurt 1385. Robert, son fils, mort 1396, avait épousé Anne d'Angervilliers, dont Regnaulde de G. épouse en 1398 Simon de Morainvilliers (E. Réaux). — 16 mai 1402, le S. de G., grand maître d'hôtel de la reine, fait homm. au roi pour Maule (P. I, 46). — Brunissende de Lautrec, veuve en 1405 de Ives, S. de G. (P. Ans. IV, 24). — Au quinzième siècle,

Digitized by Google

Jeanne de G. épouse Jean de Maintenay qui le 3 oct. 1445 fit hommage au roi pour Maule et Garencières tenu de Gisors (P. XVI, 77).

IV. 1363. Robert le Baveux, S. de Garencières en Drouais.

GARD (du) ou GART (du). — 20 février 1533, Pierre du Gart, E., tapissier du roi, fait hommage au roi pour terres à Thionville-sur-Obton, mouvantes de Houdan et de Neaufle (P. VII, 261); mort en 1547; sur sa tombe : Ecu d'argent à trois hures de sable 2 et 1 (*Epit. de Paris*). — 1556. Nicolas du Gard, E., S. de Crèches, Orfin et Thionville-sur-Obton (*Cout. de Mft*). — 1602. Jacques du Gart fait homm. au S. de Pontchartrain pour le fief de la Place à Bardelle (*Papiers* Le Boistel).

GARDE (de la). 1635. Le S. de la Garde est taxé pour l'arrière ban à 150 l. à cause de son fief de Moiencourt.

GARENNES (de). — 1463. Robert de G., S. de Changy et de St-Martin-de-Nigelles en partie (IV, 106); 1471, est seigneur de la Hunière, près le Tremblay, et d'un fief aux Menuls par acquisition de Michel Culdoé (II).

GARGOULEAU. — 3 fév. 1679, mariage à Mft de Michel G., E., S. de Proisis ? fils de feu Louis, E., S. de Payan, et de D^lle^ Catherine du Tronchay, avec Madeleine, fille de défunt Jacques de Pitres et de Mad. de Grisoles; elle mourut à 56 ans, en 1705. — 1683. Le même, directeur des aides de Maule; — 1705 et 1716, cons. du roi, grenetier au grenier à sel de Mft; mort à 80 ans, 10 oct. 1719. — 1724. Leur fils Jacques, E., grenetier du grenier à sel de Mft, épouse Angélique Cuvilliers; mort à 41 ans en 1725. — Leur fille Madel., née en 1689, épousa Louis de Prés, E., et mourut 24 mars 1757 (*Etat civil de Mft*).

GARLANDE. Or, à deux fasces de gueules. La plupart des membres de cette famille portent un lion sur leur écu (*Sceaux*, n^os^ 2259 à 2269). Seul, Guillaume de Garlande porte sur son sceau en 1212 un parti semé de fleurs de lis et de deux fasces.

Digitized by Google

En 1204, Philippe-Auguste cédant à Amicie de Leicestre, comtesse de Mft, la châtellenie de St-Léger en Iveline, se réserve l'hommage du fief de Guill. de Garlande, qui doit être Poigny dont l'hommage était porté directement au roi. — 1230. Marie de Garlande possédait un fief à Sénicourt.

GARNE. — Vers 1230, Garin de Garne, vassal d'Amaury de Maintenon dans la châtellenie d'Epernon (*Script. feod.*)

GARNIER. — 1556. Jacques Garnier, S. du fief de la Panneterie à Autouillet; marié à Martine Guesdon, il était mort le 1er avril 1576, lors du mariage de sa fille Suzanne avec Jacques Marin, procureur au baill. — 1598. Suzanne Garnier, remariée à Sébastien de la Croix, E. — 1606. Elle partage le fief Garnier ou de la Panneterie à Autouillet avec Laurent et Damien Bonichon (*Tabell.* de Thoiry).

GARREAU (Orléanais). Semé d'étoiles d'or, au lion d'or brochant (P. Ans.)

28 sept. 1444, Pierre Garreau, S. de Châteauvieux près Beaugency, épouse Anne de Beauvilliers, dame de la Troiche au comté de Montfort, fille de Jean de B. et d'Alix d'Estouteville, dame de la Troiche, fille de Robert, S. du Bouchet, et de Robine de St-Brisson (P. Ans. IV, 673).

7 déc. 1597, le S. des Menuls érige en fief la terre de Blainvilliers en faveur de Cantien Garro ou Garot; 1609, le même, E., S. de Blainvilliers, écuyer de la panneterie du roi. — 1642 et 1659. Robert, fils de Cantien, E., S. de Blainvilliers, cons. et maître d'hôtel ord. du roi et de la duchesse d'Enghien. — Louise de Garrot, mariée à Guill. de Biot qui devint S. de Blainvilliers. — 1709. Charles de Garrault, chevalier, S. de Blainvilliers, assiste au mariage à Montfort de son neveu Maximilien de Bourdonné, fils d'autre Maximilien et de Catherine de Garrault. — 1782. Michel-Ant.-C. de Garrault, chev., cap. de grenadiers, parrain d'un enfant (*Etat civil de M.*)

GARSAULT (de). — 1668. Alexandre, fils mineur d'Alain de Garsault, écuyer du roi, cap. général de ses haras, est parrain

Digitized by Google

d'un enfant à Mft. — 25 mai 1669, le roi donne la jouissance viagère du château et du domaine de St-Léger en Iveline au sieur de Garsaud, l'un de ses écuiers, cap. des chasses et haras de St-Léger (*Greffe du baill.*) — 1681. Ant.-Alex., E., aide-de-camp des armées du roi; 1691, lieut. particulier des Eaux et Forêts de Montfort.

GAS. Commune du canton de Maintenon. — Vers 1106, Isnard de Gas, est témoin de la fondation du prieuré d'Auneau (*Cart.* de Bonneval). — 1215. Gui de Gas et Elisabeth fondent le prieuré de Moineaux à Gas; ont pour fils : Philippe, Guill. et Otran. Guillaume a pour fils : Henri, chev., Gui, E., et Geofroy, curé d'Ablis. Henri a de Jeanne : Isabeau, morte en 1399, mariée à Guill. de Malefide qui fut S. de Gas. — 1483. Isabeau de Malefide, dame de Gas, épouse Charles de Crémeur (Lainé de Mond.) Cette généalogie est fort incomplète. On trouve 1230, Renaud et Henri de Gas, vassaux d'Epernon. — 1248. Hemeri de Gais, chev., Ameline, sa femme, Renaud, son fils aîné; sur son sceau un écu chargé d'une fasce; légende : S. HEMERICI DE GAIS. — 1291. Aimeri de Gas, vassal de J. de Mareil-le-Guyon. — 1299 et 1306. Aimeri de Merroles et sa femme, fille de Renaud de Gas, possèdent des cens à la Millière qui relèvent collectivement d'Adenet de Gas, clerc, de Simon des Menus et de J. de la Hébergerie, ces derniers probablement gendres de Renaud de Gas (*Cart.* de R. Mignon). — 1360. Les hoirs feu Renaud et Adam de Gas ont un fief à Prédefosse, vassal du Tremblay (*Ibid.*)

GASERAN. Village près de Rambouillet, où l'on voit les ruines d'un château fort.

Gueules, au lion d'or (*Blasons d'armes,* par Gilles Bouvier, quatorzième siècle; Lainé de Mond. Carreau vernissé trouvé par M. Moutié dans les ruines du château); en 1400, semé de billettes et un lion brochant; plusieurs sceaux du treizième siècle portent un lion.

1076. Adelelme de Gaseran donne son fils Amaury au prieuré de Maule avec la dîme de la Pissotte, *de Puseolis,* pour dot;

Digitized by Google

devenu prêtre, Amaury céda cette dîme au prieuré (Orderic Vital, LV, ch. XIX). — Vers 1106, Robert de G. témoin d'une charte pour le prieuré de Maule (*Cart.* de St-Evroult, n° 703). — 1105. Simon de G. témoin de la fondation du prieuré de Houdan (Gaign. t. CLXXX, p. 636). — 1123. Mainier, fils de Simon, témoin d'une charte de Raoul de Toény pour Haute-Bruyère (Gaignières, *Fontevrault*, II, 25). — 1133. Simon *de Gaserengo*, témoin d'une charte d'Amaury III pour le prieuré St-Laurent de Mft (LL. 168, 39). — 1140. *Theodericus Gaserannus*, témoin à Mantes d'une charte royale pour l'abbaye de Coulomb. — Simon de G. témoin d'une charte de Simon III de Mft pour le prieuré de Bréteucourt (1143-1178) ; — le même et ses fils Mainier et Nivelon donnent la Pommeraie à l'abbaye d'Hierres sous l'évêque de Chartres G., c'est-à-dire en 1175 ou 1176 ; — 1183, le même. — 1199. Roger de G. confirme un don de Renaud de Ouarville ; sceau en cire verte ; écu portant un lion rampant à double queue (Gaign., *Fontevrault*, I, 242). — 1202 et 1203, Simon de G. témoin de plusieurs chartes de Simon IV de Mft, pour Epernon et Bréteucourt. A la même époque, se dit officier du seigneur de Mft dans la forêt Iveline. — 1203. Il confirme le don d'une maison à Corbeil fait à l'abbaye de Saint-Port ou Barbeau par son frère Ferri et Adam, fils de celui-ci. — 1209. Nivelon, *puer* de *Gaseran*, est moine à Epernon (IV, 21). — 1209. Mainier, S. de G., fils de Simon, prend à bail de l'abbaye d'Hierres, le moulin de Gaseran. Un lion sur son écu (*Arch.* de S.-et-O.) Il avait épousé Mathilde, fille de Guill., S. d'Ouarville, et d'Ermengarde, dont il eut Simon, qui suit; Guillaume, qui en 1250 accompagne son frère à la Croisade et était mort en 1257, laissant Mathilde, veuve en 1268, de Mathieu de Bruyères (Gaignières, *Fontevrault*, 240); Ferri, qui en 1230 possédait un fief à Faverolles dans la châtellenie d'Epernon; et Ermengarde, vivant 1223. Mainier avait pour frères : 1° Ferry, vivant de 1204, père de Guillaume, S. de Merroles, vivant 1257, mort en 1263, et d'Adam, marié à Isabelle, avec laquelle il vendit en 1230 à

Digitized by Google

l'abbaye de St-Denis ce qu'ils avaient à Senlisses et à Dampierre (*Cartul.* de Trappes); 2° Guillaume, chevalier, dont la veuve Béatrix était remariée en 1237 à Girard de Chartres; 3° Baudouin, chevalier en 1218; il avait épousé Agathe, sœur d'Amaury, S. de Maintenon, qui était veuve en 1227 avec trois fils : Amaury, Simon et Jean. Simon, fils de Mainier, majeur en 1213, était chevalier en 1223; veuf en 1226 d'Agnès; S. d'Ouarville en 1229 ; S. de Gazeran en 1244; mort à Acre en 1250.

Un jugement du parlement de 1270 règle la succession de Jeanne de Mauchamp qui avait épousé : 1° Pierre Potart, mort sans enfants; 2° Simon de Gazeran, dont une fille mariée à Jean Polin; 3° Gui de la Grange, dont plusieurs enfants (*Actes du parl.*, n° 1578). — Guillaume, S. de Gaseran en 1258, devait être le fils de Simon et d'Agnès; il fut en 1265 pleige d'Hervé de Chevreuse pour la réparation due au prieuré d'Ivette (*Cartul. de St-Maur*). — Renaud de Gazeran et son épouse Alix sont mentionnés en 1271 et 1287 (*Vaux-de-Cernay*, 708 et 742); en 1271, il scelle d'un sceau dont l'écu porte un lion, la cession au C. de Dreux de l'hommage du fief de Montorgueil. En 1295 et 1297, Simon, dit Boulehart ou Bouchard, E., S. de Gaseran, fils de Renaud, est un des chevaliers à la solde du roi (Ducange, t. MCCXXVI, p. 57 et 61). — 1312. Bouchard de Gazeran, chev., S. d'Ouarville, achète à Robert de Rochefort, vicomte de Chartres, 200 livrées de terre sur la sergenterie de Chartres; — 1326. Le même (*Arch.* d'E.-et-L.)

GAUDIN. — N. Gaudin, S. de Bandeville, la Chapelle-d'Aunainville et Adonvilliers, père de Johanelle la Gaudine, femme en 1415 de Jean Balu et dont un des fils, Guillaume, viv. 1478, fut S. de la Chapelle-d'Aunainville (M. Merlet).

GAUTIER. — 10 mai 1704. Inhumation à Mft de Gabriel Gautier de la Coudraie, âgé de 21 ans, fils de Gabriel, cons. du roi, son procureur au baill. de Mft, et de Catherine Benoist.

GAUVILLE (de). — 1603. Jaqueline de G., femme de Fr. de Hallot, S. de Moutiers en Beauce et Graulée, héritière de

Digitized by Google

défunte Radégonde de G., sa tante, vivante femme de feu Franç. le Maistre, S. de Pampon.—1607. Perrine de G., femme de Gervais de Régnier ? E., S. de la Fossonerie, plaide contre François du Bosc, E., S. de Pampon (*Greffe du b. de M.*)

GENDRE (Le). — 1602. Jean le Gendre, avocat au baill. de Mft, et Anne Polin, sa femme; — 1607. E., cons. et maître d'hôtel du prince de Conti; 1616 et 1617, S. de Mongeron, cons. du roi, lieutenant général civil et criminel au C. de Mft. — 1630. Marie Le Gendre, femme de n. h. Philippe de Goussainville, lieutenant èz Eaux et Forêts du C. de Mft.

GENDRON. — 10 nov. 1670, mariage à Mft de Jean Gendron, gentilh. servant chez la reine, fils de feu Jean et de Jeanne Soulaigre, avec Elisabeth Le Breton, remariée à Robert Heu, S. de la Crosnière, et morte veuve à 74 ans, 28 août 1719. Elle eut de J. Gendron : 1° Denis, en 1695 lieut. au rég. de Champagne.— 1700. Plainte pour tapage nocturne contre Denis Gendron, E., gentilh. de la feue reine, âgé de 26 à 27 ans; 2° Jeanne, morte fille en 1758, à 86 ans; 3° Gabrielle; 4° Anne, mariée 1721 à J.-B.-Gaston de Selle, S. du Vourval; 5° Elisabeth.

GENÈVE. Cinq points d'or équipollés à quatre d'azur. (P. Menestrier.)

1384. Pierre, C. de Genève, et par sa femme Marguerite de Joinville, C. de Vaudemont, S. de Joinville et de Houdan; il mourut en 1393 sans enfants. Elle était fille de Henri V, C. de Vaudemont et de Marie de Luxembourg, dame de Houdan, et mourut en 1416, veuve : 1° de Jean de Bourgogne; 2° de Pierre, C. de Genève; 3° de Ferry de Lorraine, S. de Rumigny, tué à Azincourt 1414.

GENTIEN. Gueules, à trois fasces ondées d'argent, à la bande d'azur semée de fleurs de lis d'or brochante.

1590. Thomas, S. de la Courtillière et d'un quart du fief de Breuil à Garancières, par sa femme Nicole d'Ecorchevel.

GENTIL. — 13 mars 1698. Benoît-Benjamin, receveur général du domaine de Mft (*Tabell. de Mft*).

Digitized by Google

GENTILHOMME (Le). — 1600. Pierre, naguères receveur du prieuré St-Thomas d'Epernon. — 1597 et 1620. Guillaume, lieut. de la prévôté provinciale de Mft, marié à Aimée Griffon, morte 17 mai 1620, et lui 1629, receveur du domaine de Mft, dont entre autres enfants : Jaqueline, née 1597, épouse de Jacques de Goussainville, proc. du roi en la prévôté provinciale, morte veuve 1636; Marie, mariée à Guignard, S. de Boulchard, proc. du roi en la maréchaussée; Marguerite, née 1603, mariée 1640 à Esmé Driet, proc. en la maréchaussée. Une famille Le Gentilhomme porte : Argent, à la fasce de gueules chargée de trois besans argent, acc. en pointe d'un coq d'azur (*Rietstap.*)

GERBÉ. — 1700. Nicolas, proc. du roi en la maréchaussée de Mft : Gueules, à la gerbe d'argent posée en fasce (*Arm. gén.*) 1700. Pierre, proc. ducal de Houdan : Azur, à la gerbe d'or; chef de gueules à trois étoiles d'argent (*Ibid.*)

1606. Philippe Gerbé, S. de la Maflière, tuteur de Renée, fille mineure de Jean Gerbé. — 1648. Louis, greffier de la châtellenie d'Orgerus (*Tabell. de Mft*). — 4 janv. 1664, baptême de Pierre, fils de Nicolas Gerbé, procureur du roi en la maréchaussée de Mft, et de Françoise Leblond. — 24 septembre 1667, baptême de Claude-Nicolas, fils des mêmes. — 1683. Nicolas se remarie à Françoise Andry, morte à 68 ans en 1697. — 1700. Le même, cons. du roi et son proc. en la maréchaussée de Mft, fait enregistrer ses armes. — 30 septembre 1710, meurt à 72 ans. — 1685 et 1686. Marguerite Gerbé, femme de Guill. Gohard, proc. au baill., était veuve en 1707 (*Tabell.* de Prunay-le-Temple). — 1703. Claude Gerbé, cons. du roi, grenetier au grenier à sel de Mft; meurt à 70 ans, 19 mars 1738, et est dit ancien prévôt de la maréchaussée, puis procureur du roi en cette ville. — 1700. Pierre, avocat au parlement, proc. ducal en la ville et prévôté de Houdan, fait enregistrer ses armes. — 1741. Henriette, âgée de 36 ans, fille de Pierre Gerbé, subdélégué de l'intendant, et de Jeanne Collet, tous deux défunts, épouse Jean Guignard.—1758. Claude

Digitized by Google

Gerbé, cons. du roi, élu à Mft, marié à Jeanne Dumesnil ; il meurt 31 mai 1760 à 64 ans, et elle 1768 à 72 ans.

GERMAIN. — 1577. Jean Germain, receveur du comté de Mft, et sa femme Marguerite Rose ; — 1582. La même, veuve.

GERVAIS. — 31 mai 1566. Renée de Gervais fait homm. pour la partie de Goupillières revenant à sa femme, Jeanne de Paillard. — 1647. Anne de Grisoles, veuve de Nic. Gervais, demeure à Montfort. — 1654. Quentin Gervais, *esquier*, sieur de Quantin, *l'un des cens Jean tilhomme et garde de son altaisse royale*, demeurant à Auteuil. — 1779. Le même, veuf d'Elisabeth Renouel (*Tabell. de Mft*).

GERVÈSE et GERVAISE. — 28 mai 1354. Jean Gervèse, demeurant au Buisson, donne au prieuré St-Laurent de Mft deux maisons à St-Leger, pour un service pour Guill. Gervèse, son père, Alips, sa mère, Jeanne, sa première femme, Jehannette, sa femme à présent, et ses enfants vifs ou morts (*Arch. nat.* S, 1153). — 1707. Henri Gervaise, commissaire aux saisies réelles du baill. de Mft. — 1712. Le même receveur général du domaine de Mft. — 1719. Marie Le Pelletier, sa veuve, se remarie à Jacques Hébert (*Etat civil de M.*)

GIFFARD. Argent, à trois chevrons de gueules (*Grandmaison*).

Août 1320. Nicolas Giffart, chev., est un des pléges du contrat de mariage de Bouchard, comte de Vendôme, avec Jeanne de Bretagne, fait à Ronchamp-sous-Montfort (Duchesne, *Hist. de Dreux*). — 14 juill. 1637. Louis Giffard, S. de la Pierre, et Catherine de Boniface, son épouse, vendent à Jean Habert les quatre quints de la terre du Tremblay, Launay-Roguerin et Cernay à St-Rémy (*Titres* de Chevreuse). — 1693. Le sieur Giffart, S. de Perdreauville et Raconis en partie, est taxé à 40 l. pour l'arrière-ban. — 1789. Louis de Giffard, chev., S. de Brunel et de Gressey en partie, gentilh. du comté de Mft (*Etats gén.*)

GILBERT. — 1699. Jeanne Gilbert, femme de J.-B. Fleurian

Digitized by Google

d'Arménonville, porte : Or, au chevron de gueules cimé d'un oiseau de gueules tenant en son bec un rameau de sinople et acc. en pointe d'un chien de sable assis sur un tertre de sinople (*Arm. gén.*)

1706 et 1707. Charles Gilbert, cons. à la cour des comptes, S. du Mas-Chambellan à cause de Henriette de Marpon, sa femme, et à cause de ce fief premier chambellan du comté de Mft. — 20 mai 1705, bapt. de Geneviève, fille de François Gilbert, E., S. de la Germinerie, et Haleine, et de Françoise Berno; parrain : François Gilbert, E., S. de Haleine. — 29 janv. 1710, mariage de Marie-Gabrielle, fille de François Gillebert, E., S. de Haleine, de la Germinerie et de Coulonches, cap. des chasses et maître part. des Eaux et F. de Mft, et de dame Madeleine Pernot, avec Charles de Boisseret, marquis de Ste-Marie. — 1717. François Gilbert, S. de la Jaulnière et de Haleine, maître part. des Eaux et F. du duché de Chevreuse-Montfort. — 1778. Reine-Madeleine Gilbert, femme de J.-B. Laignier.

GINENAI. — Oct. 1292. Agnès de Ginenai donne à l'abbaye de St-Magloire des terres à Grosrouvre (*Cart. de St-Magloire*).

GINEVRAIE (de la). — 1575. Jean, E., et Paquette Poignant, sa femme, vendent une terre aux Brévières (*Tabell. de Mft*).

GIVÈS. — 1451 et 1461. Antoine, bailli d'Epernon (*Arch.* d'E.-et-L. B, 97. — IV, p. 100). — Givès de Montguignard en Orléanais : Azur, au chevron d'or chargé de cinq annelets de gueules (*Rietstap.*)

GLIZIÈRES. — 15 sept. 1580. Bapt. de Henriette, fille de Phil. Moisen et de dame Cécile Glizières, sa femme en secondes noces. — 1582. La même, veuve. — 1635. Jérôme Glizières, demeurant à Millemont, fils aîné de Pierre, tient un petit fief à Garancières.

GOBINARD. — 1718. Pierre Gobinard de la Marre, S. de la Concie, seul héritier de Barthélemi, E., et de Dlle Leguay, son épouse. — 2 janv. 1751. Jeanne Vitry, veuve de Pierre G.

Digitized by Google

de la Marre de la Concie, E., huissier du cabinet de la reine, marie sa fille Rosalie à Robert-Denis Guibourg ; celle-ci mourut veuve à 66 ans, 1er nov. 1790. — 1753. Marguerite, sœur de Rosalie (*Etat civil de Mft*).

GODEMAINE. — Vers 1343, Amaury tient un fief au Pontel. — 6 nov. 1380, Jean ayant succédé aux hoirs de Oudin de Vic dans un fief au Pontel, en fait homm. au S. du Tremblay ; 1391, demeure à Neaufle-le-Vieux et tient un fief au Pontel ; 1698, S. de Lailecie. — 1415. Le fief de feu J. Godemaine est en la main du seigneur faute d'homm. (*Cart.* de R. Mignon).

GOGO. — 1551 et 1556. Jean Gogo, E., S. du Temple à Saugis (*Arch.* d'E.-et-L. B, 106).

GOHARD. — 1685 et 1693. Guillaume, proc. au bailll. de Mft, marié à Marguerite Gerbé, S. d'Allones à Mft ; 1707, Marg. Gerbé, veuve. — 1686. Pierre, licencié de Sorbonne, curé de Villiers-le Mahieu ; 1725 et 1727, le même, curé de Montfort. — 1727. Laurent, fils de Guill. et de Marg. Gerbé (*Etat civil de Mft*). Devenu grand-vicaire du diocèse de Senlis, P. Gohard laissa une rente de 137 livres, moitié pour les pauvres de Mft, moitié pour un maître de latin.

GOMETS. — 1064. Geofroy de Gomets, S. de Beconcelles à Orgerus, de Basainville et de Versailles en partie, fonde le prieuré St-Georges de Basainville, du consentement de sa femme Ermengarde, de son frère Ours, de ses fils Simon, Amaury et Geoffroy, de son gendre Noricus et de ses seigneurs Gui et Milon de Chevreuse ; parmi les nombreux témoins figurent Amaury et Mainier de Montfort, ses neveux. En 1098 et 1107 on trouve un André de Gomets, moine de Marmoutier et frère d'Helgaud de Neaufle, évêque de Soissons, puis de 1100 à 1104, abbé de Marmoutier. En 1098 Simon de Neaufle, leur frère, confirme la fondation du prieuré de Basainville, ce qui porterait à croire qu'il était sinon le fils, au moins l'héritier de Geofroi de Gomets (*Cart.* de Marmoutier.)

GOMONT (de). — 1697. Marie-Anne, femme de Claude-Henri

Digitized by Google

Dorieux, avait pour armes : Azur, au chevron d'or acc. de deux trèfles et d'une rose d'or (*Arm. gén.*)

GONDY (de). Or, à deux masses d'armes à picotons de sable passées en sautoir et liées de gueules par le bas. Henri, duc de Retz et de Beaupréau, + 1659, écartelait d'un contre-écartelé 1, 4. Orléans-Longueville : de France, au bâton de gueules en bande, péri en cœur et au lambel de trois pièces d'argent en chef; 2, 3 : Azur, à trois fleurs de lis d'or au bâton de gueules en bande, péri en cœur. Philippe-Emmanuel, C. de Joigny, général des galères, S. de Villepreux, puis prêtre de l'Oratoire, mort en 1662 à 84 ans, écartelait de Gondy et de Vivonne : Hermine, au chef de gueules chargé de deux clefs d'argent posées en sautoir et surmontées d'une tiare d'or, qui est Clermont-Tallard (*Armorial* des chev. du St-Esprit).

Cette famille a possédé les seigneuries de Noisy et de Bailly-en-Cruye, de Villepreux, en la châtellenie de Neaufle, de 1571 à 1656. Elle acquit en 1612 la baronnie de Marly-le-Châtel et les seigneuries de Versailles, des Essarts et de la Grange-l'Essart au Val de Galie. — En 1620, le cardinal de Rets était seigneur du Lieutel à Galluis dont il fit réparer le château (*Tabell. de Mft*).

GORLOEN. — 1184. Sévin Gorloem, vassal du seigneur de Montfort. — 1202 et 1208. Simon Gorloen. — 1215. *Philippus Gorloani, senescallus* Carcassonne (*Gallia christ.*, VI, 946). — 1223. Michel, Arnoul et Philippe Gorloin, frères, vassaux de la châtellenie de Bréteucourt (*Cart.* de Marm.)

GOUBERT (de). — 1698. Nicolas, E., S. de Thionville en la châtellenie de Houdan, fait enregistrer ses armes : Gueules, au cor de chasse d'or, acc. en pointe d'une merlette d'or (*Arm. gén.*)

GOUEL. — 1230. Amaury, Phil. et Hugues Goel ou Gouel, vassaux de Mft. — 1622 et 1625. Toussaint Gouel, marchand, bourgeois de Houdan, marié à Marie Baynel ; leur fille Marie épouse en 1622 Jean Le Pelletier dont elle était veuve en 1655

Digitized by Google

et 1675. — 1660. Marie Gouel, veuve de Jean d'Esclimont. — 1639. Toussaint Gouel, le jeune, officier de la reine. — 1669. Toussaint Gouel hérite de son père Toussaint Gouel, officier de la feue reine; 1674. Taxé à 60 livres dans le rôle de l'arrière-ban pour ses prés à Thionville, près Houdan. — 1654. Bapt. de Pierre, fils de Pierre Gouel, cons. du roi et son procureur en la maréchaussée de Mft, et de Marg. le Maire. — 1655. P. Gouel, président du grenier à sel de Montfort. — 1669 et 1672. Marguerite Le Maire, veuve. — 1675. Toussaint Gouel, officier de la reine, Marie Gouel, veuve de J. Le Pelletier, et Madeleine Gouel, femme de Claude Chatellier, sont héritiers de Toussaint Gouel (*Etat civil* et *Tabell. de Mft*).

GOUGEL. — 1520. André Gougel, greffier au bailliage de Montfort, marié : 1° à Jeanne Le Pelletier, dont Louis, religieux à l'abbaye des Vaux-de-Cernay; et 2° Françoise Galloche, dont Jean (*Cart.* des V.-de-C., II, 107).

GOUPILLIÈRES. — Avant 1100. Etienne, fils de Gilbert de Goupillières. — Juin 1230. Isabelle, veuve de Philippe de G, chevalier ; son fils Jean, absent pour la guerre des Albigeois (*Arch.* de S.-et-O. *Fonds* d'Abbecourt).— 1225. Dreux de Goupillières, chevalier (Duchesne, t. LIV).

GOUSANGRÈS. — 1297. Monsieur Pierre de Gousangrez qui fut bailli de Montfort (*Cart.* de St-Magloire).

GOUSSAINVILLE (de). — 1259. Le seigneur de G. confirmé dans la justice de ce lieu par arrêt du parlement (*Olim*, n° 385).

1556. Jacques de G., lieut. gén. civil et criminel du b. et c. de Mft (I, p. 346, 349); — 1560, député du bailliage aux Etats généraux (Améd. Thierry); — 1576, marié à Isabelle Faroul; achète une maison à Mft, rue de la Treille; — 1581, maître des requêtes de Mgr, frère du roi. — 30 janv. 1582 et 1586. Isabelle Faroul, veuve. — 16 avril 1582, son fils Pierre lui avait succédé dans sa charge de lieut. gén. du b. Une petite cloche dans l'église de Montfort porte le nom de Pierre de Goussainville, lieut. gén., et la date de 1585. Le poète Claude Rabet,

Digitized by Google

élu pour le roi à Mft, dont nous avons donné plusieurs pièces dans le Ier vol. des *Mémoires* de la Socié, lui adressa alors le sonnet suivant :

Ton père a eu le los exerceant son office
D'avoir été bon juge et fort expéditif
Tant au pauvre qu'au riche, et ne fut oncq craintif
De supporter le juste et condanner le vice.

Quand il estoit besoin régler une police,
Pour la faire observer se montroit fort actif,
Et sévère mulctoit d'amendes le rétif
Et rebelle subject par voye de justice.

Tu es son successeur en mesme dignité
Et de mesme nature et de mesme bonté;
L'on n'y désire plus que son expérience.

Mais ta docte jeunesse en prend si beau chemin
Qu'aux longs ans que te file et promet le destin
On verra reflorir en toi son excellence.

Pierre de Goussainville, marié dès 1584 à Marguerite Forest, en eut en 1586, Elisabeth; 1589, Pierre; 1595, un autre Pierre; Marie, mariée 18 oct. 1611 à Louis Anceaulme, E., S. du Breuil, dont elle était veuve en 1653 et 1656; Anne épouse, 21 novembre 1611, n. h. Jean Compagnon; Catherine épouse, 1615, Nic. Cheddé, receveur des tailles; remariée en 1630 à Raoul Le Cornu, S. de la Villeneuve, et morte veuve 6 déc. 1639. — 1601. Pierre est dit E., S. de Chatelluis et de Bunou, près Mft, cons. du roi, lieut. gén. civil et crim du baill. et comté et garde des sceaux aux contrats dudit comté; son nom figure en cette qualité en tête d'un grand nombre d'actes; — 1610, paye le droit de franc-fief pour Chatelluis et Bunou; — 1622, marguillier honoraire de l'église de Mft.

1577. Jeanne de G., fille de Jacques, lieut. gén. 1584, la même, mariée à Gilles Guillard, avocat du roi à Montfort. — 1577 et 1586, Catherine de G., femme de n. h. P. Quatrehomme. — 1589. Gilbert de G., lieutenant des Eaux et Forêts de Mft, marié à Léonarde Flutault, dont : 1589, Jacques; 1590, Philippe; 1596, Gilbert; et 1600, Marie, mariée en 1627 à Charles

Digitized by Google

Cheddé, greffier de la prévôté provinciale; 1632, veuve et sœur de Pierre de G., écolier à Paris; se remarie, 20 nov. 1640, à Simon Renoel, officier de la fauconnerie du roi. — 1604. Gilbert de G. est marié à Marie Gorinet, et il se remarie le 2 novembre 1618 à Cécile, fille de Jules de Champigny; il meurt 22 janvier 1638.

19 avril 1618. Marguerite de G., épouse Jean Guignard, contrôleur du domaine de Montfort.

1616. Jacques de G., proc. en la prévôté provinciale, marié à Jaqueline Le Gentilhomme, dont: 1617, Jaqueline; 1620, Jacques; 1624, Charles; 1626, Esmée; 1627, François. Jaqueline Le Gentilhomme est veuve en 1636. — 1623. Philippe de G., cons. du roi, bailli d'Ivry-la-Chaussée.

1623. N. h. Philippe de G., avocat au parl., demeurant à Mft, et Marie Legendre, sa femme, dont : 1630, Catherine; 1632, Jacques; 1633, Marguerite qui était fille en 1664; 1638, Elisabeth; 1641, Anne. — Juin 1652. Marie Legendre, veuve de Phil. de G., lieut. des Eaux et Forêts de Montfort (S. 1153).

1620. Pierre de G., lieut. gén. du baill., marié à Marie Anceaulme, dont : 1625, Pierre; 1628, Marie en 1665 femme de Claude Le Maire, président en l'élection; 1633, Marguerite; 1635, Madeleine. En 1639, Pierre était remarié à Catherine Guignard et en avait : Marie qui fut mariée à Claude Le Maire qui vivait avec elle en 1671; elle mourut à 59 ans en 1697; il eut encore Pierre, né 1640, et Marguerite, née 1641 et morte fille en 1705. Cath. Guignard étant morte le 28 mars 1643, Pierre prit le 5 octobre suivant une troisième alliance avec Marie Bignon, dont Jacques. 16 août 1664. Inhumation à Mft de P. de G., E., S. de Chatelluis, cons. et secrétaire du roi, président au bailliage de Mft, ci-devant lieut. gén. civil et crim., mort la veille à Paris. Sa succession ne fut pas sans difficultés; nous voyons, en effet, Claude Le Maire et Marie de Goussainville, sa femme, obtenir de l'officialité de Chartres un monitoire qui fut proclamé le 20 mars 1665 dans l'église de

Digitized by Google

Mft, pour obliger les fidèles, sous peine de censure, de révéler aux tribunaux ce qu'ils savaient d'une somme de 22,000 livres et autres objets enlevés à la succession d'un officier dudit Mft, mort à Paris, par une quidanne, sa femme (*Greffe de Mft*). Marie Bignon mourut en 1692 à 69 ans.

23 août 1664. Pierre-Auguste de G., E., secrétaire du roi, succéda à son père comme seigneur de Chatelluis, et plus tard dans la charge de président lieut. gén. du bailliage de Mft; 1675, il se dit S. de Boissy. — Vers 1680, il se trouva compromis dans une affaire scandaleuse par un intrigant nommé Haudiquier qui lui extorqua une certaine quantité de titres originaux des anciens comtes de Mft. Haudiquier ayant été mis à la Bastille comme faussaire, les titres furent rendus au duc de Chevreuse qui les communiqua en 1708 à Clérembaut (*Note* sur le t. LXXVIII du *Fonds du St-Esprit* à la Bibl. nat.)

Mathieu de G. fut installé curé de Mft le 14 juin 1663, et mourut le 16 mars 1693. François, son frère, avocat au parl. en 1652, était en 1658 cons. du roi, lieut. des Eaux et Forêts de Mft, et marié à Angélique Mazure. Il en eut en 1662 Angélique-Madeleine, mariée en 1700 à Ant. Lemoul du Clos, qui était remarié en 1709; 1664, Guillaume; 1665, Jacques, mort en 1704 sans alliance; 1667, Elisabeth, mariée en 1705 à Nic. Le Maire, procureur à Houdan; 1668, François; 1670, J.-B.; 1673, Geneviève. En 1665, François fut condamné par M. de Bérillion, réformateur des forêts, pour abus commis dans sa charge, à 200 livres d'amende et six mois de suspension (*Arch.* municipales de Mft). — 1704. Anne de G., femme de Louis-Jacques Blondel, greffier en l'élection; elle meurt à 35 ans, le 13 août 1708.

GRAFFARD (de). — 1608 et 1609. Maximilien, E., S. de Champs et d'Ormoi, est poursuivi en reddition de compte de tutelle par Gaspard de Prés, E., S. de la Queue; il avait succédé dans cette tutelle au sieur de la Chapelle. — 1640. Charles, S. de Vacheresses en la châtellenie de St-Léger, et Jeanne Briçonnet, sa femme (*Greffe du baill. de Mft*).

Digitized by Google

GRAND (Le). — 1556. Jean, E., S. de la Lande et de Neuville en partie en la châtell. de Gambais (*Cout. de M.*)

GRANDCHAMP (L'abbaye de). Argent, à l'arbre de sinople (*Arm. gén.*)

GRANDET. — 17 avril 1637. Maître Emmanuel, cons. du roi, élu à Mft, épouse dame Catherine de la Chastre. — 1643. Anne, femme de Gabriel le Breton, S. de Brichanteau. — 1653. Antoine, E., exempt des gardes du corps. — 1689. Anne, femme de Charles Robinet, lieut. de la maréchaussée de Mft (*Etat civil*).

GRANDJEAN DE FOUCHY. — Catherine-Marie, fille de Jean-Paul, chev., cons. du roi, auditeur des comptes, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, était mariée à Claude-Nic. Petau, S. de la Mormaire. Elle fut enterrée en 1789 dans le cimetière de Mft. L'astronome Jean-Paul G. de F., son père, né 1707, de l'Académie des sciences 1731, en fut secrétaire 1743, et mourut 1788.

GRANDPRÉ (Comtes de). Burelé or et gueules.

1266. Henri de Grandpré, chev., S. de Livry, et Laure de Mft, dame d'Epernon, sa femme (IV, 68).

GRANDRUE. Argent, à la fasce de sable acc. de trois annelets de sable 2 et 1 (Borel d'Hauterive).

1414. Pierre de Granderue, échevin de Paris ; 1418, inh. du même, épicier, valet de chambre du roi et bourgeois de Paris, au cimetière des Innocents (Lebœuf, II, 197).

1452. Jean de Grandrue reçoit par échange le fief de Launay-Roguerin. 1494. Ce fief partagé entre les héritiers de Pierre, fils de Jean, et sa veuve Fleurdelis Auger. — 18 mai 1540, Jeanne de Granderue, veuve de Guill. de Bergerac, fait homm. au roi pour le même fief. — 1544. La même, dem. aux Houveaux. — 1564, Hervé de Grandrue, cons. du roi, fait homm. à Catherine de Médicis pour Neuville au comté de Montfort (P. XVII, 183). — Déc. 1582. Anne de Bray, veuve du sieur de Grandrue achète à Nic. Griffon la châtellenie de Gambais, et meurt en 1620 sans héritiers (*Arch. nat.*, P. 1839).

Digitized by Google

GRANGER. — 1641-1651. Jean, chanoine de N.-D. de Paris, aumônier du roi, prieur de St-Jean de Houdan (*Titres* du Pont à Louveciennes).

GRAS (Le). Azur, à trois étoiles d'or (Borel d'Hauterive).

1631. Philippe Le Gras, E., S. de la Ronce, y demeurant; 1635, est exempt de la contribution de l'arrière-ban comme lieut. de la compagnie du sieur d'Illiers, au régiment du S. de Bourdonné. — 1789. Claude-Jacques, baron Le Gras, tuteur de Claude Le Gras, son fils mineur, S. de la Boissière, et Jean-Joseph Le Gras, chev. de St-Lazare, dit le chevalier Le Gras (*Etats généraux*).

GRAVELLE (de). Azur, au chevron d'or acc. de trois croissants d'argent (d'Hozier), ou écartelé 1, 4 : Azur, à la croix de Jérusalem d'or; au chef cousu de gueules chargé d'un gland tigé et feuillé d'or la tige en haut; 2 et 3, comme ci-devant. Supports : à dextre, une panthère en baroque; à senestre, un aigle au vol abaissé, becqué et membré d'azur.

1230. Guillaume, S. de la Boissière, de Mittainville et du Val-sous-Montfort, du Houx, du Patis et de Bouglainval en la châtellenie d'Epernon (*Script. feod.*)—1600. Pierre de Gravelle, E., S. de la Hauteville et Condé en partie. — 1604 et 1606. Pierre de G., E. S. de Beauterne. — 1695. David, E., S. de Beauterne, et Denise de G., femme de Gédéon de Belin, E., S. du Bas-Breuil, héritent de Cath. de Gravelle, femme de Janus de (Minisset)? (*Greffe du baill.*)

GRENET. Azur, à trois épis d'or (*Rietstap.*)

1556. Claude Grenet, cons. au présidial de Chartres, S. de Gas, possédait dans le comté de Mft les fiefs d'Eglancourt, Hermerai, Houx, Hanches et le Bois-de-Fourches en partie. Jean Barthomier, S. de Nigelles et Ponthéan, proteste contre le titre de S. d'Eglancourt pris par Cl. Grenet. Etienne de Grenet était marié à Madeleine de Guénières, dame d'un fief à Marolles (*Cout. de Mft*).

GRENONVILLIERS. — 1230. Simon et Joscelin, vassaux de Mft (*Script. feod.*)

Digitized by Google

GRESSEY. — 1407. Guillaume de Gressey, bourgeois de Montfort, garde des sceaux aux contrats du comté, scelle d'un sceau à l'écu d'hermines (*Inv.* des sceaux, n° 4573). — 1413. Agnès, veuve de Jean de Gressey, E., dame d'un fief à Plaisir en la châtell. de Neaufle (*Coll.* Filassier).

GRÈVE (de la). — 1635. Philippe, E., dem. à Gressey, sert à l'arrière-ban avec un secours de 300 l. pour s'équiper; est classé parmi les gentilshommes ne possédant aucun fief dans le comté. La Mairie de Berchères appartient à la D^lle^ Marie de Bourges, veuve de Jean de la Grève, et au sieur de St-Germain, son gendre.

GRIFFON. Azur, au griffon d'argent (*Rietstap.*)

1581. Nicolas de Griffon achète au duc d'Anjou, comte de Mft, la châtellenie de Gambais et la revend en déc. 1582, à Anne de Bray, veuve du sieur de Grandrue (*Arch. nat.* T. 1839). — 1600. Bapt. de Marie, fille de Jacques Griffon, contrôleur du domaine de Mft, et de Marie Flutault; 1605, Catherine, fille des mêmes. — 1602. Marie Tallon, veuve de n. h. Martin Griffon, receveur du domaine de Mft. — 1602. Esmée Griffon, femme de n. h. Guill. le Gentilhomme, lieut. en la maréchaussée de Mft, morte 17 mai 1620.

GRIGNON. — 1784. Jacques, receveur du comté de Mft.

GRISOLES et GLISOLES. — 1603. Nic. de Grisoles, E., demeurant aux Prés, paroisse de Boissy. — 1632. Madeleine, femme de n. h. Jacques de Pitres. — 1647. Anne, veuve de Nic. de Gervais, dem. à Mft. — 1676 et 1679. Henri Bertin, S. de Grisolles, dem. à la Haye-Froget, paroisse d'Autouillet (*Tabell.* de Garancières).

Grisolles, en Provence : Gueules, à la tour d'argent; chef argent à trois roses de gueules (*Rietstap.*)

GROIES (des). — 1603 et 1605. Pierre des Groies, E., S. du Plessis et de St-Martin en partie, et Marie de Marle, sa femme. — 1620. Bapt. d'une fille posthume d'Etienne des Grois, proc. au baill. de Mft, et de Jeanne de Pitres (*Etat civil de Mft*).

Digitized by Google

GROSROUVRE. — 1230. Garnier, vassal de Montfort. — 1283. Simon fait homm. à Béatrix, comtesse de Mft.— 1301. Pétronille de Grosrouvre, sœur de Phil. Beccart et veuve de Simon Brisetête (*Titres* de Neaufle).

GROSTÊTE. — 1700. Antoine, proc. au baill. de Mft, fait enregistrer ses armes : Argent, au chevron d'azur acc. en chef d'un croissant accosté de deux étoiles, tout d'azur, et en pointe d'une tête de Maure de sable tortillée d'argent (*Arm. gén.*)

1740. Jean-Antoine, curé de Basoches.

GROUSSAY. — 1230. Simon de Groussay, S. d'Autouillet et de Ronchamp.

GROULT. — M. Groult, C. des Rivières, achète en le château de Morville à la famille de la Rochefoucault. A sa mort, en 1830, il est vendu à la bande noire et démoli.

GRUES. — 1528. Pierre de Grues, licencié en lois, bailli d'Epernon (*Cart.* des Moulineaux, 51).

GRUE (de la). — 1726. François de la Grue, S. de Huideville en la châtell. de Neaufle; Jean de la Grue ou de la Groue, son frère, S. de la Mairie de Berchères, dont une fille mariée à Gédéon de Buc-Richard.

GUÉRARD (de). — 1556. Richard de Guérard, E., S. de Poulampont à Condé, en la châtell. de Gambais. — 27 fév. 1687, abjuration du calvinisme dans la chapelle du couvent N.-D. de Mft, de Madelaine de Guérar (elle signe Gayrar), veuve de Samuel de Vernassac, chev., S. de Mons et Leimarie (*Etat civil*).

GUÉRIN. — 1530. Maître Jean Guérin, licencié en lois, juge et garde de la prévôté de Mft (*Orig.* Vente de la Mandreuse).

GUERRIER. — 1609. Richard Guerrier, proc. fiscal de Thoiry, marié à Adrienne de Clamorgant (*Tabell.* de Thoiry).

GUESDON. Azur, à trois falots d'or allumés de gueules.

1556 et 1582, Simon Guesdon, contrôleur du grenier à sel de Montfort. Sa sœur Madeleine épouse Jacques Garnier, S. d'Au-

Digitized by Google

touillet, mort avant 1576; Raoulant Guesdon, leur frère. — 1620. Marguerite, veuve de P. Brissart, proc. du roi à Meulan. — 1638. Inh. à Mft de Simonne Guesdon, veuve de M. de la Viefville.

GUESLE (de la). Or, au chevron de gueules acc. de trois huchets de sable virolés d'argent et enguichés de gueules.

Jean de la Guesle, président du parlement de Paris en 1583, se retira en 1588 dans sa maison du Loreau, près Epernon, et y mourut vers la fin de la même année. Il avait épousé Marie Poyet, dame du Loreau, fille de Pierre Poyet et de Bonne Turin, sœur de la dame de Maintenon. Il en eut cinq garçons dont l'aîné Jacques, procureur général au parlement de Paris, et Alexandre, son frère, gentilhomme de la chambre, sont en 1598 parrains à Mft d'un fils de Claude Marin. Jacques mourut en 1612, laissant de Marie de Rouville, Marie et Marguerite. Marie épousa Henri de la Châtre, C. de Nancei, qui était en 1635, à cause d'elle, S. de Hanches, des Marais, de Savonières, du Loreau, du Bois-de-Fourches et de Jassis.

GUIBERT. 1576. Suzanne Allego, veuve de Jean Guibert, lieutenant particulier au comté de Mft. — 1635. Le fief qui fut à J. Guibert, à Marcil-le-Guion. — 1635. Le sieur Guibert, S. de Villeneuve, près St-Léger, est exempt de la taxe de l'arrière ban comme conseiller au parlement.

GUIBOURG. — 1700. Azur, à la colombe d'or essorante de la pointe senestre de l'écu vers un soleil d'or en chef à dextre (*Arm. gén.*)

1628. Sentence pour les enfants de Robert Guibourg, à Houdan, contre leur belle-mère Marie Flutault. (*Commentaire de la Coutume de Mft*, 282). — 1699. Inh. à Mft, à 51 ans, de Pierre, avocat au parl. — 1680, Bapt. d'Elisabeth, fille de Robert G., greffier au bailliage, et de Jeanne Mahéas; la marraine Marie Hubert, femme de Robert Guibourg, proc. à Houdan; 1690, le même, cons. du roi, lieut. en l'élection et grenier à sel; 1700, fait enregistrer ses armes; 1721, maire de Saint-

Digitized by Google

Magloire de Méré. — 1696. Nicolas, frère de Robert, greffier du bailliage, marié à Françoise Le Coustour, morte 18 juillet 1696, et lui 27 août 1719. A son inhumation assistent ses frères Robert et Jacques, et son neveu Gilles-Julien. — 14 déc. 1701, Achille-Robert, cons. du roi, fils de Robert et de défunte Jeanne Mahéas, épouse avec dispense de parenté, Claude, fille de Jacques Lebreton, S. de la Queue, et de Jeanne Morineau; 1714, maire perpétuel de Mft; 1718, procureur du roi en l'élection, remarié à Denise Grajon. Entre autres enfants : Robert-Denis, qui suit; Thérèse, née 1734, mariée 1758, à J. Souillard, hautbois de la chambre du roi. Catherine Grajon mourut veuve le 30 juin 1777, à 82 ans.

2 janv. 1751, bapt. de Robert-Ant.-Daniel, fils de Robert-Denis et de Antoinette-Rosalie Gobinard de la Mare; 1753, P.-Augustin, fils des mêmes; 1759, Nic.-Denis, fils des mêmes. 1784, Denis-Robert Guibourg était S. d'Andelu, cons. et proc. du roi en l'élection de Mft. Sa veuve, Rosalie Gobinard, mourut en 1790.

Robert-Ant.-Daniel épousa en 1783 Geneviève, fille de François Larauza, marchand mercier à Paris, et de Jeanne Laurent. Il en eut Ant.-Alexandre, né en 1784, qui s'établit à Senlis, et trois filles. En 1784, son frère P.-Augustin, officier du comte d'Artois, épousa Thérèse Vallon de Villeneuve, fille de Claude-Antoine, directeur des régies, et de Catherine Leroy. Il mourut en 1843. Son fils, Antoine Guibourg, mourut fort âgé en 1863, sans postérité.

GUIGNARD. — 1411. Simon Guignard, prêtre, tient au Tremblay plusieurs fiefs du S. de Maurepas.—André Guignard, S. des Olives, page de la grande écurie du roi, puis l'un de ses gentilsh., lieut. de la vénerie du cerf, enfin maître particulier des Eaux et Forêts de Mft. François Ier lui donna pour armes un massacre de cerf avec son bois enclos dans un chevron brisé et acc. de deux cors de chasse (Lhermitte, *Notice sur Mft*).

1556. Pierre, fils d'André, avocat au parl., proc. du roi au b. de Mft (*Cout. de Mft*). 1576. Jeanne de Philippe, veuve de

Digitized by Google

P. Guignard, proc. au b. — 1584 et 1628. Catherine Lepaige, veuve de P. Guignard, morte 1637. — 1608. Jean G., contrôleur du domaine de Mft, tuteur des enfants de Guill. Amaury et de Jeanne Guignard ; 19 fév. 1618, épouse Marguerite de Goussainville, dont Jean, né 1639. — 1634. J. G., contrôleur du domaine. — 1609. Marie G., femme de Fleury du Mesnil. — 1615. Bapt. de Catherine, fille de maître Jacques Guignard et de Catherine Mahéas ; elle fut mariée en 1630 à Noël Morineau, prévôt de Mft ; Jacques mourut en 1622 et sa veuve en 1627. — 1647. Marguerite G., veuve de Nic. de St-Germain Doutre, fonde une prébende dans l'église de Mft. — 1637. Marguerite G. épouse P. de Goussainville, E., S. de Chatelluis, lieut. gén. du b., et vivait avec lui 1641. — 1675. Louis G., receveur de la terre de Pontchartrain, et sa femme Elisabeth Auvray. — 13 fév. 1741, mariage de Jean G., âgé de 44 ans, fils de feu Louis et de Françoise Jacob, de la paroisse de Jouarre, avec Henriette, fille de P. Gerbé, subdélégué de l'intendant, et de Anne Collet, tous deux décédés, âgée de 36 ans ; 1773, le même, cons. du roi, notaire honoraire, âgé de 75 ans, se remarie avec la fille d'un maréchal ferrant, âgée de 17 ans.

GUILLARD. — 1556. Louis, évêque de Chartres, et en cette qualité S. du Tartre-Gaudran et du Val-Garengis au comté de Mft, portait : Gueules, à deux bourdons d'or posés en chevron et acc. de trois montjoies d'argent (Doyen, *Hist. de Chartres*).

1562. Richard, greffier provisoire du bailliage ; 1576, sergent châtelain hérédital de la prévôté de Méré ; 1585, marié à Anne Grou. — 1577. Robert, fermier de la prévôté de Houdan. — 1584 et 1614. Gilles, cons. du roi, son avocat au b. de Mft, marié à Jeanne de Goussainville, dont Noël, né 1584, et deux filles. Il était remarié en 1612 à Marie Foucaut, morte 20 juillet 1616. Remarié à Jeanne Cheddé, il en eut trois filles, et mourut le 3 août 1639.

1610. Pierre, sergent châtelain de Méré, épouse Isabelle, fille d'Etienne de Pitres ; 1635, il est taxé au rôle de l'arrière-ban pour 20 sous, à cause de son fief de châtelain de Méré, —

Digitized by Google

1616. Anne, fille de feu Charles Guillard, S. de la Noue. — 1616. Noël, fils de Gilles, avocat du roi au baill., marié à Françoise Legrand; il mourut 8 juillet 1625, laissant Gilles, Noël, Charles, Jeanne et Jean, né posthume.

GUILLAUME. — 1449. Regnault Guillaume reçoit du duc de Bretagne 500 écus pour la cession de ses droits sur la seigneurie de Houdan (*Arch.* de Nantes).

GUILLEBAUT. 1667. Baptême de Madeleine, fille de n. h. P. Guillebaut, sieur de Grandcourt, cons. du roi, receveur des tailles en l'élection d'Etampes, et de Madeleine Le Maire; 1671, mort de Mad. Le Maire, veuve de P. Guillebaut. — 1693. Marie Guillebourg ? femme de J. Jourdan, maire perpétuel de Mft.

GUILLOIS. — 1760. Philippe, E., marié à Cath. Foucault. — 1770. Marie-Angélique, femme de J.-B. Constol, E.

GUINCHEUX (de). — 1556. Gilles, S. d'un fief à la Forêt-de-Civry (*Cout. de Mft*). — Charles, E., S. de Souville (comm. d'Arnouville), fils unique de Denis, épouse Hélène de Sans-Avoir qui se remaria à Claude des Landes, dont elle était veuve en 1596. — 1603. Mort de Denis, fils de Charles et d'Hélène. Sa succession est recueillie par sa tante Louise de Guincheux, femme de Jacques de Hermant (*Greffe* du baill.)

GUYARD et GUIART. — 1415. Etienne Guiart, proc. du roi sur le fait des aides et grenier à sel de Mft-l'Am., et tabellion audit lieu (J. 948). — 1635. Jean Guyard, d'Epernon, est taxé au rôle de l'arrière-ban à 25 livres, pour un fief à Emancé. — 25 juin 1704, Michel Guyard, cons. du roi, ingénieur en chef de la généralité d'Orléans, marié à Marie Cabart, achète à J.-B. Fleuriau d'Arménonville, marquis de Rambouillet, la terre de la Bâte, près Epernon, moins la directe féodale; 1731, au partage de sa succession, la Bâte est donnée à sa petite-fille Marie-Thérèse de Brel (*Note* de M. Dubard).

GUYENCOURT. — 1269. Philippe, S. de G. et Agnès de Poissy sa femme confirment un don de terre à Palaiseau fait à l'abbaye de St-Denis. Sur son sceau, un écu accosté de deux étoiles et

Digitized by Google

portant neuf besans 3, 3, 2, 1. Légende : S. PHILIPI · DE . MONTINIACO. (*Inv.* des sceaux, 2341). — Vers 1325, Philippe de G., S. de Gaseran et d'Ouarville les lègue à sa nièce Philippe de Machery, femme de Guill. de Prunelé (Moréri). — 1341. Jean de G., aîné, et Jeanne, sa femme, vendent à Jean Mignon un fief à St-Aubin. — 1394. Denis de G. tient d'Etienne de la Clergerie, et en arrière-fief de Chevreuse, Blequancourt et un fief à Boissy-sans-Avoir. — 1559. Philippe tient un fief à Millemont (*Coll.* Filassier). — 1564. Procès entre Jaqueline de G., mariée à Thomas de Cléry, et Jeanne de Grandrue, tutrice de sa petite-fille mineure, Louise de G., fille du sieur de G. et d'Isabeau de Bergerac, fille de Guillaume de Bergerac et d'elle (*Tabell.* du Tremblay).

HABERT DE MONTMORT. Azur, au chevron d'or acc. de trois anilles d'argent (P. Ans.) Cet écu sur un écartelé 1, 4 : Azur, à quatre fasces d'or; 2, 3 : Gueules. Casque de face couronné; lambrequins aux émaux de l'écu; collier de St-Michel autour de l'écu.

Cette famille est connue dans l'histoire littéraire pour avoir fourni trois des premiers membres de l'Académie française : Germain, abbé de Cérizy et de N.-D. de la Roche, mort 1656; Philippe, son frère, commissaire de l'artillerie, tué à la guerre à 32 ans en 1637; et Henri-Louis, maître des requêtes, mort en 1679. A leur premier fief de Montmort aux Essarts, ils joignirent ceux du Perray, d'Aufargis et de Launay-Roguerin. Cependant, en 1635, le sieur Habert ne figure au rôle de l'arrière-ban que pour Montmort, et est exempt de la taxe comme bourgeois de Paris. Leur terre principale était le Ménil-St-Denis qui fut appelé quelque temps le Ménil-Habert. En 1589, le S. de Chevreuse fit défense au sieur Habert de terminer les fossés qu'il avait commencés autour de sa maison du Ménil; ils existent cependant encore. En 1637, Jean Habert, S. du Ménil et de la Brosse, acheta à Louis Giffard les 4/5 de la terre du Tremblay ; mais le retrait lignager fut opéré de suite par Charles Le Clerc, dont la famille possédait cette seigneurie depuis deux siècles.

Digitized by Google

HADENCOURT. — Eudes de Hadencourt signe une charte de Simon de Mft en 1203, et est bailli du comté de Mft en 1209 (IV, 17 21). — Août 1320, Gui de Herdancourt, chev., est un des témoins du contrat de mariage de Bouchard de Vendôme avec Jeanne de Bretagne, fait à Ronchamp-sous-Montfort (Duchesne, *Hist. de Dreux*).

HALGOET (de). Azur, au lion morné d'or.

1582. Olivier de Halgoet, S. de Septeuil. — 1609. N. h. Olivier, S. de Bérangeville, est parrain à Mft.

HALLÉ. — 1530. Louis Hallé, E., S. de Gressey et de Hauterive à Grosrouvre (*Titre* de prop.) Hallé en Normandie. Or au chevron de gueules chargé d'une fleur de lis d'or et acc. de 2 molettes de sable (de Magny.)

HALOT, HALLOT. Famille importante dans la châtellenie de Bréval : Argent, à deux fasces de sable surmontées de trois annelets de sable rangés en chef (Grandmaison). Duchesne, t. LV, dit des besans au lieu des annelets. Les marquis de Hallot remplaçaient les annelets par des coquilles également de sable.

1528. Denis, nommé curé de Boissy-sans-Avoir (*Arch. nat.*, L, 602). — 1572. Philippe, E., S. d'Adainville, et Isabelle Morant, sa femme, veuve d'Ant. Rigault; 1er sept. 1576, la même, veuve. — 1576 et 1579. Michel, E., S. de Guéperreux, gentilh. ordinaire de Mgr fils de France. — 1700. J.-B. de Hallot, chev., S. de Féranville, et fils du S. de Goussonville. — 1740. Mme de Coupy, veuve de J.-B. Hallot de Féranville. — 1732. La veuve de Melchior de H., dame de Mezelan. — 1837. Inhum. à Mft de Françoise de Hallot, veuve de Louis Liénard de la Roche.

HAMEL (du). — Au quinzième siècle, Havard du Hamel, S. de Basoches et vassal de Chevreuse. — 22 juillet 1500, Nicolas, fait homm. de Basoches à Ant. de Canteleu, S. de Chevreuse. — 1507. Partage de Basoches entre Gabriel et Liénard du Hamel : Gabriel fait homm. pour Saugis à St-Rémy, et Liénard pour le fief Paumier dans la même paroisse. 1530. Liénard;

Digitized by Google

1530. Gabriel, S. de Basoches et du Tronchet, et Etiennette de Chardonnay, sa femme. — 12 janv. 1540, Barbe de Lienné, veuve d'Etienne du Hamel, donne le quart de Basoches à son cousin Anne de Terrières. — 11 sept. 1540, Michel Le Roy et Arture du Hamel, sa femme, seigneurs de Basoches. — 15 avril 1540-1541, Jean du Hamel, E., fait homm. pour Basoches au S. de Maurepas; 25 sept. 1543, fait homm. au roi pour un tiers du fief Paumier, mouvant de Neaufle (P. XV, 277). — 1544 et 1554, Jean et Gui du Hamel, seigneurs de Basoches. — 1569. Gui du Hamel, S. du Tronchet à Basoches, et de Montphelippe. — 1573. Andrée de la Motte, sa veuve. — 1577. Marie de Moustier, veuve de Jean du Hamel, S. de Basoches en partie (*Livre velu* de Chevreuse, *Cart.* de R. Mignon, *Tabell.* du Tremblay).

HANCHES. — 1108. Payen, fils d'Amaury, chanoine de Chartres, du consentement de ses frères Rahier, Joscelin, Garin et Amaury, donne à l'abbaye de St-Père la nue propriété de l'église de Hanches. 1114. Le même, du consentement des mêmes, fait le même don au prieuré St-Thomas d'Epernon (IV, 7, 10). A la même époque, Rahier de Hanches est témoin de la fondation du prieuré de Maintenon (IV, 138); et Payen d'Epernon, Joscelin de Hanches et Amaury le Pauvre consentent à la donation de l'église de Néron, faite à l'abbaye de Tiron par Morhier de Nogent (Bibl. nat. *Mss. lat.* 10, 117). — Vers 1159, Amaury de Hanches, fils de Rahier, donne à l'abbaye de St-Magloire le quart de la dîme de Basoches (*Cart. de St-Magl.*, 326). — 1203. Simon de Hanches et Haimeri, son fils (IV, 15). — 1203 et 1209. Dreux de Hanches, chev. (IV, 15, 22). — 1230. Simon de H., S. de Raiseux, et Dreux de H., chevaliers, vassaux d'Epernon. — 1247 et 1250. Jean de Hanches, chevalier, marié à Sédile de Voisins, veuve de Hugues de Noisy (*Arch.* de S.-et-O. *Fonds* d'Abbecourt).

HANGEST. — 1329. Jean de Hanget ou Hangest, bourgeois de Paris, est seigneur de bois à St-Rémy-l'Honoré, dans le fief du S. du Tremblay; 1365. Le même, cons. du roi. — 1411. Pierre

Digitized by Google

de Hangest tient les mêmes bois qui conservèrent le nom de Bois-d'Hangest (*Cart.* de R. Mignon). Cette famille ne peut se relier aux Hangest de Genlis, mais peut-être aux Hangest d'Argenlieu en Beauvaisis qui portaient : Echiqueté argent et azur à la croix de gueules brochant (Lainé).

HARGEVILLE. Azur, à trois annelets d'or (Duchesne, t. LV). Or, à trois annelets d'azur (*Arm.* du quatorzième siècle).

Duchesne, t. LV, donne une généalogie sommaire et sans dates de cette famille que nous allons augmenter de quelques faits précis. Vers 1096, Ordéric Vital nomme Nivard de Hargeville, S. de *Punctelvilla*, père de Pierre et de Garimbold. — 1230. Le S. de H. et Ambroise de H., vassaux de Mft. — 1283. Guillaume de H. fait homm. à la comtesse de Montfort. Duchesne commence la généalogie par Philbert, chev., marié à la fille de Gui de Félins, dont Jean, chev., et Gallais; de Jean un autre Jean, père de Pierre, bailli d'Evreux (en 1404). — Lainé, prieur de Mondonville, dit d'après un Armorial du quatorzième siècle que Bernard de H., S. de Behout au comté de Mft, portait : Or, à trois annelets d'azur. Il dit aussi que Jean de H., S. des Prés au C. de Mft, épousa Guillemette, fille de Robert l'Etendart et de la fille du S. de Marolles, dont il eut Guillaume de H., S. de Behout et bailli d'Evreux. — 1404 et 1410, Pierre de H., bailli d'Evreux (*Bulletin monumental*, 1854, p. 431). — 1415. Jean et Pierre de H., écuyers, frères, dem. en la comté de Mft (*Paix d'Arras*). — Pierre épousa Perette de St-Simon, veuve du S. de Boisguillaume, dont Jean qui épousa Isabeau d'Armagnac, fille du comte de Dreux, dont Bernard, S. d'Hargeville et de Behout, épouse Isabelle de Hallot, fille du S. de Goussonville (Duchesne). — 9 déc. 1502, Antoine de H. fait homm. au roi pour fiefs à Béhout et Garancières mouvant du château de Mft (P. VII, 240); 27 août 1507, le même, vassal de Chevreuse pour le fief Torel à Orgerus, que son grand-père Pierre avait acquis de Simon Toreau. — 1503-1518. Guillaume de Hargeville, abbé de Coulomb. — 1505. Bernard de H., S. du fief de Behout au Tremblay. — 13 janv. 1529,

Digitized by Google

Richard de H., héritier de Bernard, son père, fait homm. au roi pour Hargeville, le Breuil à Garancières et le fief Baynel à Béhout (P. VII, 253); 13 juin 1530, le même fait hommage au S. de Chevreuse pour le fief Béhout au Tremblay (*Livre velu* de Chevreuse); il avait épousé Marie de Tilly, fille du S. de Blaru, qui en oct. 1556 est veuve et comparaît à la rédaction de la *Coutume* de Mft, comme dame de Behout et d'Hargeville. Elle eut pour enfants : Philippe, qui suit; Claude, dame de Crespières et de la Vauguion, veuve en 1595 et 1603 d'Horace Dues, E.; et Elisabeth, mariée à Inglebert de Cerf, S. de Belleville, dont Julie de Cerf, héritière pour un tiers de Marie de Tilly (*Arch.* de S.-et-O. E, 3402). — Isabeau de H. était en 1576 dépositaire au couvent de Hautebruyère et prieure en 1586 (*Tabell. de Mft*). — 22 juin 1591, Jean de Longueil fait homm. au roi pour le vicomté d'Argeville mouvant de Meulan, comme héritier d'Etienne d'Argeville, son oncle. (P. XVII, 346).

Philippe de H. épousa en 1600 Louise, fille de Louis de Mornay, S. de Villarceaux, qui mourut sans enfants. Il se remaria à Anne Tambonneau dont il eut Philippe et Françoise.— 1601. Philippe de H., E., S. de Hargeville, Béhout et de Garancières en partie, de la Villeneuve-sur-Mézières, près Epone, et de Villiers-sur-Orge au baill. de Montlhéry (Note de M. Brochet). — 1635. Le même est exempt de la taxe de l'arrière-ban, son fils Philippe servant comme enseigne de la compagnie du sieur de Fenqueroles, en la garnison de Verdun. — 16 août 1681, Christophe de Bragelogne achète pour sa fille Marie-Michelle, Béhout, le Breuil et Garancières en partie, saisis sur Françoise de H., veuve de Roger de Rotzy? Maroni? (*Tabell.* de Garancières).

HARIAGE (d'). Ecartelé 1, 4. Azur, à l'ancre d'argent; au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or; 2, 3. Azur, à trois gibecières d'or (*Rietstap.*)

1789. Dominique d'Hariage, chev., baron d'Auneau, S. d'Aunay-sous-Auneau (*Etats gén.*)

Digitized by Google

HARLAY (de). Argent, à deux pals de sable.

1556. Robert de Harlay, S. de Boinville-le-Gaillard et de Dancourt à Septeuil (*Cout.* de Mft).

HARPE. — 1691. Le sieur de Harpe, mari séparé de biens de Marguerite d'Hemery, dame d'Epainville à Sonchamp. — 1693. Le fief d'Epainville taxé à 50 l. pour l'arrière-ban appartient à la Dlle Harpe, bourgeoise de Paris.

HARVILLE. Gueules, à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de sable (Saudet, *Revue nobiliaire*).

1168. Pierre de H., chevalier (Bibl. nat. *Coll. de Camps*, t. V). — 1297. Jean de H., E., et Jeanne, sa femme. — Pierre, S. de Harville-en-Beauce, frère de Philippe et père de Guillaume, S. de Lérable, les Bordes et Champoudry, marié à Jeanne, dame de Voise, dont : Guillaume, qui suit; Jeanne, femme du S. de Moussiaux; et Agnès, mariée à Roger, S. de Voisins, près Châteaufort. — Guill. le Jeune, S. de Voise, échanson du roi en 1397, épousa Jeanne, fille d'Adam Le Brun, S. de Palaiseau et la Grange-du-Bois en 1366, tué à Azincourt 1415 (Lainé de Mond.) — 1394. Oudin de H., E., et Agnès de la Curée, sa femme. — 1412. Guillaume, S. de Champoudry, neveu dudit Oudin (Duchesne, t. LIV, 658). — 1462. Jaquette, fille de Guillaume de H., S. de Létourville, épouse sous le scel du Puiset Philippe Le Maréchal (*Arch.* de S.-et-O. E, 1104). — 1436. Mariage de Guillaume de H., fils de Guillaume, S. de Harville, Palaiseau, les Bordes, Voise, Lérable et Champoudry, baron de Nainville, avec Anne de Contez, dont : 1° François ou Fiacre, qui suit; 2° Esprit, en 1491 chanoine de Chartres, curé de Tiverval, en 1507 sous-doyen du chapitre de Chartres et S. de Millemont. Il laissa cette terre à son neveu Christophe, fils de Fiacre; 3° Mathurin, S. de la Grange-du-Bois, dont la postérité viendra plus loin; 4° Renaude, mariée à Robert de Gaillon; 5° Jeanne, mariée au S. du Puiset; 6° Nicole, dame des Bordes, qui épousa Gilles de Mauterne, E., S. de Rufin, dont Jeanne, dame des Bordes, mariée vers 1520 à Jean de Pontbriant. — Avant 1470, Anne de Contez, veuve de Guill.

Digitized by Google

de H. et dame de Palaiseau, reçoit l'homm. de J. Morhier pour le fief de la Plesse (*Arch.* de S.-et-O. E, 1104).

6 août 1470, Fiacre de H., S. de Palaiseau et de la Grange-du-Bois en la châtell. de Neaufle, accorde un usage de Pâture aux habitants de Chennevières (*Coll.* Filassier). — 1485. Jeanne de Morvilliers, veuve de J. Lérable, S. de Harville, mère et tutrice de Mathurin Lérable (Duchesne, t. LIV). — François ou Fiacre fut marié à Renée, fille de Guill. de Rouville, S. de Villiers-Cul-de-Sac, grand-veneur de France, + 1492, et de Louise de Graville, + 1499. Il en eut : Esprit, qui suit ; Christophe, abbé de Grandchamp en 1556 ; Louise, mariée à Barthélemi de l'Isle, S. d'Andrezy ; et Nicole, femme du S. de Limay-en-Brie.

1530. Esprit de H., chev., fils aîné de François, S. de Palaiseau, fait homm. au roi pour Palaiseau, relevant du Châtelet de Paris, et un cinquième de la Bretèche en la châtellenie de Neaufle (P. XVI, 299) ; 1556, comparaît à la *Coutume* de Montfort comme S. de la Celle, Champoudry, Voise, Lérable, le Plessis et Moustiers en partie, la Grande-Maison de Ronqueux et Breteschelle en partie. Il mourut en 1569, laissant veuve Catherine de Lévis, fille de Jean de Lévis, C. de Charlus, et de Françoise de Poitiers, qu'il avait épousée le 25 février 1553. Il laissait trois enfants mineurs : Henri, + avant 1577 ; Claude, qui suit ; et Louise, mariée à Anne Hurault, chev., baron d'Huriel, avec lequel, le 31 mars 1582, elle rend hommage au duc d'Anjou, C. de Montfort, pour 1/5e de la Breteschelle.

3 août 1577. Claude et Louise, sa sœur, héritiers de Esprit de H., leur père, et de Henri, leur frère, font homm. au roi pour Palaiseau ; 1597, est reçu chevalier du St-Esprit ; marié à Catherine, fille de Christophe des Ursins, S. de la Chapelle, marquis de Renoel, dont Christophe, Louis et Claude. — 1635. Le sieur de Palaiseau est exempt de la contribution de l'arrière-ban pour ses fiefs de la Celle, Beaumors et Poix, tant comme conseiller d'Etat que parce que son fils, le marquis de Palaiseau est au service capitaine d'une comp. de chevau-légers.

Digitized by Google

Antoine de H., marquis de Palaiseau, épousa Isabelle Favier du Boulay (Gueules, à trois concombres d'argent la queue en haut, ou mieux trois cosses de fèves). Sa seconde fille, Anne, fut avant 1656 la seconde femme de François de Béthune, duc d'Orval, fils du grand Sully, + 1678 à 80 ans, et elle + 1716 (Moréri).

26 juin 1479. Mathurin de Harville, troisième fils de Guillaume, S. de Palaiseau, et de Anne de Contez, parvenu à sa majorité fit homm. au duc de Bretagne, S. de Neaufle, pour la Grange-du-Bois et vingt fiefs qui en dépendaient (*C.* Filassier). Il renouvelle cet hommage au roi les 20 juillet 1494 et 25 janvier 1500 (P. VII, 174 et 175). De Claude de Rouville (Lainé), il eut Philippe, qui suit, et probablement Mathurin de H., abbé de Clairefontaine en 1556; et Jean, vivant 1529.

24 janv. 1529. Philippe de H. fait homm. au roi pour la Grange-du-Bois, St-Germain de Morainville, Tiverval, Plaisir, la Chenaie et Millemont. Il était en 1556 gouverneur du comté de Mft et marié à Claude de Rouville, dame de Garancières en partie, de l'Orme et de Launay à Cressey (*Cout. de Mft*). — 1556. Mathurin de H. (sans doute fils de Jean), sous la tutelle de Philippe de Ruellan, était S. de Millemont et la Perruche comme héritier de Christophe de H., abbé de Grandchamp. Philippe de H., S. de la Grange-du-Bois, lui contestait le titre de S. de Millemont. Philippe eut pour fils : Pierre, qui suit, et Jean, S. de Millemont.

16 juill. 1563. Pierre de H. fait homm. au roi pour la Grange-du-Bois, St-Germain de Morainville, Tiverval, Plaisir en partie, la Chaine, Millemont et les quatre cinquièmes de Breteschelle, l'autre cinquième appartenant à Esprit de H., S. de Palaiseau (*Coll.* Filassier); 1569, gouverneur de Mft et bailli pour le roi et la reine-mère; 1573, épouse Louise de la Salle, dame de Pisieux, dont : Mathurin; Gui; Louis, qui suit; Henri, capucin, sur lequel Tallemant des Réaux raconte une histoire toute à son honneur; et Simon qui vivait 1603. Pierre se remaria à Marie de Briqueville (Palé or et gueules).

Digitized by Google

Louis, procureur de son père en 1603, était mort en 1635, que la Grange-du-Bois appartenant à ses héritiers fut taxée pour l'arrière-ban à 800 livres, somme modérée ensuite à 400 livres. Le 3 juin 1638, cette terre fut mise en vente et adjugée à M. de Bullion qui la laissa en partage à sa fille, M^me^ de Bellièvre.

Jean de H., E., S. de Millemont, frère de Pierre, épousa Claude Gayaut, dont Jean, Philippe et Louis (Lainé de Mond.) 1628. Jean de H., chevalier, S. de Millemont, vend 2,200 fagots pour 80 livres (*Tabell.* de Garancières); 1635. Il sert à l'arrière-ban en qualité de trésorier.

HAUBERGEON. Or, à la bande d'azur acc. de trois cottes de mailles d'argent. Devise : ***Maille à maille se fait l'aubergeon*** (*Rietstap.*)

1452. Pierre Haubergeon, E. S. de Cernay. — 1566. César de Haubergeon, capitaine des gardes du roi, fait homm. à Jacques d'Angennes, S. des Essarts, pour le fief de l'Artoire et l'arrière-fief de Malassis, le tout loué 500 l. que le fermier n'a jamais pu payer (*Arch.* du domaine de Rambouillet).

HAUTE-BRUYÈRE. Le couvent de N.-D. de Haute-Bruyère, de l'ordre de Fontevrault, au comté de Montfort. Azur, à la fasce d'argent acc. de trois croisettes d'or. 2 et 1 (*Arm. gén.*)

HAUTEMPS. — 1618. Jérôme H. de Chevreuse, marié à Jeanne Esparron ; Jeanne H., femme de J. Le Peletier. — 1646. Gui H., S. de la Maunerie, paroisse de Dampierre, gentilh. ord. servant de la reine-mère, épouse Jeanne, fille de Pierre Le Maire et de Catherine Bignon; 1668. Le même, E., S. de la Maunerie, gentilh. de la fauconnerie du roi. — 1690 et 1697. Gui H., bailli de Rambouillet, marié à Madel. de Baran (*Etat civil de Mft*).

HAUTETERRE. — 1544. Catherine de H., veuve de n. h. J. Brosset, bailli de Mft, possède la moitié de la Vignette, près Mft (S. 1153). — 1537. Pierre de H., procureur pour rendre un hommage; 1558. P. et Claude de H. font homm. pour terres à Flouville au comté de Dreux. — 1567. Robert de H. bour-

Digitized by Google

geois de Dreux, vend la maison d'Antioche à Epernon (IV, 97). Nous trouvons dans les œuvres de Claude Rabet un sonnet sur la mort de Estienne de Haulteterre, grénetier de Montfort en 1572 :

Ainsi mourir à force en ma fleur de jeunesse ;
Estre mon corps ainsi par le fer détaillé
Sans avoir menacé, sans avoir querellé
Le Scythe qui tranché de ma vie a la tresse.

Voir mes plus chers amis en extrême détresse,
L'escuyer, le bourgeois dolent et estonné,
Un peuple de ce meurtre inhumain, forcené
Importuner de Dieu la dextre vengeresse ;

Voir ma femme en pleurs veufve de son mary
Et mes petits enfans orbes de leur appuy,
O lamentable sort digne de vengeance !

Juges que direz-vous de cil qui m'a déffait
Et commis contre moi et les miens tel méfait ?
Une grâce peut-elle abolir tel forfait ?

Un reçu du 21 déc. 1577 donné par J. Lhéritier, greffier du bailli de Mft, nous apprend que Jean Fleury avait été obligé de consigner 600 livres pour les dépens de l'information faite contre lui à raison de la mort advenue à maître Estienne de Haulteterre, et pour laquelle il avait obtenu des lettres de rémission.

HAVART et HAVARD. Il faut distinguer deux familles, ou au moins deux branches portant le nom de Havart. La première est celle des vicomtes de Dreux, à qui Blanchard donne pour armes : Azur, à la fasce d'or.

Les premiers sont Havard en 1052, et Gouault, son frère, desquels je ne trouve la suite; Jolduin H. qui vivait 1177, et Nicolas, son neveu, dont : Eudes en 1205, Guillaume, 1206, Pierre, en 1212, Thierry et Aubry, prêtre, en 1206. Desquels pourraient être issus Dreux de H. qui vivait 1340, et Nicolas qui demeurait à Mantes en 1367 (Lainé de Mond.) Vers 1205, Eudes Havart de Méré est un des chevaliers de l'Evrecin qui constatent les *Coutumes* du comté d'Evreux (*Arch. nat.* J, 610).

Digitized by Google

— 1222. Philippe-Auguste donne à Gauthier H. des biens en Longueville (*Bibl.* de l'Ecole de ch., XVI, 522). — 9 mars 1283. Geofroy H., sergent fieffé, fait homm. à la comtesse de Mft.

Jean de Havart, bailli de Caux, épouse Marg. de Prulay, dame de Gemages, dont la grand'mère était Alix de Dreux; il en eut Georges, S. de la Rosière au Perche, sénéchal héréditaire du Perche, vicomte de Dreux, maître des requêtes en 1484, auquel Blanchard donne pour armes : Azur, à la fasce d'or. Il épousa Antoinette d'Estouteville, dame d'Aussebosc. Leur fille Antoinette, dame de Ver, épousa le 11 février 1494, René de Laval, S. de Loué, qui mourut avant 1498 (Moréri).

Les Havard de Senantes portent selon Lainé : Azur, à la fasce d'or. Mais Vulson de la Colombière leur donne : Gueules, à la bande d'or, acc. de six coquilles d'argent. Nous avons vu (t. IV, p. 151) un sceau portant une bande et six coquilles appartenir à Amaury de Prémont en 1224. Or, Guillaume Havart, S. de Rouillé, tige des seigneurs de Senantes, épousa à la fin du quatorzième siècle Colette, fille d'Amaury de Prémont et d'Allemande de Torcy. Peut-être en prit-il les armes. Leurs enfants furent : Arnaud, Geofroy et Dreux. De Dreux vinrent : 1° Jean, qui suit; 2° Pierre, qui épousa Marg. d'Escrones, fille de Jean, S. de Boigneville, et de Marg. de Verdun, dont : Jacques, E., S. de St-Martin et Nigelles; Jean; Jeanne, femme d'Antoine de Boulehart; et Laure, femme d'Amaury de Gallot. — 1515. Procès entre Antoine d'Escrones, S. de Boigneville, petit-fils de Jean, contre n. h. Jacques de Havart, E., S. de Senantes; Jean, son frère; Jeanne, sa sœur, mariée à Ant. de Boulehart; et autre Jeanne, veuve d'Amaury de Gallot, S. de Bouglainval (Duchesne, t. LIV, p. 718); 3° Françoise, femme en 1416 de Guillaume le Baveux, S. de Garancières en Drouais; 4° Allemand, avocat; 5° Catherine, femme de J. de Morvilliers.

Jean, fils aîné de Guillaume, épousa en 1453 Isabelle de la Coque, dont Michelet. Michelet épouse Gillette, fille de Pierre d'Arquenay, S. de Berneuil, dont : 1° Gilles-Bertrand, E., S.

Digitized by Google

de Vrainville et de Grandbois ; 2° Catherine, femme de Robert Avant ?; 3° François, dont Madeleine vivant 1487, et Amicie, femme d'Amaury de Sabrevois, S. du Ménil-Obton; 4° Pierre, qui suit; 5° Florentine, femme de Nicolas de Prés. 27 juin 1530, P. Bureau fait homm. au roi pour partie du fief de la Queue, achetée à Perette de Prés, à François Le Conte et à Florentine de Havart, sa femme (P. VII, 258); 6° Marthe, femme de P. de Brayer ?, dit Carbonnier ?, S. de Saugy et de Sénicourt; 7° Louis, chevalier, S. de Senantes et de St-Martin-de-Nigelles, marié : 1° à Jeanne de Châtillon; 2° à Catherine Veillard, fille du seigneur de Morville.

Pierre, quatrième enfant de Michelet, fut S. de Rouillé, E. Il épousa 1° Jaqueline, fille de Nicolas de Vicardet, E., S. de Granville, et d'Adrienne de Conches. Il se remaria à Marie de Boutervilliers, fille de Nicolas, S. des Essartons. Ses enfants furent : 1° Adrien, qui suit; 2° Michel, E., S. de Sailly; 3° Claude, qui viendra après son frère; 4° Jacques, E., père de Charles; 5° Jaqueline, femme de Michel de Crawfort, S. de Néron, bailli d'Epernon en 1537 (IV, 115, 116, 117); 6° Anne, mariée à Robert de Sailly. Une Anne Havart fut mariée à Jacques Jaupitre, dont la petite-fille Marg. était en 1617 mère de Charles de Sabrevois, reçu chevalier de St-Jean (*Tabell. de M.*)

Adrien, E., S. de St-Martin et du Bois, eut pour enfants : Nicolas; Jacques, sous-chantre du chapitre de Chartres; Louis, chev., cons. du roi, père de Louis, Jean, Catherine, François et Louis-Charles de Havart.

Claude, frère d'Adrien, fut père de Louis, dont vinrent Claude, S. de Morainville, père de Louis, dit le Prieur, S. du Coudray, et Louis, E., qui épousa Catherine de St-Roch (Lainé de Mond.)

HAVELU (de). — 1345. Robert de H., propriétaire à Septeuil. — 1394. Guillaume de H., témoin de la reddition du château de Houdan (*Arch.* de la Loire-Inf.) — 1415. Jean de H., E. du comté de Mft (Paix d'Arras).

Digitized by Google

HAYE (de la). — 1411. Catherine, femme de Louis des Mousseaux. — 1780 et 1784. Nic.-Louis, E., cons. du roi, maison et couronne de France et de ses finances, S. de Maizelan, Féranville, Launay, Villiers-le-Mahieu et fiefs de Picardie et Boulaincourt, réunis audit Villiers (Titres de l'église).

HÉBERGERIE (de la). — 1206 et 1256. Simon de la H., à Villepreux, porte sur son sceau deux fasces, surmontées de deux annelets, avec la légende : S. SIMON DARSIS. — 1299 et 1306. Jehannot de la H. est seigneur avec Adenet de Gas et Simon des Menuls, de cens à la Millière. — 1324. Amaury de la H., prieur claustral du prieuré d'Epernon (IV, 130).

HÉBERT DE BUC. Or, au lion de sable lampassé de gueules (*Rietstap*).

1411. Pierre Hébert possède un fief à Coignières (*Cart.* de R. Mignon). — 1479. Le fief de Quiquengrogne à Plaisir, qui fut à feu J. Hébert, est à Louis de Vernon. — 1490. Antoinette de Hébert, sœur de François, S. du Bréau, baron de la Hogue, épouse Claude Sanguin, S. de Bertaucourt. — 24 juin 1534, Jeanne de Hébert, dame du Bréau-sans-Nappes, fille de François et petite-fille d'Isabeau d'Hervey, épouse Claude Sanguin, S. de Bertaucourt (*Note* du marquis d'Hervey-Saint-Denys). — 1543. Antoine de Hébert, S. de Ponceaux, bailli d'Epernon (IV, 117); 1550, fait homm. pour le fief de l'Etourdi (*Arch.* d'E.-et-L. B, 105); 1556, paraît à la Coutume de Mft comme S. de Ponceaux, Raizeux, Cadil, Boulehard et les Etourdis en la châtell. d'Epernon.—1573. Le même (*Arch.* d'E.-et-L. B, 110). — 1580. Jacques de H., bailli d'Epernon (IV, 122).—1630. Vincent Hébert S. de Buc près Grignon et de l'Ile-Robert, marié à Geneviève Héron. — 1635. Le moulin du Muid à Jean Hébert, cons. du roi en la cour des aides. — 1645. Catherine Pasquier, veuve de Jean Hébert, tutrice de son fils unique Jacques-François Hébert, partage avec les sœurs de son mari : Marguerite, mariée à François Pasquier, S. de Bussy et des Etangs, qui reçut pour sa part les fiefs du moulin Robert, de l'Ile, du Breul

Digitized by Google

et du moulin du Muid; et Geneviève Hébert, femme de Gabriel de Tardieu, S. de Melleville. — 19 oct. 1706, bapt. à Mft de Jacques, fils de Jacques Hébert, cons. du roi, son proc. en l'élection, et de Luce Duval. — 18 janv. 1719, mariage de Jacques Hébert, ancien proc. du roi en l'élection, avec Marie Le Peletier, veuve d'Henri Gervaise. Il devint veuf en 1726 (*Etat civil de Mft*).

HÉLIN (de). — 1546. J.-Robert Hélin, cons. au parl., marié à Anne Le Clerc du Tremblay, veuve d'Eustache Lhuillier. — 1637. Jean de Hélin, E., S. de Villeneuve-sous-Dourdan, épouse Gabrielle, fille de Josias de Prunelay (Moréri). — 1698. Gédéon de Hélin, E., S. du Bas-Breuil en la châtell. de Gambais, fait enregistrer ses armes comme étant de la noblesse du comté de Mft : Azur, au chevron et trois étoiles d'or (*Arm. gén.*)

HÉMARD (de). Argent, à six burelles de sable (de Magny).

1421. Jean de Hémard, marié à la fille unique de Robinet de Dénonville et de Marg. de Beaussay, devient S. de Dénonville. — 1461. Jean de Hémard, fils de Jean et de ladite de Dénonville, épouse Jeanne de St-Marry, fille d'Artus et de Denise de la Barre. — 1492. Pierre de H., S. de Dénonville, transige pour la succession de son père Jean et de sa mère Jeanne de St-Marry avec sa sœur Furcie, mariée à Gatien de la Rivière, S. de Marle-en-Brie; 1509, le même. Il laissa deux fils et deux filles de Jeanne Fremières, épousée le 24 juin 1492. 1° Charles, né 1493, eut fort jeune un petit bénéfice, N.-D. de St-Omer, au diocèse de Cahors, dont il se démit en 1515 en gardant une pension de 60 l.; s'attacha à Adrien de Gouffier de Boissy évêque de Coutances, cardinal de Ste-Sabine, qui, en 1516, lui donna la cure de St-Georges de Vignoux, dioc. de Bourges, dépendant de son abbaye du Bourg-Dieu; 1517, curé de St-Pierre de Dangeau au dioc. de Chartres; 1518, chanoine de Coutances; 1527, aumônier du roi; 1529, cons. au grand conseil, charge dont il se démit en 1536; 1531, évêque de

Digitized by Google

Mâcon; 1535, abbé de St-Aubin d'Angers, Blanche-Couronne et St-Pierre-sur-Dives; 1533 à 1538, ambassadeur à Rome; 22 décembre 1536, nommé cardinal; 1538, évêque d'Amiens en même temps que de Mâcon; 1540, abbé de St-Père de Chartres; mort 23 août 1540 (Fisquet, *France pontificale*).

2° Jacques, S. de Dénonville, chev., frère de Charles, se maria en sa présence le 7 juin 1540, avec Claude de Maulny, dame de St-Aignan, veuve de François de Silly, S. de Dampierre. Il fut de 1541 à 1547 possesseur de la terre de Maintenay-en-Ponthieu; 1551, capitaine de Châteaudun; 1556, écuyer d'écurie du roi, comparaît à la Coutume de Mft comme S. de Chennevelles.

3° Marie se maria en 1521 à François de Brisay, + 1556.

4° Anne, veuve de Nicolas de Laillier, comparaît à la Coutume de Mft comme dame de Noirépinay.

HEMERY. Gueules, à trois coquilles d'or et une devise d'or en chef (P. Ans.)

Jeanne de H., fille de P., S. de Sergines, et de Jeanne de Monceaux, épousa Charles de Brichanteau qui vivait 1483 (P. Ans. IV, 806). — Gilles de l'Hemery épousa Catherine d'Escrones, fille de Pierre, mort vers 1496. — 1635. Le fief de Villeré, près Hattonville-en-Beauce, appartenant à D^lle^ Elisabeth de Hemeri, veuve de François de Chartres, E., et tutrice de ses enfants, est taxé à l'arrière-ban à 100 livres pour un revenu de 4 à 500 l. — 1674. Pierre de Hémery, E., S. de la Borde, taxé à 40 l. pour l'arrière-ban. — 1691. Marguerite d'Hemery, dame d'Epainville, comme femme séparée de biens du sieur de Harpe, ne doit aucun droit de relief pour ce fief à son seigneur M. Basin, S. de la Bate (*Commentaire sur la Coutume de Mft*); 1695. La même.

HENNEQUIN. Vairé or et azur, au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent (*Rietstap.*)

1556. Oudart, cons. à la cour des comptes, S. de la Castaigne à Ablis; Pierre, S. de Boinville-le-Gaillard (*Cout. de Mft*). —

Digitized by Google

Jeanne, fille de Nicolas H., président au grand conseil, S. du Perray en la châtell. de St-Léger, épouse Georges Babou de la Bourdaisière, tué en duel 1615. — 1606. Dlle Claude de Paluau, veuve de Jean de Hennequin, E., S. de Soindres. — 1635. Pierre H., S. de la Castaigne, exempt de l'arrière-ban. — 1695. Claude H. d'Herbouville, S. de Saint-Aubin, marié à Madeleine de Haseville, dame pour un quart des Mousseaux, terre vendue en 1695 à Louis Phelippeaux de Pontchartrain.

HERMENT (de). — 1491. Jean de H., E., tient du prieur de Maule l'hôtel de Dourrain à Maule. — 1576 et 1578. Jacques de H., lieut. de la maîtrise et gruerie de Mft. — 1602. Denis de H., E., gentilh. du duc de Montpensier, S. de Marc, fils de Jacques de H., E., S. de Corbeville, et de Louise de Guincheux. — 1607. Dlle Jeanne de H., femme de Guillaume Guyon, plaide contre Denis de H., E., S. de Souville, Robert de H., E., et Gilbert Baume, curateur d'Antoine de Herment (*Greffe du bailliage*).

HÉRON. — Vers 1630, Geneviève Héron, dame du moulin du Muid, du moulin Robert, de l'Ile à Vic et du Breuil à Garancières, femme de Vincent Hébert, S. de Buc près Grignon (*Papiers* Le Boistel). Une famille de ce nom portait : Azur, au chevron d'or acc. de trois grenades feuillées d'or, ouvertes de gueules (*Rietstap.*)

HESSELIN. — 1400 et 1441. Gefroi H., S. de Launay-Roguerin (*Cart.* de R. Mignon). — 1693. Gédéon de Heslin, taxé à 25 l. pour l'arrière-ban du comté de Mft.

HEU. — 1719. Inhum. à 74 ans d'Elisabeth Le Breton, veuve en premières noces de J. Gendron et en deuxièmes de Robert Heu, S. de la Crosnière, cons. du roi, médecin des Cent-Suisses (*Etat civil de Mft*). — 1763. Jacques-Charles d'Heu de Ste-Rheuze, S. de Mittainville en la châtell. de St-Léger (*Arch.* de S.-et-O.)

Une famille Heu en Picardie porte : Or, à la croix denchée de sable cantonnée de quatre trèfles de sinople (*Rietstap.*)

Digitized by Google

HEUDE-LÉPINE. — 1775 et 1778. Louis-André Heude-Lépine, cons. du roi, receveur ancien et alternatif des tailles en l'élection de Montfort, subdélégué de l'intendant de Paris. — 25 août 1777, baptême de Louis-Augustin, fils de Louis-André Heude, sieur de Lépine, cons. du roi, receveur des impositions en l'élection de Mft, subdélégué de l'intendant, et de dame Marie-Aimée de Sterling de Ste-Palaye; marraine, Jeanne Heude, tante paternelle. Le fils de Louis-Augustin, Louis-Félix-Léopold, né en oct. 1801, est vice-président de notre Société.

HEULIN. — Marguerite de Heulin ou de Houlin, veuve d'Epiphane Barthomier, S. du Bois-l'Epicier, fait enregistrer ses armes : Azur, au cygne d'argent, au chef de sable (*Arm. gén.*)

HEUZE (de la). — 1413. Robert de la Heuze, dit le Borgne, S. de Bréteucourt et de Beine. Or, à trois heuses ou bottines de sable 2 et 1 (Douet-d'Arcq, *Armorial* du XIVe siècle).

HONGRIN. — 1698. Charles de H., E. S. de Houdreville, fait enregistrer ses armes comme faisant partie de la noblesse du comté de Montfort : Azur, à deux lions adossés d'argent, posés en chevron les têtes en bas; enté en pointe d'or (*Arm. gén.*)

HOPITAL (de L'). Gueules, au coq d'argent, barbé, crêté et membré d'or, portant à son cou un écu d'azur à la fleur de lis d'or.

Seizième siècle. Marie, fille d'Adrien de l'Hopital, épouse Jean l'Etendart, S. de Flexanville. — 1556. Aloph de l'H., S. de Denisi, soutient que son fief relève de la grosse tour de Dourdan et non de Rochefort (*Cout. de Mft*). — 1563. Le comte de l'H. achète la châtellenie de Breteucourt au C. de Chiverny. — 1580. Henri de l'H., chev., C. de Méréville, vicomte de Vaux, S. de Presles et de Ménainville près Ablis, parrain à Mft. — 1634. Marie de l'Hospital, dame de Bréteucourt. — 1647. François de l'Hopital, gouverneur de Champagne, maréchal de France, est avec Marie de Lorraine parrain d'une cloche à l'église de Mft; né en 1583 de Louis et de Françoise de Brichanteau, il fut maréchal de France en 1643 et mourut 1660.

Digitized by Google

— 1726. Elie Guillaume de l'H., chev., S. de St-Mesme, Denisi, Pontévrard, châtelain de Bréteucourt, le Bréau, Boinville-le-Gaillard, Garancières, Hougue, Serbonne, Talemanosse et Chambourcy, fait saisir féodalement la terre de Vausselar sur le duc de Montbazon (*Greffe du baill.*)

HOSTELLIER (L'). — 1556. Etienne L'H., élu pour le roi à Mft, veuf d'Anne de Montdoré, fille de Pierre de Montdoré, S. du Rondeau près Rambouillet, et garde de la librairie du roi, et d'une nièce du chancelier de Ganay. Il en eut Jean, qui suit, et Catherine, mariée au poëte Claude Rabet. Il devint avocat du roi à Mft. Il s'était remarié à Jaqueline Prousteau qui, étant veuve et tutrice de ses enfants mineurs, loua en 1577 la ferme de Grange-Colombe (*Tabell. de Mft*). Claude Rabet qui avait adressé une pièce de vers fort banale à Pierre de Montdoré, en dédia une autre à maistre Estienne L'Hostellier, excellent avocat et géomètre :

Ce malheureux prince de Thrace
Qui, plein de fureur et d'audace,
Voulut forcer en son hostel
Le troupeau chaste et immortel
Des Muses qu'il avait attraites,
Esmeu d'impudique desir
D'en disposer à son plaisir.

Combien qu'il eut tiltre royal,
Ne leur fut oncques si loyal
Hostellier que je te voy estre, etc.

Je crains que l'on ne me vienne reprendre,
D'autant que tu m'as fait ton gendre,
Et qu'on ne die, en te louant,
Que je vais mon los publiant, etc.

Sy diray-je sincèrement,
Sans t'applaudir aucunement,
Que dès longtemps Montfort t'estime
De tous ses avocats le prime ;
Soit pour debout en plein barreau
Un fait discrètement déduire,
Soit pour un procès escrire
Et résouldre un cas tout nouveau.

Digitized by Google

C'est pourquoi ta maison agrée
A maints seigneurs de la contrée.
Ou de jour en jour es requis
D'ouvrir de la sage Thémis
Les beaux secrets et la richesse.
C'est pourquoi à son *Hostellier*,
Ce vieil et noble chevalier
D'Angennes fait tant de caresses.

Montfort qui cidevant son bruit
N'épandoit que parmi la nuit
D'une forest sombre et obscœure,
Le fera voler à cette heure
Sur les aisles de ton sçavoir
Jusqu'où le soleil se resveille
Au matin, et où il sommeille
Couvrant son chef d'un voile noir.

On doit au même *le Tombeau de Maistre Estienne L'Hostellier, excellent avocat et géomètre, mort le 2 sept. 1574.*

Icy gist L'Hostellier qui en plaidant faisoit
Reluire en soy l'honneur d'un brave Demosthène,
Qui le compas d'Euclyde et les traits effaçoit,
Mesurant de sa plume un mont ou une plaine.
Montfort en a eu le los
Et par luy se fait cognoistre;
Rambouillet qui le fist naistre
En a maintenant les os.

27 juin 1576. Claude Rabet, mari de Catherine L'Hostellier, et Jean L'Hostellier, receveur du comté de Mft, son frère, louent le cinquième de la ferme d'Elancourt, les quatre autres cinquièmes appartenant aux héritiers de P. de Montdoré, S. du Rondeau; 1582. Le même loue une terre à Bétonsart; 17 juillet 1582, procureur au baill. de Mft, opère le retrait lignager des quatre cinquièmes d'une maison à Mft et de 63 arpents à Mft, Elancourt, etc., provenant de la succession de n. h. Pierre de Mondoré, cons. du roi en son grand conseil, et vendus par ses fils : Jérôme de Mondoré, avocat au parl., H. et Gervais. Il rembourse à l'acquéreur 466 écus deux tiers, plus 66 écus deux tiers pour les frais, qu'il paye en 350 quarts d'écu,

Digitized by Google

183 écus, 20 francs d'argent, etc. (*Tabell. de Mft*). Jean l'H. était marié à Catherine de St-Pol dont il eut en 1577 Claude. — 1600 et 1609. Jacques l'H., greffier-tabellion du baill. et prévôté de Mft, et procureur audit lieu.

HOTTON. — 1580. N. h. Jean Hotton, avocat et prévôt provincial à Mft. — 1613. Denis Hotton, héritier de Jean, prévôt des maréchaux à Mft, avec François Hotton, Claude H., femme de Louis Rafron, archer des gardes du corps, et Claude H. la jeune, femme de P. de Bourges.

HOUDAN. Couvent de la congrégation de Notre-Dame à Houdan : Azur, à la Vierge tenant l'Enfant Jésus, posée sur un croissant d'argent et tenant un sceptre d'or (*Arm. gén.*)

HOUJARAY. Hameau de la commune de Basoches. — Vers 1130, *Nivardus de Husgerrei* (*Cart.* de St-Père, 335). — 1241. Renaud de Hougerai, E., fils de Geofroy. — 1266. Perrin de Houjaré, E., fils de feu Pierre (*Cart.* de Saint-Magloire). — Vers 1300, Simon de Houjaray marié à la fille de Jean de Mareil-le-Guyon, dont Jehannin. — 1345 et 1365. Jean de Houjerray tient un fief à Mareil (*Cart.* de R. Mignon).

HOUX. — 1230. Simon de Houx, chev., vassal d'Epernon. — 1235. Renaud, chev. (*Cart.* des V.-de-C, 343). — 1270. Guillaume, chev., et Pierre, E. — 1272. Simon va lui dixième à la guerre de Foix pour le comte de Dreux et de Mft. — 1283. Jeanne, fille de Guillaume de Houx et femme de Gervais Champelin, vend au chapitre de Chartres ses dîmes de Bleury et de Saint-Symphorien. Sceau de Gervais : sept annelets 3. 3. 1. et une barre brochante; sceau de Jeanne : un houx becqueté par deux oiseaux ; sceau de Perrin de Houx, frère de Jeanne, seigneur du fief : écu écartelé 1. 4, six feuilles de houx 3 et 3 ; 2 et 3.... Sceau de Pierre de Houx, deuxième seigneur : un lambel brochant sur un écartelé ; sceau de Foulque de Marcilly, troisième S. : un chevron ; sceau de Jeanne de Galardon, quatrième S. : une femme entre deux écus, tous deux avec un chef (Gaign., *Extr.* du chap. de Ch.)

Digitized by Google

HUAULT. Or, à la fasce d'azur chargée de trois molettes d'or et acc. de trois coquerelles de gueules.

Jacques Huault épouse Anne de Maillard, dont Pierre, marquis de Bussy, S. de Duison et de Garancières, marié à Anne, fille de Liénor de Pisseleu et de Marie de Gondi; 1630, gentilh. de la chambre; 1639, maître de camp de cavalerie; 1652, lieut. général de cavalerie. Son troisième fils, Jean, était S. de Garancières en 1650. Sa sœur Geneviève était en 1674 veuve d'Antonin-Alain de la Héaule et dame de Garancières (Moréri).

HUBERT. — 1710. Guillaume Hubert, maître de coche à Mft-l'Amaury, fait enregistrer ses armes : Argent, au pal d'azur brochant sur trois cors de chasse de gueules (*Arm. gén.*)

1595. Michel Hubert paye les droits de franc-fief pour une partie de la seigneurie de Coupigny à Gambais. — 1680. Marie H., femme de Robert Guibourg, procureur au baill. de Houdan. — 1686. Marie H., veuve de Julien-Jean Dassier, proc. du roi au grenier à sel de Mft. — 1693. François H., S. de Bicherel, taxé à 20 l. pour l'arrière-ban. — 1698. Jean-François H., diacre en l'église de Chartres, fils de François, vend son fief de Bicherel à Vic, mouvant de l'abbaye de Naufle-le-Vieux, à Fr. de Chardonnay, S. de Bardelle.

HUE. — 1516. Mauragon Hue, E., S. d'Aunet, gruier du comté de Mft (S. 1153). — Jacques Hue, S. d'Egleville en la châtell. d'Epernon, marié à Catherine de Thumery, morte en 1646; porte : Gueules, à l'aigle d'or au vol abaissé (St-Allais, *Dict. de la noblesse*, t. XVIII). — 16 oct. 1751, bapt. de Bonnaventure, fils de Jacques-Eustache Hue, notaire royal à Mft, et de Bonne de Launay.

HUGUET DE SÉMONVILLE. Ecartelé azur au cygne d'argent; et or au chêne de sinople englanté d'argent. Devise : *Candor et robur.*

1789. Charles-Louis, chev., cons. au parl., fait partie de la noblesse du comté de Mft.

Digitized by Google

HURAULT. Or, à la croix d'azur cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules. Devise : *Certat majoribus astris.*

Philippe Hurault, né posthume le 25 mars 1528 de Raoul, S. de Cheverny en Sologne, et de Marie de Beaune, cons. au parl. en 1554, chancelier du duc d'Anjou, fut chargé par lui en décembre 1569 de prendre possession du comté de Mft qu'il avait reçu en apanage. Claude Rabet qui fit à cette occasion une longue pièce de vers, les envoyait plus tard à M. de Cheverny, devenu chancelier de France en 1583, avec le huitain suivant :

Cheverny me souviens quand tu vins de Montfort
Prendre possession pour Henry, fils de France,
Qui lorsque ce royaulme ardoit tous en discord
Faisait guerre en Charente a sa course et naissance.

Que d'un visage affable et plein de bienveillance
Tu receus tous ces vers dont je te fis présent,
Pour leur donner vers lui la faveur d'un doux vent.

Philippe H. avait épousé en 1566 Anne, fille de Christophe de Thou; il mourut 30 juill. 1599, laissant entre autres enfants Henri, C. de Cheverny, né 1575, + 1648. En 1592, se dit C. de Cheverny, baron de Galardon, S. d'Esclimont et châtelain de Bréteucourt.

Vers 1500, Jaqueline Hurault épouse Etienne de Crémeur, S. de Gas. — 1555 et 1568. Philippe H. abbé de St-Pierre de Sens et prieur de St-Thomas d'Epernon (IV, 134). — 1573. Jacques H. fait homm. au roi pour les Loges, les Carneaux et Grouteau au comté de Mft (P. XVI, 398). — 1574, le même, S. du Marais en la châtell. de Rochefort. — 1697. Charles H., chev., C. du Marais, n'ayant pas payé la taxe de l'arrière-ban, le bailli de Mft fait saisir quatre de ses chevaux. — 1582. Anne H., chev., S. d'Huriel, rend homm. pour Louise de Harville, sa femme, pour un cinquième de la Breteschelle à Plaisir. — 1600 et 1611. Raoul H., abbé de Clairefontaine. — 1602. Dame Elisabeth H., veuve : 1° de Phil. Le Conte, S. d'Aubeville; 2° de Jean Le Mohier.

HURTAUD. — Vers 1101, Geofroy (*Cart.* de St-Père, 590).

Digitized by Google

— 1270 et 1283. Nicolas, S. de Ronchamp (*Titres* de Neaufle-le-Vieux.

ILLIERS. Or, à six annelets de gueules 3, 2, 1 (Sceaux, 2465).

3 déc. 1527, René d'Illiers fait homm. au roi pour Marcoussis, Gomets-le-Châtel, les Trous et Chastres, à lui advenus par Jeanne de Graville, sa femme (P. XVII, 384).

IMBERT. — 9 août 1577. Olivier Imbert, architecte des bâtiments de Mgr, frère unique du roi, demeurant à St-Léger-en-Iveline, qui avait en 1556 *besoigné au chasteau de Ramboillet de son estat de maçon et tailleur de pierres*, fait un rapport sur l'état des bâtiments du prieuré des Moulineaux (*Cart.* des Moulineaux); 21 juin 1582, il fait un acte devant le tabellion de M.— 1635. Jacques Imbert, châtelain hérédital de St-Léger, est taxé pour l'arrière-ban à 3 livres à cause de ce fief.

ISABEL et YSABEL. — 1600 et 1625. Etienne, cons. et élu pour le roi à Mft, fils de Denis, proc. au bailliage de Mft; Elisabeth Le Noir, sa femme, + 1625; Charles, leur fils, né 1603, cons. et avocat du roi à Mft, + 1631.

IVRY. Or, à 3 chevrons de gueules. — 1283. Guill. d'Ivry, vassal de Mft.

JACQUEMART. — 1576. Nicolas, E., S. de Beauregard, dem. aux Essartons. — 1576 et 1577. Pierre, E., capitaine des gardes du duc d'Alençon, demeurant à St-Léger (*Tabell. de Mft*). — 1666. Charlotte Jacquemarre, femme de n. h. Hubert Lallemand, secrétaire de la reine-mère, est marraine à Mft.

JAULAIN, JOLAIN, JEULLAIN. — 1698. François Goullain (pour Jaullain), S. du Tronchay, de la noblesse du comté de Mft, fait enregistrer ses armes : Or, à la fasce d'azur chargée de deux colombes affrontées d'argent, becquées et membrées de gueules (*Arm. gén.*)

1666. Françoise Jeullain, veuve de Gilles Picart, lieut. provincial en la maréchaussée de Mft, et femme de Claude Charreau, E., S. des Tournelles. — 2 juin 1671, mariage de n. h.

Digitized by Google

François Jaulain, S. du Tronchet, chef de panneterie, fils de feu n. h. François J., aussi chef de panneterie du roi, et de Jeanne le Breton, de la paroisse de Neaufle-le-Vieux, avec Elisabeth, fille de François Truchon, proc. du roi en l'élection, et de Jeanne Andry. — 1671 et 1673. Michel et Nicolas Jaulain. — 1692. Marg. Perdrier, veuve de Nicolas. — 5 mai 1698, inhum. à Mft de François Jaulain, S. du Tronchay, chef de panneterie du roi, âgé de 60 ans. — François, son fils, sous-diacre en l'église de Chartres, meurt à 70 ans en 1742. — 1702. Jeanne-Elisabeth Jaulain du Tronchet, fille de François et d'Elis. Truchon, épouse Claude Bernard Rotrou, avocat au parl., fils de feu Claude Rotrou, cons. du roi, prés. en l'élection de Dreux, et de Jeanne Cagnié.

JAUPITRE. Azur, au coq couronné d'or sur une terrasse de sinople (*Rietstap.*) Ecartelé : un coq d'or en champ d'azur, et un croissant d'argent en champ de gueules, un chevron d'or dessus et un dessous (Constatation en 1617 de la noblesse de Charles de Sabrevois).

Jacques Jaupitre, S. de la Chenaye, épousa Anne, fille de Pierre Havart et de Catherine Séguier, dont Jean, S. de Liolles, épousa Anne de Baillon, dont Marguerite Jaupitre, morte avant 1617, avait épousé Jacques de Sabrevois dont le fils Charles se présentait en 1617 pour entrer dans l'ordre de St-Jean (*Tabell. de Mft*).

JEAN. — 1478. Robert Jean, avocat au parl., bailli de Mft (S. 1154). Cf. Frère-Jehan.

JOHANNE (de). — 1602 et 1607. Pierre, E., S. de la Bretonière et du Mesnil-Obton. — 1635. Le sieur de Johanne, S. du Ménil-sur-Obton est exempt de la taxe de l'arrière-ban comme étant au service. — 1713. Gédéon de J., S. du Mesnil, dispute la terre de la Ronce, près Prouais, à Guill. de Roch, S. de Châteaufort (*Arch.* d'E.-et-L. B, 150). — 1779. Saisie féodale par le duc de Chevreuse sur les enfants de Nicolas de J., pour hommage non fait des fiefs du Mesnil-sur-Obton et de Serville en la

Digitized by Google

baronnie de Houdan. — 1789. Ant.-Honoré-Nicolas de J., E., S. du Ménil-Obton et de St-Proget est convoqué pour les élections des Etats généraux.

JOINVILLE (de). Azur, à trois broyes d'or l'une sur l'autre, au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules.

Henri, S. de Joinville, C. de Vaudemont, sénéchal de Champagne, fils d'Ansel et de Marguerite, comtesse de Vaudemont, épousa vers 1346 Marie de Luxembourg, dame de Houdan, dont vint Marguerite de J., comtesse de Vaudemont, dame de Houdan, laquelle épousa : 1° Jean de Bourgogne, S. de Montagu, dont elle était veuve en 1374 ; 2° Pierre, C. de Genève, qui était S. de Houdan en 1384 ; 3° Ferry de Lorraine, S. de Rumigny, + 1415 à Azincourt, dont la postérité garda Houdan.

JOLY. — 1665 et 1667. Marie Joly, femme de n. h. Armand de Folleville (*Etat civil de Mft*). — 1693. Le sieur Joly est taxé pour l'arrière-ban à 150 l. pour les fiefs de Ménainville, les Bouleaux, la Chapelle et Bois-Maleau.

JOURDAN. — 1692. Le sieur Jourdan achète Groussay près Montfort au sieur Forcadel ; 1693, taxé à 150 l. pour l'arrière-ban, à cause de ses fiefs de Groussay et de Boissy. — 1693. Marie Guillebon, femme de n. h. Jean Jourdan, maire perpétuel de Mft. — 1703. Jean Jourdan, cons. et secrétaire du roi, proc. du roi à Mft.

JOVIN. — 1609. Jean de Jovin, E., S. de Joinvilliers et de la Noue.

JOYENVAL (l'abbaye de). Azur, semé de fleurs de lis d'or.

Comparaît à la Coutume de Mft comme propriétaire de la Malmaison aux Bréviaires, en la châtellenie de St-Léger, par don d'Amaury V en 1223.

JOZON. — 1703. Pierre Jozon, av. au parl., dem. à Orgerus.

JUSELIN. — De 1661 à 1698. Le sieur Juselin, héritier de Jean Juselin, cons. du roi, trésorier du roi à Moulin est S. du fief Mignon à Galluis (*Titres* de propr.)

Digitized by Google

KERCADO. — Le marquis de K., S. d'Ablis en 1789. Azur, à neuf macles d'or 3, 3, 3.

KERMENO. Gueules, à trois macles d'argent.

1713. Jean-Louis de Kermeno, S. de Raizeux (*Arch.* d'E.-et-L.)

KERMIN. — 1415. Jehan de Kermin, demeurant à Richebourg en la conté de Mft, porte sur son sceau deux écussons en chef et un trèfle en pointe (J, 948).

LABEILLE. — 1699. Renée de Labeille, femme de Jacques de Prés, S. de la Queue (*Etat civil de Mft*).

LABRUNE. — 1731 et 1738. Jacques et son fils René, S. du Coudray à Adainville.

LAGUYAN. — 1635. Claude de Laguyan, E., S. de Montrosti près Mft, et du Bois-Dieu, est exempt de l'arrière-ban comme ayant 75 ans, ne pouvant monter à cheval, et de plus ayant trois fils au service. — 1659. Louis, E., S. du Bois-Dieu.

LAIGNIER. — 6 juill. 1773, mariage de Jacques L., avocat au parl., âgé de 31 ans, fils de J.-B, cons. du roi, lieut. du maire de la ville de Château-Porcien, et de feu dame Cath. Mitteau, de l'annexe des Menuls, avec Ursule, fille de P.-Louis de Pitres, marchand drapier, et de Marie-Barbe Olivier. — P.-Nic.-J.-B. Laignier, frère de Jacques, était en 1778 cons. du roi, avocat au parl., proc. du roi en l'él. de Mft, marié à Reine-Madeleine Gilbert; il fut en 1790 député aux Etats généraux (*Etat civil de Mft*).

LAILLIER. Gueules, à sept losanges d'argent 3, 3, 1. (Blanchard).

Nicolas de Laillier, E., S. de Noire-Epinay, avait épousé Anne de Hémard, veuve en 1556 (*Cout. de Mft*).

LAILLY. Azur, à trois cages à dôme d'or contenant un oiseau d'argent (*Epitaphier* de Paris); on a pris quelquefois ces cages pour des ruches.

Pierre de Lailly, receveur des finances, + 6 juill. 1482, fut marié à Catherine de Laigny, + 15 nov. 1501, dont Guill., qui

Digitized by Google

suit, et Jean, chanoine de Paris, S. de l'Ailerie, des Essartons et de Méré, + 13 déc. 1511, et inhumé avec son père, sa mère et son frère aux charniers des Innocents (*Epit.* de Paris, II, 116). — 1487. Guillaume, E., S. de St-Aubin; 13 déc. 1493, fait homm. au roi pour la moitié par indivis du fief des Essartons et Méré, ensemble les deux septièmes parties qu'il a en l'autre moitié, mouvant du comté de Mft (P. VII, 224); 1494 et 1497, receveur du comté de Mft pour le duc de Bretagne; + le 18 juillet 1504. Il avait épousé Antoinette de Tranchelion, fille d'Hélion et de Cath. de Rosny; veuve en 1507, elle obtient souffrance pour son fils Guillaume, pour l'hommage de St-Aubin, Lailerie, les Essartons et Méré. Elle était remariée en 1511 à Martin de Courtalain, S. de Moinville-en-Beauce; sa fille, Louise de Lailly, épousa en 1523 Louis de Courtalain, fils de Martin et d'une première femme; elle était veuve 1556. — 1533. Martin de Courtalain fait homm. du Coudray, près Galardon, comme tuteur d'Antoinette, fille de Charles de Courtalain et de Marguerite de Lailly (Lainé de Mond.) — 11 oct. 1535, Ant. de Baillart, fait homm. à André de Foix, C. de Mft, pour le fief de Lailerie, acheté à Gabriel de Lailly, S. des Essartons. Gabriel de Lailly et Fleurdelis de Bergerac, sa femme, vendent à Nicolas Le Clerc un septième du fief de Launay-Roguerin (*Arch.* du Tremblay). — 1576. Catherine de Lailly, héritière de Gabriel et de Dauphin de Lailly, femme de Louis Bajoue, bourgeois de Mft, greffier du prévôt provincial de cette ville; 1607, la même, veuve. — 1549. Martin de Lailly achète à P. Courtin et à sa femme Renée de Grace, leur part dans la succession de Jeanne de Grandrue; 1552, vend au S. du Tremblay deux septièmes du fief de Launay-Roguerin; 1556, paraît à la rédaction de la Coutume de Mft comme S. d'un fief à Condé. A la même rédaction comparaît Guillaume de Lailly, S. des Essartons. — 1543. Inhumation au cimetière des Innocents de Jeanne de Lailly, femme de Jean de Paris (*Epit.* de P.) — 1576. Antoine de Lailly, E., S. des Essartons en partie, dem. à Fleurey, paroisse de Thoiry; 20 janv. 1619. Il meurt à Mft et est inhumé à Méré.

Digitized by Google

LAIR. — 1415. Joret Lair, receveur du comté de Mft pour le duc de Bretagne (J, 948); son signet représente un St-Michel terrassant le démon (Sceaux, 5404).

LAISNÉ. — 1700. Nicolas, S. d'Alainville, prévôt provincial de la maréchaussée à Mft.

LAISTRE ou LESTRE (de). Azur, au lion d'or acc. de trois molettes d'or; chef de gueules chargé d'un écusson portant neuf merlettes de sable en orle (*Arm. gén.*) Au cabinet des médailles, un jeton daté de 1641, de N. de Laistre, juge-consul, ancien échevin de Paris, porte sur son écu une croix formée de sept losanges et cantonnée de quatre molettes (*Magasin pittoresque*, 1859, p. 248). Eustache de Laistre, chancelier de France, portait : Or, à la bande dentée de gueules. Une famille de ce nom en Beauvoisis : Azur, au chevron et trois étoiles d'or, etc.

1414. Perette de Lestre, veuve de Thibaut de Maintenon, fait homm. au S. de Chevreuse d'un fief à Boissy-sans-Avoir, en la conté de Montfort (*Livre velu* de Chevreuse). — 1556. Florent de Lestre, E., vassal de Mft (*Cout. de Mft*). — 1600. Isaac de Lestre. — 1658. Roland de Laistre, E., S. de Royton, héritier de Louise de Bésutel, sa mère. — 1659. Guillaume de Laistre, E., S. de Royton, et Marie Pouy, sa femme, auparavant femme de Germain Pelletier (*Greffe de Mft*).

LALEU. 1789. La dame veuve Laleu, dame de Bourdonné, convoquée à l'assemblée de la noblesse du comté de Mft.

LALLEMAND. — 1599. N. h. Pierre Lallemand, grenetier à Mft. — 1666. Charlotte Jaquemarre, femme de n. h. Hubert Lallemand, secrétaire de la reine-mère. — Alexis Lallemand de Macqueline, S. de Moyencourt, épouse Louise Le Coq, marquise de Goupillières, dame de Corbeville et d'Elleville, dont il eut Alexis-Fr.-Gabriel Lallemand-Le-Coq qui était en 1778 chev. et cons. du roi; Louise Le Coq se remaria à Louis-Sébastien Rendu de St-Aubin, dont elle était veuve en 1777 et 1778.

LAMBERT. François, S. du moulin de St-Fargeau, près

Digitized by Google

St-Arnoul, à cause de Mathurine de la Grange, sa femme, est taxé à 15 l. dans le rôle de l'arrière-ban.

LANCY. Guill. de Lancy, S. du moulin du Muid, à Vic, le vend à Jean Orant, bourgeois de Paris (Papiers Le Boistel).

LANDE (de La). — 1522. Jean de La Lande, S. d'un tiers de la Forêt-de-Civry, à cause de Justine de Richebourg, sa femme (P. VII, 183); 1550. Justine de Richebourg a pour héritière de ce tiers Guillemette de Richebourg, sa sœur, mariée à Charles de Busca (P. XV, 282); Jean de La Lande vend les Menuls à Robert de Combaut.

LANDES (des). — 1596. Hélène de Sans-Avoir, veuve : 1° de Charles de Guincheux; 2° de Claude des Landes, S. de la Verrière à Perdreauville. — 1620. Bonne des Landes, prieure de Hautebruyère. — Anne des Landes, dame de Magnanville, près Mantes, épouse François Briçonnet, S. de Léveville et Auteuil, + 1631. — 1656. Elisabeth des Landes, dame de Magnanville, de Millemont, la Perruche et Rouville au baill. de Mft, était veuve de Jean de Flexelles, président de la chambre des comptes (*Tabell.* de Garancières).

LANGLADE (de). Argent, à trois taus de gueules.

1777-1791. P. Alexandre, vicaire gén. de l'archevêque de Rouen, dernier abbé de St-Pierre de Neaufle-le-Vieux.

LANGLOIS. — 20 janv. 1567, Jean Langlois, prêtre, fils de Richard, fait homm. au roi pour le fief du Barillet à Condé (P. XVII, 330). — 1602. Hélène L., veuve de Jérôme de Millay, E., S. de la Jaulnière. — 1606 et 1613. Jérôme, E. S. de Condé et du Bas-Breuil. — 1613. Charlotte du Mansel, veuve de Jean Langlois, E., S. de Condé; Barbe L., femme de Jean de Viarmes; Marie L., veuve de J. Dieudonné. — 1615. Denise L., femme de Claude Le Maire. — 1690. N. h. Jean L., avocat au parl.

LANGOUGE (de). — 1598. Charles de L., E., S. de Flexanville, vicomte de Blosseville-en-Caux du droit de son épouse,

Digitized by Google

donne à sa sœur Rachel de L., femme de Guill. de Barrois, S. de la Coursavalle, pour le huitième de l'héritage de Louise de l'Etendart, femme de Christophe de Langouge, leur père et mère, le fief de Chantereine à Flexanville; 1612, les mêmes, parrains à Flexanville de Louise de Roncheroles (*Tabell.* de Thoiry).

LANGUEDOUE (de). Argent, à deux fasces de gueules acc. de huit coquilles de sable 3, 2, 3 (*Lainé de Mond.*) Or, à deux bandes de gueules acc. de huit coquilles de sable 3, 2, 3, en orle (*Rietstap.*)

1290. Jean de L., chev., marié à Olive. — 1334. Jean, E. — 1367. Jean, chev., dont Renaud, qui suit; Jeanne, femme de J. Capet, E.; et Olive, mariée à Renaud le Gouffier. — 1389. Renaud épouse Marguerite de Beaune, dont : Jean, capitaine de Galardon, mort sans enfants; et Guillaume, S. de Villeneuve, vivant en 1476 avec sa femme Nicole de Richebourg, dame de Pussay-en-Beauce, dont : Louis, S. de Villeneuve; Pierre, mort sans enfants; Guillaume, S. de Pussay; Laurent, E.; et Marguerite, femme de P. de Meudon ? (*Lainé de Mond.*) — 1531. Claude de L., S. de Pussay, épouse Anne de Ligneris. — 1547. Nicolas de L., S. du Clos en la châtellenie d'Epernon (*Arch.* d'E.-et-L. B, 104). — 1556. Jean de L., héritier d'Antoine, son frère, S. du Clos et du Petit-Hermeray, et de Bourdonné en la châtell. de Houdan (*Cout. de Mft*). — Jaqueline, fille de Gabriel de L., S. de Laleu, et de Suzanne de Baudart d'Hérouville, épouse Louis de Vion, + 1694. — 1697. François de L. fait homm. au S. de Chevreuse du fief de Pussay-en Beauce, au nom de ses deux petits-fils mineurs, Richard Goya et François d'Archambaut (*Arch.* de S.-et-O.)

LANNION (de). Argent, à trois merlettes de sable, au chef de gueules à trois quintefeuilles d'argent; devise : *Prementem pungo.*

1369. Brient de Lannion, gouverneur du comté de Mft pour le duc de Bretagne.

Digitized by Google

LANNOY, en Picardie. Argent, à trois lions de sinople, lampassés de gueules, couronnés d'or (P. Ans.)

1575. Marie de Lannoy, femme de Jacques du Mansel; 1577, veuve; morte 9 sept. 1613. Sa signature comme marraine se trouve plusieurs fois sur le registre de l'état civil de Montfort.

LANQUEST. — 1627. N. h. Pierre L., cons. et élu pour le roi à Mft. — 1635. P. Lanquest, S. de Malemont à Grosrouvre, exempt de la taxe de l'arrière-ban comme bourgeois de Paris.

LARBALESTE (de). Or, sautoir engrelé de sable acc. de quatre arbalètes de gueules.

1603. Dlle de L., femme de Jacques du Mansel, S. de St-Léger (*Etat civil de Mft*).

LARCHEVÊQUE. — 1309. Eudes et Isabeau, sa femme, font un don au prieuré de Maule; possède un fief au comté de Mft. — 1329. Pierre. — 1343. Richard fait homm. à Jean Mignon, S. du Tremblay, pour un fief à St-Germain-de-Morainville, auparavant à Simon Mireul, bourgeois de Paris, son beau-père. — 1354. Le fief Colin L., à Maule (*Titres* de l'abbaye de Neaufle). — 1367. Gilette, veuve de Richard Larchevêque, tient un fief à Villiers, près Neaufle.

1388. Jean succède à son frère Gilles. — 1395. La fille de Richard L. tient un fief du S. de Neaufle à la Bretèche-St-Nom. — 1404. Richard, fils et héritier de Jean L., de Maule-sur-Maudre; 1414, le même; — 1411. Jean, vassal du Tremblay. — 1479. Le fief de Jean L. à St-Germain-de-Morainville appartient à Jacques d'Estouteville, prévôt de Paris, et en 1529 à sa fille Charlotte, mariée au C. de Brienne (*Coll.* Filassier).

LASTIC (de). Gueules, à la fasce d'argent.

Au dix-huitième siècle, le marquis de Lastic était S. de Béhoût.

LAUBBÉ (de). — 1613. Louis de Laubbé, E., S. de l'Artoire, maître particulier et gruier de la forêt de Mft (*Greffe* du baill.)

Digitized by Google

LAULANHIER (de). Gueules, à trois besans d'or posés en bande (Cachet).

1789. François, maître de camp de cavalerie, chev. de St-Louis, S. du Lieutel et Bois-Nivert (*Etats gén.*)

LAUNAY (de). — 1567. Pierre, S. de Tuilé. — 1597. La veuve d'Etienne, remariée à Jacques l'Hostellier. — 1604. Ambroise, marié à Isabeau de Vaubert. — 1721. Pierre, chev. de St-Louis, lieut. de dragons, demeurant à la Perruche, paroisse d'Adainville ; — 1738, le même, anc. lieut. au régiment Dauphin, marié à Philippe de Beauchamp.

LAURENT. — 1681. Charles Laurent de Chennevières, E., cons. du roi, président en l'élection de Paris, S. de la Mormaire ; 1685, le même, cons. au parl., S. du Chatellier et la Mormaire à Grosrouvre (*Tabell.* de Garancières).

LAVAL (V. *Montmorency*).

LAVERDY (de). Or, à la bande de gueules chargée d'un renard ravissant d'argent.

1767-1775. Clément-Charles-François, chev., marquis de Gambais, S. de Neuville, Condé, la Hauteville et Raconis, fut ministre et périt sur la guillotine l'an II.

LEBEL. — 1577. M. Richard Lebel, contrôleur du domaine de Mft. — 1771. Pierre-Ives Lebel, huissier royal au grenier à sel de Mft (*Etat civil* de Bailly).

LEBER. — 1681. Le sieur Leber de Bérulle, tuteur de la fille de Pomponne de Prés. — 12 sept. 1707, testament de Nicolas Leber, E., dem. à Garancières, ne laissant qu'une fille naturelle (*Tabell.* de Garancières).

LEBŒUF. — 1605. Tannegui, E., S. de la Tuilerie.

LECHAT. — 1635. Esprit Lechat, E., S. de Lugny, taxé à 10 l. à l'arrière-ban du comté de Mft, pour son fief de Chanteau à Villiers-les-Oudets.

LECOMTE. — 1346. Regnault, huissier de la duchesse de Normandie, donne à l'abbaye de Neaufle une maison à la

Digitized by Google

Millière. — 1521. Jaqueline Lecomte, dame d'Orfin (*Arch.* d'E.-et-L.) — 1613. Gilles Lecomte, E., S. de la Motte, de Craches et de la Chesnaie. — 1702 et 1706. Elisabeth, femme d'Henri de Monchy, prévôt provincial à Mft — 1763. Anne-Françoise, femme d'Edme-Ant. Robert, cons. du roi, maître des comptes (*Etat civil*). Cf. Le Comte.

LEFÉBURE. — 1620. Jean, sergent royal au baill. de Mft. — 1635. Le fief Jacques Lefébure à Bréteucourt. — 1698. Claude, E., S. de Pontlevost, le Hallot et le Breuil, et Denise de Saint-Quentin, sa femme. — 1747. Catherine, femme de J.-B. Dazy de Missy (*Etat civil de Mft*).

LEMOINE. — 1366. Fief de Barthélemy Lemoine, mouvant de la Grange-du-Bois, près Neaufle. — 1452. Michel le Moine, bailli de Mft (*Fonds* de Clairefontaine. — 25 juin 1492, Charles Blanchard fait homm. au roi de la seigneurie de Mittainville, à cause de Catherine Lemoine, sa femme (P. VII, 213). — 1635. Angélique Lemoine, veuve de P. Lescalopier, dame de Brunel, est exempte de la taxe de l'arrière-ban comme bourgeoise de Paris. — 1681. Gaspard, avocat au parlement. — 7 mars 1705, mariage de Nicolas Lemoine, proc. en la prévôté de Houdan, fils de feu François et de Perette Lair, avec Elisabeth de Goussainville.

LEMOUL. — 8 juill. 1700. Antoine Lemoul, S. du Clos, receveur des aides en l'élection de Mft, fils de feu Pierre, notaire royal au baill. d'Argentan, et d'Elisabeth de la Roche, épouse Madeleine-Angélique, fille de feu François de Goussainville, lieut. du bailliage; veuf en 1705, il se remarie 1709 à Jeanne, fille d'Alexandre le Pelletier, cons. du roi, élu à Mft, et de défunte Jeanne Truchon; elle mourut 1719, laissant plusieurs enfants, entre autres Alexandre-Antoine, né 1710, marié à Marie-Louise Rose, dont Marie-Louise, née 1742, épouse 1758 P. Gédéon Petau, S. de Maulette; elle était veuve en 1783.

LEPICHON. — Toussaint, receveur des tailles en l'élection de Mft, fait homm. au roi le 4 sept. 1563 pour le fief de Poissy, assis à Paris, rue de la Tonnellerie (P. III, 136).

Digitized by Google

LEPRINCE. — Jean-François, architecte, âgé de 32 ans, fils de feu Robert Leprince, et de défunte Elisabeth Leprince, épouse à Mft Marie-Françoise, âgée de 18 ans, fille de Phil.-Ant. Robert, avocat au parl., et de Françoise Frère; parmi les témoins : Jacques-François, bourgeois de Paris, et Louis-François, sculpteur, ses frères.

LERICHE. — 1693. Le sieur Leriche possède les fiefs de Cloches et de Boutigny.

LEROLLIER. — 1635. Simon, médecin ord. du roi, bourgeois de Paris, S. du fief de Montmort à Plaisir.

LEROY et LE ROY. — 1317 et 1320. Geofroy Le Roy, bailli et garde du scel aux contrats de Mft; 1358, donne 4 arpents et demi à l'abbaye de Neaufle. — 1540. Michel, S. de Basoches par sa femme Arthuse du Hamel.

LESAGE. — 1230. Hélois Le Sage, *Sapiens*, S. d'Auteuil (*Scriptum feodorum de Mfti*).

LESCALOPIER. — 1605. Pierre, E. S. de Brunel, et D^lle^ Angélique Le Moine, sa femme; — 1635, la même, veuve, dame de Brunel, est exempte de la taxe de l'arrière-ban comme bourgeoise de Paris. — 1688. Louis-Scipion de St-Martin, S. de Vieuvigne, et Anne Lescalopier sa femme.

LESTRANGE (de). 1550. Louis, chev., S. de la Forêt-de-Civry, vend à Michel Vialard le fief de Herce au comté de Mft, dont celui-ci fit homm. au roi en 1551, P.

LÉVÊQUE. — Jean, lieut. du bailli de Mft et garde des sceaux du comté en 1388 et 1389. — 1403. Jean Lévêque de Houdan, possède le fief de Breteschelle à Plaisir.

LÈVES. — Puissante famille du pays chartrain qui portait en 1208 seize points d'échiquier sur son sceau et qui prit bientôt après un lion, probablement par suite du mariage de Goslin IV avec la dame de Bruyères-le-Châtel. — En 1230, Gui de Lèves possédait un fief dans la châtellenie de Rochefort. — 1284. Geofroy, chanoine de Chartres, achète à P. de Voisins la

Digitized by Google

moitié d'un manoir à Galluis (*Titres* de l'abbaye de Neaufle).

LÉVIS. Or, à trois chevrons de sable. La seigneurie de Lévis mouvait de la châtellenie de Beaurain à l'abbaye de St-Denis, mais cette famille tenait aussi des fiefs du comte de Mft; en 1283 Gui de Lévis, maréchal de Mirepoix, est en tête des vassaux qui font hommage à la comtesse Béatrix.

LHOMME. — 1512. Jean L., abbé de Neaufle-le-Vieux, + juill. 1522. — 1614. Jeanne L., femme de Thomas Percheron, lieut. pour le roi à Mft; 1627 et 1638, la même, veuve. — 18 nov. 1679, inhum. de Gédéon L., chanoine de Mft, âgé de 50 ans. G. Lhomme, échevin de Paris en 1746, portait : Gueules au chevron tiercé or, hermine et azur, acc. en chef d'une tête d'homme coiffé d'un chapeau, et en pointe d'un homme armé d'argent; chef azur à trois étoiles d'or (Borel d'Haut.)

LHUILLIER. Azur au lion naissant d'or acc. de trois coquilles d'or (P. Ans.)

5 sept. 1523, Arnaud, cons. au parl., fils aîné de Jean, cons. au parl., et de Jeanne de Mauterne, fait homm. au roi pour un quart de Mareil-le-Guyon. — 1530. Guill. Josse, nommé prieur de St-Laurent de Mft en place de P. Lhuillier, décédé (S, 1153). — 1598. Mariage de Claude Marin, président en l'élection de Mft, avec Marguerite, fille de Pierre Lhuillier, proc. du roi à Villeneuve-le-Roi, près Sens (*Etat civil de Mft*).

LIÉNARD DE LA ROCHE. 1789. Louis-Marie L. de la R., chev., S. de la Roche et de Maintenon, ancien cap. de dragons, lieut. des maréchaux de France à Mantes et Meulan, est convoqué pour l'assemblée de la noblesse du comté de Mft; mort à Mft en 1830 à 81 ans; sa veuve, Françoise du Hallot, en 1837 à 81 ans; et leur fille Adrienne, veuve de M. des Tuileries, en 1863 à 81 ans. — Toussaint, S. de la Gitonnerie, + en 1827 (*Cimetière de Mft*).

LE LIEUR. — Eustache, E., S. de Poyer près Epernon, marié à Marie-Anne de Cosne, dont Angélique, morte 1736, femme d'Alexandre d'Elbée, S. d'Epainville (St-Allais, *Dict. de la nobl.*, XVI).

Digitized by Google

LIGNERIS (de). Gueules fretté d'argent de six pièces; canton d'or au lion de sable, lampassé de gueules, surmonté d'un lambel de trois pièces d'azur (*Notice* sur Bailly).

Jacques de L., fils de René et de Jeanne de Champrond, au Perche, né 1512, S. de Crosne et d'Etioles, épouse Jeanne de Chaligault, dame de Bailly; 27 mai 1538, il fait homm. au roi pour cette seigneurie mouvant de Neaufle (P. VII, 269). — 1556. Sa veuve comparaît à la Coutume de Mft comme dame de Bailly. — 1571. Jacques de L., S. de Bailly (*Notes* sur Bailly, de M. Boulin).

LIGNIÈRES (de). — 1749 et 1771. Le C. de L. est confirmé dans un droit de péage perçu à la Forêt-de-Civry (Arrêt imprimé).

LIGNY. — 1569. Annette Ligny, veuve de Florent du Bellay, dame de Montphelippe à Basoches.

LOGES (des). — 1228. Simon, Nicolas et Guillaume, chevaliers, confirment le don d'une dîme à Bonnelles, fait par Guillaume du Val-St-Germain (*Cart.* de St-Martin-des-Champs. — 1230. Simon, S. de Longvilliers, François et Guillot, vassaux de Rochefort. — 1242. Simon des Loges porte trois chevrons sur son écu (Gaignières). — 1283. François, vassal de Rochefort.

LOMERIE. — 1685. Jean Lomerye, cons. du roi, garde marteau de la forêt de Mft (*Titres* de l'abb. de Neaufle).

LONGCHÊNE. — 1204. Alexandre de L., chev., donne à l'abbaye des Vaux-de-Cernay la dîme de Longchêne, du consentement de sa mère Vilana, d'Isabelle, sa femme, de Robert et Thion, ses frères, d'Eufémie de Maldestor et de Berte, ses sœurs, et de ses seigneurs Robert de Moustiers et Nic. de Boulon. — 1236. Alexandre de L., vassal de Guill. d'Auneau pour le Perray-sous-Ablis; Isabelle, son épouse; Simon, Robert et Jean, ses fils; Adam, son neveu.

LONGUEIL (de). Azur, à trois roses d'or; au chef d'or chargé de trois roses de gueules.

Digitized by Google

1705 et 1707. Claude de L., marquis de Maisons, S. d'Orgerus, Grisoles et Osmoi (*Tabell.* de Prunay-le-Temple); avait épousé en 1698 Charlotte Roque de Varangeville, sœur de la maréchale de Villars; il mourut 1715, laissant Jean-René né 1699, marié 1720 à Marie de Menars. — 1725. Le Président de Maisons, châtelain d'Orgerus, S. d'Osmoy, Tacoignières et Flexanville; 1745, est confirmé dans la possession des péages d'Orgerus, Tacoignières et marché Poulain (Arrêt imprimé).

LONGUERS (de) — 1601. Jean de L., E., S. de Varennes, dem. à la Hauteville, fait homm. à Joachim de Bellengreville, S. de Gambais, pour le fief du Bois-Desnots ou le Poil (*Arch.* de S.-et-O. E, 22).

LORÉ. — 1693. Le sieur de Loré, S. de Ronchamp.

LORIN. — 1299 et 1306. Jean, S. de la Millière (*Cart. de R. Mignon*).

LORRAIN (Le). — 1755. Mariage à Mft de Paul Le Lorrain, E., garde du corps, âgé de 31 ans, fils d'André, E., S. du Mesnil-sur-Sceaux, du diocèse de Toul, avec Marie-Anne Bridou, âgée de 48 ans, veuve d'Eustache d'Article. — 1777. Françoise, fille de feu André Le Lorrain, E., et de Françoise de Menu de Hochard, épouse d'Eustache-Michel d'Article (*Etat civil de Mft*).

LORRAINE. Or, à la bande de gueules chargée de trois ailerions d'argent.

Le 9 juill. 1394, Ferry de Lorraine et Marguerite de Joinville, sa femme, font homm. de Houdan entre les mains de Guill. Louet, bailli de Mft, qui avant de le recevoir exige qu'on lui remette un instant les clés du château et du donjon (*Arch.* de la Loire-Inf.) — 1556. Charles de Lorraine, cardinal, archevêque de Reims, comparaît à la rédaction de la Coutume de Mft comme S. d'Auteuil, Boissy, Vilarceaux et Garancières en partie, duc de Chevreuse, pair de France; eut de 1564 à 1574 Noisy-en-Cruie et les Clayes en la châtell. de Neaufle. Armes : Coupé d'un parti de trois. I. Aragon : Or, à quatre pals de gueules; II. Jé-

Digitized by Google

rusalem ; III. Azur semé de fleurs de lis d'or ; IV. Hongrie : Argent, à trois fasces de gueules; V. Bar : Azur semé de croisettes recroisetées d'or au pied fiché, à deux bars d'argent adossés en pal ; VI. Or au lion de sable ; VII. Azur au lion d'or; VIII. Azur semé de fleurs de lis d'or à la bordure de gueules ; sur le tout : Lorraine, un lambel de gueules de trois pièces brochant sur les écartelures du chef; l'écu sommé du chapeau et couvert du manteau rouge de cardinal (Verrière de l'église de Chevreuse).

LOUET. — 1391. Guillaume, bailli de St-Léger-en-Iveline (*Titres* de l'abbaye de Neaufle); 1394, le même, bailli de Mft (*Arch.* de la Loire-Inf.)

LOUPPE (de la). — 1556. Maître Vincent de la Louppe, lieut. criminel au baill. de Chartres, S. de Meulcent. — 1635. François, S. de Meulsent.

LOUVEL. — 1190. Guill. Louvel, *Lupellus*, possède à Méré une grange et un champart (*Cart. de St-Magloire*, 307).

LUXEMBOURG. Argent, au lion de gueules.

1375. Marie de Luxembourg, comtesse de Vaudemont, dame de Joinville et de Houdan (*Titres* de l'abbaye de Grandchamp). — 22 avril 1497, Marie de L., comtesse de Vendôme et de St-Pol, de Marle et de Soissons, vicomtesse de Meaux et dame d'Epernon, veuve de François de Bourbon, C. de Vendôme et S. d'Epernon, tutrice de ses enfants : Charles, François, Louis, Antoinette et Louise, fournit au roi, comte de Montfort, le dénombrement de la châtellenie d'Epernon (*Arch.* d'E.-et-L.) — 1529. Charles de L., C. de Brienne, + 1530, possède à cause de sa femme, Charlotte d'Estouteville, un fief à St-Germain-de-Morainville (*Coll.* Filassier).

LYS (du). — 1678. Luc du Lys, secrétaire du roi, S. de Rennemoulin en la châtellenie de Villepreux et de Neaufle, porte : Azur, à trois chiens courants, l'un sur l'autre, sommés d'une fleur de lis en chef; le tout d'argent (*Arm. gén.*)

MACÉ. — 1556. Maître Jean Macé, S. en partie du fief de St-Martin à Ormoy (*Cout. de Mft*). — 1635. Gui et Jean Macé,

Digitized by Google

héritiers de Pierre Macé, sont taxés à l'arrière-ban à 4 livres pour un fief à Voisins, près Rambouillet.

MACHAULT (de). Argent, à trois têtes de corbeau de sable arrachées de gueules (Tapisseries au château de Thoiry, etc.)

M. Potier de Courcy a donné dans le *Supplément* au P. Anselme une généalogie de la famille de Machault. On y voit qu'en 1504 Simon de M., S. de l'Arbre-au-Vivier en Réthelois, + 1555, épousa Louise Bureau, + 1553, dame de St-Souplets ou Suplex qui est St-Sulpice-de-la-Haye, près Houdan, fille de Méry Bureau, S. du même lieu, et de Perette de la Cloche; il en eut : 1° Jean, S. de St-Suplex, dont postérité; 2° Baptiste, qui suit; 3° Geneviève, femme de Guill. Baudin, avocat au parlement; 4° Guillemette, née 1515, mariée 1535 à Philippe de Frecelles ou de Flexelles, avec lequel le 8 oct. 1561 elle rendit homm. au roi pour le quart de la Queue, près Mft, hérité de son oncle Pierre Bureau; les trois autres quarts appartenant à Marguerite Bureau, veuve de monseigneur Charlot (P. VII, 299).

Baptiste, né 1525, + 1572, épousa Louise, fille de Charles Le Coq, S. de Corbeville, et de Madeleine Coictier; dont Louis, S. de Boutigny, + 1638, épousa Catherine Hervieu; dont Charles, S. d'Arnouville, + 1667, intendant des armées, marié à Françoise Le Fèvre de Caumartin; dont J.-B., garde des sceaux en 1750, épouse Geneviève Rouillé; dont Charles-Henri-Louis, C. d'Arnouville, maréchal de camp, faisait en 1789 partie de la noblesse du comté de Mft. D'Angélique de Beaussan, dame de Thoiry, il eut J.-B., C. d'Arnouville, pair de France, + à Thoiry en 1867, à 82 ans; sa fille épousa le marquis de Vogué, dont M^me^ de la Panouze qui possède actuellement Thoiry.

MACHERY. Fief à Béville, près Auneau.

1230. Robert de M.. vassal d'Epernon. — 1236 et 1248. Jean, fils de Simon et d'Hélissende, petit-fils de Simon et d'Agnès, marié à Alice, a une fille nommée Agnès, mariée à Jean de Maintenon; Jean de M. a pour frères Pierre et Simon, et pour

Digitized by Google

sœur Agnès, femme d'Adam de Galardon. — 1282. Guillaume, S. de Guéville près Rambouillet. — 6 janv. 1394, Philippe, fille de Guill. de M. et de Marg. de Coutes, épouse Guillaume de Prunelay; 1403, elle hérite d'Ouarville et de Gazeran à la mort de son oncle Philippe de Guiencourt, et ces seigneuries restent dans la famille de Prunelay.

MAÇON (Le). — 1458. Guillaume Le Maçon, curé de Méré, garde du scel aux contrats de la châtellenie de Mft (S, 1154).

MAGNIEN. — 31 juill. 1787, mariage à Mft de Jacques M., directeur de la régie, fils de Jacques, avocat au parlement de Dijon, et de Marie Maléchart, avec Anastasie, fille de Claude-Ant. Vallon de Villeneuve, et de Catherine le Roy, dont 1788, Adrien, et 1790, Charles.

MAHÉAS. — 1556. Jean, procureur en l'élection de Mft. — 1576 et et 1584. Pierre, prévôt d'Auteuil, Marc et Thoiry, marié à Perrine Chevalier, dont Nic., Marie et Françoise (*Etat civil de Mft*). — 1610. Les hoirs Philippe M. possèdent la moitié du fief d'Allone à Mft (*Francs-fiefs*). — 1609. Gilles, † 1639, procureur au baill. de Mft, marié à Anne Lustin, dont Gilles, Nic., Cath., Marie et Pierre. — 1658. Gilles, S. d'Allone. — 1644. Nicolas, proc. au b. de Mft; 1680, le même, S. de Maisonneuve. — 1658 et 1677. Geneviève, veuve de François Le Breton, S. de Galluis. — 1677. Cath., femme de Robert Guibourg, greffier à Houdan. — 1680. Jeanne, femme de Robert Guibourg, greffier du baill. de Mft; 1701, la même, veuve. 1754. Nicolas de Mahéas possède un trentième du fief du Mesnil-Simon, conjointement avec les Mallebranche. Un Mahéas, E., S. de Moon. porte : Argent, à trois tourteaux de sable 2 et 1. (Chevillard, *Arm.* de Normandie).

MAILLARD (de). Azur, au chevron d'or acc. de trois fers de pique d'argent (*Armorial gén.*)

28 juin 1467, maître Hugues Maillard fait homm. au roi pour Verneuil, mouvant de Meulan (P. XVI, 116). — Oct. 1556, Christophe Maillard comparaît à la Coutume de Mft comme seigneur

Digitized by Google

de la Haute-Boissière en partie. — 13 juillet 1576, Jean de M. fait homm. au C. de Mft, frère du roi, pour la Boissière, Champagne, la Macherelle? et le fief du Rondeau (*Tabell. de Mft*) ; il avait épousé Charlotte de Pisseleu, fille de Jean de P., S. d'Heilly et de Françoise de Pellevé. Le 26 septembre 1621, pardevant Milles Dubois, tabellion-juré à la Boissière sous le tabellion royal de Montfort, fut présente dame Charlotte de Pisseleu, fondée de procuration de son mari, messire Jean de Maillard-Champagne, chevalier, gentilh. ord. de la chambre du roi, capitaine et gouverneur de la ville et du château de Houdan, S. châtelain de la Boissière, y demeurant; elle renonce pour lui, moyennant le remboursement de la finance de 161 livres, à l'office de commissaire des tailles pour les paroisses d'Adainville, Grandchamp, la Hauteville et la Boissière.

On trouve à la fin du seizième siècle François M., S. de Rosnay, Champrond et Montpinçon, chevalier de l'ordre du roi, qui de Madeleine Janvier, dame de Surdeau (Azur, au vol d'argent), n'eut qu'une fille, Anne, mariée à Jacques Huault, S. de Vaires. — 1601. D^lle^ Françoise de Crémainville, veuve de Louis d'Allonville, S. d'Adainville, et auparavant de Christophe de Maillard, S. du Breul (*Archives* de S.-et-O. E, 22). — 1632. Marguerite de M.-Champagne, femme de Charles du Mansel, S. de Aucourt (*Etat civil de Mft*). — 1635. Lors de la levée de l'arrière-ban, le S. de la Boissière est exempt pour son fief de la Boissière-Maillard, celui de la Haute-Boissière ou Boissière-Vipart, et celui de Laleu près St-Arnoul; Adrien de M., E., est taxé à 30 l. pour son fief du Breuil-Morand; enfin Jacques de M. E., S. de Launay, près la Boissière, comparaît en équipage et reçoit un subside de 300 l. — 1657. Léonor de M. de Champagne, chev., S. de la Boissière, gouv. de la ville et château de Houdan, marié à Louise Le Coq; 1679, le même, S. de la B. et de la Jaulnière, afferme le Breuil à Garancières appartenant à sa seconde femme, Madeleine de Chatellier, fille de Claude de Chatellier, S. du Breuil, et de Madeleine Gouel (*Tabell.* de Garancières); il en eut en 1677 Léonor, et en 1679

Digitized by Google

Catherine, qui suivent. Veuve en 1683, Madeleine de Chatellier se remarie en 1692 à Phil. Desterling, S. de St-Palais. — 1697. Le sieur de Maillard du Breuil part avec l'arrière-ban; 1700, il fait enregistrer ses armes comme étant de la noblesse du comté de Mft; 11 janv. 1712, il épouse Catherine, fille de feu François de Chardonnay et d'Anne Landais; 18 déc. 1712, meurt à Montfort sans postérité. — 3 fév. 1705, sa sœur Catherine, veuve de Jacques de St-Paul, force le duc de Chevreuse à lui payer 324 l., pour six ans du droit de chauffage dans la forêt, dus à la succession de Léonor de Maillard, son père (*Eval. du dom. de Mft*, P. 1839); 24 février 1715, se marie à son cousin Eustache de Mallebranche; 1755, veuve, elle est dite dame de la Boissière et de Champagne; 1759, meurt à Montfort et est inhumée à la Boissière (*Etat civil*).

1693. Un Antoine de M. est taxé à 3 l. pour l'arrière-ban comme gentilhomme ne possédant pas de fief. — 1705, Louis de M., S. des Piffaudières en la châtellenie de Houdan, fait enregistrer les mêmes armes que Léonor; il était lieut.-colonel d'infanterie et avait épousé Françoise de Maillard, laquelle veuve dès 1705, se remaria à Gaston de Tranchelion, S. de Pontéan, et mourut en 1717 (*Arch.* d'E.-et-L. B, 74, 77).

MAILLY. Or, à trois maillets de gueules.

13 fév. 1576, messire Thibaut de Mailly, chev., gentilh. de la chambre du roi, S. d'Oinvilliers, afferme pour 1,200 l. la terre de Mareil-le-Guyon, tant en son nom, à cause de Françoise du Bellay, son épouse, que comme mandataire de Marie de Haluin, veuve d'Adrien de la Fin, gouverneur pour le roi à Mézières, et comme tuteur de Jacques, Françoise et Marie, enfants mineurs de Florent du Bellay (*Tabell. de Mft*). — 1582. Autre location du même, comme tuteur de Jacques du Bellay, S. de Mareil (*Ibid.*) — 1610. René de Mailly, S. de Mareil-le-Guyon. — 26 nov. 1611, Charles de Meneau est propriétaire de cette terre par acquisition de René de Mailly, chev., S. de Manneville, et de Michelle de la Fontaine, son épouse (*Ibid.*)— 1590 et 1604. Marie de Mailly, femme de n. h.

Digitized by Google

Pierre Quatrehomme, receveur des consignations du comté de Mft; 1608, la même, veuve (*Etat civil*).

MAIGNEVILLE. — 20 juin 1885. Jean de Maigneville, gruier de l'Iveline (*Arch. nat. S, 1123*).

MAINTENON. Dans le second volume de nos *Mémoires*, M. Moutié a donné la généalogie des seigneurs de Maintenon et le détail de leurs possessions dans le comté de Montfort; en voici le résumé :

976 et 985, Avesgaud; — 1028, Germond, dit *Finitimus;* — 1053, Avesgaud, fils de Germond; — 1079? Germond, fils d'Avesgaud; — 1086, Mainier, fils de Germond, petit-fils d'Avesgaud, fonde vers 1120 le prieuré de Maintenon, avec sa femme Elisabeth, ses fils Amaury et Guillaume, ses filles Mathilde et Agnès, et ses frères Simon et Avesgaud. — 1123. Amaury Ier fut en 1137 tuteur du jeune Amaury IV de Montfort, comte d'Evreux, et vivait 1147. — Vers 1180, Jean, S. de Maintenon, et Agnès. — 1200 et 1227. Amaury II, leur fils. — 1239. Amaury III, son fils. — 1248. Hugues, fils d'Amaury II, marié à Agnès de Merolles. — 1260. Jean, fils d'Amaury. — 29 mars 1283, Amaury IV, S. de M., fait homm. à Béatrix, comtesse de Mft;—1313, le même.—1331. Jaqueline de Neuville, tutrice de ses enfants mineurs. — 1346 et 1373. Amaury V. — 1497. Amaury Loresse. — 1505. La terre de Maintenon est adjugée à Jean Cotereau, créancier des anciens seigneurs, dont la fille Isabelle la porte en 1526 dans la famille d'Angennes.

Au bas des chartes du prieuré de Maintenon, transcrites dans le quatrième volume de nos *Mémoires*, pendaient plusieurs sceaux dont Gaignières nous a conservé les dessins. Celui de Mainier était détaché de la charte de fondation du prieuré de Maintenon. Il avait 5 cent. de diamètre et représentait un cavalier une large épée à la main, un casque conique à nasal sur la tête et un bouclier vu de trois quarts portant des bandes et un orle suspendu au cou; les pieds et la queue du cheval, de même que le casque et l'épée, empiétaient sur la légende qui

Digitized by Google

était : † SIGILLVM · AMENERICI · DE · MESTEN, avec un signe d'abréviation sur la dernière lettre ; le contre-sceau, de 3 centimètres, portait un écu triangulaire bandé et bordé, avec la légende SECRETVM (IV, 139).

Le sceau de Guillaume de Maintenon en 1150 était en forme d'écu aux angles arrondis portant deux barres ; dans l'orle du bouclier se trouvait la légende : S. GVILLELMI : DE : MESTENVM : (IV, 140).

Celui d'Amaury III en 1209, 1212 et 1237 est rond, de 5 centimètres, portant un écu aux angles arrondis chargé de deux bandes ; lég. : † SIGILLVM ESMAVRICI DE MITEN. (IV, 22, 32, 143).

Simon de Villeneuve, frère d'Amaury de la Queue, scelle en 1221 un acte en faveur du prieuré d'Epernon d'un sceau dont l'écu porte sur un fretté un lambel à quatre pendants pointus ; lég. : S. SIMONIS · DE · METENON. (IV, 30).

Le sceau d'Hugues de Maintenon a près de 6 centimètres. Un écu triangulaire portait un bandé ; lég. : SIGILLV · HUGONIS · MILITIS · DE MEITENON.

Enfin le sceau de Jean de Maintenon, prieur de Saint-Thomas d'Epernon en 1340, le montre à genoux au-dessous de la représentation de St-Thomas mettant la main dans la plaie du côté du Sauveur. Il est accompagné de deux écus partis d'un fascé et d'un bandé qui sont les armes de Maroles et de Maintenon ; il n'y a pas de légende (IV, 92).

Pour la branche des Maintenon, seigneurs de la Queue, nous renvoyons à ce mot.

MAIRE (Le). Famille noble du C. de Mft, quatorzième et quinzième siècles. — 1356. Pierre Le Maire, vassal de la châtellenie d'Epernon (IV, 90). — 1415. Jean Le Maire, E., dem. à Bréteucourt (*Paix* d'Arras). — 1497. Jean Le Maire, vassal de Renaud de Cintray pour le quart des dîmes de Houx (*Aveu* d'Epernon.

MAIRE (Le) et LEMAIRE. Sinople, à trois chevrons d'argent chargés chacun de deux épées de gueules (*Arm. gén.*)

Digitized by Google

Famille de la bourgeoisie, de Mft, nombreuse et importante aux seizième et dix-septième siècles. — 9 déc. 1391, Pierre Le Maire, bourgeois de Mft, garde des sceaux du comté (*Arch. nat. S, 1154*). — 1556. Robert Le Maire, greffier de la prévôté de Méré (*Coutume de Mft*). — 1576. Noble femme Isabeau Courtin, veuve de Nicolas Le Maire, bourgeois de Montfort, comme tutrice de ses enfants mineurs, partage sa succession avec les enfants d'une première femme, Fleurdelis Chartier : 1° Catherine, femme de Nicolas Compagnon, contrôleur du grenier à sel; en 1623 André Compagnon, leur fils, recueillit dans l'héritage de sa mère une maison venant de Nicolas Le Maire; 2° maître Pierre Le Maire, licencié en lois, avocat à Montfort, qui suit; et Jean Le Maire en 1597, mesureur du grenier à sel de Mft, marié à Anne le Pelletier, père de Jeanne, et mort le 30 juin 1630. — 1576. Les héritiers de Nicolas Le Maire reçoivent 113 l. de Jeanne Joubert, veuve d'Antoine Le Maire, stipulant pour ses enfants mineurs et pour sa fille, Madeleine Le Maire, femme de René d'Auvergnè, marchand à Mft (*Tabell. de Mft*). — 22 nov. 1576, Jeanne Doulx-Dieu, veuve d'autre Pierre Le Maire. — 1577. Nicolas Le Maire, S. de la Charnoie, âgé de 25 ans et plus; en 1582, homme d'armes de la compagnie du sieur de St-Léger. — 1596. Marie Le Maire, fille de feu Nicolas.

Pierre Le Maire, fils de Nicolas et de Fleurdelis Chartier, licencié en lois, avocat à Mft et prévôt de cette ville. De Marie Morineau, morte le 16 janvier 1617, il eut Françoise, marraine en 1577; Nicolas, baptisé 1er octobre 1586; Jean en 1592, et Antoinette en 1602. — On trouve le 16 juin 1621 une Marguerite Le Cerf, veuve de P. Le Maire. — Un second Pierre Le Maire vivait à la même époque et eut de Marguerite Regnard : en 1589, Jean; en 1597, Gabriel; en 1602, Jacques. — Un troisième Pierre Le Maire, marié à Marie Fourquault, fut en 1595 père de Catherine; greffier de la prévôté de Montfort, il se remaria à Fleurdelis Basemont, dont il eut le 2 mars 1600 Pierre, et le 28 juin 1602 Louis.

Le 20 avril 1577 eut lieu le baptême de Mathurin, fils de

Digitized by Google

Benjamin Le Maire et de Benoite, et le 16 mars 1604, celui de Mathurin, né en paillardise de Mathurin Le Maire et de Geneviève, servante de Benjamin Le Maire, son père (*Etat civil*). — 1696. Louise Le Maire, femme de Rodolphe Tablet, procureur de Gambais, † 1614, et elle 12 mai 1630. — 1603. Marie Le Maire, femme de P. Quatrehomme, grenetier au grenier à sel de Mft. — 1617. Marie Le M., veuve de Nic. du Mesnil, contrôleur au grenier à sel. — 1611 et 1618, Jeanne Le M., femme de P. Andry. — 10 février 1619, mariage de Marg. Le Maire avec Simon Andry, apothicaire. — 26 nov. 1616, Fleurdelis Le M. épouse Gilles Rafron. — 2 nov. 1615, Claude Le M., marié à Denise Langlois ; il meurt sergent royal le 20 juin 1665. — Antoine Le Maire eut de Marie Flutault, qui mourut veuve le 16 mars 1643, en 1617, Marie ; 1619, Antoine ; 1626, Pierre ; 1628, Simon. — 11 janvier 1619, Nicolas Le M., greffier de la prévôté, épouse Jeanne Rafron ; il fut proc. au baill. et mourut 26 nov. 1625 ; la maison dite le Donjon, près du château, qu'il avait achetée à Jacques du Mansel, fut revendue à Charles de Barthomier qui paya les droits de transmission à l'abbaye de St-Magloire (*S, 1154*). — Marguerite Le Maire, femme en 1554 de P. Gouel, proc. en la maréchaussée de Mft, veuve en 1669 et morte à 78 ans en 1710, était peut-être sa fille.

11 nov. 1613, mariage de P. Le Maire, greffier de la prévôté, avec Catherine, fille de Nicolas Bignon, dont : 1° 1616, Pierre, l'aîné, qui suit ; 2° 1618, Marie ; 3° 1621, Louis, marié en 1648 à Barbe Barat ; 4° 1622, Jean, sans date de naissance, 5° Claude, qui suit ; 6° Catherine, mariée en 1637 à Nicolas Percheron, et vivant avec lui en 1644 ; 7° Jeanne, mariée le 7 oct. 1646 à Gui Hautemps, S. de la Maunerie, gentilh. de la reine-mère. — Le 6 août 1628, P. Le M., lieutenant particulier en l'élection, se remaria avec Marguerite Marin ; 1631, ayant tenté de bâtir un colombier à pied dans la paroisse de Méré, il est réduit, comme n'étant pas noble, à une volière de 700 boulins (*Commentaires* de Claude Thourette sur la *Coutume de Mft*). Il fut depuis cons. du roi, président en l'élection, S. de Launay-

Digitized by Google

Bertin, le Menil-Essart et du fief Alexandre; il mourut le 1er février 1667. De sa seconde femme il eut : 8° en 1630, Marie, qui épousa en 1648 P. Bignon, proc. au b. de Mft; 9° en 1637, Pierre, le jeune, qui eut pour parrain son frère consanguin du même nom et que nous verrons plus loin; 10° en 1639, Nicolas-Auguste, qui fut contrôleur des guerres et mourut à 81 ans, le 26 mai 1720; 11° 1645, Gilles; 12° 1647, Louis; 13° sans date, Geneviève, femme de Jean de Vougny, médecin ordinaire du roi, morte le 30 mai 1676.

10 juin 1633, Pierre Le Maire (l'aîné, avocat au parl., receveur des tailles, épouse Jaquette Prunier, dont en 1657 Paraclète et en 1658 Marguerite; 13 déc. 1670, avocat en la prévôté de Mft, il est commis par la Cour pour exercer par intérim l'office de prévôt; 1578, maire de St-Magloire de Méré et de St-Laurent de Mft (*Orig. Arch. n. L, 605*).

L'autre P. Le M. est en 1657 greffier de la maîtrise des Eaux et Forêts du comté (*S, 1154*); 3 août 1665, P. Le M., ci-devant garde marteau et maintenant receveur du domaine de Mft, est condamné par M. de Bérillon, réformateur des Forêts, à 400 l. d'amende et 1,600 l. de restitution pour droits de chauffage indûment perçus (*Arch. munic. de Mft*).

1655. Claude Le Maire, avocat au parl., bailli de Cloches et Boutigny; 1664, cons. du roi, président en l'élection, il a de Marie, fille de P. de Goussainville, lieut. général du comté, et de Catherine Guignard, Marguerite; en 1667, Catherine; 1668, Thérèse; 1669, Claude-Auguste, † en 1693; en 1671, Bernard, curé de Galluis en 1718, † 11 mars 1747; enfin, en 1674, une autre Marguerite, mariée 8 fév. 1707, à J.-B. Varin, S. de Menilgrand, morte veuve 10 déc. 1741. Resté veuf en 1697, Claude fit enregistrer ses armes en 1700 et mourut avant 1707.

1667. Marie Le Maire, femme de P. Guillebaut, S. de Grandcour, receveur des tailles en l'élection d'Etampes; elle mourut à Mft 17 janv. 1771; le dernier que l'on trouve de cette famille est Pierre Le Maire, avocat au parlement en 1725, marié à Anne de Lécicourt qui était veuve de lui en 1753.

Digitized by Google

MAISTRE (Le). — 1287. Maison de Pierre Le Mestre devant le château de Mft (*Titres* de l'abbaye de Neaufle. — 1292. Pasquier, dit Le Mestre de Galluis, Gilette, sa femme, et Jehannot, son fils, vendent à la même abbaye une maison à Galluis, qu'ils vendent aussi à Jehannot de Galluis, dit Palialcgre, qui cède ses droits à l'abbaye (*Ibid.*) — 1323. Renaut Le Maistre de Mareul et Jean, son père, sont vassaux du Tremblay (*Cart.* de R. Mignon). — 5 avril 1584, bapt. de René, fils de Simon Le Maistre et de Catherine Byhanier? — 23 avril 1632, n. h. René Le Maistre, archer des gardes du roi, demeurant à Mft, achète un arpent de terre à Galluis, dans la censive de Saint-Magloire. — 7 déc. 1653, René Le Maitre, S. du Mas et de la Millière, et sa femme Françoise Le Tonnelier, fille de François, S. du Mas, vendent le Mas à J. Etienne (*Arch.* de Ramb.) — 1603. François Le M., E., S. de Pampou. — 25 nov. 1604, Nicolas Le Maistre, avocat au parl., fait homm. à Diane de Lamarck, dame de Beine, pour le fief de la Couperie appart. à sa femme Eléonore Le Picart. — 14 mars 1690, partage de la succession d'Eléonore Le M., sa fille ou sa petite-fille, veuve de Bon-André de Broé; le cinquième lot se compose de la ferme de la Couperie (*Note* de M. Brochet). — 1641. Marie Le M. se marie avec François Marin, marchand à Mft; 1659, elle se remarie à Claude Olivier, proc. au baillage. — 28 juin 1776, Jean Le Maître, cons. du roi, S. du Marais et du Val-St-Germain, fait homm. aux dames de St-Cyr pour le fief de la Motte à Berchevilliers (*Arch.* de S.-et-O.)

MALAUNAY. — 1556. Abraham de Malaulnoy, S. du Bas-Breuil en partie (*Cout. de Mft*). — 1606. Antoine, fils de feu Pierre de M., E., S. du Bas-Breuil, sous la tutelle de Jérôme Langlois, S. de Condé, plaide contre Jérôme Allain? fils de Valériane de Malaunay (*Greffe*).

MALEBRANCHE. Or, à la bande d'azur acc. de deux lions de sinople (*Arm. gén.*)

6 oct. 1576. Honorable h. Jacques M., marchand, demeurant à Mantes, veuf de Perette Petit, avec deux enfants mineurs,

Digitized by Google

Jacques et Perette, loue des terres à Méré pour 14 boisseaux de blé à payer à Mft, en la maison des Quatre-Fils-Aimon (*Tabell. de Mft*). — 1659. Nic. de M., chevalier, S. de Villiers, gentilh. ord. de la maison du roi, a un procès au baill. de Mft. — Le Père Nic. M., théologien et géomètre, né à Paris 6 août 1638, de Nic. M., secrétaire du roi, et de Catherine Lauzon (Moréri). 1700. Jean de M., E., S. du Ménil-Simon, fait enregistrer ses armes. — 17 mars 1712, homm. au marquis de Bréval pour le fief du Mesnil-Simon, par Christophe de Mallebranche, S. de Villebon, âgé de 86 à 87 ans, Eustache de M., dont un fils mousquetaire, et deux fils, tous majeurs, et Pierre de M., dit M^r^ de la Boulaye; tous légataires de Nic. de M., cons. au parl., leur oncle; conjointement avec Nic. de Mahéas ayant un trentième dans le fief (*Arch.* de S.-et-O., E.) — L'an 1715, le 26 février, après les fiançailles et une publication des bans dans cette église de Mft et en celle du Mesnil-Simon..... Eustache de M., E., S. de Milleru et du Mesnil-Simon en partie, fils de défunt M^e^ Christophe de M., E., S. de Villebon, Boissets et la Tasse, et de dame Marie Apoil, de ladite paroisse du Mesnil-Simon, d'une part; et D^lle^ Catherine de Maillard, fille de feu Léonor de Maillard, chev., S. de la Boissière, Champagne, la Jonière, le Breul et autres lieu, capitaine au régiment du roi, et de Marie-Madeleine Chastellier, de cette paroisse, d'autre part; ont reçu la bénédiction nuptiale de M^e^ Claude Mallebranche, prêtre, S. du Colombier; en présence de Christophe de M., frère, Jean de M., E., et Claude de M., S. de Maurepas (*Etat civil de Mft*, portant la signature des quatre Malebranche). — 1742. Eustache-Claude de M., E. mousquetaire, assiste à l'inhumation de son oncle Léonor de Maillard (*Ibid.*) — 3 fév. 1755, Marie-Jeanne de M., âgée de 31 ans, fille de feu Eustache de M., E., S. du Mesnil-Simon, et de dame Cath. de Maillard, dame de la Boissière et Champagne, épouse Alexandre-Paul de Prés, âgé de 48 ans, fils de feu Bernard de Prés, S. de la Queue, et de Louise de Bourbon-Maisonblanche; son frère Claude-Eustache de M., E., S. de la Boissière, assiste au mariage; la même est inhumée à Mft le 16 février 1662, à 38 ans.

Digitized by Google

MALEFIDE. — Guillaume de M. épouse Isabeau, dame de Gas, morte en 1399, fille d'Henri de Gas, chev., et de Jeanne, dont Guill., marié à Denise de la Rivière; dont Florentin, S. de Gas, épouse Jeanne fille de Jean de la Rainville et de Marie de Champgirault; dont : 1° Isabeau de Malefide, femme en 1483 de Charles de Crémeur, dont les héritiers eurent Gas; 2° Catherine, mariée à Thibaut le Maréchal, S. d'Orfin (Lainé de Mond.)

MALESSET. — 1515. Hugues de M., prieur d'Epernon (IV, 111, 134).

Une famille de ce nom : Argent, au lion de gueules; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or (*Rietstap.*)

MALESTROIT. Gueules, besanté d'or.

28 février 1425, Jean de M., évêque de Nantes, chancelier de Bretagne, S. de Houdan, paye quatre années d'arrérages de la rente de 20 l. due à l'abbaye de St-Antoine de Paris par cette seigneurie (*Arch. nat. K, 191*).

MALET DE GRAVILLE. Gueules, à trois fermaux d'or.

Au commencement du quinzième siècle, Giles Malet, vicomte de Corbeil, devint S. de Bréteucourt par son mariage avec N. Sanguin. — 2 nov. 1482, Louis, fils de Jean. M. de Graville, S. de Marcoussis, châtelain de Bréteucourt, et de Marie de Montauban, fit homm. au roi pour Gomets et Marcoussis (P. XVI, n° 133). — 12 juillet 1499. Louis XII reçoit l'homm. de son féal cousin, conseiller et chambellan, Louis, S. de Graville, amiral de France, pour Groussay au comté de Mft, et Pontchartrain relevant de la baronnie de Neaufle-le-Château (P. VII, 235) ; l'amiral de Graville était aussi châtelain de Bréteucourt et de Chevreuse; il mourut 30 oct. 1515 (III, 451). Il portait : Gueules, à trois fermaux d'or, au lambel d'azur de trois pièces en chef; casque de profil cimé d'un griffon issant; supports : à dextre, une femme avec un long bonnet pointu et un voile pendant; à senestre, un griffon. Devise : *Ma force d'en haut* (*Inv.* des sceaux, n° 224).

Digitized by Google

Louise Malet, fille de Jean et de sa seconde femme Marie de Montbéron, épousa avant 1473 Guillaume de Rouville, S. de Villiers-Cul-de-Sac; veuve en 1492, elle mourut en 1499 (Moréri). — 1529. Le fief de la Landelle que tenait M. de Graville et depuis Simard des Orgerus, appartient à Richard de Hargeville, S. de Behoust (*Aveu* orig. de Millemont).

MALLEVIE. — 1415. Une fasce acc. de deux merlettes en chef et d'une étoile en pointe (Sceau original. *Arch. nat.*, J, 948).

1415. Pierre M., E. de la châtellenie d'Epernon (Paix d'Arras). — 1497. Les hoirs Mallevie possèdent des biens à St-Hilarion, et les hoirs de Gilles d'Adainville, à cause de sa femme, fille de feu Pierre Mallevie, possèdent trois fiefs à Epernon (*Aveu* de la châtell. d'Epernon).

MALFILATRE. — 18 janv. 1701. Pierre M., receveur de la terre d'Orgerus, marié à Marg. Auvray (*Tabell.* de Prunay-le Temple. — 1752. Guill. M., notaire de la cour, témoin à Mft du mariage de Denis de Selle (*Etat civil de Mft*).

MALO. — 24 oct. 1682. Inventaire après le décès de Marie Malo, veuve de M. du Tremblay (*Inv.* des arch. du château du Tremblay). — 1693. Le sieur Malo, S. de Bourdonné et Adainville, taxé à 400 l. pour l'arrière-ban du comté de Mft.

MANNEVILLE. — 1574 et 1576. Louis de M., S. de la Mormaire à Grosouvre. A sa mort l'abbaye de Grandchamp s'oppose à la vente de la Mormaire à cause d'une rente de 30 livres due à l'abbaye; 18 mai 1582, cette rente est achetée par J. de St-Paul qui voulait acquérir cette terre (*Tabell. de Mft*).

MANSEL (du). Sinople, à trois molettes d'argent bordées de sable (P. Ans.)

1549. Toussaint Mansel, E., S. de St-Léger-en-Artois, capitaine de Mft et de St-Léger-en-Iveline, garde des Eaux et Forêts de Mft; 1556, le même, gentilh. de la vénerie du roi, maître particulier des Eaux et Forêts de Mft, gouverneur des châteaux de Mft et de St-Léger (*Cout. de Mft*). — 1556. Jean

Digitized by Google

Mansel, curé de Marc (*Ibid.*) — Vers 1570, mort de Cath. de Boulehart, femme de Jacques du Mansel, chevalier des ordres du roi, S. de St-Léger-en-Artois. Rabet lui consacra le *Tombeau* suivant :

Du Mansel voue à ta mémoire
De Boulehart et à ta gloire
Les vers qui sont sur ce tombeau ;
Et de ton corps jadis si beau
Et si excellent de nature
A fait batir la sépulture.

Or en perpétuel repos
Ici dessous il est enclos.
Et lui qui veuf reste en ce monde
De regrets infinis abonde ;
Attendant un pareil séjour
Qui doit raccoupler votre amour.
Le Tartre d'une même sorte
Regrette sa compagne morte.

Mais quoi c'est l'impérieux destin
Qui met à toute chose fin ;
Et peut vaut une doléance
Pour résister à sa puissance.

Toutes fois tu a bien vesqu
Et ton héroïque vertu,
Qui comme du jour la lumière
De luire estoit coutumière,
Ne craint ny le temps ny la mort
En rien ne luy peut faire tort
En tranchant de leur faulx cruelle
Qu'un bruit ne vole toujours d'elle.
Voila ce qui doit adoucir
De la mort tout le déplaisir.

En 1576, Jacques du Mansel, S. de St-Léger-en-Artois, Hamerolles et Bernicourt, était remarié à Marie de Lannoy; 1577, il recevait 240 l. pour la charge de lieutenant particulier et gruier des Eaux et Forêts du comté de Mft, et 80 l. comme capitaine des châteaux de Mft et de St-Léger; 28 avril 1579, il fait homm. au roi pour la seigneurie de Feucherolles qu'il venait d'acquérir; 9 mars 1580, mis en prison pour avoir fait fouetter François Coignet qui ne voulait pas épouser sa fille

Digitized by Google

(Voir COIGNET). Au bas d'une page du registre baptistaire de 1584, on lit cette mention : *Die martis 28e ejusdem mensis septembris, hora 7e a mane, obiit nobilis vir dominus Jacobus du Mansel, miles et eques torquatus, dux Lequitum; et tumulatus fuit in et sub plumbo, retro majus altare in cavea expresse facta, ubi futuram resurectionem expectat.* Rabet lui consacra une épitaphe que nous avons donnée dans le premier volume des *Mémoires* de la Société, p. 367.

De sa première femme il eut Jacques, qui suit; Toussaint, dont Elisabeth de Cocherel était veuve en 1608 et 1610; et Charlotte, veuve en 1613 de J. Langlois, E., S. de Condé. De Marie de Lannoy il eut Charles, François et Marie qui le 14 février 1598 firent avec leur mère homm. au roi pour Feucheroles (P. IV, 167). Charles était en 1608 prieur de St-Hilaire de Poitiers; en 1627 et 1629 abbé de Cercanneau et prieur de Chuines, et demeurait à Montfort. Pierre-François était en 1617 chevalier de St-Jean, commandeur de Beauvais-en-Gatinais et receveur du prieuré de France. Marie épousa Benoît de Plumiers?

1603. Jacques du Mansel, S. de St-Léger-en-Artois, guidon de la compagnie du comte de Soissons, était marié à Dlle de Larbaleste; il se dit naguères S. de St-Léger-en-Iveline qu'il avait cédé au roi; 1635. Sa charge de lieutenant de la compagnie du comte de Soissons l'exempte de l'arrière-ban, lui et son fils Charles, chev., S. d'Aucourt à St-Léger, marié dès 1632 à Marguerite de Maillard-Champagne. — 21 mars 1654. Charles du Mansel, chev., S. de St-Léger-en-Artois, la Hauteville, la Charmoie et Badonville, châtelain de St-Léger-en-Iveline et de Montpinçon, gruier de la forêt de Mft, dem. à St-Léger-en-Iveline, fait hommage au comte de Mft pour Montpinçon en la châtellenie de Gambais, acheté à Jacques d'Angennes, S. de Montlouet, le 6 sept. 1643 (*Orig.* dans une couverture de registre du tabell. d'Auteuil). — 3 août 1665. M. de Bérillon, commis à la réformation de la forêt de Mft, condamne Charles du Mansel, lieut. particulier de la forêt, à 400 l. par. d'amende

Digitized by Google

et500 l. de restitution pour délits commis et négligences apportées au fait de sa charge (*Arch. munic. de Mft*). Il avait acheté à l'abbaye de Coulomb et à celle de St-Liphard, de Meung, coseigneurs, le fief de la Mairie de Broué dans le bailliage de Chartres dont la justice relevait à Anet, et celui de Broué dans le baill. de Dreux qui était mouvant de Bu. Il fut tué en nov. 1672 au siége d'Utrech, où il servait comme capitaine au rég. de Navarre. Sa fille Catherine fit en 1710 donation des fiefs de Badonville, Broué et la Hauteville à Antoine de la Salle, † à 86 ans en 1769, dont le fils Nic.-Adrien, marquis de la Salle, les vendit en 1782 à Jos.-Robert Rey, E. (*Mém.* Soc. arch. de Chartres, t. VI, p. 341).

MANVIEU (de) ou DEMANVIEU. Un lion sur un semé de molettes (Plaque de cheminée).

1692. Robert-Alexandre de M., cons. du roi et son proc. au baill. de Mft, marié à Catherine Olivier, veuve de Philippe Robert, procureur au baill. de Mft, dont : 1689, Alexandre, qui suit ; 1692, Jeanne-Thérèse ; 1693, Nicolas, + 1731 ; 1694, Noël ; 1696, Marie ; 1697, Henri. — 21 mai 1703, Cath. Olivier, tutrice de ses enfants ; elle meurt 30 sept 1731.

1717. Alexandre, procureur au baill. 1725 et 1727, bailli de Neaufle-le-Vieux ; 1725 à 1756, bailli des Mesnuls ; 1749, bailli d'Auteuil et Garancières ; 1735 et 1736, marguillier-comptable de l'église de Mft ; 1752, greffier de l'élection, substitut du proc. ducal au baill. ; mort à 77 ans, le 13 mai 1766. De Marie-Anne Petit, il eut : 1723, Louis, qui suit ; 1730, Jos.-Alexandre, qui suivra.

24 avril 1752, mariage de Louis de M., proc. au baill., avec une autre Catherine Olivier, dont : 1753, P.-Louis, qui suit ; 1754, Alexandre-Louis, en 1778 bailli de Boissy-sans-Avoir ; 1756, Catherine-Elisabeth, mariée le 15 juin 1778 à P. Lebeau, procureur, † en 1786 ; Victoire-Rosalie, mariée 15 juin 1778 à Charles-Louis Dérigny, proc. au baill. ; 1762, Constance-Louise ; 1763, Mad.-Edmée, marié en 1783 à J.-B. Truet, épicier à Paris ; 1769, Catherine-Augustine. Louis de Manvieu,

Digitized by Google

entrepositaire des tabacs en 1752, mourut cons. du roi, contrôleur du grenier à sel, le 10 mars 1787. — 8 nov. 1785, P.-Louis, son fils, procureur ès-siéges royaux de cette ville, veuf de Mélanie Poincelet, épouse Marie-Jeanne-Antoinette Laignier, fille de J.-B. et de Simonne Mézy, de la paroisse de Château-Porcien, dont : 1785, Louis; 1786, Eugène; 1790, Christophe. Il était en 1788 bailli des Mesnuls.

1765. Jos.-Alexandre, cons. du roi, élu en l'élection, fils de Robert-Alexandre, était marié à Marie Rosalie Piffet, fille de Jos. Piffet d'Etones, dont : 1765, Catherine, et 1768, Louis-Alexandre. Il mourut 7 nov. 1777, élu et contrôleur du grenier à sel.

MARAIS (de). — Au quatorzième siècle, Michel de Marais possède un manoir à Chennevières, venant de Vincent de Chauvigny et transmis à Hervé le Cornu, chevalier (*Coll.* Filassier). — 1556. Jean de Marais, S. de Thionville en partie, en la châtellenie de Houdan (*Cout. de Mft*).

MARC et MARCQ. — 1096 à 1106. Goisfred de Marc, marié à Emmeline, dont: Guillaume, Simon, Hugues, Etienne et Payen, bienfaiteurs du prieuré de Maule (Ordéric Vital. — 1190. Godefroy de Marc. — 1230. Simon et Henri de Marc, vassaux de Mft. — 1283. Guillaume de Marc fait homm. à la comtesse de Mft. — 1294. Les enfants de Raoul de M. : Guill. de Galluis et Aalis, sa femme; Jean de Marc et Agnès, sa femme; Guérin de M. et Denise, sa femme; Jehannin de Marc et Ligier de Marc vendent à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux une terre à Galluis (*Arch.* du château de Galluis). — Nov. 1323. Marie de Marc possède un manoir au Tremblay. — 1330, Simon de M. en fait homm. à Rob. Mignon. — 1336 et 1360, même homm. par Guillaume, fils de Simon. — 1374, même hommage par les hoirs feu Pierre de Marc, E. — 1378, homm. par Perinnet de Marc. — 1400, hommage par ses hoirs, et en 1411 par Rouland et Guillaume de Marc (*Cart.* de R. Mignon). — 1625. Pierre de Marc, S. d'Orvaux à St-Léger, et Marg., fille de Charles de

Digitized by Google

Vion et de Claude de Boutervilliers, vendent un bois au Tartre-Gaudran à Denis de Vion (*Tabell. de Mft*).

MARCHAIS. — 1248. Arnoul de Marchès, chev., Robin, Guill. et Guiard de Marchais, Ecuiers, font une vente à l'abbaye de Morigny au Buisson-le-Repos, du consentement de Robin-Sans-Nappe, premier seigneur; de Richeude, femme de Raoul de la Queue, second seigneur; et d'Alice d'Orrevaux, troisième seigneur (Gaignières, t. CLXXXI, p. 108). — 1338. Jeanne de Marcheis, veuve de Jean du Mesnil, E., S. de la Hunière en partie, tutrice de ses enfants (*Cart.* de R. Mignon). — 1767. Thérèze Marchais des Graviers, femme de Charles-Alex. Sourdon du Mesnil de la Corréterie (*Etat civil de Mft*).

MARCILLY. Or, au chevron de sable (*Arm.* du quatorzième siècle, publié par M. Douet-d'Arcq).

Sable, à deux fasces d'or et à la bordure de gueules (Grandmaison).

Vers 1127, Dreux, chevalier, fils de Hugues de Marcilly (St-Père, p. 572). — 1230. Foulque de M., S. de Valgarengis en la châtell. d'Epernon, et Nic. de M., S. de Neuville (*Scriptum feod. de Mfti*). — 1299. Pierre de M., E., châtelain de Rochefort. — Sept. 1311. Guill. de M., chevalier, chargé par le roi de l'expropriation d'une maison à Paris app. à l'abbaye de St-Cyr (*Arch. nat.* K, 179, n° 160). — 1324. Guill. de M., chevalier le roi, fait un accord avec le prieuré de Maule sur la justice du marché de cette ville (*Note* de M. Brochet); sa fille Catherine, baronne d'Ivry, dame de Marcilly, épousa Ambroise de Loré, prévôt de Paris; dont Ambroise de Loré, baronne d'Ivry, épouse Robert d'Estouteville, S. de Beine, prévôt de Paris de 1446 à 1479; dont Jacques d'Estouteville qui eut deux filles : Charlotte, dame de Beine, mariée à Charles de Luxembourg; et Marie, D. de Blainville, Marcilly, baronne d'Ivry, femme : 1° de Gabriel d'Alègre; 2° de J. de Fages (Moréri). — 1366. Le fief de Marcilly à la Brosse, près de Bréteucourt. — 1497. Ivonnet de Marcilly, S. d'Orfin, vassal d'Epernon.

Digitized by Google

MARCONNAY. — 1693. Le fief de la Loge, au sieur de M., est taxé à 30 l. pour l'arrière-ban du comté de Mft.

MARCOUVILLE. — 1497. La Dlle de M., vassale de Houx (*Aveu* d'Epernon).

MARÉCHAL (Le). — Vers 1490, Thibaut Le M., S. d'Orfin, épouse Catherine de Malefide. — 1556. Jean Le M., E., S. d'Orfin en partie, et à cause de sa femme, S. de Mursang près Rochefort. — Nic. Le M. S. de Boissets en partie (*Cout. de Mft*).

MAREIL-LE-GUYON. — 9 mars 1283, Jean de Mareil fait homm. à la comtesse Béatrix pour son fief dans la châtellenie de Mft et un autre dans celle de Rochefort. — Juin 1291. Copie d'une lettre de feu M. Jehan de Marueil, avouant tenir de M. Pierre Choisel des cens en la châtellenie de Maurepas, de 1291 au mois de juin. *Et y a ou scel une grant croix plaine* sans *autre emprainte fors* que de la lettre (*Cart.* de R. Mignon). Renaut de Mareul, fils dudit monsieur Jehan, donna ce qu'il tenait du S. du Tremblay à Mft, à Jehannin de Hougeroy, fils de Simon et d'une sœur de Renaut. — 1323. Jean, S. de Mareil, E., et Marguerite de M., femme de Geofroy de Chennevières (*Ibid.*) — 1324. Jean de M., proc. du comté de Mft (*Cart. de St-Magloire*). — 1er juin 1330. Sentence du parlement condamnant Jean de Mareil, E., et le curé de Mareil à réparer la grange de St-Magloire à Mareil, sur laquelle ils percevaient des droits en échange de la charge de l'entretien (*Arch. nat.* L, 605). — 13 mai 1343, Jean de Mareil, chevalier, reçoit l'aveu de ce que tient de lui Robert Mignon. — 1371. Jean, S. de Mareil; 3 juillet 1383, le même paye 9 francs d'or au S. de Neaufle pour droits féodaux pour l'acquisition du fief de Launay-Roguerin (*Inv.* des arch. du Tremblay. — 15 sept. 1403, sentence du Châtelet de Paris forçant J. de Mareil, E., et J. de Margonse, curé de Mareil-le-Guyon, à réparer la grange dimeresse de cette paroisse (L, 605). — 15 avril 1415, Thibaut de Mareul, escuier, demourant audit lieu de Mareul en la conté de Montfort, jure le traité d'Arras; sur son sceau, un écu à six

Digitized by Google

besans 3, 2, 1, acc. en chef d'une fasce vivrée (*Inv.* des sceaux, n° 2702). — 1411. Terres au Tremblay à Guillaume et à Adam de M. — 1450. Jean de M. rend aveu au duc de Bretagne, S. de Neaufle, pour le fief de Launay-Roguerin (*Inv.* des arch. du Tremblay). — 14 mars 1452, Simon de Mareil vend Launay-Roguerin à J. de Granderue (*Ibid.*)

MAREIL-SUR-MAULDRE. — 1106. Albéric, Hugues et Goslin (Ordéric Vital). — 1153. Guillaume le Roux de M., vassal de Neaufle. — 1173. Simon de M. — 1204. Albéric de M., vassal de Meulan. — 1225. Germond de Mareil approuve, comme seigneur, un don d'Erembert de Boutigny à la Ronce (*Cart.* de Grandchamp); 1230, le même, vassal de Neaufle. — 1293. Hescart de M., E., et Aalès, sa femme, font un don à Galluis à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux (*Arch.* du château de Galluis).

MARESCOT. Fascé gueules et argent au léopard lionné d'or brochant; chef or, à l'aigle couronnée de sable (*Arm. gén.*, tombeau dans l'église de Marc et reliures de livres au château de Thoiry); supports : deux léopards lionnés.

1409. Guill. de Marescot, gruier de la forêt de Joyac, près Beaugency (Moreau, t. CCXXXXV, f. 59).

Sully raconte qu'ayant été blessé d'un coup de pistolet à la gorge dans une rencontre aux environs de Houdan, il se fit transporter à Thoiry chez son ami, M. de Marescot, médecin de Henri IV, où il reçut les soins nécessaires. M. de la Panouze conserve au château de Thoiry des lettres d'Henri IV à M. de Marescot, et un merveilleux portrait de ce prince peint par Porbus. — 1635. Le fief de Thoiry et celui du Chêne-Baldé sont exempts de la taxe de l'arrière-ban, M. de Marescot étant maître des requêtes. — 1650. Un Marescot est S. de Marc. — 1693. Les enfants du sieur Marescot sont taxés à l'arrière-ban pour le fief de Thoiry. — 1698. Gilles-Michel de M., S. de Marc, chev. du Mont-Carmel et de St-Lazare, fait enregistrer ses armes comme étant de la noblesse du comté de Mft. Dans l'église de Marcq, une plaque cintrée de marbre noir porte l'inscription suivante,

Digitized by Google

au-dessous des armes de la famille : *Cy gyst Messire Charles-René de Marescot, ancien prieur de St-Nicolas de Trou, St-Georges de Gennes, prévôt et seigneur spirituel et temporel de St-Martial de Rufee, et seigneur de cette paroisse où il a fondé 4 messes. Il était fils de Mᵉ Michel de Marescot, l'un et l'autre chevaliers, seigneur de Thoiry, Marc, du Mesnil-Durand et autres lieux, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi, conseiller d'Etat et des finances, décédé le 30 nov. 1740 à 91 ans, 4 mois et 18 jours.* Une dalle placée auprès, sur le tombeau de l'abbé de Marescot, ne lui donne que le titre de S. de Marc. — 1751 et 1770. Angélique-Claude de Marescot, dame de Thoiry, était mariée à J.-B.-Louis Aubéry, comte de Vastan; 1789, veuve, elle comparaît à l'élection des Etats généraux.

MARGAT et MARGAS. — 1230. Pierre de Margat, vassal de Guérin de Chêne-Rogneux. — 1283. Pierre de M., vassal de Mft pour partie de Chêne-Rogneux; 1297, est dit ancien prévôt de Mft (*Cart. de St-Magloire*). — 1303 et 1309, Giéfroy du Margas, bourgeois de Mft, garde du scel aux contrats de la châtell. de Mft (*Arch.* de Galluis). — 1327. Geofroy du Margas. — 1504. Le sieur de Margas. — Une famille de Margat : gueules, au chef d'argent chargé de trois annelets de gueules (*Rietstap*).

MARILLAC. Argent maçonné de sable de sept pièces, celle du milieu chargée d'un croissant de gueules, les six autres chacune d'une merlette de sable (*Rietstap.*)

1317. Le fief de M. de Marillac (Partage du comté de Mft).

MARIN. — 25 fév. 1576. Françoise Césare? veuve de n. h. Antoine Marin, E., S. de Villante en Italie (*Tabell. de Mft*). — 1576. J. Berthault, fils de Julien et de feue Marg. Marin. — 1576. Maître Jacques M., fils de feu François et de Marguerite Regnault, procureur au baill. de Mft, épouse Suzanne, fille de feu Jacques Garnier, S. d'Autouillet, et de Madeleine Guesdon. — 1592. Claude M. achète une rente sur la seigneurie du Coudray à Adainville. — Janv. 1598. Fut épousé à Paris noble h. Claude M., président en l'élection de Mf, avec Marguerite, fille

Digitized by Google

de feu P. Lhuillier, proc. du roi à Villeneuve-le-Roi, près Sens, dont : 8 nov. 1698, Alexandre; 6 oct. 1602, Françoise. Marg. Lhuillier vivait 9 mai 1616. — 1600 et 1605. Autre Clautre Claude Marin, S. de la Brosse, receveur du domaine de Mft; 1613 et 1614, est marié à Roberte Boutin; 1620, résigne à son neveu Phil. Marin, son office d'élu à Mft; oct. 1641, Roberte Boutin, veuve. — 6 janv. 1636, inhumation de Claude Marin, président en l'élection. — 1628. Marg. Marin épouse P. Le Maire, E., S. de Launay, en 1637 et 1645 président en l'élection. — 1629. François Marin soumissionne une coupe de bois. — 1641. François M., marchand, épouse Marie Le Maistre; 1648, fait homm. au S. de Goupillières pour le fief du Coq à Mft; 1659, sa veuve se remarie à Claude Olivier.

1631. Phil. M., cons. du roi, substitut du proc. général à la cour du parlement. — 1647. Alexandre M., président en l'élection. — 20 avril 1652, Claude M., bachelier en théologie, prend possession de la cure de Mft — 2 nov. 1653, son frère Alexandre lui succède et est remplacé 18 juin 1657. — 1667. Pierre Marin, curé de Grosrouvre, et ci-devant de Mft, donne une rente de 166 l. à l'église de Mft.

24 fév. 1649. Bapt. de Gilles, fils de Gilles Marin, docteur en méd., et de Marg. Collet; 1654, Mad. fille des mêmes. — 15 février 1667, mariage de Marguerite, fille de noble h. Gilles M., docteur en méd., et de feue Marg. Collet, avec n. h. Jacques de Santerre, Dr en méd. — 1679. Gilles M., Dr en méd. dem. à Mft. — 1684. Inh. de Claude Marin, curé de Mft, âgé de 29 ans (*Etat civil, Tabell., Titres* de l'église). — 1778. Louis Marin, S. de Cernay-la-Ville (*Greffe*).

MARLE. Argent, à la bande de sable chargée de trois molettes d'argent (Grandmaison).

1491. L'hôtel de Dourrain à Maule, en la censive du prieur de Maule, qui fut à maître Robert de Marle, appartient à J. de Hermant (*Note de M. Brochet*). — 9 sept. 1496, Jean de M., E., fait homm. au roi pour la terre de Cloches au comté de Mft (P. VII, 229). — 12 août 1547, Christophe de M. fait homm.

Digitized by Google

au roi pour Boutigny en partie, Cloches, la Musse, les Joncs et le Petit-Bourdonné (P. XVI, 280); 1556, ses héritiers comparaissent pour les mêmes fiefs à la Coutume de Mft. — 14 juin 1562, Nicole de Marle, veuve de René-Hector, S. de Perreuse, fait homm. au roi pour la moitié de Cloches, à elle échue par la mort de son père Louis de Marle. — Nicolas de M., E., S. du Ménil-Pampou, épouse Claude de Gauville dont il n'a pas d'enfants; il meurt en 1583. Son frère François, E., dem. aux Plaines? faible d'esprit, n'étant plus sous la tutelle de son aîné, se laisse conduire par sa femme dont il n'a pas d'enfants. Une sentence du bailliage du 3 mars 1584, le met sous la curatelle de Pierre des Grois, E., S. du Plessis et de St-Martin en partie, époux de Marie de Marle; 1605. Celle-ci, héritière de François qui l'était de Nicolas, plaide contre Guill. de Gauville, héritier de Claude, sa sœur, vivante femme dudit Nicolas.

Un Germain de Marle, général des monnaies (Or, à trois merlettes de sable), épouse Charlotte Cottin (Azur, à deux chevrons d'argent acc. de trois hures d'or); dont Madeleine de M., mariée à Nicolas Potier de Blancmesnil, prévôt des marchands en 1599 (P. Ans. IV, 723).

MARLY. Les seigneurs de Marly de la famille de Montmorency en portaient les armes pleines : Or, à la croix de gueules cantonnée de quatre ailerions d'azur (Inv. des sc., nos 2715, 2717 et 2718). Mathieu de Marly, en 1225, ajoute un fretté sur la croix (Sc. no 2716).

1230. Pierre de Marly est vassal du C. de Mft pour le Marais, en la châtellenie de Rochetort (*Script. feod. de Monteforti*).

MAROLLES. Au quinzième siècle, René de Marolles, chev., S. de Longorme, lieut. des Suisses de la garde, porte : Bandé de gueules et d'argent (*Lainé de Mond.*)

Au quatorzième siècle, François de Marolles, S. de Longorme au comté de Mft, porte : Sable, à deux barbillons d'argent et trois annelets au-dessus (*Arm.* du temps de Charles VII).

14 oct. 1360, Turpin de Marolles, bachelier, est un des otages

Digitized by Google

désignés pour répondre au roi d'Angleterre de la restitution du comté de Montfort au duc de Bretagne (Duchesne, *Hist. de Dreux*).

Au quatorzième siècle, la fille du S. de Marolles et de Galardon en partie épouse Robert l'Etendart, dont Agnès épouse Gaulart de Galardon, dont la petite-fille Marie de Galardon épouse Simon de Marolles, dont vint Jeanne de Marolles (*Lainé de Mond.*) — 1556. Anne de Château-Chalons, veuve de René de Marolles, dame de Longorme (*Cout. de Mft*). — Marie de Marolles, fille du S. de Longorme, épouse Louis de Prunelay, châtelain d'Herbaut, vivant en 1559 (Moréri).

MARPON. — 1655. Richard de Marpon, E., S. des Bréviaires. — 1686. Saisie féodale des Bréviaires sur J.-B. Marpon, S. des Bréviaires et de Ollande, légataire universel de Richard Marpon; 30 juillet 1686, cette terre est adjugée à sa veuve, Marie-Angélique de la Laure, dame d'Olande en la châtell. de St-Léger, qui se remaria au sieur de Montmirel. — 1694. Homm. pour les Bréviaires pour Dlle Henriette de Marpon, fille unique. — 1er déc. 1698. Elle achète le Mas à J. Estienne, S. de la Grandmaison; 14 mars 1699, saisie féodale du Mas-Chambellan sur Henriette de M.; 1700, la même, femme de Louis-Charles Gilbert, chev., président de la cour des comptes; 1706, les mêmes, S. du Mas-Chambellan.

MARQUEMONT. — Vers 1640, le sieur de M., S. du fief des Murs à St-Léger des Aubées (*Arch.* de S.-et-O. E, 826).

MARTEL. — 1596. Charles Martel, chev. S. de Rames ou Rameu et de Mittainville, épouse Joachine de Rochechouart, veuve d'Antoine de Mesnil-Simon, et était en 1598 tuteur de leur fils Charles de Ménil-Simon; 1603, plaide contre Jacques du Mansel et vivait 1608 (*Tabell. de Mft*).

MARTELLIERE (de la). Or, au chevron d'azur acc. de trois feuilles d'oranger de sinople (*Mém.* de M. Boulin sur Noisy. — 1698. J.-B.-Pierre de la M. fait enregistrer ses armes : Ecartelé : I. Argent, à trois croix ancrées de gueules; II. Marescot :

Digitized by Google

Fascé gueules et argent, au léopard lionné d'or brochant; au chef d'argent chargé d'une aigle couronnée de sable ; III. Contre-écartelé Phelippeaux : Azur, semé de roses d'or, au canton d'hermines ; et Le Tellier : Argent, à trois lézards de sinople ; IV. Comme au I ; sur le tout de la Martelière brisé d'une bordure de gueules (*Arm. gén.*)

1623. Pierre de la M., E., S. du Fay, avocat au parl. de Paris, était S. de Bailly-en-Cruye en la châtell. de Neaufle et des Moulineaux au Val de Galie, + 1633. Sa veuve Marie Le Grand, fille d'Alexandre, cons. au parl., et de Marie Canaye, dame de Bailly et des Moulineaux + 1642. Leurs enfants : Phil. cons. au parl. ; Marie, femme de Aimard Alomand, S. du Châtelet : Anne, mariée à Roger de Longueval-Crécy, chev., S. de Reuilly ; et Françoise, femme de Gilles de Carvoisin, chev., S. d'Achy, lieut. des gardes du duc d'Orléans, vendent Bailly à Jean Yvonnet (*Mém.* de M. Boulin). — 23 avril 1771, bapt. à Mft de Donat, fils de Louis-Philippe de la Martellière, lieut. de roi en la ville de Breteuil, et de Marguerite Le Breton ; 1773. Geneviève, fille des mêmes. — 4 juill. 1788, inh. de L.-Phil. de la M., âgé de 56 ans ; son fils Louis-Phil., clerc tonsuré, assiste au convoi (*Etat civil de Mft*).

MASSÉ. — 1691. Dlle Geneviève Massé, épouse de Henri Le Vaillant, chev., S. de Chandenay, dame de Gambaiseul (*Greffe de Mft*).

MASSUE. — 1396. Roger M., arrière-vasseur de Grignon. — 1479. Roger M. tient un fief à Tiverval (*Coll.* Filassier).

MASSY. Azur, au chevron d'or sommé d'un croissant d'argent et acc. de trois lis tigés et feuillés d'argent (*Arm. gén.*)

1556. Le sieur de M., S. de Chantignonville au comté de Mft (*Coutume*). — 1694. J.-B. Massy, cons. du roi, receveur des tailles en l'élection, marié à Marguerite Collet ; 1700, fait enregistrer ses armes ; vivait 1741. — 1721. Marg. leur fille, épouse Louis Soulaigre. — 1741. Marie-Anne, leur fille, née 1703, épouse Jacques-Louis Soulaigre, E., cap. concierge de St-Germain-en-

Digitized by Google

Laye. — 1717. Inh. à Mft de Jos. Massy, avocat au parl., âgé de 64 ans (*Etat civil*).

MATHIEU. — 1574. Marc Mathieu, lieut. général du baill. de Gaseran, dem. à St-Léger-en-Iveline. — 1604 Elisabeth Le Peletier, femme de Me César Mathieu, receveur de St-Léger, porte plainte au bailli de Mft contre Nic. Le Noir qui l'avait insultée; veuve avant 1623. — 1693. Le sieur Mathieu est taxé à 20 l. à l'arrière-ban pour son fief de la Malmaison aux Bréviaires.

MAUBUISSON. — 1205. Gaston de M., S. d'un fief à Rocquencourt (*Cart.* de N.-D. du Val; 1239, le même, chevalier, S. d'un fief à Bailly (*Arch.* de S.-et-O.) — 1556. Jean de M., S. de Maisonrouge à Méré, l'un des cent gentilsh. de la maison du roi (*Cout. de Mft*). — 1602. Jean de M., E., S. du Buisson, tuteur de Jacques et Jeanne Le Rahier; 1618, S. de Maubuisson, les Coudriers et de la Forêt-de-Civry. — 1635. Le sieur de Maubuisson n'est pas taxé pour l'arrière-ban parce qu'il est du bailliage de Mante (*Tabell. de Mft*, etc.)

MAUGUIN. — 1789. Louis-Ant. M., greffier du baill. de Mft (*Etats généraux*); son petit-fils, l'abbé M., est actuellement aumônier au lycée de Versailles.

MAULE. Parti argent et gueules, à la bordure de sable chargée de huit besans d'or. Devise : *Clementia et animis.* Cri de guerre : *En avant li Mole.* Voir pour cette famille l'*Histoire de Maule* par M. Emile Réaux.

1230. Pierre de Maule est vassal du C. de Mft, non pour sa châtellenie qui relevait du roi, mais pour sa maison de Maule, et devait quinze jours de garde au château de Montfort; il tenait de plus au Val-des-Noyers un arrière-fief du S. de la Ferté. Maître Hubert de Maule est aussi vassal du comte de Mft, et son fief l'oblige à chevaucher pour porter les messages de son seigneur (*Script. feod. de Monteforti*). — 1331. Guill. de Maule possède à Boissy, dans la châtellenie de Mft, deux petits fiefs dont il fait homm. au S. de la Queue.

Digitized by Google

MAULÉON. Gueules, au lion d'or.

15 janv. 1700. Dame Adrienne de Mauléon, veuve d'Ant. Baron de Cottainville, dame de Thoiri, modère de 8 livres à 6 la rente féodale due par arpent de vigne des fiefs de Heudelimé et Blasis (*Tabell.* d'Elleville).

MAULNY. — 7 juin 1540. Claude de Maulny, dame de St-Agnan, veuve de François de Silly, S. de Dampierre, épouse Jacques de Hémard, S. de Dénonville, frère du cardinal (Lainé de Mond.) — 6 janv. 1563, Charles de Mauny fait homm. à Cath. de Médicis pour la châtellenie de Bu relevant de Dreux (P. XVII, 133).

MAULREDON. — 1375. Bertaut de M., S. d'un manoir à Chennevières-sous-Neaufle (III, 395).

MAUNORY. — 10 fév. 1725, abjuration de l'hérésie au couvent de N.-D. à Mft, d'Elisabeth, âgée de 48 ans, fille de feu Abraham de Maunory du Hamel, capitaine de la vénerie du roi, dem. à St-Léger (*Etat civil*).

MAUPEOU. — 1776 et 1789. Louis-Ch.-Alex., C. de M., lieut. gén. des armées du roi, gouverneur de Béthune. S. des Mesnuls (*Etats gén.*)

MAUPROFIT. — 1700 et 1704. Pierre M., sieur de la Corbinière, receveur général du duché de Montfort (*Tabell. de Mft*).

MAUREPAS. Une croix cantonnée de quatre lions (Voir pour cette famille, t. III et IV).

1286. Jean de Maurepas, chevalier, tient un fief à Méré de l'évêque de Paris et le donne à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux (*Cart.* de N.-D. de Paris).

MAURIGNON. — 1518 et 1521. Hue Mauregon ou Maurignon, E., gruier de l'Iveline, maintient les religieuses de Haute-Bruyères dans la jouissance du droit de faire pâturer leurs bestiaux dans la forêt (S, 1153).

MAUROY. — 1612. Honoré de M., S. de Batilly, Amiel, Boulchart et Fosseuil en la châtell. d'Epernon. — Les fiefs des

Digitized by Google

Etourdis, de la Madeleine d'Epernon et de Boulchart sont exemps de la taxe de l'arrière-ban comme appartenant à Mme de Mauroy, bourgeoise de Paris. — 1637. Nic. de Maulrey, châtelain de Mft (S, 1154).

Une famille de ce nom : Azur, au chevron d'or acc. de trois couronnes ducales d'or.

MAUSSÉ. — 1789. Marie-Marg. de M., veuve de François-Louis de Barville, chev., dame de Souplainville au comté de Mft (*Etats gén.*)

MAUTEINT. — 1374. J. M., E., S. de Launay-Roguerin (*Cart.* de R. Mignon).

MAUTERNE. Azur, à la croix d'or cantonnée de quatre perroquets de sinople (*Arch.* de la nobl., t. I, art. Pontbréant).

1468. Gilles M., E., S. de Rufin, bailli de Nogent-le-Roi. — 1497. Robinet de M. tient le fief de la Rue de Maintenon qui fut Jean de Croisilles, puis P. de Crouy (*Aveu* d'Epernon). — Gilles de M. épouse Nicole de Harville, dame des Bordes, dont Jeanne de M., D. des Bordes, Bréchamps et le mesurage de Nogent, épouse vers 1520 Jean de Pontbréant (Lainé, *Arch.* de la nobl., t. I).

MAUVOISIN. Or, à deux fasces de gueules (Voir t. III, p. 233, une notice sur cette puissante famille).

En 1230, Gui M. possédait à Crespières un fief de P. de la Ferté, tenu en arrière-fief de la châtellenie de Mft.

MAZELINE. — 6 fév. 1748, mariage à Mft de Marie-Mad. M., âgée de 20 ans, fille de feu Nic. M., avocat au parl., greffier de la Table de marbre, et de feue Marie-Mad. Coustol, avec Eustache Le Clerc. — 6 janv. 1774, inh. de Françoise M., âgée de 59 ans, femme d'André-Denis Mercier, valet de garde-robe de Mme Adélaïde de France. — 1781. Gervaise M., épouse de Henri-Christophe de Neyrod, E., chev. de St-Louis (*Etat civil de Mft*).

MAZIN. Bandé gueules et or (*Rietstap.*)

1556. Antoine M., E., S. de Corbet aux Bréviaires (*Cout. de Mft*).

Digitized by Google

MAZIS (des) et DESMAZIS. Gueules, à la fasce d'or chargée de trois molettes de sable (P. Ans.) Jean des Mazzis au comté de Mft, porte : Gueules, à la fasce d'or chargée de trois merlettes de sable (*Arm.* du temps de Charles VII). Sanguin des Mazzis, S. du Tronchet : Azur, à la bande d'argent, trois glands d'or en chef et deux pattes de griffon d'or en pointe (P. Ans. IV, 633).

Claude des Mazzis épouse Catherine Sanguin, dame du Tronchet, dont Gédéon Sanguin des Mazzis, S. du Tronchet, épouse en 1613 Anne, fille de Louis de Rochechouart (P. Ans.) — 1575. Noble h. Jacques des Mazzis, S. de Tilly. — 1606. Jean des M., E., S. de Tilly. — 1778. Ange-Henri des Mazis, S. de Doinville, chev. de Saint-Louis. — 1789. Charles-Jean des Mazis, chev., S. de Flexanville, chev. de St-Louis (*Etats gén.*)

MELUN. Azur, à sept besans d'or 3, 3, 1, et un chef d'or.

1671. D^lle^ Louise-Thérèse de Melun, fille de Guillaume, prince d'Epinay, dame et baronne de Beines (Papiers le Boistel).

MENDEVILLE. — 1497. Pierre de Mendeville possède un fief à Houx en la châtellenie d'Epernon.

MENDOSSE. Ecartelé en sautoir ; 1 et 4. Sinople, à la bande d'or chargée d'un calice de gueules; 2 et 3. Or, aux mots AVE MARIA en deux lignes à dextre, et GRATIA PLENA à senestre, en lettres capitales d'azur.

12 oct. 1556, Don Diégo de M., chev., gentilh. du roi, comparaît à la Coutume de Mft comme seigneur, par sa femme Agnès de la Motte, de Boulon et de Guette.

MENEAU (de). Or, à trois abeilles de sable (*Arm. gén.*)

1564. François de Meneau ayant acquis par échange la seigneurie de Villiers-Cul-de-Sac, en fait hom. au roi (P. XVII, 123). Par contrat du 7 avril 1581, insinué à Mft le 27 avril et enregistré à la cour des comptes le 17 mai, le duc d'Anjou, C. de Montfort, lui cède par engagement, à charge de rachat perpétuel pour une somme de 4,333 écus soleil un tiers, la châtellenie de Neaufle. Le duc d'Anjou confirme cette cession le 6 août

Digitized by Google

suivant, mais le 3 juin 1582 il se substitue pour la faculté de rachat le sieur de Bellièvre, qui fit offre de rachat le 12 juillet et prit possession de Neaufle le 28 sept. 1582. — 1601. Charles de M., E., fait homm. au roi pour Villiers-Cul-de-Sac (P. XV, 309); 1611, le même, S. de Villiers, Vic, Chateron en la châtellenie de Neaufle, et de Mareil-le-Guion au C. de Mft, acquis de René de Mailly et de Michelle de la Fontaine; 1612, fait homm. au S. du Tremblay pour la moitié de Chienchiant; il épousa Louise, fille de Pomponne de Bellièvre et de Marie Prunier, dame de Grignon. — 3 avril 1625, leur fils, Pomponne, fait homm. du même fief au S. de Mareil, et reçoit l'homm. de Charles Le Clerc, S. du Tremblay, pour le fief de Mortefontaine à Mareil (*Arch.* du château du Tremblay. — 1635. Pomponne, chevalier d'honneur et premier écuyer de la reine-mère, S. de Villiers, Vi, Chateron et Mareil est exempt de l'arrière-ban, mais comme ses frères ne sont en charge ni qualité d'être exempts, est taxé à 700 l. 1651, le même et son frère Scipion, chev., S. du Pontel., cap. aux gardes françaises, marié à Anne de Broc (*Etat civil de Mft*).—1659. Charles de M., chev., S. de Villiers. —1667. Nic. de M., chev., S. du Pontel et Houjarray. — 3 sept. 1670. Saisie féodale de Mareil-le-Guyon par le procureur du roi au baill. de Mft sur Charles et Nic. de M., chev., héritiers de Sébastien de M., leur père; 1672. Le relief féodal fixé à une année du revenu ordinaire de la terre. — 1673. Nic. de M. rend son homm. au S. du Tremblay pour Chienchiant et Montphelippes, et en 1676 pour le Pontel et Houjarray, et reçoit le sien pour la Cour-des-Bardes au Tremblay; 1700, le même, fait enregistrer ses armes.

MENGIN DE BIONVAL. — 1789. Convocation aux élections des Etats-Généraux, de Marie-Jeanne Cuisy, veuve de Gabriel-Martin M. de B., E., dame d'Orgerus.

MÉNIER. — 1678. Louis M., capitaine du château, bois et garenne de Beines (*Tabell.* d'Autouillet).

MERCIER (Le). — Anne-Marie Le M., veuve en 1717 de

Digitized by Google

Claude Forcadel, D. de Boissy-sans-Avoir, Groussay, Aigremont, Launay à Méré et Chienchiant, + 1739 (V. FORCADEL).

MÉRÉ (de), DESMERAY, L'EMERAY (de), LESMÉRÉ (de). Sous ces formes diverses, il faut reconnaître une famille dont il a été question sous le nom de DESMÉRÉ. Il faut y ajouter Denis de Méré, E., S. du fief Durant de Basemont à Marc, dont Gilette de la Fontaine ? était veuve en 1655; qui avait pour beau-frère M. Guibourg et pour nièce Dlle Louise de St-Vibert (*Titres* de l'église de Marcq). Cette famille possède encore le château de Goupillières.

MÉRAUMONT. — 17 janv. 1511, Jean de Méraumont, gouverneur de la comté de Mft, reçoit l'homm. du fief Baderan à Mft, de Gilles Chartier, présenté pour homme vivant et mourant par les curés et marguilliers de l'église de Montfort, à laquelle ce fief venait d'être donné (*Arch.* de S.-et-O.)

MERROLES. — 1164. Foulque de M., témoin d'une charte de Thibaut, C. de Blois, en faveur de Ste-Croix d'Orléans. — Vers 1230, Simon de M., vassal d'Epernon et de Rochefort; janv. 1235-1236, le même, S. de Pierres, Hélissende, son épouse, et leurs enfants : Jean, chevalier, Pierre, Simon et Agnès, femme d'Adam, S. de Galardon; son sceau porte un écu à trois fasces ondées. — Juill. 1248, Jean de M., chev., petit-fils d'un Simon de M. et d'Agnès, a pour femme Alix et pour fille aînée Agnès, mariée à Hugues, S. de Maintenon (*Cart.* de Maintenon). — 1297. Aimery de M. et sa femme Jeanne, fille de Renaud de Gas, vendent des cens à la Millière (*Cart.* de R. Mignon).

MÉSALANT, MÉZELAN. Fief du comté de Mft dans la paroisse de Villiers-le-Mahieu et un peu au-dessous du château de ce nom; il reste les fossés pleins d'eau du manoir. Armes : Argent, au lion de gueules (*Arm.* du XIVe siècle, publié par M. Douet-d'Arcq).

1140. Gautier de M. — Vers 1120, Gautier de M., probablement moine de Cluny comme Hugues de Crécy, assiste avec

Digitized by Google

Bernard, abbé de Clairvaux, à la réconciliation de Louis VII et du clerc Algrin (Duchesne, *H. de Dreux*, 206). — 1230. Hugues de M., S. de Villiers-le-Mahieu et de Petitmont. — mai 1236, Guill. de M., E., approuve un don fait à St-Germain-des-Prés par sa sœur Alix, femme de Guillaume de Poissy, et donne pour pleige Hugues de Mésalant, chevalier (*Arch. nat.* L, 1206). — Mars 1243-1244, Geofroy de Petitmont, E., fils de Hugues de Petitmont, chev., vend avec Béatrix, son épouse, à l'abbaye de Joyenval, trois arpents de terre à Andelu; son sceau représente une fleur de lis dans le champ. Cette vente est approuvée par son frère Guill. de Méselant, chev., et Aledis, son épouse; puis par Pierre de Méselant, chev., et Eves, son épouse; et enfin en 1251, par Guill. de Boissy-sans-Avoir, chevalier, leur seigneur (*Arch.* de S.-et-O. *Titres* de Joyenval). — 1240. Pierre de M., chev. 1243, le même, convoqué à Chinon pour la guerre (*Mss.* de la cour des comptes). — 15 sept. 1259, arrêt du parlement déchargeant l'épouse de Pierre de Mesalant, chev., de contribuer à payer une rente de 3 muids de blé, assignée aux chanoines de Franchard-en-Bière, sur la grange de Villepreux, sur laquelle elle avait elle-même des droits (*Olim*, I, 94). Nous avons vu à l'art. La Ferté-Arnaud, que cette première femme de P. de M. devait être de cette famille, puisque leur fille Catherine ou Philippe apporta par mariage la Ferté-Arnaud et Villepreux à Geofroy de Vendôme, S. de la Châtre. Duchesne dit à tort cette Catherine fille de la seconde femme de Pierre, Mahaud, ou Emmeline de Poissy, qui n'avait aucun droit sur Villepreux, mais qui était dame de l'Etang, près Marly, que, le 8 août 1278, elle donna à son mari, du conseil de sa mère, Agnès de Fresnes, veuve de Robert de Poissy, et de son oncle, Dreux de Villette (*Fonds* d'Abbecourt; *Arch.* de S.-et-O.) — En sept. 1275, Pierre et Emmeline avaient donné à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux la terre des Sablons et le bois de Fontaines; cette donation est renouvelée en 1284 par Guill. de Mésalant, chev., et Péronnelle, sa sœur (*Arch.* d'E.-et-L.) Emmeline avait vendu à J. Nointel, cardinal de Ste-Cécile, une terre à Thilael,

Digitized by Google

près Mello-en-Beauvaisis, qu'il revend en juin 1286 (*Moreau*, t. CCVIII, f. 134). — 11 nov. 1282, arrêt du parlement déboutant Pierre de Mésalen, chev., de ses réclamations à Gautier de Rueil et autres, pour une terre qui fut à Henri de Roquencourt (*Olim*, II, 64); 9 mars 1283, homme-lige de la comtesse de Montfort; 29 sept. 1287, lui fait homm. pour le moulin de Bardelle, qui fut à l'évêque d'Evreux, et paye 20 l. 5 d. pour le rachat. — 1300. Robert de Mésalant, chev., cède avec Péronnelle, sa femme, à l'abbaye de Neaufle, ce qu'ils ont à Bardelle, pour les terres de l'abbaye à Villiers-le-Mahieu, dans le fief de Guill. Mesalant, chev., qui les tenait de Jean de Vendôme, chev., S. de la Ferté et de Fresnes, mari de Philippe de Mesalant (*Arch.* d'E.-et-L.) — 1325, 1331 et 1335, Pierre de Mesalant, E., demeurant à Autouillet, fils de feu Rob. de M., chev., vend à J. Mignon 5 arpents de terre, près Maurepas, appartenant à sa femme Jaqueline des Orgerus. — 1331. Jean de M. tient un arrière-fief de Simon de la Queue dans la mouvance du S. de Maintenon (*Papier velu* de Chevreuse); 1341, le même tient un fief de la châtellenie de Maurepas (II, 507).— 1343. Jean de M., S. d'un fief à Maisons-sur-Seine, fait un accord avec Amaury de Meulan. — 1365. Pierre de M., S. de Coupeville en la châtellenie de Neaufle, à cause de sa femme Jeanne, fille de J. Agoulant; veuve, elle en rend homm. en 1415 au S. du Tremblay (*Cart.* de R. Mignon). — 14 oct. 1360, le sire de Mésalant est un des ôtages qui doit garantir au roi d'Angleterre la reddition du comté de Mft (Duchesne, *Hist. de Dreux*). — 1360. Simon de M. tient un fief à Rozay de l'abbé de St-Denis (*Arch.* de S.-et-O. *Inv.* de St-Denis). — 1366. Guill. de M. fait homm. au roi pour trois fiefs à Maule (*Arch.* de S.-et-O.) Le même, S. du Grez, épouse Jeanne du Plessis-Richelieu, fille de Jean, S. de la Chaise, et de Tiphaine d'Oirey; par son testament du 21 juin 1393, il fait une fondation à Auteuil. Ses enfants, Guillaume et Perette, moururent sans postérité, ayant fait, le 8 janvier 1393-1394, don de la terre d'Auteuil à leur cousin germain, Guill. du Plessis, S. de la Perrine-en-Vendo-

Digitized by Google

mois (P. Ans. IV, 705); le même avait vendu sa terre du Coudray près Galardon, au même Guill. du Plessis. — 1400. Jeanne de M., femme de P. de Garancières qui à cause d'elle fait hom. à l'abbé de St-Denis pour le fief de Rozay (*Inv.* de St-Denis). — 1416. Catherine de M. fait homm. à Mme de Blainville, D. de Mareil-sur-Mauldre (*Inv.* de Maule. — 1404. Confiscation de la terre d'Yerménonville près Galardon, sur Philippe de M., banni pour excès sur le vicaire de St-Piat. — 1453. Jean de M., S. d'Yerménonville, vend une rente de 6 livres sur cette seigneurie (*Mém.* de la Soc. arch. d'E.-et-L., t. IV, p. 153); 1711. Joseph de Bullion, troisième fils de Claude de Bullion, marquis d'Atilly, S. de Villiers, et de Perette Meunier, fut marquis de Mézelan, S. de Villiers-Launay et de Petitmont (Moréri).

MESME (de). Argent, au chevron de gueules acc. de trois canettes de sable becquées et membrées de gueules.

1556. Madeleine de M., D. du Petit-Bourdonné en partie et d'Houjarray (*Cout. de Mft*).

MESNARD. — 1699. A la requête de L. Dupont, le fief Mignon à Galluis est saisi sur P. Mesnard, chirurgien du commun du duc d'Orléans, qui l'avait acquis le 16 janvier précédent, de P. Bachelier (*Greffe du baill.*)

MESNIL (du) et DUMESNIL. Outre la famille du Mesnil-Simon, qui aura son article, plusieurs familles ont pris ce nom des nombreux Ménils de nos environs; il est difficile de les distinguer. Il y avait en outre une importante famille de la bourgeoisie de Mft, dont était Claude du Mesnil, lieut. particulier au bailliage de Mft, auquel l'*Armorial général* attribue pour armes un parti : 1° Gueules, à deux hures d'argent; 2° Azur, au lion d'or lampassé de gueules.

Vers 1230, Thomas du M. était vassal de Houdan, et Simon du M., de Rochefort (*Script. feod. de Mfti*). — Oct. 1287, Hue du M., E., approuve le don du Bois-Nivard, fait à l'abbaye de Neaufle par Guérin de Chênerogneux. — 1329. Pierre et Huet du M. au nombre des créanciers de Jean d'Artie. — 1334 et 1343. Jean du M., châtelain de Montfort. — 1343. Denisot

Digitized by Google

du M. — 1338. Guiot du M., tuteur de J. Balu, S. de la Hunière. — 25 janv. 1339, Jeanne de Marchais, sa veuve, dame de la Hunière en partie, au nom de leurs enfants. — 1366. Le fief Simon du M. mouvant de la Grange-du-Bois (*Cart.* de R. Mignon). — 1388. Noble h. Guill. du M., E., châtelain de Mft (*Arch.* du château de Galluis).

Vers 1500, les enfants de Simon du M., S. de la Boissière-sous-Neaufle (*Coll.* Filassier). — 1576. Perette du M., femme d'Ant. Le Noir, S. du Vivier; 1586, la même, veuve. — 1581. P. Chaillot fait homm. de plusieurs fiefs en la châtellenie de Neaufle, à cause de sa femme, sœur de messire Simon du M., et héritière de Jean du M., oncle dudit Simon (*Coll.* Filassier). — 1592. Nic. du M., S. de Galluis). 1602 et 1607. Nic. du M., contrôleur au grenier à sel de Mft, + 1er janvier 1617. — 1600. Perette du M., fille de feu Ant. et femme d'Adam de Gaillon, E., S. de Valence; sa sœur Fleurdelis, femme en 1581 de François Godart, archer du prévôt provincial; veuve en 1600 et 1620. — Louis du M., proc. du roi en l'élection, marié à Marie Auvray, dont: 1598, Jean; 1606, Louis; 1616, Françoise. — 1604. Fleury du M., sergent royal, marié à Catherine Quatrehomme, dont Isabelle; le même, remarié à Marie Guignard, dont: 1612, Fleury; 1614, Abel; 1618, Jacques; 1620, Catherine. Il mourut 1636. — 1615. Mariage de Françoise du M. avec n. h. Noël Rafron, proc. du roi au baill., vivaient 1634. — 1627. Catherine du M., femme de Claude Thourette, proc. au baill. — 1642. Marie du M. épouse Marin Le Noir. — 1644. Bapt. d'Alexandre, fils de Jean du M., tabellion, et de Jeanne Amaulry. — Fleury du M., proc. au baill., marié à Françoise des Marquets, dont : 1655, Fleury; 1656, Jean; 1657, Elisabeth. Il meurt 29 janv. 1658. — 1651. Bapt. de Louis, fils de Louis du M., sergent royal, et de Marie Chesneau. — 1651. Jean du M. épouse Marie Darreau, dont: 1652, Marie; et 1659, Elisabeth; 1653, contrôleur du grenier à sel; 1774, maire de St-Magloire à Mft; 1677, élu en l'élection. — Germain-Fleury du M., marié à Anne Auvray, dont : 1688, J.-

Digitized by Google

Charles; 1693, Charles-François; 1698, J.-Baptiste. Germain-Fleury du M., substitut du proc. du roi au baill., mourut à 46 ans, 29 août 1705, et sa veuve 24 juin 1730. — 1691. Claude du M., cons. du roi, lieut. particulier au baill. de Mft, marié à Charlotte Duchemin; 1700, fait enregistrer ses armes; + 13 mai 1731. — 1696. J.-B. du M., bachelier en théologie; 1710, docteur en théol., vicaire de St-Pierre de Mft. — 14 juillet 1735, mariage de Claude-J.-B. du M., procureur au baill., contrôleur du domaine de Mft, fils de Germain-Fleury et d'Elisabeth Auvray, avec Marthe-Suzanne Delaisse, dont J.-Germain, S. de Merville, qui suit; 1736, Louis-Claude; 1738, Jean-Claude, qui suit; 1742, Henriette, mariée 1766, à Etienne Delaisse. Claude-J.-B. meurt 9 oct. 1758. — 1764. Inh. de Marie le Maire, épouse de Charles du M., ancien fermier du roi. — 1767. Inh. de François du M., âgé de 74 ans.

1766. J.-Germain du M. de Merville, cons. du roi, proc. au grenier à sel, marié à Jeanne-Cath. Mailler, dont: 1769, Fleury; 1772, Aurélien; Henriette, épouse en 1782 de Ant., C. de Garault. En 1789, J.-Germain du M. de M., E., cons. du roi, secrétaire des finances, et son fils Aurélien.

J.-Claude, avocat, au parl., marié 1° à Jeanne Crublier de la Villeneuve, dont Lucie, mariée 15 janv. 1789, à Jos.-Gilbert Catherinot de Villeperan; 2° à Henriette Girard, dont 7 octobre 1782, Antoine-Claude.

MESNIL-SIMON (Le). Seigneurie de la châtellenie de Bréval. Les seigneurs du M.-S. portaient: Argent, à six mains de gueules, 3, 2, 1, les doigts pendants (P. Ans., Duchesne, etc.) Supports: deux sauvages; cimier: une hure; devise: *L'effroi des Sarrazins*. La tradition explique ces armes par le malheur de trois frères de ce nom qui auraient eu les mains écorchées par les Sarrazins. On pourrait y voir les mains de six chevaliers teintes du sang infidèle. Cette seigneurie passa au quinzième siècle à Jehannot d'Estouteville, puis à Jacques de Poissy, à Jean du Bec, aux Saint-Bonier, aux Mallebranche, etc. (*Arch.* de S.-et-O. E, 2357 et suiv.)

Digitized by Google

Duchesne, t. LV, p. 22, a donné une généalogie sommaire de cette famille, à laquelle nous ajouterons quelques dates.

1351. Marie du Mesnil fait un don à l'abbbaye de Neaufle (*Arch.* d'E.-et-L.) — Robert fut père de Simon, S. du Mesnil-Simon. — 1389. Simon du M.-S., seign. de Hallot, héritier de feu Simon, S. du M.-S., obtient du S. de Breval souffrance pour l'hommage de cette seigneurie (*Arch.* de S.-et-O. E, 2357). Il était marié à Jeanne de Croisilles et vivait 1397. Il était, à cause de son château de Launay-le-Mahieu, S. du fief de St-Ives à Palaiseau, fief donné en 1319 par Guill. Choisel au prieuré de St-Ives, et dont vers 1400 Raimond Ragnier acheta la mouvance avec le château de Launay (E, 2112). — 3 janvier 1445, Jean, fils de Simon, capitaine de la Charité-sur-Loire, lieut. de roi en Berry et Limousin, épouse Philippe de Rochechouart, dame de Maupas et Angillon, fille de Simon de Rochechouart, S. d'Aucourt, Morogues et Maupas, et de Philippe, dame de Beaujeu, fille de Geofroy, de Sully, S. de Beaujeu, et de Cath. de Veauce. Devenue veuve, Philippe de Rochechouart se remaria trois fois (P. Ans. IV, 814). Elle eut de Jean, S. du M.-S., 1° Claude, doyen de Verdun en 1471; 2° Charles, S. de Maupas, qui le 16 nov. 1689 fit homm. au roi pour Bétemont et Tressancourt (P. I, 247); 3° Guyon, S. d'Autouillet et de Launay en la châtell. de Mft, de Villiers-le-Mahieu, Buc et Grignon en celle de Neaufle, fit homm. au roi le 12 nov. 1498 pour Tessancourt, Bétemont, Proncy et Montagu en la châtell. de Poissy (P. I. 251). Il épousa Anne, fille de Jean de Contremoret et de Louise de la Porte. Il fut enterré à Villiers, et sa veuve se remaria après 1518, à Guill. de la Villeneuve.

Charles, fils de Guyon, fit homm. pour Autouillet le 19 juillet 1529; — 1530, épouse Gabrielle de Ruiaux; 1556, S. de Launay, Villiers-le-Mahieu et Autouillet; il fut tué à Thoiry et gît à Villiers. De lui, Antoine et trois filles. — Antoine, S. de Paracy? épousa en 1563 Joachine, fille de Guill. de Rochechouart, S. de Jars, et d'Antoinette d'Yancourt; 30 juill. 1596,

Digitized by Google

chevalier de l'ordre du roi, gentilh. ord. de sa chambre, cons. et chambellan ordinaire de monseigneur fils de France, S. du Mesnil-Simon, Launay, Autouillet et Proncy, dem. en son château de Launay, il donne pouvoir à Charles Martel, chev., S. de Rannes, de recevoir pour lui 2,500 écus, dont 2,000 écus pour 3 ans de sa pension de 2,000 l. à lui ordonnée par Mgr. et 500 écus pour arrérages de ses gages de 600 l. de chambellan (*Tabell.* de Thoiry). — 1598. Son fils Charles est sous la tutelle de Charles Martel, lequel épousa sa veuve. Charles épousa Anne de Piédefer, fille du S. de Guyencourt, dont il eut Robert et Charles, tué en Italie (Duchesne).

MESNILLET (Le). Un sautoir.

1373. Robinet de Mesnillet, S. d'un fief à Boissy (*Papier velu* de Chevreuse). — 1635. Le sieur du Mesnillet commande une compagnie où servent plusieurs gentilshommes du comté de Mft. — 1656. François de Cocherel, S. du Mesnillet. — 1696. Jacques de Mesnillet St-Paul, S. de Mitainville, capitaine de cavalerie, sert à Huningue; sur son cachet, un écu chargé d'un sautoir.

METS (du), DUMAITS. — 1622. Pierre du Mets, cons. à la cour des aides, achète à la famille des Mazzis la terre de St-Léger-des-Aubées (*Arch.* de S.-et-O. E, 826). — 16 juin 1736, Henri Dumaits de Goimpy achète du sieur Longuet la métairie de Chauvilliers, enclavée dans sa châtellenie de St-Léger-des-Aubées, relevant en plein fief de la grosse tour de Chartres. Les gens du duc d'Orléans ayant voulu lui faire payer les droits de mutation comme pour un fief mouvant du duché de Chartres, il obtient un arrêt du parlement déclarant que Chauvilliers est un franc-fief roturier (*Mém.* de la Soc. arch. d'E.-et-L., t. VI, p. 332). D'autres actes prouvent contre cette pièce que St-Léger-des-Aubées était du comté de Montfort.

MEULAN. — Iolande de Meulan, dame d'Epernon 1315 et 1325 (IV, 76, 84, 85).

MÉVOISIN. — 1275. Eudes de M. porte sur son sceau trois

Digitized by Google

fasces et une bande brochant. — 1404. Partage des biens de Jean de M., banni pour excès envers le vicaire de St-Piat.

MICHAULT. — 29 juin 1489, Girault M., bachelier èz lois, lieut. du bailli de Mft, garde du scel aux contrats de la châtellenie (S, 1153); 1493, information criminelle contre Girault M. (*Arch.* de la Loire-Inf.) 1504, maison à Mft de la veuve et des héritiers de messire Girault M. (*Cens* de 1504). — 1576. Hon. h. Claude M., enquesteur au baill. de Mft. — 1577. Noble femme Agnès M., veuve de P. Lefèvre, proc. aux Eaux et Forêts de Mft. — 1582. Jérôme M., greffier des présentations du bailliage. — 1599. Paul M., enquesteur au b. de Mft. — 1635. Le fief des Bannières, au Val-sous-Mft, appartient à P. Michault, proc. au baill., et est taxé à 5 sous pour l'arrière-ban.

MIGNON. Une ruine d'ancien château dans le bois de Beines porte le nom de château Mignon. Le fief Mignon à Galluis tire son nom de ce qu'il a été possédé par cette famille au quatorzième siècle. Une famille Mignon porte de contre-hermines ou de sable semé de mouchetures d'hermines d'argent.

En 1230, Etienne Mignon était vassal du comté de Mft pour sa maison de l'Aunaye (Launay-Roguerin) ? Il avait son droit d'usage dans la forêt et devait un mois de garde au château de Mft (*Script. feod. de Mfti*). — Oct. 1230, Jean Mignon donne à l'abbaye des Vaux-de-Cernay un arpent de terre entre la Ronce et Vaularis (*Cart.* des V.-de-C., 287). — Au commencement du quatorzième siècle, Robert Mignon possédait un manoir au Tremblay, en la châtell. de Maurepas, et quelques petits fiefs aux environs. Il eut deux fils : Jean et Robert, qui vont suivre, et au moins trois filles : Bourge, mariée à N. Dupuis; N., femme de N. de Méry, dont Gilles; et Amelot, mariée à Robert Noël.

Jean, archidiacre de Blois au dioc. de Chartres, clerc des comptes, illustra sa famille. Garde des archives du royaume, il en fit un inventaire naguères remis en lumière par M. Léopold Delisle. De 1323 à 1343, il acheta à des familles voisines,

Digitized by Google

nobles, mais nécessiteuses, des terres et des fiefs dont il composa la seigneurie du Tremblay, telle à peu près qu'elle s'est transmise jusqu'à nos jours des Mignon aux Culdoé, Le Clerc, d'Angennes, de Vérac, et maintenant à notre collègue, le comte Arthur de Rougé. Tous ces biens relevaient de Maurepas, puis de Chevreuse; et les seigneurs du Tremblay n'étaient vassaux de Montfort que pour des terres à St-Rémy et à Launay-Roguerin. Jean fut le fondateur du collège Mignon, à Paris.

Son frère Robert lui succéda en 1343; de Jeanne, il eut: Robert III, mort sans enfants, S. du Tremblay de 1360 à 1364; Michel, clerc et notaire du roi, S. du Tremblay de 1364 à 1415, aussi mort sans postérité; Jeanne, mariée à Jean Culdoé, dont Charles Culdoé qui devint S. du Tremblay (*Cart.* de R. Mignon).

MILET, MILLET, MILLAY. — 11 mai 1459, François, duc de Bretagne, C. de Mft, nomme Henri Milet bailli de Montfort, St-Léger, Houdan, Gambais et Neaufle-le-Château (*Arch.* de la Loire-Inf.) 1er juill. 1476, le même (S, 1153).

1502. Jacques Millet, gruier de l'Iveline. — 1504. Simon Millet, tient le fief du Coq à Mft (*Censier* de St-Magloire).

A la fin du seizième siècle, Hiérosme de Millay, E., S. de la Jaulnière; 1602, sa veuve Hélène Langlois (*Tabell. de Mft*).

MILLEMONT. — 1218. Gautier de Muellemont fait don d'un bois au prieuré de Basainville avec l'approbation de son seigneur Simon de Neaufle; 1230, il est vassal du comte de Montfort pour son manoir et doit un mois de garde au château de Montfort. — 1277. Jean de Mellemont, E., confirme un don d'Alix de Mesnils, sa tante, au prieuré de Basainville. — 1283. Jehannot de Millemont fait homm. à la comtesse de Mft. — 1287. Jean de Mueillemont, E., tient le fief de Pissecoc au Lieutel de Jean le Brun S. de Palaiseau (*Titres* de l'abb. de Neaufle).

MILLEVILLE. Gueules, au sautoir d'argent cantonné de quatre glands d'or.

1789. François de M., S. de Bontonvilliers, chev., S. des

Digitized by Google

fiefs de la Loge, des Quatre-Muids et de Maroles, fait partie de la noblesse du comté de Mft (*Etats gén.*)

MILLIÈRE. — 1194. Ernaud de la M. ayant donné à l'abbaye de Marmoutier une terre à Saumarchais, les moines la revendent à Geofroy de Saumarchais.

MILON. Azur, à trois têtes de lévrier d'argent, 2 et 1 (Peintures de la chapelle de Wideville).

1660. Benoit Milon, S. de Wideville et des fiefs de Launay-Faucille, Boisgasse, Sautour à Crèpierre en partie, Maurepas, Tillancois, Bougival, du prieuré et du grand hôtel de Davron, intendant des finances, intendant de l'ordre du Saint-Esprit de 1682 à 1684, avait épousé Marguerite de Crèvecœur-Boulenc, laquelle se remaria à Nic. Chevalier, S. de Grigny, et à cause de sa femme, de Wideville, chancelier de la reine, président en la cour des aides (Ecartelé azur à la cordelière d'or soutenant deux C gothiques d'argent; et argent au lion de sable; sur le tout, gueules à la licorne d'argent).

MINERAY. — 14 juin 1500, Bernardin de M., E., S. des Grues et de Châtel-Ennery? en Brie, fait homm. au roi pour Auteuil, mouvant du château de Montfort (P. XVI, 188).

MINOMETZ. Fief de la paroisse de Méré. — 1230. Pierre de M., vassal de Mft. — 1283. Renaut de M. fait homm. à Béatrix, comtesse de Mft.

MIRAMION (de). — 1635. Le fief de la Couarde est au sieur de M. qui est exempt de la taxe de l'arrière-ban comme cons. du roi, contrôleur des guerres et des chevau-légers, et de plus comme bourgeois de Paris; 1659, la même terre à sa veuve. — Jean-Jacques de Beauharnais, S. de Miramion, épousa en 1645 Marie Bonneau, âgée de 16 ans, qu'il laissa veuve peu après. Comme elle était jeune, riche et d'une grande beauté, Bussi-Rabutin l'enleva de vive force pour l'épouser; mais par son énergie elle mit de son parti les amis qui aidaient Bussy dans cette entreprise, ce qui obligea celui-ci à la mettre en liberté et à fuir devant les troupes mises à sa poursuite. Mme de Mira-

Digitized by Google

mion se consacra aux bonnes œuvres et mourut en 1696, après avoir fondé plusieurs maisons religieuses.

MIRAUMONT. — 1506. Jean de M., gouverneur du comté de Mft (*Coll.* Filassier). Miraumont : Argent, à trois tourteaux de gueules (*Rietstap* et *Inv.* des sceaux, 2848, 2849).

MOISEN, MOISAN. Ferme de la commune de Grosrouvre. Une famille de ce nom portait : Bandé ondé hermines et gueules (de Magny).

1514 et 1517. Guillaume Moisen, commis au greffe de la gruerie de Mft (*Arch. nat.* S, 1153). — 1556. Phil. Moysen, avocat au parl., S. d'Allones à Mft (*Cout. de Mft*); 1562, le même, E., bailli de Mft, se dit : premier, prochain et seul vassal du roi en la ville de Mft, à cause du fief d'Allones qui consistait en une maison dans le haut de la rue Parisis. — 1576. Etienne Moisen, naguères élu pour le roi à Mft. — 1578. Philippe de Moisen, avocat pour le roi et monseigneur le duc d'Alençon au comté de Montfort. D'une première femme il eut Léon, qui suit; de Cécile Glizières il eut Henriette, présentée au baptême le 15 sept. 1580 par Henri de l'Hopital et Marie de Launay, veuve de Jacques du Mansel. Cécile Glizières était veuve en 1582. — 1582 et 1611. Léon Moisen, sieur d'Allones, cons. et élu pour le roi à Mft, † 10 déc. 1616. — 1635. Le fief d'Allones, taxé à 10 livres pour l'arrière-ban, est partagé entre la veuve de Léon Moisen et Gilles Mahéas.

MOISY. — 1287. Hue M., garde de la prévôté de Nogent-l'Erembert. — 1497. Jean M. de Galardon possède un fief à Epernon (*Aveu* de la châtell. d'Epernon). — 1556. Jean M., lieut. en la maîtrise des Eaux et Forêts de Mft. Claude Rabet fit une pièce de vers intitulée : *Regrets sur le trespas de Jean Moisy, excellent avocat et poëte latin en décembre 1558*, et une autre intitulée : *Etrenne à Claude Moisy, escolier à Paris*, qui commence ainsi :

Moisy le petit mignon
Des compagnes d'Apollon,

Digitized by Google

Qui sur le jumeau Parnasse
Boy la sucre et la liqueur
Que la source de Pégase
Laisse couler en leur faveur...
Etc.

Une famille Moisy de Clairon portait : Gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre croisettes tréflées d'argent.

MOLÉ. — 4 avril 1696, pour être exempt de la taxe de l'arrière-ban, Joachim de Molé produit un certificat qu'il sert sur les quais de Rouen en qualité de commis des entrées de Normandie (*Greffe* du baill. de Mft).

MONCEAU (du). — 1529. Jeanne du M., dame de St-Martin-de-Nigelles (*Arch.* d'E.-et-L. B, 98). — 1606. Richard de Monceaux, E., S. de Poigny, et Anne Pillavoine, sa femme.

MONCHAUVET. D'Hozier, dans l'*Armorial général*, donne pour armes au prieuré de Monchauvet au comté de Mft : Sable, au mont d'argent surmonté de deux chauves-souris d'or.

MONCHY (de). — 1698. Claude-Henri de M., E. cons. du roi, prévôt provincial de la maréchaussée de Mft, fait enregistrer ses armes : Azur, au chevron et trois lions d'or (*Arm. gén.*); 1705 et 1713, le même, S. de Coupet, marié à Elisabeth Lecomte, est père de plusieurs enfants ; meurt à 52 ans, le 17 juillet 1715 (*Etat civil, Tabell.*, etc.)

MONCRIF. Or, au lion de gueules armé et lampassé d'azur; chef d'hermines (*Rietstap.*)

1748. Marguerite Mencart, veuve de P.-François de Moncrif, cons. du roi, garde des livres de la chambre des comptes, provoque la vente par licitation des terres de la Mormaire, la Mandreuse et la Noue. — 1762. César-François de M., S. de la Mandreuse (*Arch.* de S.-et-O. E, 1674).

MONDELOT. — 1701. Nicolas M., curé de Bailly-en-Cruie, fait enregistrer ses armes au registre du comté de Mft : Azur, au chevron d'or; une étoile acc. de deux roses d'argent en chef, et en pointe une montagne surmontée d'une doloire posée en bande, le tout d'argent (*Arm. gén.*)

Digitized by Google

MONDION. — 1692. Antoinette de Mondion, veuve du sieur Tortillière, officier du roi (*Titres* de l'église de Marc).

MONDONVILLE. — Vers 1120, Morin, Evrard et Hilduin de M. (*Cart.* de St-Jean-en-Vallée). — Douzième siècle, Amaury, fils de Rahier, époux de Richilde, père de Rahier et de Joscelin, donne au prieuré St-Martin-des-Champs des terres à Mondonville (Bibl. nat. *Mss. lat.* 10,977, f° 38).

MONDORÉ. — 1529. Jacques de M., S. de Mormoulin en la châtellenie de Neaufle, tient un fief au Longaunay qui fut aux héritiers du chancelier de Ganay (*Coll.* Filassier).—1560. Pierre de M., S. du Rondeau, près Rambouillet, cons. au grand conseil, garde de la librairie du roi, avait épousé une nièce du chancelier de Ganay, dont il eut Jérôme, avocat au parlement, Henri et Germain, et Anne, dame de la Mairie du Coudray en la châtellenie de Houdan, mariée à Etienne L'Hostellier.— 1582. Les trois frères ayant vendu les quatre cinquièmes d'une maison à Mft et d'une terre à Elancourt qui faisait partie de la succession de leur père, Jean L'Hostellier, fils d'Etienne, en opéra le retrait lignager (V. p. 264). Le dernier cinquième était à sa sœur Catherine, femme de Claude Rabet (*Tabell. de Mft).* — 4 déc. 1615, mariage de Cécile de Mondoré, fille de Germain, S. du Rondeau, et d'Anne Roger, avec Pierre de Prunelay, S. St-Germain (Moréri).

MONNÉROT. — 1657. Pierre M., E., cons. du roi, trésorier des parties casuelles; Nicolas M., E., cons. du roi; et Jacques M., S. de la Vallée, demeurant à Cressey en la châtellenie de de Neaufle (*Greffe* du bailliage).

MONNOURY. — 1648. Marie M., femme de Toussaint Dupuis. — 22 oct. 1699, abjuration du protestantisme devant l'évêque de Chartres, et dans le couvent de N.-D. à Mft, de Madeleine de M., âgée de 26 ans, fille de feu Abraham de M., S. du Hamel, gentilh. de la vénerie du roi, et de Madeleine de Guyart. — 30 oct. 1738, inhumation de Philippe de M. âgé de 70 ans (*Etat civil de Mft*).

Digitized by Google

MONSABRÉ. — 1367. Jean M., S. du moulin de Richebourg à Tiverval (*Coll.* Filassier).

MONTANGUIBERT. — 1553. Ives de M., S. de Bourdonné (*Arch.* d'E.-et-L. B, 107).

MONTAUBAN. — 1698. Marie-Françoise de M., veuve de Joseph-Henri de Surville, S. de Beines, fait enregistrer ses armes : Azur, à trois poissons d'argent posés en fasce, l'un sur l'autre (*Arm. gén.*)

MONTENAY. — 1446. Guillaume de M., S. de Goupillières au comte de Mft, porte : Or, à deux fasces d'azur acc. de neuf coquilles de gueules en orle (*Arm.* du quatorzième siècle, publié par M. Douet-d'Arcq). — 3 oct. 1445. Jean, S. de Montenay et Milly en Gatinais, fait homm. au roi pour Maule, pour Garancières mouvant de Gisors, pour Souplainville, Nogent-sur-Marne, etc. (P. XVI, n° 77). Son sceau porte deux fasces et neuf tourteaux en orle ; l'écu timbré d'un heaume sommé d'un cygne (*Inv.* des sceaux, n° 264).

MONTESPAN. Or, à trois tourteaux de gueules senestrés d'une clef de gueules.

1698. M^me^ de Montespan achète Epernon (*Journal* de Dangeau).

MONTFORT. — 1700. Le couvent de la congrégation Notre-Dame à Montfort : Azur, à la Vierge tenant l'Enfant-Jésus, et portant un sceptre terminé par une fleur de lis au naturel, le tout d'argent (*Arm. gén.*)

MONTLOUIS. — 1635. Le sieur de Montlouis taxé pour l'arrière-ban à 100 livres pour son fief de Badonville, puis exempt comme étant au service.

MONTLUC. — 1689 et 1693. Le comte de Montluc, S. de la Vieille-Cour d'Auneau, Aunay et dépendances. Montluc : Ecartelé azur au loup ravissant d'or qui est Sienne, en Italie ; et : Or, au tourteau de gueules (P. Menestrier).

MONTMIREL. Gueules au lion d'or. Aliàs burelé argent et sable dix pièces au lion de sable brochant.

Digitized by Google

1517. Louis de M., nommé curé de Boissy-sans-Avoir par l'abbé de St-Magloire (*Arch. nat.* L, 602). — 1600. Jean de M. tient de Jacques de Chardonnay le fief du Mesnil-Lessart. — 1635. Marie Coignet, veuve de Jean de M., E., est taxée pour l'arrière ban à 50 l. pour ses fiefs de Olande et des Bréviaires. Elle est ensuite exemptée de cette taxe comme ayant deux fils au service.

MONTMORENCY-LAVAL. Or, à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent et cantonnée de seize ailerions d'azur.

Gui VII de Laval, mort le 22 août 1295, épousa : 1° Isabeau de Beaumont, dame de Pacy-sur-Marne, les Brévières et Vieille-Eglise ; 9 mars 1283, il fait hommage de ces deux derniers fiefs à Béatrix, comtesse de Montfort. Il laissa d'Isabeau Gui VIII, qui suit. De sa seconde femme, Jeanne de Brienne, mariée en 1280, il laissa entre autres enfants. Gui, S. d'Olivet, mort sans postérité de Jeanne, fille de Pierre, S. de Chemillé (Moréri). Le sire d'Olivet en la châtellenie de Gambais, porte d'or à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent et cantonnée de quatre ailerions d'azur, à la bordure de sable et au sautoir de sable brochant (*Arm.* du quatorzième siècle, publié par M. Douet-d'Arcq).

Gui VIII épousa Béatrix de Gavre et mourut en 1323; son quatrième fils, Jean de Laval, fut S. de Pacy-sur-Marne et des Brévières ; d'Aliénor le Bigot, il eut Gui qui fit homm. le 6 août 1377 et mourut en 1396. De Jeanne de Montauban il laissa Louise et Philippe ; Louise épousa le S. de Villiers qui fit hommage pour les Brévières le 9 nov. 1402 (*Arch.* du domaine de Ramb.)

1776 et 1787. Gui-André de M., duc de Laval, possède trois fermes à Prunay-sous-Ablis et la ferme de Serqueuze, paroisse d'Orfin. — 1789. Mathieu de M.-Laval, gouverneur de Compiègne, cap. des gardes du C. d'Artois, est bailli de Montfort.

MONTMORET. — 1687. Le sieur de M., receveur des tailles à Mft. Une famille de ce nom porte : Losangé argent et gueules.

MONTMORIN. Gueules, semé de molettes d'argent, lion d'argent brochant.

Digitized by Google

1789. Louis, C. de M., S. en partie de la Celle, Champoudry, Voise et Lérable (*Etats gén.*)

MONTMORT. Fief dans la commune des Essarts-le-Roi, qui en 1317 fut distrait de la châtellenie de St-Léger et réuni à celle de Rochefort.

1230. Bernard de M. de St-Léger, tient Montmort de la châtellenie de Mft et a droit de chauffage dans la forêt (*Scriptum feod. de Mfti*). — 1283. Oudart de M. fait homm. à Béatrix, comtesse de Mft. — 1317. Le fief de Eudes de M. passe dans la châtellenie de Rochefort. — 1328. Tassin (Eustache) de M. vend à J. Mignon la Mairie de Villeneuve-sous-Maurepas; 1343, le même. — 1394. Jean de Montmort, S. de Vaujoyeuse. — 1409. Jacques de Montmor fait homm. à Renaud d'Angennes, S. des Essarts (*Arch.* du domaine de Rambouillet); 1405, le même, écuyer du roi, S. de Goux, gruier de Brie et de Champagne, avoue tenir de la châtellenie de Neaufle un fief à Plaisir qui fut à Robert d'Aubervilliers ; sur son sceau, un écu parti bordé d'une engrélure ; au-dessus, un casque sommé d'une tête nue; deux grappes de raisin ? dans le champ (*Arch.* de la Loire-Inférieure, E, 90). — Seizième siècle. Le fief de Trappes mouvant de Beaurain qui fut à Jacques de Montmort, chevalier, gouverneur de la Rochelle, et maintenant au commissaire Tueleu par succession de sa feue mère, héritière de feu Jean de Ganay, chancelier de France (*Livre velu* de Chevreuse).

1508. Jacques de Patay fait hommage au S. des Essarts pour le fief de Montmor. — 27 avril 1534, Antoine de Patay vend à Jacques d'Angennes, S. des Essarts, la moitié de la seigneurie de Montmor; 7 mars 1554, l'autre moitié cédée au même par Jacques de Patay. — 20 mai 1677, Louis Habert, S. de Montmor, fait donation à ses enfants : Louis Habert, abbé de la Roche ; Jean-Louis, conseill. au Châtelet; et D^lle^ Madeleine-Claude, des seigneuries du Perray et du Fargis, avec le bois de la Grimace et le fief des Guains, et droit de forage à Chevreuse, à la charge de payer à la dame Anne Habert, fille aînée du donateur, 50,000 l. restées dues sur sa dot (*Arch.* du domaine de Rambouillet).

Digitized by Google

MONTORGUEIL. Enceinte d'un ancien château dans le parc de Rambouillet; le seigneur était vassal du S. de Gaseran. En 1271, Renaud de Gaserent et Aalis, sa femme, quittent à Robert, C. de Dreux et de Montfort, l'hommage du fief que tient de lui monseigneur Simon de Montorgueil (*Sommaire* cité par Ducange). — 9 mars 1283, le S. de M. fait homm. à la comtesse de Mft. — Vers 1292, Pétronille de M. épouse Gilet de Versailles. — 1355. Simon de M. (*Arch.* du domaine de Ramb.) — 1394. Regnault d'Angennes est propriétaire de Montorgueil, par suite d'un échange avec Jean de Cintray qui le tenait du chef de sa femme Nicole. C'est comme propriétaires de ce fief que les seigneurs de Rambouillet recevaient un hommage assez singulier du prieur d'Epernon, et s'emparaient des dîmes de Guéville si la moindre erreur était commise dans la reddition de cet hommage (Voir t. IV les actes qui y sont relatifs). Cette famille n'était pourtant pas éteinte, car on trouve en 1451 un Jean de M., S. de Montpinçon à Millemont, mais en 1479 on mentionne le même fief que soulait tenir Jean de Montorgueil (*Aveux orig.*)

MONTFELIPE. Fief à Basoches, près de la voie romaine. — 1230. Isavie de Monfelipe, dame de Ronchamp, est vassale de la châtellenie de Mft.

MONTPINÇON. La butte de Montpinçon, dans le parc de Millemont, au-dessus de l'étang de la Pimardière, domine tout le pays environnant. Elle est sur une ancienne voie et on y trouve des ruines romaines. Elle est mentionnée dans l'acte de Pépin comme une des limites de l'Iveline qui ne s'est jamais étendue plus loin. Une autre butte du même nom se trouve non loin de Gambais, et je crois qu'il y a eu deux familles de ce nom.

1105. Simon de M. signe une charte d'Amaury de Montfort, en faveur du prieuré de Houdan. Au commencement du douzième siècle, on trouve dans les chartes pour l'abbaye de Coulomb un don de terres à Champagne fait par Robert de M., du consentement de ses frères Simon et Raoul; puis Simon et Gui,

Digitized by Google

son fils ; enfin Simon et après lui son fils Pierre donnant l'étang de Condé et une dîme à Croisilles, du consentement de leur seigneur, Guill. Louvel, S. d'Ivry. Le Cartulaire de St-Père de Chartres, p. 579, mentionne la confirmation d'un don à Saint-Georges-sur-Eure, par Simon de M. et ses fils Robert, Pierre et Barthélemy. En 1180, Simon de M., prieur de Coulomb, assiste à la fondation de l'abbaye d'Abbecourt (*Gallia christ.*)

1230. Le S. de M. est vassal de la châtellenie de Houdan ; Guill. de M. est vassal dans la châtellenie de Mft, pour sa maison et pour la terre de Saumarchais ? Il a droit à la moitié du prix de la vente de la Haye de Montpinçon, toutes les fois que le comte la fera couper. Il doit un mois de garde au château de Montfort. Dans la châtellenie d'Epernon il y a un Jean de Montpinçon, S. d'Eglancourt (*Script. feod. de Mfti*). — 1237. Guill. de M. donne à sa fille Alix, religieuse à Ste-Gemme, une rente de 30 sous sur les prés d'Adainville. — 1249. Le fief du sire de M. est un de ceux qui furent détachés de la châtellenie de Mft pour former celle de Gambais (les parties de la terre de Mft). — 1253 et 1258, Eudes de M., chevalier et Marie, son épouse, confirment des dons faits à Adainville par Simon et Pierre de Bauterne à l'abbaye de Grandchamp (*Arch.* de S.-et-O.)

MORAINVILLE. — 1372 et 1399, Guill. de M., S. de Baudricourt en la châtellenie de Bréteucourt (*Registre* à M. Chenu, à St-Arnoult) ; 1400, Lucie d'Escrones, sa veuve ; 15 fév. 1408, partage de leur succession : Jean a Morainville et Mondreville ; et Marie, femme de Robin du Ru,a Vaussay, paroisse de Boissy-le-Sec et Baudreville (Lainé de Mondonville). — 1479. Louis de M., S. d'Autouillet en partie, que souloit tenir D^lle^ Pierette de Presle (*Coll.* Filassier). — 1505 et 1518, Claude et Robert de M., S^rs^ d'Ablis en partie et de St-Germain-de-Morainville (*Arch.* de S.-et-O. E, 33). — 1556. Etienne de M. comparaît à la Coutume de Mft comme S. de Chantignonville.

Une famille de Morainville porte palé or et azur (*Rietstap.*)

Digitized by Google

MORAINVILLIERS. Argent, à neuf merlettes de sable 3, 3, 2, 1 (Tombe dans l'église de Maule).

Cette famille eut la châtellenie de Maule du milieu du quinzième siècle jusqu'en 1547, que Jaqueline de M. la porta à Rob. de Harlay. Quelques dépendances de cette seigneurie se trouvaient dans le comté de Mft. Guill. de M., bailli de Meulan de 1518 à 1531, se dit S. de Flacourt, Binanville, Maule, Beine et Montainville.

MORANT. Argent, à trois molettes de gueules (*Nobil.* de St-Allais, t. XVIII).

1556. Jean Mourant, E., comparaît à la Coutume de Mft comme S. du Breuil, du Bas-Breuil et d'Adainville en partie, et de la Jaulnière en la châtell. de Gambais. — 1587. Valérien Morant, S. du Coudray. — 1611. Louise de M., femme de Louis Besançon, E., S. de Montplaisir. — 1592. Jean de M. avait constitué, en faveur de Claude Marin, une rente de 50 l. sur le Coudray à Adainville; en 1620 Jean, son fils, S. de Beauchesne, et Marie de Farin, sa veuve, tutrice de ses enfants mineurs, reconnaissent cette rente devant le tabellion de Montfort.— 1635. Antoine de M., E., S. du Buisson-Bréon et du Coudray-Hellouin en partie, sert à l'arrière-ban avec un secours de 300 livres; son frère Jacques, E., S. du Coudray-Hellouin, demeurant à Cernay-la-Ville, est exempt de ce service et de la taxe, son fils aîné, Jacques, servant dans les chevau-légers. — 1640. Charles de Morand, S. de la Perruche et du Coudray, marié à Angélique de Thumery (*Nob.* de St-Allais, XVIII). — 1672. Le fief du Breuil qui fut à Jean Morant (Relevé des fiefs de la châtellenie de Gambais).

MOREAU. Argent, au chevron d'azur acc. de trois têtes de Maures de sable tortillées d'argent (P. Ans. IV, 607).

1504. Maison à Mft à Jean M. et à ses frères et sœurs, enfants de Pierre M. — 1516 et 1517, Pierre M., protonotaire apostolique, prieur de Saint-Laurent de Mft (*Arch. nat.*, L, 608; S, 1153). — 1530. Michel Moreau, prieur d'Epernon. —

Digitized by Google

1556. Raoul Moreau, trésorier de l'épargne, comparaît à la Coutume de Mft comme S. de Chardonnay, Blahie et d'un fief à St-Aubin; il épousa en 1556 Jaqueline Fournier, dame de Grosbois, dont vint Marie Moreau dame de Grosbois, mariée le 15 fév. 1575 à Nicolas de Harlay, S. de Sancy, baron de Maule; 1581, le même, S. de Grosbois, Auteuil, Boissy et Thoiry, receveur général des finances, fait bâtir la halle de Thoiry (*Tabell.* de Thoiry). — Claude Rabet avait adressé à M. Moreau, S. d'Auteuil, trésorier général de France, des vers sur les fureurs de la guerre, qui l'empêchaient de jouir de sa maison du Tronchay, embellie avec tant de soin. Il lui fit l'épitaphe suivante :

Moreau qui gist icy, trésorier sans reproche,
De vie, aussi d'honneurs a fait un cours heureux,
Son heur et sa vertu, toujours comme une roche,
Ferme, l'ont maintenu contre tous envieux.

Ayant servi cinq rois, il a sur ses ans vieux
Sa maison du Tronchay pour son repos batie,
Où quictant de la cour les travaux soucieux,
Passa mainte saison et puis finit sa vie.

En 1583, Nicolas Moreau, S. du Tronchet à Thoiry, de Thoiry, St-Aubin et la Concie en la châtellenie de Neaufle, chevalier, trésorier du roi, président du bureau des receveurs généraux à Paris, reçoit comme S. de St-Aubin l'hommage de François Coignet (*Coll.* Filassier); 1598, maître d'hôtel du roi; 1613, le même, S. de Thoiry, plaidait contre Raoul Moreau, E., S. de Marc, Petitmont et Fleurey. On trouve encore : 1576, Michel M., prieur de St-Thomas d'Epernon, différent sans doute du premier prieur du même nom, chanoine de St-Pierre de Montfort et administrateur de l'Hôtel-Dieu de cette ville; 1577 et 1595, le même, curé de Mft. — 1576. Noble h. Antoine M., S. de la Grippière. — 1576. Grégoire M., E., docteur en médecine, demeurant à Mft, épouse Isabelle, fille de Vorty de Champs, S. de Largy en Lorraine; il avait un fils nommé Pierre qui prenait le titre d'écuyer. — 1577. Marie M.,

Digitized by Google

femme de Thibaut d'Auvergne, garde de la prévôté de Mft. — 1598. Charlotte M., dame de Bellasize, veuve de Claude Garraud, cons. du roi. — 1639. Guill. M, bailli de Nogent-le-Roi. — 1689. Elie de Formanoir, veuf de Marg. Maureau. — 1703. Baptême de Marguerite, fille d'Antoine Moreau et de Jeanne Brissart.

MORHIER. Famille chartraine importante : Gueules, à la fasce d'or acc. de six coquilles d'argent (Gilles Bouvier en 1420). Devise : *Morhier de l'extrait des preux.* Gaignières donne le dessin du sceau de Garnier Morhier, S. de Jouy-sur-Eure en 1237. Sur l'écu une fasce et six coquilles 3, 2 et 1 ; légende : S. GARNERII · MOREHEIR. Celui de Guill. Morhier en 1209 présente les mêmes armes et a été gravé dans l'atlas du Cartulaire des Vaux-de-Cernay, Pl. VII, n° 3.

Le premier Morhier était en 1083 sénéchal d'Amaury de Montfort, S. de Nogent-le-Roi par sa mère Elisabeth Bardoul (*Charte* pour Coulomb). Une charte pour St-Père lui donne pour femme Técla et pour fils Garin et Amaury. — Au commencement du douzième siècle, un *Moreherius de Noviomo,* avec Ermengarde, son épouse, et ses fils Garnier, Aimeri et Godescal, donnent à l'abbaye de Tiron, au Perche, l'église de St-Rémy de Néron. Un relevé des fiefs de l'abbaye de St-Père dit : *Haimericus, filius Moreher, debet servire de equo de feodo quem tenet ab abbate.* On trouve vers 1129 Haimeri, Garnier et Guntard, et vers 1132 Haimeri, fils de Morhier (*Cart.* du chapitre de Chartres). — 1140, Garnier Morhier; 1164, Garin Morhier souscrivent des chartes du comte de Chartres; en 1183, *Moreherius* est chambellan de ce comte (*Ibid.*) — 1209. Guill. Morhier, chevalier, époux de Técle, avec ses frères Garnier et Philippe, et ses sœurs Hélissent, mariée à Simon de Montpinçon, et Elisabeth, mariée à Robert Mauvoisin (*Cart.* des Vaux-de-C.) — Oct. 1207, Philippe Moreher, chanoine de Chartres, fonde dans la cathédrale un obit pour son père Garnier et pour son oncle Crépin de Dreux, aussi chanoine, du consentement de ses frères Guillaume, Garnier et

Digitized by Google

Jean. — 1226. Tècle, épouse de Guill. de Chartres, S. de Ver, et sœur de Garnier Morhier, chev., et du chanoine Philippe M., voulant rembourser ce qu'elle devait à l'abbaye des Vaux-de-Cernay, engage au chapitre de Chartres, pour 80 l., sa dîme de Jouy. — 1237. Garnier Morhier, E. — 1248. Aimeri M. — 1286. Guill. M. fait hommage au C. de Mft. — 1330. Phil. Le Morhier et Jeanne, sa femme, fondent la chapelle de St-Thomas à Villiers (Souchet, III, 159). — 1er déc. 1372, Etienne M., chev., et Agnès La Morhière, sa sœur, partagent la succession de Pierre Le M., leur père, et de Tiphaine, leur mère (Duchesne, t. LIV, p. 639).— 1373. Guill. M., chev., tient d'Amaury de Maintenon une maison et 290 arpens de bois au Bois-Nivard, près de Mft (*Livre velu*); 7 janv. 1386, le même, S. de St-Piat, vend ce fief au duc de Bretagne pour 150 l. (*Arch.* de la Loire-Inf.) — 1389. Etienne M., chev., marié à Gauchère La Vernière, dont Simon et Tiphaine, mariée à Baudouin de Brichanteau, E., qui se partagent la succession paternelle en 1414. — 1420. Jean M. lieut. du bailli de Montfort. — 1421. Simon Le M. marié à Blanche de Popincourt. — 1430. Simon Morhier, chev., S. de Villiers, prévôt de Paris pour les Anglais, poursuit la vente judiciaire du château, châtellenie et prévôté de Houdan et reconnaît les rentes dues à l'abbaye de Grandchamp (*Arch.* de S.-et-O.)

29 sept. 1432. Charles, par la grâce de Dieu roi de France, etc. Comme Simon Morhier, chevalier, soi-disant prévôt de Paris pour les Anglais, nos anciens ennemis, ait de pièça tenu et favorisé de tout son pouvoir, et favorise de plus en plus iceux nosdis ennemis... faisons savoir que comme les bons et agréables services que notre amé écuier, Girault de la Pailière, nous a fait longuement et loyaument au fait de nos guerres... à icelui avons donné et transporté la ville, chastel et chastellenie de Houdanc, appartenant audit Simon Morhier, notre ennemi, avec les terres, vignes, bois, etc., jusqu'à la valeur de 600 l. de rente. Donné à Amboise, le 29 sept. l'an 1432 et de notre règne le dixième. Par le roi les évêques de Séez et de Beauvais, et

Digitized by Google

les sires de la Tremoille et de Trèves, présens. Signé Coignet. (*Arch.* de la Loire-Inf. E, 225).

1457. Jean Morhier, fils de Simon, reçoit d'Artus, duc de Bretagne, 2000 écus pour la dot de Jeanne, bâtarde de Bretagne, fille du duc Pierre. Comme il prétendait en outre à la possession de Houdan, le duc François II lui acheta ses droits pour une somme de 2,500 écus, le 20 juin 1476 (*Arch.* de la Loire-Inf.) — 1497. Jean M. est S. de Vacheresses-les-Hautes en la châtellenie d'Epernon (Aveu d'Epernon).

1506. Bertin de Silly fait homm. au roi pour La Rocheguyon, etc., et le fief du Boulay à Gambais, en la conté de Montfort; il en dépend entre autres arrières-fiefs, un à Gambais que tiennent les hoirs messire Etienne Morhier (*Arch.* de S.-et-O. E, 36). — 28 mai 1530, Jacques M., S. de Villiers, fils aîné de feu Jean Morhier, et Catherine de Brichanteau, sa femme, vendent à Jean Allego de Sobremont, la Mandreuse à Grosrouvre (*Parch. orig.*) — 1556. A la rédaction de la Coutume de Montfort Jean le Morhier, E., comparaît comme S. de Brunel et partageant Gressey avec Blaise Manguey; Mile Le M., E., comme S. du Mas et de Saugy en partie; et Richard Le M., E., comme partageant Vacheresses-les-Hautes avec Bertin de Vaunisson. — 1577. Jacques le Mohier fait hommage du Mas-Chambellan aux Brévières, dans la châtellenie de St-Léger; 1601, il l'avait vendu à Etienne Le Tonnelier de Breteuil qui en fit homm. le 3 août (P. VII, 308). — 1625. Jacques Le Morhier, chev., S. de Villiers, reçoit l'hommage de Denis de Vion pour le bois de Groussay au Tartre-Gaudran (*Tab. de Mft*). — 1635. Angélique de Morhier, veuve de P. de Lescalopier, dame de Brunel est exempte de la taxe de l'arrière-ban comme bourgeoise de Paris.— 1694. D^lle^ Marie Morier, veuve de Claude Pollar, cons. du roi, receveur des tailles à Chartres, et par avant veuve de Jacques Charpentier.

MORINEAU. Famille de la bourgeoisie de Mft aux seizième et dix-septième siècles. — 1599 et 1627, n. h. Jean M., S. de Chennevières, cons. du roi, prévôt et juge ordinaire de Mft,

Digitized by Google

marié à Cariclea de Basemont qui mourut 16 janvier 1642. — 1635. Le fief de la Motte, près Rambouillet, appartient à Jean M., naguères prévôt de Mft, et est taxé à 20 sous pour l'arrière-ban; il eut pour enfants : 1° Noël, marié 1630 à Catherine Guignard, dont : Catherine, épouse 1651 Guill. Doujet, capitaine des gardes du duc d'Epernon, et meurt 1693; et Jeanne, née 1645, mariée 1678 à J.-J. Le Breton, et morte 1712; Noël M. fut après son père S. de la Motte-Rambouillet, cons. du roi, prévôt et garde de la prévôté de Mft; 2° Charles, né 1621, était en 1649 greffier de la prévôté. En 1664 il prit à bail pour six ans le revenu du comté de Montfort; il avait épousé Marie Cheddé (*Etat civil*).

MORNAY. Burelé d'argent et de gueules, au lion morné de sable, couronné d'or brochant.

Jacques de Mornay devint S. du Plessy-Marly, près Rochefort, par son mariage avec Françoise du Bee, fille de Jacques du Bee, S. de Bourry et de Vardes, et de Madeleine de Beauvilliers, dame du Plessis; cette terre passa à Philippe, son fils, né en 1549, mort en 1623, que son zèle pour la religion réformée fit surnommer le Pape des Huguenots. Cette terre prit alors le nom du Plessis-Mornay.

MORTEAUX. — 1606. Richard de Morteaux, E., S. de Poigny, et Anne de Pillavoine, sa femme.

MOTTE (de la). Or, à trois bandes de sable, au quartier de gueules chargé d'un lion d'or (Peintures de l'église de Bullion).

1482. Jean de la Motte, E., S. des Carneaux de Boulon, Guédonne, Longchêne, la Boissière, Guette et la Grandemaison de Ronqueux; Mathurine Lecointe, sa veuve (*Arch.* de S.-et-O. E, 1102). — 20 février 1519, François de la Motte, E., fils de Jean, fait homm. pour le fief de Boulon (depuis Bullion), à Gabriel Cossart de Larrieu, S. de Magny-l'Essart. Parmi les vasseurs sont : Les enfants de feu Evrard de la Motte, E., S. de Rauqueulx; Philippe du Bellay, comme tuteur de François et Philippe, ses enfants, et de feue Marie de la Motte; enfin Ferry

Digitized by Google

de Vuicardel, S. de Longchêne et des Echelettes, à cause de Jehanne de la Motte, sa femme, qu'il avait épousée en 1503. Cet aveu interminable, malgré le peu d'importance des biens, est écrit sur un rouleau en parchemin de cinq peaux cousues l'une à la suite de l'autre; c'est un don fait par M. Moutié aux Archives de S.-et-O., où il porte le nº E, 741. — François mourut vers 1538; Charlotte de Charbé, sa veuve, mourut le 27 octobre 1547, laissant deux filles : Agnès, mariée à Nicolas Duponcher, cons. du roi, et Françoise, encore mineure (Voir t. I, p. 49). Plus tard, Agnès se remaria à Don Diégo de Mendosse, avec lequel elle comparaît à la Coutume de Mft comme dame de Boulon et de Guette. Jeanne de la Motte comparaît sous la tutelle de François du Bellay, comme dame de Longchêne et du moulin des Echelettes. Françoise épousa François de Vendomois et fut dame de Boulon après sa sœur Agnès; Elle était veuve en 1601. Claude de Bullion, surintendant des finances, S. de Bonnelles, Montlouet et Longchêne, ayant acquis Boulon en 1611, lui imposa son nom (I, 56). On trouve encore en 1573 Andrée de la Motte, veuve de Gui du Hamel, S. de Basoches (*Arch.* du Tremblay).

MOUFLE. Azur, au lion d'or acc. de trois ciboires d'or.

1693. Les sieurs Moufle et Choart sont taxés à 200 livres pour l'arrière-ban, à raison de leur fief du Breuil à la Hauteville. — 1723. Marie-Cécile Moufle, fille de Louis-Fr., E., cons. du roi, S. de Champigny, trésorier de la marine, et de Françoise Chuppin, épouse de Fr.-Guillaume Briçonnet, cons. au parlement, S. d'Auteuil (Moréri). — 1759 et 1760. Barthélemi Moufle de Guéville, S. d'Hermeray, trésorier de la marine (*Arch.* de S.-et-O. E, 19).

MOULIN (du). — 1367. Jean du Moulin, chev., tient un fief à Plaisir. — 1556. Louis du Moulin comparaît à la Coutume de Mft pour un fief à Garancières.

MOULINS (des). — 23 oct. 1729. Inhumation à Mft de Françoise des Moulins, dame de Gambaiseul (*Etat civil*).

MOUSSEAUX (des). — 1314. Geofroy, E., S. des Mousseaux.

Digitized by Google

— 1323. Etienne des M. — 1338. Jeannin des M., le jeune, E., exécuteur testamentaire de Jean de M., l'aîné, S. de St-Aubin, son frère ; Marie, fille du défunt, est sous la tutelle de son oncle, un troisième Jean des M. — 1336. Jean des M., dit Pichon, demeurant à Cressey, et Aliénor, sa femme. — 1389. Liénore de Cressy? veuve de J. de M. (*Cart.* de R. Mignon). — 1412. Louis des M. fait à Jean de Chevreuse, S. de Maurepas, le dénombrement du fief des Mousseaux ; il avait épousé Catherine de la Haye, et sa sœur Jeanne de M. avait épousé Jean Mohier, dit le Gallois.—1420.Louis des M.,E., procureur général de Neaufle-le-Châtel (*Coll.* Filassier).

MOUSTIERS. Argent, à la bande d'azur frettée d'or (*Rietstap.*) En 1227, Jean de M. en Beauce porte sur son sceau un écu fretté chargé en chef d'un lambel à cinq pendants.

Douzième siècle. Gui et Payen de *Monasteriis* font un don à l'abbaye de Grandchamp. — 1227 et 1228, Jean de Moustiers en Beauce fait un don à N.-D. de Chartres. — 1230. Laurent de Mostier, vassal de Houdan. — Guionne de M., dame de la Charmoie à la Hauteville, veuve de Jean de Bonfils. —1519. Fr. de M., S. de Moustiers, vassal de Boulon. —1577. Marie de M., veuve de Jean du Hamel, S. de Basoches.

MOYENCOURT. — 1556. Antoine de M., E., comparaît à la Coutume du comté de Mft.

MUSTIÈRE (de la). — 1789. Denis-Etienne de la M., avocat au parlement, bailli pour le roi à Rambouillet.

NANTEUIL. Jean de Nanteuil, S. de Lévis, portait sur son écu trois fasces jumellées, comme on le voit sur le tombeau de sa femme Marguerite, décrit par M. Moutié et gravé dans le Cartulaire de l'abbaye de N.-D. de la Roche.

27 déc. 1285, Gautier de N. fait homm. à la comtesse de Mft pour le moulin de Hauteron.

NAUDIN. — Nov. 1658. Information contre Charles N., E., S. de Sablonne, fils de Claude N., E., S. du même lieu, à l'occasion du meurtre de Gabriel de Saint-Bosnier (*Greffe du baill. de Mft*).

Digitized by Google

NAVARRE. Nous aurions dû à l'article *Bourbon*, plutôt qu'ici, mentionner Antoine de Bourbon, roi de Navarre, qui comparut par procureur, en 1556, à la rédaction de la Coutume de Mft, comme baron d'Epernon; il mourut en 1562. Il portait un écu de huit pièces, quatre en chef, quatre en pointe : I, Navarre ; II, Bourbon : de France, à la cotice de gueules; III, Albret : Ecartelé France et de gueules plein ; IV, Aragon; V, Ecartelé Foix et Béarn ; VI, Ecartelé Armagnac : Argent, au lion de gueules, et Rodez : Gueules, au lion léopardé d'or, lampassé d'azur; VII, Evreux ; VIII, Aragon, flanqué de Castille et de Léon ; sur le tout Bigorre : Or, à deux lions passants de gueules, armés et lampassés d'azur.

NEAUFLE. Pour les seigneurs de ce lieu, nous ne pouvons que renvoyer au troisième volume de nos *Mémoires*, p. 207 et 359. Le sceau de Simon V en 1178, est équestre, d'une exécution barbare; sur son bouclier, on voit un lion à queue fourchée, et son casque conique est garni d'un fanon pendant par derrière; légende : SIGILLVM . SIMONIS . DE . NEAUFLE. Il est gravé dans la Pl. VI de l'atlas du Cartul. des Vaux-de-Cernay, et un dessin de Gaignières a donné la partie qui manque dans cette gravure. On trouve dans la même planche le sceau armorial de son fils, Simon VI, en 1200 et 1207, dont l'écu est parti du lion de Neaufle et de deux fasces avec un orle de merlettes : + S. SIMONIS . DE . NIALFA. Mais en 1217, s'étant remarié, il quitte le sceau parti des armes de sa première femme pour reprendre le lion simple (*V.-de-C.* I, 218). Simon VII se sert en 1237 d'un sceau dont l'écu porte un lion contourné, à la queue fourchée (*Arch.* de S.-et-O. *Fonds* de Joyenval).

Plusieurs personnes ont pris le nom de Neaufle, en dehors de la famille des seigneurs de ce lieu, sans que l'on puisse dire s'ils appartiennent à une ou à plusieurs familles. Une mention spéciale est due à Michelet de Niaufle dont le nom revient souvent en 1284 et 1885 dans les comptes de l'hôtel du roi, publiés dans le 22e vol. des *Historiens de France*; il paraît avoir été un des banquiers attachés à la cour et chargés du paiement des

Digitized by Google

dépenses de l'hôtel du roi. Lors de la fatale expédition de 1285 en Aragon, il fit les fonctions de trésorier-payeur général auprès de Jean Mouton, sire de Blainville, chargé de la direction des engins du roi. Au siége de Gironne, du 19 juin au 9 juillet, Pierre de Condé, trésorier général, ordonnance plus de 1,000 l. pour ce service entre les mains de Michel de Neaufle ; celui-ci, de retour en France, le 13 août, règle le compte des 32 charretiers accompagnés de 66 valets et conduisant 173 chevaux dont 90 sont morts en Espagne, etc. Michel de N. était vassal de la châtellenie de Rochefort en 1283. M. Moutié a décrit la belle dalle tumulaire qui couvrait son tombeau dans l'église abbatiale des Vaux-de-Cernay et qui s'y voit encore. Il y est représenté en costume civil, les pieds appuyés sur deux chiens qui se disputent un os. A côté de lui, un écusson est chargé d'une croix cantonnée de quatre objets peu déterminés, dans lesquels M. Moutié voit des Nèfles, par allusion par assonance avec le nom de Neaufle. Autour, dans des niches, sont placés des anges, des abbés et des moines. Les creux du dessin et des lettres étaient remplis de mastics polycromes; voici l'inscription.

HIC : JACET : BONE : MEMORIE : MICHAEL : QVOND : BVRGENSIS : DE : NEALPHA : CASTRO : QUI : OBIIT : ANNO : DNI : MCCC : SCDO : II : KALENDAS : OCTOBRIS : AIA : EIVS : REQUIESCAT : IN : PACE : AMEN :

1229. Gilles de Neaufle fait un don à l'abbaye des Vaux-de-Cernay, confirmé en 1235 par Simon, S. de Neaufle, qui le nomme son bourgeois, et augmenté plus tard par Ameline, sa veuve, et leur fils Eustache de N., clerc (*V.-de-C.*) — 1262. Un arrêt du parlement, de la Toussaint, rejette les réclamations de Guillaume de N. qui, ayant été sous la garde du roi, et ayant depuis perdu par sa faute une partie de son héritage, demandait à être dédommagé par le trésor royal (*Olim.*)— 1274. Eudes de N., maître des comptes, est avec P. de Troche chargé de lever un décime sur le clergé de la province de Reims (*Hist. de Fr.*, 21, 532). — 1273. Philippe de N. donne à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux des terres à St-Aubin et au Buisson-de-

Digitized by Google

l'Orme; 1286, sa veuve Richeude tient à Méré un fief dont Jean, châtelain de Maurepas, cède la mouvance à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux (*Cart.* de N.-D. de Paris, III, 74).— 1276. Eustache de N., S. de Beaurepaire, donne neuf arpents à la même abbaye (*Arch.* d'E.-et-L.). — 1283 et 1301, Simonnet de N., et en 1301 et 1303, Oudin de N., écuyers de l'hôtel du roi (*Hist. de Fr.*, t. XXII). — 1334. La veuve de Jannequin de N. possède une terre à Galluis, et 1350, Jean de N., censitaire de l'abbaye de Neaufle à Galluis. — 1350. Thibaut de N., propriétaire à Ergal. — 1366. Les enfants de Michel de N. et de feue Isabelle Dupuis possèdent un péage à Trappes; 1375, le même, garde des sceaux de la prévôté de Neaufle-le-Châtel. — 1400. Thibaut de N., fils de Thibaut, fait homm. à la dame de Chevreuse pour Champfailly; 1411, receveur de Chevreuse, fait homm. pour Doinvilliers et Poinpierre; en 1391 il était, par achat à Alips de Vi, S. du fief d'Oudin-de-Vi au Pontel; en 1415, ce fief était à Lubin Ragnier qui avait épousé sa fille Marguerite (*Papier velu*). — 1419. Jeanne de Fresnes, veuve de Denis de N., huissier d'armes du roi (*Papiers* Le Boistel). — 1460. Guill. de Boutervilliers est par héritage de Jean de N., S. du Coq à Montfort (S, 1153). — 1635. Fief Perette de N. à Garancières, et fief de Jean de N. à Auteuil.

NEAUFLE-LE-VIEUX. D'Hozier donne pour armes à cette abbaye : Argent, à la croix d'azur.

NÈGRE. Argent, au chevron d'azur et trois têtes de nègre de sable tortillées d'argent.

26 oct. 1778, baptême d'Adrien, fils de J.-B.-Gabriel Nègre de Boisboutron, chev., cons. à la cour des aides, et de Gervaise Le Clerc; il eut pour parrain son oncle Adrien Nègre des Rivières, chev., cons. à la cour des aides, et est mort à Mft sans postérité en 1858. — 11 sept. 1781, baptême de P.-Gervais, fils des mêmes; il fut S. des Tuileries et mourut à Mft en 1825; sa veuve, Adrienne Liénard de la Roche, mourut à 81 ans en 1863, et sa fille Gervaise-Ernestine, femme de M. Heude-Lépine, mourut à 66 ans en 1871.

Digitized by Google

NEMOURS. Sinople, à trois jumelles d'argent en fasce et à la bordure engrêlée de gueules.

1654. Claude-Victorin de Nemours, prieur d'Epernon. (IV, 135).

NESMOND. Or, trois huchets de sable enguichés et liés d'azur (P. Ans.)

1634. Le président de Nesmond, S. de la Minotière à Galluis, achète des terres dans la censive de l'abbaye de Neaufle (*Titres* de l'abbaye de N.)

NEUVILLE. Or, au chef de sable (*Arm.* du quatorzième s., publié par M. Douet-d'Arcq).

1211. Thibaut de Neuville, ou de Gambais, suit Simon de Mft à la croisade contre les Albigeois. — 1230. Gilbert et les héritiers de Thomas de N., vassaux de Mft. — 1283. Robin de N. fait homm. à la comtesse Béatrix. — Juillet 1294, Robin de Neuville exécuteur testamentaire de Simon Brisetête, fonde pour lui un anniversaire à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux; son sceau, globuleux, de deux centimètres de diamètre, porte une hermine ? Légende : S. ROBINI DE NOVAVILLA (*Arch.* du château de Galluis). — 1317. Le fief de Monsieur de Neuville à Rambouillet est, lors du partage du comté de Mft, donné à Jeanne, comtesse de Roucy. — 1331. Jaqueline de N., dame de Maintenon. — 1376. Pierre de la Neuville, chevalier, S., à cause de sa femme, de la moitié de Pussay-en-Beauce (*Papier velu* de Chevreuse). — 16 août 1394, Jean de Neuville fait homm. du fief de Chateron à Guill. de Boisménard, pour les enfants de lui et de Jeanne de Voisins (*Arch.* de S.-et-O.) — 1556. Robert de Neuville est convoqué pour la Coutume de Montfort.

NICOLAI. Azur, au lévrier d'argent dont le collier de gueules est bordé et cloué d'or.

1789. Aimard-Charles de N., cons. d'Etat, S. de Buc en la châtellenie de Neaufle, est convoqué avec la noblesse du comté de Montfort, pour nommer les députés aux Etats-Généraux.

Digitized by Google

NIGELLES. — 1230. Guill., Pierre et Jean de N. sont vassaux d'Epernon (*Script. feod. de Mfti*).

NOAILLES. Gueules, à la bande d'or.

1789. Louis, duc de Noailles, pair et maréchal de France, fait partie de la noblesse du comté de Mft comme S. du duché d'Epernon.

NOEL. — 1650. Jean de Noel, E., S. de Clamange, obtient le privilége royal d'une carriole publique de Montfort à Paris, partant le lundi pour revenir le mercredi, et le vendredi pour revenir le samedi, au prix de 30 sous par personne (*Greffe du baill.*)

NOIR (Le). — 1698. Guill. Le Noir, S. d'Hargeville, cons. du roi, maire de Mantes : Or, au chevron d'azur acc. en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'une tête de Maure de sable tortillée d'argent (*Arm. gén.*)

1230. *Robertus Niger*, vassal d'Epernon.

1576 et 1577. Antoine Le Noir, S. du Vivier à Vic, et Perette du Mesnil, sa femme; 1586, la même, veuve. — 27 fév. 1612, Jean, leur fils, épouse Marguerite Olivier, fille de René; 1635, le même, bourgeois de Mft, taxé à 6 livres pour l'arrière-ban, à cause de son fief du Vivier à Vic; meurt 30 octobre 1641. — 1649. Gervais Le Noir, E., S. de Maulon ? possède un dixième de Souplainville. — 1647. Antoine Le Noir, greffier titulaire de l'élection, proc. sindic de Mft; 1651, baptême d'Antoine, son fils et d'Isabelle Barbot; 1653, Elisabeth, fille des mêmes; 1657, Gabriel, fils des mêmes, qui suit. — 1704. Elisabeth Barbot meurt veuve à 85 ans.

29 nov. 1642, Marin Le Noir épouse Catherine Dumesnil; 1648, baptême de Guill. leur fils. — 31 mai 1667, Jean Le Noir, proc. au bailliage, fils de Jean marchand drapier (+ à 53 ans en 1675), et d'Elisabeth des Près, épouse Anne, fille de feu Claude Blutté, garde du haras du roi à St-Léger, et d'Anne de Bourges, dont en 1677 naquit J.-Joseph. — Jean Le Noir, proc. au baill., mourut à 77 ans en 1717. Jean, son fils, était en 1700 proc. à Mft et marié à Marguerite Plumet; 1713, il se

Digitized by Google

remarie à Jeanne Muret; sa sœur Marie, épouse en 1700 de Nic. Thiersant, greffier de la gabelle de Mft, et en 1701 prévôt de Villepreux (*Etat civil* de Villepreux); était veuve en 1724.

1676. Marie Le Noir, femme de n. h. Michel du Pairé, avocat au parlement. — 3 janvier 1674, baptême de Catherine, fille de Jacques Le Noir, huissier d'armes, et de Catherine Duchemin; 25 déc. 1675, baptême de Jacques, fils des mêmes, qui mourut procureur au bailliage en 1708.

1684. Gabriel Le Noir, né 1657, cons. au baill. 24 juin 1702, Gabriel Le Noir, E., paye 15,000 l. pour l'office de cons. secrétaire du roi, audiencier de la chancellerie de la cour des aides de Rouen, aux gages de 750 l., sans être tenu à résidence; il pourra sans déroger faire valoir une seule ferme dont le labour n'excèdera pas quatre charrues. 20 mai 1704, il est reçu greffier de l'élection de Mft, avec permission du conseil d'Etat de garder le premier emploi (Registres munic.)

1698. Guill. Le Noir, S. d'Hargeville, cons. du roi et maire perpétuel de Mantes, fait enregistrer ses armes; 9 mai 1700, Anne le Tourneur, sa veuve, dame d'Hargeville, reçoit la démission du curé d'Hargeville. — 16 nov. 1700, Guill. Le Noir, E., S. d'Hargeville, maire perpétuel de Mantes, épouse Catherine, fille de Jean Bouret, S. de Senneville, et de Jeanne, fille de Christophe Petit; son beau-père lui cède la charge de proc. du roi au siége de Mantes et lui donne six maisons à Mantes, etc. (*Tabell.* d'Elleville). — 1755. J.-B. Le Noir, E., chev. de St-Louis, ancien capitaine de cavalerie; 18 déc. 1778, son inhum. à Mft à 84 ans (*Etat civil* et *Tabell. de Mft*, etc.)

NOIRCOURT.—1693 et 1703. Marie de N., femme de chambre de feue la reine d'Espagne (Marie-Louise d'Orléans, † en 1689), femme de Pierre Bridou, S. du fief Mignon à Galluis. — 1er février 1717, inhumation à Mft d'Aimé de N., écuyer de la feue reine d'Espagne, âgé de 67 ans (*Etat civil de Mft*).

NOISY-EN-CRUIE. — 1208. Simon de N., clerc, et Gilles de N., chevalier, donnent à l'église de St-Cloud la dîme des essarts de Noisy (Bibl. nat. *Mss. lat.*, 9165, f° 14). — Mai 1241,

Digitized by Google

Pierre de Noisy achète 8 livres de revenu dans le fief de Mathieu de Marly à Meulan, et en 1245 les donne en dot à sa nièce Sédille, fille de Guill. de N., religieuse à Port-Royal (*Arch. nat.* K, 181, 208). — 1247. Simon de Noisy, clerc, avait donné des vignes à l'abbaye d'Abbecourt, que réclame Jean de Hanches, tuteur des enfants mineurs de Hugues de N., comme ayant épousé sa veuve (*Arch.* de S.-et-O. *Fonds* d'Abbecourt).

NOLLENT. Argent, à la fleur de lis de gueules acc. de trois roses de gueules (P. Ans.)

1693. Le sieur de Nollent, S. de St-Hilarion, Hermeray et Voisins, est taxé à 300 l. pour l'arrière-ban. — 1695. François de N., S. de Fantonville et de Voisins, tuteur des enfants mineurs de lui et de Marie de Nelan. — 1697. Le sieur de N. réclame contre la taxe de 150 l. mise pour l'arrière-ban sur sa terre de Voisins; il a servi à l'arrière-ban de Normandie. En note marginale : Examiner si la terre n'appartient pas à son fils. — 20 août 1705, Louis-François de N. de Limbeuf épouse Cath. de Hallot; 1706, achète la terre de la Groue; 1716, les mêmes.

NORMANDIN. Gueules, à la grille d'argent (*Arm. gén.*)

1627. René de N., E., S. d'Orfin et de la Pointe; 1635, le même est exempt de la taxe de l'arrière-ban comme lieutenant des chasses, tentes et pavillons du roi en son quartier. — 1658. Anne-Madeleine de N., héritière de son frère germain François de N., E., S. de la Grange. — 1697. François de N., E., S. d'Orfin en partie, fait enregistrer ses armes.

NOUE (de la). — 5 janvier 1389, le duc de Bretagne nomme Jean de la Noé son procureur au comté de Mft (*Arch.* de la Loire-Inf.)

NOYERS (des). — 1497. Mahiet des Noyers ou ses ayants-cause tiennent d'Ivonnet de Marcilly, Méhéroust en la paroisse d'Arnouville (Aveu d'Epernon).

NYERT (de). — Pierre Denyert, premier valet de chambre du roi, eut d'une veuve, femme de chambre de la reine, avec

Digitized by Google

laquelle il se maria, un fils qui fut aussi premier valet de chambre du roi (Tallemant des Réaux, VIII, 101).—1690. Louis de Nyert, S. de Gambais, porte : Argent, à deux plumes d'autruche de sable entrelacées en pal en redorte, au chef de gueules chargé de trois roses d'or (Chevillard); 1721, le même, premier valet de chambre du roi, marquis de Gambais (*Etat* de la France en 1722); 1750, Gambais appartient à sa fille, M^me^ de Revel.

ODE. Azur, à la tête de lion d'or lampassée de gueules, acc. de deux roses d'argent en pointe (*Rietstap.*)

1394 et 1402. Jean Ode ou Odde, drapier, bourgeois de Paris, S. d'un fief à Plaisir (*Coll.* Filassier).

OGIER. — 1370. Philippe O., secrétaire du roi, S. de Rodon en la châtellenie de Chevreuse (*Papier velu*). — 1404. Jacques O., fils de feu Guill., fait hommage à la dame de Neaufle pour un fief à Cressay.

OLIVIER. — 4 janv. 1584, baptême de Catherine, fille de Pierre Olivier, procureur au bailliage, et d'Agnès Frédi. — 24 juillet 1604, baptême de Perrine, fille de René O. et de Jeanne Frédi. — 27 fév. 1612, mariage de Marguerite, fille de René O., avec Jean Le Noir. — 27 fév. 1623, bapt. de Marie, fille de René O., procureur au baill., et de Fleurdelis Amaury. — 1637. Claude et René O. vendent la Vignette, près Montfort; René meurt 26 mars 1639. Claude, proc. au baill., marié : 1° à Louise Colibert, dont en 1620, Philippe; 2° remarié à Ivonne Rafron, + 1627, dont en 1625, Claude; troisième femme, Elisabeth Siflet, dont : 1633, Gilles; 1636, François; 1639, Pierre; 1643, Claude; 1644, Elisabeth. — 1638. Philippe O., tabellion à Epernon, vend le petit moulin de Mft. (S, 1153).

2 sept. 1659, Claude O., fils de feu Claude et d'Ivonne Rafron, épouse Marie Le Maistre, veuve de François Marin; il vivait 1686 et était mort 1692. Ses enfants furent : 1° Catherine, née 1663, mariée : 1° 6 août 1686, à Philippe Robert, proc. au bailliage; 2° à Robert-Alexandre de Manvieu, proc. du roi à Montfort;

Digitized by Google

veuve 1703. elle mourut 30 sept. 1731 ; 2° Antoine, né 1684, était en 1725 chapelain des religieuses de Notre-Dame à Mft ; 3° Jeanne, épouse en 1694 Adam Sadot, notaire au Châtelet de Paris.

1696. Claude O., proc. au baill. de Mft, fils d'Elis. Siflet, épouse Marguerite Andry, dont en 1697, Claude; remarié à Anne Bridet, dont en 1698, Charlotte. — 1765. Pierre-Louis O., entreposeur des tabacs, perd sa femme Marie Boutard; leurs enfants : 1° Barbe, née 1721, épouse 25 nov. 1743, Joseph de Pitres; 2° Pierre-Louis, curé de Meulsent en 1769 ; 3° Catherine, née 1730, épouse 1752, Louis de Manvieu; morte 1787.

ORANT. Famille de cultivateurs à Méré. Un de ses membres, Jean, était en 1564 S. du Moulin-du-Muid à Vic, et acheta diverses censives vendues par l'abbaye de Neaufle-le-Vieux pour payer les impositions mises sur le clergé (*Papiers* le Boistel).

ORFIN. — 1156. Le fils de Robert d'Orfin est marié à la fille d'Ansoult de Chalons (*Souchet*, II, 467). — 1187. Nivelon d'Orfin, marié à Julienne de Talvoisin (*V.-de-C.*, 129). — 1218. Robert d'Orfin, chev., marié à Isabelle et père de Nicolas. — 1230. Nicolas et Simon, vassaux de la châtellenie d'Epernon. — 1240. Nicolas d'Orfin, chevalier (*Chap.* de Chartres).

ORGERUS. — 1230. Huet des Orgerus est vassal du comte de Mft pour Behout et doit un mois de garde au château de Mft. Guillaume et Hubert d'O. tiennent dans la paroisse d'Orgerus des fiefs du S. de Béconcelles (ancien nom d'Orgerus). — Août 1264, Hugo des Orgeris, chev., et Odeline, sa femme, confirment le don de la moitié de la dîme de la Concie, fait à l'abbaye d'Abbecour par Geofroy de Tiverval (*Arch.* de S.-et-O.) — 1283. Hue des Orgerus fait homm. à la comtesse Béatrix. — 1330 et 1341. Simon des O., vassal de la Hunière pour un fief au Val-de-Basoches (*Cart.* de R. Mignon); 1354, le même possède à Maule un fief mouvant de l'abbaye de Neaufle-le-Vieux (*Arch.* d'E.-et-L.) — 1529. Richard de Hargeville tient

Digitized by Google

du S. de Millemont le fief de la Landelle que souloit tenir M. de Graville, depuis Simard des Orgerus (*Aveu orig.*)

ORGEVAL. — 1367. Jean d'O., vassal de Neaufle-le-Château (*Coll.* Filassier).

ORLÉANS-ROTHELIN. Ecartelé or à la bande de gueules et Neuchâtel : Or, au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent ; sur le tout, France au lambel d'argent de trois pièces, qui est Orléans, brisé d'un bâton d'argent en bande péri en cœur.

Henri-Auguste d'Orléans, marquis de Rothelin, + 1693, avait épousé en 1653 Marie Le Bouteiller de Senlis, morte 1669, veuve de Charles de Brichanteau, marquis de Nangis, et fille de Jean Le Bouteiller, C. de Moucy, et d'Isabelle de Prunelé, dame de Gazeran ; il fut par elle S. de Gaseran, que leur fille Henriette porta dans la famille de Béthune.

ORME (L'). Hameau de la commune de Beines, au delà du bois. — 1262. Eudes, S. de L'Orme, et Jeanne, son épouse. — 1273. Madame Jeanne de L'Orme, veuve d'Odard de L'Orme, chev., et Guillaume, leur fils, font un échange avec Philippe de Neaufle. — Nov. 1286, Guillaume de L'Orme, chev., Phil. Jehannot et Giefroy de L'Orme, escuiers, consentent au don fait à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux par Guérin de Chêne-Rogneux. Des quatre sceaux il n'en reste qu'un, portant une aigle au vol abaissé et la légende : IEHA · DE · LORME · ESCU· (*Arch.* du château de Galluis).— 1300. Agnès de Lorme fait un accord avec P. Herpin (*Petit Cart.* de St-Magloire). — 1339 et 1414, les terres à Boissy qui furent Philippe de Lorme (*Papier velu*).

ORMESSON (Lefèvre d'). Azur, trois lis naturels d'argent tigés de sinople.

1693. M. d'Ormesson d'Orsonville est taxé à 200 livres pour l'arrière-ban, à cause de ses fiefs de Levainville et de Lescurie.

ORVAL. — 1230. Edeline, dame d'Orval, vassale de Houdan (*Script. feod.*)

ORVILLE. Sable, au lion d'argent armé et lampassé de

Digitized by Google

gueules, au quartier d'or, qui est Orville ancien ; Orville moderne : Sable, au lion d'argent armé et lampassé de gueules, cantonné de quatre pattes de lion d'argent.

1789. Pascal d'Orville d'Anglure, E., S. du Ménil-Obton (*Etats gén.*)

OSMOY, près Septeuil. — *Theobaldus de Ulmeio*, vassal de Mft en 1230.

OUARVILLE. — 1230. Renaud d'O., vassal d'Auneau, en la châtellenie de Rochefort.

OUDART. — 1595. Nicolas O. paye les droits de franc-fief pour achat de droits seigneuriaux à Gambaiseul (*Arch. nat.*, P, 778) ; 1599, le même, S. de Gambaiseul (*Papiers* Le Boistel).

OURY. — 1693. Jean Oury, taxé à 12 l. pour l'arrière-ban, à cause d'un fief à St-Hilarion.

PAGE (Le). — 1415. Miles le Paige, prévôt d'Epernon (*Paix* d'Arras. — 1497. Les hoirs feu J. Le Sieur ont succédé aux hoirs Jean le Paige dans un fief de 6 arpens de bois à Fosseuil dans la châtellenie d'Epernon. — 1584 et 1628, Catherine Le Paige, veuve de n. h. P. Guignard. — 10 janvier 1612, Pierre, fils de Mathurin Le Page, épouse Françoise Ferry. — 5 mars 1620, baptême d'Avoie, fille de M. François Le Paige, proc. au baill., et d'Hélaine Guinet. — 1635. François Le Page, proc. au b. de Mft, lieutenant du bailli de Neaufle-le-Vieux, S. du fief Thorel à Houdan. — 1er sept. 1646, Jeanne Le Page, veuve de J. Godard, épouse Nic. Amaury.

PAILLARD. Gueules, à trois besans d'or ; au chef d'argent chargé d'une croix ancrée de sable (Blanchard). Philibert, S. de Paillard, dont la fille épousa Charles d'Aulnoy et lui apporta la moitié de Goussainville : Azur, à l'étoile à six rais d'or ; au chef d'or à trois roses de gueules (P. Anselme). N. Paillard, dame d'Orville, portait : Gueules, à trois étoiles d'or (*Epitaphier* de Paris. St-André-des-Arcs).

Jean de Paillard, S. de Jumeauville, épousa Jeanne de Vitry, veuve du sieur Budé et dame de Goupillières après son frère

Digitized by Google

Gui, curé d'Autouillet, qui en fit hommage en 1528 (P. XVI, 285). Elle était veuve en 1556 et comparut à la Coutume de Mft. — 1558. Goupillières revient à Marguerite Budé, sa fille, et après celle-ci, par substitution, à Jacques de Paillard, fils de Jean, S. de Jumeauville, échevin de Paris en 1562, qui en fit hommage au roi le 7 juillet 1565; il mourut peu après, laissant trois enfants de Catherine Le Picard : Jean, qui suit; Catherine, mariée à André Roux; et Jeanne, mariée à René de Gervais. Ils firent hommage au roi le 31 mai 1566. — Jean, E., S. de Jumeauville et Goupillières, vivait en 1586 et 1599; il mourut sans enfants de Catherine de Rains, veuve d'Etienne-Philippe, S. de la Tour. Nous trouvons cependant, dans les titres de la châtellenie de Goupillières en 1606 et 1609, Catherine de Paillard, dame de Goupillières, à laquelle succéda, en 1613 et 1621, Jean Nicot.— En 1678 et 1679, Jean Paillard était curé de Garancières (*Tabell.* de Garancières).

PAISNEL. Monsieur Jean Paisnel de Marcq porte d'or à deux lions de gueules passants l'un sur l'autre (*Armor.* du quatorzième siècle).

PAJOT. Azur, au chevron d'or acc. de trois roses à cinq feuilles d'or; supports : deux lions; cimier : une tête de léopard (Tombeaux dans l'église St-Jacques-de-la-Boucherie).

François, cons. au parlement, S. d'Auteuil au comté de Mft, et de Buri, avait épousé Etiennette Le Coq, morte en 1563, dont François Pajot, ch., baron de Mafliers, mort en 1625, père de Marie Pajot, baronne de Mafliers, dame d'Auteuil et de Fercourt, mariée à Charles de Combault, S. des Claies, et morte le 23 juin 1632 (*Epit.* de Paris, I, 532).

PALARD. — Vers 1162, Jean Palard et Godefroi, son frère; Martin Palard et ses fils Renaud et Godefroi sont vassaux de la châtellenie de Neaufle (*Vaux-de-Cernay*, 35).

PALÉOLOGUE. — 1296. Jehannot de Galluis, dit Palialogre (*Arch.* du château de Galluis). — 1306. Jean Paléologue, châtelain de Mft pour la comtesse Béatrix (IV).

Digitized by Google

PAILIÈRE (de la). — 29 sept. 1432, Giraud de la Palière, écuyer de Charles VII, qui défendit avec tant de courage le pays chartrain contre les Anglais, reçoit de lui les ville, château et châtellenie de Houdan, confisqués sur Simon Morhier, prévôt de Paris pour les Anglais (*Arch.* de la Loire-Inf.)

PAMPOU. — 1096. Sanson de *Pampooil*, vassal de Septeuil (Moreau, t. CCXXIII, f° 91). 1219. *Willelmus, miles de Pampooil*, du consentement de sa femme Isaure, et de ses frères Mathieu, Jacob et Galfroi, donne sa maison d'Epernon à l'abbaye de Grandchamp. — 1230. Guillaume de Pampueil, vassal de Mft pour Osmoy et Elleville; doit un mois de garde au château de Mft. Le même doit assurer au comte sa maison de Granges en la châtellenie d'Epernon. — 1283. Denis de Pampueil est homme-lige de la comtesse de Mft.

PAPILLON. — 1605. Ulisse ? de P., E., S. du Mesnil. — 1611. Dlle Françoise de Vilcardet, veuve de René ? de P., E., S. du Mesnil.

PARDAILLAN. Argent, à trois fasces ondées d'azur.

Antoine de P. de Gondrin, marquis de Montespan et d'Antin, mourut en 1624 à St-Léger, près de Montfort-l'Amaury; son fils Roger-Hector épousa Christine Zamet, fille de Jeanne de Goth et petite-fille d'Hélène de Nogaret. Louis-Antoine, petit-fils de Roger, vendit au C. de Toulouse une partie du duché d'Epernon. Les criées faites au bailliage de Mft, le 14 février 1704, portaient sur les terres du Grand et du Petit Loreau, Houdreville, Bois de Fourches, Hanches, le Rocher, Raiseux et Vinerville. Le petit-fils de celui-ci, Louis, marié enfant en 1722 à Françoise de Montmorency, portait le titre de duc d'Epernon (Moréri).

PARIS. — 1230. Les héritiers de Daniel et de Pierre de Paris sont vassaux de Mft. — 24 mars 1366, Jacques de Paris, notaire de la cour de l'évêque de Paris, donne le Bois-Renoud au prieuré St-Laurent de Mft (*Arch. nat.* S. 1153).

PASQUIER. — Etienne P. et Françoise de Belin, sa femme,

Digitized by Google

vivaient en 1566; leur fils Gui, S. de Bussy et du Ménil, épousa Marie Rouillé (Duchesne, XIII, p. 59). — 1600. Jacques de Pasquet, S. de Bussy, et Anne Le Balleur, sa femme. — 1645. François Pasquier, S. de Bussy et des Etangs, marié à Marguerite Hébert, dame de l'Ile-Robert à Vic; 1659, obtiennent la fondation d'une chapelle dans cette maison qu'ils avaient vendue avant 1697. — 1645. Cath. Pasquier, veuve de Jacques Hebert (*Papiers* Le Boistel). — 1789. Barthélemy Pasquet de Salagnac, écuyer du roi et du C. d'Artois, cap. des dragons, convoqué avec la noblesse du comté de Mft. Cette famille du Limousin portait : Azur au cerf d'or nageant dans une rivière d'argent (*Rietstap*).

PASSART. — 1676. Pierre P., S. de St-Aubin. — 28 août 1693, Jean P., S. de St-Aubin et du Pontel, chanoine de N.-D. de Paris, fait hommage au S. du Tremblay; le même, fait enregistrer ses armes en 1698 : Argent, à trois merlettes de sable (*Arm. gén.*)

PATAY. Hermines, à l'écusson de gueules (*Rietstap.*)

1508. Jacques de Patay fait hommage à Regnault d'Angennes, S. des Essarts, pour le fief de Montmor. — 27 avril 1534, Jacques d'Angennes achète à Antoine de Patay et à Claude Anthier, sa femme, la moitié de la terre de Montmor; 7 mars 1554, le même reçoit la seconde moitié, de Jacques de Patay et de Laure de Longnean, sa femme, et leur donne en échange la moitié de la terre de la Roche, mouvant de Richebourg (*Arch.* du domaine de Rambouillet).

PAULIN. — 1414. Ligier Paulin de Mft tient un fief à Boissy (*Papier velu*). — 1490. Léger Paulin possède des terres à Galluis (*Titres* de l'abbaye de Neaufle).

PÉAGE (du). — 1659. Marguerite, fille de Christophe du Péage, S. de Mainville, femme d'Etienne Le Noble, marchand poudrier à St-Léger-en-Iveline (*Greffe du baill.*)

PÉCOU. — 1789. Gaspard Pécou, chev., marquis de Cherville et S. de Vaucelas, fait partie de la noblesse du comté de Mft (*Etats gén.*)

Digitized by Google

PELLETIER (Le). — 1697. Alexandre Le P., cons. du roi, élu à Mft : Azur, à deux chênes d'or entre lesquels six roses d'or 1, 2, 3; un lambel à trois pendants d'argent en chef. — 1700. Claude, frère du précédent, gentilh. servant de la reine-mère, receveur des tailles à Mft : Azur, à la toison d'argent entre quatre pattes de griffon d'or (*Arm. gén.*)

26 mai 1343, Michel Le P., témoin d'un acte au Tremblay (*Cart.* de R. Mignon). — 1520. Louis Gougel, fils d'André et de feue Jeanne Le P. (*V.-de-C*, II, 107). — 1530. Les enfants mineurs de feu Guill. Marcille et de Nicole, fille et héritière d'Henri Le P. — 1556 et 1557, Jean Le P., bourgeois de Mft, mesureur du grenier à sel, et Perette Lebel, sa femme (*Tabell. de Mft*). — 1576. Françoise, fille de feu Jean Le P., S. d'Adainville, et de Fleurdelis Fleury (remariée 1582 à J. Morineau), épouse Fleury du Mesnil, receveur de la terre de Mareil-le-Guyon (*Ibid.*) — 1585. Jean Le P., avocat à Mft. — 24 août 1588, baptême de Jean, fils de n. h. Jean Le P., lieut. particulier de Mft, et de Jeanne d'Auvergne; 1589, Jeanne, fille des mêmes, qui se maria en 1613 à Louis de Vougny, docteur en médecine; Marguerite, fille des mêmes, épousa le 6 février 1626 Claude Percheron, lieut. en l'élection, et mourut le 13 sept. 1663; — 1605, Marie, fille des mêmes. — Jean Le P., cons. du roi, S. d'Adainville, lieut. particulier civil et criminel du baill., mourut en 1636, et Jeanne d'Auvergne en 1632.

Leur fils Jean, S. de Montmort, avocat au parlement, épousa, le 6 novembre 1622, Marie, fille de Toussaint Gouel, marchand, bourgeois de Houdan, et de Marie Baynet; 1625, son père lui avait cédé la charge de lieutenant particulier du bailliage; 1637, cons. du roi, S. de Montmort et Adainville, vend la Vignette, près de Mft; + 1650. Marie Gouel vivait en 1675; parmi leurs quatorze enfants : Jean et Claude, qui suivront; Marguerite, mariée 2 juin 1667 à Nicolas Percheron, lieut. général du baill., morte à 50 ans en 1694; et François-Alexandre, né posthume, qui aura son article.

Digitized by Google

1° 1654. Jean le P., cons. du roi, S. de Montmort, lieut. particulier au baill., marié à Madeleine Paré, veuve en 1690 et 1691; de leurs sept enfants, nés de 1654 à 1669, nous ne trouvons mention que de Jacques, né en 1667, E., S. des Essarts, fourrier des logis du roi en 1715, marié 10 avril 1725 à Marguerite-Noelle, fille de Nicolas Percheron, lieut. général au bailliage; il mourut à 77 ans en 1744.

2° Claude, né 1630, E., S. de Montmort, receveur des tailles en l'élection, marié à Marguerite Géhenault ou Génaut; 1665, gentilh. servant de la reine; 1700, fait enregistrer ses armes; meurt en 1709 à 79 ans; dont cinq filles : Claude-Nicole, née 1670, mariée 30 juin 1698 à Auguste Thourette, commissaire de l'artillerie, mort le 8 octobre 1742, et elle le 21 nov. suivant; Marguerite, née 1671, mariée 25 nov. 1690 à J.-B. Le Boistel, E., S. de Launay, veuve en 1739; Geneviève, mariée le 13 juin 1698 à Nic. Vaultier, S. de Petitmont, lequel se remaria en 1704; Angélique-Françoise, née 1675, morte 1726, veuve de Claude Hébert, ancien procureur du roi en l'élection; et Marie-Anne, née 1676, mariée 14 juin 1709 à Maximilien de Bourdonné, et morte le 28 oct. suivant. Marguerite Génaut était veuve en 1724.

3° Alexandre-François, né posthume 16 mars 1650, épousa le 7 juin 1672 Jeanne, fille de François Truchon et de Jeanne Andry, morte à 32 ans, 4 fév. 1683; en 1697, cons. du roi, fait enregistrer ses armes, + en 1728; dont François-Alexandre, né 1677. En 1716, directeur des domaines du roi en la généralité de Poitiers, épouse Charlotte Boutry du Pommeret; 1718, commissaire en la maréchaussée de Mft; 1728, chef de la panneterie de la reine: 1731, élu à Mft; + 1743.

PERCHERON. Nicolas P., lieutenant général au bailliage de Mft, porte : Gueules, coupé émanché en chef de quatre pièces d'or en pal flamboyantes, la pointe en bas (*Arm. gén.*)

14 fév. 1587, nomination de Thomas P. à la charge de fourrier des logis du roi; 17 juill. 1593, Henri IV étant à Mantes, lui donne une année des revenus des biens confisqués sur le

Digitized by Google

sieur de Questrefinen (*Orig. Papiers* Le Boistel) ; 1606, lieutenant pour le roi en l'élection de Mft. Il mourut 25 août 1617, et sa veuve, Jeanne Lhomme, en 1638 ; il en eut : Claude et Nicolas, qui suivent ; Marie, née 1606, mariée 1640 à Louis d'Auvergne, officier de la panneterie du roi ; Louise, née 1612, femme en 1651 d'Antoine Amaury, proc. au baill. de Mft ; et Thomas, né 1614, + 1641.

6 février 1626, mariage de n. h. Claude Percheron, lieut. en l'élection avec Marguerite, fille de n. h. J. Le Pelletier, cidevant lieut. particulier au baill., et de Jeanne d'Auvergne. Elle mourut veuve en 1663 ; parmi leurs enfants, Marguerite, née 1632, épousa 1671, Jacques Blondet, officier du feu duc d'Orléans.

24 nov. 1637, n. h. Nicolas P., cons. du roi, son avocat au baill. de Mft, épouse Catherine, fille de Pierre Le Maire, président en l'élection, dont : 15 mars 1638, Catherine, mariée en 1666 à Nicolas Compagnon, avec dispense de parenté ; 14 déc. 1638, Nicolas, qui suit ; 1644, Alexandre, qui suivra ; 1645, Roberte ; 1648, Joseph, en 1681 et 1698 chanoine de Noyon, prieur de Saint-André de Neaufle, inhumé à Montfort 5 mai 1711.

2 juin 1667, Nicolas Percheron épouse Marguerite, fille de Jean Le Pelletier et de Marie Gouel, morte en 1694, dont : 1668, Nicolas-Amédée, qui suit ; 1669, Catherine ; 1675, Marguerite-Noelle, épouse 1725, à 50 ans, Jacques Le Pelletier des Essarts, et mourut veuve en 1760 ; 1681, Alexandre, + 1715, lieutenant de la marine. — 1680. Nicolas P., cons. du roi au b. de Mft, est nommé bailli de Neaufle-le-Vieux ; 1683, avec sa femme, il constitue une rente de 100 livres pour le monastère de Notre-Dame à Montfort ; 12 mars 1692, est nommé par le duc de Luynes lieut. général du duché et bailliage de Mft ; 1722, il paye au roi 6,885 l. pour rendre héréditaire, en faveur de son fils, la charge de président, lieutenant général civil et criminel, et enquesteur du bailliage de Mft. Le roi lui en accorde les provisions, mais le duc de Luynes refuse d'y consentir et

Digitized by Google

est maintenu par le parlement dans le droit de nommer à cette place. Nicolas P. fut inhumé à Mft le 14 mars 1725; le deuil fut conduit par son neveu, J.-B. Percheron.

Nicolas-Amédée, né 1668, trésorier de la marine à Dunkerque, S. de l'Ile-Robert en 1713, hérite en 1718 de son frère Alexandre; 1725, subdélégué de l'intendant à Mft, meurt le 22 nov. 1742, ne laissant d'Antoinette-Geneviève Marcadé, morte 1751 à 67 ans, qu'une fille, Marg.-Antoinette-Louise, née 1708, mariée le 15 mai 1725 à Claude-Joseph Le Boistel, dont elle mourut veuve le 6 janvier 1784.

Alexandre-François P., fils de Nicolas et de Catherine Le Maire, né en 1644, en 1674 cons. du roi, son proc. aux Eaux et Forêts de Mft, marié à Marguerite Barbot, et mort en 1719, laissant : Antoine-Nicolas, né 1674; J.-B., né 1680, qui suit; et Françoise, femme en 1722 de Louis Recal, sieur de Maroles, demeurant à Provins.

J.-B. Percheron de Marincourt, officier de la maison du roi, eut de Geneviève-Agnès Roger : Elisabeth, née 1723, et J.-B.-Joseph, né 1726.

PERDRIER. Azur, à trois mains dextres d'or 2 et 1 (P. Ans.)

1230. Raoul Perdriaus, vassal d'Epernon. — 1299. L'abbaye de Neaufle devait au prieuré St-Laurent de Montfort une rente d'un setier de blé pour l'anniversaire de Pierre Perdriel. — 1528, 12 mai. Perette Perdrier, veuve de Jean Berruyer, fait homm. au roi pour la moitié d'Auteuil et de Boissy-sans-Avoir au comté de Mft, et pour partie de Médan (P. XVI, 282). — 1692 et 1698, Marguerite Perdrier, veuve de Nic. Jaulain, demeurant à Marc (*Tabell.* de Thoiry). — Jacques Perdrier, notaire et secrétaire du roi, S. d'Orvilliers et de la Barre, mort en 1661.

PÉRIEU. Azur, au paon d'or perché sur une branche d'olivier de sinople, acc. de trois molettes d'or (*Rietstap.*)

A la fin du quatorzième siècle, Thomas Périeu et Jeanne, sa femme possèdent Poigny (A. Moutier, *Cart.* des Moulineaux, page 95).

Digitized by Google

PERRAY (de). — Nov. 1293. Jorest de P., E., est seigneur d'Hescart de Mareil à Galluis; sur son sceau, globuleux, de cire verte, de 25 mill., un écu plein avec un chef chargé d'un lambel : + S · IOREST · DE · PEREI · ESCVIER. (*Arch.* du château de Galluis). — 1345. Jean de Perei rend aveu à Amaury de Maintenon et fait le dénombrement de la châtellenie de Septeuil et des fiefs qui en dépendent (*Livre velu* de Chevreuse). — 1373. Jean et Perrinet de Peray sont dits vassaux de Guill. d'Aubœuf, S. de Septeuil et vassal d'Amaury de Maintenon (*Ibid.*) — 1395. Guillot du Perray, S. d'un fief à Plaisir (*Coll.* Filassier).

PERRINET. — 27 août 1591, Etiennette P., veuve de Jean de Fontaines, S. de Jouy à Goupillières, et mère de François de Fontaines (*Note* de M. Brochet).

PERRON (du). — 1396. Guill. du P. tient un fief à Grignon du S. de Neaufle (*Coll.* Filassier).

PERRUCHE (de la). — 1230. Guillaume de la P., S. de Maulette et du Val-de-Gambais. — 1286. Guill. de la P. amortit le don fait à l'abbaye de Neaufle par Guérin de Chêne-Rogneux (*Arch.* du château de Galluis). — 1366. Guillemin de la P., vassal de Simon de la Queue en la châtellenie de Neaufle (*Coll.* Filassier).

PETAU. Azur, à trois roses d'argent, au chef d'or chargé d'une aigle issante de sable (*Arm. gén.*) 1698. Paul-Alexandre P., cons. au parlement : écartelé argent, à la croix patée de gueules (*Ibid.*)

Famille originaire d'Orléans, où elle tient encore un rang honorable. — Paul P., célèbre antiquaire, cons. au parlement de Paris en 1588, épouse Marie Bochault, fille du S. de Champremaulot, dont Alexandre, cons. au parl. en 1628, épousa Madeleine, fille de Bon-François Broé, dont : 1° Paul-Alexandre, qui suit; 2° Denis, abbé de Chambon, savant chronologiste, + 1696; 3° Madeleine, mariée : 1° à Charles Briconnet, S. de Glatigny, 2° à Renaud Hiusselin, et meurt en 1702;

Digitized by Google

4° Elisabeth, épouse P. de Maissac; 5° Marie, femme de Jean d'Allier, S. de Martel.

1672. Paul-Alexandre, cons. au parlement en 1698, fait enregistrer ses armes; 1698, Marie de Bréhan, sa veuve. — 1698. Paul de Petau, exempt des gardes du corps, compagnie de Noailles, fait enregistrer ses armes et celles de sa femme, Catherine de la Barre : Azur, à trois bandes d'argent (*Arm. gén.*)

1635. Gédéon P., E., S. de Maulette, est exempt de la taxe de l'arrière-ban comme étant au service. — 1695. Gédéon P., chev., S. de Maulette; 1700, fait enregistrer ser armes. — 1733. Gaspard-Gédéon P., E., S. de Maulette, est dit dans une enquête âgé de 37 ans; 8 oct. 1742, assiste à l'inhumation, à Mft, de son beau-père, Jacques-Auguste Thourette. — 6 janvier 1758, Pierre-Gédéon P., chev., S. de Maulette, âgé de 31 ans, fils de Gaspard-Gédéon et de Marguerite Thourette, épouse à Mft Marie-Louise, âgée de 16 ans, fille d'Alexis Lemoul du Clos et de Louise Rose; sa sœur Marguerite-Anne, âgée de 30 ans, veuve d'Albert Périn, gouverneur des pages de la grande écurie, épousa le 18 avril 1763, Gui-Paul Tocquigny de Villarceaux. Louise Lemoul était veuve en 1783. — François, frère de P.-Gédéon, était mousquetaire en 1762 et 1773; il se dit S. de Maulette en 1780 et 1789. Le troisième frère, Claude-Nicolas, mousquetaire en 1762, S. de la Mormaire et de la Noue, épousa Marie-Catherine Grandjean de Fouchy, morte 1789, et lui en 1819; il en eut : Louis-Gédéon, qui suit; Jeanne-Marguerite, née 1770, morte en 1843, veuve de Lamber, baron Le Charron; François, né 1773.

Louis-Gédéon, né 30 nov. 1766, chev., S. de la Mormaire, prend part aux élections des Etats-Généraux avec son père, Claude-Nic., S. du fief du Vidame à Houdan, chev. de St-Louis. Il est mort à Montfort en 1862; un de ses petits-fils, M. Gustave-Gédéon Petau, a trois filles; l'autre, M. Ludovic, commandant d'infanterie, n'est pas encore marié.

PÉTION. — M. Pétion épouse Marie-Thérèse de Brel, petite-fille de Michel Guyard, S. de la Bâte, près Epernon, dont Octave

Digitized by Google

Pétion de la Bâte, avocat au parlement et au présidial de Chartres, qui vendit cette terre, le 18 août 1778, à Siméon Bréau (*Notes* de M. Dubard).

PETIT (le). — 1700. Gui le Petit, E., S. de Richebourg et commissaire de la marine, fait enregistrer ses armes comme étant de la noblesse du comté de Mft : Azur, à deux épées d'argent en sautoir, la pointe en bas, acc. en chef et en flancs de trois larmes d'argent et en pointe d'un cœur d'or (*Arm. gén.*)

PETIT. — 1514. Guill. et Thomas Petit vendent les Essartons à Guill. de Bergerac ; leur père l'avait acquis de J. Etienne (*Arch.* du château des Menuls). — 1649. Gilbert P., chev., S. de la Roussière. — 1703. Philbert P., officier du roi, marié à Geneviève de Pitres ; veuf 1710, vivait 1730, ainsi que Philibert Petit, sans doute son fils, chanoine de Montfort. — 1752. Geneviève-Anne Petit, femme d'Alexandre de Manvieu.

PETITPAS. Sable, à trois fasces d'argent (*Rietstap*).
1556. Macé P., voyer de Mft (*Cout. de Mft*).

PHÉLIPEAUX. Azur, semé de roses d'argent, au quartier d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines. Ces armes écartelées avec Cotereau : Argent, à trois lézards montants de sable 2 et 1. Une magnifique plaque de fonte pour cœur de cheminée portant ces armes, se voit dans la cuisine de l'ancien couvent des capucins, près Montfort. Les seigneurs de Pontchartrain portaient : Azur, semé de quintefeuilles d'or au canton d'hermines (*Armorial* des chevaliers du St-Esprit).

Paul Phélipeaux, né à Blois en 1569, quatrième fils de Louis, S. de la Vrillière, et de Radégonde Garrault, secrétaire de Marie de Médicis, fut nommé par elle en 1610 secrétaire d'Etat, et mourut en 1621. Il avait été fixé dans nos environs par son mariage, le 11 juin 1605, avec Anne, fille de François de Beauharnais, S. de Miramion (Argent, à la fasce de sable et trois merlettes de sable rangées en chef), et de Madeleine Bourdineau (Azur, à la fasce d'or acc. de trois losanges d'argent) ; elle lui apporta la seigneurie de Pontchartrain en la châtellenie de

Digitized by Google

Neaufle, et mourut 20 janvier 1653. C'est à eux que l'on doit la construction du magnifique château de Pontchartrain. Leur fils Louis fut à l'âge de huit ans pourvu en 1621 de la charge de secrétaire d'Etat, et mourut en 1685; il avait agrandi son domaine de Pontchartrain et cherché à y joindre la châtellenie de Maurepas en 1653, mais il ne put obtenir qu'elle fût démembrée du duché de Chevreuse. De Suzanne Talon il eut entre autres, Louis, contrôleur général des finances, en 1689, chancelier en 1699, + 1725. Il acheta de nouveau Maurepas en 1691 et obtint que cette châtellenie fut réunie à ses autres seigneuries sous le titre de comté de Pontchartrain, mouvant de la couronne et ressortissant au parlement de Paris; auparavant la prévôté de Pontchartrain, pour ce fief, les Bordes et Chennevières ressortissaient à Montfort, comme justice démembrée de Neaufle, et la prévôté de Jouarre ressortissait à Chevreuse, comme justice démembrée de Maurepas.

Le C. de Pontchartrain possédait de plus dans le comté de Mft, Beines, Plaisir, Moisan et la Couarde. En 1693 il acquit la châtellenie de Neaufle, et en 1698 celle de Villepreux; il fonda en 1698 l'hôpital des Bordes. De Marie de Meaupou il eut un fils unique, Jérôme, qui d'Eléonore de la Rochefoucaud de Roye eut J.-Frédéric, C. de Maurepas, ministre sous Louis XVI, + 1781 (Moréri, P. Ans., etc.)

PHILIPPES ou PHELIPPE. — 1500. Rémond Ph., receveur de Neaufle-le-Châtel : Argent, au chevron de gueules acc. de trois glands et de trois olives de sinople, un gland et une olive couplés et liés de gueules dans chaque canton; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or (Lainé, *Dict. de la Noblesse*, p. 315). — 1556. Jean, Charles, Rémond et Nicolas Les Philippe possèdent le fief de Lanroulé, près Thoiry (*Coutume de Mft*). — 1576. Jeanne de Ph., veuve de P. Guignard, procureur au baill. de Mft. — 1576. Claude Ph., prévôt de Neaufle. — 1582. Simon Ph., greffier et tabellion à Trappes.— 1612. Jeanne de Ph., veuve de Guill. de Villecors, S. de Sérizay, de la paroisse de Prunay-sous-Ablis, épousa n. h. Nic. Compagnon.

Digitized by Google

assesseur en la prévôté provinciale de Mft. — 1614. Nicolas Ph., gruyer des Eaux et Forêts de Neaufle, receveur de la terre de Pontchartrain, député aux Etats-Généraux ; 1656, son fils Nicolas plaide pour sa succession. — 1628. Nicolas Ph., proc. aux Eaux et Forêts de Mft, et Marie Brissart, sa femme. — 1633. Claude Ph., lieut. de la maréchaussée de Mft, et Marie Andry, sa femme; fait son testament en 1640 (*Tabell. de Mft*). — 1635. Pierre de Ph., E., S. de Lenroulé, sert à l'arrière-ban avec un secours de 350 l. — 1650. Nic. Ph., échevin de Paris. — 1645. Guill. Ph., nommé secrétaire du roi. — 1675. Remond Ph., secrétaire du roi (Lainé, *Dict. de la Nobl.*) — 1679. Hélène de Ph., femme de Fr.-Henri Bertin, sieur de Grisoles (*Tabell.* d'Autouillet). — 15 déc. 1700, Charles-Michel de Philippes, S. des Vignettes et de Laurouillé, garde du corps du roi, demeurant aux Vignettes, paroisse de Thoiry, fils de Charles E., et de Madeleine d'Andrieu, et petit-fils de Pierre, S. des mêmes lieux, en fait homm. au S. de Villiers-Launay (*Tabell.* d'Elleville).

PIC DE LA MIRANDOLE. Ecartelé : Or, à l'aigle de sable couronnée de gueules; et fascé argent et azur au lion de gueules armé, lampassé et couronné d'or brochant ; sur le tout, échiqueté argent et azur, au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable.

1442 et 1444. Guillaume Pic de la Mirandole, bailli d'Epernon (*Arch.* d'E.-et-L. B, 80).

PICARD. — 1666. Françoise Jaulain, veuve de Gilles Picard, lieut. du prévôt provincial en la maréchaussée de Mft, remariée à Claude Charreau, E., S. des Tournelles. — 1778. Eugène-Charles P., E., cons. du roi, S. de Noirépinay. — 1783. Jacques-Fr.-Julien P., E., S. de Noirépinay, président lieut. gén. au baill. d'Etampes (*Etat civil de Mft*).

PICARD (le). Sinople, au lion d'or (Saint-Allais, t. XVIII, *Généal.* de Thumery) ; Azur, au lion d'argent (Peintures de la chapelle de Wideville).

Digitized by Google

1286. La mouvance du fief de Pierre Picard à Cressay est donnée par J. de Maurepas à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux (*Cartul.* de N.-D. de Paris, III, 74). — 1340 et 1356. Martin Le Picard, maître des comptes, S. de Wideville et de Davron. — Bertrand P., S. de W., Davron et Feucherolles en partie. — Etienne S. des mêmes lieux, ajouta une grosse tour au château de Wideville (*Notice* par M. de Galard). — 1404. Agnès, fille de feu Thomas le P., est mariée à Michel Acriart qui fait hom. pour elle au S. de Maurepas d'un fief à Coignières (*Papier velu* de Chevreuse).

1408. Guillaume Le P. fait homm. au roi pour le fief de la Bretèche (*Arch.* de S.-et-O.) — 1481. Guill. le P. fait homm. au roi pour Chailly et Longjumeau (P. I, 306). — 1496. Raoul le P. fait homm. aux Célestins de Paris, seigneurs de Villetain, pour le fief de Bucatel à St-Cyr (*Inv.* des titres de Chevreuse, *Arch.* de S.-et-O.) — 1492. Jeanne Le Picard, veuve de Guill. de Vitry, fait homm. au roi pour Vaumartin, L'Aunay-sous-St-Non et la Bretèche (P. VII, 236); 29 janv. 1500. A la mort de son fils, J. de Vitry, elle renouvelle cet hommage (P. VII, 219). — 1er mars 1500, Maître Bertrand le Picard fait homm. au roi pour Huideville (Wideville), Tiverval et un fief à Grignon. — 2 janv. 1525, Etienne Picard fait homm. au roi pour 60 sous de rente sur 60 arpens à Grignon, tenu de Neaufle (P. VII, 249). — 1548. François le P., doyen de St-Germain-l'Auxerrois, fils de Jean, fait hommage au roi pour Villeron et Aubervilliers (P. III, 97). — 1574. Georges le P., S. de Livry-en-L'Aulnay et de Bondy (P. IV, 29).

PIÉDEFER. Echiqueté or et azur de huit traits (Tombes au cimetière des Innocents à Paris). — 1492. Piédefer, prévôt de Paris, mêmes armes (P. Ans.)

1343. Robert P., gouverneur de la conté de Mft (*Cart.* de R. Mignon). — 1619. Jeanne de P., fille de Robert de P., chev., S. de Guyencourt et de Lucrèce de Prunelé, et veuve de Jacques de Damas, S. des Tournelles, épouse Denis de Vion, S. de Tesancourt, Grosrouvre et les Pintières; elle mourut à Gros-

Digitized by Google

rouvre, 29 oct. 1653 (Lainé, *Archives de la Noblesse*, tome VI).

PIERRE-BUFFIÈRE. Sable, au lion d'or (P. Ans.)

1520. Gui de P.-B., prieur de Bréteucourt (*Arch.* d'E.-et-L.)

PIFFET. — 11 oct. 1775, inhumation à Mft de Joseph Piffet Détones, E., officier du roi, âgé de 60 ans, veuf en premières noces de Françoise Breteau, et en deuxièmes de Jeanne Thiennot, père de Marie-Rosalie, femme en 1765 d'Alexandre de Manvieu.

PILET. — 1337. Pierre Pilet, E., S. de la Tremblaye en la vicomté de Paris, et de Pontchartrain en partie en la châtellenie de Neafle, et Agnès, sa femme, vendent à Jean Mignon, pour 48 l., 100 sous de cens sur des terres au Tremblay qu'il tenait en fief du château de Maurepas (*Cart.* de R. Mignon).

PILLAVOINE. Or, à la bande d'azur écartelé d'argent au lion de gueules, V. TRIE.

1606. Anne de P., femme de Richard de Morteaux, E., S. de Poigny, plaide au bailliage de Mft contre son tuteur J. de Gourdon, gentih. de la chambre du roi.

PILLEUR (Le). — 1594. Geneviève, veuve de P. de Sabrevois, S. des Mousseaux (*Inv.* des archives du Tremblay).

PILLIERS (de). Azur, au pal d'or chargé d'un chevron rompu d'azur et acc. de deux anges d'argent. C'est ainsi que je traduis la description du tabellion de Mft en 1617 : Azur, avec un chevron rompu en champ d'or, et aux deux côtés il y a piliers d'azur avec un ange sur chacun.

1584. Anne de P., femme de Gui de St-Martin, S. du Breuil et de Garancières. — 1602. Urbain de Pilliers. E. (*Tabell. de Mft*).

PILLOY. — 1588. Marguerite de Chardonnay, veuve de n. h. Gilbert de Pilloy, E., S. d'Adonville (*Papiers* Le Boistel).

PINCELOUP. — François, S. de P. et du Jarrieux, dont Jaqueline, dame du Jarrieux, épouse 23 mai 1594 Louis d'Elbée, S. d'Epainville (St-Allais, *Nob. univ.*, t. XVI).

Digitized by Google

PINEDOIE. — 1683. Jeanne P., dame de la Noue à Grosrouvre, veuve de Jacques Renard, chevalier (*Tabell.* de Garancières).

PINSON. — 1635. Pierre P., S. de Gressey. — 1742. Louise-Aimée, âgée de 24 ans, fille de Jacques Pinson, E., fourrier de la maison du roi, et de Catherine Pigoreau, épouse J.-Thomas Bouvard, avocat au parlement; 1743. Louise-Augustine, âgée de 26 ans, fille des mêmes, épouse Louis Le Vacher, S. du Jerrier, gouverneur de la ville de Mft; elle meurt sans enfants en 1775. — 1782. Louis-René Pinson de Ménerville vend à Barthélemy Pasquès de Saleignac l'ancien lieu seigneurial d'Autouillet (*Arch.* de S.-et-O., n° 2891).

PINTIÈRES (les). Commune du canton de Nogent-le-Roi. — 1230. Simon des P. est vassal de la châtellenie d'Epernon; 1247, le même. — 1269. Guill. des P., E., et Pétronille, son épouse, accordent à l'abbaye de Grandchamp l'amortissement de vignes à Houdan, et confirment un don d'Eustachie, mère de Simon, père de Guillaume. — 1366. Fief de Raoul des Pintières, mouvant de la Grange-du-Bois en la châtellenie de Neaufle (*Coll.* Filassier).

PIPPRE (Le), en Artois : Gueules, à la croix de vair.

Louis-Ignace, né en 1714 de Jacques-Fr. Le Pippre, S. de Tunques, la Vallée et Nœud-en-Gaurèle, procureur du roi en l'élection d'Artois, et de Ghislaine Isambart, chevalier de St-Louis en 1751, lieut.-colonel de cavalerie en 1771, se fixa à Montfort par suite de son mariage, le 6 sept. 1764, avec Madeleine Le Charron, née 1723, fille de Claude Le Charron, S. de Titurin et de Nargis, et de Suzanne Loisy de Franclieu. Elle mourut à Mft en 1766, et lui à Egremont, près Mft, le 14 octobre 1794, ne laissant qu'une fille, Marie-Jeanne, mariée à Eugène Prévost de Wailly. 1789, il figure comme E., S. de la Vallée dans la convocation de la noblesse du comté de Mft, en même temps que son neveu Louis-Nicolas, S. de Tunques, fils de son frère Jacques-Clément, S. de Tunques, et d'Adrienne de Vaulathem. Celui-ci, né à Arras en 1744, capitaine au régiment

Digitized by Google

du Perche, chev. de St-Louis 1783, épousa le 10 déc. 1790, Ursule-Simonne Le Charron, née 1762 d'Henri-Antoine, baron Le Charron, S. de Rémanville et Chanteloup, et de Gabrielle de Gislain de Vertron. Il mourut 1823, et elle 1844; il en eut :

1° Marie, mariée en 1819 à Marc-Louis Vivien de Châteaubrun, colonel d'artillerie;

2° Arsène. † à 26 ans, en 1820;

3° Frédéric, né 17 nov. 1796, marié en 1820 à Augustine-Elisabeth, fille de Louis Groult, C. des Rivières, maréchal de camp, S. de Morville, et de Denise Gaudelet, fille du seigneur d'Arménonville, trésorier de la marine; parmi ses enfants :

Aymar-Joseph, né 1827, chef d'escadron d'état-major, officier de la Légion d'honneur, marié à Caroline Maccarthy, veuve du général Daumas; et Septime, qui a fait partie de notre Société archéologique, et a péri à la bataille du Mans en 1870;

4° Ch.-Louis-Alfred, né 1798, cap. d'infanterie, chev. de la Légion d'honneur, mort à Montfort en 1860, sans laisser d'enfants de Dona Cruz-Antonia de Goti, fille d'un colonel espagnol.

PIQUIGNY. Argent, à trois fasces d'azur à la bordure de gueules.

1230. Girard, S. de P., vidame d'Amiens, était vassal du comte de Montfort pour la dot de sa première femme, morte avant 1237, Laure, fille de Simon IV de Montfort et d'Alix de Montmorency.

PIQUET (de). Azur, à la bande d'or chargée de trois merlettes de sable, à une abeille d'or en chef; écartelé, or, au pal d'azur, au chef du même.

1574. Jean de Piquet, S. de Wideville et des fiefs de Launay, le Bois, Mormoulin, Vilancé, Esquenon et Sautour à Crespierres, marié à Françoise d'Héricourt, dont : 1° Pierre, intendant des finances de la reine de Navarre, marié à Marguerite Guyot des Charmeaux (Or, à trois perroquets de sinople); 2° Sibille; 3° Jeanne, mariée à François de St-Simon, S. d'Inville; 4° Cassandre, qui fut dame de Louvencourt (marquis de Galart, *Notes* sur Wideville).

Digitized by Google

PIQUIN. — 1690. Marie d'Audignier, veuve d'André Piquin, vend à Fr. Briçonnet les fiefs de Presles et de Brichanteau à Garancières, près Montfort (*Tabell.* de Prunay); 1693, la même est taxée à 11 livres pour l'arrière-ban, à cause du fief Mazet à Garancières-en-Beauce.

PISSELEU. Argent, à trois lionceaux de gueules, 2 et 1.

1552. Anne, fille de Guill. de P. et d'Anne Sanguin, ancienne maîtresse de François Ier, possédait dans le comté de Mft, par suite de la confiscation des biens du chancelier Poyet en 1545, la baronnie de Beines et les seigneuries de Chêne-Rogneux, Noisy, Mormoulin, Grignon et St-Aubin. — 1621. Charlotte de Pisseleu, fille de Jean, S. d'Heilly, et de Françoise de Pellevé, et petite-fille d'Adrien, frère consanguin de la duchesse d'Etampes, était en 1621 femme de Jean de Maillard-Champagne, S. de la Boissière, gouverneur de Houdan (*Tabell. de Mft*).

PITRES (de), ou DEPITRES, et DEPICTRES. Famille de la bourgeoisie de Mft, très-nombreuse aux seizième et dix-septième siècles.

1504. Plusieurs maisons de Mft appartiennent à Michaud et à Guill. de Pitres. — 1508. N. h. Thibaut de P., E., âgé de 50 ans, figure dans une enquête sur les limites du Bois-Nivard (*Arch.* du chât. de Galluis). — 1509. Thibaut de P., bachelier ès-arts, recteur des écoles de Mft. — 1544. N. h. Thibaut de P., S. de Grosrouvre (*Censives* de Saint-Magloire, *Arch. nat.* S, 1154). — 1549. Thomas de P., un des curés de l'église St-Pierre de Mft. — 1576. Le grand moulin à vent de Méré, près le fief de Montrosti, dit le moulin de Guillaume de P. — 1577 à 1600, Jean de P., tabellion royal à Mft. — 1576. Antoine de P., greffier du bailliage de Mft et greffier de la prévôté de Neaufle. — 1584. Nicolas, clerc héréditaire du bailliage de Mft, marié à Marguerite Barré, dont : Nicolas, né 1590, et Noël, 1594.

1575. Un autre Nicolas de P., garde en la forêt de Mft, se démet de son office, le 20 mai 1582, en faveur de P. Barbot, et devient collecteur des tailles et maire de St-Laurent de Mft.

Digitized by Google

Il eut pour enfants : 1° Etienne, greffier du grenier à sel en 1577, démissionnaire en 1582, vivait 1603. De Marie Bazin il eut Isabelle, mariée en 1610 à P. Guillard ; 2° Jacques, sergent royal à Mft, marié à Marie Buisson, dont : en 1599, Jeanne, mariée en 1623 à P. Bignon ; en 1603, Nicolas ; en 1605, Jacques ; en 1607, Agnès, mariée en 1635 à Michel Chesneau, et en 1612, Marie. Jacques mourut en 1621 ; 3° Isabelle, veuve en 1603 de Clair Delaville.

1600. Un autre Jacques de P., également sergent, était marié à Jeanne Dumesnil. — 1608. Marguerite de P., femme de Louis Gaulard, greffier des présentations. — 1620. Mathurine Granterue ? veuve de Fr. Gousseau et femme de honorable h. Etienne de la Roque, demeurant à Paris, fait homm. au S. des Essartons pour le fief de Champlandon, lui appartenant comme héritière de Catherine de Pitres, sa mère. — 1610. Michelle Favery, veuve de Michel de Pitres.

1604 et 1606, Nicolas de P., proc. au bailliage ; 1620, le même, + 1632. — Un autre Nicolas de P., sergent royal à Mft en 1606 et 1637, épouse en 1627 Jeanne Rafron, dont : Jacques, né 1630 ; Jeanne, 1632 ; Nicolas, 1634. Il meurt 15 août 1638. — Un troisième Nicolas de Pitres, dit le Jeune, épouse en 1614 Marie Bajoue, et est dit en 1624 proc. au bailliage ; leurs enfants furent : en 1616, Marie ; 1618, Nicolas ; 1620 Madeleine ; 1624, Catherine, mariée en 1659 à Louis Feuillet, apothicaire ; et 1632, Etienne. Il mourut 16 février 1648.

21 juillet 1631, n. h. Jacques de P., élu pour le roi à Mft, épouse Madeleine de Grisoles ; en 1641 et 1647, cons. du roi, élu en l'élection et premier échevin de Mft ; leurs enfants furent : 1632, Claude ; 1636, Jeanne, 1638, Philippe ; 1640, Marguerite ; 1649, Madeleine, mariée le 3 février 1679 à Michel Gargouleau, E. ; enfin Simonne, mariée le 20 nov. 1680 à Robert Barbot, proc. du roi en la maîtrise des Eaux et Forêts de Montfort.

1632. Pierre de Pitres, sergent royal ; 1665, Ivonne Hautemps, sa veuve.

Digitized by Google

Un Jacques de P., huissier, épousa Jeanne Troes, dont : Charles, né 1634; et Jeanne, mariée : 1° en 1658, à Ant. Marcille, marchand; 2° en 1681, à Etienne Guisanville, huissier royal.

Nicolas de P., greffier au baill. de Mft, et bailli du Tremblay, épousa Marie Cochart, dont : en 1649, Gilles; 1652, Pierre; 1657, François; 1662, Louis et Jean. Il mourut 23 fév. 1663.

11 nov. 1652, Louis de Pitres, né 1626, fils de Nicolas, vivant proc. au baill., épouse Marguerite, fille de Nic. Foubert, apothicaire; il se dit en 1653, greffier d'Elleville; en 1655, marchand; en 1665, greffier; en 1686, ancien greffier au bailliage; il mourut à 68 ans, en 1694. Leurs enfants furent : en 1653, Nicolas; 1655, Madeleine; 1665, Jean-Baptiste; 1666, Angélique; 1686, Geneviève.

1669. Claude de Pitres, chanoine et sacristain de l'église de Mft; 1673, le même, curé de Basoches.— 16 déc. 1690, inhum. à 56 ans, de Jeanne de P., femme de Fr. Jouault, officier du roi. — 1695. Inhum. à 85 ans, de Jeanne de P., veuve de P. Bourdon, sieur de la Borde.

1687. Claude de P., bourgeois de Mft, a de Catherine Le Bigre, morte veuve à 47 ans en 1710, Catherine, morte en 1773, veuve d'Antoine de la Porte, épicier à Paris; et en 1688, Geneviève.

1692. Louis de Pitres paye 207 l. pour l'office de l'un des deux chirurgiens jurés de Mft; 1697, est dit lieutenant des chirurgiens; 1701, paye 66 livres pour assurer sa survivance à son fils; meurt à 60 ans, en 1718. De Françoise Andry, † 1715, à 52 ans, il eut : en 1689, Francoise, mariée en 1710 à Bonaventure Dubois, procureur en la prévôté de l'hôtel, et en 1696, Louis-Joseph.

Le jeudi 4 nov. 1717, en la chambre de la communauté des maîtres-chirurgiens de Mft, est comparu Louis-Joseph de Pitres, fils de Louis de Pitres, maître-chirurgien..... lequel nous a requis de le recevoir à son cinquième examen, sur les opérations de bandage..... ce à quoi il a bien répondu. Et ledit de

Digitized by Google

Pitres nous a requis le recevoir en ladite maîtrise pour en faire les fonctions et tenir boutique. Ce à quoi, etc. Signé, de Pitres, de Vougny, Feuillet, Roquencourt, Delaisse, Brunet et Ferquin. En 1723. il est reçu chirurgien-juré au baill., en payant 30 l., plus 42 l. pour le marc d'or (*Greffe* du bail.)

Il mourut en 1736, laissant de Marguerite Masselin, morte à 78 ans en 1773, Pierre-Louis et deux filles. P.-Louis, né 1721, marchand drapier, échevin de Mft, épousa en 1743, Marie-Barbe Olivier, dont une fille restée veuve en 1787 de Louis de Manvieu; et Louise-Ursule, née 1753, mariée 1773 à Jacques Laignier, avocat au parlement.

PLACE (de la). — 1556. Jean de la Place, greffier des baill. de Mft et St-Léger (*Cout. de Mft*). — 1576. Jean, lieut. général du bailliage de Rochefort. — 1613. Inhumation de Louis de la Place, bourgeois de Mft. — 1616. Arthuse de la Place, femme de Denis Le Breton, lieut. de la maréchaussée de Mft.

PLÉON. — 1556. A la Coutume de Mft comparaît Guillaume Pléon, S. de la Croix-Percée à Elleville, et prévôt d'Elleville; 1576, le même et Quentin Pléon, proc. du roi en la prévôté d'Elleville, beau-frère de Suzanne Garnier, fille de Jacques, S. d'Autouillet, et de Madeleine Guesdon. — 1589. Gilles de Pléon rend homm. au S. de Goussonville pour 4 arp. à la Croix-Percée (*Note* de M. Brochet). — 1635. Claude de Pléon, S. de la Croix-Percée à Elleville. — Philippe de Pléon, E., S. du Barillet à Condé, est comparu en équipage pour servir à l'arrière-ban, et attendu son peu de moyens reçoit un secours de 300 l. Mais étant resté chez lui trois jours après le départ, les commissaires donnent un ordre pour le contraindre à rendre les 300 livres.

PLESSIS (du). Argent, à la croix engrelée de gueules chargée de cinq coquilles d'or (P. Ans.)

Jeanne du Plessis, de la famille du Plessis-Richelieu, épouse Guill. de Mesalant, S. d'Auteuil; celui-ci voyant que ses enfants Guill. et Perette n'avaient pas de postérité, donna de leur

Digitized by Google

consentement, le 21 juin 1393, une partie de la seigneurie d'Auteuil à Guill. du Plessis, S. de la Perrine, neveu de sa femme (P. Ans. IV, 704).

PLISSON. — 1452. Les hoirs Sanson Plisson tenaient l'arrière-fief des Prés à Cernay, de P. de Haubergeon, S. de Cernay (*Arch.* de S.-et-O.)

PLOMET. — 1582. Philippe P., proc. au baill. de Mft, et Jaquette Louet, sa femme. — 1620. Nic. Plomet, substitut du proc. du roi à Mft, épouse Catherine, fille de Jean Thourette et de Perette Marquet; 1663, les mêmes. — 2 nov. 1684, baptême de Françoise, fille de Etienne Plomet, garde du corps, et de Françoise Auvray; 1686. Etiennette, fille des mêmes, a pour parrain Nicolas Plomet, bailli des Claies.— 21 juillet 1688, baptême de Marie-Anne, fille de Pierre Plomet, bourgeois de Paris, et d'Anne Auvray. — 1698. Claude Le Bigre, cons. du roi, président en l'élection de Mft, veuf de Françoise Plomet, se remarie à Françoise Castagnet (*Etat civil de Mft*).

POIGNANT. Une famille de ce nom : Or, au sautoir d'azur, chargé de cinq étoiles d'or et acc. de quatre hures de sable (*Rietstap.*)

1320. Philippe P. est procureur d'Iolande de Dreux, comtesse de Montfort et duchesse de Bretagne, au mariage à Ronchamp-sous-Montfort, de sa fille Alix de Bretagne avec Bouchard, comte de Vendôme (Duchesne, *Hist. de Dreux*, 287). — 4 sept. 1463, Pierre P., avocat au parl., fait homm. au roi pour Athis-sur-Orge, Souplainville, mouvant de Poissy, et Falaise, mouvant de Meulan (P. XVI, 112). — 1470 et 1472. P. Poignant, S. de Pierres, près Maintenon. — 1576. Honorable femme Madeleine Turgis, veuve de Guill. P. — 1582. Nicolas Poignant, E., S. de Launay-Damp-Chenu, sergent en la maîtrise des Eaux et Forêts de Mft, et Guillaume P., greffier de la même maîtrise. Dans d'autres actes, à la même date du tabellionné de Mft, Nic. Poignant est dit E., S. de Méré, Launay-Bertin, la Millière et le Jardin. — 1577. Guill. P., greffier de la gruerie

Digitized by Google

de Mft, était marié à Marguerite Suatin; 1600, il est tuteur de Catherine, fille de feu Nicolas Poignant et d'Ambroise Audiger; 1603, mentionné avec Nicolas, son fils, et meurt 19 sept. 1617. — 30 août 1639, inhum. de Marie P., veuve de P. Belamy, avocat.

POIGNART. — 1230. Guillaume Pougnart, vassal de Dreux de Raiseux pour le moulin de Vinerville en la châtellenie d'Epernon (*Script. feod.*) — 1264. Philippe, dit Pognart, chevalier, S. de Guiperreux, et Agnès, sa femme (*Cart.* de Saint-Magloire). — 1276. Philippe Poignart, chev., et Ameline, son épouse, vendent pour 100 livres au chapitre de Chartres une rente de 3 muids de grain à la mesure de Bréteucourt, sur la dîme de Garancières-en-Beauce; 1282, le même, approuve comme seigneur, la vente faite au même chapitre par Guill. de Machery, de censives à Guéville (Gaignières, *Mss lat.*, 5185, p. 47). — 1367. Phil. P. tient un fief à Chateron en la châtellenie de Neaufle.

POIGNY. — 1698. Angélique de Poigny, femme de Gilles-Michel de Marescot, S. de Marc, portait en ses armes : Azur, au dextro chère d'argent, paré d'or, mouvant de l'angle senestre de la pointe et tenant un vase d'or rempli de trois lis de jardin d'argent (*Arm. gén.*)

POILEGEI. — Juin 1268. Isabelle, dame de Poilegei, veuve de Guill. de Toiry, chev., confirme un don fait dans sa censive par Albéric de Mareil (*Arch.* de S.-et-O.)

POILLOUE. — 1595. Esprit de P., S. d'Alainville, épouse Madeleine de Prunelay. — 1596. Abel de P., S. de Saclas, épouse Anne, sœur aînée de Madeleine (Moréri).

POISSY. Le chapitre Notre-Dame de Poissy avait pour armes, suivant d'Hozier : Azur, à la Vierge d'argent, les mains jointes et debout sur un croissant d'argent; deux fleurs de lis près de la tête.

Ce chapitre était S. de Tiverval, Grigon et Crespières.

POISSY. — 1230. Gaston de Poissy était vassal d'Amaury,

Digitized by Google

C. de Mft, pour une rente de 20 livres sur la prévôté, et pour une maison à Montfort, il devait un mois de garde au château de Montfort. Gaston S. de Poissy, fils du fondateur d'Abbecourt, vivait en 1225 et portait sur son sceau une aigle. Il y avait une autre famille de Poissy, S. de Feucherolles, Davron, Lauluets et Wideville ; l'écu de leurs sceaux est losangé. Une troisième, S^rs de Normanville, Aquigny et Noyon-sur-Andelle, portaient six annelets.

POITIERS. Azur, à six besans d'argent 3, 2, 1, surmontés d'un chef d'or.

Henry, par la grâce de Dieu, roi de France, à nos amés et féaux gens de nos comptes et trésoriers à Paris, au prévôt de Paris, au bailli de Montfort, ou à leurs lieutenants, salut. Savoir faisons que notre très-chère et très-amée cousine, Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, nous a aujourd'hui en personne fait, ès-mains de notre très-cher et féal Jean Bertrand, chevalier, garde des sceaux, les foi et hommage que tenue nous étoit de faire pour raison de la chastellenie de Bayne, terre et seigneurie du Chesnerogneux, fief et seigneurie de Buc et Grignon, pour partie de St-Aubin, de Noisy, des fiefs de la Cour-des-Prés, de la Craune, de la Mairie, de Plaisir et des Clayes, tenus du comté de Montfort, chastellenie de Neaufle et vicomté de Paris. Auxquels foi et hommage nous l'avons reçue, etc. Le 23 novembre 1556 et de notre règne le X^e. Par le roy à votre relation. Signé, Cires (*Homm. orig. Arch. nat.*, P. XVI, 258).

La plupart de ces terres avaient été confisquées en 1542 sur le chancelier Poyet et données à Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes, qui en fit homm. en 1552. Diane de Poitiers profitait de la disgrâce de cette favorite.

POMEREU ou POMEREUIL. Azur, au chevron d'argent acc. de trois pommes d'or tigées de sinople ; cimier : un heaume à sept grilles surmonté d'un vol or et azur.

Jean, S. de Bleuré et St-Piat, épousa Catherine, fille de Jean

Digitized by Google

Poncher et d'Alix Georget, sa seconde femme. Guillaume, leur fils, maître des comptes, fut S. de Valmartin, la Bretèche et St-Non ; il avait épousé Marie, fille de Pierre Le Masson, S. de la Neuville (Or, à la quintefeuille gueules, acc. de trois têtes de Maure de sable bandées d'argent), et de Gilette de Vitry (Or, à trois boutons de rose au naturel). En 1542, Jean de Pomereu, petit-fils de Gilette de Vitry, fit homm. au roi, comme son héritier, pour partie de Valmartin, Launay et la Bretèche en la châtellenie de Neaufle (P. XVI, 275). Michel, son frère, S. de Valmartin, St-Non et la Bretèche, fut contrôleur de la maison d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, puis en 1574, maître d'hôtel d'Henri IV. Il épousa, 21 janvier 1552, Marie Guibert (Azur, à deux bâtons noueux d'or posés en chevron et acc. de trois soleils d'or), gouvernante, puis dame d'honneur de Catherine de Bourbon, sœur d'Henri IV; il en eut Jacques, qui suit; Marie, mariée à Gilbert de Bourbon-Combaut, gouverneur d'Aigueperse; Madeleine, femme de Raoul Coignet, S. de St-Aubin; Louise, mariée à P. Perrot; Françoise, mariée à Abraham Ribier, S. de Clerbourg (Gueules, fasce ondée d'argent acc. en pointe d'une tête de licorne d'or); Marthe, mariée au S. de Bossut; Gilette, femme du S. de Chardonnay, lieutenant d'une compagnie de gendarmes; Anne, mariée à N. Ribier, S. de Villebrosse; et 9° Claude, gouvernante des enfants du duc de Savoie, mariée à Gabriel de Saluces (Argent, au chef d'azur).

Jacques, S. des mêmes lieux, grand audiencier de France, épousa 1593 Geneviève Miron (Gueules, au miroir arrondi d'argent, cerclé et pommeté d'or); dont entre autres : François, qui épouse : Marie Baron, dont Auguste-Robert, prévôt de Paris en 1676, intendant de Bretagne en 1689, vendit Vaumartin et la Bretèche au C. de Toulouse. François se remaria à N. de Bordeaux, dont Alexandre-Jacques, marquis de Pomereu, opéra en 1714 le retrait lignager de la terre de St-Non-la-Bretèche, et épousa en 1735 Agnès Bouvard de Fourqueux (Azur, à trois fasces d'or ; un croissant d'or en chef et trois

Digitized by Google

étoiles d'or rangées en pointe), dont Michel, cons. au grand conseil en 1755 (Moréri ; d'Hozier, *Généal.* de Bourbon-Combault ; *Titres* de famille).

PONCEAUX. — 1230. Marguerite, dame de Ponceaux ; Amaury, Simon, Jean et Isabelle *de Poncellis*, vassaux de la châtellenie d'Epernon. — 1232. Simon, chevalier, et Lucie, son épouse, avec leurs enfants : Jeanne, Hélissende et Jean, au berceau ; Guillaume, E. (*Cartul.* de N.-D. de Chartres). — 1354. Pierre de P., abbé de Neaufle-le-Vieux. — 1497. Renaud et Jean, vassaux de J. Morhier à Ponceaux (*Aveu* d'Epernon).

PONCET. Azur, à la gerbe d'or surmontée de deux tourterelles affrontées d'argent et d'une étoile d'or (*Sceaux*, n° 6919).

21 juin 1564, Charles Poncet, pour lui et ses frères et sœurs, fait homm. au roi pour Mittainville, par héritage de leur père Louis Poncet (P. XV, 205).— 1659. Pierre P., chev., C. d'Ablis, S. de Castaigne. — 1693. Mort de Mathias Poncet, C. d'Ablis. — 22 déc. 1760, mort au couvent de N.-D. à Mft, d'Elisabeth P., veuve de François-César de l'Etangneuf de Beaupré ; ses héritiers sont une D^lle^ Poncet, et des D^lles^ de Mortemard-et-Poncet, mariées à des Espagnols. — 1776. Pierre P. de la Rivière, C. d'Ablis, S. des Faures.

PONCHER. Or, au chevron de gueules chargé en chef d'une tête de Maure de sable tortillée d'argent et acc. de trois coquilles de sable.

Jean P., frère d'Etienne, évêque de Paris de 1503 à 1524, fut argentier de Charles VIII et de Louis XII, trésorier des guerres en 1505, épousa : 1° 1482, Perrine, fille de Jean Briçonet, S. de Chanfreau, et de Perette de Beaune ; il en eut Jean, qui suit, et Marguerite, mariée à François de la Motte, S. de Bonnelles. Il se remaria à Alix Georget, dont Catherine, mariée à Jean Pomereu, S. de la Bretèche et autres. — Jean Poncher, S. de Chanfreau, Limours, Châteaufort, Joui-en-Josas, général des finances, bailli d'Étampes, épousa Catherine Hurault, fille de Jacques, S. de la Grange et de Chiverni, et de Marie Garandeau, dont il eut :

Digitized by Google

1° Etienne, S. d'Eclimont, Tremblay-le-Vicomte, Villeneuve et Champigny, chanoine de Chartres, abbé de St-Pierre de Sens, évêque de Bayonne, 1532, archevêque de Tours 1550, + 15 mars 1552, et enterré aux Célestins d'Eclimont, qu'il avait fondés; 2° Nicolas, S. de Châteaufort et de Joui, mort sans postérité de Marie de la Motte, sa cousine; 3° Jean, S. de Chaufreau, mort sans post. de Renée Lhuillier; 4° Marguerite, dame, après ses frères, de Limours, Eclimont, Bréteucourt, le Tremblay et Chaufreau, épousa Jacques Hurault, S. de Vibraye, et mourut en 1580 (Moréri). — 1602. Entérinement à Mft des lettres de terrier obtenues le 27 février 1572 par Etienne Poncher, et ce à la requête de Dlle Marg. P., sa sœur et héritière. — 1635. La terre de Meroles, qui fut à feu général Ponchet, appartient au comte de Cheverny (*Taxe* de l'arrière-ban).

PONCHER et PONCHET. — 5 sept. 1668, baptême à Mft de Jacques, fils de Jacques Poncher, chirurgien ord. du roi en son haras de St-Léger, et de Charlotte Raimond. Henri, né en 1663, probablement fils des mêmes, eut de 1695 à 1709 sept enfants de Charlotte Salmon; il est dit E., S. de Beauregard, garde de la porte du roi, et mourut à Mft le 30 nov. 1728.

PONT (du). — 1395. Oudin du Pont fait hommage au S. de Chevreuse pour la terre de Trotigny, appartenant à sa femme Marguerite. — 1404. Homm. pour cette terre, par Perrin du Pont et la femme de J. Boilart, de St-Arnoul-en-Iveline (*Papier velu* de Chevreuse). — 24 mars 1499, Lancelot du Pont fait homm. au roi pour 15 livres de rente sur la terre de Raconis au comté de Montfort (P. VII. 234). — 1523. Perrin, S. du Pont en la châtellenie d'Epernon. — 1603. Michel du Pont, greffier du tabellionné de Neaufle-le-Châtel.

PONTBRÉANT (de). Famille de Bretagne, avec des branches en Beauce et en Périgord : Argent, à la fasce bastillée d'azur, maçonnée de sable. Cette fasce bastillée devient un pont à trois arches d'argent, maçonné de sable sur champ d'azur, pour François de P., E., S. du Vivier à Vic en 1685. En 1698, Charles-François de P., S. de Vieuxfossés à Vic, porte : azur,

Digitized by Google

au pont de trois arches d'argent sur une rivière de même. (*Arm. gén.*)

Jean de P., S. de Vaurun et du Mesnil-lez-St-Arnoul, épouse vers 1520 Jeanne de Mauterne, fille de Gilles, S. de Rufin-en-Beauce, de Bréchamp et du mesurage de Nogent-le-Roi, et de Nicole de Harville, dame des Bordes, sœur de Fiacre, S. de Palaiseau ; — Louis, leur fils, S. de Bréchamp, les Bordes et le mesurage de Nogent, épouse vers 1540 Jeanne de Pompéry, fille de Philippe, S. d'Acy-en-Valois (Gueules, à trois coquilles d'argent). — Antoine, fils de Louis, épouse Roberte de Morais (Or, à trois annelets sable), fille de Charles, S. de Jaudrais et Garancières-en-Drouais, et de Anne fille de Pierre de Harcourt. Il comparaît en 1556 à la Coutume de Mft comme S. des Bordes, la Bretèche et le Petit-Mesnil. — Mathurin, fils d'Antoine, épousa Geneviève Trouillard (Azur, à trois soucis d'or). Lainé, *Archives de la Noblesse*, t. I, ne poursuit pas cette branche plus loin, faute de documents.

Nous trouvons dans nos notes : 1608, Mathurin de P., E., S. des Landes, plaidant contre Jean d'Acon, E., tuteur des enfants de lui et de feue Marguerite de Pontbréant. — 1611. Mathurin de P., S. des Bordes, la Bretèche et les Bidaulx, et François de P., S. de Vaubrun. — 1681. Charles-François de P., sous la tutelle de Gaspard Lemoine, avocat au parlement, réclame aux droits de sa mère, Marguerite de Chardonnay, l'héritage des parents de celle-ci : Jérôme de Chardonnay, S. de Bicherel, et Marguerite Chastellier ; en 1685, il se dit E., S. du Vivier à Vic, et fait enregistrer ses armes ; 1698, il les fait enregistrer de nouveau, en ajoutant une rivière sous le pont, et se dit S. du Vivier et des Vieuxfossés à Vic.

PONTEL (du). Le pontel franchissait la Mauldre, au bas de Neaufle, sur la route de Normandie, comme le pont Chartrain, son voisin, la rivière d'Elancourt, sur la route de Chartres.

Vers 1162, Hugues d'Aupontel (*V.-de-C.*, 37). — 1323. Marguerite de Chateron vend à Robert Mignon des terres au Pontel, tenant au manoir de Guillaume Aupontel, E. (*Cart.* de R. Mi-

Digitized by Google

gnon). — 1367. Guillemet d'Aupontel tient un arrière-fief de Robin de Vi dans la châtellenie de Neaufle (*Coll.* Filassier). — 1402. Jean du Pontel affranchit l'abbaye de Neaufle-le-Vieux des cens qu'elle lui devait sur le manoir de Beaurepaire (*Arch.* d'E.-et-L.) — 1429. Jean d'Aupontel, S. du fief du Bastard de Villiers (*Coll.* Filassier).

PONTHIEU. Argent, à l'aigle de sable (*Arm. gén.*)

1701. Louis de P., curé de Gaseran, fait enregistrer ses armes parmi celles du comté de Montfort. Nous avons donné à l'article CASTILLE les sceaux de Fernand de Ponthieu, S. d'Epernon.

PONT-L'ÉVÊQUE. — 1329. Isabelle, religieuse au prieuré de Haute-Bruyère.

PONVILLE. Gueules, au pont d'or (Moréri).

1556. Charles de P., E., comparaît à la Coutume de Mft pour le fief de la chapelle de Donchamp. — 1600. Jacob de P. et Dlle Marguerite fille de Siméon Chevalier, sa femme, S. de Ronchamp en partie. — 1616. Le fief de Ronchamp, au faubourg de la Minotte à Mft, est saisi sur eux. — 1611. Louis de P., E., S. de la Chapelle, et Jeanne Frichot, sa femme. — 1635. Louis de P., E., est excusé du service de l'arrière-ban, à cause de son âge de 65 ans et de son infirmité du mal caduc, et est taxé à 30 livres pour son fief de Donchamp à Orgerus, se consistant en 32 arpents de terre, avec un chapon et une poule de menus cens ; Jean de P., E., est excusé du même service, à cause de la débilité de sa vue, et est taxé à 150 l.

PORTE (de la). — 1230. Gautier de la Porte, vassal de Houdan. — 1314. Jean de la Porte, huissier de la cuisine de notre sire le roi, possède des terres au Tremblay.— 1415. Jean de la Porte, S. de Sonchamp (*Paix d'Arras*). — 1458. Pierre de la Porte, tabellion à Mft. — 1545. Pierre de la Porte, E., licencié en lois, cons. du roi, bailli de Mft, St-Léger, Gambais et Neaufle ; 1556, le même, S. de Neuville en partie, et à cause de Catherine de Coquebourne, sa femme, S. d'Orval en partie

Digitized by Google

et du Petit-Bourdonné (*Cout. de Mft*). — 27 déc. 1557, J. Barthomier, S. d'Olivet, bailli de Mft, donne en location la ferme de Boulémont à Vauguérin, appartenant à Isabelle, fille mineure de feu Pierre de la Porte, bailli de Mft, et de défunte Marie Barthomier (*Tabell. de Mft*).

PORTEBOIS. — 1603. Dlle Jeanne P., veuve de Jacques de Vaultier, E., S. du Pavillon.

POTIER. Azur, à trois mains dextres apaumées d'or 2 et 1; une cachée par un canton échiqueté azur et argent (P. Ans.)

Nicolas P., S. de Novion, cons. au parl. 1637, président, 1645, démissionnaire, 1689, mourut à Grignon 1er septembre 1693; de Catherine Gallard, il eut André, marquis de Novion, S. de Grignon, + 1677, qui, de Catherine Malon de Bercy, eut André, marquis de Grignon, + à Grignon 22 décembre 1731, à 72 ans. Nicolas, fils d'André et de Anne Berthelot, fut marquis de Grignon, et mourut 1720, laissant de Catherine Gallard, André, marquis de Novion et Grignon, né 1711, † 1769. Celui-ci laissa de sa seconde femme, Philippe Taschereau : 1° Gabrielle Potier, mariée à Guill. Galard de Béarn, C. de Brossac; 2° Léontine, mariée à Aimard de Nicolaï (P. Ans. IV, 714).

POTIN, en Orléanais : Argent, à deux fasces et six merlettes de sable (P. Ans.)

7 nov. 1494, Gilles Potin, E., gentilh. de l'hôtel du roi, fait homm. au roi pour la terre de Mittainville, relevant du château de St-Léger au comté de Mft (P. VII, 230). — Gilles Potin, S. de Fay et Mittainville au comté de Mft, vivait 1492 et 1520, et avait épousé Perette, fille de Robert de Beauvilliers (P. Ans., IV, 693).

POUELLAY et POUILLÉ. — 1445. Regnault de Pouellay et Jeanne de Boisménard, sa femme, vendent pour 1,200 écus à François, duc de Bretagne, la terre et seigneurie de Neaufle-le-Château. — 4 juillet 1445, ratification et reçu de 1,200 l. par Pierre de Pouillé, fils aîné et héritier de Regnault de Pouillé,

Digitized by Google

et procureur de Jeanne de Boisménard, sa mère (*Arch.* de la Loire-Inférieure; *Inventaire* des titres concernant le comté de Montfort portés à Paris en 1561).

POUILLOT. — 1698. J.-B. Pouillot, prévôt de Houdan : Azur. à deux fasces ondées d'or, acc. de trois croissants en chef et de trois grelots d'argent en pointe (*Arm. gén.*)

POULAIN. — 1378. Léger P., bourgeois de Paris, S. en partie de Launay-Roguerin. — 17 déc. 1398, Jean P., marchand de bétail et bourgeois de Paris, fait homm. au S. du Tremblay pour l'Aunay-Roguerin, comme héritier de Ligier P., son père. 1407, le même (*Cartul.* de R. Mignon.)

POUSSEMOTTE. Azur, à trois lis de jardin au naturel, enté arrondi en pointe de sable à l'étoile d'or (*Rietstap.*)

1556. Guillaume P., S. de Montfaucon au comté de Mft. (*Cout. de Mft*).

POYET. Ecartelé : 1 et 4. Azur, à trois colonnes d'or rangées; 2, 3. Gueules, au lion d'or. Devise : *Justiciæ columnam sequitur leo.*

Guillaume Poyet, fils de Gui, S. de Jupilles, échevin d'Angers, devint avocat général, puis chancelier de France en 1538. 19 mars 1540, il fit homm. au roi pour le fief de Chênerogneux au comté de Mft (P. VII, 272); 1541, fait homm. au S. du Tremblay pour un fief à St-Aubin (*Arch.* du Tremblay). Disgracié en 1542, il fut privé de ses charges et condamné, le 24 avril 1545, à 100,000 livres d'amende; la duchesse d'Etampes eut la plus grande partie de ses biens. Il mourut 1548, à 74 ans.

Pierre Poyet, S. du Loreau, près Epernon, épousa Bonne Turin, dont : 1° Marie, dame du Loreau, mariée à Jean de la Guesle, président au parlement, mort 1588; et 2° Geneviève, femme de Guill. de Boulehart, S. du Chêne et de Brichanteau (Lainé de Mond.).

PRAT (du). Or, à la fasce de sable acc. de trois trèfles de sinople 2 et 1; l'écu surmonté du chapeau de cardinal. Deux lions pour supports; un lion issant pour cimier. Devise : *Spes mea Deus.*

Digitized by Google

Antoine du Prat, S. de Nantouillet, veuf en 1507 de Françoise de Veni d'Arbouze, dont il eut plusieurs enfants, fut chancelier de France en 1515, puis se mit d'église, fut évêque de Meaux, d'Alby, de Valence, de Die et de Gap, cardinal en 1527. Le 29 juin 1529, Ant. du Prat, évêque d'Alby, cardinal de Sens, fit homm. au roi pour les seigneuries de Neuville et de Thionville en la châtellenie de Gambais (P. XV, 255). Il mourut en 1535.

PREISSAC. Argent, au lion de gueules armé, lampassé et couronné d'azur (*Salles* des Croisades).

1733 et 1743. Louis de Preissac d'Esclignac, chev. de Saint-Jean, prieur commendataire de Saint-Thomas d'Epernon. (IV, p. 127).

PRÉMONT. Le seeau d'Amaury de Prémont à une charte de 1224 pour le prieuré de Maintenon est équestre, portant sur son bouclier une bande accompagnée de six coquilles : S. AMALERICI · DE · PROBATO · MOTE. (Gaignières). — 1230. Le même, vassal de St-Léger-en-Iveline; 1241, le même fait homm. au roi pour ce qu'il tient en la châtellenie de Nogent. — 1497. Les hoirs d'Amaury de P. sont vassaux de la châtellenie d'Epernon pour le Bout-Corné à Faveroles.

PRÉS (de), PRÉS (des), DEPREZ. Argent, à la croix ancrée de gueules (*Arm. gén.*)

Cette famille paraît tirer son nom des Petits-Prés, en la commune de Plaisir, autrefois fief de la Cour-des-Prés. En 1366 Adam le Brun, rendant aveu au châtelain de Neaufle pour la Grange-du-Bois, compte parmi ses vassaux messire Pierre des Prés. — 1413. Nicolas des Prés, cons. à la cour des comptes, est S. de la Breteschelle à Plaisir, par achat de P. de Campignoles (*Coll.* Filassier).

1438. Robert de Prés, S. de la Queue et du Bois-Renoud, près Montfort, fait au prieuré St-Laurent de Mft remise d'une partie de cens sur une terre au Bois-Renoud (*Arch. nat.*, S, 1153). En 1381 ces seigneuries étaient à Yonnet de Main-

Digitized by Google

tenon, dit le Borgne (*Ibid.*) — 5 nov. 1481, reçu orig. de Louis de Prés, E., S. de la Queue (*Ibid.*) Une partie de la seigneurie de la Queue appartenait en 1461 à Jean Bureau, maître de l'artillerie. Une autre portion fut vendue à son neveu Pierre Bureau par Perette de Prés et Florentine de Havart, femme de François Le Conte, et auparavant veuve de Nicolas des Prés (P. VII, 258). Elle passa ensuite à la famille Le Breton, mais le principal fief appartenait en 1506 et 1507 à Guillaume des Prés, S. de la Queue en la châtellenie de Neaufle (*Arch.* de S.-et-O., E, 803). — En 1506 Jean des Prés tient le Boulay de Gambais, au comté de Mft, en fief du S. de la Rocheguyon (*Arch.* de S.-et-O. E, 36); en 1529, il fait homm. au roi pour Neuville et Thionville au comté de Mft (P. VII, 256). 16 avril 1556, Philippe et François de Roddes, neveux de J. de Prés, rendent aveu au roi chacun pour un quart de Neuville.

1556. A la rédaction de la Coutume de Montfort, le S. de la Queue réclame être de la châtellenie de Neaufle et de la vicomté de Paris; D^lle^ Philippe de Prés y comparaît comme veuve de Gabriel de la Vallade, et tutrice de ses enfants. — En 1576, Gabrielle des Prés, du consentement de son mari, Pierre de la Vallade, donne à Siméon Chevalier son fief de Ronchamp, près Montfort, en échange d'une maison à Launay-Roguerin (*Tabell. de Mft*). — En 1605, Gilles de la Vallade se dit S. de la Queue en partie. — 24 mars 1584, Pierre des Prés, E., S. de la Queue (*Ibid.*)—1584 et 1631. Antoinette des Prés, femme de J. Gignet, proc. au baill. de Mft (*Papiers* Le Boistel). — 1590 et 1594. Jean de Prés, sous la tutelle de Pierre de la Vallade, S. de Hanches 1600, le même plaide, à raison de cette tutelle, contre Gabrielle de Prés, veuve du S. de la Vallade; il épouse Marie de Sabrevois, dont Marie, troisième femme en 1646 d'Aimon de Vion, S. de Grosrouvre, et morte en 1647. — 1609. Gaspard de Prés, E., S. de la Queue en partie, plaide contre son tuteur Maximilien de Graffard, S. de Champ et d'Osmoy, qui avait succédé à un premier tuteur insolvable, le sieur de la Chapelle. — 1604. Georges des Prés dispute la cure de Gambais à Antoine Le Parmentier.

Digitized by Google

1635. Jacques des Prés, E., S. de la Queue, et Jean, S. de Tunois, son frère, sont exemps de la taxe de l'arrière-ban, comme servant en la compagnie du sieur des Fossés, en la garnison de Verdun. — 1653. Jacques de Prés, E., S. de la Queue. — 1675. Jacques de Prés, chevalier, S. de la Queue et Garancières en partie, demeurant à la Queue; 1679, le même, tuteur de ses enfants et de feue Nicole de Barat, auparavant veuve de Nicolas Le Rahier. — 1641 et 1643. Jean des Prés, cons. du roi, élu en l'élection de Mft, marié à Elisabeth, fille de P. de Goussainville, lieut. général. — 1667. Elisabeth des Prés, femme de hon. h. J. Le Noir, marchand drapier à Mft.

6 juin 1679, Pomponne de Prés, E., S. de Lugny, tuteur de Madeleine et Philippe, enfants de lui et de feue Madeleine Bourlon? — 1681. Madeleine de Prés, fille de feu Pomponne, S. de Lugny, sous la tutelle du sieur de Bérulle (*Tabell.* de Garancières). — 1689 et 1693. Alexandre et Louis de Prés, taxé à 3 livres pour l'arrière-ban.

1691. Jacques de Prés, chevalier, S. de la Queue; 1697, fait enregistrer ses armes; 1699, est avec sa femme Renée de Labeille, parrain d'un enfant de Bernard Baron de la Queue; 1704, le même.

1698. Marie de Prés, veuve de Pierre de Vauthier, S. de Petitmont, marie son fils. — 1698 et 1703. Charles de Prés, chev., S. des Bouillons, major général du régiment de Turenne, marié à Madeleine de Meulan; meurt à soixante-quatre ans, en 1707.

1696. Bernard de Prés, chev., S., baron de la Queue, capitaine de cavalerie, était marié à Louise de Maisonblanche, nommée ailleurs Louise de Bourbon Maisonblanche, fille non reconnue de Louis XIV et d'une femme de chambre de la reine. Leurs enfants furent : 1° Charlotte-Angélique, née 13 oct. 1703 à Montfort; 2° Charles-Thimothée, qui suit, né 1706; 3° Louise-Catherine, née 1710, mariée 17 oct. 1745, à Thimothée de Vaultier, chev., S. de Petitmont; 4° Guill.-Jacques de Prés,

Digitized by Google

chev., S. d'Andrivon, chev. de St-Louis, cap. de cavalerie, figure en 1789 dans la convocation de la noblesse du comté de Mft ; 5° Alexandre-Paul, chev., est dit S. de la Queue en 1755 et 1759, marié à Jeanne, fille d'Eustache de Mallebranche et de Catherine de Maillard. Elle mourut à 36 ans, en 1762. On ne sait s'il faut l'identifier avec Alexis de Prés, commissaire des guerres, marié en 1744 à Louise-Hyacinthe de Bonneval, et dont un enfant au berceau fut inhumé à Mft ; 6° Marguerite-Françoise, née 1716, dite M^lle^ de la Salle, morte fille à Mft, en 1786.

On trouve encore : 1724, Louis de Prés, E., capitaine au régiment de Beaujolais, cousin des précédents ; 1732 et 1745, le même, qualifié ancien capitaine. — 1747. Etienne-Dominique de Prés, curé de Galluis. — 1^er^ sept. 1755, inhumation de Hélène-Angélique de Prés, âgée de 80 ans, tante d'Alexandre-Paul, S. de la Queue, de Guillaume-Jacques, S. d'Andrivon, et de Catherine, mariée à Thimothée de Vaultier.

PRESLES. Seigneurie dans la commune de Craches.

1189. *Matildis de Praella*, Robert, son fils aîné, et Crispin, frère de Mathilde, donnent au prieuré de Bréteucourt une dîme à Corbreuse (*Arch.* d'E.-et-L.)—1230. Robert de Presles, vassal de Rochefort. — 1407. Robert de Praelle fait homm. au roi pour Limours (P. I, 43).—21 avril 1415. Jaquet de Praelle, E., demeurant à Aubeville en la châtellenie de Bréteucourt, signe la paix d'Arras (V. p. 43) ; son écu est chargé de six coquilles, 3, 2, 1. Lég. : S. JEHAN DE PRELLE (*Inv.* des sceaux, 3297). — 1479. Le fief de Perette de Presle à Autouillet appartient à Louis de Morainville (*Coll.* Filassier). — 1620. Isabelle de Presle, femme de J. de Lestre. — 1635. Le fief qui fut Guérin de Presles, assis à Garancières près Mft.

PRESTRE (Le). — 1678. Charles-Edme Le Prestre, chev., S. de Morville, légataire de son oncle J.-François Le Prestre, cons. du roi, fait saisir une maison au Buisson, paroisse de Plaisir, sur D^lle^ Françoise Le Tellier, veuve de feu François Le Prestre, et sur son fils Joseph Le Prestre (*Greffe du baill.*)

Digitized by Google

PREVOST. — 1497. Les hoirs Jean P., vassaux de J. Morhier à Vacheresses-les-Hautes en la châtellenie d'Epernon. — 1675. Claude P., femme d'Antoine Cornu, E., sieur de Garancières en partie. — 16 mars 1778, Mathurin P., cons. du roi, et Philippe-Cyr P., directeur des mines de Montreley, assistent à Mft à l'inhumation de leur frère Jean-de-Dieu P., proc. ès-siéges royaux et receveur de cette ville, âgé de 49 ans (*Etat civil de Mft*).

PRIEUR (Le). — Le 18 août 1792, Pierre-Nicolas Le Prieur achète le fief de Blainvilliers aux Mesnuls ; maire du neuvième arrondissement de Paris, il fut en 1814 créé baron Le Prieur de Blainvilliers. Son fils Alexandre-Pierre-Charles, conseiller référendaire à la cour des comptes, est mort aux Mesnuls le 12 juillet 1879, à 87 ans. Son fils Henri, baron Le Prieur de Blainvilliers, lui a succédé à la cour des comptes.

PRINCE (Le). — 1506 à 1547, Pierre Le Prince, S. de Valmartin au Val de Gallie en la châtellenie de Neaufle, et de Nesle près Pontoise.— 1550. Mathurin Le Prince, S. de Valmartin, et Catherine Amaulry, sa femme (*Arch.* de S.-et-O. E, 1205, 1206).

PRISSETTE. — 1748. J.-B. Prissette, huissier à cheval du Châtelet de Paris, de la paroisse de Mft, fils de Nicolas, procureur et notaire à Villepreux (*Etat civil* de Villepreux).

PRUNELAY ou PRUNELÉ. Gueules, à six annelets d'or 3, 2, 1 (Sceau orig. appart. à M. Moutié). On trouve dans le *Supplément* à Moréri de 1735, une ample généalogie de cette famille. Nous n'y prendrons que ce qui regarde le comté de Mft.

Guillaume V, fils de Jean, S. d'Herbaut, et de Mabille Le Baveux, épousa en 1394 Philippe de Machery, fille de feu Guillaume et de Marguerite de Coutes. 1403. Elle devient, à la mort de son oncle Philippe de Guyencourt, dame de Gazeran et d'Ouarville; Guill. mourut à Azincourt en 1414, laissant un fils du même nom, marié à Bertrande, fille de P. d'Illiers et de Marguerite de Taillecourt, dont : Guill. VII, qui suit; Pierre, S. d'Ouarville, Voise et Machery; Jean, prieur de St-Nicolas d'Auneau en 1489; et Jeanne, femme de P. de Cugnac. Guil-

Digitized by Google

laume VII épousa 1470, Catherine, de Beauveau, dont François épousa 1508, Antoinette Le Roy de Chavigny; dont René épousa 1528, Anne de Dreux, dont il eut : André, qui suit; et Louis, châtelain d'Herbaut, qui de Marie de Maroles, fille du S. de Longorme, eut une fille mariée à J. de la Personne et morte sans enfants. René avait fait homm. au roi pour Gazeran, le 22 juin 1534 (P. VII, 263).

André, chevalier de l'ordre du roi, comparaît à la Coutume de Mft en 1556, comme S. de Gaseran et des Rotis; 1558, épouse Marguerite le Veneur, et meurt 1581. Il laissa : 1° Charles, qui suit; 2° Claude, S. des Rotis et de terres en Normandie, mort sans alliance en 1654; 3° Claudine, épouse 1577 Jean de Laval, S. de Tartigny; 4° Madeleine, mariée 1578 à J. Le Sesne, S. de Ménilles, la Hunière, etc.

Charles, chevalier de l'ordre du roi, baron d'Enneval et de Pavilly, vidame de Normandie, châtelain de Gaseran, Marchenainville, Beauverger et Glatigny, mourut à Paris le 18 avril 1624, et fut enterré à St-Séverin (*Epit. de Paris*). Il avait épousé en 1583 Madeleine Pinart, vicomtesse de Comblizy, qui mourut en 1654; dont : 1° Nicolas, † nov. 1653, sans avoir été marié et le dernier de sa branche. 1635. La terre de Gazeran est taxée pour l'arrière-ban à mille livres et le sieur d'Esneval, son propriétaire, est exempt du service personnel, attendu ses infirmités et maladie d'esprit notoire; sur la réclamation de Madeleine Pinard, veuve de Charles de Prunelay et mère du S. d'Esneval, la taxe est réduite à 200 livres; 2°, 3°, 4° et 5°, quatre religieuses; 6° Françoise, mariée 1615 à Anne de Tournebu, veuve 1658, partagea avec sa sœur Elisabeth 1668, et eut pour sa part Enneval, le vidamé de Normandie, Pavilly et Comblizy; 7° Elisabeth, née 1600, mariée 1620 à Jean le Bouteillier de Senlis, C. de Moucy. Elle eut Gazeran, avec Herbaut, Marchenainville et Beauverger, que leur fille Marie porta en mariage à Henri-Auguste d'Orléans, marquis de Rothelin.

PRUNIER. Gueules, à la tour donjonnée d'argent. Devise : *Spes mea Deus.*

Digitized by Google

1550. Jean, S. de Grignon, marié à Jeanne de Renouard, dame de Vernai. Marie, leur fille, en 1595 dame de la Boissière-sous-Neaufle ; avait épousé Pomponne de Bellièvre, chancelier de France, né 1529, † 1607, dont quatorze enfants (Moréri).

PUIS (du), DUPUY, PUY (du). — N. du Puy, S. du Coudray : Azur, à trois quintefeuilles d'argent (*Epitaphes de Paris*). — 1334. Jean du Puis, prévôt et garde du scel de la châtellenie de Neaufle. — 1339. Colin du Puis, E., fils de Guiart et de Jehanne, sa femme (*Cartul.* de R. Mignon). — 4 mai 1639, Agnès du Puy, femme de P. Cholon, dit Chauvigny, E., donne procuration à Jean du Puy, chev., S. de Barmont, pour vendre à la Chapelle du Bois de Vincennes, son fief du Thuilé à Garancières (*Parch. orig.*) — 1414. Regnault du Puis, E., premier fourrier du roi, rend aveu à Jean, S. de Chevreuse, pour le fief de Frènes à Trappes, mouvant de Maurepas. — 1693 et 1701. Charles Dupuis (il signe Dupuy), S. du Mesnil et du Tertre-St-Denis en partie, marié à Marguerite-Agnès Thouré ; Jacques, son fils, E., S. du Mesnil, marié à Anne de Cadot. — 1729. Jacques Dupuis, chev., S. du Mesnil, demeurant à Grez-sur-Loire, propriétaire d'une ferme à Prunay-le-Temple (*Tabell.* de Prunay-le-Temple).

PUISIEUX. Adam de P., près Chambly, porte en 1270 une fasce sur l'écu de son sceau (*Inv.* des sceaux, nos 3822 et 3825).

1317. Le fief de Thibaut de Puisieux passe de la châtellenie de St-Léger dans celle de Rochefort. — 1309. Regnault de P., E., S. de Montabbé en la châtellenie de Chevreuse. — 1334. Thibaut de P., S. d'Orsay. — 1359. Colin, pannetier du roi. — 1380. Arnoul, S. d'Orsay (*Arch.* de S.-et-O. E, 1113). — 1343. Jean de P. vend à Robert Mignon des cens à la Villeneuve de Maurepas. — 1367. Jean de P., S. de Montabbé. — 1394. Les hoirs de Jehan de Puiseaulx. — 1398. Le fief d'Etaux appartient aux hoirs feu Thibaut de Puisieux. — 1458. Adam de P., S. de Montabbé, Favereux en partie, la Haye-Tarteret et Glatigny à Chevreuse ; 1468, le même vend Montabbé à J. de Canion

Digitized by Google

(*Papier velu* de Chevreuse). — 1487. Le prieur de Bonnelles opère sur Robert de la Villeneuve la saisie du fief des champarts de Bonnelles, qui fut à M. Thibaut de Puisieux, chevalier, et depuis à Simon de la Villeneuve (*Arch. nat.* L, 875). — 1506. Blanchet de P., S. des Bordes à la Celle (*Arch.* de Seine-et-Oise, E, 1120).

PUSSAY. — 1600. Marie de P., fille et héritière de César, S. du Colombier, et de Lucrèce Dubex, et femme de Pierre Desmazis. Devenue veuve, elle hérite de la famille Dubex la terre de St-Léger-des-Aubées, ou Aubex, qu'elle transmet à son fils Henri Desmazis (*Arch.* de S.-et-O. E, 822).

PUYHERBAUD. — 1556. René-Gabriel de P., curé de St-Rémy-l'Honoré, prend part à la rédaction de la Coutume de Mft.

QUANTIN ou CANTIN. — Simon de Q., curé de Villiers-le-Mahieu en 1603; en 1610 et 1623, administrateur de la maladrerie St-Blaise à Mft (S. 1154, etc.)

Une famille de ce nom porte : Azur, à trois pommes de pin d'or (*Rietstap.*)

QUATREBARBE. De sable, à la bande d'argent accostée de deux cotices d'argent.

1556. Charles de Q., E., gentilh. de la vénerie du roi, assiste à la Coutume de Mft comme S. des Noues. — 1608. Etienne de Q., E., S. de Prosley? fils et héritier de Jacques de Q., E. — 1611. D^lle^ Marie de Q. plaide contre Françoise de Vilcardet, veuve de René de Papillon.

QUATREHOMME. Azur, au monde croisé d'or, acc. de trois triangles d'argent (P. Ans. IX, 488). Il donne ces armoiries à Louis de Q., qui de N. du Lys eut Marie, mariée vers 1650 à Achille Barentin.

1577. Hon. h. Pierre Q., élu pour le roi à Mft, eut de Catherine de Goussainville une fille nommée Marguerite, et dont fut parrain Louis Q., receveur des monnaies à Paris.— 1582. Pierre Q., receveur du grenier à sel de Mft; il eut de Marie de Mailly, en 1590, Jacques; 1599, Jules; 1603, Nicolas; 1604, Jean. Marie de Mailly était veuve en 1608.

Digitized by Google

QUEUE (La). Cette seigneurie, située dans la paroisse de Galluis, relevait de Neaufle et ne devait au comte de Mft qu'un simple hommage pour la garde du manoir et la défense de la terre en cas de guerre. Elle appartenait au treizième siècle à une branche de la famille de Maintenon. En 1220 Amaury de la Queue, de *Cauda*, chevalier, approuve un don fait au prieuré St-Thomas d'Epernon par son frère Simon de Maintenon, dit de Villeneuve; il porte trois bandes sur son sceau.

1230. Simon de la Queue est vassal de Mft pour son manoir, 50 arpents de terre à Boccart et la garde de sa terre.—1260. Simon de la Queue, chevalier, approuve comme cinquième seigneur la vente du moulin de Guioudel, faite par Pierre Raphoel au prieuré de Basainville; son sceau, de 4 centim. de diamètre, porte un écu bandé avec la légende : S : SIMON : DE : LA : COVE : CHEVALIER (Gaignières, *Extr. de Marm.*, p. 272). — Déc. 1262, Jean de la Queue, veuf de Jeanne, donne pour son anniversaire, à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux, un arpent de terre au Boulay, tenu de son frère Simon de la Queue (*Arch.* du chât. de Galluis). — 1283. Simon et Jean font hommage à Béatrix, comtesse de Montfort. — 1281. Sédille, fille du S. de la Queue, reçoit un legs de son grand-père Robert Sans-Avoir, S. de Boissy (*Arch.* de S.-et-O. *Fonds* d'Abbecourt). — Novembre 1286, Simon de la Queue, E., amortit le don du fief aux Perdriaux, fait à l'abbaye de Neaufle par Guérin de Chêne-Rogneux; sceau globuleux, de 25 mm. Une molette à six pointes dans le champ; lég. : S. SIMON · DE · LA · QEVE. (*Arch.* de Galluis).—Avril 1290, Simon de la Queue, chevalier, donne à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux, pour l'anniversaire de son père, 2 arpents de terre à Villiers, entre Galluis et le Lieutel, sur le chemin de Paris; son sceau, de même diamètre que le précédent, porte un écu bandé avec un lambel à cinq pendants. Légende : S. SIMON · DE · LA · QEVE · CHEVALIER (*Ibidem*).

Déc. 1312, Simon de la Queue, E., et Marguerite, sa femme, vendent à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux 88 arpents de bois au

Digitized by Google

Bois-Nivart, mouvant de leur propre conquest, pour le prix de 700 livres. — Février 1313, Amaury de Maintenon et Marguerite, sa femme, puis Pierre, S. d'Amboise et de Chevreuse, et Jeanne de Chevreuse, sa femme, amortissent ce don qui est également approuvé par Guillaume, évêque de Paris, au mois de mars. La vente définitive est alors passée devant le prévôt de Mft et sous le sceau de la châtellenie, en avril 1313; Yolande, duchesse de Bretagne et comtesse de Mft, donna son consentement en mai; le prix fut soldé le mois suivant. Ces sept originaux, dont plusieurs conservent au moins des fragments de sceaux, sont accompagnés aux archives du château de Galluis par des copies sur parchemin, délivrées en 1338 par Pierre Bel-Agent, prévôt de Paris. Cet ensemble de pièces donne une bonne idée de ce qu'était une vente au treizième siècle. Le sceau de Simon de la Queue est brisé, mais on y distingue un écu dont les bandes sont alternativement lisses et rayées de hachures perpendiculaires ; on y voit un lambel à trois pendants.

1331. Simon de la Queue avoue tenir de la dame de Maintenon la maison de Matereul à Boissy, avec 15 arpents sur le chemin d'Elleville, l'arrière-fief du Bois-Nivard, tenu par son frère Robinet, et six autres arrière-fiefs. — Août 1339, Simon de la Queue, E., avoue tenir du S. de Chevreuse 50 arpents de terre à Boissy et un arrière-fief aux Prés. — 1342. Robert de la Queue avoue tenir du S. de Maintenon 210 arpents au Bois-Nivart, tenant au chemin de Montfort à St-Léger, aux bois des moines de Neaufle-le-Vieux, au chemin de Mft à la Queue, et au pré Chanterel; plus le fief de la Malmaison, avec 100 arpents de bois sur le chemin de Chênerogneux (*Papier velu* de Chevreuse). — 1360. Guillaume de la Queue est vassal d'Acot de St-Rémy, à cause de sa feue femme (*Ibid.*) — 1354. Jean de la Queue, E., doit un minot d'avoine à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux, pour une terre à Galluis. — 1366. Monsieur Simon de la Queue, chevalier, tient du châtelain de Neaufle, la Queue, la Perruche et six arrière-fiefs, dont Jean de la Queue tient un, le

Digitized by Google

tout en la comté de Montfort (*Aveu* de Neaufle, *Coll.* Filassier). — 1367. Blanche de la Queue possède un fief à Bruyères-le-Châtel (*Papier velu* de Chevreuse). — 31 juillet 1372, Simon de la Queue, chevalier, fait hommage au S. de Chevreuse pour Choisel, Doinvilliers et les fiefs de Guignonville, appartenant à sa femme Perrenelle, fille et seule héritière de Ferry de Denisi. Le 3 octobre 1373, il vendit ces biens à Pierre de Chevreuse.— 1373. Amaury, S. de Maintenon, rend aveu à Pierre de Chevreuse, des fiefs dont il reçoit l'hommage dans le comté de Mft : 1° la Malmaison et 290 arpents de bois au Bois-Nivard, appartenant à Guill. Morhier, chev. ; 2° un autre vasseur, Tassette de Maintenon ou de la Queue, qui en tient 50 arpents de bois au Bois-Nivard, tenant aux bois des moines de Neaufle-les-Viels. Un hommage sans date au S. de Maintenon la nomme Tassone, veuve d'Amaury Tonnerre, E., et sœur de Simon de Maintenon ; 3° Monseigneur Simon de Maintenon, S. de la Queue, qui en tient un fief à Boissy-sans-Avoir... *item* un vasseur, appelé les hoirs Robert de la Queue, qui tient dudit monsieur Simon un bois au Bois-Nivard ; *item*, etc. (*Papier velu* de Chevreuse). — 1381 et 1410. Yon de Maintenon, dit le Borgne de la Queue, chevalier, maître d'hôtel du roi, S. de la Queue, du Marais, le Val-St-Germain et Berchevilliers (*Arch.* de S.-et-O. E, 1110). Ces biens passèrent à la famille Hurault. — 11 juillet 1414, Perette de Lestre veuve de Thibaut de Maintenon, E., demeurant à Boissy, fait homm. pour elle et ses enfants, au S. de Chevreuse, d'un fief à Boissy-sans-Avoir (*Papier velu* de Chevreuse. Au quinzième siècle, la terre de la Queue passa dans la famille des Prés qui en prit le nom.

Il y avait une famille du même nom dans le comté de Meulan, qui remonte à Raoul de la Queue qui, en 1106, fut témoin d'un don de Pierre de Maule au prieuré de Maule (*Cartul.* de St-Evroult ; *Bibl. nat.*, t. II, n° 704) ; c'était peut-être l'ancien propriétaire de la Queue-Galluis avant les Maintenon, à moins qu'il ne tirât son nom d'une autre localité. — En 1214, Eudes de la Queue est un des chevaliers de la châtellenie de Mantes,

Digitized by Google

dont le fief ne relevait pas du roi ; 1220, il fait avec sa femme Elisabeth, sœur de R. de Torote, un don à l'abbaye d'Abbecourt ; 1238 et 1249, son fils Pierre, E., marié à Isabelle, l'imite. — 1276. Mathilde, femme de Simon de Wideville, lègue son surcot vert à Eremburge, femme de Galliet de la Queue. *Galerii de Cauda.* — 1318. Testament de Galliet de la Queue, dans lequel il se dit frère de Guillaume de Poissy. — 1519. Jean de la Queue (*Arch.* de S.-et-O. *Fonds* d'Abbecourt).

Juillet 1248. Un Raoul de la Queue, chev., est à cause de Richeude, son épouse, seigneur d'une rente de grain au Buisson-le-Repos, vendue par Robin de Marchais à l'abbaye de Morigny (Gaignières, t. CLXXXI, p. 108).

QUINCY. — 1635. Les sieurs de Quincy et de Bandeville, conseillers à la cour, sont exempts en cette qualité de la taxe de l'arrière-ban, pour leurs fiefs de Morsang, Founard et la Baste, près Rochefort.

RABET. On trouvera dans le premier volume des *Mémoires* de la Société, une partie des poésies de Claude Rabet, et nous avons eu l'occasion d'en donner d'autres dans le présent répertoire ; voici le huitain qu'il fit sur sa vie :

> Chartres m'a engendré, Paris et Orléans,
> Et Bourges m'ont ouvert les trésors de science ;
> De Chartres le barreau, flattant mes jeunes ans,
> De mes estudes eut premier l'expérience.
>
> Le destin envieux, du lieu de ma naissance,
> Me ravit à Montfort, où j'ai passé mes jours
> En servant au public sans injure ni offense ;
> Et y ai fait de vie un honorable cours.

Il avait épousé Catherine L'Hostellier, fille d'Etienne, avocat et géomètre à Mft, et d'Anne, fille de Pierre de Montdoré, garde de la librairie du roi, et nièce du chancelier de Ganay. On trouve de nombreuses mentions de lui, de 1556 à 1590, dans les registre de l'état civil et le tabellionné de Mft, avec les titres de licencié en lois et élu pour le roi à Mft ; son fils Charles, âgé de dix ans, se tua en 1574 dans les ruines du château de Mft.

Digitized by Google

Sa fille Claude fut son héritière; elle était mariée en 1604 à Claude Boutin, avocat au bailliage de Montfort, et était veuve en 1608 et 1620. La veuve d'un Pierre Rabet mourut à Mft en 1620, et un autre P. Rabet en 1630.

RACONIS. Voyez ABRA, en ajoutant que le 5 juillet 1565, François de Raconis fit homm. à Catherine de Médicis, comtesse de Mft, pour la terre de Neuville avec moyenne et basse justice, acquise par échange (P. XVII, 271).

RAFRON. — 1504. Les hoirs P. Rafron ont une maison à Montfort. — 1572. Rafron, enquesteur des causes à Mft. — 1576. Honorable h. et saige maître Noël Rafron, procureur du roi et de monseigneur au comté de Mft, est député du bailliage aux Etats généraux. — 1577. Hon. h. Noël Rafron, proc. du roi aux Eaux et Forêts de Mft. — 1583. Noël Rafron, proc. du roi en la châtellenie de Neaufle. — 1582. Antoine R., greffier de la prévôté, marié à Françoise Le Bel, dont Antoine, né 1590. — 1590-1602. Marie R., femme de n. h. Philippe Flutault, procureur du roi aux Eaux et Forêts de Mft. — 1600. Jean R., proc. en la maréchaussée de Mft; 1620. Jaqueline Chenu, sa veuve.

Noël R., l'aîné, procureur du roi et du duc d'Epernon au comté de Mft dès 1581, fut en 1614 député du bailliage aux Etats généraux; il était mort en 1618. D'Ivonne Gaulart il eut : 1583, Marie; 1586, Gilles, en 1610 et 1628, greffier en la prévôté, marié à Fleurdelis Le Maire; 1600, Catherine; 1604, Ivonne, mariée 1625 à Claude Olivier, procureur, dont elle était veuve en 1659; 1610, Jean; 1612, Françoise.

Noël Rafron, le jeune, fut en 1618 et 1620, tuteur des enfants de Noël R., l'aîné; il fut à son tour cons. du roi et son proc. au baill. Il mourut 1642; de Françoise du Mesnil, mariée 30 juin 1615, il eut : 1620, Marie; 1623, François; 1627, Noël, en 1641 marchand, demeurant à Villepreux, et marié à Françoise Dumesnil; 1629, Nicolas; 1630, Charles, en 1657 avocat au parlement et procureur au bailliage de Mft, marié à Françoise Beaunez, dont en 1658, Charlotte, et en 1659, Noël; enfin, 1634, Jean.

Digitized by Google

1613 et 1620. Louis R., archer des gardes du corps du roi, demeurant à Grosrouvre. — 1619 et 1626. Jeanne R., femme de Nic. Le Maire, greffier de la prévôté provinciale. — 1625. Jeanne R. épouse Noël Auvray, procureur à St-Léger. 1627. Jeanne R. épouse Nicolas de Pitres, sergent-huissier royal; 1680, elle meurt veuve à 80 ans.

Jacques R., contrôleur au grenier à sel de Mft, marié à Philippe Charruau, dont : 1608, Jean; 1617, Jacques; 1619, Noël; 1626, Louis. Il meurt 22 janvier 1627.— 5 mars 1685, baptême de Jeanne, fille de Jean R. et de Madeleine Bourdin. — 1687. Mort à 25 ans de Jean R., S. de la Madeleine, garde de la porte du roi. — 1700. Isambart R., bourgeois de St Germain-en-Laye. — 25 juin 1736, Jean R., cons. du roi, président au grenier à sel de Mft, et Marie-Antoinette Besnard marient leur fille Jeanne-Angélique à Charles de Lastre, chef du gobelet du roi (*Etat civil* et *Tabell.*)

RAGNIER. Argent, au sautoir de sable cantonné de quatre perdrix au naturel (Blanchard). Rietstap dit le sautoir engrelé.

1402. Simon R., maître de la chambre des comptes aux deniers, S. d'Orsay, est aussi S. de Launay-le-Mahieu en la châtellenie de Neaufle (*Arch.* de S.-et-O. E, 1110, 1112). — 1415. Lubin R., premier queux du roi, S. du fief d'Oudin de Vi au Pontel, à cause de sa femme Marguerite, fille de feu Thibaut de Neaufle (*Cart.* de R. Mignon). — Dreux R., cons. au parlement, S. de Thionville épousa Hilaire, fille d'Arnoul de Marle et de Martine Boucher (Moréri). — Denis R., maître des Eaux et Forêts en 1511, S. de Thionville (Félibien, *Hist. de Paris,* 914).

RAHIER (Le), ou RAYER. Gueules, à la croix cantonnée de quatre croisettes d'or; devise : *Fides agit* (*Rietstap*).

1504. Thomas Le Rayer, propriétaire à Mft.— 1577. Baptême de Marguerite, fille de Thomas Rayer, avocat au baill., et de Marguerite Beauvais. — 1586. Bapt. de Françoise, fille de n. h. Thomas Le Rahier, S. de la Ribotière, conseiller au bailliage de Mft, et de Marg. Beauvais. — 1600. Thomas Le R., E., S.

Digitized by Google

de la Ribotière et son fils du même nom. — 1605. Jacques Le R. et Jehanne La Rahière, frère et sœur. — 1628. Jacques Le R., E., S. de la Ribotière, demeurant à Launay-Roguerin. — 1635. Le sieur de la Ribotière, convoqué pour l'arrière-ban, a dit qu'il part demain pour servir en la compagnie des gendarmes du roi, sous M. du Hallier. — 1677. Alexandre le R., mineur, fils de feu Nicolas Le Rahier, sieur de la Ribotière, et de feue Nicole de Barat qui s'était remariée à Jacques de Prés, chev., S. de la Queue.

RAIZEUX. — Vers 1100, Dreux de R., S. de Saugis et St-Lucien de Nigelles, a pour femme Hildegarde et pour fils Garin. *Droco de Reciacalus*, frère d'Amaury et de Guill.; Germond Le Noir, son beau-frère; Barthélemy, fils d'Hugues de R.; Hugues, prieur de St-Pierre, frère de Dreux et d'Amaury; Barthélemy, fils de Dreux, et ses sœurs Ameline, Milesende, Hermenildis et Odeline (*Cart.* de Saint-Père, 316, 587). — 1209. Simon, *miles de Reisels*. — 1230. Dreux de R., vassal d'Epernon et seigneur de P. de Salmarché pour un fief à la Couperie. — 1231-1236. *Drocho, miles de Resieus*, Jaqueline, son épouse, Simon et Droin ses fils (IV, 35). Sceau rond portant un écu losangé avec un canton. Légende : S. DROCI · DE · RAISSEUS (Gaignières).

RAMBOUILLET. — 1264. Gaignières mentionne à cette date un acte d'*Andreas, miles de Rambolleto*, dans le *Cartulaire* de N.-D. de Chartres. — 1230. Sévin de Ramboil tient de Raoul de Illon, le fief Chevrel sur la chaussée d'Epernon (*Scriptum feodorum*). — Juin 1269. Simon de Rambuel donne à l'abbaye des Vaux-de-Cernay 20 arpents dans le bois du Fouilleux (*Cart.* des V.-de-C. II, 655).

RAMEZAY. — 1526. Madeleine de R. épouse Alexandre d'Elbée, S. de Caumont et de Gas en partie. — 1602. Isabeau de Suard, veuve de Jean de R., E., S. de Boutourt et Bleury en partie. — 1635. Nicolas de Ramezé, E., S. d'Indreville au comté de Mft, gentilh. de M. le duc de Montbazon, est présent

Digitized by Google

à sa suite au service du roi, et est exempt de la taxe de l'arrière-ban.

RAMPILLON. — 1270. Henri de R. témoin d'un acte du prévôt de Mft pour l'abbaye de Neaufle-le-Vieux (*Arch.* du château de Galluis).

RANGUEIL. — Claude de R., l'un des curés de l'église St-Pierre de Mft, comparaît à la rédaction de la Coutume du bailliage en 1556.

Une famille de ce nom : Azur, aigle éployée d'or, acc. en chef de deux gerbes d'or et en pointe d'une étoile d'or (*Rietstap.*)

RAOUL. — 1398. Gui Raoul et J. Verdier sont constitués par le duc de Bretagne procureurs du comté de Mft (*Arch.* de la Loire-Inf.)

RAPHOEL. — 1260. Hugues Raphoel, chev., et Pierre R., clerc, font un don au prieuré de Basainville (Gaignières).

RASLE DE CHARNAY. — Jean, receveur des tailles à Mft, a trois enfants de Madeleine de Méré, de 1710 à 1715.

RECEL. — 21 sept. 1722, Louis Recel, sieur de Maroles, de la paroisse de Ste-Croix de Provins, veuf, épouse à Mft Françoise Percheron.

RECICOURT. — 1753. Marie-Anne de R., veuve de P. Le Maire, E., contrôleur des guerres (*Etat civil de Mft*).

REFUGE (de). Argent, à deux fasces de gueules; deux serpents d'azur posés en pal brochants. Devise : *A tous, refuge.* Supports : deux dragons se liant la queue sous l'écu; cimier : un enfant nu étouffant deux serpents; devise : *Victrix innocentia* (Vulson de la Colombière).

1537. Christophe de R., correcteur des comptes, maître d'hôtel de Charles, duc d'Alençon, achète aux Chartreux de Paris le fief de Chantereine aux Mesnuls; 1556, le même, chevalier, l'un des cent gentilsh. de la maison du roi, comparaît à la rédaction de la Coutume de Mft comme S. des Menuls, Chantereine, Groussay, Basoches en partie et la ferme des Bois, près

Digitized by Google

Gambais. Il se ruina dans la construction du château des Menuls que son fils Charles, marié à Geneviève de Chantelou, vendit en 1575 à Robert de Combault et à N. de la Béraudière, son épouse; 1600, Charles de R., chev., S. de Grosrouvre, veuf de Geneviève de Chantelou.

1525. Guiot de R. fait homm. au roi pour Galardon; de Anne de Moge il eut Jean, baron de Galardon en 1538, dont un autre Jean, baron de Galardon en 1572 (Duchesne, t. LIV, p. 640).— 1600 et 1605. Un Jean de R., S. de la Raignier? fut S. de Cernay en partie par sa femme Marie, fille de J. de Gallot, S. des Pintières, et de Louise de Furet, dame de Cernay (*Greffe de Mft*).

REGNARD et RENARD. Gueules ou Azur, au renard passant d'or.

1589 et 1602. Geneviève R., femme de P. Le Maire. — 1609. et 1613. Noble h. Jacques R., cons. du roi, maître des requêtes de l'hôtel du roi, S. de Galluis et de Groussay, marié à Marie Lhoste; 1622, le même, cons. d'Etat, maître des requêtes, S. de Ronchamp, mort le 7 juin et inhumé à St-Jacques-de-la-Boucherie (Cocheris, Ed. Lebeuf, II, 414). Marie Lhoste mourut à Mft le 6 janv. 1633, son corps fut transporté à Paris.— 30 janv. 1630. Inhumation dans la chapelle de Groussay, de Charles R., avocat au parlement, S. de Chennevières. — 1635. Les fiefs de la Mandreuse, de la Mormère et de la Noue sont exempts de la taxe de l'arrière-ban, le sieur Regnard étant bourgeois de Paris; mais Philippe Regnard, E., S. de la Ronce, servira en personne. — 1653. Jacques Renar, S. de la Noue et la Mormaire. — 1665. Un relevé des revenus du comté inscrit une rente de 50 l. due par Jacques R., cons. au parlement, pour l'étang de Mft ou de Groussay. Il vend la Noue et la Mormaire à Laurent de Chennevières; 1674, sa veuve. Sa succession revient à Marg. Renard, qui la laisse en 1677 à son fils Jacques Bouquet, E., S. de Petitval, Groussay, Ronchamp et Montrosti en partie, qui fit homm. pour Ronchamp, au S. de la Queue (*Tabell. de Mft*).

Digitized by Google

REINIE (de la). Azur, à la fasce d'or ; écartelé : Gueules, à trois chevrons d'or.

1657. Gabriel de la R., cons. ord. du roi, intendant des affaires du duc d'Epernon, C. de Mft (*Etat civil de Mft*).

RENDU. — Louis-Sébastien, R. de St-Aubin épousa Louise Le Coq, marquise de Goupillières, dont il n'eut pas d'enfants. Elle lui survécut et laissa ses biens en 1777 au fils de son premier mari, Alexis-Gabriel Lallemand qui prit le nom de Le Coq (*Tabell.* de Goupillières).

RENVOISIER (Le). — 1395 et 1404. Hugues le R., doyen de l'église de Rouen, tient plusieurs fiefs à Plaisir en la châtellenie de Neaufle (*Coll.* Filassier).

REPICHON. — 1583. Jeanne R., veuve de Noël Collet, receveur des tailles en l'élection de Mft, vend Montphelippe au S. du Tremblay (*Arch.* du Tremblay).

REQUIGNART. — 1323. Pierre R., marié à Marguerite de Choisel, vend des terres à J. Mignon (*Cart.* de R. Mignon).

REVOL. Argent, à trois trèfles de sinople (*Rietstap.*)

1750. M. de Révol, S. de Gambais à cause de sa femme, fille de Louis de Nyert.

REYNEL. — 1524 et 1525. Jean de R., S. de Voisins (*Arch.* d'E.-et-L. B, 97).

RIBADIÈRE-MONESTIER (de la). — 1813. M. de la R.-M., maire de Mft.

RIBAINS. — 1789. Louis-Jos. de R., prêtre de la fondation du cardinal de Gondy, signe au registre de l'état civil de Villepreux.

RICHARD. — 26 oct. 1711, Marguerite de Pitres, veuve de François Richard, S. de Beaumarchais, se remarie à François Cambier, E., S. de Sonneville (*Etat civil de Mft*).— 1741. Jean-P. Richard, E., secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, receveur général de Tours, S. de la Bretèche-St-Non, + 15 juill. 1747 ; d'un premier mariage il eut J.-Marie,

Digitized by Google

receveur des finances; de sa seconde femme, Marie-Anne de Boulongne : 1° Marie-Jeanne, mariée à 20 ans en 1767, à J.-B.-Edme Roslin, E., fermier général; 2° Louis, S. de la Bretèche; 3° Jean, S. de St-Nom (*Etat civil* de St-Non).

RICHE (Le). — 1564. Pierre Le Riche, aumônier du roi, curé de Boissy (*Cart.* de St-Magloire.)

RICHEBOURG. Les S. de Richebourg faisaient hommage au comte de Mft pour leurs deux châteaux de Richebourg et de la Forêt-de-Civry dont la prévôté s'étendait sur neuf paroisses de la châtellenie de Houdan. Hors du comté, ils avaient des biens près de Dreux, quatre fiefs de chevalier dans la châtellenie de Nogent-le-Roi, et vingt-sept fiefs dans celle de Mantes, tant en deçà qu'au-delà de la Seine (*Cartul.* de Phil.-Aug.) On peut voir leur généalogie dans le III^e^ volume de nos *Mémoires*, p. 248. En 1196, Pierre de R. a un sceau de banneret le représentant à cheval, tenant une bannière à trois longues flammes, chargée de trois chevrons; son casque est conique et son long bouclier est chevronné. De la légende il ne reste que PETRI · DE · RICHE... En 1225 il se sert d'un sceau armorial de grande dimension dont l'écu porte cinq chevrons; sa fille Eves, dame de Richebourg, était mariée en 1240 à Pierre de la Ferté, des seigneurs de Villepreux, dont les descendants prirent le nom de Richebourg.

Cependant une branche fixée en Beauce paraît provenir de la première famille. — 1408. Simon de Richebourg, qui fait un don au chapitre de Chartres, portait quatre chevrons dans ses armes (Gaignières). — Bertranne de Richebourg, dite d'Orval, dame d'Oisonville et d'un fief au Tremblay, près Montfort, terres qui avaient appartenu à la famille d'Ecrones, fut mariée à Charles d'Allonville, + 1479; veuve, elle vendit le Tremblay à Nicolas de Chevreuse. — En 1476, une Nicole de Richebourg, dame de Pussay, fut mariée à Guill. de Languedoue, S. de Villeneuve (Duchesne, t. LIV).

1322. Philippe de Richebourg, S. de la Forêt, a quatre fiefs à Epone (*Note* de M. Brochet). — 1323. Hervé de R., chargé

Digitized by Google

de la procuration du comte de Dreux pour un échange. — Pierre de R., S. d'Orvilliers, épouse Marie de Poillé, dont : Marguerite de R. épouse en 1421 Loup d'Aunay, E. (Duchesne, t. LIV, p. 741). — Février 1501, Charles de R., âgé de 17 ans, fils de Simon de R., fait homm. au roi pour la Forêt-de-Civry, tenue moitié du château de Montespermier à Mantes, moitié de Mft (P. VII, 176). — 26 sept. 1504, Marie Bignet, veuve de Simon de R. et tutrice de son fils Jean, fait homm. pour lui de la Forêt-de-Civry, à lui advenue par la mort de son frère Charles (P. VII, 179).

1511. Françoise de R. épouse François de Tranchelion. — 17 juill. 1522, homm. au roi pour la châtellenie de la Forêt-de-Civry, par : 1° Charles de Buscat, à cause de Guillemette de R., sa femme; 2° Jean de la Lande, à cause de Justine de R., sa femme; 3° Jeanne de R., veuve de Jean de Broquien? (P. VII, 153). — 1538. Jeanne de R., remariée à François de Tranchelion, fait homm. à la mort de son mari d'un sixième d'Orvilliers (P. VII, 270). — 14 juillet 1547, Hélion de Tranchelion, S. d'Arnouville, fait h. au roi d'Orvilliers et un tiers de la Forêt-de-Civry, à lui advenus par le trépas de Jeanne de R., sa mère (P. XVI, 322). — 1548. Justine de R. laisse son tiers de la Forêt-de-Civry à sa sœur Guillemette, mariée à Charles de Buscad (P. VII, 283). — 1556. Guillemette de R., veuve de Ch. de Buscad, E., S. de Soindres, comparaît pour ses enfants, seigneurs de la Forêt-de-Civry, à la rédaction de la Coutume de Mft.

1697. Louise de Richebourg, veuve d'Edme-Léonor de Coqueborne, S. de Villeneuve-au-Chemin, fait enregistrer ses armes au registre du comté de Mft : Argent, à la bande de gueules.

RICHER. — 2 oct. 1696. Gabriel et Jean-Louis R., frères, vendent la Bate près Epernon (*Note* de M. Dubard).

RICHEVILLE. — Dans un acte de novembre 1239, Pierre de Richeville, chev., assure au comte de Mft sa maison du Chesnay contre tous, sauf le roi. Il ne pourra y mettre des

Digitized by Google

créneaux ni y percer des archères ; le fossé autour de son pourpris n'aura que douze pieds de large. A toute réquisition, à grande ou à petite force, il devra la remettre au comte qui, après la guerre, la lui remettra dans l'état où il l'aura reçue (Brussel, Usage des fiefs, d'après le *Cart.* de Béatrix de Mft).

RIEU (du), DELRIEU, DURIEU. Argent, à trois fasces ondées d'azur, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or (Grandmaison).

1479. Jacques Durieu, président au parl., tient de Mathieu de Harville un petit fief à St-Germain-de-Morainville (*Coll.* Filassier). — 1680. Bernard du Rieu, S. d'Aufargis et du Perray. — 1726. J.-Louis, C. d'Aufargis et S. du Mesnil-Habert. — 1737. François du Rieu, comte du Fargis (*Inv.* de Chevreuse).

RIGOLEY. — 1789. Claude-Jean R., chev., baron d'Ogny, S. d'Autouillet, Millemont, Garancières et Bazoches (Elections des Etats-Généraux).

RIPERNEL. — 8 nov. 1386, Jehannin R., bourgeois de Mantes, fait homm. à Jehanne Boudart, châtelaine de Neaufle, pour son fils J. d'Aigreville, du fief de Pied-de-Porc à Mantes. De chacune nef portant sel, demi-quartier de sel ; en la boursette de l'acquit... le quatorzième denier ; de la coutume des boulangers... en deux sols prend onze deniers ; en pieds de porc... sur les 24 en prend onze ; et 7 quarterons de harans sors de rente, etc. (*Coll.* Filassier).

RIS (du). — 1789. François du Ris de Chantignonville, chev., colonel d'infanterie, chev. de St-Louis (*Etats gén.*) Argent, au bœuf furieux de sable.

RITOURET. — 11 janvier 1790, Louis R. Castel de la Grange, E., garde du corps de Monsieur, fils de maître Dominique R. et de Marguerite Le Vasseur, épouse Marie-Louise Guette, dame de Groussay, veuve de Fr. Bourjon (*Etat civil de Mft*).

RIVIÈRE DE LA CHOLETIÈRE (de la). Gueules, au chevron d'hermines (*Rietstap.*)

Digitized by Google

1785. Théodore de la R., E., S. de la Choletière, Frongueux et Mondonville, et Françoise de Boutry du Pommeret, sa femme. Boutry : Argent, à trois boutcilles de gueules.

RIVIÈRE (de la). Une bande (*Inv.* des sceaux, nos 249, 50, 51 ; 1367, 1375, 1399). Sable, à la bande d'argent (*Arm.* du quatorzième siècle, par M. Douet-d'Arcq). Gueules, à la bande d'argent (*Arm.* de Gilles Bouvier, 1420).

Bureau de la Rivière, gentilh. bourguignon, fut chambellan de Charles V et son favori; ce prince en mourant ordonna que l'on réservât une place pour son ami, au pied de son tombeau à St-Denis. Il avait épousé Marguerite, dame d'Auneau et du tiers de Rochefort, fille de Gui, S. d'Auneau et de Marguerite de Pontchevron. 22 mai 1382, il obtient surséance pour son hommage du duc de Bretagne (*Inv.* aux arch. de la Loire-Inf.) 1372, il reçoit l'hommage pour la châtellenie de Bréteucourt, de Jeanne de Vendôme ; mort 16 août 1400. — 1416. Comptes de la châtellenie d'Auneau, rendus à Mme de la Rivière pour Auneau, Aunay, Mirepois, Equillemont, Ecrones, Villeneuve, Voise, Franconville, Boinville et Adonville (*Mém.* de la Soc. arch. d'Eure-et-Loire, t. I, page 282). Leurs enfants furent : 1° Charles de la Rivière, C. de Dammartin, S. de Rochefort et d'Auneau, de Crécy et de Montdoubleau; 14 juillet 1421, le dauphin Charles ordonne de payer à Charles de la Rivière, 1,200 francs d'or pour la garde de ses places de Rochefort, Auneau et Maurepas (*Arch.* de Rambouillet); 1428, grand-maître des Eaux et Forêts; 1429, meurt à Issoudun sans postérité : 1° de Blanche de Trie, comtesse de Dammartin; 2° d'Isabeau de la Trémoille (Moréri).

2° Jacques, S. d'Auneau, chambellan du Dauphin, pris par les Bourguignons en 1413 et décapité dans sa prison.

3° Perette, première dame d'honneur d'Isabeau de Bavière, mariée à Gui de la Rocheguion, tué à Azincourt en 1415; 28 fév. 1446, héritière sous bénéfice d'inventaire de son frère Charles, elle fait hommage au roi pour Auneau et Franconville, dont l'hommage est porté à Chartres au détriment de Mft, et

Digitized by Google

pour le Tartre à Aunay-sous-Auneau, dont l'hommage est porté à Nogent-le-Roi (P. XVI, 80). Le P. Anselme dit à tort qu'elle vendit ses terres en 1463 et ne mourut qu'en 1475, puisque, le 21 juin 1463, Michel d'Estouteville, à cause de Marie de la Roche, héritière de Perette de la Rivière, fit hommage au roi pour un tiers de Rochefort, Auneau, Franconville, etc. (P. XVI, 110).

RIVIÈRES (de). — 1328. Guill. de R., E., S. du Bois-Garnier et de Poigny en partie, marié à Marguerite de Posselière; Jean, son frère, S. de la Forêt et de Poigny en partie, mariée à Perette de la Chastre (*Cart.* des Moulineaux, 94).

ROBERT. Cette famille paraît avoir au moins eu deux branches, dont une anoblie, l'autre ayant exercé diverses charges au bailliage de Montfort.

I. — 29 déc. 1609, Philippe Robert, fourrier ord. des logis du roi, dem. à Behout, paie le droit de franc-fief pour la seigeurie du Quesnoy à Vic (*Arch. nat.* P. 778, n° 8). — 1635. Henri R., fourrier ord. du roi, S. des Bouleaux à Behoust. — 1679 et 1681, Philippe Robert, E., S. des Bouleaux, garde du corps du roi (*Tabell.* de Garancières). — 1683. Claude R., S. de Septeuil. — 2 déc. 1700, Claude R., cons. du roi, proc. au Châtelet de Paris, fait homm. au S. d'Orvilliers pour les fiefs de Moneuil, Rueperdue, Balu et des Mazzis à Meulsan, acquis le 6 novembre dernier de D^lle^ Françoise de Biney (*Tabell.* d'Elleville). — 1726. D^lle^ Anne d'Escoville, veuve de Philippe Robert, fourrier de la maison du roi, demeurant à Behout. — 1733. Inhumation à Mft de Pierre Robert, S. des Bouleaux, officier de M^me^ la Dauphine, âgé de 79 ans. — 1763. Françoise, fille de Edme-Antoine Robert de Tourneville, cons. du roi, maître des comptes, et de Anne-Françoise Leconte, est femme de Georges Baltazard Chandéon de la Valette (*Etat civil de Mft*).

II. — 1565. Jean Robert, tabellion royal à Montfort. — 1688. Inhumation à 35 ans de Philippe R., proc. au baill. de

Digitized by Google

Mft; sa veuve, Catherine Olivier, se remarie à Alexandre de Manvieu dont elle mourut veuve en 1731 ; son fils Pierre-Philippe Robert, né 1686, proc. au bailliage de Mft en 1722, mourut 1754, ayant eu de Charlotte Grostête : 1° Philippe-Antoine, né 1718, en 1764 procureur au baill. et avocat au parlement, marié à Françoise Frère, dont : Louis-Antoine, vivant 1773, et Marie-Françoise, née 1755, mariée 23 août 1773 à Jean-Fr. Le Prince, architecte. 1789. Phil.-Ant. Robert figure dans la convocation pour l'élection des Etats-Généraux; 2° Charles, né 1730, notaire royal à Mft, marié à Julienne Le Saut des Landes; 3° Jacques-Antoine, né 1732, proc. au baill., notaire apostolique du diocèse de Chartres, marié à Marie-Bonne Supersac, dont en 1764, Jacques-Ant.-François, et en 1773, Alexandre.

En 1773, Catherine Robert était femme de Jean Masson de la Caille, avocat au bailliage de Mft.

ROBINET. Azur, au sautoir d'argent chargé d'une plume d'azur et d'une épée de gueules passées en sautoir (*Arm. gén.*)

Ces armes sont celles de Charles R., lieutenant de la maréchassée de Mft en 1689 et 1700, marié à Anne Grandet.

ROCH. — Guillaume de Roch, S. de Châteaufort, dispute la Ronce près Prouais, en la châtellenie d'Epernon, à Gédéon de Johanne (*Arch.* d'E.-et-L. B, 140).

ROCHE. Abbaye de Notre-Dame de la Roche (ou mieux de la ROUCHE, étant située dans un endroit dont la terre grasse et aqueuse produit beaucoup de rouches ou joncs). 1556. Comparaît à la Coutume de Mft comme possédant la petite Rouche, près La Celle.

ROCHE (de la). — 1294. Perrin, Gaillet et Colin, fils de Mahé de la Roche, vendent au prieuré de Bréteucourt une terre au Perray-sous-Ablis (Gaignières). — 1691. Maître Michel de la Roche, abbé commendataire de l'abbaye de Clairefontaine; 1703, le même, chanoine et archidiacre en l'église de Paris, obtient des lettres à terrier en faveur de son abbaye.

Digitized by Google

ROCHE DES HAYES (de la). — 1700. Louis, contrôleur du grenier à sel de Montfort ; sa sœur Elisabeth, veuve de P. Lemoul, notaire à Argentan, et mère d'Antoine Lemoul-Duclos, receveur des aides à Mft. — 1713, mort de Louis, receveur du domaine de Mft, âgé de 61 ans. — 1718. Louis, contrôleur du domaine du roi en la généralité d'Orléans; 1767, meurt à Mft, âgé de 84 ans, ancien directeur des aides.

ROCHEBARRÉE. — 1616. Clémence de R., femme de Charles d'Arthins, fait opposition à la criée du fief de Ronchamp sur Jacob de Pontville (*Tabell. de Mft*).

ROCHEFORT. Burelé de dix pièces sable et argent (D'après un carreau émaillé appartenant à M. Moutié).

1200. Hermoin de R. — 1230. Gui et Crispin de R., vassaux de la châtellenie de Rochefort (*Scriptum feodorum*). — 1360 et 1361, Jean de R., chev., fait homm. au S. de Chevreuse, au nom de Jeanne de R., dame de Fouchainville, pour le fief de Melleray ou de Dangeau à Outarville en Beauce (*Livre velu* de Chevreuse). Ils appartenaient peut-être à une autre famille, celle de Rochefort en Bourgogne, S. du Puiset.

1649. Scipion de R., E., S. de Souplainville, Paray, Chantignonville et Groslieu; et Thomas de R., E., seigneur des mêmes fiefs pour un dixième (*Greffe de Mft*).

ROCHEFOUCAULD (La). Burelé argent et azur à trois chevrons de gueules brochants, le premier écimé; cimier : une Mélusine; tenants : deux sauvages; devise : *C'est mon plaisir.* L'écu sous un manteau de pourpre, houppé et frangé d'or, avec une couronne ducale.

1711. François de la R., S. de Hanches; il épousa, 1724, la fille de M. Hébert, S. de Morville. — 1789. J.-François de la R., comte de Morville, S. de Hanches et de Houx (*Etats gén.*) Vendit peu après Morville à M. Groult, C. des Rivières.

ROCHEGUYON. — 1249. Le sire de la R. était vassal de Montfort. — Gui VI de la R., tué à Azincourt 1415, épousa Perette de la Rivière qui, à la mort de son frère Charles, devint

Digitized by Google

en 1446 dame d'Auneau et d'un tiers de Rochefort; elle mourut en 1463, laissant ces terres à sa petite-fille Marie de la Rocheguyon, mariée à Michel d'Estouteville qui en fit homm. au roi le 21 juin 1463 (P. XVI, 110); devenue veuve, elle en fit un nouvel hommage le 8 avril 1470 (P. XVI, 118), et un troisième, le 22 juillet 1471, avec son second mari, Bertin de Silly; celui-ci, veuf à son tour, dans un aveu de 1506, comprend la seigneurie du Boulay en la-châtellenie de Gambais au comté de Mft (*Arch.* de S.-et-O. E,).

ROCHER (du). — Vers 1380, Guillemette, dame du Rocher près Epernon, était femme de Guillaume de Tranchelion. — 1497. Noël du Rocher, vassal d'Epernon.

ROCHETESSON (de la). Fascé d'hermines et de vair.

Gui, fils de Simon IV, S. de Montfort et C. de Toulouse, et d'Alix de Montmorency, avait reçu le comté de Bigorre en 1216, en se mariant à Peronnelle de Comminges; il mourut en 1220, laissant deux filles au berceau, dont l'une, Alix, fut comtesse de Bigorre; l'autre, Peronnelle de Bigorre, fut mariée en juin 1239 à Raoul Tesson. A cette occasion, Amaury, C. de Montfort, connétable de France, son oncle, lui donna un revenn de 200 livres qui fut assigné sur la seigneurie de Rambouillet (Ducange, *Suppl. fr.* 1225, D, p. 21). — 9 mars 1283, Guillaume Tesson fait homm. à la comtesse Béatrix de Mft pour la seigneurie de Rambouillet.

ROCHETTE (de la). — Louis de la R., E., cons. et maître d'hôtel du roi, S. de Bruyères-le-Châtel, Buc, Grignon et Tiverval (*Coll.* Filassier). — 1583 et 1586, Jean de la R. fait homm. au S. de Chevreuse pour la Bastille aux Molières, et Soligny. — 1588 et 1592, Geneviève de la R. veuve de Charles de Chardonnay, S. de Bardelle; 1600 et 1601, la même, remariée à Jacques de Dagas, E., S. de Villiers-en-Soret (*Papiers* Le Boistel).

Une famille de ce nom porte : Gueules, à trois quintefeuilles d'argent (De Magny).

Digitized by Google

RODDES. — 1463. Etienne de la Rode fait homm. pour Herbeville (P. XVII, 433). — Etienne de Roddes, S., à cause de sa femme, du fief Larchevêque à St-Germain-de-Morainville ; ce fief passa à Adam Boulehart, à Jacques d'Estouteville et, en 1529, à sa fille Charlotte, mariée au comte de Brienne (*Coll.* Filassier). — 16 avril 1556, Philippe et François de Roddes font homm. au roi pour deux quarts de la seigneurie de Neuville, comme héritier, de Jean des Prés, leur oncle (P. XVI, 294).

Une famille de ce nom porte : Azur, à la croix d'or remplie de sable, cantonnée de quatre croissants d'argent (*Rietstap.*)

RODOUAN. — 1698. Jacques Rodouan, curé de St-Sulpice de Bailly-en-Cruie, en la châtellenie de Neaufle, fait enregistrer ses armes : Azur, à la pile d'argent acc. en chef de deux roses de gueules (*Arm. gén.*)

ROGUERIN. — 1341. Jean R., prêtre, vend à J. Mignon, S. du Tremblay, quatre petits fiefs à L'Aunay-Roguerin (*Cart.* de R. Mignon).

ROHAN. Gueules, à neuf macles d'or 3, 3, 3; supports : deux lions ; devise : *Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis.*

27 sept. 1489. Charles, par la grâce de Dieu, roi de France... savoir vous faisons que aujourd'hui nous avons reçu l'hommage que dû nous était par notre amé cousin Jehan, vicomte de Rohan, pour la châtellenie et seigneurie de Neaufle-le-Chastel, à lui naguères advenue et échue, à cause de notre très-chère et amée cousine Marie de Bretagne, sa femme, par le décès de Marguerite de Bretagne, sœur de notre dite cousine, mouvant de nous à cause de notre chastel de Meulen. Auquel hommage, etc. (P. VII, 171). — Marie, fille de François Ier, duc de Bretagne, C. de Montfort, et d'Isabelle Stuart, fille de Jacques Ier, roi d'Ecosse, fut mariée enfant en 1455, à Jean II, vicomte de Rohan ; Marguerite, sa sœur, mariée à François II, duc de Bretagne, C. d'Etampes, mourut sans enfants en 1469.

François de Rohan, fils de Charles, S. de Gié, et de Jeanne

Digitized by Google

de St-Séverin, épousa en 1536 Catherine de Silly, qui resta veuve en 1564 (Moréri dit au contraire que François se remaria). — 1570. Jacques de Silly, C. de Rochefort, étant mort sans enfants, laissa cette terre à sa sœur Catherine. Leur fille, Léonore de Rohan, épousa Louis ou Roger? de Rohan, prince de Guémené, C. de Montbazon, dont Hercule qui reçut Rochefort de son père en avancement d'hoirie et en fit homm. au roi le 8 juin 1596. Il était déjà duc de Montbazon et pair de France. De Madeleine de Lénoncourt, sa première femme, veuve de Louis de Rohan, son frère aîné, il eut Louis, qui suit, et Marie, née 1600, mariée en 1617 à Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France, et en 1622 à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse; elle joua un grand rôle dans les troubles de la Fronde, fut en 1661 comtesse de Montfort, et mourut le 13 août 1679, laissant tous ses biens à son fils du premier lit, Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes.

Louis, prince de Guéméné, duc de Montbazon, C. de Rochefort, mourut 1667, laissant d'Anne de Rohan-Guéméné sa cousine, Charles, marié à Armande de Schomberg, mort 1699, laissant Charles. — 18 oct. 1704. A la requête de Charles de Lorme, bourgeois de Paris, le fief du Grand-Plessis, à Longvilliers, est saisi par ordre du bailli de Mft, sur Charles de Rohan, duc de Montbazon, prince d'Egmont, pair de France (*Greffe du baill.*)

1789. Charles-Armand-Jules, prince de Rohan-Rochefort, lieutenant-général, est convoqué à la réunion de la noblesse du comté de Mft; ses enfants possèdent encore la terre de Rochefort.

RONCEROLLES. Argent, à deux fasces de gueules.

1600. Jacques de R., S. de Tessé; Philippe, son frère, S. de Flexanville en partie. — 1612. Baptême dans l'église de Flexanville de Louise, fille de n. h. Claude de R. et de Marguerite de Meules? — 1635. Jacques de R., E., S. de Flexanville, Cocheny, Tessé et Torigny, prouvant qu'il sert à l'arrière-ban de Normandie, est exempt de celui de Mft. — 1658. Philippe de

Digitized by Google

R., S. de Flexanville en partie, frère de Jacques et de Claude, meurt sans enfants. — Procès entre Marguerite de l'Emeray (de Méré), femme de Louis de Bonelle, S. de Fontenelle, fille de Louise de R. et petite-fille de Claude de R., contre Marguerite de R., femme de Louis Desmasses, E., S. de Bellefosse, et fille de Jacques de R., qui voulait exclure sa nièce. La cour donna gain de cause à celle-ci et l'admit à représenter sa mère (*Commentaire* de J. Thourette sur la Coutume de Mft).

ROQUE DE VARANGEVILLE. Azur, à trois roquets d'argent, à une étoile d'or en cœur (*Arm. gén.*)

1582. Robinet de la Roque, S. de Voisins en la châtellenie d'Epernon (*Arch.* d'E.-et-L. B, 113). — 1708 et 1731. Haute et p. dame Charlotte-Angélique Courtin, veuve de h. et p. S. Jacques R. de V., ambassadeur à Venise, dame des Menuls, la Grange-du-Bois, Chênerogneux, Les Essartons, L'Aunay-Bertin, Méré, Courtalain, Montrosti, Chantereine et le fief du Prieuré (*Tabell. de Mft*).

ROSIERS (des). — 1635. Georges de R., sieur de la Touche, dem. à Craches, est taxé à 20 l. pour l'arrière-ban.

ROTROU. — 11 juill. 1702, mariage à Mft de Claude-Bernard Rotrou, avocat en parlement, fils de feu Claude R., cons. du roi, président en l'élection de Dreux, et de Françoise Cagnié, de la paroisse de St-Pierre de Dreux, avec D^lle^ Jeanne-Elisabeth Jaulain du Tronchay, fille de François J. du T. et de feue Elisabeth Truchon (*Etat civil de Mft*).

ROUAULT. Sable, à deux léopards d'or, armés, lampassés et couronnés de gueules, l'un sur l'autre.

1625. Aloph Rouault, S. de Thiembrunne, achète la châtellenie de Gambais; 1635, la baronne de Thiembrunne (Marguerite de Théon, sa seconde femme) est dame de Neuville, à Gambais, et du Jarrier. Sur la liquidation de leur succession, la châtellenie de Gambais fut vendue le 10 sept. 1642, à Antoine de Bordeaux.

ROUCHER. L'auteur du poëme des *Mois*, publié en 1779,

Digitized by Google

habita Mft avec une partie de sa famille; et de sa prison, dont il ne sortit que pour monter à l'échafaud révolutionnaire le 25 juillet 1794, il adressa à sa fille, demeurant en cette ville, plusieurs lettres qui ont été publiées.

30 avril 1780, baptême de Jeanne-Louise, fille de Joseph-Antoine Roucher, receveur des gabelles en cette ville, et de dame Marie-Agathe-Elis. Hachette. Parrains : Louis Dussieux, E., et son épouse Jeanne Hertfort; 1783, baptême de Léon, fils des mêmes, mort un mois après. Parrain : Me Michel Galart de Montjoie, contrôleur général des finances; marraine : Marie Lemoul du Clos, veuve de P. Gédéon Petau, S. de Maulette. — 5 mai 1789, baptême d'Antoinette, fille de Pierre Roucher d'Aubanel, receveur des gabelles de cette ville, et d'Antoinette Grognard-Morel. Parrain : Jean-Antoine Roucher, son oncle paternel, ancien receveur des gabelles, demeurant à Paris, rue des Noyers, paroisse St-Benoît; marraine : Claude Fleury, fille majeure, sa tante maternelle. — 24 fév. 1792, François Roucher d'Aubanel est témoin de la translation au cimetière de cette ville, des ossements des Pères Capucins et de ceux des religieuses de la congrégation Notre-Dame (*Etat civil de Mft.*)

ROUCY. Or, au lion d'azur armé et lampassé de gueules.

Jean IV, comte de Roucy, mort en 1302, épousa Jeanne de Dreux, fille de Robert IV et de Béatrix de Mft. Elle se remaria à Jean de Bar, S. de Puisaie, du consentement duquel, en février 1308, elle reconnaît avoir reçu de son frère Jean, C. de Dreux, la terre de Longuevillle et Quincy-en-Tardenois qui lui reviendront si le sire de Puisaie meurt sans hoirs; c'est ce qui eut lieu peu après. De son premier mari, Jeanne eut : Jean V, C. de Roucy; Béatrix, mariée à Amaury de Craon; et Marie, femme de Jean de Châteauvillain. Lettres de l'an de grâce 1311, au mois de juillet, par lesquelles Béatrix, comtesse de Dreux et de Montfort, donne à sa nièce Béatrix de Roucy, pour elle et ses héritiers, le château de la Suze, au Maine, tenu de Charles, C. de Valois, d'Anjou et du Maine.

Le dimanche des Brandons 1315, un arrêt du parlement auto-

Digitized by Google

rise la comtesse de Roucy à faire hommage au roi de ce qui doit lui revenir dans le comté de Montfort, sans attendre la fin du débat, pour l'hommage de ce comté, entre le roi et Yolande, duchesse de Bretagne, sa sœur, et en donnant pour caution des droits qui seraient dus le C. de Roucy, son fils, et d'autres chevaliers. Un partage à l'amiable du comté fut signé entre les deux sœurs le 27 mai 1317, et Jeanne eut pour sa part la châtellenie de Rochefort, avec les fiefs qui en dépendaient : Bréteucourt, Auneau, Sonchamp, etc.; plus une partie de la châtellenie de St-Léger, comprenant la Celle, les Bordes, les Essarts, le Perray, les Brévières et Rambouillet.

11 janvier 1318, Jeanne de Dreux reçoit pour douaire de son second mariage la terre de St-Fargeau. 1er oct. 1324, dans son testament, elle donne 5 sols à chaque prêtre de son comté de Roucy et de sa terre de Rochefort. Elle laisse à son fils son saintuaire (sanctuaire), de St-Jean ainsi envaissellé comme il est; à sa fille de Châteauvillain, sa plus belle émeraude et sa plus belle image et son grand sautier (psautier); à sa fille de Craon, son petit rubi qui fut madame ma mère, et les bacins d'argent où les armes de Craon sont, etc. — 17 nov. 1330, Amaury de Craon, veuf de Béatrix de Roucy, transige avec Jean, C. de Dreux, pour la moitié du tiers de la baronnie de Château-du-Loir, qui lui avait été baillée au contrat de son mariage par Jeanne, comtesse de Roucy, héritière de Béatrix, comtesse de Mft et dame de Château-du-Loir. Il reçut en échange 440 livres de rente en terres. — 1337. Pour dédommager Guillaume de Craon, fils d'Amaury, de la vente au roi de Château-du-Loir, le C. de Dreux lui donne 1,000 livres de rente viagère sur Dommart-en-Ponthieu (Tous ces actes sont tirés de l'*Hist. de Dreux*, de Duchesne).

ROULLIN. — 1700. Jean de R., curé de St-Pierre d'Epernon, fait enregistrer ses armes : Ecartelé 1 et 4. Azur, au croissant d'argent acc. de trois coquilles d'or; 2 et 3, contre-écartelé : Gueules, à la tour d'argent maçonnée de sable; et argent, à la fasce d'azur (*Arm. gén.*)

Digitized by Google

ROUSIGNON. — 1282. Guiart de R. vend pour 60 livres, à J. de Blois, prieur de St-Martin de Bréteucourt, 40 arpents de bois au Bois-Ribout dans le fief de J. de Mft, S. de Bréteucourt, et appartenant à Ostace, sa femme. Premier sceau, ogival : Un épervier perché. GUIOT · DE · ROUSIGNON. Deuxième sceau, rond : Trois losanges rangés. S. ATACE · DE · LA · CHAPELLE (Gaignières, *Marmoutier*, II, 136).

ROUSSEAU. — 1415. Jean Rouceau, esquier, S. de Mareille-Guion en partie (Paix d'Arras). — 1675. Jacques R., E., élu à Mft. — 1739. Auteuil. Autouillet et Millemont appartiennent aux héritiers de Mme Rousseau. — 1749. Antoine R., chevalier de l'ordre du roi, secrétaire des finances S. de Millemont, Garancières, Auteuil, Autouillet, Andelu et Villarceaux (*Arch.* de S.-et-O. E, 595).

ROUSSEL. — 1360. Amaury R., vassal du Tremblay. — 1381. Jean R., propriétaire à Saclay. — 1564. Christophe de R. vend la terre de St-Léonard, au comté de Mft, à Léonard de Querquefinen qui en fit homm. au roi le 14 mai 1566.

ROUVILLE (Gougeul de). Azur, semé de billettes d'or, à deux goujons adossés d'or brochants (P. Ans.)

Jean de R. épousa Jeanne de Villaines, dont Pierre, mort 1415, épouse Jeanne Boudart. Leur fils Pierre épouse Aldonce, fille de Robert de Braquemont, amiral de France, et d'Agnès Mendosse. Guill., leur fils, S. de Moulineaux et de Villiers-Cul-de-Sac, en 1472 grand veneur de France, mort en 1492, épousa Louise de Graville, fille de Jean Malet, sire de Graville et Marcoussis, et de Marie de Montbéron; elle mourut 1499. — 18 sept. 1493, Louis, leur fils, fit homm. au roi pour Villiers-Cul-de-Sac; il vivait en 1507 et épousa Suzanne de Coesmes. Louis eut deux sœurs : Renée, mariée à Fiacre de Harville, S. de Palaiseau; et Claude, mariée à Philippe de Harville. On peut y ajouter Andrée femme en 1522 d'Antoine de Villeneuve. — François, fils de Louis vivait 1550. — 5 mai 1551, Louise d'Aumont, sa veuve, fait hommage au roi

Digitized by Google

pour Villiers (P. XV, 283). — 1556. Jean de Rouville, E., S. de Villiers-Cul-de-Sac, comparaît à la rédaction de la Coutume de Mft. — 1556 et 1563. Dlle Claude de R., dame de Garancières en partie.

1594. Marie Le Clerc, veuve d'Hector de Rouville, fait saisir la terre du Tremblay pour une créance de 20,000 l. En 1609, elle était remariée à Jean de Beaumont (*Arch.* du Tremblay). — 19 juin 1620, mariage au Tremblay de Marie de Rouville, fille de feu Hector de R., chev., S. de Giroudel, et de dame Marie Le Clerc, demeurant au Tremblay, du consentement de son cousin Jacques de R., chev., S. de Rouville, Clinchamp et Rainville, avec Gilles de Villelongue, chev., gentilh. de la chambre, chef d'un vol de milans de la grande fauconnerie, capitaine de chevau-légers, S. de Vigny, Antony et Chaulny (*Tabell. de Mft*).

ROUVRAY. Fascé ou burelé or et azur, au lion de gueules armé et couronné d'argent, brochant (P. Ans.) — 1250. Henri de R., S. d'Aufargis, portait sur son écu cinq burelles et un lion brochant, et les mêmes armes au contre-sceau (Atlas du *Cart.* des V.-de-C. Pl. VII, n° 7).

1195. Philippe-Auguste, selon sa politique de dépayser les seigneurs normands, enlève à Jean de R., de *Roboreto*, ses biens près de Vernon, et lui donne en échange ce qu'il avait à Aufargis et à Poigny (*Registre* de Ph.-Aug.) — 1204. Le même roi, donnant la châtellenie de St-Léger-en-Iveline à Amicie, comtesse de Leicester et dame de Mft, en excepte l'hommage du fief de Jean de Rouvray. Aussi en 1556, Aufargis et Poigny réclamaient être de la vicomté de Paris. — 1227 et 1229, Jean de R., S. de Poigny (*Cart.* des Moulineaux, n° 15). — 1250. Henri de R. (*Cart.* des V.-de-C.)

ROY (Le). — 31 mars 1787, J.-B.-Adrien Le Roy de Camilly, E., ancien commissaire de la marine, et Adrien-Salomon Le Roy de Petitval, E., sont frères de Catherine Le Roy, mariée à Claude-Antoine Vallon de Villeneuve (*Etat civil de Mft*).

Digitized by Google

ROYER (Le). — 1556. Jean le R., cons. du roi en la prévôté de Paris, S. de Cloches en partie (*Cout. de Mft*).

RUELLAN, en Bretagne. Argent, au lion de sable lampassé, armé et couronné d'or (P. Ans.)

1556. Philippe de R., vicaire de St-Germain de Morainville, est curateur de Mathurin de Harville, S. de Millemont et de la Perruche (*Cout. de Mft*).

RUELLE (de la). — 1345 et 1373. Agnès de la Ruelle, vassale de Septeuil (*Papier velu* de Chevreuse). — 1614. Marie Le Maire, veuve de Henri de la Ruelle (*Etat civil de Mft*).

RUEPERDUE. — 1345 et 1373. Pierre de R., vassal de Septeuil (*Papier velu*).

RUTS ou RUS. — 1205. Isabelle, dame de Rus, paroisse de Senantes, approuve un don fait par Jean de Clérembaut, clerc, à l'abbaye de Grandchamp dans son fief de la Ronce. Fragment de sceau représentant une dame debout. Légende : ISABELLIS (*Arch.* de S.-et-O.) — 1203. Girard de Rus, chev. (IV, p.). — 1230. Robert de Rus, S. de Beauchêne en la châtellenie d'Epernon.

SABLON (du). — 1366. Jean du S., garde des sceaux de la châtellenie de Neaufle. — 1366 et 1380. Colin du S., tabellion à Neaufle, possède un fief à Villiers et un autre à Vilancé qui, en 1398, appartenait à Hugues le Renvoisier. — 1388. Tassin (Eustache) du Sablon achète à Alips de Vic, fille de Oudin, et veuve de J. de Vergès, E., un fief au Pontel dont il fait homm. le 17 nov. 1390, et qui est dit en 1415 fief feu Tassin du Sablon, E. (*Coll.* Filassier).

SABREVOIS. Argent, à la fasce et six roses de gueules (P. Ans. *Preuves* de Malte, etc.)

1323. Jean de S. fait un don à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux (*Arch.* d'E-et-L.). — 1329. Jean de S. tient à Bécherel, près St-Rémy, un fief de J. Mignon, S. du Tremblay ; 1345, le même, E. — 1376. Jean de S., demeurant aux Menuls, tient

Digitized by Google

un fief au Clos-sous-Maurepas. — 1329. Simon de S., écuyer. — 1411. Fief à Coignières qui fut à Simon de S. (*Cart.* de R. Mignon). — 1331 et 1373. Jean de S., vassal de Simon de la Queue à St-Lubin et à Gressey (*Papier velu* de Chevreuse). — 1366. Robinet de S., comme ayant le bail du fils, de feu Jean du Mesnil-Regnard, fait homm. pour un fief à Marc, à Yon de Garancières, S. de Maule (*Coll.* Filassier). — 1389. Colette, veuve de Huguet de S. et femme de Jean Balu, dame du Thuilé à Garancières (*Parch. orig.*)

Vers 1400, Guillaume de S., chev., épouse Pernelle, fille de Robert l'Etendart et de N. de Marolles, dont Agnès, mariée à Gauluet de Maintenon, fils de Yon, maître d'hôtel du roi (Lainé de Mond.) — 1466. Philippe de S. et, en 1474, un autre Phil. de S. reçoivent la tonsure à Chartres (*Ibid.*) — 1468. Guillaume de S., général à la cour des aides (*Bibl.* de l'Ec. des ch. X, 64); 1493, le même fait une enquête contre Girault Michault, bailli de Mft (*Arch.* de la Loire-Inf. E, 199). — 1489. Guillaume de S., avocat au parlement, Jean de S. et Gaspard de S., marié à Cath. Gentien et père de la femme de Claude Giffard, E. (Duchesne, t. LIV, p. 677). — 20 nov. 1495, Jeanne de S., mère de P. de Cantières, fait par lui homm. au roi pour partie du Mesnil-Obton, dont elle avait hérité de son frère Guillaume de Sabrevois (P. VII, 228). — 1497. Guiot de S., vassal de Mahéas des Noyers.

Vers 1500, Amaury de Sabrevois, S. du Mesnil-Obton, épouse Amicie, fille de François de Havart, dont : 1° Jacques, qui de Cath. de Chambray eut Catherine de Sabrevois; 2° Abraham de S. (Lainé de Mond.) — 1506. Fief de Pierre de S. à Thionville. — 1556. Amaury de Sabrevois, S. du Ménil-Obton, et Jean de S., chev., l'un des cent gentilh. de la maison du roi, S. de Saulx et de Richebourg, comparaissent à la rédaction de la Coutume de Mft. — 1571. Charles de S., E., S. des Prés et de la Malmaison (Duchesne, t. LIV, p. 640).—19 avril 1576, les Sabrevois, père et fils, S. de Richebourg, tuent Michel Vialart et sont décapités le 25 sept. suivant; en 1583, Pierre de Sabre-

Digitized by Google

vois, S. de Prémont, près Houdan, épouse la fille de Michel Vialart. — 7 juillet 1576. Homm. au comte de Mft, par Jacques de S., pour le Ménil-Obton et Serville, comme fils et principal héritier d'Amaury de S. — 1576 et 1582, Marie de S., religieuse à Haute-Bruyère. — 1584. Guion de St-Martin, S. du Breuil, est héritier pour un tiers de la part de Bernard de S. dans le fief de Thuilé (*Tabell.* de Garancières).

Les minutes du tabellionné de Mft fournissent une enquête faite, le 24 janvier 1617, pour prouver la noblesse de Charles de Sabrevois, âgé de 16 ans, qui demandait à être reçu chevalier de St-Jean de Jérusalem. Pierre-Georges de Regnier-Guerchy, grand-prieur de France, avait délégué le 15 juin 1616, P.-François du Mansel de St-Léger, commandeur de Beauvais en Gâtinais et receveur du trésor commun du grand-prieuré de France, et Pierre-Gabriel de Morainvilliers. Les témoins furent entre autres : Charles de Cocherel, chev., coseigneur du Petit-Adainville et Bourdonné, gouverneur et bailli de Mft, âgé de 50 ans; Jérôme de Chardonnay, E., S. de Bicherel, homme d'armes de la compagnie de la reine-mère, âgé de 54 ans; Raoul Coignet, E., S. de St-Aubin, capitaine d'une compagnie de cent carabins, âgé de 56 ans; Louis Delaulbe, E., S. de l'Artoire, maître particulier des Eaux et Forêts de Mft, etc. On y voit que l'aïeul de Charles était Mathurin de S., E., S. des Mousseaux, marié à Cath. de Batherel, de la famille de Lignières en Picardie; que son grand-père était Pierre de S., E., S. des Mousseaux, marié à Geneviève, fille de Jean Le Pilleur, S. de Menou, qui était lieut. de 50 hommes d'armes sous la charge de M. de Rambouillet (Geneviève était veuve en 1594); que son père, présent à l'acte, est Jacques de S., E., S. des Mousseaux, et que sa mère est Marguerite Jopitre, fille de Jean, E., S. de Liolles, et petite-fille de Jacques Jaupitre, S. de la Chesnaie, et de Anne Havart. La mère de Marg. Jaupitre était Anne Baillon, fille du S. de Valannes et de la Boissière.

1602 et 1603. Louise de Gaston, veuve de J. de Sabrevois, S. de Beauterne-Mesnil. — 1607. Robert de S., S. de la Pote-

Digitized by Google

rie. — 20 août 1608, Jacqueline de S., femme de Louis de Ste-Maure, S. de la Cauchie, est en procès avec Marie d'Alègre, veuve de Jean de Sabrevois, chev., S. de Béthomas, Saulx et Richebourg; Marie d'Alègre se remaria le 15 nov. suivant à Phil. de Béthune, S. de Charost (P. Ans.) — 1613. Les enfants mineurs de Michel de S., E., S. de Prés, et de Dlle Anne de Vaultier. — Marie de Pré, fille de Jean de Pré, baron de la Queue, et de Marie de Sabrevois, épouse 1646 Aimon de Vion, et meurt 1647 (Lainé, *Arch.* de la N.)

1635. Jean de Sabrevois, bailli et capitaine de Dreux, donne procuration à son frère Jacques, chev., S. de Rufin, son lieutenant à Dreux, pour comparaître à l'arrière-ban de Mft; le fief qui fut à Sabrevois, assis à Thionville, est taxé à 15 l. pour le même arrière-ban, et le fief qui fut à Simon de S. est exempt comme appartenant à la Dlle de Querquefinen.

9 juillet 1692, Bonaventure de S., fils de Charles, chev., S. d'Elancourt, major de Moyenvic en Lorraine, attribue à ses sœurs Anne-Marie, Marie et Jeanne, demeurant à Boutigny, une rente de 1,895 l. sur la seigneurie des Mousseaux en la châtellenie de Maurepas, due par Anne d'Hazeville, femme de Louis de Cléry, et par ses sœurs. — 1694. Bonaventure de Sabrevas, chev., cap. d'une compagnie d'infanterie au régiment d'Avondance; il signe Sabrevois (*Tabell.* de Boutigny). — 1723. Inventaire de Marguerite de S., dame des Chapelles (*Arch.* d'E.-et-L. B, 79). — 1789. Charlotte-Henriette de Sabrevois, dame de St-Yon, épouse séparée de biens de François de Salvert de Montroignon (*Etats gén.*)

SAINT-ANDRÉ (de). — 1558 et 1563. Pierre de St-André, avocat au parl., fait homm. au roi pour Goupillières, appartenant à sa femme Marguerite Budé, fille et héritière de Jeanne de Vitry (P. III, 174). Claire de St-André, veuve de Nicolas Le Clerc, S. du Tremblay, obtient souffrance de Charles, cardinal de Lorraine, pour faire homm. au nom de ses enfants mineurs. — 1560 à 1607. Diverses acquisitions par la même (*Arch.* du Tremblay).

Digitized by Google

SAINT-AUBIN (de). — 1323. Les terres de feu Germont de St-Aubin au Pontel (*Cart.* de R. Mignon). — 1564. Nicole de St-Aubin, mariée à Jacques Dagard, et Catherine de Guerchy, mariée à Jean Mauger, se partagent les seigneuries d'Abondant et de la Forêt près Houdan (P. XVII, 151). — 1635. François de St-Aubin, chev., S. du Plessis-Marly près Rochefort, est exempt de la taxe de l'arrière-ban parce qu'il sert en Flandre.

SAINT-BENOIT (de). Gueules, à la bande échiquetée de deux traits argent et azur, acc. de deux lions d'or contournés (Duchesne).

N. de St-Benoît, S. de Prémont en Chartrain, épouse Claude d'Orval (Or, à cinq bandes de gueules), dont Simon, S. de Bailly, épouse Jeanne, fille de Simon Auger et de Jeanne de Gauville; dont Catherine de St-Benoît, dame de Bailly, épouse Claude de Chaligaut, S. de Crosnes (Duchesne). — Quinzième siècle. Simon de St-Benoît, S. de Révillon en Brie et de Bailly et Noisy en partie. — 1506. Jean de St-Benoît, S. de Noisy et Bailly, de moitié par indivis avec Guill. de la Villeneuve, en fait homm. au S. de Neaufle (*Arch.* de S.-et-O.)

SAINT-BONNIER (de). — 1626. Jacques de St-Bosnier, S. du Mesnil-Simon, en fait homm. pour lui, Robert et René, ses frères mineurs, et ses sœurs Julienne et Marie, tous héritiers de Françoise de la Ferrière, leur mère (*Arch.* de S.-et-O., E, 2358). — 4 nov. 1658. Enquête, au bailliage de Mft, sur le meurtre sur la garenne de Courgent, sur le chemin de Meulsent, en la châtellenie de Montchauvet, de Gabriel de St-Bosnier, fils de Jean de St-Bosnier, E., S. du Mesnil-Simon. Les dépositions sont très-vagues. On l'a vu passer sur un cheval noir avec des pistolets et une épée au côté, et peu après Charles Naudin, E., S. de la Sablonne, aussi à cheval. Les poursuites du père contre celui-ci aboutirent à une ordonnance de non-lieu.

SAINT-CLOUD. Le chapitre de la collégiale de St-Cloud comparaît en 1556 à la rédaction de la Coutume de Mft, comme S. de Souplainville; ses armes étaient : Azur, à la demi-fleur

Digitized by Google

de lis d'or défaillante à senestre, accostée d'une crosse d'or en pal (*Arm. gén.*)

SAINT-CORENTIN. Cette abbaye, fondée par Philippe-Auguste, près de Septeuil, comparaît en 1556 à la rédaction de la Coutume de Mft.

SAINT-EAU. — 1767 et 1775. Pierre de St-Eau de Salaberry, E., S. des Menuls, près Montfort, et Thérèse de Charnau, sa femme; il avait acheté cette terre au comte Ouall, pour 262,363 livres, en 1767, et il la revendit en 1776, à M. de Meaupou, pour 352,800 livres (*Titres* de propriété).

SAINT-GERMAIN (de). — 1er juin 1492, Aubert de St-Germain, baron d'Asnebecq, et sa femme Jaqueline Le Veneur, vendent à Charles d'Angennes, les Bréviaires, Vieille-Eglise et Biennouvienne, pour 2,500 l. tournois (M. Moutié). — 1556. Le sieur de Saint-Germain comparaît à la Coutume de Mft comme S. des Chateillers à Orcemont.

SAINT-GERMAIN DES PRÉS. Cette abbaye portait : Azur, semé de fleurs de lis d'or, à l'écu d'or en cœur chargé de trois tourteaux de sable; ou, d'après d'Hozier : de France, à l'écu de sable chargé de trois besans d'argent.

SAINT-HILARION. Une famille de ce nom était vassale d'Epernon. On trouve au douzième siècle Germond et Garin; en 1209 et 1230, Hugues, S. de St-Hilarion. — 1257. Pierre, chev., et Béatrix, sa femme; sur son sceau, un semé de billettes au lion brochant. — 1260. Guérin, chev., frère du précédent (*Cart.* des V.-de-C., 529 et 585).

SAINT-JUST. — 1635. Le sieur de St-Just, S. en partie de Saulgy, est taxé à 15 l. pour l'arrière-ban; Gilles de St-Just, E., demeurant à St-Lucien, sert tant pour lui que pour Jacques de Valances et Jacques de Ponville.

SAINT-MARTIN. — 1700. Louis-Scipion de St-Martin, S. de la Vieuvigne et Bonnel au comté de Mft. Ecartelé 1 et 4 : Gueules, à l'épée d'argent en bande, la pointe en bas; 2, 3 : Argent, à trois têtes de lion arrachées de gueules.

Digitized by Google

Nov. 1230, Guillaume de St-M., chev., garant d'un acte de Nivelon de Tessé pour le prieuré St-Laurent de Mft (*Cart.* de St-Magloire); 1230, le même, vassal de Mft. — Simon tient un fief à Eglancourt, et Hélène, fille de Raoul de St-Martin, est vassale d'Epernon. — 1257. Raoul, chev., et Isabelle, veuve de Pierre de Breteuil (*Cart.* de N.-D. de Chartres).

1584. Guion de St-Martin, E., S. de Breuil et de Garancières en partie, et Anne de Pilliers, sa femme, héritent du tiers de ce que Bernard de Sabrevois possédait à Tuillé. — 1584 et 1602, Jean de St-Martin, S. de la Vieuvigne (*Tabell.* de Garancières). — 1635. Le fief de la Vieillevigne appartient au sieur de St-Martin, excusé de l'arrière-ban à cause de son incommodité, et son fils taxé à 100 livres; René de St-Martin, E., S. de Torcy, est au service sous le sieur des Fossés. — 1674. Louis-Scipion de St-Martin, S. de la Vieuvigne, taxé à 300 l. pour l'arrière-ban; 1676, le même, chev., S. de Brunel et la Vieuvigne, demeurant à Brunel; 1688, le même et Anne Lescalopier, son épouse, vendent à Fr. Briçonnet une partie du fief de Tuillé à Garancières (*Tabell.* de Garancières).

1674. M^me^ de St-Martin, dame de St-Martin-de-Nigelles et les Ponteaux; 1693, la même, taxée à 100 l. pour l'arrière-ban à cause de ces deux fiefs. — 1704. Charles Geulain, sieur de St-Martin (*Etat civil de Mft*).

SAINTE-MAURE. Charles de Ste-Maure, duc de Montausier, pair de France, marquis de Rambouillet et de Pisani, gouverneur du Dauphin et des provinces de Saintonge, Angoumois et Normandie, lieutenant général d'Alsace, né 1620, † 1690, portait d'argent, à la fasce de gueules (*Arm. des chev. du St-Esprit*).

SAINT-MESME. — 1693. Le sieur de St-Mesme, fils, propriétaire de Bréau-sans-Nappe, est taxé à 4 livres pour l'arrière-ban.

SAINT-OUEN. — 19 sept. 1511, Nicolas de St-Ouen, abbé de St-Magloire, prieur de St-Laurent de Mft (Bibl. nat., *Saint-*

Digitized by Google

Esprit, 78). — 1534 et 1544, Nicolas de St-Ouen, prieur de Mft ; 1547 et 1548, prieur de Mft et de Chaumont, curé de Boissy et de Beines (*Note* de M. Brochet) ; 1552, 1556 et 1558, abbé de Montebourg, prieur de St-Laurent de Mft, curé de Beines (*Titres* de l'abbaye de Neaufle, etc.)

SAINT-PAUL et SAINT-POL. — 1698. Jacques, E., S. de Mittainville, fait enregistrer ses armes comme étant de la noblesse du comté de Mft : Argent, au sautoir dentelé de sable (*Arm. gén.*) Une branche S. de Neaufle, près Gisors, surmontait ce sautoir de trois roses de gueules 2 et 1 (Chevillard).

Le sieur de St-Paul, S. de Vacheresses en 1550, a pour fille Marguerite, mariée à Robert de Thumery, S. de Chatignonville (St-Allais, t. XV). — 1576. Jean de St-Pol, E., S. de Vacheresses ; 1582, le même achète une rente de 30 livres sur la Mormaire (*Tabell. de Mft*). — 1576. Catherine de St-Pol, femme de J. Lhostellier, proc. au baill. de Mft. — 1635. Le sieur de St-Pol, S. de Vacheresses, sert en la compagnie du marquis de Sourdis. — 1663. Madeleine de St-Pol, femme d'Aimon de Vion. — 16 février 1692. Partage entre Jacques de St-Pol, E., S. du Mesnillet et du Rondeau en partie, et Jean, son frère. Jacques mourut en 1700, laissant veuve sans enfants Catherine de Maublanc ; ses biens passèrent à ses neveux, enfants de Jean et d'Eléonore de la Chaussée : Jacques, E., S. de Mittainville ; Jean, E., S. du Rondeau en partie ; Charlotte, mariée à François le Breton, S. de Châteauroux ; et Eléonore, mariée à Charles Forestier, S. du Boulay-Ste-Marguerite ; et à sa petite-nièce Eléonore de St-Pol, mariée à P. Bérillon et représentant François de St-Pol, frère des précédents.

1789. Françoise de St-Paul, veuve de François du Ris, chev., S. de Chatignonville, est convoquée pour l'élection des Etats-Généraux.

SAINT-QUENTIN. — 1659. Charles de St-Quentin, S. des Essarts.

SAINT-RÉMY. La paroisse de St-Rémy-l'Honoré, près de

Digitized by Google

Haute-Bruyère, dépendait en partie de la châtellenie de Mft, en partie du Tremblay et de la châtellenie de Maurepas.

1230. Gautier ? de St-Rémy est vassal de Renaud du Tremblay, et arrière-vassal de Mft. — 1279. Jean de St-Rémy, clerc, bailli de Mft (Neaufle-le-Vieux). — 1283. Perrin de St-Rémy, vassal de Mft. — 1317. Le fief de Ansel de St-Rémy est réuni à la châtellenie de Rochefort. — 1330. Les hoirs Assote de St-Rémy. — 1340 et 1344. Pierre, E., fils de feu Assot. — 1350. Jeanne, veuve de Pierre de St-Rémy (*Cart.* de R. Mignon).

SAINT-THOMAS. — 1693. La dame de St-Thomas ayant un fils au service est exemptée de la taxe de l'arrière-ban pour son fief du Grand-Clos à Garancières-en-Beauce.

SAINT-VIBERT. — 1502. Guillaume de St-Vibert, E., loue pour 80 ans 3 arpents de terre à Marc, appartenant au prieuré de Haute-Bruyère (*Tabell. de Mft*). — 1570. Louis de St-Vibert (*Titres* de l'église de Marc). — 1597. Antoine de St-Vibert, E., S. de Fleurey, vend une terre à Bardelle (*Papiers* Le Boistel); 1605, le même et sa femme Louise, fille d'Alfons Frédi, S. du Moulinet, plaident contre Suzanne Baclet, veuve de celui-ci; 1609, le même et sa sœur Louise poursuivent Gilles de Lesméré (de Méré). E., pour le meurtre de Charles de St-Vibert, leur frère. — 1611. Antoine de St-Vibert, l'aîné, plaide au bailliage de Mft pour l'héritage de Charles de St-Vibert, son père, de Charles de St-Vibert, son frère, et de ses sœurs Antoinette et Germaine, contre Antoine de St-Vibert, le jeune, E., S. de Fleurey en partie, Marie Aubry, femme de Louis du Vivier, et Marg. Aubry, femme de François Pot.— 1671 et 1672. Dlle Joachine de Méré, veuve en dernières noces de Louis de St-Vibert, E., S. du fief Durand de Bazemont (*Tabell. de Mft*, etc.) — 22 janv. 1684, inhumation à Mft de Françoise, âgée de 28 ans, fille de feu François de St-Vibert, E., S. de Fleuret.

SAINT-YON. — 1230. Payen et Philippe de St-Yon, vassaux de Rochefort. — 1336. Henri, S. de Jouy-sur-Eure et du moulin de Dionval. — Vers 1350, Pierre possède un fief aux

Digitized by Google

Loges. — 1410. Jean et Philippe, fils de Jean et de Jeanne de la Charmoie, font homm. au S. de Chevreuse pour Berchevilliers, la Boissière à Breuillet, etc. — 1620. Marguerite de St-Yon, celérière du couvent de Haute-Bruyère (*Tabell. de Mft*).

Une famille de ce nom porte : Burelé, argent et gueules; un échevin de Paris en 1411 : Azur, à la croix losangée or et gueules, cantonnée de quatre cloches d'or bataillées de sable (Borel d'Haut.)

SAINTES (de). — 1556. Louis de Sainctes, E., S. de Saussay au baill. de Mft (*Cout. de Mft*).

Une famille de ce nom porte : Azur, chevron d'or acc. en chef d'un croissant et d'une étoile d'or, et en pointe d'un lion léopardé d'or (La Chenaye des Bois).

SAISSEVAL. Azur, à deux bars adossés d'or (*Rietstap*).

1789. Claude-Louis, marquis de Saisseval, colonel de dragons, fait partie de la noblesse du comté de Mft pour les élections des Etats-Généraux.

SALMON. Famille de cultivateurs de la paroisse des Menuls, dont on trouve des membres au seizième siècle à la Millière, aux Essartons et à Launay-Bertin. Pierre S., mort à Mft à 74 ans, le 24 juillet 1692, ne porte aucune qualification honorable; Michelle S., morte à 54 ans, inhumée le même jour, était femme de François Hubert, secrétaire et greffier de la ville de Mft. Antoine S., receveur de la terre et seigneurie des Menuls, mourut en 1680 à 54 ans; il eut quatorze enfants d'Anne Patin, parmi lesquels : 1° Antoine, qui paraît l'aîné, parrain, d'un enfant en 1662, se qualifie en 1690 écuyer, garde de la porte chez le roi, commissaire en la maréchaussée; 2° Jean, né 1654, est en 1695 chanoine de Verdun; 3° Anne, née 1658, épouse 1677 Roc Martin, chirurgien-apothicaire à Versailles? 4° François, né 1663, est en 1690 curé de Poigny, en 1725, ancien prieur des Brévières, chapelain de N.-D. du Chêne, demeurant à Mft où il meurt 14 mars 1742, à 79 ans; 5° Madeleine, née 1666, mariée 2 juillet 1686 à Phil. Haudimont,

Digitized by Google

chirurgien de la grande écurie; 6° Zachée, dont l'article suit; 7° Françoise, née, 1669, mariée 4 juin 1690 à Henri Ponchet, E., S. de Beauregard (aux Menuls), garde de la porte du roi, fils de feu Jacques Ponchet et d'Elisabeth Mézillier, de la paroisse de Mft.

Zachée Salmon, que Moréri dit né à Mft en 1670, fut baptisé aux Menuls le 4 juillet 1668, et eut pour parrain Zachée de Biot, S. du Fresne, et pour marraine Marie-Avoie du Fresne. Zachée de Biot devint S. de Blainvilliers, à cause de Louise de Garrot, sa mère, héritière de Robert de Garrot, E., mort le 15 déc. 1663. Il transmit cette terre à son frère Nicolas de Biot, docteur en théologie, archidiacre de Comminges, fixé aux Menuls dès 1673, et qui y fut inhumé le 17 avril 1714. Celui-ci laissa Blainvilliers à la famille de Formanoir.

La vive intelligence de l'enfant dut répondre aux soins que son parrain prit de son instruction, puisqu'à 16 ans, en 1684, il fut reçu dans le corps des cadets, et qu'à 21 ans il était déjà lieutenant au régiment royal et employé sur l'état des ingénieurs. Il servit en cette qualité au siége de Mons en 1691, et à celui de Charleroi en 1693. Il fut fait capitaine à 26 ans, en 1694. Il eut la cuisse percée d'une balle au siége d'Ath, en 1697; il servit en 1705 aux siéges de Nice, de Villefranche et de Chivas. Il fut fait chevalier de St-Louis en 1706, après le siége de Turin. En 1708, il passa en Ecosse et fut fait prisonnier de guerre. En 1710, il servit à la défense de Béthune et fut fait brigadier d'infanterie. Il se trouva aux siéges du Quesnoy et de Bouchain en 1712, et en 1713 à ceux de Landau et de Fribourg-en-Brisgau sous M. de Valorri, lieutenant général. 1729, directeur des fortifications de St-Omer. A la fin de 1733, à la sollicitation du maréchal de Villars et du marquis d'Asfeld, il partit pour être chef des ingénieurs de l'armée d'Italie; après deux mois de maladie à Grenoble, il continua jusqu'à Milan où il mourut le 24 janvier 1734 (Moréri, d'après le *Mercure de France* de mars 1734).

Il vécut peu dans notre pays. Un acte du bailliage des Menuls,

Digitized by Google

en 1729, le nomme Messire Zachée Salmon, brigadier des armées du roi, demeurant à St-Omer. Par son testament du 30 nov. 1695, dans lequel il se dit S. de la Marinière, capitaine-ingénieur du roi, il laissa une somme de 1,000 livres aux pauvres de Montfort.

SALTUN (de). — 3 mai 1692, Marie-Antoinette de la Charnaie, veuve de Charles de Compans, chev., S. de Saltun, mort en Piémont le 16 avril 1691, reçoit le remboursement d'une rente de 112 sous, constituée en 1639 en faveur de René de Havard, curé de Boutigny, dont ledit sieur de Saltun était légataire universel (*Tabell.* de Boutigny).

SANDREVILLE. — 1287. Gui de Sandreville fait un don au prieuré St-Thomas d'Epernon (IV, 74). — 12 fév. 1410, Louis de S., E., fait homm. pour Ergal au S. de Maurepas. — 1482. Le fief de Louis de S., à Chennevières(*Livre velu* de Chevreuse).

SANGUIN. Argent, à la croix engrelée de sable, cantonnée de quatre merlettes de sable. Les Sanguin de Meudon écartèlent : de Gueules, au chevron et trois roses d'or.

Jean Sanguin, mort le 15 avril 1425, était S. de Bréteucourt. Jean, son fils, vicomte de Neuchâtel, S. de Bréteucourt, échanson du roi, maître d'hôtel du duc de Bourgogne, fut père de Claude, marié vers 1490 à Antoinette de Hébert, sœur de François de Hébert, S. du Bréau-sans-Nappe (*Note* du marquis d'Hervey St-Denys).

SANS-AVOIR. Cette famille était, malgré son surnom, une des plus riches du comté de Mft. Le sceau de Hugues Sans-Avoir, chevalier en 1227, porte une simple croix sur son écu. Le prieur de Mondonville leur donne pour armes : Gueules, à la croix d'argent. Un *Armorial* du temps de Charles VI donne à Jean de Sans-Avoir : Gueules, à la croix fleuronnée d'argent.

1058. *Hugo Sine-Avere* est témoin d'un acte de Hugues, comte de Meulan, pour l'abbaye du Bec. — 1096. Gautier *Sine-*

Digitized by Google

Habere, neveu, d'après Ordéric Vital, de Gautier de Poissy, se rendit célèbre comme le chef des premières bandes de Croisés qui précédèrent la grande armée de Godefroy de Bouillon ; 1101, ses deux frères, Guillaume et Simon, périssent à la bataille de Ramla. — 1106. *Hugo Sine-Habere*, beau-frère de Robert de Maule, se croise à la suite du prince Bohémond. Vers la même époque, Simon Sans-Avoir est témoin d'un acte de P. de Maule. — 1123. *Hugo Sine-Censu* est témoin de la confirmation, par Amaury III de Mft, de la donation faite au prieuré St-Laurent par Nivard, fils d'Eudes, de la moitié des dîmes de Galluis, Boissy et Autouillet (*Cartul.* de St-Magloire). — 1145 et 1184. Hugues Senzaver, ou *Sine-Censu*, fils de Guillaume, S. du Puy en Palestine, est dit en 1163 connétable de Tripoli. D'Eschive, fille de Guillaume de Tabarie et de Marie, fille de Pierre de Baruth, et petite-fille de Guillaume de Bures, prince de Tabarie, il eut Marie Sans-Avoir, dame du Puy, qui porta cette seigneurie par mariage à Jean de Farabel (Ducange, *Familles d'outre-mer*, p. 420).

1154. Simon *Sine-Habere miles* (Vaux-de-Cernay, 13). — 1177. Simon *Sine-Censu*, et Hugues, son fils, témoins du don de Simon de Neaufle au prieuré de Basainville. — 1184. *Robertus Sine-Censu* témoin d'un acte pour Abbecourt (*Arch.* de S.-et-O.)— 1194. Robert et Godefroi Sans-Avoir.— 1198. Guillaume Sans-Avoir paye 100 livres à Guillaume Poignart, pour la taille levée dans le bailliage de Bayeux par le roi d'Angleterre (*Rouleaux* de l'Echiquier de Normandie).

1217. *Hugo Sine-Averio* possède un fief de 80 livrées dans la châtellenie de Poissy (*Reg.* de Phil.-Aug.) — 1227. Geofroy Sans-Avoir dont la femme possède des droits sur Villepreux, et Hugues, leur fils; 1227, sceau de Hugues Sans-Avoir, chev., à une charte en faveur du prieuré de Villepreux (Gaignières). — 1230. *Guillelmus Sine-Censu* est homme lige du comte de Montfort pour ses maisons de Boissy, de Septeuil et du Bois-Nivard, et pour la chasse à la grosse bête dans le bois Nivard, sauf le droit de chasse du comte; il doit trois mois de garde au

Digitized by Google

château de Mft. *Hugo Sine-Censu* est aussi homme lige du comte de Mft pour sa maison de Boissy et sa terre de Behout, après toutefois la fidélité qu'il doit au S. de Marly. Il est tenu de faire un mois de garde au château de Mft. — 1236. Robert Sans-Avoir, chev., et Marie, son épouse, fondent leur anniversaire dans l'abbaye d'Abbecourt.— 1236. Guillaume Sans-Avoir, chev., confirme un don fait à la même abbaye dans son fief de Goupillières ; 1253, le même (Vaux-de-Cernay, 492). — 1241 et 1247. Robert Sans-Avoir, S. d'Egleville au diocèse d'Evreux, et Floria, son épouse (*Cart.* de St-Evrault, nos 707 et 709). — 1272. Robert Sans-Avoir, bailli de Macon (*Olim.* I, fol. 190). — 27 juillet 1277, arrêt du parlement cassant la sentence rendue contre Robert Sans-Avoir, chev., par le bailli de Senonches, au sujet des droits d'usage des habitants de Lépine dans le bois de Jaudrais (*Actes du Parl.*, no 2061) ; en 1283, le même fait assurance pour ses deux maisons à la comtesse de Montfort ; 1284, il construit une chapelle dans sa maison des Prés, et cette chapelle est réunie à la paroisse de Boissy-sans-Avoir, détachée cette année de la paroisse d'Autouilet (*Cart.* de St-Magloire).

Mars 1292. Testament de Robert Sanz-Avoir, chevalier le Roy de France. Il assigne pour ses aumônes 500 livres de tournois sur ses sens de Boissy, Jaudresse et Egleville, plus quatre arpents de bois acquis par lui près d'Abbecourt..... Après je laisse à l'église de Boissy-sans-Avoir dix sous de tournois, au prestre dou leu, X s. à son clerc II s. A ladite église V s. parisis de rente sur mon cens de Boissy ; A l'église de Garancières V s. de rente sur mon cens de Breuil ; A la même église V sous, au prestre V s., au clerc II s. A l'église d'Egleville V s. sur mon cens d'Egleville ; A l'église d'Autouillet IV s., au prêtre IV s., au clerc un denier, etc. A quatre maladreries plus près de Boissy, à chacune II s. A quatre maladreries plus près d'Egleville et à quatre plus près de Jaudresse, de même... à l'abbaye d'Aubecourt où je requière ma sépulture, 60 sous pour faire une pitance le jour de mon obit, quatre arpens de bois, mon lit

Digitized by Google

fourni et mon palefroi. Des dons de 5 à 60 sous sont faits à l'église de Chartres, aux Frères Mineurs de Paris, de Mantes et de Chartres, aux Frères Prêcheurs de Paris et de Chartres, aux abbayes de Grandchamp, St-Vincent-sous-Bois. Lestrée, Joyenval et Neaufle; il donne 60 sous au prieuré de Haute-Bruyère et 10 sous à ses trois nièces des Essartons, nonnains d'illecques, autant à la fille Gui de Malmont, et 5 sous à Joenne de la Queue, nonnains d'illecques. La confrérie de Boissy reçoit 20 s., celle de Roncevaux 4, celle de Neafle-les-Viez 5, celle de Davron 20... *Item*, je lègue à chascun de mes hommes et à chascun hostel de Boissy, dou Breuil, d'Egleville et de Jaudresse douze deniers, et pour bureaus et soulers (toile et souliers) acheter et donner par les mains de mes gagiers aux pauvres de Boissy, Egleville et Jaudresse, 16 l. p. à Guil. Monnoury pour faire le apprendre cent sous de parisis. A Marotte, ma nièce, fille Robert, mon fils, cent livres de tournois, et à Marotte, ma nièce de Vignay, autant; à Fleurie, fille Hardoin, ma nièce, cent sols; à l'autre fille au S. de Vignay, ma nièce, C s., à la seconde fille Hardoin ma nièce, C s., à Sédille, ma nièce des Essartons, C s., à la fille de la Queue, ma nièce, C s., à la fille Geofroi Coste C s. Au filles au paisans de Boissy, dou Breuil, d'Egleville et de Jaudresse aidier à assener (établir) là où mes gagiers les verront bien emploiés C s., etc., etc. (Original aux archives de S.-et-O., autrefois muni de six sceaux).

Fin du treizième siècle ? Péronnelle, quatrième fille de Guillaume l'Etendart et d'une fille du S. de Marly et Galardon, épousa Guillaume, S. de Gaudrezais au Perche (Jaudrais), dont messire Guill. Sans-Avoir, S. de Gaudrezais (Lainé de Mond., t. III, 260).

M. l'abbé Quillery, dans son intéressante Notice historique sur Boissy-sans-Avoir, donne les deux inscriptions tumulaires suivantes : Cy gist le corps de Jean de Boissy-sans-Avoir, chevalier, jadis sire de cette ville, qui décéda l'an 1334, le mercredi après la St-Rémy..... dame de Boissy-sans-Avoir, jadis femme de... qui décéda l'an 1332.

Digitized by Google

1338. Gautier Sans-Avoir, E., exécuteur testamentaire de Jean de Monceaulx (*Cart.* de R. Mignon). — 1339. La terre des hoirs Guillaume Sans-Avoir, à Boissy (*Livre velu* de Chevreuse). — 1389. Guillaume Sans-Avoir, S. d'Andrezel, fait homm. à l'évêque de Chartres pour le Plessis-Troillard et Neuville-en-Dragesin, appartenant à sa femme (Lainé de Mond.) — 1394. Le fils de Gautier Sans-Avoir tient un arrière-fief à Boissy, mouvant de Denis de Guiancourt, S. de Becquancourt (*Livre velu*). — 1497. Les hoirs ou ayants-cause de messire Guillaume Sans-Avoir sont vassaux des hoirs Yvonnet de Marcilly pour un fief à Brétouville, en la châtellenie de Bréteucourt, qui est arrière-fief d'Epernon (*Aveu* d'Epernon).

1553. Jeanne des Fossés, veuve de Jean Sans-Avoir, S. de Fontaine-la-Ribout (*Arch.* de S.-et-O. *Inv.* de Maule, 100). — 1596. Hélène de Sans-Avoir, veuve : 1° de Charles de Guincheux, S. de Souville; 2° de Claude des Landes, S. de la Verrière à Perdreauville.

SANS-NAPPE. Vers 1120, *Gautierus Sine-Nappis* est témoin d'actes de Gui, comte de Rochefort, en faveur de l'abbaye de Tiron au Perche; le même et Flandrine, sa mère, donnent à cette abbaye la terre de Moinville-la-Jeulain. A la même époque, *Robertus Sine-Mappa* et ses frères *Galterus Loholdus*, Isnard, Sévin, Guerri et Geofroi donnent à l'abbaye de St-Jean-en-Vallée un tènement qu'ils avaient à Ementarville; ce don est ratifié par Ermengarde, femme de Robert, et ses fils Giles et Garin, et par sa sœur Adélise, femme de Garin de Dourdan (Moreau, t. XXXXVII, f. 61). Vers 1176, *Haimericus Sine-Napa* ayant acheté un moulin sur lequel le prieuré de Bréteucourt avait 5 sous de cens et une redevance de 18 setiers de blé, les moines mirent opposition à cette vente; après avoir plaidé devant plusieurs cours, un accord se fit au château de Bréteucourt devant Simon, comte d'Evreux et S. de Montfort (1143-1180). Les moines pour ne pas partager leur propriété avec un homme aussi puissant, lui donnèrent 30 l. et une rente viagère de 4 m. de blé. Simon de Pince, beau-frère d'Haimeri,

Digitized by Google

est au nombre des témoins. Vers 1180, *Hemericus Sannapis* remet au prieuré, moyennant 50 sous, cette rente de blé. L'acte a pour témoin et garant Simon de Mft, fils du comte d'Evreux, qui y prend le titre de S. de Rochefort et qui fut depuis le fameux Simon IV (*Orig.* aux archives d'E.-et-L). — 1223. *Gautierus Saunapis* est vassal de Gui de Montfort, S. de Bréteucourt (*Ibid.*) — Vers 1217, *Robertus Sine-Nappis* est un des vassaux de la châtellenie de Montlhéry. — 1230. Les héritiers de Gautier Sannapes sont hommes liges de la châtellenie de Rochefort; Robert Sannapes est vassal de P. de Clerville dans la même châtellenie (*Script. feod. de Mfti*).

SANTERRE. — 15 fév. 1667, noble h. Charles de Santerre, docteur en médecine, de la paroisse Ste-Croix de Mantes, épouse à Mft Marguerite, fille de n. h. Gilles Marin, docteur en médecine, et de feue Marg. Collet (*Etat civil de Mft*). — Vers 1750, Louis Santerre, S. de Tiverval en la châtellenie de Neaufle (*Arch.* de S.-et-O. E, 182).

SAUBIAC. — 1671. Arnoul de S., garde du corps, consent à une constitution de rente devant le tabellion de Prunay-le-Temple; en 1706, cette rente appartient à sa fille Denise, femme de Charles de Corps, E., S. de la Forêt, et à sa petite-fille Anne Cadot, femme de Jacques Dupuis, S. du Tertre-St-Denis, et fille d'Anne de Saubiac (*Tabell.* de Prunay-le-Temple).

SAULX. Ecu chevronné.

1255. Simon de Saulx, mari de Pétronille, père de Jean, vend à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux un arpent de terre à Galluis. — 1290. Jean de Paulx, E., et Jeanne, sa femme, donnent à la même abbaye la mouvance de quatre fiefs qu'ils avaient à Galluis et dont un était tenu par Guillaume de Saulx, E., son frère. — 1296. *Guillelmus de Salicibus*, E., S. de Galluis, et Agnès, sa femme. — 1330. Jean de Sauz, E., demeurant à Sauz, en la comté de Mft, héritier d'Isabelle du Mesnil, sa tante (*Arch.* du château de Galluis). — 1343. Jean des Saux, E., tient un fief au Val-de-Basoches (*Cart.* de R. Mignon). — 1415. Au-

Digitized by Google

bellot de Saux, demeurant à Saux en la conté de Mft, porte un chevronné (*Paix* d'Arras). — 1607. Archambaut de Saulx, E. — 1635. Le fief de Saulx, qui fut à Huet de Saulx, est taxé à 30 livres pour l'arrière-ban.

SAUMARCHAIS. — 1106. *Grimaldus de Salmarches* fait des dons au prieuré de Maule (Ordéric Vital). — 1183. Guillaume de Saumarchais (Vaux-de-Cernay, 83).— 1194. Geofroy, abbé de Marmoutier, abandonne à la femme et aux héritiers de Geofroy de S., une terre donnée à son abbaye par Ernaud de la Millière, située à Saumarchais (Gaignières). — 1230. Pierre de S. tient la Couperie en fief de Dreux de Raizeux. — 1334. Amaury, C. de Montfort, connétable de France, lui accorde la coutume dans la forêt pour sa maison de Mft (Orig. *Arch.* d'E.-et-L.) — 1283. Amaury de S. fait homm. à Béatrix. comtesse de Mft. — 1335. Jean et Henri de Saumarchais, E., tiennent à Chadon, près Nogent, un arrière-fief de P. le Bigot (*Livre velu* de Chevreuse).

SAUQUEUSE. — 1323. Pierre de S., E.; 1330. Isabeau de Chateron, sa veuve (*Cart.* de R. Mignon).

SAUVAGE. — 1415 et 1420. Jehan Sauvaige, licencié en lois, bachelier en décret, bailli de la conté de Mft-l'Amaulry et garde des sceaux aux contrats d'icelle conté (*Arch.* de S.-et-O. et *Paix* d'Arras).

SEJOURMONT. — 1556. Simon de S., écuyer, S. de Moustiers en partie, comparaît à la rédaction de la Coutume de Mft.

SELLE (de). La Selle de Beauchamp. Ile-de-France, originaire de Bavière et Liège : Argent, à trois bandes de gueules; chef d'azur, à trois étoiles d'or (*Rietstap.*)

27 juin 1715, mariage à Mft de Denis de Selle, S. du Auvais, chev. de St-Louis, capitaine de grenadiers au rég. de Brie, fils de Julien de S., officier de feue la Dauphine de Bavière, et de Jeanne Le Prince, avec Madeleine Le Clerc. Il eut trois enfants morts jeunes, et mourut 1744, à 72 ans.— 19 juillet 1721, mariage de J.-B.-Gaston de Selle, sieur du Vourval, E., gendarme

Digitized by Google

de la garde du roi, fils de Charles, maître de camp et maréchal des logis de la garde du roi, et de Dlle Charlotte Chevroles, avec Anne Gendron. En présence des parents de l'époux, de son oncle Denis du Hauvet et de Louis de Selle du Molard, capitaine au régim. de Brie. Anne Gendron meurt veuve à 86 ans, en 1764. — 1744. Denis de Selle, E., S. de Chimery, assiste à l'inhumation de son oncle, Denis de Selle du Auvais; 27 juin 1752, le même, premier gentilh. de la manche du roi, chev. de S.-Louis, cap. de cavalerie, veuf de Thérèze de Bourgogne, se remarie à Mft. avec Marie-Louise d'Escarblissac du Rivet, avec laquelle il vivait 1762, et qui mourut veuve à 70 ans, en 1782, sans parents à son enterrement.

SELVA DE SOUPLAINVILLE. Azur, à deux fasces ondées d'argent (*Rietstap.*)

1556. Oudet de Selva, conseiller au grand conseil, ambassadeur à Rome, comparaît à la rédaction de la Coutume de Mft comme S. de Souplainville, Groslu en partie, de Châtignonville et d'Aubeville en partie.

SENANTES. — 1221. Don à N.-D. de Chartres par Simon de S., chev., Eustachie, son épouse, et leurs enfants : Pierre, Guillaume, Jean, Hugues et Emmeline; sceau portant un écu losangé : S. SIMONIS · DE · SENANTES. L'écu de son fils présente sept losanges 3, 3, 1 : S. PETRI · DE · SENANTES. (Gaignières). — 1366. Le fief Robert de Senantes est mouvant de la Grange-du-Bois, près Neaufle (*Coll.* Filassier).

SEPTEUIL. — 1071. *Nivardus de Setuleia* est un des témoins du don de l'église N.-D. de Mantes, fait à Cluny par Simon, comte de Mantes (Du *Cartul.* de Cluny, fol. 169); 1096, fait un don à l'abbaye de St-Wandrille. Plus tard, Geofroy, fils de Nivard, donne à la même abbaye la franchise du passage à Maisons-sur-Seine (Moreau, t. CCXXIII, fol. 91). — 1098. Nivard de Septeuil et Amaury de Mft, S. de Houdan, livrent leurs châteaux au roi d'Angleterre pour se venger du roi de France; mais les forteresses de la seconde ligne de

Digitized by Google

défense, Epernon, Montfort, Neaufle et Maule, n'ayant pu être forcées, ils sont contraints de rentrer dans l'obéissance. Ives, évêque de Chartres, écrit à ce sujet au roi d'Angleterre pour excuser Nivard de manquer à ses promesses, la foi jurée à son seigneur naturel, le roi de France, devant l'emporter sur celle qu'il aurait imprudemment promise à un autre (Bouquet, XV, 103). — 1123. *Nivardus de Septolio* confirme au prieuré St-Laurent de Mft la moitié des dîmes de Galluis, de Boissi et d'Autouillet, données autrefois par son père Eudes. L'acte est passé à St-Léger-en-Iveline, du consentement de son seigneur Gaston et d'Amaury, comte d'Evreux et S. de Mft. L'année suivante, le même Amaury confirme à ce prieuré, entre autres biens, la moitié de l'église de Basoches, donnée par Nivard de Septeuil, du consentement de Simon, fils de Vaucher, et de ses fils Milon et Theudon, de qui il la tenait. — On retrouve en 1230 le château de Septeuil appartenant à Guillaume Sans-Avoir, et plus tard cette châtellenie relevant de Maintenon et en arrière-fief de Chevreuse, sans pouvoir expliquer ces mouvances.

SERENT. Or, à trois quintefeuilles de gueules.

1789. Armand-Léon-Bernardin, vicomte de Sérent, est convoqué avec la noblesse du comté de Mft.

SÈVE (de). — 1635. Les fiefs de Launay à Villiers-le-Mahieu, de Boulancourt, de Villeré, de Mézelan et des Landes, près Milherouet, sont exempts de la taxe de l'arrière-ban comme appartenant à Alexandre de Sève, maître des requêtes en l'hôtel du roi; le même avait vendu le fief de Féranville, à Flexanville, à Claude de Bullion qui le possédait en 1641.

Un prévôt de Paris de ce nom portait en 1654 : Fasce or et sable à la bordure componnée sable et or (Borel d'H.)

SEVIN. Azur, à la gerbe d'or (Borel d'Haut.)

1635. Le fief de Bandeville, à Corbreuse, est exempt de la taxe de l'arrière-ban comme appartenant au président Sévin.

SÈVRES. — 1230. Gervais de Sèvres : Losangé brisé d'un étai (*Sceaux*, 3617).

Digitized by Google

1415. Jean de Sèvres, E., pannetier du roi, S. de Morvilliers en la châtellenie de Rochefort (*Paix* d'Arras).

SILLANS. Argent, au sautoir brétessé de gueules chargé de cinq besans d'or (P. Ans.)

1556. Antoine de S., capitaine du château de Tombelaine, comparaît à la Coutume du comté de Mft comme S. du Bréau-sans-Nappe. Il avait épousé, le 24 juin 1534, Jeanne de Hébert, dame du Bréau, fille de François de Hébert et petite-fille d'Isabeau d'Hervey. Les Sillans conservèrent le Bréau jusqu'en 1680 (*Note* du marquis d'Hervey Saint-Denys).

SILLY (de). Hermines, à la fasce ondée de gueules, surmontée de trois tourteaux de gueules (P. Ans.)

Bertin de Silly, S. de Longray, épousa Marie, dame de la Rocheguyon, Auneau et Rochefort, veuve de Michel d'Estouteville; 15 juin 1473, il reçoit l'hommage de Jean d'Angennes pour les Essarts, mouvants de Rochefort (*Arch.* de Ramb.) 18 juin 1498, fait homm. au roi pour un tiers de Rochefort (P. I, 432). Ce tiers lui revenait par la mort de son fils Jacques qui, le 4 février précédent, avait fait homm. au roi de la totalité de cette châtellenie (P. VII. 234). 20 mars 1506, Bertin de Silly fait homm. au roi pour la Rocheguyon, Auneau, Rochefort, et aussi pour le fief du Boulay à Gambais (*Arch.* de S.-et-O. E, 36). Charles, fils de Bertin et de Marie, fut S. de la Rocheguyon et de Rochefort, et mourut en 1528, laissant de Philippe de Sarrebruck, dame de Louvois et de Commercy : 1° Nicolas; 2° Louis qui, avec son frère Jacques, fit hommage au roi, le 16 mars 1538, pour Rochefort en partie, à la mort de leur frère aîné; 3° Jacques, resté seul, comparaît en 1556 à la rédaction de la Coutume de Mft, comme S. en partie et baron de Rochefort, Auneau, Aunay et Voise; fut depuis comte de Rochefort et mourut en 1570, sans enfants, de Madeleine d'Annebaut; 4° Catherine, comtesse de Rochefort après ses frères, mariée en 1536 à François de Rohan, laissa cette terre à sa fille Léonore, mariée à Louis de Rohan, prince de Guéménée (Moréri, etc.)

Digitized by Google

SOISSONS. Jean III de Nesle, comte de Soissons en 1270, mort en 1284, avait épousé du vivant de son père, n'étant que S. de Chimay par sa mère Marie, Marguerite de Montfort, dame de Gambais, fille d'Amaury, connétable. Il fit avec elle en 1256 un don à l'abbaye de Grandchamp et le scella d'un sceau qui, d'après un vidimus de 1569, portait la figure d'un lion (Azur, semé de fleurs de lis d'or au lion d'or brochant; P. Ans.) Marguerite mourut en 1288.

SOULAIGRE. — 1698. Henri de S., concierge du vieux château de Saint-Germain-en-Laye : Argent au chevron d'azur acc. en chef de 2 lions de gueules [et en pointe d'un cœur enflammé de gueules (*Arm. gén.*)

1687. Mariage à Montfort-l'Amaury de Charles Soulaigre, E., S. des Fossés, dit le commandeur Soulaigre, huissier de la chambre de M^me^ la Dauphine, de la paroisse de St-Germain-en-Laye, avec Anne, fille de Jean Le Breton, S. de la Queue en partie; témoin : Henri Soulaigre, E., concierge du château de St-Germain, et Anne Bonnejoie, sa femme. Anne Le Breton mourut à 72 ans, en 1728. — 6 oct. 1721, leur fils Louis, E., S. de la Queue en partie, huissier de la chambre de la reine, épouse Marguerite, fille de J.-B. Massy, receveur des tailles, et de Marg. Collet. Il mourut à 41 ans, en 1742. Leur fille unique, Madeleine-Charlotte, née 9 juin 1723, épouse le 3 nov. 1741, Charles-Thimothée de Prés, baron de la Queue. Devenue veuve, elle se remaria le 16 janvier 1748 à Charles-François de Chardonnay, S. de Bardelle, âgé de 37 ans; 1778, veuve avec un fils unique, Pierre de Chardonnay, qui mourut avant elle, sans enfants.

SOULAS. — 1604. Anne de Cartula ? veuve d'Adrien de Soulas, E., S. du Buc-Richard, gruyer et garde marteau de la forêt de Mft.

SOUPLAINVILLE. Le seigneur de S. au comté de Mft porte : Argent. à un sifflé ? de sable (*Armorial* du XIV^e^ siècle, dans Duchesne).

Digitized by Google

SOURDON. — 1767. Charles-Alexandre Sourdon du Mesnil de la Corréterie, fils d'Alexandre, cap. de cavalerie, et de Thérèse Marchais des Graviers, de la paroisse de Galluis, est parrain à Mft. — 1789. Alexandre-Joseph Sourdon du Mesnil, E., S. de la Corréterie, chev. de St-Louis (*Etats gén.*)

SPIFAME. Gueules, à l'aigle d'argent.

15 avril 1530, Guillaume Sp., cons. du roi, fait homm. pour le fief de Vilancé, relevant de la Grange-du-Bois en la châtellenie de Neaufle (P. VII, 257).

SUARD, SUHARD. — 1555. Madeleine Suhard épouse Louis d'Elbée. — 1604 et 1608. Nicole Le Breton, veuve de Jacques de Suard, S. d'Aubeville, plaide contre Isabeau de Suard, veuve de Jean de Ramezay, et Claude de Suard, veuve de François de Waubert, E., S. de la Mare et de Bleury en partie, héritières de défunte Marie de Suard, leur mère (*Greffe* du baill. de Mft).

Suhard : Or, à la croix fleuronnée de gueules (St-Allais). — Jean Suhard, E. de Vernon, porte en 1415 une croix fleurdelisée brochant sur un bâton (*Sc.* 3656.)

SUATIN. — 1576. Hon. h. Jean Suatin, licencié en lois, garde de la prévôté de Mft; 11 nov. 1577, mariage d'Isabelle, âgée de 15 à 16 ans, fille de Jean Suatin, licencié en lois, garde de la prévôté de Mft, et de feue Marie Le Pelletier, assistée de Nicole Flutault, veuve de Jean Suatin, son aïeule, et de Jaquette Suatin, veuve de J. Roussel, sa tante, avec Pierre Dieudonné, avocat au baill. de Mft. — 1577. Marguerite Suatin, femme de Guill. Poignant, greffier des Eaux et Forêts de Mft (*Tabell. de Mft*).

SURVILLE. — 1698. Jos.-Ferdinand de S., S. de Beine, fait enregistrer ses armes : Gueules, à la croix tréflée d'argent, au chef de gueules (*Arm. gén.*)

TABLET. — 1596. Rodolphe Tablet, avocat et proc. de Gambais, marié à Louise Le Maire ; 5 mai 1614, son inhumation à Mft; 1620, sa veuve rachète une rente qu'il avait donnée

Digitized by Google

à l'église de Mft. 12 mai 1632, inh. de la veuve de Rodolphe Tablet.

TAILLE (de la). Sable, au lion couronné d'or (Moréri).

Le *Supplément* à Moréri de 1735 donne deux branches de cette famille et indique la troisième fixée près de Mft. Louis, châtelain de Bondaroi, près Pithiviers, et de Faronville-sur-Essone, épousa en 1532 Jaqueline de Lestendart, fille de Jean, S. de Flexanville, et de Marie de l'Hôpital. Il en eut Jean, Jacques et Valentin. Jean, auteur protestant, publia des drames en 1568 et 1574, qui viennent d'être réimprimés. Il avait pris pour devise le lion de ses armes tenant une épée et un livre avec ces mots : *In utramque paratus*. Il épousa en 1563 Geneviève, fille de Jean Barthomier, S. d'Olivet, gouverneur de Mft, et de Geneviève Brachet. Il se remaria en 1573 à Charlotte du Moulin. Il se dit en 1584 E., châtelain de Bondaroi, S. de Fresnay et de Balu à Garancières, demeurant à Bondaroi (*Tabell.* de Garancières).

Valentin fut S. de Fresnay, près Mft, et épousa Louise, fille d'Antoine de Montliart et de Marie de Harlay. — 1635. Charles de la Taille, S. de Fresnay, est maréchal des logis du sieur de Harlay, et comme tel exempt de la taxe de l'arrière-ban. — 1666. Voir ci-devant, p. 120, les actes de violence commis par les sieurs de Fresnay et de la Taille sur Louis de Bonnelle. — 1683. Charles de la Taille, E., S. de Fresnay. — 1735. J.-B. de la Taille, S. de Fresnay, lieutenant de vaisseau, marié à Claire-Marguerite de Nevers de Cogolin (Moréri).

1573. Louis de la Taille, S. d'Hermeray en la châtellenie d'Epernon (*Arch.* d'E.-et-L. B, 110).

TENANT (Le). — 1348. Guillaume Le Tenant et sa femme, fille de Robert de Villepreux, tenaient un fief à St-Aubin ; ils meurent tous les deux en 1349, laissant un enfant sous la tutelle de Clément de Villepreux (*Cart.* de R. Mignon). — 1391. Clément Le Tenant est châtelain de Neaufle par Jeanne Boudart, sa femme (*Arch.* de S.-et-O.)

Une famille de ce nom porte : Argent, au lion de gueules, acc. en chef de deux merlettes d'azur (*Rietstap.*)

Digitized by Google

TERTRE (du). — 1789. J.-B.-Hyacinthe, marquis de Sancé, maréchal de camp, est convoqué aux élections des Etats-Généraux pour le comté de Mft comme S. du Breuil à Garancières ; fév. 1791, il achète pour 40,000 l. l'abbaye de Coulomb, 68,000 l. la ferme du Haut-Bourrai, 140,000 l. celle de Charpont, 90,000 l. celle de Chandelles, 56,000 l. la ferme de l'Aumône-des-Champs, 42,000 l. divers autres biens. Il fut depuis maire de Mft de 1803 à 1811. — 1807. Marie-Angélique du Tertre, veuve de M. de la Barre, marraine d'une cloche à Mft.

TESSÉ. — Nov. 1230. Nivelon de Tessé et sa femme Ade engagent au prieur de St-Laurent de Mft des dîmes à Tessé et à Ormoy, dans le fief de Hugues de Flexanville et de Guill. Pichières (*Cart.* de St-Magloire). — 1584. Jean et Hélaine les Tessé, enfants mineurs d'Antoine de Tessé (*Tabell.* de Garancières).

THIERSANT. — 1619. Charles, licencié en lois, bailli de Rochefort. — 1696. Jean Th., S. du Marais, dem. à Chevreuse. — 1699. Jean-Charles-Nic., S. du Marais, greffier de la gabelle de Mft, lieutenant de la prévôté de Villepreux. — 1724. Angélique, fille de feu Charles-Nic. Th., syndic des procureurs de l'hôtel du roi, et de Marie Le Noir, épouse Etienne Ducor, E., garde de la porte du roi ; Charles Th., son frère (*Etat civil de Mft*).

THIONVILLE-SUR-OBTON. — 1064. *Herbertus de Theodonis villa* est témoin de la fondation du prieuré de St-Georges Basainville. — Vers 1200, Garin, châtelain de Houdan, donne à l'abbaye de Grandchamp une mine de grain de rente sur sa grange de *Tiunvilla* (*Arch.* de S.-et-O.) — 1247, Guillaume, S. de Tionville, est homme lige de la châtellenie de Houdan.

THIROUX. Argent, à la fasce d'azur chargée de trois bandes d'or, acc. en chef d'une croix ancrée de gueules, et en pointe de trois têtes de lion de gueules, 2 et 1 (P. Ans.)

1773 à 1785. Denis-Philibert T. de Monsauge, E., S. de la Bretèche, administrateur général des forêts, marié à Thérèse

Digitized by Google

Bouret (Azur, au chevron d'or, acc. de trois canettes d'argent), dame de la Bretèche en 1788 et 1789, dont : Henriette-Denise épouse Narcisse-Etienne de Durfort (*Etat civil* de St-Non-la-Bretèche).

THISY. — 1415. Thibaut de Thisy, E., demeurant à Allainville, en la justice de Bréteucourt (*Paix* d'Arras).

THOIRY. — Vers 1106, Amaury de T. est témoin d'un acte pour le prieuré de Maule. — 1230. Amaury de T., vassal de Mft pour Thoiry et Autouillet (*Script. feod.*). — 1268. Isabelle de Poilegei, veuve de Guill. de T., chev., fait un don à l'abbaye d'Abbecourt (*Arch.* de S.-et-O.). — 1283. Guillaume de T. assure à la comtesse de Mft sa maison de Thoiry.

1548. Robert de Thoiry, chanoine de Beauvais. 1548. Ecu chargé de deux fasces et d'une demie au canton dextre du chef, le canton senestre occupé par trois molettes; au contre-sceau : Ecu écartelé. 1, armes de la face, mais les molettes au canton dextre; 2, gironné avec un écu au centre; 3, merlettes; 4, croix ancrée (*Sceaux*, n° 7735).

THOMAS. — 1789. François-Jos. de Thomas, vicomte de la Valette, S. de la Couarde, est convoqué avec la noblesse du comté de Mft.

THOREAU, TOREL. — 1354. Huet Thorel, E., tient un fief à Maule, dont la mouvance est vendue par l'abbé de Neaufle-le-Vieux à Jean de Gisors. — 1411. Simon Torel, E., tient à Mons, près Houdan, un fief et deux vavasseurs de Loüis des Mousseaux (*Papier velu* de Chevreuse). — 1507. Fief à Orgerus qui fut Simon Thoreau, depuis P. de Hargeville, et maintenant appartient à Antoine de Hargeville (*Dénombrement* de Chevreuse).

THOURETTE. Argent, à cinq tours de gueules en sautoir, acc. de quatre molettes d'azur (*Arm. gén.*)

Jean Th., en 1596 greffier en l'élection, 1604, proc. au baill. de Mft, + 1619, marié à Perette Marquet, dont : 1590, Claude, qui suit; 1596, Jeanne; 1600, Marie; 1604, Catherine, mariée

Digitized by Google

le 17 fév. 1620 à Nicolas Plomet, substitut du procureur du roi au baill. de Mft; 1606, Jean, qui suivra.

21 sept. 1615, Claude Th., avocat au baill., épouse Isabelle de la Viefville, dont : 1° 1617, Isabelle, mariée 1646 à P. Le Pailleur, chirurgien, morte veuve en 1699; 2° 1618, Catherine; 3° 1620, Marguerite, qui en 1658 était femme de Gaspard-Gédéon Petau, et veuve en 1666. Claude Th. se remaria à Catherine du Mesnil dont il eut en 1627, Claude. Il épousa : 3° Catherine Dieudonné, dont il eut : 1° Jacques, qui suit; 2° 1631, Marie; 3° 1632, Catherine. Il était en 1634 chargé des affaires du duc d'Epernon, C. de Mft; 1657, se dit n. h. maître des requêtes; mort à Mft, 7 déc. 1665, cons. du roi, avocat au parlement, maître des requêtes de la reine-mère.

Jean, frère de Claude, E., exempt des gardes du corps, est inhumé à Mft en 1676, âgé de 74 ans. De Marguerite Le Breton, il eut : 1652, Elisabeth ; 1653, Geneviève; 1658, Madeleine; 1662, Jean-Augustin. Celui-ci fut commissaire de l'artillerie et épousa, 30 juin 1698, Marguerite Le Pelletier, dont Geneviève, née 1705, mariée 23 avril 1725, à Charles Chandéon Benoist de la Valette, et morte veuve à 69 ans, le 25 nov. 1774. Un autre Jean Thourette était en 1663 grenetier de la gabelle de Mft.

12 oct. 1657, mariage à Mft de n. h. Jacques Thourette, cons. du roi, fils de n. h. Claude Th. et de Cath. Dieudonné, avec Jeanne, fille de Jean Le Breton et de Jeanne Dassier. Il était en 1667 gentilh. de la venerie du roi, en 1674, élu en l'élection, cons. du roi; il mourut avant 1684, et sa veuve en 1719, à 81 ans. Leurs enfants furent : 1659, Jeanne; 1661, Claude, qui suit; 1662, Nicolas; 1663, Catherine, mariée 16 juin 1684 à René-François de Boutry, S. du Pommeret, veuve 11 mars 1720 et morte 1731; 1666, Jacques; 1672, Jean, prêtre en 1699 et 1716.

Claude Thourette, né 1661, en 1689 avocat du roi en l'élection, 1695, avocat du roi au baill., 1725, bailli des Menuls, 1731, bailli de Rambouillet, + 11 déc. 1743 cons. du roi, bailli

Digitized by Google

ducal de Mft. De Françoise Huvé, il eut : 1696, Claude-Fr.-Jean, curé de Méré en 1771 et 1785 ; 1697, J.-Fr.-Augustin, qui suit ; 1699, Jacques-Nicolas ; enfin Marie, qui en 1741 était femme de M. François Boutry du Pommeret.

1771. J.-Fr.-Augustin, avocat au parlement, proc. fiscal et président au baill. royal de Mft. 30 mai 1777, inhumé à Mft, est dit ancien subdélégué de l'intendant. D'Angélique le Camus, il laissa : Claude-Antoine, qui suit ; Charlotte-Françoise, mariée à André Pichenot, directeur des aides à Dreux ; et Angélique, mariée à Claude Néret, procureur au parlement de Paris.

1777. Claude-Antoine Th., avocat au parl., procureur et président au baill. ducal de Mft et en l'élection, fut en 1789 maire de Mft. De Florence Grais de Moraige, il eut Adèle, née 1789.

THUMERY. Azur, à la croix écartelée or et argent, cantonnée de quatre boutons de rose au naturel, feuillés de sinople ; cimier et tenants : trois pucelles de carnation (Saint-Allais, t. XVII).

1492. Jacques de Th. a des prétentions sur la terre des Brévières (*Arch.* de Rambouillet).

Jean III de Th., E., S. de Roquencourt et Vauluceau, procureur au parlement, épouse Marguerite Josse, dont : 1° Nicolas, S. de Menildon, que St-Allais dit le cadet, doit être l'aîné, puisque le 20 août 1552, il fit hommage au roi pour Roquencourt (P. III, 125). Il épousa Jeanne, fille de Jean Fournier, avocat au parl., et de Marguerite Bouchet, et n'en eut qu'une fille, Jeanne de Thumery, femme en 1590 de Louis le Vicomte, S. de Villepreux. Germain, frère de Nicolas, est dit par St-Allais S. de Roquencourt et Vauluceau, mais il ne dit son fils Lancelot que S. de Châtignonville et de Loupeignes en 1580.

Jean III se remaria à Perennelle Suhart (Or à la croix fleuronnée de gueules). Robert, leur fils, né en 1554, fut S. de Chantignonville et mourut en 1613. Il épousa : 1° Marguerite de St-Pol, fille du S. de Vacheresses, dont Jeanne de Th., mariée à Jacques Le Barbier, S. de Villeran-au-Bois (Argent, à

Digitized by Google

trois dextres appaumées de sable); il mourut 1646, et elle 1648. Robert se remaria à Marie, fille de Bertin de Vauvissant (Argent, à la croix ancrée de gueules, acc. de quatre macles de gueules), S. de Jolivet-en-Beauce, et de Catherine d'Epinay. Leurs enfants furent : 1° Marguerite, mariée à Daniel de Paris, E., S. des Touches et de Marcouville, morte 17 janv. 1670; 2° Suzanne, mariée à Louis de Castel, S. du Tronçay et de Bois-Girard au Perche; 3° Catherine, mariée à Jacques Hue, S. d'Egleville, près Epernon (St-Allais, t. XVII).

TILLET (du). — 1556. Le savant auteur du *Recueil des Rois de France*, Jean du Tillet, protonotaire et greffier en chef du parlement, comparut à la rédaction de la Coutume de Mft comme S. de Mareil-le-Guion, le Pontel et le Houlet. Il mourut le 2 oct. 1570, suivi de près par sa veuve, Jeanne Brinon, et par son frère, évêque de Meaux. La charge de greffier en chef du parlement se perpétua dans sa famille. J.-François du Tillet y fut reçu en 1689. Le 2 oct. 1696, il acheta la Bâte, près Epernon, qu'il revendit en 1703.

On trouve pour armes de cette famille : Or, à la croix patée et alaisée de gueules (Borel d'Hauterive); où encore, écartelé : Azur, au chevron et trois étoiles d'or; et Or, à trois chabots de gueules; et sur le tout : Azur, à la croix patée d'or.

TILLON. — 1556. Guillaume de T., E., comparaît à la Coutume de Mft pour partie du fief du Marais à Hanches.

TILLY. — 1556. Marie de Tilly, femme d'Ant., S. de Hargeville, et fille du S. de Blaru, portait : Sable, au canon d'argent allumé de gueules; trois coquilles d'argent rangées en chef (Duchesne, t. LV, p. 23). — 1724. Le marquis de Tilly porte sur son cachet une fleur de lis de gueules en champ d'or; supports : deux lions (*Arch.* de S.-et-O.) — Blaru, quoique situé près de Vernon, relevait de Neaufle-le-Château, selon un aveu de 1366, un rachat de 1391 et un arrêt de la chambre des requêtes de 1724; cependant dans d'autres hommages, il est dit relever de Mantes.

Digitized by Google

1482. Jean de Tilly, S. de Blaru, et Marguerite de Sacquenville, sa femme. — 1522. Françoise L'Advocat, veuve de Jean de Tilly, S. de Blaru. — 7 nov. 1532, à Amiens, Jean de T., E., S. de Blaru, fait homm. au roi pour la partie de Blaru relevant de Neaufle au comté de Mft (P. VII, 260). — 1556. Marie de Tilly, veuve d'Antoine de Hargeville, comparaît à la Coutume de Mft comme tutrice de ses enfants, S. de Behout et de Hargeville. — 1569. Christophe de T. de Blaru, abbé de la Croix-St-Leufroy, + 1587 (Le Prévost). — 1595. Accord entre Jacques de T., châtelain de Blaru, S. de Villegast, Chaufour et le Port-de-Villiers, et sa nièce Claude de Hargeville, dame de Crespierres et Vauguyon, veuve d'Horace Ducs.—1690. Charles de T., marquis de Blaru, transige avec l'abbaye des Vaux-de-Cernay, pour 29 années d'arrérages d'une rente de blé due sur ses terres à Prémont, paroisse de Blaru, restées longtemps en friche (*Arch.* de S.-et-O.) — 1724. François-Bonaventure de T., marquis de Blaru, fils de Charles, dépose une protestation cachetée contre l'arrêt qui adjugeait au chancelier de Pontchartrain, S. de Neaufle, la mouvance de Blaru; 1735 le même a pour frère Hilaire de Tilly, et pour sœur Charlotte, femme de Julien Danican, marquis d'Annebaut; 1745, le même, marié à Marie-Anne Le Nain (*Ibid.*)

TIXIER (Le). — Quinzième siècle. Jean Le Tixier-Damas, S. du Vivier à Vic (*Papiers* le Boistel.)

Une famille de ce nom : Azur, à trois fasces ondées d'argent (*Rietstap*).

TONNAY. — 1415. Huguelin T., écuyer, demeurant à la Queue, près Mft (*Paix* d'Arras).

TONNELIER (Le). Azur, à l'épervier essorant, longé et grilleté d'or.

3 août 1601. Etienne le T. de Breteuil, cons. au grand conseil, S. du Boulay, du Chêne, de Conty et de la Belotte, rend aveu au roi pour la seigneurie du Mas-Chambellan, en la châtellenie de St-Léger-en-Iveline, achetée de Jacques le Morhier. —

Digitized by Google

1603. Dame Brissonet, veuve d'Etienne Le T. de Breteuil. — 21 juillet 1614, François Le Tonnelier, S. du Mas, reconnu par sentence du bailliage premier gentilh. du comté après le comte de Mft et le duc de Montbazon, comte de Rochefort, et en 1626 reconnu chambellan du comté à cause de ce fief. — 1635. Le S. de Conty, maître des requêtes, S. du Mas-le-Morhier ou Mas-Chambellan. — 1645. Les enfants mineurs de M. Le Tonnelier, S. du Mas. — 7 déc. 1653, Françoise Le T. et son mari René Le Maire, S. de la Millière et du Mas, vendent le Mas à Jean Etienne (*Arch.* de Rambouillet).

TOQUIGNY DE VILLARCEAUX. — 18 avril 1763, mariage à Mft de Gui-Paul T. de V., trésorier de France, E., âgé de 25 ans, fils de feu Laurent de T., secrétaire du roi, et de Rose-Madeleine Baudon, avec Marguerite-Anne Petau, âgée de 30 ans, veuve d'Albert-Fr. Périn, gouverneur des pages de la grande écurie ; témoins : Laurent, C. de Pontbrillant, colonel d'infanterie, son beau-père ; J.-François de Toquigny, son frère, etc., dont : 1764, Françoise ; 1765, Adélaïde ; 1767, François, qui a pour parrain J.-Clément de Toquigny, son oncle. Il est mort à Mft en 1836.

TORTILLIÈRE (de). — 1659 et 1664. Nicole de T., femme de Fr. Godart, cons. du roi, élu en l'élection de Mft. — 1700. Antoinette de Mondion, veuve d'Etienne T., officier du roi, dem. à Marc. — 1705. M. de T., capitaine des chasses de M. le chancelier de Pontchartrain, dem. à Villiers-Cul-de-Sac (*Papiers* Le Boistel). — 13 nov. 1730. Inh. à Mft de Catherine Béquot, veuve de Claude de T., chevalier de St-Lazare.

TOUPIN (du). — Pierre du Toupin, E., S. d'Aufargis par héritage de Henri du Rouvray, vivait en 1260 ; Richard, Renaud et Thomas du Toupin, frères, vendirent cette terre à Robert d'Ivetot (*Vaux-de-C.*, p. 899).

Une famille de ce nom : Vairé, argent et sable (*R.*)

TOUR-D'AUVERGNE (La). Ecartelé : I. La Tour-d'Auvergne : Azur, semé de fleurs de lis d'or, à la tour d'argent maçonnée de

Digitized by Google

sable, brochante, sommée d'une grande fleur de lis d'or; II. Boulogne; III. Turenne; IV. Apchier; sur le tout : parti Auvergne et Bouillon.

1651. Maurice de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, S. de Gambais. — 1672 à 1690. Son fils, Godefroy-Maurice, possède la même châtellenie (*Arch. nat.*, P. 1839).

TOURNEBU. Le sieur de T., S. de Rambouillet, porte : Argent à la bande d'azur (*Arm.* du quatorzième siècle, publié par M. Douet-d'Arcq).

TOURTEAU. Azur, à la tour d'argent surmontée de deux colombes affrontées d'argent (P. Ans.)

Cette famille acquit Septeuil en 1776. — 1789. J.-Louis T. d'Orvilliers et J.-B. T. de Septeuil sont seigneurs de Septeuil et Mulcent; J.-Louis T., marquis d'Orvilliers, pair de France, épousa Albertine Rilliet, dont Adélaïde épousa Antoine de la Tour-du-Pin de la Charce, + 1835, et elle 1843.

TRANCHELION. Azur, au lion d'argent percé d'une épée du même à la poignée d'or (P. Ans.)

Famille du Limousin. L'héritière de la branche aînée épousa en 1364 Aimeri de la Garde, S. de Montdragon, qui prit le nom et les armes de Tranchelion, et dont la descendance s'éteignit en 1575. D'autres branches se répandirent en Angoumois, Touraine et Normandie (Lainé, *Arch. de la Nobl.*, VI. Art. La Garde).

1305. Huguenin de Tr. épouse Jeanne, dame de Chaluau-en-Touraine, dont Claude, S. de Paluau en 1340, épouse Isabelle, fille de Jean de Meneau. Guillaume, leur fils, épouse Guillemette, dame du Rocher, dont Hélion, S. d'Arménouville et du Coudray, près Galardon, vivant 1464 et 1490. De Catherine de Rosny, il eut : 1° Jean, qui suit; 2° Guillaume, auquel en 1497, après la mort de son père, sa mère et ses frères cédèrent le Coudray dont il fit hommage le 16 avril 1502. Il partageait en 1523 cette seigneurie avec Martin de Courtalain; 3° Charles, vivant 1511; 4° Jeanne, femme de Hue, S. d'Aunet; 5° Antoi-

Digitized by Google

nette, en 1511 veuve de Guill. de Lailly et femme de Martin de Courtalain, S. de Moinville-en-Beauce. En 1533, le Coudray appartient aux Courtalain (Lainé de Mond. Duchesne, t. LIV).

Jean, fils aîné d'Hélion, épousa, le 6 juillet 1489, Marguerite, fille de Richard de Hellenvilliers et de Philippe de Mercour. Sa mère, Catherine de Rosny, lui donna à cette occasion 3,000 écus d'or. Il était mort en 1511 et eut pour enfants : 1° François, qui suit; 2° Robert, qui le 24 sept. 1534, fit homm. au roi pour un tiers d'Orvilliers, mouvant de Mft (P. VII, 264); 3° Bertranne, vivant 1511.

François de Tranchelion épousa Jeanne de Richebourg, à laquelle il laissa la moitié du tiers d'Orvilliers pour laquelle elle fit homm. le 15 déc. 1538 (P. VII, 270). — 14 juill. 1547, Hélion, E., S. d'Arnouville, héritier de Jeanne de Richebourg, sa mère, fait homm. au roi pour Orvilliers et un tiers de la Forêt-de-Civry (P. XVI, 322); 1556, il comparaît à la Coutume de Mft comme S. d'Orvilliers; cette même année, il vendit à Michel Vialart le tiers de la Forêt-de-Civry, et au même, en 1562, avec ses frères Gaston et Raoul, la seigneurie d'Orvilliers (P. XV, 302, et XVI, 357).

Gaston de Tranchelion, S. de Pontéan, épousa en 1706 Françoise de Maillard, veuve de Louis de Maillard, S. des Piffaudières en la châtellenie de Houdan, et morte en 1717 (*Arch.* d'E.-et-L. B, 74, 77).

TREMBLAY (du). — 1230. Renaud du Tr., vassal de Mft pour Bécherel et St-Rémy.

TRÉMOUILLE (La). Or, au chevron de gueules acc. de trois aiglettes d'azur. Cet écu est souvent posé sur un écartelé : I. France; II. Ecartelé en sautoir Aragon et Sicile; III. Laval; IV. Bourbon.

François de la Tr., C. de Bénaon, épousa Françoise du Bouchet, veuve d'André de Foix, C. de Mft; le 31 juillet 1549, elle fonda huit prébendes dans l'église de Mft pour remplir les intentions de son premier mari (*Titres* de l'église).

Philippe de la Trémouille, marquis de Royan et C. d'Olonne,

Digitized by Google

né 1596, + 1670, épousa Madeleine de Champrond, fille de Michel, S. de Hanches près Epernon. Leur fils Paul-Augustin, né 1635, + 1688, fut S. de Hanches. — 1789. Louis-Stanislas, prince de la Trémouille, est convoqué avec la noblesse du comté de Mft (*Etats gén.*)

TRIE. Or, à la bande d'azur. Mathieu de Trie, maréchal de France, ajoute une étoile d'or en chef de la bande (*Sceaux*, 219 et 3774).

1343. Jean, fils de Jean Ier et de Iolande de Dreux, clerc, S. de Beaurepaire près Neaufle; vers 1362, archidiacre d'Arthenay en l'église de Chalons, donne Beaurepaire à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux. Mathieu de Trie, d'une autre branche, épousa Jeanne, fille du S. de Blaru et d'Ameline d'Escrones, dame d'Esclimont, dont : Renaud, Jean et Marguerite, dame d'Esclimont, lesquels en 1424 réclament une part dans la succession de Marguerite, dame d'Escrones, petite-nièce d'Ameline (Duchesne, t. LIV). Marguerite de Trie était vicomtesse de Nogent-le-Roi, dame du Boulay-Thierry, Sérifontaine en Vexin et d'Almenèche en Normandie. 28 déc. 1417, elle fait homm. au S. de Chevreuse pour Chadon près Nogent (*Livre velu*); elle était veuve de Hue, S. du Boulay-Thierry, et d'Hervé Le Coich, S. de la Grange, chambellan du roi, et laissa tous ses biens à son neveu Jacques de Trie, S. de Rolleboise, † 1432 (Moréri).

1411. Jean de Trie, E., garde des sceaux de la châtellenie de Maurepas (*Livre velu*).

TROCHE (de la). — 1200. Guillaume et son fils Pierre, du consentement de leur seigneur Simon de Neaufle, donnent au prieuré St-Georges de Basainville la dîme des essarts faits dans leur bois (Gaignières).

TROGER et TROGE'S. — 1582. Jacques, chirurgien à Mft. — 1630. Mort de Nicolas, cirurgien, marié à Nicole Chapuiset. — 1630. Jacques, cirurgien, épouse Claude Legendre. — 1632. Marie Truchon, veuve d'Antoine, morte en 1645.

TRONCHAY. — 1697. Jacques du Tr., curé de Gambais,

Digitized by Google

fait enregistrer ses armes : Azur, à l'aigle d'or surmontée d'un soleil d'or (*Arm. gén.*) — 1679. Catherine du Tr., veuve de Louis Gargouleau, E. (*Etat civil de Mft*). Cft. Vaultier et Jaulain.

TROQUES. — 1598 et 1603. Pierre de Troques, E., S. de Petitmont en partie, et Marguerite Villart, sa femme (*Tabell.* de Thoiry).

TROULLART. — 1529. Regnault Tr., E., licencié en lois, S. de Maroles, lieutenant particulier du bailliage de Neaufle pour le roi (*Coll.* Filassier). — 1556. Guillaume de Troullart, E., S. de Maroles à Gas qui fut à un nommé Le Sueur, dit le Fresne (*Cout. de Mft*).

TROUSSART. — 1542 et 1545. Guill. Tr., avocat au parl., bailli de Rochefort; 1556, le même, S. de Douaville, comparaît à la Coutume de Mft.

TRUCHON. Azur, à deux serpents, d'argent entrelacés en pal; au chef de gueules chargé d'un oiseau d'argent (*Epitaphier* de Paris). M. Georges Vallier a publié en 1874 une magnifique médaille en plomb de 119 millimètres, représentant la tête de Jean Truchon, premier président du parlement de Grenoble, avec la légende : IO · TRVCHON · PRESES · DELPHIN. Au revers, un écu aux contours ondulés montre les deux serpents entrelacés et le chef chargé d'une colombe; dans le champ, semé de feuilles, on lit sur des banderolles la devise : *Prudens simplicitas.*

Jean Truchon était né à Mft, au commencement du seizième siècle, d'une famille modeste. En 1504, Julien Tr. possédait à Mft la Feur-de-Lis et plusieurs autres maisons; une autre maison appartenait aux hoirs Jean Truchon. — 1574. Nicolas Tr., curé de Jouars. — 1576. Martial Tr., potier d'étain à Launay-Bertin; Alexandre Tr., meunier; et Gilette Tr., femme d'Antoine Chesneau, marchand à Mft.

M. Vallier a trouvé peu de détails sur Jean Truchon. Après avoir fait heureusement ses études en l'Université de Paris, il

Digitized by Google

échoua pour être reçu licencié en décret, à cause d'une cabale que l'envie lui avait suscitée. Il fut depuis chargé de l'éducation des enfants de Claude de Lorraine, duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon. Le crédit de cette famille le poussa dans la magistrature. Il était second président du parlement de Savoie, lorsqu'il fut nommé, le 27 juin 1554, premier président au parlement de Grenoble, aux gages de 1,200 l., en remplacement de Claude de Bellièvre. 1572. Lors du massacre de la St-Barthélemy, la Cour ayant envoyé des ordres sanguinaires dans les provinces, M. de Gordes, lieutenant général du Dauphiné, vint le 3 sept. au parlement pour s'entendre avec lui, en laissant voir qu'il répugnait aux mesures violentes. Chorier, historien du Dauphiné, dit que Truchon, homme de lettres, était comme tous les savants ennemi de la violence, et qu'il fit un discours pour faire voir que c'était l'intérêt du roi que l'on épargnât ses sujets. Aussi de Gordes put répondre à la Cour : « J'ai communiqué votre lettre à Messieurs du parlement, et « j'y ai trouvé beaucoup de juges, mais point de bourreaux. » Un autre historien raconte qu'un paysan ayant tué d'un coup de serpe un gentilhomme qui le poursuivait l'épée à la main, ses biens furent saisis par les parents du mort qui réclamaient sa condamnation. Le président Truchon s'y opposa malgré leur puissance, protestant qu'il perdrait plutôt sa charge que de consentir à cette injustice. Il mourut en octobre 1578; il laissa au collége de Grenoble 400 écus d'or pour l'entretien d'un professeur de rhétorique.

Jean Truchon avait constitué pour son héritier Macé de Basemont, qu'il avait amené de la Beauce, et celui-ci transmit à ses descendants, avec la fortune de son oncle, ses armes et sa devise.

Martine Truchon, sœur du président, était en 1576 et 1582 veuve de Pierre de Basemont. Macé ou Mathieu, l'aîné, succéda aux biens de son oncle en Dauphiné; Louis, S. de St-Jeulain, le second, fit en 1579 homm. pour Chennevières qui était de l'héritage de son oncle. Pour les autres enfants, voir l'article BASEMONT.

Digitized by Google

On trouve en 1576 et 1586, Louis Truchon, procureur au bailliage de Mft, marié à Catherine Grouteau, dont : Jeanne, veuve en 1602 de François du Mesnil; Agnès, à la même date, veuve de Jacques Boutin; et Louise, veuve en 1602 de Nic. Driet, avocat, et morte en 1617. — 27 janv. 1598. Louis, fils de Nic. Truchon et de Madeleine Barré, a pour parrain Louis Truchon, huissier à Mft, et pour marraine Louise Truchon, veuve de Fr. du Mesnil.

1579. Baptême de Marie, fille de Noël Truchon et de Guillemette; 1608, mariée à Michel Chapuiset; 1620, remariée à Antoine Troges, chirurgien du roi à St-Léger; morte veuve en 1645. — 1631. Inhumation à Paris de Françoise Truchon, veuve de Samuel de Bresson, maître d'hôtel du roi, qui était mort en 1623 (Voir ses armes ci-dessus).

Louis Truchon, sergent à Mft 1598 et 1640, eut de Isabelle **Ozon**, entre autres enfants : François, né 1611, marié 1639 à Jeanne **Andry**, dont entre autres : Elisabeth, née 1647, mariée 1671 à Fr. **Jaulain**, S. du Tronchet, vivaient 1679; Jeanne, née 1651, mariée 1672 à Alexandre Le Pelletier, et morte en 1683. François Truchon mourut en 1677, laissant pour héritiers les Jaulain. D'autres membres de cette famille étaient ouvriers, et le dernier est mort au commencement de ce siècle.

TURC (Le). — 1230. Pierre le Turc, vassal de Dreux de Méherout, et Girard, vassal d'Epernon (*Script. feod.*) — 1267. Eudes le Turc de Faveroles, chev., et son frère Raoul le Turc vendent une rente à Crépy-en-Valois.

Sceau équestre. Un Turc lançant une flèche; au contre-sceau un écu échiqueté. S. ODONIS · TURCI. (*Sceaux*, 3786).

TURPIN. Fuselé argent et gueules.

1529. Antoine T. d'Ossigny (branche des T. de Crissé), coseigneur de Wideville, marié à Jeanne de Marle (M. de Galard, *Notice* sur Wideville).

VACHER (Le). — 1411. Simon Le Vachier fait homm. au S. de Chevreuse d'un fief à Coignières. — 17 nov. 1743, ma-

Digitized by Google

riage à Mft de J.-Louis Le Vacher, E., S. de Gerrier, gendarme de la garde du roi, âgé de 24 ans, fils de Jean Levacher, propriétaire des forges et fonderies de Breteuil, Condé et Bérou, et de Louise-Elisabeth Dupuis, de Breteuil au dioc. d'Evreux, avec Louise-Augustine Pinson, âgée de 26 ans, fille de Jacques Pinson, E., et de Catherine Pigoreau. Témoins : J.-Robert Levacher, E., S. de la Bertauderie, avocat au parlement, son frère aîné, etc. 1775. A la mort de sa femme, il est chev. de St-Louis, brigadier des gendarmes de la garde, gouverneur de Mft; 1787, ancien brigadier des gendarmes de la garde, maître de camp de cavalerie. 10 oct. 1788. A l'inhumation de sa seconde femme, Cath. Bertré, âgée de 61 ans, il est dit S. de Boissy-sans-Avoir, gouverneur de Mft.

Une famille Le Vacher : Or, à trois têtes de vache de sable (*Rietstap.*)

VACHERESSES. — 1052. Raoul de V. est un des vassaux d'Epernon qui assistent à la fondation du prieuré d'Epernon. — 1230. Jean et Raoul de V. vassaux d'Epernon. — Déc. 1243, Jean de V., E. Sur son sceau, un écu à trois besans : SIGILL · JOHANNES · DE · VACHERECES. (*Charte* pour Maintenon, IV, 157).

VAILLANT (Le). — 1691. Henri Le V., chev., S. de Chandenay et Gambaiseul. — 13 oct. 1732, mariage à Mft de Louis, fils de feu Jacques Vaillant et de défunte Jeanne Bréant, avec Louise, fille de Louis du Thuillay et de Catherine Camus.

VAL-DAVID (du). — 1608. Jean, S. du Val-David, E., S. d'Amfreville; 1613, sa veuve, Marie de Bourgevin, et son fils Jean sont poursuivis pour fournitures de vêtements devant le bailli de Mft par Robert Le Breton, tailleur à Meulsan.

VAL (du). — 1367. Guillot du Val tient un fief à Villiers-Cul-de-Sac (*Coll.* Filassier). — 1598. René du Val, S. du Perron, et d'Antoinette de St-Vibert, sa femme, demeurant à Barillet (*Tabell.* de Thoiry).

VAL-SAINT-GERMAIN (du). — 1228. Guillaume du Val-

Digitized by Google

St-G. tient une partie de la dîme de Bonnelles de Simon des Loges. — 1230. Robert du Val-St-G., vassal de Rochefort. — 1283. Pierre du Val-St-G. fait homm. à la comtesse de Mft.

VALANCE. — 1635. Le fief de Launay à Mittainville, appartenant à Jacques de Valences, E., est taxé à 100 livres pour l'arrière-ban; celui-ci envoie à sa place Gilles de St-Just, E., S. de St-Lucien. — 1700. François de Valance, E., S. en partie de Thionville-sur-Oblon, garde du roi en la compagnie de Noailles, fait enregistrer ses armes : Gueules, à trois aigles au vol abaissé d'or 2 et 1 (*Arm. gén.*) ou argent à trois aigrettes de sinople (d'Hozier).

VALLADE (Brun de la). Périgord. Or, à la croix de gueules (P. Ans.)

1556. Jeanne de la V., veuve d'Antoine de Pony, dame de Corbreuse, et D^lle^ Philippe de Prés, veuve de Gabriel de la V., comparaissent à la Coutume de Mft. — 1574. Alexandre de la V., S. de Hanches (*Arch.* d'E.-et-L.). — 1576. Pierre de la Vallade vend le fief de Ronchamp, appartenant à sa femme Gabrielle des Prés; 1590 et 1596, le même, S. de Hanches, est tuteur de Jean de Prés, S. de la Queue; 1600. règlement du compte de tutelle avec sa veuve Gabrielle de Prés. — 1605 et 1607. Gilles de la V., E., S. de la Queue en partie. — 1635. Le fief de Montvallier, appartenant à Jacques de la V., E., demeurant à Orgemont, est taxé à 20 l. pour l'arrière-ban; lui-même excusé de servir à cause de son incommodité. Alexandre de la V., E., S. de Hanches en partie, est enseigne en la compagnie du sieur d'Ornano, marquis de Ste-Croix.

VALLÉE (de la). — 1645 et 1658. Catherine, femme de n. h. Jean de Vougny, docteur en médecine. — 1649. Bernardin, avocat au parlement. — 1669. Bernardin, cap. au régiment du roi, dem. à Houdan. — 26 nov. 1692, mort à Mft, et inhum. à Houdan de Bernardin, cons. et procureur du roi au comté de Mft, âgé de 67 ans.

VALLOT. — 1670. J.-B. Vallot, S. de Gambais (*Arch. nat.* P. 1839),

Digitized by Google

VALLOU. Famille chartraine qui a produit les branches de Boisroger, de Villeneuve et de Lancé. Argent, à la bande de sinople chargée de trois pommes d'or (*Rietstap.*)

Michel V. de Boisroger, curé de Mft de 1748 à sa mort, le 16 oct. 1785. Son frère Claude-Antoine V. de Villeneuve, directeur des régies, épousa Catherine Leroy, et mourut à 69 ans, en 1788; outre un fils, il laissa : Louise-Thérèse, née 1761, mariée 1784 à Pierre-Auguste Guibourg, officier du C. d'Artois; et Tarsille, mariée en 1789 à Charles Després de Bussy, et morte veuve, sans enfants, vers 1854. M. Vallou de Villeneuve, mort vers 1860, a laissé à la ville de Mft une rente de 400 francs à donner, chaque année, à un ouvrier se distinguant par sa conduite et la bonne éducation donnée à sa famille.

VANNIER (Le). — 1492. Bertin Le V., E., étudiant en l'Université de Paris, prend à cens d'Aubert de St-Germain 300 arpents de terre aux Brévières (*Arch.* de Rambouillet). — 1602. Gilles de Vannier, E.

VARICE. — 1708. Charlotte Varice de Valière, femme de Jos. Bachelier, chev., S. de Beaubourg, dame de la Couperie (*Note* de M. Brochet).

VARIN. — 1707. J.-B. Varin, E., S. de Ménilgrand, veuf de Thérèze de Miselle, de la paroisse de Houdan, épouse Marguerite, fille de feu Claude Le Maire et de Marie de Goussainville, âgée de 44 ans; elle mourut veuve en 1741. — 1730. Mariage de J.-B. Varin de Ménilgrand avec Marie Barbot, veuve de Nic. Bardet. Témoin : Charles Varin de Ménilgrand, son frère. — 1785. Inh. de Marie Prévost, veuve du sieur de Ménilgrand, âgée de 80 ans (*Etat civil de Mft*).

VASSÉ (de). Or à trois fasces d'azur (de Magny). — 1633. Noble h. Henri de Vassé, E., S. du Boulay et de Boissets; 1635, le même sert à l'arrière-ban.

VAUDEBER. — 1642. Isaac V., lieutenant au bailliage de Gaseran, vend une maison à la Moutière, à Mft.

Digitized by Google

VAULTIER. — 1679. Pierre de Vaultier, S. de Petitmont et Cressay : Argent au croissant de gueules à l'orle de mouchetures d'hermines. Sa femme, Marie de Prés : Sinople semé de marguerites d'argent, à la vache passant d'or (*Arm. gén.*)

1556. Pierre de Vaultier, E., comparaît à la Coutume du comté de Mft comme S. du Pavillon. — 1575. Antoine de V., E., S. de Petitmont en partie, marié à Marie de Villard, fille d'Antoine et de la fille de Robert Portebois; 1608, le même. — 1581. Gilles de Vaultier, Ecuyer, Seigneur de Petitmont. — 1577 et 1601. Barthélemy de V., E., S. de la Boissière, y demeurant, et Anne de Vauzelles, son épouse. — 1594 et 1604. Jérôme de V., E., S. de la Chapelle et Petitmont. — 1598. Simon de V., prieur de Thoiry. — 1594. Jeanne, fille de feu Thomas de V., E., S. de la Goutière-sous-Neaufle, mariée à Louis de Fresnes, E., S. de la Place, à Bardelle, terre qu'ils vendent en 1601 à Jacques Dagas; Louis de Fresnes était veuf en 1603. — 1598. Marguerite de V., veuve de Rainard le Vavasseur, et Marie de V., femme de Jacques Thiboust, S. de Moiencourt, paroisse d'Orgerus. — 12 août 1598. Gilles de V., E., demeurant à Vilarceaux, S. de la Hautemaison de Petitmont, et Gabrielle de Fresnes, sa femme; il était mort le 16 janvier suivant. — 1598. Charles de V., E., S. de Petitmont et de Garancières en partie, et Marie de Chardonnay, sa femme; 1606, leurs enfants mineurs sous la tutelle de Gaspard de V., S. de Moiencourt. — 1608. D^lle^ Jeanne Portebois, veuve de Gaspard de V., S. du Pavillon. — 1598. Jacques de V., E., S. de Moiencourt et Petitmont en partie, partage la maison de Moiencourt avec Marie de V., femme de Jacques Thiboust. — 1600. Biens vacants de Jacques de V., E., S. de la Bruière, réclamés par Jacques de Férault. — 1603. Jacques de V., E., S. du Pavillon. — 1603 et 1608. Antoine de V., E., S. de la Boissière. — 1608-1609. Marguerite de V., femme de Jean de Glandes, écuier d'écurie du roi; Jeanne de V., femme de Charles Antry, S. de Roumainval; et Claude de V., femme de Charles de Férault, E. — 1611. Pierre de V., E., marié à Anne Ressen?

Digitized by Google

— 1613. Les enfants mineurs de feu Michel de Sabrevois et de feue Anne de Vaultier. — 1625. Louis de V, E., S. de la Boissière, donne procuration à sa sœur Anne de V.

1635. Charles de V., S. de Petitmont, est exempt de la taxe de l'arrière-ban comme chevau-léger de la garde; mais le fief de Guillaume de V., contenant 3 arpents à Heudelimé est saisi. Charles épousa Marie Briçonnet, fille de Charles, S. de Lessai, et d'Isabelle, fille de Pierre Minard et de Claude de la Guette (Moréri). — 1641. Charles de V., E., S. de la Bruyère, enseigne au régiment de Normandie, et Dlle Marie de la Fosse, sa femme. — 1646. Jeanne de V., veuve de Jean de Prés, E., S. de la Queue, vend une maison à Garancières.

1697. Pierre de Vaultier, E. S. de Petitmont, fait enregistrer ses armes. — 7 janvier 1698, Nicolas-Antoine, S. de Petitmont et de Cressay, fils de feu Pierre de V. et de Marie de Prés, épouse à Montfort Jeanne-Geneviève, fille de Claude Le Pelletier de Montmort et de Marguerite Géhenault; elle mourut à 30 ans, 25 février 1701, laissant Timothée, qui suit. Nic.-Antoine se remaria le 4 sept. 1704, à Louise-Antoinette, fille de feu François de Chardonnay, chev., S. de Bardelle, et d'Anne Landois; il en eut : 1706, Bernard, et 1708, Léonor; il fut enterré à Montfort le 10 juin 1714, âgé de 57 ans.

Timothée, né 1700, épousa en 1745 Louise-Catherine de Prés, âgée de 35 ans, fille de feu Bernard de Prés, baron de la Queue, et de feue Louise de Bourbon Maison-Blanche; il en eut en 1747 Marie-Constance-Adélaïde, mariée en 1768 à Auguste-Noël Viard des Francs, veuve en 1778, et morte à Mft en 1809. M. de Petitmont mourut à Mft le 8 juill. 1780.

On trouve encore J.-B. de Vaultier de Diancourt, E. S. de Groussay et de Boissy vers 1770 (*Tabell.* de Mft et de Thoiry, *Etat civil*, etc.)

VAUX-DE-CERNAY (Abbaye de Notre-Dame des). Azur, à trois croissants d'argent 2 et 1, surmontés de trois fleurs de lis rangées en chef d'or (*Arm. gén.*) Ces armes se retrouvent sur

Digitized by Google

deux sceaux de 1495 publiés dans l'atlas du *Cartulaire* de cette abbaye par M. Moutié, Pl. I, nos 1, 2, 3.

VELU (Le). — 1576. Françoise Le Velu accepte une donation faite à sa fille Marie de Refuge, fille de François, vicomte d'Eps (*Tabell. de Mft*); elle se remaria à Philippe de Hargeville, et portait pour armes : Argent, à la bande de gueules chargée de trois molettes d'or (Duchesne, t. LV, p. 25).

VENDOME. Coupé gueules et argent, au lion d'azur armé et couronné d'or.

Par arrêt du parlement du 28 février 1302, la succession de Jean de Montfort, S. de Castres et de Bréteucourt, est attribuée à sa sœur Eléonore, fille de Philippe de Montfort et de Jeanne de Lévis, et femme de Jean V, C. de Vendôme. Leur fils, Bouchard VI, C. de Vendôme et de Castres, S. de Bréteucourt, épousa en août 1320, à Ronchamp-sous-Mft, Alix de Bretagne, fille du feu duc Arthur et d'Iolande de Dreux, comtesse de Mft. L'acte mentionne Thibaut de Denisy, S. de Boolon, au nombre des parents du C. de Vendôme. Geofroy Le Roi, bailli de Mft, et Philippe Poignant sont chargés par la duchesse de Bretagne d'assigner une dot de 2,000 l. de revenu sur des terres en Anjou (Duchesne, *Hist.* de Dreux, 287). Jean VI, fils de Bouchard, céda en 1345 au duc de Normandie, depuis le roi Jean, les droits de chasse et garenne qu'il avait dans la forêt Iveline, du chef de sa femme, Jeanne de Castille ou de Ponthieu, dame d'Epernon (*Art* de vér. les dates). Il laissa Bouchard VII, mort en 1374, laissant Vendôme, Castres et Epernon à sa sœur Catherine, mariée en 1364 à Jean de Bourbon, C. de la Marche, + 1393, et elle 1er avril 1412.

VENDOME (BOURBON-). Ecartelé Bourbon La Marche : de France, à la cotice de gueules, chargée de trois lionceaux d'argent, et Vendôme.

Louis, second fils de Jean et de Catherine, fut C. de Vendôme et S. d'Epernon; il mourut en 1446, laissant de Jeanne de Laval, Jean II. Celui-ci mourut en 1477, ayant eu de Isabelle

Digitized by Google

de Beauveau, François, qui suit, et autres, et d'une concubine, Louis, prieur d'Epernon, mentionné p. 126.

François, C. de Vendôme, St-Pol et Soissons, S. d'Epernon, Condé, etc., mourut en 1394, laissant Charles, duc de Vendôme, qui suit; François, C. de St-Paul, qui fut comte de Mft (p. 74); et Louis, cardinal, S. d'Auteuil (V. p. 126). Marie de Luxembourg, sa veuve, fit hommage au roi, au nom de ses enfants mineurs, le 21 avril 1497, pour la châtellenie d'Epernon ; cet aveu, très-long et très-curieux, a été copié aux archives de Rambouillet par M. Moutié et donné par lui aux archives d'Eure-et-Loir; il a été publié par M. Lefèvre, dans le Ve Volume des *Mém.* de la Soc. archéol. d'Eure-et-Loir.

Charles, duc de Vendôme, S. d'Epernon, mourut en 1538, laissant de Françoise d'Alençon, Antoine, roi de Navarre et S. d'Epernon (p. 341).

Une branche de la famille avait le vidamé de Chartres et portait : Ecartelé Vendôme, et azur semé de fleurs de lis d'or (P. Ans.) — Le 22 avril 1543, François de V., prince de Chabannais, vidame de Chartres, fait hommage au roi pour un fief à Houdan, à lui échu par la mort de son père Louis (P. XV, 276). Il avait pour armes : Or, au lion d'azur tenant en sa patte dextre une fleur de lis d'azur; cri : *Chartres !*

Jean de V., vivant en 1316, était marié à Catherine de Mésalant (Duchesne, t. LIV, p. 761). — Vers 1365, un Jean de V. possédait un fief au Tremblay, du chef de sa femme Jaqueline (*Livre velu*). — 1601. Françoise de la Motte, veuve de François de Vendosmois, S. de Bullion.

VER. — 1336. Guiot de Ver, E., tient un fief à Leudeville du S. de Chevreuse. — 1498. Jean de Ver, S. de la Perruche en la châtell. d'Epernon. Selon Moréri, Philippe de Mornay, marié 1499, fut père de Marguerite, femme de Jean de Ver, S. de la Perruche.

VERBERIE. — Hugues Le Renvoisier, S. de la Mairie de Plaisir et du fief de la Grande-Voie en la châtell. de Neaufle

Digitized by Google

en 1395, les avait achetés de Pierre de Verberie (*Coll.* Filassier).

VERGES. — 1336. *Johannes de Vergis*, S. de Villeneuve, bailli d'Epernon (IV, 90). — 1497. Jean des Verges, vassal de Renaud de Cintray, à Houx (*Aveu* d'Epernon).

VERGY. — 1371. Jean de Vergy, S. d'un fief à Coignières, qui en 1414 était à Guillaume de Gamaches ; possédait au Pontel le fief d'Oudin de Vic dont il avait épousé la fille Alips. 1388, restée veuve, Alips vend ses biens à Thibaut de Neaufle et à Tassin du Sablon (*Cart.* de R. Mignon).

VERNASSAC. — 1669. Samuel de V., chev., S. de Lesmarie et de la Troche, demeurant à la Troche (*Tabell.* de Houdan).

VERNON. — 1479. Louis de V., écuyer d'écurie du roi, S. de la Breteschelle à Plaisir. — 1529, Jacques de V., E., S. de la Breteschelle, tient le fief de la Rue-du-Bois à Plaisir (*Coll.* Filassier).

Une famille de ce nom : Parti gueules au sautoir d'hermines ; et argent fretté de sable de six pièces (Waroquier). M. Douet-d'Arcq donne pour une autre au XIV^e^ s. : Or, au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'or.

VIALART. Azur, sautoir d'or cantonné de quatre croix potencées d'or (*Arm. gén.*)

Jean Vialart épousa Lamberte Hotmann, dont Félix, qui suit, et Marie, femme du président Amelot. Félix, maître des requêtes, épousa Anne Hennequin, fille de Claude et de Madeleine, fille du président Séguier ; il en eut Michel, qui suit, et Charles, général des Feuillants, évêque d'Avranches 1640, + 15 septembre 1644. Michel ou Félix, † 1634, ambassadeur en Suisse, laissant de Jeanne ou Charlotte de Ligny, † 1662, fille de Jean de Ligny et de Charlotte Séguier, Félix Vialart de Herse, né 1613, évêque de Châlons 1641, mort 10 juin 1680, en grande réputation de vertu (Moréri, 1735).

Michel Vialart, président au grand conseil, cousin des précédents, avait pour frère Antoine, archevêque de Bourges 1572 à 1576. Le 22 sept. 1556, il fait homm. au roi pour un

Digitized by Google

tiers de la Forêt-de-Civry, acquis de Hélion de Tranchelion (P. XVI, 357); 1556, comparaît à la Coutume du comté de Mft comme S. de Herse, Richeville, St-Lubin-de-la-Haye et de la Forêt-de-Civry en partie; 1562, fait homm. au roi pour le Coudray, près Houdan, et Orvilliers acheté aux Tranchelion (P. XV, 304, 2, 3). Le Jeudi-Saint 19 avril 1576, il fut assassiné par les sieurs de Sabrevois de Richebourg, père et fils, qui furent décapités le 28 sept. suivant.

I. Dès le 29 mai 1576, son fils Félix Vialart, cons. du roi, maître des requêtes de l'hôtel, faisait par acte notarié homm. au C. de Mft, tant pour lui, que pour ses frères Jean et Denis, et pour ses sœurs Anne et Marie (*Tabell. de Mft*). Il est dit en 1604 et 1605, cons. du roi en son conseil privé, châtelain de la Forêt-de-Civry et S. de Gressey. Il eut pour fils Michel et pour petit-fils Jean, + 1656; celui-ci laissa d'Anne, fille de Jacques Séguier, S. de la Verrière, Marie-Anne Vialart, dame de Herce et de la Forêt, mariée en 1693 à Charles Caruel, S. de Méré, près Dreux (Duchesne, t. LV, p. 91).

II. Jean V., S. d'Orvilliers, dont Archambaut, dont Etienne, S. d'Orvilliers, dont Véronique d'Abra de Raconis était veuve en 1700. — 1698. J.-B. Vialart, chev., S. de Ronceroles et Orvilliers, fait enregistrer ses armes. — 1700. Phil.-Alexandre V., S. d'Orvilliers et Meulsan (*Tabell.* d'Elleville).

III. Denis, S. de la Ville-l'Évêque et Favières, vivait 1604. De Marguerite de Refuge, il eut Louis, marié à Sara Barthomier (1630), et père de Louis; celui-ci, le 17 août 1668, donne une procuration pour assister à l'assemblée des créanciers de M^me^ d'Epernon et de Messieurs d'Epernon, ses enfants, pour la vente de la maison rue Vieille-du-Temple, dont lui et ses frères et sœurs sont héritiers en partie à cause de Marguerite de Refuge, leur ayeule (*Tabell.* de Houdan).

IV. Anne Vialart fut mariée le 21 mars 1583, à Pierre de Sabrevois, S. de Prémont, près Houdan.

VIART ou VIARD. — 26 janvier 1768, mariage à Mft de Henri-Noël-Auguste Viard des Francs, chev., cap. de mineurs,

Digitized by Google

âgé de 26 ans, fils de Noël-Aug. V. des Francs, chev. S. de Rames et Rumilly-en-Tournaisis, ancien cap. d'artillerie, et de Marie-Anne Edeline, de la paroisse St-Basile d'Etampes, avec Marie-Constance-Adélaïde de Vaultier, âgée de 20 ans, fille de Thimothée de Vaultier, S. de Petitmont, et de Louise-Cath. de Prés. Témoin : Henri-Auguste Viard, chev., S. en partie de la châtellenie de Noirépinay, oncle à la mode de Bretagne de l'époux. 1789. Il est dit chev., S. de Petitmont; il laissa trois filles, dont Adélaïde-Henriette, née 1770, femme en 1807 d'Alexandre de Laulanhier. — 13 ventôse an II. Les administrateurs du district de Mft le Boutus ont vendu les meubles de l'émigré Viard des Francs, dans la maison de la grande rue, servant de dépôt pour les meubles confisqués. Un habit de drap écarlate est acheté 30 l. par le citoyen Cornillon ; un habit de drap rouge, 33 l. 19 s. par le C. Loiseau, juge au tribunal ; deux autres habits, 18 l. ; une veste de satin blanc doublée de velours bleu et une culotte de satin blanc, 8 l. 19 s; trois habits de gros drap rouge pour livrée, 9 l., 16 l. et 20 l., etc.

Viart, à Blois : Or, au phénix de sable sur un bûcher de gueules; chef azur, à trois coquilles d'or.

VIC. — Vers 1116, Geofroi de Vi est témoin de la confirmation, par Amaury de Mft, du don fait par Guillaume de la Ferté, de l'église de Vic ou Vicq, près Montfort, à l'abbaye de St-Père de Chartres. — 1192. Jean de Vi, témoin d'un acte (*Cart.* de Morigny; Bibl. nat., *Mss. lat.* 6548, f. 87). — 1230. Amaury, Eustache Geofroy, Hugues et Pierre *de Viaco* vassaux de Mft. — 1283. Pierre, Guillaume et Robin de Vic, vassaux de Mft. — 1286. Guillaume de Vic, chev., neveu de Guérin de Chêne-Rogneux (*Arch.* du château de Galluis). — 1317. Robert de Vy, E., possède un fief au Pontel, transmis à ses fils Oudin et Simon; Alips, fille d'Oudin, restée veuve en 1388 de J. de Vergy, le vend à Thibaut de Neaufle. — 1367. Pierre de Vy, et les enfants de Guillaume de Vy (*Cart.* de R. Mignon.

VICARDEL. — 1503. Procédure par Ferri de Vuicardel, S.

Digitized by Google

de Longchêne et des Echelettes, pour forcer Claude de Poisieu, S. de Ste-Mesme, à lui faire hommage pour le fief de Dénisy (*Arch.* de S.-et-O. E, 740); 1509, le même, marié à Jeanne de la Motte, dame de Longchêne (*Ibid.* 741).— 1605 et 1611. Françoise de Vicardel, veuve d'Ulisse ? de Papillon, E., demeurant à St-Léger-en-Iveline.

VICOMTE (Le). Losangé hermines et gueules (St-Allais). Le V., S. de Villepreux en 1545 : Losangé or et gueules, une moucheture d'hermines sur chaque losange d'or. — 1566. Nicolas Le V. fait homm. à Cath. de Médicis, comtesse de Dreux, pour Havelu-la-Forêt, près Houdan (P. XVII, 304).

1590. Jean Le V., dit d'Orfeuille, demeurant à Villepreux, S. de Behout, avait épousé Jeanne de Thumery, dont : 1589, Madeleine; 1591, Louise; 1599, Françoise. — 1615. Claude Le V., dit le Tirant, S. de Behoût et d'Orfeuille ? avait épousé : 1° Odette de Villedon; 2° Claude de Villenottes, dont il eut : 1620, Françoise le Tirant; 1624, Marie le Tirant; 1625, Madeleine Le Vicomte (*Etat civil* de Villepreux; St-Allais, t. XVIII). — 1635. Claude Le Vicomte, E., S. de la Breteschelle, fait défaut à la convocation de l'arrière-ban du C. de Mft.

VIDY. — 1693. Le sieur Vidy, commissaire des tailles à Dourdan, est taxé pour l'arrière-ban à 20 l., à cause de son fief de Chardonnay.

VIEFVILLE (de la). S. d'Orvilliers et Sorel, originaires de Flandre : Fascé or et azur de huit pièces, trois annelets de gueules brochants sur les deux premières fasces d'or (Lainé, *Nob.* du Beauvaisis).

21 sept. 1615, Isabelle de la V. épouse Claude Thourette, avocat au b. de Mft; elle meurt 1621. — 1638. Inhumation de Simonne Guesdon, veuve de M. de la Viefville. — 1650. Le marquis de la Viéville est S. pour un sixième de Féranville (M. Brochet).

VIELLARD. Or, au sautoir de sable cantonné de quatre glands de sable (Chevillard).

Digitized by Google

1356. Pierre de V. comparaît à la Coutume de Mft comme S. de la Hauteville. — 1621. Gui de V., S. de la Queue, marié à Marguerite des Haules (Lainé de Mond. IV, 23). — 1635. Jacques V., E., S. du Chesne, est exempté de l'arrière-ban comme capitaine au régiment du Gué.

VIGNAY. — 1497. Antoine de V. possède un fief à Hanches (*Aveu* d'Epernon).

VIGNOLES. — 1230. Hugues de V., vassal de Mft; Robert tient la Couperie en fief de Dreux de R. — 11 mai 1343, Robert Mignon fait hommage à Guill. et Phil. de Vigneul pour son fief de Rouvres, et paye 100 livres de rachat; 1349, il leur vend ce fief (*Cart.* de R. Mignon. — 1538. Jean de Vignoles fait homm. au roi pour le Jarrier au comté de Mft (P. VII, 267).

VILETTE. — 1282. Jean de Vilette, en Blaisois : Un plein sous un chef chargé d'un lion passant (*Inv.* des sceaux, n° 3883). — 1235. Renaud de la Vilette, près Mantes : Deux fasces et trois tourteaux rangés en chef (Gaignières, *Prieuré de Mantes*).

1052. Gautier de Vilette, témoin de la fondation du prieuré d'Epernon. — 1177. Dreux de V., du consentement de son seigneur Ernaud de la Ferté, donne aux Templiers de la Ville-dieu-lèz-Maurepas, une rente d'un muid de blé sur Bardelle (Orig. *Arch. nat.* S, 5138, n° 1). — 1277. Dreux de V., oncle d'Emmeline, femme de Pierre de Mésalan. — 1280. Simon de Vileitte, neveu d'Agnès de Fresne, veuve de Robert de Poissy et femme de Philippe de Tilly (*Arch.* de S.-et-O. *Fonds* d'Abbecourt). — 1290. Guillaume de Villette, chev., tient à Boissy un fief de Guillaume Echalas de Montreuil, qui le tient lui-même, avec le Bois-Nivard, de Jean de Villecte, chevalier, et mouvant des arrière-fiefs de l'évêque de Paris (*Arch.* de Galluis). — 1345. Guill. et Pierre de V., vassaux de Septeuil. — 1473. Jean de V., vassal de Simon de la Queue (*Livre velu*). — 1379. Colin de Vilette, S. de Millemont en partie (*Coll.* Filassier).

23 oct. 1647. Décret de prise de corps contre Jean de Laubé,

Digitized by Google

E., S. de la Motte, accusé par Jaqueline de Morant de l'assassinat de son mari Nic. de Beauchamp, E., S. de Vilette, gruier des Eaux et Forêts de Mft (*Greffe du baill. de Mft*).

VILLAINES. — 6 déc. 1330. Pierre de V., archidiacre de Josas en l'Eglise de Paris, achète le manoir d'En-Haut au Tremblay, saisi sur Guill. de Chateron; 1335, il le revend à Jean Mignon. — 1362. Pierre de V., chev., Sénéchal de Carcassonne, était châtelain de Neaufle par son mariage avec Luce de Chevreuse; 1391, sa nièce Jeanne Boudart hérite de cette châtellenie.

VILLARD. — 5 sept. 1595. Claude V., demeurant à Behout, paie le droit de franc-fief pour le fief d'Ocaigne (*Arch. nat. Francs-fiefs* du comté de Mft). — 1603. Jean V., valet de chambre de la duchesse d'Anjou, tuteur des enfants d'Henri Villard et de Françoise Le Chasble, et Marguerite V., femme de Pierre de Troques, S. de Petitmont, plaident contre Louis de Fresnes. — 1607. D^lle^ Philippe de V., femme de Fr. de Chaussin, S. de Rivière.

VILLARS. Azur, à trois molettes d'or; au chef d'argent chargé d'un lion léopardé de gueules. Couronne de duc sur un casque d'argent à sept grilles d'or, collier et médaille d'or; supports : deux griffons.

Le maréchal de Villars avait épousé en février 1702, Jeanne-Angélique, fille de Jacques Roques de Varangeville, et d'Angélique Courtin, dame des Menuls. Il fut à cause d'elle, jusqu'à sa mort en 1734, S. des Menuls, la Grange-du-Bois, Chênerogneux, l'Aunay-Bertin, Méré, Courtalain, Montrosty et le Prieuré.

VILLEDO. — 1732 et 1748, Joseph-Jean V. de Clichy, E., marié à Françoise Le Bigre de la Porte. — 1738. Inhumation d'Anne Dubuel, veuve de Guill.-François V. de Clichy, et mère du précédent (*Etat civil de Mft*).

VILLEMORIEN. Azur, au chevron d'or acc. de deux étoiles

Digitized by Google

d'argent en chef, et en pointe d'un lévrier d'argent colleté de gueules, bordé d'or; couronne de comte.

1754 à 1765. Charles-Phil. Le Gendre de Villemorien, E., S. de la Bretèche, fermier général (*Etat civil* de St-Non-la-Bretèche).

VILLENEUVE (de la). Gueules, semé de billettes d'argent, au lion d'argent brochant (Tombe de Simon, † 1491, dans l'église de Villepreux).

M. Maquet a donné dans le premier volume des *Mémoires* de la Société, la généalogie des membres de cette famille qui furent S. de Noisy-en-Cruie. On en trouvera ici le résumé, avec quelques détails complémentaires.

On a vu (t. IV, p. 20, 30 et 31) que Simon, S. de la Villeneuve, près Epernon, marié dès 1203 à Isabelle, avait en 1221 un fils aîné nommé Jean; qu'il était frère d'Amaury de la Queue, et de la famille de Maintenon; que sur son sceau il portait un écu fretté, brisé d'un lambel à trois longs pendants pointus, et la légende : S. SIMONIS . DE . METENON. En 1230, il était vassal du C. de Mft pour son château-fort de la Villeneuve, et dans la châtellenie de Mft pour les fiefs du Bois-Renoud, de Boccard et du Val-sous-Mft.

1265. Jean de V., chevalier, Ameline, son épouse, et Amaury, leur fils aîné, donnent à l'abbaye de Grandchamp 2 setiers de blé à la mesure d'Epernon, sur leur grange de Villeneuve (Orig. *Arch.* de S.-et-O.) — 1270. Pierre de la V,, E., était S. de Noisy et de Bailly-en-Cruye-en-partie; 1285, Philippe, son fils, E., était en outre S. de Chênerogneux et de Goupillières. — 12 mars 1324, Alix, veuve de Jean de la V., l'aîné, remariée à Pierre de Bouafle ? fait hommage au nom de ses enfants, à la dame de Neaufle, pour Bailly-en-Haut et la Villeneuve à Bailly (*Coll.* Filassier. — 1344. Robert, fils de Philippe. — 1366. Jean Ier, fils de Robert, S. de Noisy et Bailly, cons. au parlement.

Jean II, fils aîné de Jean Ier, épousa Alix, fille de Philippe de Lévis, S. de Marly et de Florensac, et d'Alix de Quélus, dont

Digitized by Google

deux fils et deux filles : Guillaume Ier, l'aîné des fils, E., S. de Noisy, Bailly et Ergal, épousa Jeanne, fille de Jean Le Flament et d'Alix de Puisieux, qui lui apporta les terres de Bonnelles, les Bordes, la Bretèche et l'Etang ; il en eut quatre fils :

I. 1460. Simon de la Villeneuve, dit de Maintenon, rend aveu au duc de Bretagne, C. de Mft, pour Chênerogneux et les Menuls (*Arch.* du chât. des Menuls) ; il était en outre S. de Goupillières, la Tour-de-Marc, Noisy-en-Cruie, les Claies, Ergal, les Bordes et la Goutière-sous-Neaufle, etc., etc. Il mourut 1491, laissant de Jeanne de Ponceaux, Guillaume II qui fit homm. au roi le 23 mai 1492 (P. XVI, 161) ; Guillaume épousa : 1° Marie de la Balue, fille de Nicolas, S. de Villepreux, morte 1518 ; 2° Anne de Contremeret, veuve de Jean du Mesnil-Simon ; il en eut six enfants, tous morts sans postérité.

II. 1460. Antoine fit homm. au roi pour partie de Goupillières, mouvant de Poissy. — 1464. Homm. pour Goupillières et Bailly-en-Cruie par Simon, sans doute son fils. — La similitude des prénoms peut faire regarder comme fils de celui-ci Antoine de la V., S. d'Ergal et de Vilancé, qui, en 1522, avec Andrée de Rouville, sa femme, vendit à Ide, dame de Chevreuse, Chambort en la châtellenie de Maurepas (*Arch.* de S.-et-O. *Titres* de Chevreuse) ; il vivait 1525, et en 1529 son fils Simon lui avait succédé (*Coll.* Filassier). — 17 juin 1551, Pierre de la V. fait homm. au roi pour Cocheny à Flexanville, Toriguy et Chantereine au comté de Mft, appartenant par moitié à Marie l'Etendart, sa femme (P. XV, 284) ; en 1556, il comparaît à la Coutume de Mft comme S. de ces fiefs. — 1553. Philippe de la V., dame de Marc, fut mariée à Roger Fournier. — 1575 et 1581. Antoine de la V., S. d'Ergal (*T.* de Goupillières).

III. Robert était en 1487 et 1499, S. de Bonnelles (*Arch. nat.* L, 875) ; 1515, Andrée d'Allainville, sa veuve ; 1515, Renaud, leur fils, marié à Agnès de la Forêt ; 1527, le même, marié à Alix. — 1541 et 1561. Louis de la V., S. de Bonnelles. — 2 juillet 1591, mariage de Charles de la V., S. de Bonnelles,

Digitized by Google

gentilh. ord. de la chambre du roi, avec Henriette de Lamoignon, née 1564, dix-neuvième enfant de Charles de Lamoignon et de Charlotte de Besançon; 1592, la même, veuve et tutrice de son fils Henri de la V. Elle se remaria à Jean Spifame et à N. Louviers, dont elle était veuve en 1637 (Moréri). — 1621. Renée de V., femme de n. h. Jean Ferry, secrétaire de la maison du roi, receveur des aides au comté de Mft; elle mourut dans cette ville en 1641.

IV. Guillaume n'est nommé qu'en 1499, comme chargé de la procuration de son frère Robert, S. de Bonnelles.

VILLEPREUX — 1341. Robert de V., S. d'un fief à St-Aubin; 1348, sa fille mariée à Guill. Le Tenant; 1349, morts tous deux, laissant un enfant sous la tutelle de Clément de Villepreux. — 1366. Les hoirs feu Simon de V. — 1395. Huguet de V., S. de la Bretèche (*Cart.* de R. Mignon).

VILLEQUOY. Azur, à trois coqs d'or crêtés, barbés et membrés de gueules (*Rietstap*).

Gilles de V., S. de Thionville-sur-Obton en 1547, comparaît en 1556 à la Coutume de Mft. — 1635. Christophe de V., E., S. de Thionville, sert à l'arrière-ban du comté de Montfort. — 1669. Sœur de V., dite de St-Augustin, religieuse au couvent N.-D. de Houdan (*Tabell.* de Houdan).

VILLERAY. — 1556. Marie de V., veuve du S. de Sotonville, comparaît à la Coutume de Mft comme dame de Vaucoulard.

VILLEREAU. — 1600. Louis de V., E., S. de Villereau, Villeneuve, Languedoue et Morsang, en la paroisse de Longvilliers. — 1602. Japhet de V., E., S. de Chassant.

VILLIERS. — 1230. Etienne de V., vassal d'Aubert d'Andrezel, S. de Béconcelles. — 1366. Le fief Geufroy de V., mouvant de la Grange-du-Bois, en la châtellenie de Neaufle. — 1402 et 1409, Jean de V., baron du Hommet, marié à Louise de Laval, dame de Pacy-sur-Marne, des Brévières et de Viels-Eglise, fait hommage au S. des Essarts de ces deux derniers

Digitized by Google

fiefs; 1485. Le S. des Essarts saisit le fief des Bréviaires qui fut à Jean de Villiers (*Arch.* du domaine de Rambouillet. — 1598, 1603 et 1613. Louis de V., E., demeurant à Marc (*Tabell.* de Thoiry). — Hélène de V., † 1619, fille de Charles Villiers-Ste-Radégonde (Azur, à la fasce d'argent acc. de trois roses d'or) et de Geneviève des Croisettes, était femme de Denis de Vion, S. de Grosrouvre, + 1641. — Charlotte de V. épousa en 1667 Louis de Vion, S. des Pintières, + 1690, sans postérité (Lainé, *Arch. de la nobl.*)

VINAY. Argent, au lion de sinople (*Arm.* du XIV^e^ siècle).

1605. Philbert de Vinay, E., héritier de Jean des Mazzis, S. de Tilly. — 1693 et 1698. Françoise de Vinay-Desmazzis, fille et héritière de François de V., E., S. de Mulcent, Monceaux, Balu, Rueperdue et Desmazzis en la paroisse de Meulcent (*Greffe* du baill. de Mft).

VIOLE. Sable, à trois chevrons brisés d'or (*Rietstap*).

15 juillet 1555, André Viole fait homm. au roi pour Athis, mouvant de Montlhéry (P. III, 146). — 1556. D^lle^ Viole paraît à la Coutume de Mft comme dame de Septeuil. — 1596. Pierre Viole, fils de Pierre, fait homm. au roi pour Athis (P. IV, 141).

VION. Gueules, à trois aiglettes au vol abaissé d'argent, becquées et onglées d'or; cimier : une licorne naissante; supports : deux lions (*Arm. gén.*)

Le *Supplément* à Moréri de 1749, et Lainé : *Arch. de la Noblesse*, t. VI, ont donné la généalogie de cette famille. Nous en tirerons ce qui regarde le comté de Mft.

Pierre, S. de la Barre, près Poissy, vint de Bourgogne en 1478 et mourut 1492. Louis, son fils aîné, fait hommage en 1489, au S. de la Rocheguyon, pour Vaux, près Meulan, et, en 1496, au roi, pour la Barre (P. I, 410); il commandait mille hommes de pied à la bataille de Fornoue; il mourut 1512. Sa petite-fille Isabeau porta Vaux dans la famille de la Fontaine, d'où cette seigneurie passa aux St-Simon.

Jean, second fils de Pierre, + 1537, eut de Marie de Janaillac:

Digitized by Google

Ives, qui suit; et Guillaume, marié en 1535 à Marie de Fontaines, dame de Chaudon, + 1546 (Argent, à la croix denchée de gueules), fille de Guillaume, S. de Mormoulin et Chaudon, et de Louise Gallot du Tuilé; il en sortit plusieurs branches.

Ives, + 1568, épousa : 1° Nicole de Couperel, dame de Tessancourt, dont Jérôme, + 1547, et deux filles; épouse 2° Marguerite, fille de Jean d'Aubourg, S. de Porcheux (Azur, à trois fasces d'or), et de Roberte des Fossés; il en eut : François, qui suit; Charles, S. de Presles, qui suivra; Philippe, chevalier de Malte, etc.

François, S. de Tessancourt, gruier de la forêt de St-Germain, épousa Pernelle, fille d'Antoine de Joigny, baron de Bellebrune, et de Catherine, fille de Gui de Caruel, S. d'Anfreville; il en eut entre autres : Denis, qui suit; et Charles, E., S. de Grosrouvre, près Mft, né 1579, + sans enfants en 1262.

Denis, reçu chevalier de Malte le 5 sept. 1594; en 1263, lieut. des chasses du roi dans la forêt de Mft, S. de Tessancourt, de Orseaux, de Grosrouvre et des Pintières. Le 25 mai 1625, ayant racheté de Marguerite de Vion et de Louis de Marc, son mari, un bois près le Tartre-Gaudran, il en fait hommage à Jacques le Morhier, S. de Villiers, et offre 36 livres pour le rachat; il est dit demeurer à Grosrouvre. Il épousa : 1° en 1599, Hélène, fille de Charles de Villiers et de Geneviève des Croisettes (1). Il en eut : 1° Henri, † 1663, qui, en 1635, S. d'Orseaux et de Grosrouvre, est dispensé pour cause de maladie du service de l'arrière-ban; marié en 1630 à Anne de Barville, il fut père entre autres de Jean-François, † 1685, qui de Gabrielle Le Coigneux eut René, S. de Tessancourt, Champagne, Thionville, Maulette, Dannemarie, Cloches, † 1740, laissant de Marie de La Salle-Carrière : Marguerite, dame de Thionville, mariée en 1745 à Simon de Grassin; et deux autres filles; 2° Pierre,

(1) Charles de Villiers était fils de Mathieu, S. de Ste-Radégonde, et d'Antoinette Le Gentilhomme, fille du S. de la Barre en Beauce. Geneviève était fille de Laurent des Croisettes, S. de St-Mesme et de Cath. Le Cointre (*Preuves de Malte*).

Digitized by Google

S. de Grosrouvre et Gorée, épouse en 1634 Charlotte de Damas, fille de Jacques, S. des Tournelles, et de Jeanne de Piédefer, devenue la seconde femme de son père, Denis de Vion; il en eut treize enfants morts sans postérité, sauf Jean-François, S. de Grosrouvre, lieut.-colonel au régiment du vidame d'Amiens, qui fit enregistrer ses armes en 1701 et mourut peu après, laissant d'Elisabeth Coupy une fille non mariée en 1718; 3° et 4° Charles et François, S. de Thionville, chevaliers de Malte, tués en course en 1638; 5° Jeanne, mariée à Claude de Cokborne, S. d'Orval, près Houdan.

Denis de Vion mourut en 1641; il s'était remarié en 1619 à Jeanne de Piédefer, fille de Robert, S. de Guiencourt, et de Lucrèce de Prunelay, veuve de Jacques de Damas, et mère de Charlotte, femme de Pierre de Vion, fils de Denis; elle mourut à Grosrouvre, 29 oct. 1653. Louis de Vion, son fils, S. des Pintières, mourut en 1690, sans postérité de Charlotte de Villiers.

Charles, second fils d'Ives de Vion, fut S. de Presles, et mourut 1622. En 1600, avec Jacques de Vion, S. de Gaillon, il plaide contre Charles de Refuge, S. de Grosrouvre, tuteur des enfants de lui et de Geneviève de Chanteleu, sa femme. Il avait épousé : 1° Claude, fille de Pierre de Boutervilliers, S. de Grosrouvre, et de Catherine de Fontaines; il en eut : Charles, S. de Presles, qui de Madeleine de Bois-Cuvier eut Françoise; Gui, S. de Groussay, + 1621, sans postérité; Boniface, baron de Bois-Herpin, + 1652, sans post., et Marguerite, femme de Louis de Marc, chev., baron d'Orveau.

Charles se remaria à Marie, fille de Thomas de Captaigne, S. de Chalet et de Michelle de Chignac; il en eut : Henri, qui après avoir eu cinq fils et une fille, restait en 1717 sans enfants et le dernier de sa branche à Chalet, près d'Etampes; et Aimoin, marié : 1° en 1635, à Claude de la Motte, dont entre autres, Louis, + 1694, sans enfants de Jaqueline, fille de Gabriel de Languedoue. Aimon se remaria en 1643 à Madeleine de St-Paul, dont deux fils morts sans postérité. Il prit une

Digitized by Google

troisième alliance en 1646, avec Marie de Prés, fille de Jean, baron de la Queue, et de Marie de Sabrevois. Elle mourut en octobre 1647, lui laissant Anne de Vion, laquelle en 1664 épousa M. de la Pichardière, près Châteauneuf.

Cette famille a encore formé les branches des seigneurs des Mureaux, éteints en 1719; des Vion d'Hérouval, dont un érudit célèbre, + 1689; et les marquis de Gaillon qui subsistaient en 1827.

VIPPART. Argent, au lion de sable armé et lampassé de gueules (Lainé, *Arch. de la Nobl.*, t. VII).

Guillaume V., chev., bailli de Mantes, S. de Flacourt, devint S. de Maule, Baines et Montainville, par son mariage avec Jaqueline de Garancières. Il fit homm. au roi pour Maule en 1469 et 1483, et son fils Jean en 1490 (P. I, nos 246, 316, 379). — 1551. Marguerite V. épouse Antoine du Bois-des-Cours (Lainé, t. VII). — 1556. Simon V., S. de la Basse-Boissière, comparaît à la Coutume de Mft. — 5 juillet 1561, Robert Vipart, S. de Silly en Normandie, fait homm. à Cath. de Médicis, comtesse de Mft, pour la Basse-Boissière, à lui échue par la mort de son frère Simon (P. XVII, page 121). — Dlle Marguerite de Vipert cède par échange à Jean de Maillard, S. de la Boissière, le fief du Rondeau dont il fait homm. au C. de Mft le 13 juillet 1576 (*Tab. de Mft*).

VIROFLAY. — 1275 et 1278. Etienne de V. et Isabelle, sa femme, tiennent près de Forges un fief de Jean d'Auneau, S. de Denisy, mouvant du comté de Mft (*Cart.* de Béatrix de Mft).

VITRAY. — 1345. Robert de V., vassal de Septeuil. — 1373. Jean de Vitray, vassal de Septeuil (*Livre velu*).

VITRY. Or, à trois boutons de rose de gueules, *alias* à trois roses de gueules boutonnées de sinople (Vitraux de l'église de Marc, etc.)

1299. Giéfroi de Vitry achète des cens à la Millière; 1306, il les échange avec Jean de Boutervilliers, pour d'autres à Grignon; 1312, il est témoin d'un acte de Pierre d'Amboise, S. de

Digitized by Google

Chevreuse, en faveur de l'abbaye de Neaufle-le-Vieux. — 1349 et 1352. Pierre de V. donne à la même abbaye 7 livres de rente sur Grignon (*Arch.* d'E.-et-L.) 1367, S. de Grignon. — 1339. Thibaut de V. était S. de Vuideville, dont Guillaume qui épousa Jeanne Le Picard laissa Vuideville à son neveu Martin Le Picard (M. de Galard, *Notice* sur Wideville). — 1395. Jean de Vitry tient un fief à la Bretèche-St-Non (*Coll.* Filassier); 1414, cons. au parlement, il fait un don à l'hôpital de St-Jacques-de-la-Boucherie (*Soc. de l'Hist. de l'Ile-de-Fr.*, I, 218).

13 juillet 1470, Guillaume de V. cons. du roi, lui fait homm. de la seigneurie de Goupillières, mouvant de Poissy (P. I, 252). — 1482 et 1484. Jacques de V. fait homm. au roi pour la garde des châteaux de Poissy, Triel, St-James et St-Germain-en-Laye (P. I, 314). — 18 janvier 1484-1485, Jean de V. fait homm. au roi pour Goupillières, mouvant de Poissy (P. I, 326). 17 sept. 1492, Jean de V., comme procureur de Jeanne Le Picard, sa mère, veuve de Guillaume de V., fait homm. au roi pour Vaumartin, L'Aunay-sous-St-Non et partie de la Bretèche, fiefs mouvants de Neaufle (P. VII, 219). — 27 janvier 1500, Jeanne Le Picard renouvelle cet hommage (P. VII, 236). — 2 mai 1515, Jean de Vitry, avocat au parlement, fait homm. pour Goupillières (P. XVI, 224). — 17 avril 1516, Jean de V. fils aîné de Jeanne Le Picard, fait homm. pour la Bretèche, mouvant de Neaufle (P. VII, 243). — 10 mai 1527, Jacques de V., fils aîné de Jean, châtelain de Chauny, fait homm. pour Goupillières, mouvant de Poissy (P. XVI, 282). — 26 mai 1528, homm. pour Goupillières par Gui de V., curé d'Autouillet, légataire de son frère Jacques (P. XVI, 285). — 30 sept. 1542, Jean de Pomereu, curé de Villejuif, fils de Gilette de Vitry, petit-fils de Guill. de V. et de Jeanne Le Picard, fait homm. pour Vaumartin, L'Aunay et partie de la Bretèche (P. VII, 275).

Une inscription dans l'église de Goupillières constate une fondation, faite le 28 août 1554, par D^lle^ Jeanne de V. pour son frère Gui de V. dont elle était seule héritière. Au bas est un écu à la fasce de sept losanges accompagnée de trois merlettes;

Digitized by Google

comme ce ne sont pas les armes de Jeanne de Vitry, ce doivent être celles de son mari Jean Paillard. Elle en était veuve en oct. 1556. et comparaît à la Coutume de Mft comme dame de Goupillières. D'un premier mariage, elle avait eu Marguerite Budé, mariée à P. de St-André, lequel fit homm. au roi pour Goupillières le 13 février 1558 et le 10 janvier 1563. Mais à la mort de Marguerite Budé, Goupillières revint à Jacques de Paillard, par donation de Jeanne de Vitry (P. III, 174 et 209).

Vers 1580, Bonne de V. épouse Guill. de Landes, S. de Magnanville, dont Anne, mariée à Fr. Briçonnet, + 1631 ; et Marie, mariée 1597 à Chrétien Lamoignon, S. de Bâville (P. Ans. IX, 458).

1751. Bonne de Vitry, veuve de P. Gobinard de la Marre.

VIVIER (du). — Renaud du Vivier tient sa maison du V. en hommage-lige du C. de Mft, et doit un mois de garde (*Script. feod.*) — 28 oct. 1508 et 14 juill. 1513. Pierre du V., licencié en lois, avocat au parl., bailli de Mft (*Arch. nat.*, L, 609 ; *Titre* de Neaufle-le-Vieux, etc.) — 27 juin 1610, Daniel du V. épouse à Mft Antoinette Trancart. — En 1685, le S. du Vivier possède la terre de la Bâte, près Epernon (*Titres* de propr.) — 21 août 1785, inh. à Mft de Françoise du V., veuve de Charles Poulet, E., garde de la porte, à laquelle assiste son frère Sulpice du V., E., S. de Charfosse.

VOISE. Branche de la famille d'Auneau. — 1255. Geofroi de V. et Pétronille, son épouse, sœur de Renaud de Merroles, font un accord avec l'abbaye de Morigny (Bibl. nat., *Mss. lat.* 5648, f. 26). — 1274. Jean de V., chev., et Agnès, son épouse, vendent pour 264 l., au chapitre de Chartres, 7 arpents de terre dans la banlieue de cette ville. Son sceau porte un écu à cinq bandes (Gaignières). — 1274. Thibaut de V., E., confirme une vente faite au prieuré de Bréteucourt par Gui de Brouville. Sur son sceau, un écu coticé chargé d'un lambel à cinq pendants ; 1293, cette donation est confirmée par Guillaume de Voise, E. (*Arch.* d'E.-et-L.)

Digitized by Google

Jeanne, dame de Voise, près Cernay, et de l'Erable, épouse Guill. de Harville, dont Guillaume, S. de Voise en 1399, tué en 1415 à Azincourt.

VOUGNY. Azur, à l'agneau pascal d'or; au chef de gueules à trois étoiles d'argent.

2 nov. 1613, Louis de V., cons. et médecin ordinaire du roi, vint s'établir à Mft en épousant Jeanne, fille de n. h. Jean Le Pelletier, lieutenant particulier en cette ville; il en eut : 1614, Jean, qui suit; 1616, Jeanne; 1617, Elisabeth, mariée en 1640 à Nic. de la Chastre, élu pour le roi à Mft, et veuve en 1653; 1621, Marie; 1622, Françoise, mariée à Etienne Frichot, lieutenant en la maréchaussée de Mft, dont Jean Frichot, orphelin en 1653 sous la tutelle de son oncle Jean de Vougny. (1) Il faut sans doute y ajouter Louis de V., curé de Méré en 1645 et 1657.

1645. Jean de Vougny, cons. et médecin ordinaire du roi, 1667, médecin du duc d'Orléans, mourut à Mft le 2 nov. 1687, à 73 ans. De sa première femme, Catherine de la Vallée, il eut: Louis, qui suit; et sept autres enfants de 1649 à 1657; il se remaria le 18 mars 1664 à Geneviève, fille de P. le Maire, président en l'élection de Mft, morte à 40 ans en 1676; il en eut : en 1665, Jean-Marie, qui était en 1691 commis chez M. d'Arménouville, intendant des finances, et fut parrain d'un neveu auquel il donna son nom; en 1670, Louis, prêtre, + à 26 ans; en 1672, Geneviève, mariée en 1696 à Gabriel le Breton, E., veuve en 1727 et morte à 94 ans, en 1766.

Louis de V., médecin des officiers du haras du roi de St-Léger, eut de Catherine Hautemps : en 1690, Louis-Pierre, qui signe en 1753 Louis V. de Petitmont; en 1791, Jean-Marie, qui signe en 1753 Vougny de la Chaussée; 1693, Catherine; 1694, Charlotte; 1701, Marguerite; 1711, Geneviève, mariée à

(1) En 1697, Fr. Frichot, E., S. de Fillancourt, près St-Germain-en-Laye, capitaine au régiment du roi et gouverneur des pages de la chambre, porte : Azur, fasce haussée d'or chargée d'une croisette de gueules et acc. en pointe d'un lion d'argent (*Arm. gén.*)

Digitized by Google

Jacques Augéart, E., maître d'hôtel du duc d'Orléans, dont une fille mariée en 1753. — 29 oct. 1705, inh. d'Anne de Vougny, religieuse à Hautebruyère.

Cath.-Marguerite de Vougny (Azur, à l'agneau pascal d'or; au chef de gueules à trois étoiles d'argent), laquelle est peut-être une des filles de Louis de V., fut mariée à Gabriel Jorts, S. de Fribois, fermier général (Azur, au chevron d'or acc. de trois coquilles d'argent); leur fille Cath.-Madeleine épousa en 1738 Nic.-René Berryer, garde des sceaux en 1731 (Argent, au chevron de gueules acc. de deux quintefeuilles d'azur et d'une aigle d'azur) [*Cont.* du P. Ans. IV, 468].

VOVIER. — 1556. Jacques de V., E., comparaît à la Coutume de Mft comme S. de Houx.

VOYENNE. — 1700. Claude V., maître de la prévôté ? de Houdan, fait enregistrer ses armes : Azur, à l'épée haute d'argent en pal (*Arm. gén.*)

YSABEL. — 1585. Florentine, fille de Pierre Ysabel. — 1600. Etienne, cons. et élu pour le roi à Mft, fils et héritier de Denis, proc. au baill. de Mft; il était marié à Elisabeth Le Noir, et mourut en 1627. Charles, leur fils, né 1603, était en 1630 cons. du roi, son avocat au baill. de Mft; il mourut 27 août 1631.

YVONNET. Pourpre, au lion d'argent armé et lampassé d'or, à la bande d'azur brochante chargée de trois étoiles d'or (*Notes* sur Noisy).

1643. Jean Yvonnet, cons. et secrétaire du roi, trésorier de l'extraordinaire des guerres en Picardie, S. de Bailly-en-Cruie et des Moulineaux en la châtellenie de Neaufle, par acquisition de la famille de la Martellière; il mourut en 1646, laissant de Madeleine de St-Etienne : J.-J., conseiller au parlement de Rouen, qui racheta la part de ses frères et sœurs, et vendit le tout en 1651 à Pierre Boulin (*Manuscrit* sur la famille Boulin).

Digitized by Google

APPENDICE

ABOS. — 29 juin 1732. Louis-Maximilien d'Abos, S. de Binanville, fait homm. à M. Le Coq, marquis de Goupillières, pour le fief Bertrand de Kerquefinen à Goupillières (*Tabell.* de Goupillières).

ACARIE. — 16 juill. 1536. Gilles, S. de Flexanville, bailli et capitaine de Chartres (*Parch. or.* à M. Aglantier).

ALLONVILLE. — 1692. Juliette de Morant, veuve d'Antoine d'All., chev., S. de Claquin et de Chennevières (*Tabell.* de Houdan).

BARRE (de la). — 1670. Hélène de la B., femme de Louis de la Motte, E., S. de Cottainville (*Tabell.* de Houdan).

BARTOMIER. — 28 nov. 1658. Hommage par Jean B., S. d'Olainville, au sieur de Morainville, S. du Mesnil-Obton, pour le fief de Grignon ou Fligny à Dannemarie; 31 mai 1669, Charles B., son fils, renouvelle cet hommage. — 1683. Epiphane de B., E., S. du Bois-l'Epicier (*Tabell.* de Houdan).

BEAULIEU. — Saisie féodale par le bailli de Mft, de Saulx, Richebourg et la tour de Cérizy, sur Joseph de Beaulieu, baron de Béthomas. — 13 nov. 1670, les religieuse de Notre-Dame de Houdan font hommage pour le fief de la Troche, près Guignonville au comté de Mft, acquis de Samuel de Vernassac à Charles de Beaulieu, marquis de Béthomas, châtelain de Saulx et de Richebourg; 1683, le même (*Tabell.* de Houdan).

BERTAULT. — 1683. Dame Marie Angrand ? veuve de Nic. Berthault, cons. du roi, secrétaire des finances, dame de Perdreauville, Raconis, Hédanne et Champsblancs (*Ibid.*)

Digitized by Google

BERTIN. — 25 oct. 1691. Hélène Philippes, veuve de Fr.-Henri B., sieur de Grisoles, demeurant à la Haye-Froget (*Tab.* de Garancières).

BERTRAND. Azur, au cerf passant d'or; chef d'argent.

Jean B., président au parlement de Toulouse, puis de Bretagne et de Paris en 1538, premier président 1550, garde des sceaux, S. de Wideville, Frazin, Davron, avait épousé Jeanne de Barras (Fascé or et azur); veuf, devint évêque de Comminges 1550, archevêque de Sens 1557, cardinal, + à Venise 1560; il laissa : Guillaume, S. de Villemor et de Wideville; Marguerite, mariée à Gaston de Foix, marquis de Trans; et Pierre, évêque de Cahors 1557 à 1563.

BIGOT. — Jeanne Bigot, veuve de Gabriel Le Breton, avait fait don d'une rente de 25 l. à l'église de Neaufle-le-Vieux; en 1656, sa légataire, Catherine Jaullain, veuve de Daniel Philippe, consent à l'exécution de ce legs (*Titres* de l'église de Neaufle-le-Vieux).

BINEY. — 1669. Sœur Anne de B., dite de St-Charles, religieuse de la congrégation Notre-Dame à Houdan (*Tabell.* de Houdan).

CHAMIGNY. Fascé ondé argent et gueules.

1356. Jean de Ch., chev., vice-amiral de France, S. de Wideville et Davron. 1375. Jean, son fils, S. de Santour, la Broce, Courcelles et St-Yon, marié à Jeanne de Courtenay-Tanlay, dame de Poligny. — 1460. Pierre, S. de Wideville et Sautour (*Notice* sur Wideville).

COCHEREL. — 3 juillet 1670, Charles de C., chev., cons. du roi, S. de Bourdonné, lieut. général, gouverneur et grand bailli du comté et baill. de Mft, et abbé commendataire de Grandchamp, fait en cette dernière qualité hommage à Gédéon-Pierre de Johanne, S. du Mesnil-Obton, pour 22 arpents de terre à St-Projet, et paye un rachat de 120 livres (*Tabell.* de Houdan).

COQ (Le). — 1669. Paul Le Coq est S. et prieur de Basain-

Digitized by Google

ville, sous la tutelle de son père Jean, chev., S. de Corbeville, conseiller d'Etat (*Ibid.*)

COQUEBORNE. — 11 janvier 1671, François de C., E., S. d'Orval, forme devant le curé de Houdan une opposition non motivée au mariage entre Louis Guibourg et Louise de la Motte, fille de Louis de la Motte, E., S. de Cottainville, et d'Hélène de la Barre (*Tabell.* de Houdan). — 1683. Charles-Louis de C., chev., S. d'Orval; François de C., E., capitaine au régiment du roi; et Jeanne de C. (*Ibid.*)

CRESSAY. — 5 oct. 1631. Fiacre de Bellard, E., S. de Cressay, et Jaqueline de Cressay, son épouse, donnent une rente de 20 l. à l'église St-Nicolas de Neaufle-le-Vieux.

DOUJET. — 1691. Catherine Morineau, femme de Guill. de Doujet, S. de la Noue (*Tab.* de Garancières).

FOREST. — 1671. Jérôme F., cons. du roi, bailli de Houdan, marié à Marguerite de Barthomier, et frère de Bernard, curé de Boutigny; 1692, Marg. de Barthomier, veuve, tutrice de son fils Jean, lui assure une rente pour se faire prêtre (*Tab.* de Boutigny).

FOURNIER. — Roger F., S. de Marc, mourut en 1585. On voit dans les vitraux de l'église de Marc un écu penché parti : 1° Azur, au héron d'argent empietté d'un faucon d'or, qui est Fournier; 2° Gueules, semé de billettes d'or au lion d'argent brochant, qui est la Villeneuve. Il est surmonté d'un casque d'acier posé de trois quarts, fermé de cinq grilles d'or, sommé d'un écran de six carreaux or et azur, et cimé d'un lion d'argent; lambrequins d'or; supports : deux lions d'argent. A côté se trouve le blason des Fournier seul.

GARD (du). — 1664. D^lle^ Suzanne du Gard, fille et héritière d'Alexis du Gard, E., S. de Crèches.

GUYOT. — D^lle^ Marie Doué, veuve de M. Jacques Guyot, cons. en la cour des aides, donne une rente de 40 sous à l'église de Neaufle-le-Vieux.

Digitized by Google

HALLOT. — 1671. Gédéon de H., E., S. d'Anfreville, neveu de Madeleine de Hazeville, veuve de Pierre de Johanne.

HELIN. — 1663. Gédéon de H., E., S. du Bas-Breuil, achète à sa sœur Sara, pour une rente de 77 l. 15 s., le tiers de la terre du Bas-Breuil; celle-ci étant morte en 1694, sa succession est partagée en 1696 entre son frère et Elisabeth de Helin, leur sœur, veuve dès 1692 d'Odet Gautier, E., S. de la Motte (*Tab.* de Boutigny).

HUTTON. — 1675. Le S. Hutton ne pouvant servir à l'arrière-ban est taxé à 50 l. pour ses fiefs de la Baste, Membré, la Motte-de-Cressy, les Etourdis et les Marmousets en la duché d'Epernon.

JOHANNE. — 1662. — Madeleine d'Azeville, veuve de Pierre de J., S. du Mesnil-Obton; 1671, la même donne son consentement au mariage de son fils unique, Gédéon-Pierre de J., avec Marie Le Bret. 1695. Gédéon-Pierre de J., chev., S. du Mesnil-Obton, St-Projet, et de Bourses en l'élection d'Alençon, demeurant au château du Mesnil (*Tab.* de Boutigny).

LAGUIAN (de). — 3 mai 1648, baptême de Robert, fils de Louis de la Guian, S. de Germainville et du Bois-Dieu, et de Catherine de St-Benoist; parrain : Robert de la Guian, S. du Bois-Dieu, lieutenant en la comp. du S. d'Orgerus, au régiment de St-Simon. — 1656. Louis de la Guian, S. du Bois-Dieu et la Millière. — 28 nov. 1665, Elisabeth de la Guian épouse aux Menuls François de St-Paul, de la paroisse de Mittainville. 9 février 1667, bapt. d'Elisabeth, leur fille. François de St-Paul est dit S. de Vacheresse, Mittainville et le Bois-Dieu, et en 1676 S. du Bois-Dieu et de la Millière. — 26 avril 1677, inh. de Catherine de St-Benoist, veuve de Louis de la Guian, âgée de 50 ans (*Etat civil* des Mesnuls; *Comm.* du C. d'Aucourt).

LAURANET. — 1er mars 1691. Charles Lauranet de Chennevières, chev., S. de Chatellier, cons. du roi, président en l'élection de Paris, de présent en son château de la Mormaire,

Digitized by Google

loue la ferme de la Mormaire, à Grosrouvre, à Charles Lanquest, laboureur, dem. à Gambaiseuil pour 200 l.; signe de Chennevières (*Tab.* de Garancières).

LAYE. — 14 sept. 1678. Testament de Jacques Laye, officier de la vénerie du roi, dem. à Vic, dans lequel il fait un don à l'église de cette paroisse (*Titres* de l'église de Vic).

LESTRE. — 8 juin 1703. Devant P. Pelletier, notaire à Goupillières, Louise et Catherine de L'Estre, sœurs, faibles et caduques, mais saines d'esprit, font leur testament et demandent à être enterrées dans l'église de Goupillières, à côté du sieur de Royton, leur frère ; 1708, les mêmes, à la mort d'Antoine de L'Estre, E., S. de la Boissière, leur frère, font un legs à l'église de Goupillières pour l'entretien d'un vicaire; 23 décembre 1717, nouveau codicile par Louise, restée la dernière.

MAILLARD. — 1626. Jean de M., gouverneur de Houdan, S. châtelain de la Boissière, la Jaulnière, et Champagne en Normandie, et Jacques de M., E., S. de L'Aunay. — 1684 et 1692. Antoine de M., E., S. du Breuil et Orienville, demeurant au Breuil, paroisse d'Adainville (*Tab.* de Boutigny).

MALO. — 1683. Location pour 800 l. de la ferme de Rufin, près Nogent, au nom de MM. Sébastien et Jean Malo, chevaliers, S. de Bourdonné, Adainville, Goussainville et Condé (*Tab.* de Houdan).

MAUTERNE. — 1624. Jean de M., E., S. de Malassis.

MENEAU. — Oct. 1681. D^lle^ Madeleine Amaulry, veuve de Pomponne de M., chev., S. de Villiers-Cul-de-Sac (*Titres* de l'église de Neaufle-le-Vieux.

MÉRÉ. — 1619. Boniface de M., E., S. de Jouy à Goupillières et de L'Orme, et Françoise de Fontaines, sa femme.— 1626. Gilles de M., E., et Joachine, sa fille (*Titres* de Goupil.)

MORANT. — 1693. Louise de M., femme de Jacques-René de Labrune, E., S. d'Orfin en partie, et Jeanne de M., fille majeure, dem. au Coudray, par. d'Adainville, se partagent la suc-

Digitized by Google

cession de leur sœur Charlotte, femme de Guill. Dupuis, E., S. de la Boulaie et Labrune (*Tab.* de Houdan).

MOREAU. Le journal le *Biographe musical* de janvier 1872 a donné des détails sur un psautier du quatorzième siècle qui a appartenu à Nicolas Moreau, S. d'Auteuil, avec ses armes datées de 1576 : Or, au chevron d'azur acc. de trois têtes de Maure de sable, avec la devise : *A l'ami son cœur*, qui est l'anagramme de son nom. Sur les gardes il a noté la naissance de ses enfants : 14 juillet 1575, Renée ; 15 mars 1577, Raoul ; 15 août 1578, Bernard ; et autres morts jeunes. — Raoul Moreau, petit-fils de Raoul, trésorier de l'épargne, fut S. de Marc en 1585, à la mort de son grand-oncle Roger Fournier ; il vivait 1611 et 1626.

MORHIER. — 15 février 1684. Etienne le M., chev., S. de Villiers, St-Lucien et Saugis.

NICOT. — 1617 et 1619. Jean N., cons. et secrétaire du roi, S. de Goupillières (*Titres* de l'église de Goup.)

PERCHERON. — 1669. Messire Baltazard P. de l'Espine, bachelier en théologie, curé de Houdan, renonce au bénéfice de chapelain de la chapelle St-André, en l'église St-Marcel de Paris (*Tab.* de H.)

PETAU. — 16 juin 1668. Catherine de Brosse, veuve de Gédéon de Petau, chev., S. de Maulette, dem. à Houdan, reconnaît que Me Antoine de Baffard, chev., S. du Bois-du-Lis, tuteur des enfants mineurs de feu Gédéon de Petau, aussi chevalier, S. dudit Maulette, et de dame Rose de Hatte, lui a remis lesdis mineurs ses petits-fils, pour les nourrir et gouverner pendant le reste des douze ans que lesdis mineurs lui ont été baillés par acte passé au bailliage d'Orgerus, moyennant la somme de 500 livres accordée chacun an audit sieur du Bois-du-Lys. — 11 février 1669, mémoire des dépenses faites pour les mineurs : J'ai sollicité leur noblesse jusqu'à l'arrêt, 121 l. 9 s. A ma sœur de Maulette, à l'acquit desdis mineurs, 296 l..... J'ai fait un voyage à Paris, en février 1668, pour consulter M. Petau et deux avocats sur la nouvelle demande du curé de Maulette. Cinq

Digitized by Google

jours à 3 l. 10 s. 6 l. pour les deux avocats et 15 sous pour la chambre des consultations. 7 juin 1668, voyage à Mantes pour consulter M. Lemaire, célèbre avocat, auquel j'ai donné 7 l. 10 s... Tout compté, M. de Bois-du-Lis me doit pour les mineurs 362 l. 15 s. Réglé le 11 fév. 1669, devant les notaires Le Paige et Duchemin. Signé : Bourneuf et Bois-du-Lis (*Tab.* de Houdan).

PLÉON. — 1619. Claude de Pléon, E., dem. à Elleville (*Tab.* de Goupillières).

PLOMET. — 1698. Judith Gourgay, veuve de Nic. Plomet, bailli des Clayes, héritière de Simon, son père, et tutrice de Nicolas, Catherine et Madeleine Plomet, ses enfants (*Titres* de l'église de Neaufle-le-Vieux).

PRESSAC. — 1619. Poud de P., E., archer des gardes du corps, dem. à Goupillières.

RITOURET. — M. R. Castel de la Grange, S. de Groussay en 1791, scelle d'un cachet portant deux écus réunis sous une couronne de comte : 1° Un vol au-dessous duquel sont trois petites fasces d'azur; 2° Azur, au chevron d'or acc. en pointe d'une fontaine jaillissante, ou vase dont s'élancent deux jets d'eau. Un chef de... porte une rose entre deux étoiles (*Arch.* de la ville de Mft).

RODDES. — 11 mai 1624. Devant Quentin Bouillette, tabellion à Goupillières, Marie de Roddes donne une procuration générale à son mari, Antoine de Vaultier, E., S. de Petitmont.

SAINT-MARTIN. — 30 sept. 1506. Bernard de Sabrevois fait à Messieurs des Prés le dénombrement d'un fief qu'il tient d'eux à Garancières, consistant en censives payables à la fête des Trépassés. — 8 juin 1564. Noble h. René de Saint-Martin, S. de la Viévigne et de Garancières en partie, homme d'armes de la compagnie de Mgr le C. de Ferrare, fait homm. aux seigneurs des Prés du fief qui fut à défunt Pierre de Sabrevois, assis au terrouer de Garancières au comté de Mft, à lui appartenant par le décès de Jean de St.-M., son père.— 26 mars 1643,

Digitized by Google

aveu aux chanoines du Bois-de-Vincennes, pour les fiefs des Petits-Prés, près de Boissy au comté de Mft, par Jean de St-Martin, S. de la Viévigne et Garancières en partie, pour cinq huitièmes du fief de Thilé ; il était fils de Jean de St-M. et petit-fils de René, héritier lui-même de son frère Jean, lequel l'avait acquis de Pierre de Sabrevois. Ces cinq huitièmes sont indivis avec ses cohéritiers et avec le S. de Petitmont. — 8 juin 1645, Jean de Frédy, E., S. du Moulinet et de Garancières en partie, fait homm. aux chanoines de Vincennes pour partie de Thuilé, acquise le 25 nov. 1639, du sieur de St-Martin-Torcy. — 1er mai 1635, Marie de St-Martin, fille de Jean, et Anne des Martinets, veuve de celui-ci. — 9 juillet 1676, devant Et. Glisières, tabellion de la châtellenie de Boissy-sans-Avoir, pour dame Marie Bignon, veuve de P. de Goussainville, Louis-Scipion de Saint-Martin fait homm. aux chanoines de Vincennes pour Thuillé, par héritage de son père Jean. — 7 décembre 1674 et 15 mai 1677. Homm. aux chanoines de Vincennes pour partie de Thuillet, par Louis Fouquet, E., S. de Closneuf et de Garancières en partie, comme ayant épousé Jeanne Flouret, donataire entre-vifs le 12 avril 1657 d'Antoine Cornu, secrétaire du roi. et de Dlle Françoise Litran, jadis sa femme, à présent sa veuve (*Titres* de l'église de Garancières).

TORTILLIÈRE. — 1690. Madeleine Le Breton, veuve de Gilles Tourtillières, valet de chambre du roi, donne une rente de 7 livres à l'église de Neaufle-le-Vieux. — 13 février 1691, dame Nicole Tortilière, femme de Charles de Nollet, E., S. de Villejeux, dem. à la Chapelle-des-Prés, paroisse de Guilly, près Vatan en Berry. Elle signe N. Tourtelière (*Tabell.* de Garancières).

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

Les notices sur plusieurs membres d'une famille sont indiquées par la lettre (F.); les armoiries de ces familles par la lettre (A); les sceaux par (Sc.)

Abbecourt, abbaye, 427, 428.
Ablis, 43, 48, 170, 179, 376.
Abos, Max., 476.
Abondant, 106, 419.
Abra de Raconis (F. A.) 79, 394.
Acarie, Gilles, 476.
Acon, Jean de, 378.
Acriart, Michel, 364.
Adainville, 79, 82, 170, 247, 273, 286, 296, 332, 333, 355; Gautier, 79; Gilles, 296.
Adonville 158, 403 (F. A.) 80.
L'Adventure à Maulette, 165.
Agoulant (F.) 80, 161, 182, 316.
Aigleville, 186; Cf. Egleville.
Aigreville (F. A.) 80, 117.
L'Ailerie, 171, 272.
Alain, Madeleine, 187.
Albert de Luynes (F. A.) 77.
L'Aleu, 273, 275; à Hécourt, 186; près St-Arnoult, 185.
Aligre ou Haligre (F. A.) 81, 114.
Alexandre, fief, 292.
Allainville, 119, 219, 480; Andrée, 43, 46, 466.
Allego (F. A.) 82.
Allones à Mft, 94, 285, 325.
Allonville (F. A.) 82, 401, 476.
Alomand, Aimard, 308.
Alvimarre, (F. A.) 83, 121.
Amaulry, Catherine, 386; Fleurdelis, 348; Françoise, 153; Jeanne, 316; Madel., 480; Nic., 351.
Ambilleu, Michel, 83.
Amboise (F. A.) 83.
Ambrières, 117, 118.
Amelot (F. A.) 83.
Amfreville, 452, 469, 479.
Amici, sceau de Pierre A, 83.
Amiel, 83, 310.
Amyet, Antoinette, 89.
Amyot, Jacques, 83.
Anceaulme (F.) 84.
Andelu, 138, 204, 243, 315, 413.
Andignier, Marie d'A, 84.
Andrezel, Aubert (A.) 84.
Andrezel, 430.
Andrezy, 252.
Andrieu (F.) 84.
Andrivon, 385.
Andry (F.) 85, 229, 372.
Angennes (F.) 85 (A.) 86; Charles, 180; Jacques, 179, 298; Jean, 182, 198, 435; Regnault, 195, 330, 331.
Angervilliers (A.) 86; Anne, 422.
Annemont, Guill. d'A, 87.
Anthier, Claude, 354.
Antioche à Epernon, 255.
Archeville. V. Hargeville.
L'Archer (F.) 87.
Archambaut, François, 275.
Ardenay, le sieur d'A, 87.
Armagnac, le comte d' (Sc.) 87; Isabelle, 289.
Arménonville, 448.
Arnaud. Jacques, 22.
Arnoul Jean (A.) 87.
Arnouville, 215, 284, 401, 447.
Arquenay, Julienne (A.) 86; Pierre, 256.
Arondel, moulin, 164.
Article ou Darticle (F. A.) 88, 146. 282.
Artie, Thibaut (Sc.) 87, 123.

Digitized by Google

Artoire, 88, 113, 193, 254, 276, 417.
Artois, Catherine, 150.
Artus (F. A.) 88.
Aubanel. V. Roucher.
Aubert de Tourny, 91, 214.
Aubervilliers (A.) 89; Robert, 330.
Aubery de Vatan (A.) 89, 304.
Aubeuf (F.) 89.
Aubeville, 47, 135. 175, 385, 433, 437.
Aubourg, Jean, 467.
Aubry (F. A.) 89, 170, 423.
Aucourt à St-Léger, 286, 298; Jean, 89.
Audiger (F.) 89, 373.
Aufains, 175.
Aufargis, 84, 127, 181, 246, 330, 402, 414.
Aufray (A.) 89.
Augéard, Elis., 88.
Auger, Fleurdelis, 238; Simon, 419.
Auger de Chalonges (F. A.), 90.
Augny, 203.
Aulnoy, Charles, 351.
L'Aumône-des-Champs, 437.
Aumont, Louise, 413.
Aunay-sous-Auneau, 117, 250, 328, 403 (F.), 90.
Aunay, L'Aunay, Launay, Simon, 182; Loup, 401.
L'Aunay-Bertin, 180, 291, 372, 410; — à la Boissière, 286; — à Mittainville, 172, 453; — à Cressay, 253; — à St-Non, 364.
L'Aunay-Damp-Chenu, 372.
L'Aunay-le-Bois, 367.
L'Aunay-le-Mahieu, 144, 320, 395, 434.
L'Aunay-Roguerin, 108, 123, 180, 230, 246, 261, 272, 302, 303, 311, 322, 381, 386, 408.
Auneau, 198, 250, 403, 412, 435; fief de la Vieille-Cour, 328; Prieuré, 225, 386 (F. A.), 66, 90, 206.
Aunoy (F. A.), 91.
Auteuil, 44, 80, 87, 117, 137, 154, 279, 282, 316, 334, 352, 372, 413.
Auton, 197.
Autouillet, 44, 45, 304, 316, 320, 332, 352, 366, 385, 402, 413, 427, 428, 434, 440.
Autry, Charles, 455; Charlotte, 196.
Auvergne (F. A.), 92.
Auvilliers (F. A.), 92.
Auvray (F. A.), 92; Anne, 318; Françoise, 372; Marg., 296; Marie. 318; Noël, 395.
Aux Enfants, Guiard, 93.
Avant, Pierre, 93; Robert, 257.
Babauchaye, Arnoul, 45.
Babou de la Bourdaisière, Georges, 260.
Bachelier (F. A.), 93; Joseph, 454.
Baclet, Suzanne, 93.
Baderan (F.), 94.
Badières, Philibert de, 94.
Badin, Louis, 94.
Badonville, 298, 299, 328.
Baffard, Ant. de, 481.
Le Baicle (A.), 46, 94.
Baillart, Antoine, 116, 272.
Baillon (F. A.), 94; Anne, 269
Bailly-en-Cruie, 95, 111, 122, 125, 166, 233, 281. 308, 309, 326, 408, 419, 465, 495 (F.), 95.
Bainel, Bainel, Baynel (F.), 94, 166, 233.
Bajoue (F.), 95; Louis, 272.
Balanville, Jeanne de, 95.
Balivière, 96.
De la Ballue (F. A.), 95, 145, 176, 466.
Balsac d'Entragues (F. A.), 93.
Balu (F A.), 96; Jean, 88, 193, 413; Philippot. 45.
Balu à Meulsan, 113, 404, 468; à Garancières, 458.
Bandeville, 96, 191, 227, 393, 434 (F. A.), 97.
Bannières, maison des, 174; fief, 322.
Bar (A.), 97.
Baran, Madeleine de, 97.
Barat, Jacques (A.), 97; Antoine, 33; Barbe, 291; Dieudonné, 208; Nicole, 391.
Le Barbier (F. A.), 97, 442.
Barbot, Claude, 173; Elis., 345; Marg., 358; Marie, 454; Ro-

Digitized by Google

bert, 139.
Bardé, Mathurin, 217.
Bardelle, 119, 156, 157, 205, 217, 463; moulin de, 316; Nicolas, 71.
Bardoul, Elisabeth, 335.
Barentin, Mme de, 180.
Le Barillet à Condé, 276, 371.
Baron, Marie, 375.
Barras, armes, 479.
La Barre, 358 (F. A.), 98, 114, 439; près Poissy, 468.
Barré (F. A.), 89, 98; Hélène, 476.
Des Barres (F. A.), 98, 360.
Barrois, Guill., 275; Marie, 173.
Bart de Villedo, 98.
Barthomier (F. A.), 98, 476; Charles, 79, 291; Epiphane, 262; Geneviève, 438; Jean, 239; Marg., 230, 478; Nic., 119; Sara, 460.
De Barville, Louis, 99, 311; Anne, 469.
Basainville, prieuré, 91, 176, 322, 477 (F.), 99, 322.
Basanier (F.), 102.
Basemont (F. A.), 99, 450; Fleurdelis, 90; Michelle, 189, 192; fief Durand de B., 212.
Basin (F.), 100, 260, 369.
Basoches, 44, 247, 370, 397, 402, 434.
Bastoneau, Louise, 101.
Bataille Catherine, 186.
La Bâte, près Epernon, 80, 82, 183, 210, 360, 443, 473 (F.), 101; — près Maule, 29, 479; — Rochefort, 191; Guiburge, 155.
Batherel, Catherine, 417.
Batilly, 310.
Batonceau, 111.
Baudart, Suzanne, 275.
Baudin, Guill., 284.
Baudricourt, Robert, 85, 101.
De la Baume de la Vallière (A.), 101.
Bautru (A), 101.
Le Baveux (F. A.), 101; Gui, 222; Guill., 256; Mathilde, 386; Robert, 223.
Baynel, fief à Behoust, 250.
Bazaincourt, Adrienne, 101.
Beaubourg, 93.
Beauchamp (F.), 102; Nic., 464; Phil., 277.
Beauchêne, 333, 415 (F.), 101, 182, 201, 202.
Beauclerc, 102.
Beaufort (F.), 102.
Beauharnais (F. A.), 102; Anne, 361; Jean, 324.
Beaulieu, 102, 132, 186 (F.), 476.
Beaumanoir, Gui, 200.
Beaumarchais, 399.
Beaumets, Marg., 142.
Beaumont (A.), 103; Isabeau, 324; Jean, 414; sceau de Marguerite, 67.
Beaumors, 232.
Beaumoy, 159.
Beaune (F. A.), 103, 179; Marg., 275; Marie, 267; Perette, 376.
Beaunez, Françoise, 394.
Beauregard, aux Mesnuls, 377.
Beaurepaire, près Neauphle, 343, 379, 448.
Beaussan, Angélique, 119, 284.
Beaussay, Marg., de, 259.
Beauterne, 216, 239 (F.), 103; Simon et P., 332.
Beauvais-Nangis. V. Brichanteau.
Beauvais, Marg., 395.
Beauveau, Catherine, 219, 387.
Beauvilliers (F. A.), 103; Anne, 224; Madeleine, 104, 336.
Beauvilliers, 206, 380.
Bec de Vardes, 103.
Beccart (F. Sc.), 104.
Bécherel à St-Remy, 152, 447; — à Vicq, 104.
Beconcelles à Orgerus, 44, 84, 104, 232, 349, 467.
Bedé des Feugerards (F. A.), 104.
Le Bédel de Mft, 182.
Bédouville, 104.
Le Bègue de Villaines (A.), 104.
Behoust, 44, 249, 276, 349, 404.
Behoût au Tremblay, 249.
Beines ou Beynes, 44, 47, 111, 262, 312, 313, 333, 362, 368, 374, 422, 471; Jean de — 126.
Le Bel (F.), 105.
Belagent, Pierre, 391.
Belamy, Pierre, 273.
Bélin (F. A.), 105, 239, 352.

Digitized by Google

Bellanger, fief Richard — 105.
Bellard, Fr., 478.
Bellasize, 335.
Du Bellay (F. A.), 105; Fr., 339; Françoise, 287; Phil., 108, 358.
Bellefontaine, 106.
Bellefosse, 106.
Bellengreville (F. A.), 106, 282.
Bellièvre (F. A.), 107; Ponponne, 143, 313, 388.
Du Belloy (F. A.), 107.
Belot, Suzanne, 216.
Benières, Gilbert, 107.
Benoit (F.), 107.
Bequancourt, 246.
Bequet (F. A.), 108; Guill., 45.
Bequot, Catherine, 445.
Béranger, Aimery, 108.
Berangeville, 247.
Bérault, Pierre (A.), 108.
Berchères-la-Maingot, 132; la mairie de, 142, 241.
Berchevilliers, 392, 424.
Bergerac (F.), 108; Fleurdelis, 272; Guill, 131; Isab., 246; Louis, 105.
Bérillon, Marie de, 109, 189; Pierre, 292, 298, 337, 422.
Bernage, 185.
Bernard (F.), 109, 174, 181.
Bernardin, David de, 109.
Bernicourt, 297.
Bernier (F. A.), 109, 471; Guill., 85.
Berout, Simon, 109.
Berquin, Guill., 109.
Berruyer (F. A.), 109.
Berthault, Elis., 153.
Berthelot, Anne, 380.
Bertin (F.), 110, 477.
Bertrand, Robert, 110 (F. A.)
Besançon (F. A.), 110; Louis, 333; Charlotte, 467.
Besnard, Antoinette, 395.
Besnières, 85.
De Besset et Bessey (F. A.), 110. 164.
Bésutel, Louise, 273.
Bétemont, 320; Perrot de, 110.
Béthomas, 102, 476.
Bétonsart, 264.
Beuvrière, Catherine de la, 207.
Bicherel à Vic, 156, 346; St-Rémy, 180, 184.
Bichot, Michel (A.), 111.
Les Bidaulx, 378.
Biennouvienne aux Brévières, 85, 420.
Bignet (F.), 111.
Bignon (F. A.), 111, 112; Cath. et Nic., 291; Marie, 231, 483; Pierre, 292.
Le Bigot, Pierre, sceau, 112; Jeanne, 135, 477.
Le Bigre (F. A.), 112; Antoine, 148; Marg., 98.
Billet (F.), 113.
Binanville, 333, 476 (F.), 113.
Biney (F.), 113, 404, 477.
Biot (F.), 113, 214, 224, 425.
La Bissonière, 114.
Bistrade, 118.
Bizet (F.), 114.
Blacher (F.), 114.
Blahie, 334.
Blainville, Mme de, 317.
Blainvilliers, 113, 174, 214, 224, 386, 425.
Blancfossé, Jean, 114.
Blanchard (F. A.), 114.
Blanchet, Marie, 133.
Blanchouin, André, 81, 114.
Blancvillain (F. A.), 114.
Blaru (F. A.), 115, 194, 443.
Les Blasières, 193.
Blasis, 310.
Bleury, 116, 152, 365, 374, 396.
Blondel (F.A.), 115, 237.
Bloteau Abel du (A.), 115.
Blutté (F.), 115, 216, 365.
Boccard, 390, 465.
Le Bœuf (F. A.), 116, 202.
Boigneville, 195, 196, 256.
Boinville-le-Gaillard, 243, 251, 260, 403.
Le Bois, 257 (F. A.), 116; Marie, 96.
Boisay, Fr. de, 260.
Bois-d'Arcy, 184.
Boisboutron. V. Nègre.
Bois-Camus, Fr. de, 117.
Bois-Cuvier, Madel., 470.
Bois-des-Cours, Adrien du, 125, 471.
Bois-Dieu aux Menuls, 271, 479.
Bois-du-Lis, 481.

Digitized by Google

Bois-de-Fourches, 111, 162, 201, 239, 353 (F. A.), 116.
Bois-Desnots ou le Poil, 282
Bois-des-Prés, 163.
Bois-Garnier, 404.
Bois-Gasse, 324.
Bois-Guillaume, 249.
Bois-Herpin, 470.
Bois-Lépicier, 99, 173.
Boislève (F.), 117.
Bois-le-Roi, Gilles, 117.
Bois-Maleau, 270.
Bois-Ménard (F. A.), 80, 117.
Bois-Nivard, 71, 83, 137, 165, 317, 336, 391, 427.
Bois-Orceau, 86
Bois-Richeux, 201, 202.
Bois-Renoud, 353, 382, 465.
Bois-Ribout, 413.
Boisseret, Charles, 231.
Boissets, 87, 159, 294, 302.
La Boissière, 455; Jeanne, 198.
La Boissière-en-Iveline, 117, 239; près Bullion, 238; de Breuillet, 131, 424; sous Neaufle, 388; la B.-Vipart, 286, 471; la B.-Maillard, 286.
Boissy, 124, 237.
Boissy-sans-Avoir, 83, 87, 126, 137, 138, 165, 213, 246, 272, 282, 309, 321, 334, 392, 422, 427, 434, 456, 463; Guill., 315; Jean, 439.
Le Boistel (F. A.), 117; 93, 99, 138.
Boiteaux, 82.
Bonaventure, 176,
Bondaroi, 438.
Bonfils, J. de, 340.
Bonichon, Laurent et Damien, 183.
Bongars (F.), 83, 121.
Bonien (F.), 121.
Boniface, Catherine, 230.
Bonneau, Marie, dame de Miramion, 324.
Bonelle (F. A.), 120, 188.
Bonnejoie, Anne, 436.
Bonnelles, 143, 183, 281, 339, 466; Prieuré, 389 (F.), 121.
Bordeaux (F.), 121, 375.
La Borde, 260.
Les Bordes de Neaufle, 91, 171, 362; — de la Celle, 251, 311, 378, 389, 412, 466 (F.), 122.
Boré, Michelle, 29.
Du Bosc (F.), 122, 228.
Boschart, Simon, 47.
Du Bosquet, Charles, 122.
Bossart, 79.
Bossu, Pasquier, 122.
Bossuet (F. A.), 122.
Bossut, le sieur de, 375.
Boucaulx, 82.
Bouchard, Jean, 123.
Bouchardeau, Françoise, 184.
Boucher, Thomas le, 13; Marie, 148; Isabelle B. d'Orsay, 212.
Bouchet, Françoise du (A.), 74, 123.
Bouchut, Cécile, 121.
Bouclainville, 133.
Bouconvilliers, Thibaut de, 123.
Boudart (F. A.), 80, 123, 413.
Boudet, P., 123.
Bougival, 324 (F. A.), 123, 166.
Bouglainval, 220, 239, 256.
Le Bougre (F.), 124.
La Bouillère, 104.
Les Bouillons, 384.
Bouju (F.), 124.
Boulaincourt, 258, 434.
La Boulaye, 203, 481; Mme de la B., 294.
Le Boulay, 444, 448; — de Gambais, 222, 337, 383, 435.
Boulart, Robin, 48; Claude, 107.
Les Bouleaux, 270, 404.
Boulehart, 258, 310 (F.), 46, 124, 137, 220, 297, 381.
Boulemont, 381.
Boulencourt, 144.
Boulin (F. A.), 124, 475.
Boulogne, Anne de, 400.
Boulon, depuis Bullion, 143, 178, 312, 338 (F.), 126.
Bouquet, Jacques, 398.
Bourbon (F. A.), 74, 89, 126, 127, 199; B.-Maison-Blanche, 127; B.-Combault, 375.
Bourdin (F.), 127, 395.
Bourdineau, Anne, 102.
Bourdon (F.), 119, 127, 162.
Bourdonné, 102, 170, 177, 187, 197, 221, 273, 275, 296, 306, 317, 328, 380, 477, 480 (F.), 127, 224.

Digitized by Google

Bouvet (F.). 128, 346, 440.
Bourges (F. A.), 84, 128, 240.
Du Bourget (F. A.), 128, 194.
Du Bourgneuf (F.), 129, 482.
Bourgeoin. Marie, 452.
Bourjon (F.), 129, 402.
Bournel-Thiemboonne, Jean de, 213.
Bourray, 439.
Le Bourrelier (F.), 129.
Le Bout-Corné, à Faveroles, 381.
Boutart, Marie, 389.
Le Bouteiller (F. A.), 129, 350, 387.
Boutervilliers (F. A.), 129. 203, 212, 257, 301, 343, 470, 471.
Boutigny, 109, 163, 279, 418 (F.), 131, 303.
Le Boutillier de Rancé, 107.
Boutin (F.), 132, 305, 394.
Boutraux, 199.
Boutry du Pommeret (F. A.), 132, 173, 403.
Bouvaincourt, 106.
Bouvard de Fourqueux (A.), 366, 375.
Bouvenel (F.), 133.
Brachet, Geneviève, 99.
Bragelonne (F. A.), 133, 146, 250.
Brandon (F. A.), 133.
Braquemont, Robert, 413.
Bray (F. A.), 134.
Bréant, Jeanne, 452.
Bréau-sans-Nappe, 258, 263, 421, 426, 435.
Brébant (F. A.), 134.
Brébier (F. A.), 118, 134.
Bréchamp, 311, 378.
La Brèche, 93.
Breget de la Moissière (F. A.), 134, 214.
Bréhan (F. A.), 135. Cf. Bréant.
Brel, Thérèse, 245.
Brencourt (F.), 135.
Bresson, Samuel, 451.
Le Bret, Marie, 479.
Bretagne (F. Sc.), 71, 72, 73, 337.
La Bretèche-St-Non, 364, 399, 440, 465, 466, 467, 472 ; aux Bordes, 87, 378.
La Bretescbelle, à Plaisir, 93, 146, 252, 267, 375, 382.
Bréteucourt, 44, 87, 103, 156, 258, 262, 263, 267, 278, 289, 295, 332, 403, 412, 426, 457 ; prieuré de, 44, 365, 385, 413, 473.
Breteuil, 222 ; Pierre de, 421.
Le Breton (F. A.), 135 ; Angélique, 184 ; Anne, 436 ; Fr., 285 ; Gabriel, 88, 112, 477 ; Jeanne, 269 ; Madel., 483 ; Marg., 308.
Le Breton de Châteauroux, 422.
La Bretonnière. 111, 167, 269.
Bretonville, 194, 430.
Le Breuil, 278, 480 ; — près Rambouillet, 111 ; — à Adainville, 82, 166, 333, 339 ; — Breuil-Morand, 286 ; — à Garancières, ou Breuibourg, 84, 102, 105 129, 133, 160. 193, 228, 235 250, 258, 261, 421, 428, 439.
Le Bas-Breuil, 239, 259, 274, 293, 479.
Les-Brévières, 103, 123, 307, 329, 412, 420, 467.
Brézé (F. A.), 137.
Brichanteau, à Garancières, 84. 164, 368.
Brichanteau (F. A.), 125, 136, 260, 262, 336, 350.
Briçonnet (A.), 137 (F.), 157, 237, 339, 359, 376, 456.
Bridet, Anne, 349.
Bridou (F.), 138, 282.
Brie-Essart, à St-Léger, 191.
Brienne, Jean de B., dit d'Acre (Sc.), 62.
La Brière, 44.
Briquessart, 85, 191.
Briqueville, Marie (A.), 253.
Brisetête (F. A.), 139, 344.
Brissart (F. A.), 140, 204, 335.
Brochart, Simon, 140.
Broce, Catherine de, 481.
Broé F. A.), 140, 176 359, 393.
La Brosse, 246, 477.
Les Brosses de Villeneuve, 215.
Brosset (F. A.), 240, 254.
Broué, la mairie de, 299.
Brouville (F.), 141, 473.
Bruce, Catherine, 142.
Brulart (F. A.), 93, 141.
Le Brun de Palaiseau (F. A.), 141, 251, 323.

Digitized by Google

Brunel, 198, 279, 337, 420.
Brunet, chirurgien, 371.
Bruyères-le-Châtel, 407 (F. A.), 141, 226.
Bu, 310.
Du Buat (F.), 142.
Buc, à Grignon, 99, 131, 159, 258, 320, 344, 374, 407.
Buc-Richard, 436 (F. A.), 142.
Bucatel, à St-Cyr, 364.
Budé (F. A.), 142, 352, 473.
Buffet (F.), 143.
Le Buisson, 309; à Grosrouvre, 164; Buisson-Bréon, à la Boissière, 83, 121, 383; Buisson-le-Repos, 393 (F.), 92, 143.
Le Buissonnet, 111.
Buissy, Gabrielle de, 197.
Bullion, 172, 183 (F. A.), 143, 339.
Bulou, Nic de, 201.
Bunou, près Mft, 235.
Bureau (F. A.), 144, 284, 383.
Buscat F. A.), 145, 401.
Bussy, 354; au comté de Mft, 92; Huault, marquis de Bussy, 366.
Buté, Denis, 14
Buyet, Jean, 145.
Caban de Vilarmont, 140.
Cabart, Marie, 245.
Cacheleu (F. A.), 145.
Cadil, 258.
Cadot (F.), 146, 388, 431.
Cadou (F.), 146.
Cafardet, Louis, 146.
Caillot (F) 146.
Cailly, 88.
Cambier, François, 399.
Camelin de Longey, 119.
Camilly, Hugues de, 146
Campignoles (F.), 146, 201.
Camus de Pontcarré (F. A.), 146; 133, 442.
Canaye, Marie, 308.
Canion (F. A.), 146, 388.
Canteleu (F. A.). 147.
Cantières (F. A.), 147, 416.
Cantin ou Quentin, Simon, 26.
Captaigne, Thomas de, 470.
Carcassonne, 143, 199, 214.
Cardonne (F. A.), 147.
Carmone (F. A.), 147.
Les Carneaux de Boulon, 267, 338.
Le Caron, Etienne, 148, 164.
La Cariole de Mft, 345.
Carré, Martin, 148.
Caruel (F. A.), 148, 460, 469.
Carvoisin, Gilles, 308.
Castagnet de Tilladet, (F.), 148.
La Castiagne, à Ablis, 174, 260, 261, 376.
Castille, rois de, 148.
Catherinot de Villepereau, 319.
Caumont, 196.
Cavaillon, 185.
Cavelier, Marie, 150.
La Celle, 159, 160, 252, 330, 412.
Cenesme (A.), 150.
Cercanneau, abbaye, 298.
Cerceaux, 216.
Le Cerf, Jean, 188; Inglebert, 250.
Cerisy, Chérisy, 150 (F. A.)
Cernay-la-Ville, 77, 218, 220, 254, 306, 333, 398; à St-Rémy, 230 (F. A.), 151, 189.
Chadon. V. Chaudon.
Chaillot, Chailloue (F. A.), 152, 318.
La Chaine, à Plaisir, 204, 207, 215.
La Chaise, 191 (F.), 151.
Chaises, à Raizeux, 143.
La Chaleterie, 173.
Chaligaut (F. A.), 151, 281, 419.
Chalonges. V. Aubert.
Chalons. Ansoult de, 349.
Chalumeau, Marguerite, 193.
Chambines, Jean, 152.
Chambort, près Maurepas, 466 (F. A.), 152.
Chambourcy, 263.
Chambray, Cath. de, 416.
Chamigny (F. A.), 477.
Champagne, 286, 331, 469.
Champelin (F.), 152, 265.
Champfailly, 343.
Champféraud, 173.
Champflour, Emmanuel, 153.
Champgirault (F. A.), 153, 295.
Champignoles, Nic., 153.
Champigny, 128, 339 (F. A.), 153.
Champion (F.), 153.
Champlandon, 369.
Champrond, 286 (F. A.), 153, 281, 448.

Digitized by Google

Champroux, P. de, 16.
Champs, Vorty de, 334.
Chandéon de la Valette (F. A.), 154.
Changè, 194.
Changy (F. Sc.), 155, 223.
Chantault, Marie, 155.
Chanteau, à Villiers-les-Oudets, 160.
Chantelou (F.), 155, 398.
Chanteprime, Charlotte, 151.
Chantereine, à Flexanville, 202, 275, 466; aux Menuls, 109, 145, 397.
Chanterel, le pré, 391.
Chantignonville, 117, 212, 215, 220, 308, 332, 402, 406, 433, 442.
Chanut, Michel (A.), 155.
La Chapelle, 110, 218, 270, 455; — d'Aunainville, 81, 94, 194, 217; — de Bardelle, 157; — de Donchamp, 379; — Milon, 201.
De la Chapelle (F. Sc.), 155, 237, 413
Les Chapelles, 418.
Charbé, Françoise de, 339.
Charbonel, Philippe, 156.
Chardon, Nic., 156.
Chardonnay, 334 (F. A.), 156, 193, 287, 375, 378, 455.
Charfosse, 473.
Chariver, Simon, 159.
Charly, Jaqueline, 159.
La Charmoie, 290, 298 (F.), 159; Jeanne, 424.
Charnau, Thérèse de, 420.
Charnaye, Molard, 159, 426.
Charnezel, Dimanchette de, 159.
Charpentier, Jacques, 337.
Charpont, 429.
Le Charron (F.), 367.
Charruau (F.), 159, 268.
Chartier, Fleurdelis, 290.
Chartres, 268; chapitre (A.), 159; fief du Vidame de Ch. à Houdan, 458 (F. A.), 156, 159, 197, 202, 227, 260.
Chasble, Françoise le, 466.
Chaspon, Eusèbe de, 159.
Chassant, 467.
Chassebras, Madel. de, 160.
Chasteou, Jean du, 44.
Chastel, Guill. du, 160; Marg., 82.
Chastellier (F.), 84, 158, 160, 189, 290.
Chastellus, Catherine de, 188.
De la Chastre (F.), 107, 134, 161, 242, 404 (A.), 161.
Le Chat, Esprit, 160; Jacques, 197.
Château-du-Loir, 412.
Château-Chalons, Anne de, 160, 307.
Châteaudun, Jeanne de (Sc.), 62.
Châteaufort, 376, 405 (F.), 201, 206.
Châteauvieux, le sieur de, 160.
Les Châtelliers, 277, 479; à Orcemont, 420.
Chatelluis, 164, 165, 173, 235.
Chatelot de Fresnières, 218.
Chateron, 313, 344, 373 (F. Sc.), 161, 202, 464.
Chatillon, à St-Martin-de-Nigelles, 125.
Chatillon, Jeanne de, 257.
Le Chaucier, Jean, 162.
Chaudejorne (F.), 44, 162.
Chaudenay, 452.
Chaudon, Chadon, 212, 432, 448, 469.
Chaufour, 444.
Chaulcet, Antoine, 217.
Chaulnes (F. A.), 162.
Chaumont de la Galaisière, 163.
Chaumusson, 217.
La Chaussée, 476; Eléonore de la, 422; Gilette, 163.
Du Chaussin (F.), 163, 464.
Chauvigny, Cholon, dit, 166; Vincent, 300.
Chauvilliers, 321.
Chauvin, Marie, 82.
Cheddé (F.), 163, 186, 244.
Chedehoux, Marie, 132.
La Chenaie, 252, 269, 278.
Chenard, Guill., 90, 163 (A.), 110.
Le Chêne, 463; Renée du, 196.
Le Chêne-Baldé, 303.
Le Chêne-Brichanteau, 125.
Chêne-Rogneux, 109, 144, 173, 304, 368, 374, 381, 410, 461,

Digitized by Google

465, 466 (F. Sc.), 164.
Le Chênevieil, 220, 221.
Chennevelles, 260.
Chéneveux, 192.
Chenel de la Houssaye, 164.
Chennevières, 100, 131, 147, 166, 177, 252, 300, 337, 362, 398, 426, 476 (F.), 113, 148, 164, 302; Lauranet (non Laurent) de Chennevières, 277, 398.
Chenu, Jaqueline, 394.
Cheron, Gilles, 165.
Cherré (F. A.), 165.
La Chesnaie, 189; le Chenay, 138; Adam de la Chesnée, 47.
Chesneau (F.), 318, 369, 449.
Chevalier (F. A.), 154; 141, 165, 189, 285, 324; fief Chevalier, 186.
Chevaumort, 45.
Cheverny. V. Hurault.
Chevillard (A.), 165, 219.
Chevrel, à Epernon, 396.
Chevreuse, 295 (A.), 165 (F.), 80, 130, 195, 196, 201.
Chevrier, Jacques (A.), 166.
Chevroles, Charlotte, 433.
Chienchiant, Cinqchamps, 87, 93, 102, 115, 134, 161, 162, 182, 313.
Chignac, Michelle de, 470.
Chilly, 191.
Choart (A.), 166, 339
Choisel, 392; P., 161, 302; Guill., 320.
Cholon, P., 166, 388.
Chomède, Jean, 166.
Chuines, prieuré, 298.
Chuppin (F. A.), 166, 339
De Cintray (F.), 167, 289, 331.
Clacelier, Gui, 46.
Les Claies, 95, 152, 173, 174, 282, 374, 466.
Clairefontaine, abbaye, 252, 253, 405 (A.), 167.
Clamanges, 345.
Clamart, Richard de, 167.
Clamorgan (F. A.), 167.
Clerambaut (F.), 168.
Le Clerc, Jacques, 88, 139; Marie, 196, 414; Madeleine, 432.
Le Clerc du Tremblay (F. A.), 167; 108, 259, 313.
Le Clerc de Beauclerc (F.), 167.
Clergerie, Etienne (A.), 168, 246.
Clermont-Nesle (A.), 168, 209.
Clermont-Tonnerre (A.), 168.
Clerville, P., 431.
Clery (F.), 169, 246, 418.
Clèves (F. A.), 169.
Cloche, Perette de la, 284.
Cloches, 106, 122, 163, 170, 279, 292, 305, 306, 415, 469.
Le Clos, à Epernon, 275; à Maurepas, 416; à Garancières-en-Beauce ou le Grand-Clos, 188, 423.
Cloyes, Oudart de, 103.
Coart (F.), 169.
Cochart (F. A.), 170, 374.
Cochefilet (F. A.), 170.
Cocheny, à Flexanville, 202, 203, 401, 466.
Cocherel (F. A.), 170; 298, 321, 417, 477.
Coesme, Susanne de, 413.
Coetivy, Gilette de, 199.
Cœur, Geofroy, 145.
Cœur-de-Roi, Guill., 161, 172.
Cœuret (F. A.), 171.
Coictier, Madelaine, 176, 284.
Coignières, 166, 258, 416.
Coignet (F. A.), 171, 297, 334, 375, 417.
Coigneux (F. A.), 90, 172, 469.
Le Cointe, Fr., 172.
Colbert (F.), 172.
Coligny (F. A.), 172; 17.
Colibert, Louise, 348.
Colin (F.), 173.
Collet (F.), 173; 132, 229, 305, 308, 399.
Le Colombier, 80, 94.
Combault (F. A.), 173.
Compagnon (F. A.), 174; 85, 119, 290.
Compans de Saltun, Charles, 426.
Le Comte (F. A.), 175.
Conan, Anne de, 154, 175.
Conches, Adrienne de, 257.
La Concie, 231, 232, 334, 349.
Condé-sur-Vesgre, 239, 272, 274, 277, 293, 480; étang, 322; P. de, 87, 342.
Conflans, Robert de, 175.
Conquest, Gilles, 175.

Digitized by Google

Le Conte d'Aubeville 267 ; Michel, 45.
Contes, Anne de, 251; Marie, 285.
Contremoret (F. A), 175, 320, 466.
Conty. V. Le Tonnelier de Breteuil.
Le Coq, à Mft, 305, 323, 343.
Le Coq (F. A.), 175, 477 ; Louise, 273, 284, 286.
Coquebourne (F. A.), 177, 379, 401, 470, 478.
Coque, Elis. de la, 256.
Corbeil, Baudouin et Pernelle, 195.
Corbet, Corbeuil, aux Bréviaires, 167, 204, 311.
Corbeville, 176, 261, 273.
Corbinière. V. Mauprofit.
Corbreuse, 423; Geofroi, 177.
Cornillon, Louis, 33.
Cornu (*F.*), 177, 384.
Le Cornu (*F.*), 177, 300, 483.
Corps, Charles de, 431.
Cosne, Marie-Anne de, 280.
Cossart de Larrieu (F. A.), 178, 216, 348.
Cossé-Brissac (F. A.), 178.
Cotereau (F. A.), 179, 288, 341.
Cottainville, Antoine, 410, 476.
La Couarde, 170, 185, 324, 362.
Le Coudray, 102, 190, 257, 327, 398, 460 (*F.*), 179.
Le Coudray-Hellouin, 121, 165, 271, 304, 333, 480.
Le Coudray, près Galardon, 272, 317, 466.
Coudre, au comté de Mft, 196.
Du Coudrier (*F.*), 179.
Les Coudriers, 309.
Couesmes (F. A.), 179.
Coulomb, abbaye, 439 (A.), 180.
Couperel, Nicole de, 469.
La Couperie, 93, 211, 293, 396, 432.
Coupet, 326.
Coupeville, 80, 316.
Coupigny, à Gambais, 266.
Coupy, Elis. de, 247, 470.
La Cour-des-Bardes, au Tremblay, 313.
La Cour-au-Gruyer, 119, 157.
La Cour-des-Prés, 165, 374, 382.
Courcelles, Jean de, 180.
Courgent, Nivard, 180.
Courtalain, 410 (*F.*), 180, 272, 446.
Courtenay, Jeanne de, 477.
La Courtillière, 194.
Courtin (F. A.), 180; 109, 138, 272, 290, 410.
Cousin, Charles, 181.
Couste, Jean, 181.
Coustol (*F.*), 33, 38, 168, 181, 311.
Le Coustour, Françoise, 263.
La Cousture, 218.
Couvrelle, Mme de, 118.
Craches, Crèches, 43, 179, 223, 278, 410, 478.
Crafort, Nicole de (A.), 181, 257.
Cramesnil, Guill. de, 181.
Craon (F. A.), 181, 411.
La Craune, 374.
Crécy, Hugues de, 314.
Crémainville, Françoise de, 82.
Crémeur, Charles de, 225, 295; Etienne, 267.
Crespierres, 250, 324, 373, 464.
Cressay, 80, 99, 122, 124, 174, 327, 340, 364, 455, 456 (F.), 182, 478.
Crèvecœur, Marg. de, 324.
Croisilles, 332 (*F.*), 182, 320.
De Croismare (F. A.), 182.
La Croix d'Allainville, 219.
La Croix-Percée, à Elleville, 371.
De Croix (*F.*), 83, 224.
Croixet, Charlotte, 138.
Crosne, 281, 419.
Crosson, P., 15.
Crotté, Ives et Guill., 15, 17, 19.
Croulé, Nicolas, 214.
De Crouy (F. A.), 183, 311.
Crublier de la Villeneuve, Jeanne, 319.
Crussol d'Uzès (F. A.), 183.
Cugnac. Anne de, 162; P., 386.
Cuisy (F. A.), 184, 313.
Culdoé (F. A.), 184, 223, 322.
Curée, Agnès de la, 251.
Cuvilliers (*F.*), 136, 184, 189, 223.
Daflon, Joseph, 185.
Dagas, (F. A.), 157, 185, 407.
Dalencé, Michel, 185.
Damars, 185.
Damas, Charlotte de, 470.
Dampierre, 227.

Digitized by Google

Damvilliers, 152.
Dancourt, à Septeuil, 185, 251.
Danès (F. A.), 186.
Dannemarie, 82, 449 ; P. de, 186.
Darreau, Marie, 186, 318.
Dassier, Jeanne, 135 ; Julien, 266.
Daugny ou Doguy, le baron, 185.
David de Perdreauville (F. A.), 186, 167, 218.
Davron, 324, 364, 374, 477.
Dazy de Misy, 278.
Debracque (F.), 186.
Delabrosse, 38.
Delaisse (F.), 33, 187, 319, 371.
Delamotte, Jacques, 33, 38, 44.
Delatouche, P., 33, 38.
Delaulbe, Louis, 417. Cf. Laubé.
Deniet, lisez Doujet.
Denisi, 262, 263 (F.), 187, 392.
Denonville, Geofroi, 91 ; Robinet, 259.
Dérigny, Ch -Louis, 187, 299.
Déry de Grandemaison, 187.
Desclèves (F.), 187.
Desforges, Françoise, 132.
Deshayes, Nicolas, 132.
Desmazzis. V. Mazzis.
Desmènes. Richard, 188.
Desméré. V. Méré.
Després de Bussy, Louis, 188.
Desquels, Charles, 188.
Desroziers de la Touche, 188.
Desterling, de Sterling (F. A.), 180, 188, 287.
Desventes, Jean (A.), 189.
Dheu de Ste-Rheuse, Jacques, 189; 109, 261.
Diancourt, 450.
Dieudonné (F.), 189; 100, 105, 215, 218, 274, 441.
Dinechet, 190.
Dinteville (F. A.), 190.
Dionval, 423.
Doinel (F.), 190.
Doinville, 312.
Doinvilliers, 343, 392.
Donchamp, à Orgerus, 379.
Le Donjon, à Mft, 291.
Dorieu (F.), 32, 33 (A.), 190.
Dosson, Colin, 191.
Douaville, 449.
Doublet, Jean, 191.
Doué, Marie de, 478.
Doujet (F.), 187, 191, 478 (mal Deniet).
Doulée, Bernardin de la, 189.
Douley, à Vic, 157.
Dourrain, à Maule, 261, 305.
De la Doutre, Gilles, 191.
Douxdieu, Jeanne, 290.
Du Drac (F. A.), 191.
Dreux (F. A.), 69, 70, 71, 191. 335, 387.
Driet, Jean, 191.
La Droue neuve 117.
Duant, Guill., 192.
Dubex (F.), 192, 389.
Dubois, Bonaventure, 370.
Dubuisson, Gabriel, 192.
Dubreuil, Ambroise, 33.
Dubuel, Anne, 464.
Duchemin (F.), 165, 192, 318, 346.
Duchesne, Colin, 191.
Ducor, Etienne, 439.
Ducs, Horace, 251, 444.
Duguesclin, 5, 9, 72.
Duhamel, 38.
Duisson, 266.
Dulieu (F.), 192.
Dupont, Félicie, 154.
Dupré. P., 47 ; Daniel, 193.
Durant (F.), 193, 157.
Duret, Jean, 48, 193.
Durfort, Etienne, 440.
Dutertre de Sancé, Hiacynthe, 193.
Duval, René, 193 ; Lucie, 259.
Echalas, P., 139, 198 ; Guill., 463.
Les Echelettes, 339, 462.
Eclimont, 143, 144, 267, 377 (F.), 96, 193, 234, 448.
Ecoles de Mft, 11 ; de Galluis, 139; de la Ste-Chapelle, 14.
Ecorchevel (F.), 128, 193.
Ecrosnes, 43, 403 (F. Sc.), 194 ; 201, 256, 260, 332, 448.
Ecurie, 118, 350.
Edeline, Marie, 461.
Edouart, Denis, 47.
Eglancourt, 239, 332, 421.
Egleville, 266, 428, 443
Elancourt, 264, 327, 418.
Elbée (F. A.), 159, 196
Elleville, 44, 45, 176, 353.
Epainville, 101, 183, 197, 251, 260.

Digitized by Google

Epernon, 53, 87, 351; St-Pierre, 43, 412; châtellenie, 14, 283; prieuré St-Thomas, 333.
L'Épinay, 85.
Epinay-St-Luc, Jean (A.), 127.
Epône, 400.
Equillemont, 403.
L'Erable, 159, 251, 252, 300, 474.
Ergal, 159, 426, 466.
Escalopier (F. A.), 197.
Escarblissac (F. 198.
Esche, 211.
L'Esclat, Jeanne de, 184.
Escoville (A.), 404.
Escurel (F.), 198.
Esneval. V. Prunelay.
Esparon, Jeanne, 256.
Esquenon, 367.
Les Essartons, 109, 129, 144, 203, 257, 268, 272, 361, 410; Sédilles des, 429. Cf. Boutervilliers.
Les Essarts, 47, 356, 424, 435.
Les Essarts-le-Roi, 85, 127, 182, 198, 412, 467; au Val-de-Galie, 233.
Esterno, Honoré d', 178.
Estouteville (F. A.), 198; Adrienne, etc., 74, 98, 182, 224, 256, 403.
Les Etangs, 116, 354; Jeanne, 90
Etangneuf de Beaupré, César, 379.
Etampes, Hugues, 155.
L'Etang-Marly, 315, 466.
L'Etendart (F. A.), 200; 44, 147, 195, 249, 262, 275, 307, 416, 466; fief à Plaisir, 153.
Etienne (F.), 203; Jean, 131, 307.
Etioles, 281.
Les Etourdis, 258, 311, 479.
Everard, Jean, 203.
Evreux, abbaye de Saint-Sauveur, 203.
Farges, Jean de, 301.
La Falaise, 372.
Falaise, Mathurin, 116, 203.
Fantonville, 347.
Farin, Marie, 203, 333.
Faroul, Isabelle, 234.
Faucille, 334.
Le Faulcetier (F.), 203.
Fauconier, M. de, 118.
Du Faur de Pibrac (A.), 204.
Faur, Angélique, 204.
Fauville, P. 204.
Favereux, 388.
Favières, 97, 167, 179 (F. A.), 204.
Faveroles, 155, 226.
Favier du Boulay (A.), 253.
Le Fay, 308, 380.
Féranville, 120, 144, 163, 247, 258, 434, 462; Guill., 45.
Férault, Jacques de, 455.
Fercourt, 352.
Féret, Jean, 15.
La Ferme des Bois, à Gambais, 397.
Ferquin, chirurgien, 371.
Ferrières (F. A.), 204.
Ferry, Jean, 204, 467; Fr., 351
La Ferté-Arnaud (F. A.), 205, 461, 463.
La Ferté-Choisel, 165.
Fervaches, 128.
Fesvières (F.), 207.
Feucheroles, 99, 298, 364, 374 (F.), 207.
Feuchières, Geofroi de, 207.
Feugeray (F.), 207.
Feugères, Jean, 207.
Feugeroles, 190.
Les Feuillardeaux, 85.
La Feuillée, 217.
Feuillet, Louis, 369, 371.
Le Fèvre d'Ormesson (F. A.), 350.
Fillancourt, 474
Le Filleul, P. et Gilbert, 208.
De la Fin (F. A.), 106, 204, 208.
De Fitte, P. 208.
Fizelier, Gui, 94.
Flacourt, 333, 471 (F.), 208.
Le Flament, Jean, 466.
Flandre (F. A.), 71, 209.
Flavigny, Baltasard de, 171.
De la Flèche, Claude (A.), 209.
Fleurey, à Thoiry, 216, 272, 334, 423.
Fleurian d'Arménonville (F. A.), 209.
Fleurigny (F. A.), 210.
Fleury, Jean, 255; Claude, 411.
Flexanville, 44, 105, 107, 120, 142, 178, 201, 262, 274, 282, 312, 409, 476 (F.), 210, 439.
Flexelles (F. A.), 145, 209, 274, 284.

Digitized by Google

Fligny ou Grignon, à Dannemarie, 476.
Flins, 102; Gui de, 249.
Flory, Thibaut de (A.), 210.
Flouret de Florestel, Jeanne, 215, 483..
Flouville, 254.
Flutault (*F.*), 189, 211, 235, 281, 394, 437.
Foinard, 191.
Foix, André de (A.), 74, 123; Gaston, 477.
Folleville (*F.*), 33, 162, 211, 270.
La Fontaine, 157, 193 (F. A.), 105, 211, 287, 313, 314.
Fontaine-la-Guyon, 221.
Fontaines, 315 (F. A., 131, 212; 469, 470, 480.
Fontenay-le-Fleuri, 131.
Fontenay-Mareuil, 212.
Fontenelle, 120, 188, 214; P. de, 212.
Forcadel (F. A.), 30, 213.
La Forêt, 421; près Houdan, 419; de Richebourg, 45; de Civry, 112, 145, 148, 245, 274, 281, 309, 400, 401, 460.
Forest (*F.*), 177, 213, 235, 478.
De la Forêt (*F.*), 12, 82, 213, 466.
Forestier (*F.*), 178, 422.
Forges, 471.
Formmoir (F. A.), 214, 335.
Forne, Michelle, 181.
De la Fosse, Marie, 456.
Des Fossés, Jeanne, 430, 469.
De la Fossetière, Jeanne, 214.
Fosseuil, 310, 351.
De la Fossonerie, 228.
De Foucaud de Magny (*F.*), 214.
Fouchainville, 406.
Le Fouilleux, à Grosrouvre, 185, 396.
Fouquet de Closneuf (*F.*), 214, 483.
Du Four, Jean, 215.
Fournier (F. A.), 189, 215, 334, 442, 466, 478.
Fourquante, Thomas, 48.
Fourqueux (*F.*), 215.
De Fours, Claude (A.), 215.
Le Franc, Robert, 215.
France (F. A.), 74, 75.
Francini (F. A.), 216.
Franqueville, 216.
Fraville, Jean, 216.
Frazin, 477.
Frédy (F. A.), 82, 216, 348, 483.
Frémainville, 169.
Frémières, Jeanne, 259.
Frémiot (F. A.), 88, 217.
De la Frénaye (*F.*), 217.
Frère, Françoise, 405.
Frère-Jehan, P., 217.
Fresnes, 214; à Trappes, 388 (*F.*), 186, 217, 315, 343, 455, 463, 464.
Fresnières (*F.*), 218.
Fresnoy-sous-Mft, 120, 123, 438.
Fréville, Guill., 218.
Frichot (F. A.), 379, 474.
Frongeux, 403.
Fumée, Claude, 418.
Furet (F. A.), 218.
Gaignard, Cath., 292.
Gaillard, Colard, 195; Gilles, 319.
Gaillon, 470 (F. A.), 219, 251, 318.
Galard, Cath., 380; Michel G. de Montjoie, 411.
Galardon, 143, 144, 267, 307, 398 (*F.*), 219; 90, 193, 201, 265, 285, 307, 314.
Galaup, M. de, 219.
Galemel, César, 219.
Gallais, frère Jean le, 14.
Galliot (*F.*), 219.
Gallot (F. A.), 220; 87, 125, 212, 218, 256.
Galluis, 43, 139, 285, 343, 352, 359, 427, 431, 434 (*F.*), 221; 293, 300, 398.
Gambais, 106, 121, 240, 277, 344, 348, 399, 453.
Gambaiseul, 308, 351, 452.
De Ganay (F. A.), 98, 327, 330.
Gapaillard, Thibaut, 20; Louise, 93.
Garancières, près Mft, 45, 47, 138, 179, 231, 253, 282, 352, 384, 402, 413, 414, 482 (*F.*), 221.
Garancières-en-Beauce, 150, 263, 266, 373 (*F.*), 46, 219, 222.
Garancières-en-Drouais, 101, 256, 378 (*F.*), 223.
Garancières-en-Evrocin (F. A.), 222, 202, 317, 416, 471.

Digitized by Google

Garandeau, Marie, 376.
Du Gard (*F.*), 223, 478.
De la Garde (*F.*), 223.
Garenne (*F.*), 223.
Gargouleau (*F.*), 185, 223, 449.
Garlande (F. A.), 223.
Garne, Garin de, 224.
Garnier (*F.*), 224, 304, 371; fief à la Panneterie, 84. 183.
Garreau, Garot (F. A.), 113, 128, 361, 425.
Garsault (*F.*), 224 335.
Gas, 153, 196. 210, 239. 267; prieuré de Moineaux, 225 (F. et Sc.), 225, 295, 314.
Gascoville, 194.
Gaseran, 111, 129, 246, 285, 309, 350, 386 (F. A.), 225, 331.
Gasset, Louise, 174.
Gassion, Jean, 210.
Gaston, Louise de, 417.
Gaudelet, Denise, 367.
Gaudin, Jean, 96, 227.
Gaudrezais ou Jaudrais, 201, 378, 448.
Gaulart, Ivonne, 394.
Le Gault, en Beauce, 107.
Gautier, Gabriel, 108, 227; Odet, 478.
Gauville (*F.*), 187, 227, 306.
Gavre, Béatrix de, 329.
Gayant, Claude, 254.
Le Gendre (F.), 228, 236, 448.
Gendron (F.), 228, 261, 433.
Genève, Pierre, C. de (A.). 228.
Gentien, Thomas, 228; Cath., 416.
Gentil, Louis, 15, 18; Benjamin, 228.
Le Gentilhomme (F. A.), 229.
Georget, Alex., 375.
Gerbé (F. A.), 229, 232, 244.
Germain, Jean, 230.
Germainville, 479.
La Germinerie, 231.
Gervais, René de, 352.
Gervèse (*F.*), 230, 259.
Geulain de St-Martin, 431.
Giffart (F. A.), 230.
Gilbert (F. A.), 33, 210, 230, 271, 307.
Gilles, frère Nicole, 14.
Gillet, Noël, 46.
Gillin, Robert de, 125.
Ginenai, Agnès de, 231.
Ginevraie, mauvaise lecture pour la Guérinière, 231.
Girard, Henriette, 319.
Giroudel, 414.
Gislain de Vestron, Gabrielle, 367.
La Gitonerie, 280.
Givès, Ant., 231.
Glisières (F.), 231, 325, 483.
Glocestre, Mabile de, 64.
Gobinard de la Marre (F.), 192, 231, 473.
Godard, Fr., 318, 445; Jean. 351.
Godemaine, Gaudemaine, 105 (F.), 232.
Gogo, Jean, 232.
Gohard (F.), 36, 229, 232.
Gomets-le-Châtel, 268 (F.), 232.
Gomont, Anne de (A.). 190, 232.
Gondy (F. A.), 233, 266.
Gorée, à Grosrouvre. 135, 470.
Gorloen (F.), 133.
Goth, Jeanne de, 353.
De Goubert, Nic., 233
La Goudinière, à Villepreux, 92.
Gouel (F.), 84, 160, 187, 193, 281, 233.
Gouffier (F.), 96, 259, 275.
Gougel (F.), 234.
Goupillières, 143, 144, 176, 199, 239, 314, 318, 399, 418, 428, 465. 466, 472, 480, 481 (F.), 234.
Gourdon, Jean de, 365.
Gourecet, Jean de, 44.
Gourlier, architecte, 219.
Gournay, Mélissende de 64; Judith, 482.
Gousangrès, P. de, 234.
Goussainville, 170, 351 (F.), 234, Anne de, 115, 174, 292; Cath., 177, 389; Elis., 278; Gilbert, 153; Madeleine, 278; P., 25, 27, 183.
Goussonville, 193, 215, 247, 249, 480.
La Goutière-sous-Neaufle, 94, 171, 455, 466.
Goux, 330.
Goya, Richard, 275.
Grace, Renée de. 180, 272.
Graffard (*F.*), 237, 383.

Digitized by Google

Grais de Moraige, Florence, 442.
Grajon, Françoise, 136.
Le Grand (F.), 238, 245, 308.
Grandbois, 257.
Grandchamp, abbaye, 43, 171, 173, 191, 286, 332, 353, 429, 445, 477 (A.), 238.
Grandet (F.), 238; 88, 136, 162, 405.
La Grandmaison de Ronqueux. 307, 338.
Grandménil, M. de. 119.
Grandjean, de Fouchy (F.), 238.
Grandpré (A.); Henri, C. de, 238.
Grandrue, à Launay-Roguerin, 109 (F.), 108, 180, 238, 272.
Grange (F.), 116, 227, 274.
Grange-Colombe, 263.
Les Granges, 159, 170, 353.
La Grange-du-Bois, aux Brévières, 103, 109, 221, 410; près Neaufle, 107, 141, 144, 251, 366.
Le Gras (F. A.), 239.
Grassin, Simon de, 469.
Gravelle (F. A.), 107, 239.
Gravillle, Jeanne, 96. Cf. Malet.
Grenet (F. A.), 239.
Grenonvilliers (F.), 195, 201, 239.
Gressey, 247, 337, 460 (F.), 240.
De la Grève, Phil., 240.
Le Grèz, 306.
Griffon (F. A.), 134, 229, 240.
Grignon, 107, 190, 208, 308, 313, 320, 359, 364, 368, 373, 374, 380. 388, 407, 471, 472.
Grignon, à Dannemarie, 476.
La Grimace, 330.
La Gripière, 334.
Grisoles, 110, 282, 477 (F. A.), 240; 223, 230, 369.
Grognard-Morel, Antoinette, 411.
Groies (F.), 240, 306.
Grosbois, 334.
Groslieu, Groslu, 42, 98, 406, 433.
Grosrouvre, 44, 104, 139, 179, 368, 398, 469; Pétronille, 139; Garnier, 241.
Grostête (F.), 241, 405.
Grou, Anne, 244.
La Groue, 347; Perrine de la, 142.
Groult des Rivières, 261, 367.
Croussay, près Mft, 101, 129, 173, 270, 295, 398, 399, 402, 456, 470; chapelle, 213; Simon, 241.
Groussay, près Rambouillet, 101; au Tartre-Gaudran, 337.
Grouteau, à Elleville, 213, 267.
Grouteau, Catherine, 451.
Grue, Fr. de la 241.
Grues, Pierre de, 241.
Guédonne, 338.
Guelle, Louise, 129.
Guénières, Mad. de, 439.
Guérard (F.), 241.
Guerchy, Cath. de, 419.
Guérin. Jean, 241.
La Guérinière, 231. Ecrit à tort la Ginevraie.
Guerrier, Richard, 241.
Guesdon (F. A.), 224, 241, 304, 462.
Geslain, Charles, 158.
Guesle (F. A.), 242; 125, 162.
Guette, 312, 338, 339; Louise de, 402.
Guéville, 167, 285, 339, 373.
Guibert (F.), 82, 242 (A.), 375.
Guibourg (F. A.), 242; 133, 266, 285, 478.
Guignard (F. A.), 243; 136, 236, 318, 351, 362.
Guignesoie, Jean, 45.
Guillard (F. A.), 244, 369.
Guillaume, Regnault, 245.
Guillebaut de Grandcour, Pierre, 292.
Guillebon, Marie, 270.
Guillois, Madel., 181; Phil., 245.
Guincheux (F.), 245, 261.
Guinet, Hélène, 351.
Guiot des Charmeaux, 347.
Guioudel, moulin, 390.
Guipereux, 247, 373.
Guisanville, Etienne, 371.
Guyard (F.), 26, 46, 245, 327.
Guyencourt (F.), 245, 285, 430.
Guyot (F.), 43, 118, 478.
Guyon, Guill., 261.
Habert de Montmort (F. A.), 246, 330.
Hachette, Agathe, 411.
Hacquin. V. Claquin.
Hadencourt, Eudes, 247.
Haignou, à Maule, 131.

Digitized by Google

Haleine, 231.
Halgoet, Olivier de (A.), 247.
Hallé, Louis, 247.
Hallier, M. du, 396.
Le Hallot, 278, 320 (F. A.), 211, 227, 247, 249, 280, 479.
Halluin, Marie de, 106, 287.
Le Hamel, 221, 327 (F.), 156, 247, 279, 339.
Hanches, 43, 44, 134, 154, 162, 167, 175, 202, 210, 239, 353. 406, 448, 453, 463.
Hangest (F. A.), 170, 248; bois, 108.
Haqueville, Madel. d', 176.
Haras de St-Léger, 167.
Harchemont, 211.
Harcourt, J., C. de, 150.
Hardouin, Thevenin, 221.
Hargenvilliers, 37.
Hargeville, 128, 213, 215, 345, 346 (F. A.), 249; 133, 301, 296, 349.
Hariage, Dominique, 250.
Harlay (F. A.), 251, 334, 438.
Harpe, le sieur de, 251, 260.
Harville-en-Beauce, 251 (F. A.), 251, 267, 311, 413, 474.
Haseville, Madeleine, 261, 479 (A.), 418.
Hatte, Marie, 143; Rose, 481.
Hatereau, dit Guillou, 15, 19.
Hattonville, 43, 155, 163.
Haubergeon (F. A.), 254, 123.
Haudimont, Phil., 424.
Haudiquier, 237.
Haulles, Marg. des, 463.
Hautebois, Cath., 141.
Hautebruyère, prieuré, 43, 193, 215, 250, 310, 423, 429 (A.), 254.
Hautemaison de Petitmont, 455.
Hautemps (F.), 97, 254, 291, 367, 474.
Hauterive, à Grosrouvre, 81, 247.
Hauteron, moulin, 340.
Hauteterre (F.), 254.
La Hauteville, 239, 279, 286, 298, 463.
Hautlevé, étang, 165.
Havart (F. A.), 255; 125, 138, 139, 175, 196, 220, 269, 417, 426.
Havelu (F.), 87, 257.
La Haye, 98; la Haye-Froget, 110, 240, 479 (F.), 258, 340.
Héaule, Ant. de la, 266.
Hébergerie, 95 (F.), 225, 258.
Hébert de Buc (F. A.), 258; 234, 261, 426, 435.
Hedevilliers, 111.
Hellenvilliers, Jean, 130; Richard, 447.
Hélin (F. A.), 259, 479.
Hémard (F. A.), 259, 271, 310.
Hemery (F. A.), 260; 196, 251.
Hennequin (F. A.), 260, 459.
Herbeville, 408; Guiot, 161.
Herbouville, 261.
Herces, 132, 148, 279. 459.
Héricourt, Françoise d', 367.
Herment (F.), 261, 305.
Hermeray, 128, 143, 207, 237, 339, 347, 438; la Grande-Maison d'H., 183; le Petit-H., 274; Marie, 80.
Herpin, Pierre, 350.
Hervey, Isabelle de, 258, 435.
Hervieu, Marie, 122; Cath., 284.
Heu de Ste-Rheuse, 109, 189, 261; de la Crosnière (A.), 136, 261.
Heude-Lépine (F.), 189, 262.
Heudelimé, 310, 456.
Heulin, Marguerite, 262. Cf. Hélin.
Heurteloup, près Meulan, 201.
De la Heuse (F. A.), 262.
Hierres, abbaye, 226.
Hingant, 218.
La Hogue, 258.
Holande. V. Olande.
Le Hommet, 467.
Hongrin (F. A.), 262.
L'Hopital (F. A.), 201, 262 325.
Hôpitaux : des Bordes, 362; de Mft, 97, 213, 389.
L'Hostellier (F.), 263, 369.
Hotton, J. et Denis, 265.
Houdan, 43, 208. 209, 286, 336, 481; prieuré, 226, 229; couvent, 265; fief au Vidame, 205, 360.
Houdreville, près Gas, 137, 165, 180, 197, 262, 353.
Hougue, 263. Cf. Hogue.
Hougrin (F. A.), 262 ?

Digitized by Google

Honjaray, 313, 317 (F), 265, 302.
Le Houlet, 443.
La Houssaye, 84. Cf. Chesnel.
Houx, 125, 154, 167, 210, 221, 239, 287, 302, 312, 406 475 (F. Sc.), 265.
Husault (F. A.), 266, 286.
Hubert (F.), 230, 242, 424 (A.), 266.
Hue (F. A.), 266, 443.
Huguet de Sémonville (A.), 266.
Huideville. V. Vuideville.
L'Huissier, Guill., 163.
Humeroles, 297.
La Hunière, 88. 96. 116, 184, 195, 223, 300, 349, 387.
Hurault (F. A.), 267 ; 118, 175, 252, 376.
Huriel, 267.
Hurtaud,, Nic., 267.
Hutton, le sieur, 479.
Huvé, Françoise, 442.
Ile-Robert, 119, 258.
Illiers (F. A.), 268, 386.
Illou, Raoul, 396.
Imbert (F.), 268.
Indreville, 396.
Isabel, Ysabel (F.). 268, 475.
Isle, Barthélemy de l', 251.
Iveline, 53, 310.
Ivetot, Jeanne, 181.
Ivry, 301 (F. A.), 103, 268.
Jacob, Françoise, 244.
Janaillac, Marie de, 468.
Janson, Nic., 142.
Janvier, Madel., 286.
Jaquemart (F.), 268.
Le Jardin, 372.
Le Jarrier, 410, 463.
Le Jarrieux, 196.
Jars, Jeanne le, 140.
Jaudrais, 201, 378, 448.
Jaulain (F. A.), 268, 410, 477.
La Jaulnière, 203, 204, 231, 286, 322, 333, 480.
Jaupitre (F. A.), 269, 417.
Jean, Robert, 269.
Johanne (F.), 269, 477, 479.
Joinville (F. A.), 270.
Joinvilliers, 270.
Jolivet-en-Beauce, 443.
Joly (F.), 211, 270.
Les Joncs, 326.
Jorts de Fribois (A.), 475.
Josse, Guill., 280.
Jouault (François), 370.
Joubert, Jeanne, 290.
Jouars-Pontchartrain, 362.
Jourdain, Jean, 15, 16.
Jourdan, Jean, 270.
Jousset, Pierre, 126.
Jouy-en-Josas, 376; sur Eure, 336; à Goupillières, 102, 112 ? 188, 212.
Jovin, Jean, 270.
Joyenval, abbaye, 270, 315.
Jozon, Pierre, 270.
Jumeauville, 167, 215, 351, 352.
Jusselin, Jean, 270.
Kercado (A.), 271.
Kermeno (A.), 271.
Kermin (A. , 271.
Labbé, Marie, 88.
Labeille, Renée de, 271.
Labrune (F.), 271, 480, 481.
Ladvocat, Françoise, 444.
Laguyan (F.), 271, 479.
Laignier (F.), 271, 300.
Laigny, Cath. de, 271.
Lailerie, 232.
Laillier (F. A.), 271 ; 201, 260.
Lailly (F. A.), 271 ; 95, 108, 180, 446.
Lair (F.), 15, 46, 273, 278.
Lainé, Nic., 273.
Laistre ou Lestre (F. A.), 273 ; 385, 395, 480.
Laleu. V. L'Alleu, 273.
Lallemand, 273; 176, 268.
Lamarck, Diane de, 297.
Lamayre, Guill., 44. Cf. Leimerie.
Lambert d'Herbigny, 138, 273.
Lambertie, Auguste, 155.
Lamoignon, 38, 110, 143, 467.
Lancelot de Turpin-Crissé, Gui, 121.
Lancy, Guill., 274.
La Lande, 238 (F.), 274.
La Landelle, à Millemont, 296, 350.
Les Landes, à Milhérout, 124, 378, 434 (F.), 138, 209, 274.
Landifay, Antoinette de, 147.
Landois, Anne, 167.
Langlade (A.), 274.
Langlois (F.), 274; 189, 291, 298, 323.

Digitized by Google

Langouge (F.), 203, 274.
Languedoue (F. A.), 275; 103, 400, 467.
Lanluets, 374.
Lannoy, Marie de, 276, 297 (A.)
Lanquest, P., 276.
Lanroulé, 316, 362, 363.
Laquain, Marie de, 158.
Larauza, Geneviève, 243.
Larbalcste (F. A.), 276; 170, 398.
Larchevêque (F.), 276; fief, 408.
Lastic (F. A.), 276.
Laubbé (F.), 276, 465.
Laulanhier (F. A.), 277, 461.
De Launay (F.), 477. Cf. Aunay, 102, 266.
Lauranet (et non Laurent) de Chennevières, 187, 277, 479.
Lause, Angélique de la, 307.
Lauzon, Cath., 294.
Laval, Gui, 103; Jean, 386; Louise, 467; Madel., 186; René, 256.
Laverdy (F. A.), 277.
Laye, Jacques, 479.
Lebeau, P., 299.
Lebel (F.), 277; 189, 374.
Leber, Nic., 277; Jaquette, 217.
Leblanc, Jacob, 22.
Leblond, Françoise, 229.
Lebœuf, Tannegui, 277.
Lecerf, Marg., 290.
Lechat, Esprit, 277.
Lécicourt, Anne de, 292.
Lecointe, Mathurin, 338.
Leconte (F.), 257, 277.
Lefébure, Marie, 187, 278.
Lefèvre, P., 322.
Legay, Fr., 167.
Legoux de la Berchère, P. 176.
Lelieur, Angélique, 189, 280.
Lelièvre, Marie, 138.
Lemoine (F.), 278, 378.
Lemoul du Clos (F.), 278, 411.
Lenoble, Etienne, 354.
Lepage, Catherine, 244; Miles, 47 (F.), 351.
Lepichon, Toussaint, 278.
Leprince, architecte, 279.
Leriche, 279.
Lerollier, Simon, 279.
Leroy (F.), 279.
Lesage, Hélois, 279.
Lescalopier, P. et Anne, 279, 337.
Lescornay, 118.
Lescouflé, Michel, 26.
Lestrange, Louis, 279.
Lestre ou Laistre (F.), 273, 385, 395, 480.
Létourville, 250.
La Leuze, 102.
Lévainville, 170, 250.
Levêque, Jean, 279.
Lèves (F. Sc.), 279.
Lévêville, Claude, 139.
Lévis (F. A.), 280; 252, 457, 465.
Lhermitte, Jean, 33.
Lhéritier, Jean, 255.
Lhomme, Jeanne, 357.
Lhoste, Marie, 398.
Lhuillier (F. A.), 280; 105, 259, 305.
Lienné, Barbe, 248.
Liénar de la Roche, 247.
Le Lieutel, 190, 233.
Ligard, Mme, 97.
Ligneris (F. A.), 281; 80, 147. 152, 194, 207, 275.
Lignières, le C. de, 281.
Ligny, Annette, 105, 281; Jean, 459.
Limbœuf, 347.
Limours, 219, 376, 385.
Lincy, 202.
Linterne, 219.
Litran, Françoise, 483.
La Loge, 302.
Les Loges, 267, 424 (F.), 281, 453.
Loisel, Ypolite, 26.
Lomerie, Jean, 281.
Lommoye, 142.
Longaunay, 327.
Longchêne, 105, 143, 144, 200, 338, 589, 462 (F.), 281.
Longjumeau, 191
Longneau, Laure de, 351.
Longorme, 160, 308.
Longueil (F. A.), 281.
Longuers, Jean, 282.
Longueval, Renée de, 189; Roger, 308.
Longvilliers, 106, 281.
Loré, Ambroise, 199, 282, 301.

Digitized by Google

Le Lorreau, près Epernon, 80, 117, 125, 134, 162, 165, 242, 353, 381.
Loresse, Amaury, 288.
Lorin, Jean, 282.
Le Lorrain, Paul, 282.
Lorraine, Marie de, 262 (A.), 282.
Louestre, Catherine, 211.
Louet, Gilles, 283.
Louppe, Fr. de la, 283.
Louné, Françoise, 189.
Louvel, Guill., 283.
Lugny, 277, 384.
Lustin, Jeanne, 102, 285.
Luxembourg, Charles de L., C. de Brienne, 199.
Lys, Anne du, 283, 389.
Macé (F.), 283; Geneviève, 308.
Machault (F. A.), 284; 17, 145, 176.
Machecoul, Cath. de, 182.
Macherelle, 286.
Machery (F.), 246, 284, 373, 386.
Le Maçon, Guill., 284.
Madeleine, Louise de la, 151; Jacques, 176.
La Maflière, 229.
Magnanville, 138, 274.
Magnien (F.), 285.
Magny-l'Essart, 178, 338.
Mahéas (F. A.), 136, 285, 325.
Maigneville, Jean de, 388.
Maillard (F. A.), 285, 480; 82, 164, 176, 266, 294, 447, 471.
Maillet, Cath., 318.
Mailly (F. A.), 287; 105, 313, 389.
Mailly-Clinchamp, Claude, 107.
Maintenay, J., 223
Maintenon, 280 (F. Sc.), 288; Amaury, 336, 391, 392; Hugues, 314; Simon, 195, 392; Thibaut, 273; Yon, 416.
Le Maire (F. A.), 289; 44, 85, 92, 100, 111, 112, 137, 318.
Maisonforte, 162.
Maisonblanche, Louise de Bourbon-M., 384.
Maisonneuve, 171, 285.
Maisonrouge à Méré, 105, 124, 132, 165.
Maisons-sur-Seine, 282.
Le Maistre, Le Maître (F.), 42, 203, 228, 293.
Malassis, 85, 92, 193, 256.
Malaunay (F.), 293.
Maléchart, Marie, 285.
Malefide (F.), 153, 226, 295.
Malebranche (F.), 293, 385.
Malemont, à Grosrouvre, 287.
Malesset, Hugues, 295.
Malestroit, Jean de, 295.
Malet de Graville (F. A.), 295, 413.
Malfilâtre (F.), 92, 296.
Maligny, 204.
Malingre, Marie, 95.
Mallevie, Pierre (A.), 46, 48, 81, 296.
Malmaison, 204, 391, 392, 416; aux Brévières, 293, 309.
Malmont, Gui de, 429.
Malo (F.), 296, 480.
Malou de Bercy, Cath., 380.
Mancini de Nivernais, Adélaïde, 178.
La Mandreuse, à Grosrouvre, 81, 82, 148, 164, 326, 337, 398.
Manneville, 387; Françoise, 145; Louis, 296.
Du Mansel (F. A.), 296; 171, 204, 274, 307, 417.
Manvieu (F. A.), 299; 187, 348.
Maquerel, P., 98.
Maqueron, Mad., 138.
Marais, Madeleine, 198.
Le Marais, 293, 324, 392, 439 (F.), 300; à Hanches, 162, 443; près Rochefort, 269, 306.
Marc ou Marcq, 89, 215, 219, 222, 261, 303, 304, 334, 352, 416, 466, 468; tour de Marc, 466 (F.), 300, 469, 470.
Marcadé, Antoinette, 358.
Marchais (F.), 301, 318, 393.
Le Marché Poulain, 382.
Marcille, Nic., 173; Guill., 356.
Marcilly (F. A.), 301; 103, 199, 222, 265, 430.
Marconnay, 302.
Marcoussis, 368.
Marcouville, la Dlle de, 302, 443.
La Mare, 231; aux Brévières, 219.
Les Mares, 120.

Digitized by Google

Maréchal (F.), 164, 251, 302.
Mareil-le-Guion, 45, 105, 134, 147, 225, 242, 265, 280, 287, 313, 413, 443 (F. A.), 302; 47, 113.
Mareil-sur-Mauldre, 303; Germond, 120, 215.
Marescot (F. A.), 303, 307, 373.
Maret, Jeanne, 346.
Margat et Margas (F.), 84, 304.
Margousse, Jean de, 302.
Maricourt, Claude de (A.), 116.
Marillac, Mme de, 304.
Marin (F.), 304, 431; de la Brosse, 132, 291.
Marle, 259 (F.), 240, 395 (A.) 305.
Marly, 178, 233 (F. A.), 201, 306.
Marmousets, 479.
Maroles, à Gas, 155, 218, 324, 449 (F. A.), 160, 306, 387.
Marpon (F.), 231, 307.
Marquemont, le sieur de, 307.
Marquets, Françoise des, 318.
Marteau, Jean, 15.
Martel (F.), 307, 321.
La Martellière (F. A.), 307; 137, 475.
Martin, Roch, 424.
Martinets, Jeanne des, 483.
Le Mas-Chambellan, 203, 231, 307, 337, 444.
La Masse, 306.
Massé, Geneviève, 308.
Masselin, Marg., 371.
Masson, P. le, 375; Fr., 120.
Masson de la Caille, 405.
Massue, Roger, 308.
Massy (F. A.), 173, 308, 446.
Matereul, à Boissy, 391.
Mathieu (F.), 309.
Maublanc, Catherine de, 422.
Maubuisson (F.), 309.
Mauchamp, Jeanne de, 227.
Mauger, Jean, 419.
Maugis, Cath., 119.
Mauguey, Blaise, 337.
Mauguin (F.), 309.
Maule, 215, 222, 316, 328, 333, 471 (F.), 309.
Maulette, 90, 133, 359, 360, 469, 481.
Maulny (F.), 310.
Mauléon (F. A.), 310.
Maulredon, Bertault de, 310.
La Maunerie, à Dampierre, 254, 291.
Maunorry, Abraham, 310, 327, 429.
Maupas, 301.
Maupou, Alex. de, 310.
Mauprofit de la Corbinière. 310.
Mauquenchy, Jeanne de, 199.
Maureau. V. Moreau.
Maurepas, 178, 294, 324, 382, 403 (F. A.), 310; 182, 201, 343.
Maurignon, Hue, 310.
Mauroy (F.), 310.
Maussé, Marie de, 311.
Mauteint, Jean, 311.
Mauterne (F. A.), 311; 185, 251, 280, 311, 378, 480.
Mauvoisin (F. A.), 311; 113, 334.
Le May, 217.
Mazeline (F.), 311; 168.
Mazet, fief à Garancières-en-Beauce, 368.
Mazin (F.), 311.
Les Mazzis, à Meulcent. 113, 404, 468 (F. A.), 312, 466.
Mazure, Angélique, 237.
Méaussé, Marg. de, 99.
Médan, 222.
Médicis, Arm. de Cath. de, 75.
Méhérout, à Arnouville, 347.
Meillet, Marie, 178.
Melleray-en-Beauce, 406.
Melleville, 159.
Melun, Thérèse de (A.), 312.
Membré, 479.
Ménainville, près Ablis, 199, 207, 262, 270.
Mencart, Marg., 326.
Mendeville, 312.
Mendosse (F. A.), 312; 339, 413.
Meneau (F. A.), 267, 287, 312, 446, 480.
Mengin de Bionval, 313.
Menier, Louis, 313.
Menildon, 442.
Du Mesnil, Dumesnil (F. A.), 317; 96, 152, 187, 196, 301, 322, 431.
Le Ménil-Blondel, 110.
Le M.-Durant, 304,
Le M.-Essart ou Liéssart, 158, 217, 292, 329.

Digitized by Google

Le M.-Habert, 402.
Le M.-Hardré, 102.
Le M.-Obton, 115, 257, 269, 351, 416, 417, 474, 477, 479.
Le Petit-Ménil, près St-Arnoult, 151, 378.
Le Ménil-Pampou, 306.
M.-Regnard, Jean du, 416.
Le M.-St-Denis, 246.
Le M.-Simon, 199, 285, 294, 419 (F. A.), 319; 182, 307.
Le Ménillet, 171, 422.
Menou, Guillemette de, 96.
Menu de Hochard, Françoise, 282.
Méraumont, Jean de, 314.
Méraut Mme, 118.
Le Mercier (F.), 311, 313.
Méré et Desméré (F.), 314; 102, 120, 423, 480.
Méré, 45. 272, 283, 410.
Méré, près Dreux, 148.
Méréville, 262.
Merroles, 226, 377 (F.), 314; 288, 473.
Méry, Jean de, 322.
Mesalant, Mezelan, 144, 247, 258, 434 (F. A.), 314; 80, 196, 207, 371, 463.
Meslay, 204.
Mesnard (F.), 282, 317
Les Mesnuls, 173, 397, 410, 466; Simon des, 225.
Du Mets (F.), 321.
Meulan, Galeran, C. de, 54; bannière, 60; Iolande, 149. 321; Amaury, 316; Madel., 384.
Meulcent, 383, 460, 468.
Meunier, Perette, 144.
Mévoisin, Eudes, 321.
Mezières, 164.
Mezillier, Elisabeth, 425.
La Michaudière, 104.
Michault (F.), 113, 322.
Miget de la Planée, Angélique, 217
Mignon (F.), 68, 184, 322, 463; fief à Galluis, 139.
Millay, Jérôme, 274.
Millemont, 138, 209, 251, 253, 274, 402, 413, 463 (F.), 323.
Milleru, 394.
Millet, Henri, 323.
Milleville, Fr. de, 323.
La Millière, 130, 175, 225, 278, 282, 372, 471, 479; Ernaud de la, 324, 432.
Milly, 204, 328.
Milon (F. A.), 324.
Mineray, Bernardin de, 324.
Minomets (F.), 324.
La Minotière, 185, 344.
Miramion (F.), 324.
Miraumont, Jean de, 325.
Miron (A.), 375.
Mittainville, 109, 239, 261, 376, 380, 422, 479.
Mitteau, Cath., 271.
Moger, Anne de, 398.
Mohier, J. le, 267. Cf. Morhier.
Moinville-la-Jeulain, 180, 272, 430, 447.
Moisan, 185, 362 (F.), 325.
Moisy (F.), 325.
Molé, Joachin, 326.
Monceaux (F.), 260, 326, 430.
Monchy, Henri de, 278, 326.
Moncrif (F.), 326.
Mondelot (F.), 326.
Mondion, Antoinette, 327, 447.
Mondonville-la-Jeulain, 133, 143, 403 (F.), 327.
Mondoré (F. A.), 113, 264, 327, 393.
Mondreville, 332.
Moneuil, 113, 404.
Monnerot (F.), 327.
Monnoury (F.), 310, 327, 429.
Mons, près Houdan, 106.
Monsabré, J. de, 328.
Le Mont, 189.
Montabbé, 388.
Montagu, Montaigu, 320; le collége de, 219; Jeanne, 188.
Montainville, 101, 129, 210, 338, 471.
Montanguibert, Ives de, 328.
Montauban (F.), 295, 328, 329.
Montbéron, Marie de, 296.
Montchauvet, 208; prieuré, 326.
Monteny (F. A.), 328.
Montespan, Mme de, 328 (A.).
Montespermier, à Mantes, 401.
Montfaucon, 381.
Montfort-l'Amaury. Voir pour les sceaux de cette famille, p. 49 et suiv.; prieuré St-Laurent, 333; couvent de N.-Dame, 28 (A.),

Digitized by Google

328; Capucins, 411; hospice, 213; maladrerie, 97, 389; étang, 398.
Montgeron, 228.
Monti, Hermance de, 197.
Montisambert, 213.
Montliart, Ant. de, 438.
Montlouet, 143, 144, 195.
Montluc, le C. de, 328.
Montmirel, 307 (F. A.), 154, 328.
Montmorency, Alix, comtesse de Mft, 58; Mathieu, 60.
M.-Laval, 329.
Montmoret, le sieur de, 329.
Montmorin, Louis de, 329.
Montmort, 246, 354, 355 (F.), 330; Eustache, 88, 89; Jeanne, 193.
Montmucé, 163.
Montorgueil, 227 (F.), 331.
Montouzer, Jean de, 45.
Montphelippe ou Montfélippe, 134, 173, 248, 281, 303, 331, 399
Montpinçon, 104, 286, 298, 331 (F.), 331, 335.
Montplaisir, 110, 333.
Montrelay, mines de, 386.
Montrosti, 173, 271, 368, 396, 410.
Montvallier, 453.
Moon, 285.
Morainville, 207, 257 (F. A.), 332, 385, 476.
Morainvilliers (F. A.), 333; 195, 222, 417.
Morant (F. A.), 333; 267, 332, 476, 480.
Morais, Roberte de (A.), 378.
Moreau (F. A.), 333; 92, 139, 481, 483.
Morhier (F. A.), 335; 195, 198, 201, 252, 469, 481.
Morineau (F.), 337; 100, 136, 187 290, 478.
La Mormaire, 81, 165, 277, 296, 326, 360, 398, 479.
Mormoulin, à Chavenay, 212, 327, 367, 368, 469.
Mornay (F. A.), 338; Bonne, 145; Louis, 212, 250.
Morsang, près Rochefort, 302.
Morteaux, Richard de, 338, 365; Marg., 157.
Mortefontaine, à Mareil-le-Guion, 313.
Mortemard, 376.
Morville, 134, 210, 241, 257, 367, 385, 406; Gonhier de, 90.
Morvilliers, 435; Jean, 256; Jeanne, 252.
La Motte, 82, 278, 312, 464, 479; du bâtard, 194; de Cressez, 479; à Rambouillet, 187, 338.
De la Motte (F. A.), 338; 105, 172, 178, 376, 470, 476, 478.
Moufle de Champigny (F. A.), 339.
Du Moulin (F.), 339.
Moulin l'Archet, 220; du Muid, à Vic, 258, 259, 274, 349; Robert, 220, 258.
Les Moulineaux, au Val-de-Galie, 126, 308, 417, 475.
Le Moulinet, 216, 483.
Moulins, Françoise des, 339.
Les Mousseaux, 251, 261, 417 (F.), 258, 339.
De Moustiers (F. A.), 340.
Moutiers-en-Beauce, 90, 227, 252, 432 (F. A.), 121, 248, 340.
Mouton de Blainville, 342.
Moyencourt, 176, 223, 273, 455; Antoine de, 340.
Muid, moulin du, 258, 259, 274, 349.
Muinians, moulin, 201.
Les Murs, à St-Léger des Aubées, 307.
Mustière, Denis de la, 340.
Nadet, Antoine, 313.
Nain, Anne Le, 444.
Nainville, 251.
Nancé. V. La Chastre.
Nanterre, Radégonde de (A.), 147.
Nanteuil (F. A.), 340.
Naudin, Charles, 340, 419.
Navarre, Antoine, roi de (A.), 341.
Neaufle, châtellenie, 80, 107, 312, 380, 464; fief de la Maladrerie, 106; prieuré St-André, 357; (Sc.), 341; Denis, 217; Helgaut, év. de Soissons, 232; Phil., 350; Simon, 182, 205, 232; fief Thibaut de N., 116, 203, 395.
Neaufle-le-Vieux, abbaye, 172, 208. 280, 315, 429, 431; paroisse, 477, 478.

Digitized by Google

Nègre de Boisboutron (F. A.), 343.
Nélan, Marie de, 347.
Nemours, Victorien de, 346.
Néron, 181, 248, 257, 335.
Nesmond, le président de, 344.
Neuville, à Gambais, 107, 238, 277, 301, 408, 410; N., en Drugesin, 430.
La Neuville, 375, 379, 381, 383, 394 (F. A.), 344, 188.
Nevers de Gogolin, Claire de, 438.
Neyrod, Henri de, 311.
Nicolaï (F. A.), 344, 380.
Nicot, Jean, 352, 481.
Nigelles, 99 (F.), 345.
Noailles (F. A.), 345.
La Nocle, 208.
Noel (F.), 322, 345.
Nogaret d'Epernon (F. A.), 76.
Nogent-le-Roi, 311, 448; mesurage de, 378.
Nointel, Jean, 315.
Le Noir (F. A.), 345; 116, 128, 318, 345, 348, 384, 475.
Noirépinay, 260, 271, 363, 461.
Noircourt, Marie de, 139, 346.
Noisy-en-Cruie, 95, 233, 282, 368, 374, 419, 465, 466 (F.), 248, 346.
Nollent, Charles de, 212, 483.
Normandie, sceau de Guill. le Conquérant, 53.
Normandin (F. A.), 347.
Normanville, 374.
Les Nos, à la Hauteville, 314.
La Noue, 110, 245, 270, 366; à Grosrouvre, 137, 165, 180, 190, 326, 398; Marie de la (A.), 106; Jean, 347.
Les Noues, 389.
Noyers, Mahier des, 347, 416.
Noyon-sur-Andelle, 374.
Nuisement, 143, 194.
Nyert (F. A.), 347.
Ocaigne, 464.
Ode, Jean, 348.
Ogier (F.), 348.
Oinvilliers, 287.
Oisonville, 194, 400.
Olande, 94, 123, 307, 329.
Les Olives, 243.
Olivet, 99, 201, 329.
Olivier (F.), 348; 33, 217, 293, 299, 345.
Ollainville, 99.
Orant, Jean, 274, 349.
Orcemont, 85.
Orfeuille, 462.
Orfin, 152, 223, 278, 301, 302, 347, 480 (F.), 349.
Orgemont, 453.
Orgerus, 84, 140, 147, 177, 184, 211, 282, 313 (F.), 349; 141, 296, 316, 479.
Orgeval, 350.
Orienville, 480.
Orléans-Rothelin, 129, 350, 387.
L'Orme, 253; Buisson de l'Orme, 342; Orme coupé, 117, 154 (F.), 350.
Ormesson (F. A.), 350.
Ormoy, Osmoy, 184, 237, 282, 353, 383: Thibaut, 351.
Orvaux, à St-Léger, 300; Alix de, 301.
Orsay, 388, 395.
Orseaux, 469.
Orval, 45, 108, 177, 478; Edeline, 350; Claude, 419.
Orville, 351; Pascal d', 350.
Orvilliers, 110, 113, 358, 401, 447, 460.
Ouancé, près Epernon, 219.
Ouarville, 246, 285, 386; Renaud et Guill., 226, 351.
Oudart, P., 33; Nic., 351.
Oury, Jean, 351
Ozainville, près Bourdonné, 137.
Le Page (F., 47, 205, 351.
Paillard (F. A.), 352, 473; 230.
Le Pailleur, 441.
Du Pairé, Michel, 346.
Paisnel (F. A.), 352.
Pajot (F. A.), 352.
Palaiseau, 141, 251, 320.
Palard (F.), 352.
Paléologue, Jean, 221, 293, 352.
De la Pallière, Giraud, 336, 358.
Palluau, Claude, 261.
Pamfou, 144.
Pampou, 122, 228, 293 (F.), 353.
La Panneterie, à Autouillet, 84, 183.
Papillon, René, 353.
Le Parc, à Adainville, 170.

Digitized by Google

Pardaillan (F. A.), 353.
Paré, Madeleine, 356.
Paris (F.), 272, 353, 443.
Pasquier (F. A.), 258, 353.
Passart (F. A.), 354.
Patay (F. A.), 330, 354.
Le Patin, 239.
Paulmier, à St-Rémy, 173, 247.
Paulin. V. Polin, 354
Le Pavillon ou Breuil-sans-Nappe, 150, 455.
Pavisson, 222.
Péage, Marg. du, 354.
Pécou de Vierville, 354.
Le Pelletier (F. A.), 355; 92, 119, 128, 132, 259; des Essarts, Jacques, 109.
Pellevé, Françoise de, 286.
Peluche, Marguerite, 119.
Percheron (F. A.), 356; 115, 174, 291, 355, 481.
Perdreauville, 79, 218.
Perdrier (F. A.), 269, 358; fief aux Perdriaux, 390.
Périeu (F. A.), 358.
Pernay de Grosbois, Alex., 132.
Pernet, Madeleine, 231.
Le Perray-sous-Ablis, 183, 281, 405, 406; — près Rambouillet, 85, 246, 261, 330, 412 (F. A.), 87, 359.
Perreuse, Hector de, 306.
Perrinet, Etienette, 212, 359.
Du Perron, Guill., 359.
Perrot, Esmé, 22.
La Perruche, 102, 209. 253, 274, 277, 333, 391; près Epernon, 458 (F.), 359.
Petau (F. A.), 359; 135, 278, 481.
Pétion (F.), 360.
Petit (F.), 361.
Le Petit (F.), 361; 108, 128, 131, 135, 299, 346.
Petitmont, 144, 196, 215, 218, 315, 334, 455, 474; Geofroi de, 315.
Petitpas (F.), 361 (A.)
Phelippeaux (F. A.), 361.
Philippes (F. A.), 362; 110, 140, 176, 243, 362, 477.
Philbert, chanoine, 38.
Pic de la Mirandole (A.), 363.
Picard (F.), 182, 268, 363.
Le Picard (F A.), 363, 472.
Picardie, à Thoiry, 144, 258.
Pichardière, M. de la, 471.
Pichières, Guill., 459.
Piédefer (F. A.), 364.
La Pierre, 230.
Pierre-Buffière, Gui de, 365.
Pierres, près Maintenon, 314, 372.
Les Piffaudières, 287, 447.
Piffet (F.), 300, 365.
Pigoreau, Catherine, 366.
Pilet, P., 365.
Pillavoine, Anne, 338, 365.
Le Pilleur, Geneviève, 365; Jean, 417.
De Pilliers (F. A.), 365, 421.
Pilloy, Gilbert de, 365.
La Pimardière, 331.
Pinago, Jeanne de, 150.
Pinard, Mad., 387.
Pinceloup, François, 196, 365.
Pinedoie, Jeanne, 366
Pinières, Françoise de, 196.
Pinson (F.), 366, 452.
Des Pintières (F.) 366; les Pintières, 82, 216, 469, 470.
Le Pippre (F. A.), 366.
Piquet (F. A.), 367.
Piquigny (F. A.), 367.
Piquin, André, 84, 368.
Pisieux, 253.
Pissecoq, au Lieutel, 328.
Pisseleu (F. A.), 266, 286, 368.
La Pissote, 217, 225.
Pitan, M., 122.
De Pitres et Depitres (F.), 368; 15, 21, 85, 112, 124, 223, 244, 271.
La Place, à Bardelle, 119, 218, 223 (F.), 135, 371.
Plaisir, 253, 362; la mairie de Pl., 171, 186, 374.
Le Plateau, 125, 220.
Pléon (F.), 371, 482.
La Plesse, à Palaiseau, 252.
Le Plessis, 240, 252, 306; le Grand-Plessis, 409; le Plessis-Troilard, 430.
Le Plessis-Richelieu (F. A.), 371.
Plisson, Samson, 372.
Plomet (F.), 372; 112, 345, 482.
Plommières, 205, 208.

Digitized by Google

Plumiers ? Benoît de, 398.
Poignant (F. A.), 372.
Poignart (F.), 373; Guill., 427, 437.
Poigny, 85, 107, 127, 224, 338, 365, 404, 414; Angélique, 373.
Le Poil, 282.
Poilegei, Isabeau de, 373, 440.
Poillé, Marie de, 401.
Poillone (F.), 373.
Poincelet, Mélanie, 300.
Poisieu, Claude, 462.
Poissy, 472; chapitre, 373 (F. A.), 373; 206, 315, 463.
Poitevin, Alard de, 150.
Poitiers (F. A.), 374.
Poix, 252.
Poliempont, 155, 231.
Polin, Jean, 287; Léger, 354.
Pollet, Claude, 337.
Pomereu (F. A.), 374, 472.
La Pommeraie, 226.
Pompéry, Jeanne de (A.), 378.
Ponceaux, moulin de, 202, 258 (F.), 376, 466.
Poncet (F. A.), 376.
Poncher (F. A.), 339, 375, 376.
Ponchet (F.), 377.
Pont (F.), 114, 377.
Pontbréant (F.), 377; 158, 197, 251.
Pontbrillant, Laurent 445.
Pontchartrain, 102, 171, 178, 295, 365.
Pontchevron, Marg., 91, 403.
Pontéan, 99, 137, 287, 447.
Les Ponteaux, 421.
Le Pontel, 105, 155, 174, 232, 313, 354, 419, 443 (F.), 91, 378.
Pontevrard, 263.
Pontlévêque, Isab. de, 379.
Pontlevost, 278.
Ponthieu (F. A.), 379.
Pontville (F. A.), 379.
Pony, Antoine de, 453.
Popincourt, Blanche de, 336.
Port, Renée du, 111.
Port de Villiers, 444.
Port-Royal, 112.
De la Porte (F.), 379; 46, 175, 177, 320, 379.
Portebois, Jeanne, 380; Robert, 455.
Possellière, Marg. de, 404.
Potard, P., 227.
La Poterie, 417.
Potier (F. A.), 380.
Pouellay (F.), 380.
Pouillot, J.-B (A.), 381.
Poulain, 381. Cf. Polin.
Poulet, Nic., 473.
Poussemotte, Guill., 381.
Pouy, Marie, 273.
Poyers, 208, 280.
Poyet (F. A.), 381.
Du Prat (F. A.), 381.
Pré, Hélène de, 159.
Prédefosse, 225.
Preissac, Louis, 292; Poud de Pressac, 482.
Prémont 417 (F. Sc.), 115, 256, 382, 419.
Les Prés, à Boissy, 110, 201, 240, 249, 482.
Prés, 416, 418 (F.), 382 (A.), 455; divers, 146, 196, 223, 237, 257, 294, 382, 418, 456.
Presles (F. A.), 47, 385.
Presles, à Garancières, 84, 199, 207, 262, 368, 469, 470.
Le Prestre (F.), 385.
Prévost (F.), 179, 385.
Prévôteau, P., 44.
Le Prieur (F.), 386.
Le Prince (F.), 386; Jeanne, 432.
Pressette, J.-B, 386.
Proncy, 320.
Prousteau, Jaqueline, 268.
Prulay, Marg. de, 256.
Prunay-le-Temple, 97, 198, 388; commanderie, 207.
Prunay-sous-Ablis, 96, 329; la mairie de, 221; Hugues, 222.
Prunelay (F. A.), 386; 125, 129, 219, 259, 307, 327, 350, 470.
Prunier (F. A.), 107, 292, 387.
Du Puis (F.), 322, 327, 388.
Le Puiset, 222 (F.), 205, 251.
Puiseux (F. A.), 388; 147, 466.
Puitfondu, 183.
Punctelvilla, 249.
Pussay-en-Beauce, 275, 344, 400; Marie de, 389.
Puyherbaud, Gabriel de, 389.
Quantin, Simon de, 230, 389.
Quatrebarbe (F. A.), 389.

Digitized by Google

Quatrehomme (F. A.), 389; 235, 288, 291, 318.
Quatre-Fils-Aimon, 294, maison à Montfort.
Quatremuids, 324.
Quesnay, Jean du, 15.
Le Quesnay, à Vic, 88, 404.
Questrefinen, fief de Bertrand de, 257, 476.
La Queue, 45, 135, 136, 144, 145, 175, 195, 382, 463 (F. Sc.), 300; 71, 83, 301, 306, 429.
Quiquengrogne, à Plaisir, 258.
Quincy, le sieur de, 391.
Rabet (F.), 132, 263, 303.
Raconis, 277, 377.
Rafron (F.), 291, 348, 394.
Raffy, le sieur, 113.
Ragnier (F. A.), 319, 395.
Ragonant, 108.
Le Rahier (F. A.), 395.
Raimbert, Marie de, 81.
Raimond, Charlotte, 377.
Rainville, Jean de la, 153, 295.
Raizeux, 80, 202, 248, 258, 353 (F, Sc.), 396, 442.
Rambeuil, Sévin de, 396.
Rambouillet, 43, 85, 109, 127, 135, 210, 407, 412; André de, 396.
Rames, 307.
Ramezay (F.), 396, 455.
Rampillon, Henri de, 397.
Ranfreville. 203.
Rangueil, Claude de. 397.
Raoul, Gui, 397.
Raphoel, P., 390; Hugues, 397.
Raponel, Cath., 171; Charlotte, 191.
Rasle de Charnay, J., 397.
Recel de Maroles, Louis, 397.
Récicourt, Anne de, 397.
Réclainville, 82, 143.
Recoin, 82, 99, 201.
Refuge (F. A.), 397; 131, 173, 220, 460.
Regnard (F.), 165, 290, 398.
Regnault, Marg., 304.
De Regnier-Guerchy, 417.
Reignier, Guill., 44; Et., 82.
Reinie, Gabriel de la, 399.
Rémy, Madeleine, 207.
La Renardière, 178.
Rendu de St-Aubin, Louis, 273; Sébastien, 399.
Rennemoulin, 283.
Renoel ou Renouel, Elis., 230; Simon, 236.
Renouard, Jeanne, 107, 388.
Le Renvoisier, Hugues, 399.
Repichon, Jeanne, 173; Jean, 399.
Requignard, P., 161, 399.
Revel, Mme de, 348, 399
La Reverdie, à Senchamp, 197.
Reynel, Jean, 399.
De Rhisnel, Marthe, 95.
De la Ribadière-Monestier, 399.
Ribains, Louis de, 399.
Ribier de Clerbourg (A.), 395.
La Ribotière, 395.
Richard (F.), 399.
Riche, Pierre le, 400.
Richebourg, 46, 102, 108, 361, 416, 474 (F. A.), 400; 111, 147, 172, 195, 274.
Richebourg, à Tiverval, 328.
Richer, Cath., 178; Gabriel, 401.
Richeville, 460; P. de, 401.
De Rieu (F. A.), 402.
Rigault, Antoine, 247.
Rigoley d'Ogny, 402.
Ripernel, Jean, 402.
Du Ris de Chantignonville, 402.
Ritouret Castel de la Grange, 402 (A.), 482.
Riu, Georges, 200.
La Rivière, 163, 464; R. de la Choletière, 403.
Rivière (F. A.), 403; 91, 133, 259, 295.
De Rivières (F.), 404.
Des Rivières, Groult. V. Groult. Nègre des, 343.
Robert (F.), 279, 404.
Robert de Tourneville, Edme, 155.
Robinet, Charles, 405 (A.)
Roche, N.-D. de la, ou Rouche, abbaye, 246 (A.), 405.
La Roche, près Richebourg, 354.
Roche, Guill. de, 405; Elis. de la. 278 (F.), 405.
De la Roche des Hayes (F.). 405.
Rochebarrée, Clémence de la, 406.
Rochebernard, Ondet de la, 103.

Digitized by Google

Rochechouart, Léonard, 143; Guill., 320; Joachine, 307.
Rochefort, 181, 198, 301, 403, 412, 435; sceau de Simon, de Mft, S. de R., 56; Gui, C. de 430 (F. A.), 227, 406.
Rochefoucault (F. A.), 406.
Rocheguyon (F.), 198, 403, 406, 435.
Le Rocher, près Epernon, 90, 155, 353, 446 (F.), 407.
Rochetesson (F. A.), 407.
De la Rochette (F. A.), 407.
Rodes (F. A.), 408, 482.
Rodouan (A.), 408.
Roger, Anne, 327.
Roguerin, Jean, 408.
Rohan (F. A., 408; 76, 170, 435.
Rolleboise, 448.
Romainville, 367.
La Ronce, près Prouais, 239, 269, 303, 322, 398, 465; Simon de la, 131.
Roncerolles, 460 (F. A.), 106, 275, 409.
Ronchamp, 165, 187, 321, 372, 379, 383, 398, 453, 457.
Le Rondeau, près Rambouillet, 263, 286, 327; à la Boissière, 422, 471.
Ronqueux, la grande maison de, 252, 338.
Ronumangis, à Garancières, 117, 165.
Roque de Varangeville, Charles, 181, 410 (A.), Charlotte, 282.
Roquencourt, 115, 309, 442; Henri de, 316, 371.
Rose, Marg., 230.
Rosiers, George des, 410.
La Rosière, au Perche, 256.
Roslon, Edme, 400.
Rosnay, 286.
Rosny, Cath., 272, 446.
Les Rostils, 111, 387.
Rotrou, Bernard, 260; Claude, 410, 440.
Rouault de Thiembrunne, 106, 410.
Roucy, Béatrix, 181, 411.
Rouillé, 257; Anne de, 144, 354.
Roulin, Jean de, 412.
Rousseau, J. 45 (F.), 413.
Roussel, Amaury, 413.
La Roussière, 361.
Rousignon, Guiart de, 156, 413.
Roussigny, près Serqueuse, 134.
Rouville, 209, 274; Gogneul de R. (F. A.), 413; 123, 242, 252, 253, 296, 466.
Rouvray (F. A.), 414.
Rouvres, 463.
Roux, André, 352.
Le Roy, Cath., 285, 454; de Chavigny, Antoinette, 387; de Camilly (F.), 414.
Royer, Jean le, 415.
Royton, 273.
Rozay, près Rambouillet, 88, 109, 117, 138, 183, 218, 316, 317.
Ru, Robin du, 332.
La Rue de Maintenon, 183, 311.
Rueil, Gautier de, 316.
Ruellan, Phil. de, 253, 415.
Ruelle, Agnès de la, 415.
Rueperdue, à Meulcent, 113, 404. 468.
Rufin, en Beauce, 251, 311, 328, 418.
Ruiaux, Gabrielle de, 320.
Ruistoire, 88. V. Artoire.
Rus (F.), 415.
Ruzé, Françoise, 99.
Sablé, Marg. de, sceau, 62.
La Sablonière, 197.
La Sablonne, 419.
Du Sablon (F.), 415.
Les Sablons, 315.
Sabrevois (F. A.), 415; 45, 81, 201, 257, 269, 383, 456, 460, 471, 482.
Sacquenville, Marg. de, 444.
Sadot, Adam, 349.
Sailly, Gédéon, 142; Henri, 186; Robert, 257.
St-Aignan, 163, 310.
St-Amand, Jean de, 100.
St-André (F.), 143, 418. 473.
St-Arnoul, prieuré, 43.
St-Aubin, 80, 89, 161, 184, 261, 272, 334, 342, 346, 354, 368; 374, 381 (F.), 419; 161, 184.
St-Benoît, à Behout, 204.
St-Benoist (F. A.), 419, 152, 479.
St-Bosnier (F.), 419; 340.

Digitized by Google

St-Brisson, Robine de, 224.
St-Cloud, chapitre (A.), 419.
Ste-Colombe, 180.
St-Corentin, abbaye, 420.
St-Cyr, 191 ; près Rochefort, 96.
St-Eau de Salaberry, 420.
St-Etienne, Madel. de, 475.
St-Georges-sur-Eure, 332.
St-Germain Doutre, Nic. de, 244.
St-Germain, 142; des Prés, 420; de Morainville, 87, 253, 276, 283, 332, 416; Aubert de S.-G., 420.
St-Hilaire, 177.
St-Hilarion, 183, 218, 347, 351 (F.), 420.
St-Ives, à Palaiseau, 320.
St-James, 472.
St-Jeulain, 100.
St-Just (F.), 420.
St-Laurent, 201.
St-Léger des Aubeis, 83, 192, 321, 330, 389.
St-Léger-en-Iveline, 53, 127, 225, 287, 434; fief du Sergent, 173.
St-Leonard, 413.
St-Lubin, Amelot de, 97,
St-Lubin de la Haye, 460.
St-Lucien de Nigelles, 396, 420, 481.
St-Marry, Jeanne de, 359.
St-Mars, Formanoir de, 214.
St-Martin, 240, 306; d'Elleville, 99; à Ormoy, 283; de Nigelles, 152, 216, 223, 256, 257, 421 (F. A.), 320; 279, 379, 482.
Ste-Maure (A.), Louis de, 418, 421.
Ste-Mesme, 263, 421, 462.
St-Non, 375.
St-Ouen, Nic. de, 421.
St-Paul ou St-Pol (F. A.), 422; 263, 287, 296, 321, 422, 442, 470, 479.
St-Piat, 183, 336, 374.
St-Prest, 131.
St-Projet, 270, 477, 479.
St-Quentin (F.), 278, 422.
St-Rémy-l'Honoré, 44, 155 (F.), 422.
St-Rémy des Landes, abbaye, 91, 138.
St-Roch, Cath. de, 257.
St-Simon, (F.), 216, 221, 249, 367.
St-Sulpice, St-Suplex de la Haye, 138, 145, 284.
St-Symphorien, 265.
St-Thomas, la dame de, 423.
St-Vibert (F.), 423; 188, 216, 314.
St-Yon, 418, 477 (F.), 423.
Saintes, Louis de, 424.
Saisseval, Louis de, 424.
Salaberry, 420.
Salins-la-Nocle, 208.
La Salle (F.), 253, 299, 385.
La Salle-Carrière, Marie, 469.
La Salle, emmi les Champs, 98.
Salmon (F.), 424. A la page 377 il faut lire Françoise, au lieu de Charlotte.
Salnaut? Raoul de, 79.
Saltun. V. Compans, 426.
Saluces, Gabriel de, 375.
Salvert de Montrognon, 418.
Sandreville, Gui, 426.
Sanguin (F. A.), 426; 110, 258, 295, 368; Sanguin des Maxzis (A.), 312.
Sans-Avoir (F. A.), 426; 201, 245, 274, 434.
Sans-Nappe (F.), 56, 301, 430.
Santerre, Jacques, 305; Charles, 431.
Saubiac, Marie de, 146; Arnoul, 431.
Saugis ou Saulgy, près Epernon, 257, 396, 420, 481; à St-Rémy, 173, 247.
Saulx, 416 (F.), 45, 431.
Saulx-Richebourg, 81, 102, 179, 476.
Saumarchais, 216, 252 (F.), 324, 396, 432.
Sauqueuse, P. de, 432.
Le Saut des Landes, Julienne, 405.
Sautour, à Crépierres, 324, 367.
Saveuse, Hélène de, 105 (A.), 147.
Savonière, près Epernon, 162.
Séguier, Anne, 459; Cath., 269; Charlotte, 460.
Séjourmont, Simon de, 432.
De Selle du Auvais (F. A., 432.
Selva (F. A.), 433.

Digitized by Google

Sémonville. V. Huguet.
Senantes, 257 (F. Sc.), 433.
Sénicourt, 224, 257.
Senlisses, 227.
Senneville, 346.
Septeuil, 83, 89, 103, 257, 404, 427, 446, 468, 471; châteil., 165 (F.), 433.
Serbonne, 263.
Serent (F.), 434.
Sergines, 260.
Serqueuse, 329.
Sesne, Jean le, 387.
Sève (F. A.), 434.
Serville, 267, 417.
Sèvres, Jean de, 47; Gervais, 434.
Sévin, le président, 97.
Sifflet, Elis., 348.
Sillans (F. A.), 435.
Silly (F. A.), 435; 198, 260, 337, 471.
Simoneau, Marie, 112.
Sobremont (A.), 82.
Soindres, 261, 401.
Soissons, J.-C. de, 436.
Sonchamp, 46, 412.
Sonneville, 399.
Soulaigré des Fossés (F. A.), 436; 136, 158, 308.
Soulas de Buc-Richard, 142, 436.
Souplainville, 99, 311, 328, 345, 372, 406, 433, 438.
Sourdon du Mesnil, 301, 347.
Souville, 261.
Soyer, Marg, 216.
Spifame (F. A.), 437, 467.
Stainville, Gabrielle de (A.), 190.
Suard, Suhard (F. A.), 437; 135, 196, 442.
Suatin (F.) 437; 189, 372.
Sully, le duc de, 170; Fr., 310; Geofroi, 320.
Supersac, Bonne, 405.
Surdeau, 286.
Surville, Ferdinand de, 437.
La Suze, au Maine, 411.
Tablet, Rodolphe, 291, 437.
Tacoignières, 147, 175, 282.
Tafoureau, Fr., 197.
De la Taille (F. A.), 121, 201, 438.
Taillecourt, Marg. de, 386.
Talemanosse, 263.
Talon, Marie, 200; Suzanne, 362.
Talvoisin, Jeanne, 349.
Tambonneau, Anne, 260.
Tancrède, Cath., 213.
Taschereau, Phil., 380.
Tartre, Sébastien du, 190.
Le Tartre, à Aunay-sous-Auneau, 404; le T.-Gaudran, 244.
La Tasse, 294.
Tavel, Fr. (A.), 137.
Le Tellier, Françoise, 385.
Le Temple, à Saugis, 232.
Le Tenant (F.), 438, 467; fief Clément le, 80, 94, 116.
Termes, Thibaut de, 87.
Terrières, Anne de, 248.
Le Tertre-St-Denis, 388.
Du Tertre de Sancé, 439.
Tessancourt, 320, 469.
Tessé, à Flexanville, 102, 409 (F.), 210, 421, 439.
Tessier, Angélique, 196.
Tesson. V. Rochetesson.
Théon, Marg, 410.
Thiboust, Jacques, 455.
Thiembrunne, 106. V. Rouault.
Thierry, Mad. et Fr., 86.
Thiersant (F.), 346, 439.
Thionville-sur-Obton, 45, 223, 233, 381, 383, 467, 469 (F.), 439.
Thiroux (F. A.), 439.
Thisy, Thibaut de, 440.
Thoiry, 44, 89, 138, 284, 334 (F. A.), 440.
Thomas, Françoise de, 440.
Thorel, à Orgerus, 249; à Houdan, 111, 148, 341 (F.), 440.
Thorigny-sous-l'Aunay, 202, 409, 466.
Thorotte, Robert de, 393.
Thou, Jeanne de, 138; Christophe, 267.
Thouré, Agnès, 388.
Thourette (F. A.), 440; Claude, 133, 190, 291, 318; Augustin, 154; Jacques, 132, 135.
Le Thuilé, à Garancières, 166, 277, 388, 421, 482 (F.), 148, 442.
Thumery (F. A.), 442; 216, 333.
Tillancourt, 324.
Du Tillet (F. A.), 443.
Tillon, Guill., 443.

Digitized by Google

Tilly 221 (F.), 249, 443, 463.
Le Tirant V. le Vicomte.
Tiverval, 253, 308, 328, 364, 373; Geofroi de, 349, 481.
Le Tixier, Jean, 444.
Toény, Raoul de, 226.
Tonnay, Huguenin, 45, 444.
Le Tonnelier de Breteuil (F. A.), 138, 387, 444.
Tonnerre, Amaury, 392.
Toquigny de Villarceaux, 445.
Torcy, Alexandre de, 256.
Tortilière (F.), 118, 327, 445, 483.
La Touche, 410.
Du Toupin, Pierre, 445.
La Tour-d'Auvergne (F. A.), 445,
La Tour de Richebourg, 101, 155.
La Tour de Marc, 466.
Tourneau, Anne, 387; Richard, 135, 446.
Les Tournelles, 185, 268.
Le Tourneur, Anne, 346.
La Tourneuve, 117, 154, 175, 195, 201.
Tourneville, 404.
Tourteau (F. A.), 446.
Trancart, Antoinette, 473.
Tranchelion (F. A.) 447; 180, 272, 287, 401.
Trappes, 330.
Le Tremblay, 184, 230, 322, 464; Renaud du, 447.
Tremblay-le-Vicomte, 377.
La Trémouille (F. A.), 123, 154, 447.
Trie (F. A.), 448; 194, 403
Triel, 472.
La Troche, 224, 476; P. de, 342; Guill., 448.
Troger (F.), 370, 448.
Le Tronchay, à Thoiry, 103, 268, 312, 334 (F.), 223, 448.
Le Tronchet, à Basoches, 167, 248.
Le Tronchay, près Rochefort, 206.
Troques, P. de, 218, 449.
Trotigny, 377.
Les Trous, 268.
Trouillard, Geneviève, 118 (A.), 378.
Troullard (F.), 449.
Troussard, Guill., 449.
Truchon (F. A.), 449; 100, 191, 269.
Tueleu, 330.
La Tuilerie, 192. 277.
Les Tuileries, 343. Cf. Nègre.
Le Turc (F. A.). 451.
Turgis (F.), 16, 17, 21, 451.
Turin, Jeanne, 80; Bonne, 125, 179.
Ursins, Christophe des, 252.
Le Vacher (F.). 451.
Vacheresses, 207, 237, 337, 386, 422 (F. Sc.), 452.
Le Vaillant, Henri, 306, 452.
Vaillant, Jacques, 452.
Val-de-Basoches, 349, 431.
Val-Beaupré, 122.
Val-Buisson, 153.
Val-David, Jean du, 452.
Val-des-Noyers, 309.
Valgarengis, 244.
Val-de-Gambais, 359.
Val-St-Germain, 273 (F.), 281, 452.
Val-sous-Montfort, 239, 322, 465.
Valance (F.), 219, 312, 453.
Vallade, Brun de la (F. A.), 453.
La Vallée 327 (F.), 453, 479.
La Vallée-Alais, 85; — Jaunet, 125, 221.
Valmartin, Vaumartin, 146, 178, 364, 375, 384, 472.
Vallot, J.-B., 453.
Vallou (F. A.), 454; 188, 285, 414.
Le Vannier (F.), 454.
La Varenne, 83, 121.
Varenne, Jean, 15, 19.
Varice de Vallière (F.), 454.
Varin de Ménilgrand, 292, 456.
Vassé (F. A.), 454.
Le Vasseur, Marg., 402.
Vaubert, Isabelle de, 277.
Vaubrun, 378.
Vaucelas, Vaussélare, 170, 263, 364.
Vaudeber, Jean, 454.
Vaudetar, Cath., 184.
La Vauguyon, 250.
Vaujoyeuse, 85, 330.
Vaularis, 332.
Vaultier (F. A.), 455; 157, 217, 482.

Digitized by Google

Vauluceau, 442.
Vaumontel, 165.
Vaunisson. V. Vauvissau.
Vaussaye, à Boissy-le-Sec, 332.
Vauvineux, 170.
Vauvissant, Bertin de, 337, 448.
Vaux, près Meulan, 472.
Vaux-de-Cernay, abbaye (A.), 173, 444, 456.
Vauxrousseaux, à Grosrouvres, 131.
Vauzelle, Anne de la, 455.
Vavasseur, Rainard le, 455.
Le Velu, François (A.), 457.
Vendôme (F. A.), 457; 150, 199, 316, 403.
Vendomois, François de, 339.
Veneur, Marg. le, 387; Jaqueline, 420.
Vente de Grandménil, 211.
Ver, en Drouais, 336 (F.), 458
De Vérac, 322.
Verberie, P. de, 458.
Verdier, Jean, 397.
Verdun, Marg. de, 356.
Verges et Vergy (F.), 459.
Vermoist, André de, 161.
Vernassac, Samuel de, 241, 476.
Verneuil-sur-Seine, 285.
Vernon (F. A.), 258, 459.
Versailles (F.), 232, 233, 331.
Vialart (F. A.), 459; 79, 99, où on lit à tort Viellart, 148.
Viarmes, J. de, 274.
Viart (F. A.), 460.
Vic et Vicq, 313, 480 (F.), 461; Alips de, 343, 405; Guill., 154; fief Robert de Vi, 105.
Vicardel (F.), 257, 339, 461.
Le Vicomte (F. A.), 462.
Vidy, le sieur de, 462.
De la Viéville, ou Viefville (F. A.), 212, 462.
Vieille-Eglise, 85, 329, 420, 469.
Viellart (F. A.), 99, 257, 462.
La Vieuvigne, 279, 420, 421, 482.
Vieuxfossés, à Vic, 377, 378.
Viger, Marg.. 196.
Vignay, Antoine, 429, 463.
Vigne, Marg. de la, 80.
La Vignette, à Mft, 92, 154, 348, 355; aux Pintières, 212, 220; près Thoiry, 316, 364.
Vigneul et Vignoles (F.), 483.
Vigny, 157.
Vilancé, 367, 405, 437, 466.
Vilarceaux, 138, 149, 282, 413, 455.
Vilette, 138 (F.), 128, 315, 463.
Villaines, Jeanne de, 418; Pierre, 464.
Villard (F.), 455, 464.
Villars, la maréchale de, 181, 466.
Villebon, 199.
Villecors, Guill. de 362.
Villedieu, 210, 463.
Villedo (F.), 464.
Villegast, 444.
Villévêque, 99, 460.
Villemorien, le Gendre de (F. A.), 466.
Villeneuve, 275; en Cruie, 465; au Chemin, 179, 401; près Auneau, 403; sous Dourdan, 275; sous Maurepas, 87, 88, 330; sur Mezières, 250.
Villeneuve (F. A., 465; 82, 87, 95, 202, 205, 215, 320, 413; Crublier de la V., 319.
Villepreux, 95, 205, 206, 216, 233, 315, 416 (F.), 467.
Villequoy (F. A.), 467.
Villeré, Villeray, 260, 434; Marie de, 467.
Villereau, Louis, 467.
Villevart, Mme de, 118.
Villiers, 294 (F. A.), 222, 469.
Villiers-Cul-de-Sac, 123, 159, 252, 296, 312, 313, 413.
Villiers-le-Mahieu, 144, 258, 314, 315, 316.
Villiers-le-Morhier, 335, 336, 481.
Villiers-les-Oudets, 97; en Soret, 157; à Galluis, 390; sur Orge, 250.
Vinay (F. A.), 468.
Vincent (F.), 33, 114 (A.), 143.
Vinerville, 175, 353, 373.
Viole (F. A.), 468.
Vion (F. A.), 468; 131, 172, 185; 196, 275, 337, 468.
Vippart (F. A.), 471.
Viroflay, Etienne, 471.
Vitray, Robert de, 471.
Vitry (F. A.), 471; 130, 138, 143, 231, 351, 375.

Digitized by Google

Vivien de Châteaubrun. 367.
Le Vivier, à Vic, 119, 159, 345, 377, 378 (F.), 423. 473.
Vogué, marquis de, 284.
Voise, 159, 252, 330, 386, 403, 435 (F. A.), 251, 473.
Voisins, près Rambouillet, 88, 183, 218, 284, 347, 399, 410.
Voisins-le-Cuit, Roger de, 251.
Voisins, Jeanne, 344; P. 279; Sédille, 248.
Vougny (F. A.), 474; 136, 162, 292, 371.
Le Vourval, 432.
Vorier, Jacques, 475.
Vrainville, 257.
Vuognes, Marie de, 99.
Wideville, Vuideville, Huideville, 142, 233 ? 324, 363, 367, 374, 472, 477; Simon de, 393.
Yaucourt, Antoinette de, 320.
Yermenonville, 196, 201, 317.
Ysabel (F.), 268, 475.
Yvonnet (F.), 308, 475.
Zamet, Christine, 353.

Imprimerie de Raynal, à Rambouillet.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Bureau de la Société. . . . . .

Membres titulaires, honoraires et correspondants. . .

Sociétés savantes auxquelles la Société adresse ses publications. . . . . .

Mémoires et Documents (Extrait du *Journal Officiel* du 23 avril 1879.). 1

Duguesclin, comte de Montfort. 5

Les Écoles de Montfort. 11

Publication de la Paix d'Arras. 41

Nobiliaire du comté de Montfort. 49

Appendice au Nobiliaire. 476

Table générale des noms de lieux et de personnes. . 485

GRAVURES.

Sceau de Bertrade de Montfort. 64

Sceaux de Robert de Dreux et de Béatrix de Montfort. 72

Imprimerie de RAYNAL, à Rambouillet.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OCT 2 3 1958

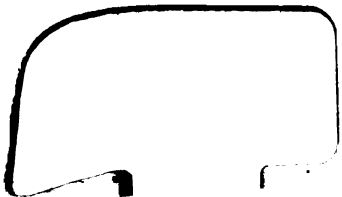

Digitized by Google